

e-ISSN 2353–3218

ISSN 2299–7164

Vol. 25 (2025)

*Academic
Journal
of
Modern
Philology*

Special Issue



KOMISJA
NAUK
FILOLOGICZNYCH



Uniwersytet
Wrocławski

KOLEGIUM
MIĘDZYZDZINOWYCH
STUDIÓW INDYWIDUALNYCH

*Academic
Journal
of
Modern
Philology*

*Academic
Journal
of
Modern
Philology*

GUEST EDITORS

EDYTA KOCIUBIŃSKA, PAULINA MAZURKIEWICZ,
JUDYTA NIEDOKOS, URSZULA PAPROCKA-PIOTROWSKA,
KATARZYNA WOŁOWSKA

EDITOR-IN-CHIEF

PIOTR P. CHRUSZCZEWSKI

ASSOCIATE EDITORS

KATARZYNA BUCZEK, ALEKSANDRA R. KNAPIK,
MONIKA PIECHOTA

ASSISTANT EDITORS

PAWEŁ GIWOJNO, TOMASZ GÓRSKI

HONORARY EDITORS

CAMELIA M. CMECIU, ANNALISA COSENTINO, JOANNA
ESQUIBEL, FRANCISZEK GRUCZA, LUIGI MARINELLI,
CAMILLA MIGLIO

ISSN 2299-7164

VOL. 25 (2025)

SPECIAL ISSUE

WROCŁAW

2025

GUEST EDITORS

EDYTA KOCIUBIŃSKA, PAULINA MAZURKIEWICZ, JUDYTA NIEDOKOS, URSZULA PAPROCKA-PIOTROWSKA, KATARZYNA WOŁOWSKA

EDITOR-IN-CHIEF

PIOTR P. CHRUSZCZEWSKI

ASSOCIATE EDITORS

KATARZYNA BUCZEK, ALEKSANDRA R. KNAPIK, MONIKA PIECHOTA

ASSISTANT EDITORS

PAWEŁ GIWOJNO, TOMASZ GÓRSKI

HONORARY EDITORS

CAMELIA M. CMECIU, ANNALISA COSENTINO, JOANNA ESQUIBEL, FRANCISZEK GRUCZA, LUIGI MARINELLI, CAMILLA MIGLIO

SCIENTIFIC BOARD OF THE COMMITTEE FOR PHILOLOGY OF THE POLISH ACADEMY OF SCIENCES, WROCLAW BRANCH

Piotr Blumczyński (Belfast, Northern Ireland), Piotr Cap (Łódź), Camelia M. Cmeciu (Bucharest, Romania), Piotr P. Chruszczewski (Wrocław), Marta Degani (Verona, Italy), Robin Dunbar (Oxford, UK), Katarzyna Dziubalska-Kolaczyk (Poznań), Francesco Ferretti (Rome, Italy), Stanisław Gajda (Polish Academy of Sciences), Piotr Gąsiorowski (Poznań), Franciszek Grucza (Warszawa), Philippe Hiligsmann (Louvain-la-Neuve, Belgium), Rafael Jiménez Cataño (Rome, Italy), Ewa Kębowska-Lawniczak (Wrocław), Tomasz P. Krzeszowski (Warszawa), Barbara Lewandowska-Tomaszczyk (Konin), Lorenzo Magnani (Pavia, Italy), Michiko Ogura (Chiba, Japan), Marek Paryż (Warszawa), John Rickford (Stanford, USA), Tadeusz Sławek (Katowice), Aleksander Szwedek (Poznań), Elżbieta Tabakowska (Kraków), Marco Tamburelli (Bangor, Wales), Kamila Turewicz (Łódź), Jerzy Welna (Warszawa), Roland Willemyns (Brussels, Belgium), Donald Winford (Ohio, USA), Anna Wojtyś (Warszawa), Władysław Zabrocki (Poznań)

REVIEWERS OF VOL. 25 [2025] SPECIAL ISSUE

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Guillaume Ansart (Bloomington, USA), Marie-Bernard Bat (Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France), Renata Bizek-Tatara (Lublin), Françoise Bombard (Lyon, France), Nuria Cabello Andrés (La Rioja, Spain), Daniel Compère (Paris, France), José Domingues de Almeida (Porto, Portugal), Florence Fix (Rouen, France), Antonia Fonyi (CNRS, France), France Grenaudier-Klijn (Massey, New Zealand), Renata Jakubczuk (Lublin), Warren Johnson (Arizona, USA), Sylwia Kucharuk (Lublin), Aurélien Lorig (Reims, France), Wiesław Malinowski (Poznań), Bertrand Marchal (Paris, France), Paweł Matyaszewski (Lublin), Anna Maziarczyk (Lublin), Elena Mazzoleni (Bergamo, Italy), Krystyna Modrzejewska (Opole), Zbigniew Naliwajek (Warszawa), Maja Pawłowska (Wrocław), Joanna Pychowska (Kraków), Waclaw Rapak (Kraków), Agata Sadkowska-Fidala (Wrocław) Piotr Sadkowski (Toruń), Françoise Sylvos (La Réunion, France), Nicolas Valazza (Bloomington, USA), Ewa Wierzbowska (Gdańsk), Witold Wołowski (Lublin), Magdalena Zdrada-Cok (Katowice)

ÉTUDES LINGUISTIQUES

Janusz Bień (Lublin), Tomislava Bošnjak Botica (Zagreb, Croatia), Marzena Chrobak (Kraków), Wanda Fijałkowska (Warszawa), Ksenia Galuskina (Katowice), Sonia Gerolimich (Udine, Italy), Zuzana Honová (Ostrava, Czech Republic), Vitalija Kazlauskienė (Wilno, Lithuania), Greta Komur-Thilloy (Mulhouse, France), Monika Kostro (Warszawa), Krzysztof Kotuła (Lublin), Anna Krzyżanowska (Lublin), Radosław Kucharczyk (Warszawa), Katarzyna Kwapisz-Osadnik (Katowice), Claire Martinot (Paris, France), Aleksandra Nowakowska-Genieys (Montpellier, France), Ewa Pilecka (Warszawa), Małgorzata Piotrowska-Skrzypek (Warszawa), Izabela Pozierak-Trybisz (Gdańsk), Chiara Preite (Milano, Italy), Gilles Quentel (Gdańsk), Agnès Steuckardt (Montpellier, France), Jolanta Sujecka-Zajac (Warszawa), Pascale Trévisiol-Okamura (Paris, France), Bernadeta Wojciechowska (Poznań)

PROOFREADING

Editors, DTP: Wydawnictwo Publikore, Amine Baouche, Khadija Benthani, Jean-René Bourrel, Xavier Chantry, Françoise Collinet, Marie Combret, Jean-Pierre Gabilan, Dominique Gladala, Tomasz Górski, Marie-Dominique Joffre, Katia Hayek, Christelle Jullien, Florence Jullien, Claire Leforestier, Laure Lévêque, Béatrice Merle, Laurent Muller, François Nachin, Philippe Nocquet, Vincent Padjasek, Lydie Parrisé, Séverine Pacholczyk, Monika Piechota, Shoshana-Rose Marzel, Modou Fatah Thiam, Marija Thibault, Isabelle Wypych

Published by / adres wydawcy:

Committee for Philology of the Polish Academy of Sciences, Wrocław Branch

Komisja Nauk Filologicznych Polskiej Akademii Nauk, Oddział we Wrocławiu

ul. Podwale 75, 50-449 Wrocław

<http://www.pan.wroc.pl>

College for Interdisciplinary Studies, University of Wrocław

Kolegium Międzydziedzinowych Studiów Indywidualnych, Uniwersytet Wrocławski

ul. Kręta 1, 50-237 Wrocław

<https://kmsi.uwr.edu.pl/>

Committee for Philology of the Polish Academy of Sciences, Wrocław Branch /

Komisja Nauk Filologicznych Oddziału PAN we Wrocławiu

Chairperson / przewodniczący: prof. dr hab. Piotr P. Chruszczewski

Deputy chairpersons / wiceprzewodniczące: dr Katarzyna Buczek, dr Aleksandra R. Knapik

Secretaries / sekretarze: dr Agata Figiel, dr Monika Piechota

from 2023 © Copyright by Oddział Polskiej Akademii Nauk we Wrocławiu & Kolegium Międzydziedzinowych Studiów Indywidualnych Uniwersytetu Wrocławskiego
All rights reserved

ISSN 2299-7164 (PRINT EDITION)

ISSN 2353-3218 (ON-LINE EDITION)

TABLES DES MATIÈRES

Introduction.....	9
Wstęp.....	11
Introduction.....	13
I. ÉTUDES LITTÉRAIRES	
LAURE LÉVÊQUE	
Du <i>Manuel républicain de l'homme et du citoyen</i> (1848) à <i>L'Uchronie</i> (1857, 1876) : de la concurrence générique dans l'œuvre de Charles Renouvier comme poursuite d'une permanence idéologique	17
KATIA HAYEK	
La rivalité comme principe de création : le cas des romans vampiriques de Paul Féval	27
JOLANTA RACHWALSKA VON REJCHWALD	
Rivaliser avec la vie. La représentation du vivant dans <i>L'Œuvre</i> d'Émile Zola.....	37
SHOSHANA-ROSE MARZEL	
La dynamique de la rivalité dans <i>L'Œuvre</i> (1886) d'Émile Zola.....	47
ANNA KACZMAREK-WIŚNIEWSKA	
Émile Zola aux yeux d'Octave Mirbeau : de la critique <i>ad rem</i> à l'attaque <i>ad hominem</i> , ou du « maître » au « traître ».....	57
ANITA STAROŃ	
Zola, Bourget et Rod – d'une rivalité littéraire à la fin du siècle.....	69
WERONIKA LESIAK	
La rivalité qui unit, la rivalité qui éloigne – <i>Leur égale</i> de Camille Pert	79
EDYTA KOCIUBIŃSKA	
Dandysme au féminin au tournant du XIX ^e siècle ou l'histoire d'une rivalité	89
TOMASZ KACZMAREK	
La rivalité et la résignation dans <i>Poliche</i> d'Henry Bataille : du conflit interpersonnel au conflit intrapersonnel.....	99
CLAIRE LEFORESTIER	
L'Alliance d'Odeurs : du Contraste au Conflit	109
FRANO VRANČIĆ	
Les écrivains catholiques français et la guerre d'Espagne	119
PAWEŁ KAMIŃSKI	
La marge sociale contre l'univers moral. Aristocratisation du Mal dans l'œuvre romanesque de Jean Genet	129

ANNA LEDWINA

- Relations conflictuelles et rivalités familiales en tant que moteur d'action
des personnages dans *Un barrage contre le Pacifique* de Marguerite Duras 139

ALEKSANDRA KOMANDERA

- Rivalité et solidarité dans l'escalade en haute montagne :
récits de montagne sur l'expédition française à l'Annapurna de 1950 149

SEBASTIAN ZACHAROW

- L'individuation simondonienne dans *Hosanna* de Michel Tremblay :
la rivalité entre les langues, les sexes et les cultures au service de l'auto-crédation 159

ADAM SEJBUK

- La tentative de réconciliation d'Aristote et d'Augustin chez Paul Ricœur : les enjeux
narratifs de la *mimèsis* ricœurienne 169

KHADIJA BENTHAMI

- Entre hostilité et amitié :
une relation judéo-musulmane à l'épreuve dans *Avant la haine* de Thierry Cohen 179

II. ÉTUDES LINGUISTIQUES

MAGDALENA MITURA

- Entre rivalité et accomplissement :
Un cœur simple de Gustave Flaubert retraduit en polonais 191

MAGDALENA GRYCAN

- Traduire mieux que son prédécesseur. Le concept de « rivalité » comme un facteur
inspirant le phénomène de la série de traductions,
sur l'exemple d'*Alice's Adventures in Wonderland* 203

FRANÇOISE COLLINET

- Des modes de résolution de la rivalité dans la fable « Le Loup et le Chien » :
une approche logico-grammaticale 213

JEAN-PIERRE GABILAN

- L'ordre des constituants : nom–adjectif ou adjectif–nom. Approche méta-opérationnelle 227

MARIE-DOMINIQUE JOFFRE

- La rivalité dans une langue. L'exemple de la concurrence entre l'ablatif latin
et le syntagme prépositionnel *de* + ablatif. 239

JAN LAZAR, RADKA MUDROCHOVÁ, DAMIAN FOLWARCZNY

- Les anglicismes et leurs équivalents français dans le domaine de l'éducation :
entre rivalité et enjeux dans l'évolution linguistique 251

KATARZYNA WOŁOWSKA	
La rivalité de l'information dans le discours de presse : analyse sémantique et pragmatique des titres des premiers articles sur la Covid-19 dans le quotidien <i>Le Monde</i>	267
PAULINA MAZURKIEWICZ	
Parler de la rivalité internationale implicitement : analyse de figures de style employées par Emmanuel Macron.	279
AGNIESZKA JANION	
La rivalité, un trait qui réunit. Analyse du lexique de la presse (e-)sportive	291
ANDRZEJ NAPIERAŁSKI, LENA CZERWIŃSKA	
La rivalité entre les lexies dans la langue des jeunes	303
AMINE BAOUCHE	
Des figures de style et de l'individualité à la collectivité poétique : perspectives sur l' <i>egotrip</i> et la rivalité dans le rap	313
MODOU FATAH THIAM	
La rivalité dans les textes oraux : une question transversale qui nourrit une vaste matière	323
ELŻBIETA PACHOCIŃSKA	
Les discours sur <i>la croissance</i> et <i>la décroissance</i> : deux visions rivales de l'avenir. Analyse sémantico-discursive des mots-clés	335
DANIEL VOJTEK	
Rivalité et coexistence synonymiques en terminologie de grammaire : le cas du slovaque et du français	345
JOANNA CHOLEWA, VITA VALIUKIENĖ	
Du verbe de perception au marqueur discursif : <i>tu vois / vous voyez / vois-tu / voyez-vous</i> et leurs équivalents polonais et lituaniens dans un corpus parallèle	357
FILIP RYCHLIK	
Les archaïsmes dans les lettres de Jean Casimir à Marie-Louise (1663–1665) comme exemple de la rivalité entre les formes linguistiques	371
JOLANTA DYONIZIAK, JOANNA KOSWENDA	
Sur la dimension argumentative des mots agonistiques dans de nouveaux discours féministes	387
ANNA KUCHARSKA	
Analyse des connecteurs utilisés par les apprenants de FLE pour exprimer des opinions contradictoires dans leurs dissertations	401
MIROSLAV STASILO	
Apprentissage du français dans des écoles francophones et non francophones en Lituanie	413

ADAM SŁUPEK

Bilinguisme officiel au Canada : promesse non tenue de la paix linguistique.

Le cas de la minorité franco-ontarienne. 425

JAKUB DURALAK

La formulation des requêtes par des apprenants polonophones de FLE

et par des francophones natifs. 437

MARTA ŚCIESIŃSKA

Les formes lexicales non standards

dans l'interlangue des étudiants polonais de l'espagnol L3. 453

URSZULA PAPROCKA-PIOTROWSKA

Erreur, faute, idiosyncrasie : statut des formes non standards en didactique des langues 465

Introduction

AUDELIN CHAPPUIS

Conseiller de coopération culturelle et directeur de l'Institut français de Pologne
(2022–2025)

Rivalité professionnelle, rivalité amoureuse, rivalité entre voisins ou entre frères et sœurs, *etc.* La notion de rivalité semble inhérente aux relations humaines, quelles qu'elle soient. Même les meilleurs amis peuvent devenir rivaux. Que nous disent la langue et la littérature au sujet de la rivalité ? La pensée de René Girard, anthropologue, historien et philosophe français, né en 1923 et décédé en 2015, est très éclairante, à ce sujet.

Rivalité et rivage ont la même racine, en français. Cette étymologie commune suggère un antagonisme entre deux sujets, chacun sur l'une des rives du cours d'eau. Les rivaux sont donc séparés. Les deux rivages suggèrent aussi un parallélisme, voire une ressemblance. L'on retrouve cet étrange attelage qui lie séparation et proximité dans les racines d'autres mots au sens voisin du mot rival : le concurrent, celui qui court concomitamment, ou le compétiteur, celui qui atteint concomitamment.

La rivalité suppose donc une certaine proximité. René Girard met en lumière cette rivalité entre proches dans son premier ouvrage, *Mensonges romantiques et vérités romanesques*. À partir des œuvres de Cervantes, Shakespeare, Stendhal, Dostoïevski ou encore Proust, il explique que l'être humain se construit en imitant ceux qui sont autour de lui. En particulier, le désir de chacun est avant tout mimétique : chacun désire ce que possèdent ou désirent ses proches.

L'être humain, en tant qu'être social, trouve en effet autour de lui ses propres aspirations. Ainsi, l'autre – qui est proche – devient un modèle. Le désir peut se transformer en une compétition pour acquérir ce que l'autre possède ou désire. C'est alors que la rivalité apparaît. Et plus le modèle est proche, plus la rivalité est accrue. Jalousie, envie, ressentiment, haine sont des sentiments issus de cette rivalité. Ces passions tristes expliquent bien des comportements qui peuvent paraître paradoxaux, à première vue. Proust, par exemple, dépeint une Madame Verdurin qui critique, dans son salon, l'aristocratie mais qui s'empresse d'épouser le prince de Guermantes, lorsqu'il devient veuf.

La violence et le sacré, deuxième ouvrage de René Girard, explore jusqu'où peut aller la rivalité, au sein d'une société. Il montre que la rivalité mène naturellement au déchainement de la violence. La jalousie et le désir de posséder ce qui appartient à autrui deviennent des forces destructrices qui peuvent conduire à des conflits ouverts. Les individus en concurrence deviennent ennemis. Le rival, qui était un modèle, devient un obstacle.

René Girard montre que les sociétés, face à l'escalade de la violence mimétique, ont souvent recours à un mécanisme de bouc émissaire. Ce processus consiste à concentrer la violence, lorsque la rivalité atteint un sommet, sur un individu ou sur un groupe désigné – à tort – comme responsable des maux de la société. En sacrifiant ce bouc émissaire, la communauté trouve un moyen de restaurer l'ordre et de canaliser la violence. En pointant un coupable, la communauté parvient à apaiser les tensions internes et à redéfinir son identité collective.

La religion joue un rôle central dans la gestion de la violence et de la rivalité. C'est le sacrifice originel du bouc-émissaire qui a permis la recréation du lien social, après la séparation engendrée par la rivalité portée à son paroxysme. La recréation du lien, c'est le sens étymologique du mot religion. Celle-ci définit des interdits pour prévenir l'apparition de la rivalité. Les rites et les sacrifices religieux font quant à eux mémoire du sacrifice du bouc-émissaire et permettent ainsi de canaliser la violence, lorsque les interdits ne parviennent plus à contenir la rivalité. La religion consiste donc à gérer la violence. René Girard conclut son deuxième ouvrage en affirmant que violence et sacré sont quasi-synonymes.

La troisième étape de la pensée de René Girard, après la rivalité que génère le désir mimétique et après la résolution de la crise entre rivaux par le sacrifice, origine de tous les mythes et de toutes les religions, est la dénonciation du système sacrificiel par le christianisme. Les évangiles, dans un style épuré, rapportent factuellement le récit de la passion du Christ. Ce récit montre – contrairement à tous les mythes – que la victime est innocente.

Cette troisième et dernière étape de la pensée de René Girard mène à une interrogation. Il décrit comment le christianisme a, certes, dénoncé la résolution traditionnelle des rivalités par le sacrifice mais n'a cependant pas mis fin aux rivalités. Peut-être le christianisme les a même exacerbées, du fait de sa neutralisation des rites sacrificiels. Comment contenir la rivalité, comment contrer cette pente naturelle de la rivalité vers la violence, dès lors que les mythes et religions archaïques ne sont plus d'aucun secours ?

Notons que la rivalité peut avoir des vertus. La rivalité, lorsqu'elle est comprise et canalisée, peut devenir un moteur de création et d'innovation, plutôt qu'un vecteur de destruction. La *disputatio* est l'une des méthodes essentielles de l'enseignement et de la recherche. Dans le domaine économique, la concurrence est un moyen efficace de contenir les prix et d'encourager l'investissement. Un concours professionnel encourage les candidats à se préparer et à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Cette saine rivalité nécessite des règles pour qu'elle ne dégénère pas en violence. De la loi aux simples usages de politesse, toutes ces règles sont autant de moyens d'arranger les relations humaines, de contenir les rivalités existantes et de prévenir l'apparition de nouvelles rivalités. Ces règles qui encadrent notre vie en société ne sont pas uniformes. Chaque société a les siennes et elles évoluent au cours du temps tout comme les sujets de disputes et de rivalité ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre. Nos règles de vie en société ne révèlent-elles pas nos rivalités, enfouies ou patentées ?

En somme, la rivalité, telle que l'analyse René Girard, est un phénomène profondément ancré dans la nature humaine. En explorant les dimensions mimétiques du désir et les mécanismes sociaux qui en découlent, René Girard offre des outils pour comprendre les conflits. En cette époque marquée par des tensions croissantes, revisiter la pensée girardienne est utile. Elle nous rappelle l'importance de la responsabilité de chacun : identifier ses désirs mimétiques, ne pas se laisser submerger de passions tristes afin que la rivalité reste un mécanisme sain, enfin comprendre les règles de vie en société et les faire évoluer au rythme de ce qui menace la cohésion.

Wstęp

AUDELIN CHAPPUIS

Radca ds. współpracy kulturalnej Ambasady Francji w Polsce
i Dyrektor Instytutu Francuskiego w Polsce (2022–2025)

Rywalizacja zawodowa, w miłości, między sąsiadami czy rodzeństwem wydaje się wpisana w każdą relację międzyludzką. Nawet najlepsi przyjaciele mogą stać się rywalami. Co na ten temat mówią język i literatura? Myśl René Girarda, francuskiego antropologa, historyka i filozofa (1923–2015), rzuca na tę kwestię niezwykle ciekawe światło.

Francuskie słowa *rivalité* (rywalizacja) i *rivage* (brzeg) mają wspólną etymologię. Zakłada ona przeciwieństwo dwóch obiektów, z których każdy znajduje się na jednym z brzegów tej samej rzeki. Rywale są więc od siebie oddzieleni, lecz równoległe brzegi sugerują paralelizm, a nawet podobieństwo. To intrygujące zestawienie – dystans i bliskość – odnajdujemy w rdzeniach innych słów pokrewnych: *le concurrent* (konkurent), „ten, który biegnie równocześnie” (*courir* – biec), oraz *le compétiteur* (współzawodnik), „ten, który sięga po coś równocześnie” (*compétition* – zawody).

Rywalizacja zakłada zatem pewną więź. I właśnie rywalizację pomiędzy osobami bliskimi ukazuje Girard w swojej pierwszej pracy *Prawda powieściowa i kłamstwo romantyczne* (*Mensonges romantiques et vérités romanesques*). Na podstawie dzieł Cervantesa, Szekspira, Stendhala, Dostojewskiego i Prousta wyjaśnia, że człowiek kształtuje siebie poprzez naśladowanie otoczenia. Pragnienia ludzkie są przede wszystkim mimetyczne – każdy pragnie tego, co posiadają lub czego pragną inni.

Człowiek, jako istota społeczna, odnajduje wokół siebie własne pragnienia. Ten drugi – bliski – staje się wzorem. Pożądanie może przekształcić się w rywalizację o to, co posiada lub czego pragnie. Wtedy rodzi się współzawodnictwo, które łatwo staje się niezdrowe. Im bliżej wzoru, tym ostrzejsza rywalizacja. Zazdrość, zawiść, uraza, nienawiść – to uczucia, które z niej wyrastają. Te smutne namiętności tłumaczą wiele zachowań pozornie paradoksalnych. Proust, na przykład, przedstawia Madame Verdurin, krytykującą w swoim salonie arystokrację, lecz spieszenie poślubiającą księcia de Guermantes, gdy ten zostaje wdowcem.

Drugie dzieło Girarda – *Sacrum i przemoc* (*La violence et le sacré*) – bada, jak głęboko może sięgnąć rywalizacja w łonie społeczeństwa. Autor ukazuje, że antagonizm naturalnie prowadzi do wybuchu przemocy. Zazdrość i pragnienie posiadania tego, co należy do drugiego, stają się siłami destrukcyjnymi, zdolnymi doprowadzić do otwartych konfliktów. Jednostki, które dotąd współzawodniczyły, stają się wrogami. Rywal, będący wcześniej wzorem, przeobraża się w przeszkodę.

Girard pokazuje, że społeczeństwa, stając wobec eskalacji przemocy mimetycznej, często sięgają po mechanizm kozła ofiarnego. Proces ten polega na skupieniu nagromadzonej agresji – gdy rywalizacja osiąga swój szczyt – na jednostce lub grupie niesłusznie uznanej za źródło wszelkich nieszczęść. Ofiara, wybrana arbitralnie, staje się obiektem zbiorowego gniewu. Jej poświęcenie daje wspólnocie złudzenie oczyszczenia: pozwala przywrócić porządek i ujarzmić chaos. Wskazując winnego, społeczność łagodzi napięcia i na nowo definiuje swoją tożsamość.

Religia odgrywa kluczową rolę w moderowaniu rywalizacji i przemocy. To pierwotne poświęcenie kozła ofiarnego umożliwiło odtworzenie więzi społecznej po rozdarciu, jakie spowodowała skrajna rywalizacja. Odbudowa więzi – oto etymologiczny sens słowa „religia”. To ona ustanawia zakazy, by zapobiec pojawieniu się nowych antagonizmów. Rytuały i ofiary religijne przywołują pamięć pierwotnego aktu, pozwalając tym samym kanalizować przemoc, gdy zakazy nie zdołają już powstrzymać rywalizacji. Religia jest więc sztuką ujarzmiania przemocy. Girard kończy swoje drugie dzieło stwierdzeniem, że przemoc i sacrum są niemal synonimami.

Trzecim etapem jego myśli – po rywalizacji rodzącej się z pragnienia mimetycznego i po rozwiązaniu kryzysu poprzez ofiarę, źródło wszelkich mitów i religii – jest demaskacja systemu ofiarniczego dokonana przez chrześcijaństwo. Ewangelie, w stylu prostym i przejrzystym, przedstawiają opowieść o męce Chrystusa. Ten przekaz ukazuje – w przeciwieństwie do wszystkich mitów – że ofiara jest niewinna.

Ten ostatni etap refleksji Girarda prowadzi do niepokojącego pytania. Chrześcijaństwo wprawdzie zdemaskowało tradycyjny sposób rozwiązywania rywalizacji poprzez ofiarę, lecz nie zakończyło samej rywalizacji. Być może nawet ją spotęgowało, neutralizując rytuały ofiarnicze, które dawniej pełniły funkcję hamulca. Jak zatem powstrzymać rywalizację? Jak przeciwdziałać jej naturalnej tendencji do przemocy, skoro archaiczne mity i religie nie są już w stanie nieść pomocy?

Zauważmy przy tym, że rywalizacja może mieć swoje zalety. Dobrze rozumiana i odpowiednio ukierunkowana, może stać się siłą napędową twórczości i innowacji, nie zaś wektorem destrukcji. *Disputatio* – dyskusja – była jedną z fundamentalnych metod nauczania i prowadzenia badań. W sferze ekonomicznej konkurencja jest skutecznym narzędziem utrzymywania cen w ryzach i pobudzania inwestycji. Profesjonalny konkurs mobilizuje kandydatów do przygotowania się i wydobywania z siebie tego, co najlepsze.

Zdrowa rywalizacja wymaga jednak reguł, aby nie przerodziła się w przemoc. Od litery prawa po zwykłe zasady grzeczności – wszystkie te normy porządkują relacje międzyludzkie, powściągają istniejące antagonizmy i zapobiegają powstawaniu nowych. Reguły, które wyznaczają ramy naszego życia społecznego, nie są jednolite. Każda wspólnota ma własne, a one zmieniają się wraz z czasem, podobnie jak tematy sporów i rywalizacji różnią się w zależności od kraju i epoki. Czy nasze normy społeczne nie odslaniają – jawnie lub skrycie – naszych rywalizacji?

Podsumowując, rywalizacja – w ujęciu René Girarda – jest zjawiskiem głęboko zakorzenionym w naturze ludzkiej. Analizując mimetyczny wymiar pragnienia i mechanizmy społeczne, które z niego wynikają, Girard daje nam narzędzia do zrozumienia konfliktów. W epoce naznaczonej narastającymi napięciami warto powrócić do jego myśli. Przypomina ona o odpowiedzialności każdego z nas: rozpoznać własne pragnienia mimetyczne, nie ulec smutnym namiętnościom, aby rywalizacja pozostała mechanizmem twórczym, a nie destrukcyjnym; wreszcie – zrozumieć reguły życia społecznego i dostosowywać je do zagrożeń, które mogą rozbić wspólnotę.

Introduction

AUDELIN CHAPPUIS

Cultural Cooperation Advisor and Director of the French Institute in Poland (2022–2025)

Professional rivalry, romantic rivalry, rivalry between neighbors or siblings, *etc.* The notion of rivalry seems inherent in human relationships, whatever they may be. Even the best of friends can become rivals. What do language and literature tell us about rivalry? The thinking of René Girard, a French anthropologist, historian, and philosopher, born in 1923 and deceased in 2015, is very enlightening on this subject.

Rivalry and shore have the same root in French. This shared etymology suggests an antagonism between two subjects, each on one of the banks of the waterway. The rivals are therefore separated. The two shores also suggest a parallel, even a resemblance. This strange association linking separation and proximity can be found in the roots of other words with a similar meaning to the word rival: “competitor,” one who runs concurrently, or “competitor,” one who achieves concurrently.

Rivalry therefore presupposes a certain proximity. René Girard highlights this rivalry between close friends in his first work, *Romantic Lies and Romantic Truths* „*Romantic lie & romanesque truth*”. Drawing on the works of Cervantes, Shakespeare, Stendhal, Dostoevsky, and Proust, he explains that human beings are constructed by imitating those around them. In particular, each person’s desire is above all mimetic: each person desires what their loved ones possess or desire.

Human beings, as social beings, find their own aspirations around them. Thus, the other – who is close – becomes a model. Desire can transform into a competition to acquire what the other possesses or desires. This is when rivalry emerges. And the closer the model, the greater the rivalry. Jealousy, envy, resentment, and hatred are feelings that stem from this rivalry. These sad passions explain many behaviors that may seem paradoxical at first glance. Proust, for example, depicts Madame Verdurin, who criticizes the aristocracy in her salon but rushes to marry the Prince de Guermantes when he becomes a widower.

Violence and the Sacred, René Girard’s second work, explores the extent to which rivalry can go within a society. He shows that rivalry naturally leads to the unleashing of violence. Jealousy and the desire to possess what belongs to others become destructive forces that can lead to open conflict. Competing individuals become enemies. The rival, who was a model, becomes an obstacle.

René Girard shows that societies, faced with the escalation of mimetic violence, often resort to a scapegoat mechanism. This process consists of concentrating violence, when rivalry reaches its peak, on an individual or group designated – wrongly – as responsible for the ills of society. By sacrificing this

scapegoat, the community finds a way to restore order and channel the violence. By pointing the finger at a culprit, the community manages to ease internal tensions and redefine its collective identity.

Religion plays a central role in managing violence and rivalry. It was the original sacrifice of the scapegoat that allowed the recreation of social bonds after the separation caused by rivalry brought to its peak. The recreation of bonds is the etymological meaning of the word religion. Religion defines prohibitions to prevent the emergence of rivalry. Religious rites and sacrifices commemorate the sacrifice of the scapegoat and thus help channel violence when prohibitions no longer contain the rivalry. Religion therefore consists of managing violence. René Girard concludes his second work by asserting that violence and the sacred are almost synonymous.

The third stage of René Girard's thought, after the rivalry generated by mimetic desire and after the resolution of the crisis between rivals through sacrifice, the origin of all myths and all religions, is Christianity's denunciation of the sacrificial system. The Gospels, in a refined style, factually recount the story of Christ's Passion. This story shows – contrary to all myths – that the victim is innocent.

This third and final stage of René Girard's thought leads to a question. He describes how Christianity certainly denounced the traditional resolution of rivalries through sacrifice but did not, however, put an end to them. Perhaps Christianity even exacerbated them, due to its neutralization of sacrificial rites. How can we contain rivalry, how can we counter this natural slope of rivalry towards violence, when archaic myths and religions are no longer of any help?

It should be noted that rivalry can have virtues. Rivalry, when understood and channeled, can become a driving force for creation and innovation, rather than a vector of destruction. Disputatio is one of the essential methods of teaching and research. In the economic field, competition is an effective way to contain prices and encourage investment. A professional competitive exam encourages candidates to prepare and give their best.

This healthy rivalry requires rules to prevent it from degenerating into violence. From the law to simple polite practices, all these rules are ways of organizing human relations, containing existing rivalries, and preventing the emergence of new ones. These rules that govern our life in society are not uniform. Each society has its own, and they evolve over time, just as the subjects of disputes and rivalry vary from one country to another, from one era to another. Don't our rules of social life reveal our rivalries, whether hidden or overt?

In short, rivalry, as analyzed by René Girard, is a phenomenon deeply rooted in human nature. By exploring the mimetic dimensions of desire and the social mechanisms that result from them, René Girard offers tools for understanding conflicts. In this era marked by growing tensions, revisiting Girardian thought is useful. It reminds us of the importance of each individual's responsibility: identifying their mimetic desires, not allowing themselves to be overwhelmed by sad passions so that rivalry remains a healthy mechanism, and finally understanding the rules of social life and ensuring they evolve in step with what threatens cohesion.

I. Études littéraires

LAURE LÉVÊQUE

Université de Toulon, Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

laure.leveque@univ-tln.fr

ORCID : 0000-0002-8019-6183

**Du *Manuel républicain de l'homme et du citoyen* (1848)
à *L'Uchronie* (1857, 1876) : de la concurrence générique
dans l'œuvre de Charles Renouvier
comme poursuite d'une permanence idéologique**

**From *Republican Textbook of Man and Citizen* (1848)
to *Uchronia* (1857, 1876): Generic Competition in the Work of Charles
Renouvier as a Pursuit of Ideological Permanence**

Abstract

The article focuses on a singularity in the work of Charles Renouvier, a philosopher to whom we owe an unusual foray into the realm of fiction, and a resolutely fanciful fiction, with his *Uchronia*, which establishes him as the father of a genre that is very prolific today. Far from seeing an irreducible duality between two postulations, factual and counterfactual, we intend to show in what way *Uchronia* responds, no less than philosophical texts do, to speculative intentions, coming at just the right moment, as Renouvier's philosophical thought is confronted with blockages in the order of reality, to offer an alternative way that makes it possible to think of a way out, inaugurating a narrative tool whose vocation is still the same today.

Keywords: Charles Renouvier, republicanism, uchronia, utopia, philosophy of freedom

Mots-clés : Charles Renouvier, républicanisme, uchronie, utopie, philosophie de la liberté

Le nom de Charles Renouvier (1815–1903) revient aujourd'hui dans deux contextes bien distincts. Pour les uns, il est indissociablement associé au néo-criticisme post-kantien qu'il a largement contribué à acclimater et formaliser en France – et, de fait, la philosophie est bien son domaine de compétence

et d'intervention principal –, pour d'autres, il est le père d'un genre narratif aujourd'hui des plus en vogue : l'uchronie¹.

Pour les premiers, Marie-Claude Blais en tête, qui en est aujourd'hui la grande spécialiste, il est tout entier lié « à l'élaboration d'une philosophie de la République » (Blais 2003 : 7) ; pour les seconds, avec son *Uchronie (l'utopie dans l'histoire), esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être*, dont une première version paraît en 1857² avant de ressortir sous une forme étendue en 1876³, il a ouvert les vannes à des figurations imaginaires du politique bien loin d'aller toutes dans ce sens.

Mon propos voudrait aujourd'hui tenter de réduire la schizophrénie qui semble présider à cette inscription dans deux registres d'écriture foncièrement antinomiques – celui, rationnel, de la philosophie ; celui, fantaisiste et débridé, de la fiction, et d'une fiction au contenu ouvertement apocryphe – et tâcher de montrer qu'au-delà d'une rivalité générique qui peut paraître irréductible, ces deux images que l'on peut se former de Renouvier et de son œuvre relèvent peut-être d'une logique moins exclusive qu'on ne pourrait de prime abord le croire⁴, l'« utopie des temps passés » (Renouvier 1976 : 2) – pour faire nôtre la manière dont Renouvier lui-même caractérise son *Uchronie* – répondant à l'utopie des temps futurs qu'imagine Renouvier en 1848 où il donne son *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*.

Alors âgé de 33 ans, Renouvier s'y montre encore imprégné des idées du milieu politiquement libéral auquel il appartient – un grand-père Conventionnel jacobin, un père député de l'opposition dans la Chambre de 1827, un frère aîné fraîchement élu député républicain de l'Hérault à l'Assemblée de 1848⁵ – et d'années d'apprentissage marquées par l'« appel de l'utopie » (Blais 2000 : 11) au point qu'il confiera plus tard à son disciple Louis Prat (1861–1942) avoir employé les cours de philosophie à lire *Le Globe*

- 1 S'il est bien l'inventeur du terme *uchronie*, pensé comme le pendant dans le temps de ce que celui d'*utopie* recouvre dans l'espace, la mise en œuvre de l'idée n'a pas été totalement sans précédent et Renouvier aura notamment été devancé dans cette voie par Louis Geoffroy qui, dès 1836, publie anonymement un *Napoléon et la conquête du monde* (Paris, H. L. Delloye), réédité quatre ans plus tard sous son nom et sous le titre *Napoléon apocryphe. 1812–1832. Histoire de la conquête du monde et de la monarchie universelle* (Paris, Paulin, 1841) où il imagine un premier Empire victorieux de toutes les puissances rivales. Pour ne rien dire de textes anciens, grecs comme romains, qui laissent entrevoir de possibles bifurcations de l'histoire savamment abordées dans Alexandre Grandazzi et Anne Queyrel Bottineau (dir.), *Antiques uchronies. Quand grecs et Romains imaginent des histoires alternatives*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2018. Il s'agit toutefois de passages fugaces si bien qu'on ne peut parler à leur propos de genre uchronique mais, pour reprendre la distinction que Raymond Trousson établit pour l'utopie, plutôt, de modalité uchronique. Éric Vial répertorie lui aussi certains précédents dans « L'Uchronie et les uchronies. Un livre éponyme oublié, dans un sous-genre pris entre littérature légitime et roman dit populaire », *Corpus*, n° 45 : *Renouvier : philosophie politique* (2003 : 162–163).
- 2 Dans la *Revue philosophique et religieuse*, de tendance saint-simonienne, que Renouvier co-dirige alors avec Charles Fauvety, anonymement, en trois livraisons et sous ce titre « Uchronie, tableau historique et apocryphe des révolutions de l'empire romain et de la formation d'une fédération européenne ».
- 3 Le texte reparait sous un nouveau titre, signé et complété de 3 tableaux, 2 appendices et d'une postface.
- 4 Peut-être parce que, si l'*Uchronie* est souvent mentionnée pour avoir consacré l'invention du terme, elle est rarement lue et n'a jusqu'à lors jamais eu les honneurs d'une monographie ni même d'une étude un peu poussée, à l'exception toutefois les riches pages que lui a consacrées Marcel Méry, *La Critique du christianisme chez Renouvier*, I : 1815–1889, Gap, Ophrys, 1963 [1962], notamment 238–252 et 427–453. Cet article s'attachera donc à penser à nouveaux frais un texte largement oblitéré par la critique.
- 5 Sur la surface sociale de la famille Renouvier et sur sa trajectoire, Cf. Robert Andréani, « Les Renouvier dans la société montpelliéraine (1790–1863) », *Études héraultaises*, n° 30–31–32 (2001 : 331–336).

plutôt qu'à écouter la parole magistrale, jugée trop tiède : « Pendant les récréations », lui avoue-t-il, « nous étions quelques-uns dont la seule préoccupation était de reconstruire la société » (Prat 1937 : 16). Dès 1831, tout jeune homme, Renouvier fréquente les cercles de la pensée saint-simonienne et utopiste, soulevé « par la foi dans le progrès social et dans les valeurs chrétiennes de fraternité et de justice » (Blais 2000 : 16). Et même la rencontre intellectuelle avec son compatriote montpelliérain Auguste Comte, alors en pleine ascension, qui, en 1835, détache le jeune polytechnicien de cette première influence décisive, n'entamera pas sa foi toute messianique en la justice ni son inaltérable « aspiration à la solidarité entre les hommes » (Blais 2000 : 18) qui demeureront pour Renouvier la boussole de sa pensée. Renouvier dont le républicanisme s'affine et s'affirme dans ces années 1830–1840 qui le voient fréquenter la bohème parisienne et se lier avec des penseurs comme Pierre Leroux (1797–1871), lui aussi déçu du saint-simonisme et qui met désormais ses espoirs de refondation sociale dans le régime de l'association, selon une formule qui s'efforce de repenser les rapports de l'individu et de la collectivité hors de toute mutuelle sujétion, dans le respect de la liberté de chacun et pour le plus grand bénéfice de tous. Pierre Leroux avec lequel il collabore à l'entreprise de *L'Encyclopédie nouvelle*⁶ et avec lequel il se retrouve dans leur commune ambition de rejeter tant « l'individualisme » absolu que le « socialisme absolu »⁷ mais de concilier la liberté individuelle et l'affirmation d'une souveraineté collective⁸, dans leur projet partagé d'un « mariage de la liberté et de la solidarité » (Bacot 2003 : 36) qui remette sous tension la dialectique du moi et du nous. De fait, c'est dès lors que Renouvier souscrit à ce que Pierre Leroux écrivait en 1832 : « La société entre dans une ère nouvelle, où la tendance générale des lois, au lieu d'avoir pour but l'individualisme, aura pour but l'association. Voilà le Rubicon qu'il faut ou non passer, et au-delà duquel tout change d'aspect » (Leroux 1832 : 319).

Auteur, en 1842, d'un *Manuel de philosophie moderne* suivi, en 1844, d'un *Manuel de philosophie ancienne*, Renouvier aborde ces années 1840 marquées par la prolifération de propositions de rénovation sociale autour de la pensée de Leroux, de Cabet, de Proudhon, de Louis Blanc... fort d'une nouvelle légitimité intellectuelle. Ces deux manuels seront suivis d'un troisième, confié à Renouvier sur les instances du cofondateur, avec Pierre Leroux, de *L'Encyclopédie nouvelle*, Jean Reynaud (1806–1863), devenu, en février 1848, sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique dans le ministère d'Hippolyte Carnot (1801–1888). C'est lui qui, le 29 février, appelle son ancien collaborateur à intégrer la Haute Commission des Études Scientifiques et Littéraires, qu'il préside, lui commandant un vade-mecum propre à former à l'idéologie républicaine un corps électoral appelé aux urnes le 23 avril pour élire l'Assemblée Constituante. Renouvier se met à l'ouvrage sans perdre de temps. C'est qu'il y a urgence à (in)former les électeurs si le nouveau pouvoir veut éviter une confiscation de la consultation au profit des notables conservateurs, que les républicains dits avancés craignent d'autant plus qu'avec l'institution du suffrage

6 Fondée par Pierre Leroux et Jean Reynaud comme *Dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au XIX^e siècle*, elle paraîtra en livraisons puis en volumes chez Furne de 1834 à 1847. Cette encyclopédie, qui se voulait le pendant dix-neuviémiste de celle de d'Alembert et de Diderot, demeurera inachevée.

7 En 1834, dans un article intitulé « De l'individualisme et du socialisme » paru dans la *Revue encyclopédique* (tome LX), Pierre Leroux écrivait : « Le socialisme absolu que plusieurs penseurs de nos jours essaient de remettre en honneur, et qu'ils opposent à la liberté absolue, n'est pas moins abominable ni moins absurde que l'individualisme ». Repris dans *L'Encyclopédie nouvelle*, tome quatrième, article « Culte », Paris, Imprimerie de Bourgogne et Martinet (1843 : 459).

8 « Proclamez le système qui satisfera le mieux l'individualité et la liberté de tous », réclame Pierre Leroux, « De l'individualisme et du socialisme », dans *Œuvres de Pierre Leroux (1825–1850)*, Tome I, Paris, Société typographique / Lesourd libraire (1850 : 373).

universel masculin, le corps électoral vient d'être élargi, établissant *de facto* une paysannerie peu éclairée et sous influence en arbitre du scrutin⁹.

En mars 1848, Renouvier livre son *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, qui se présente sous la forme didactique d'un dialogue entre un élève et son instituteur dans ce que Maurice Agulhon reconnaît comme « un contre-catéchisme » (Agulhon 1981 : 9), formule qu'adopte aussi l'historien Henri Martin (1810–1883) pour son propre *Manuel de l'instituteur pour les élections*¹⁰. « Ce monde [...] dans lequel vous vivez, il ne vous est peut-être pas impossible d'y changer quelque chose » (Renouvier 1848 : 4), plaide l'instituteur auprès de son élève à qui il enseigne qu'« une République est l'état qui concilie le mieux les intérêts et la dignité de chacun avec les intérêts et la dignité de tout le monde » (Renouvier 1848 : 19). Si la morale de ce manuel s'avère pour le moins conservatrice, le volet social, se révèle plus hardi, qui stigmatise les effets d'un libéralisme sans garde-fou et « le monopole triomphant » qui a donné « à la France une aristocratie nouvelle plus dangereuse que la première » (Renouvier 1848 : 23) et entend peser sur l'« organisation du travail » (Renouvier 1848 : 24), formulation qui renvoie évidemment au programme de Louis Blanc, et ouvre la porte à « ajouter quelque chose aux droits de la femme dans la famille » (Renouvier 1848 : 34). Sans apporter de solutions toutes faites puisque Renouvier se garde d'anticiper sur ce que décidera le législateur, le *Manuel républicain* s'efforce de « donner un contenu à la République démocratique et sociale » (Blais 2000 : 10). Un contenu avancé, à en croire les questions que soulève l'élève, inquiet du pouvoir des capitalistes de « tenir [...] le sort des travailleurs à leur merci » (Renouvier 1848 : 21) : « Existe-t-il au moins des moyens d'empêcher les riches d'être oisifs et les pauvres d'être mangés par les riches ? » (Renouvier 1848 : 21). Oui, répond l'instituteur, ceux-ci résident dans la limitation du droit d'héritage ; dans un faible loyer de l'argent improductif ; dans l'instauration d'un système proudhonien de crédit à taux zéro ; dans le pouvoir de l'impôt, qui, progressif, aurait tôt fait de liquider la grande propriété au bénéfice de l'association de petits propriétaires ; dans le contrôle étatique du commerce et des échanges que prône aussi Fourier¹¹.

Ce programme qui, par bien des aspects, reprend celui des socialistes dit avancés, n'est pas sans causer un certain émoi, moins auprès des recteurs qui servent de courroie de transmission aux principes d'éducation républicaine¹² dans leur académie respective, quinze mille exemplaires du manuel étant au

9 Comme le rappelle Maurice Agulhon, « [c]haqueun a bien compris qu'entre les deux camps, libéral et socialiste, ou si l'on préfère, bourgeois et populaire [...] c'est la province qui arbitrera par son vote. Or il est facile de pressentir que ce vote ne sera pas révolutionnaire et que l'arbitrage sera rendu, contre le socialisme, par une majorité rurale inculte, ou guidée par des notables. Le mot d'ordre de la Révolution devient donc : retarder les élections pour laisser au peuple des campagnes le temps de s'éveiller », *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, 8 : 1848 ou l'apprentissage de la république. 1848–1852, Paris, Seuil (1973 : 51).

10 Éphémère ministre de l'Instruction publique (24 février–5 juillet 1848), Hippolyte Carnot cible d'emblée la nécessité d'éclairer et de former les nouveaux citoyens et identifie le pivot de cette école de la République, l'instituteur.

11 Revenant dans un article de 1867 donné à l'*Année philosophique* sur les penseurs qui ont compté au XIX^e siècle, Renouvier évoque Saint-Simon, « formé à la philosophie de l'Histoire », Auguste Comte, Littré, Fourier, Proudhon, Buchez, Enfantin, Étienne Vacherot et Renan : « on mesure à quel point les socialistes de la deuxième période, à savoir les saint-simoniens, se partagent avec Auguste Comte le premier rôle sur la scène philosophique », Marcel Méry, *La Critique du christianisme chez Renouvier*, I : 1815–1889, *op. cit.* ; 50.

12 Le 12 avril 1848, Carnot mande ainsi au recteur de l'académie de Douai, Henri François Braive : « J'ai eu l'honneur de vous faire parvenir de nouveaux exemplaires du *Manuel républicain* par Charles Renouvier et du *Manuel de l'Instituteur pour les élections* par Henri Martin. Lors du premier envoi de ces ouvrages, je vous ai invité à les distribuer à ceux des instituteurs

total distribués, que dans les rangs des nouveaux élus du peuple, les urnes ayant accouché d'une Assemblée constituante majoritairement conservatrice où ceux qu'on appelle alors les « républicains du lendemain » ont clairement pris l'avantage sur les « républicains de la veille »¹³, « [l]a nouvelle chambre élue le 23 avril 1848 et qui siège à partir du mois de mai » actant « la fin de la République socialiste » (Coutant 2009 : 52).

Le 5 juillet 1848, après que la répression de juin a sabré l'espoir que puisse advenir une République sociale, le *Manuel de l'homme et du citoyen* fait controverse à l'Assemblée qui, dans sa majorité, le condamne. Renouvier se voit reprocher la tradition jacobine, partout diffuse dans son propos, tandis que Carnot est accusé d'endoctriner les enfants des écoles en leur prêchant le socialisme et, nonobstant le soutien de Jules Renouvier qui défend le caractère philosophique des écrits de son frère, Carnot doit remettre sa démission à Cavaignac.

Paradoxalement, si cette affaire signe brutalement la fin de « la carrière de pédagogue officiel de la République » (Blais 2000 : 20) de Renouvier, elle contribuera à l'impliquer dans la vie politique et l'orienter plus à gauche¹⁴. En 1848, la pensée politique de Renouvier, qui se laisse appréhender tant dans ses contributions à *La Feuille du peuple* que dans le projet d'*Organisation communale et centrale de la République*¹⁵, ouvrage collectif auquel concourent avec lui des penseurs socialisants, le voit se situer sur une ligne légaliste où, sans remettre en cause le rôle ni la forme de l'État, réfléchissant à un gouvernement direct¹⁶, il condamne la violence exercée contre le Souverain (le peuple) par ses mandants. Renouvier et ses acolytes pensent alors que la France vit une transition politique en attendant que les élections de 1852 n'amènent le triomphe de la démocratie et ils anticipent l'événement en préparant un projet de constitution. L'histoire, on le sait, ne leur donnera pas raison.

Avec le Deux Décembre vient au contraire le deuil des espérances que nourrissait le récent théoricien du mode de gouvernement direct confiant dans l'établissement définitif du régime républicain, pour qui l'Empire représente un traumatisme majeur, synonyme de nécessaire et douloureux *aggiornamento* spéculatif quand il s'avère, avec le plébiscite de décembre 1851, que le suffrage universel, acquis de 1848, ne conduit pas à l'émancipation mais à légitimer le césarisme. Un traumatisme tel qu'il

primaires de votre académie qui vous paraîtraient le plus en état d'en faire un utile usage [...]. Les manuels qui vous sont parvenus, ont pour but de faire comprendre à tous les hommes appelés à élire les représentants de la nation, la nécessité de leur concours ; ils tendent en outre et surtout à éclairer les citoyens sur l'étendue des droits que la République leur a restitués et sur les devoirs qu'elle leur impose ».

13 Sur 900 représentants, on compte quelque 500 républicains modérés, 250 conservateurs et 150 républicains avancés.

14 Il republie l'ouvrage en 1848 avec des commentaires engagés où il répond à ses détracteurs. Il contribue aussi à *La Feuille du peuple*. « Il y défend dans l'ensemble des idées de la Montagne parlementaire, dont la majorité restait légaliste », Raymond Huard, « une république cantonale ? Renouvier et la réforme de l'État et de la société en 1850-51 », *Corpus*, n° 45 (2003 : 99).

15 *Organisation communale et centrale de la République. Projet présenté à la nation pour l'organisation De la Commune, De l'Enseignement, De la Force publique, De la Justice, Des Finances, De l'État*, par les citoyens M. Bellouard, Benoit (du Rhône) F. Charrassin, A. Chouippe, Erdan, C. Fauvety, Gilardeau, C. Renouvier, J. Sergent, etc. Paris, Librairie républicaine de la Liberté de Penser (1851).

16 Cf. Guy Thuillier, « Le "Gouvernement direct" de Charles Renouvier », *La Revue administrative*, N° 117, mai-juin (1967 : 262-268).

n'est pas interdit de penser qu'il peut avoir amené Renouvier à se pencher sur les possibles de l'histoire¹⁷, cherchant rétrospectivement à en identifier les tournants, les points de bascule de nature à faire « recule[r] de plusieurs siècles » (Renouvier 1848 : 22) le pays afin d'en préserver la postérité. Or, tel est le procédé sur lequel, en 1857, il fera reposer son *Uchronie*, le logicien des *Essais de critique générale* (1854–1864)¹⁸ faisant un pas de côté en optant pour le régime textuel de la mythographie, du *what if ?*, quand, sous couvert de fiction, il reprend le cours de la *civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être* si le christianisme n'avait imposé et diffusé ses valeurs, fermant les consciences à la raison, au libre-arbitre et à la tolérance. Or, « refaire l'histoire » permet de « comprendre ce que l'histoire a été, et pourquoi elle a été ainsi » (Castoriadis 2008 : 204). Par où l'uchronie s'apparente bien à une « science auxiliaire » de l'histoire (Vial 2013 : 113) tant il est vrai que « le genre constitue par nature une “revisitation” résolument rationaliste de notre monde, fondée sur les sciences historiques : la reconstruction d'un univers parallèle conçu comme bifurcation possible de la réalité s'adosse à une réflexion conscientisée sur le principe de causalité » (Bazin, Clermont 2014 : 201), poursuite par d'autres voies de la philosophie.

Dans un contexte de crise de l'historiographie¹⁹ dont sortent disqualifiés les récits en forme de téléologie – que l'eschatologie qui les guide relève du providentialisme ou des philosophies de l'histoire porteuses d'un messianisme du progrès que le coup de force des années 1848–1851 a discréditées²⁰ –, c'est d'une revitalisation critique que témoigne l'*Uchronie*. Étrange et inclassable, ce texte participe pleinement de la philosophie de la liberté²¹ qui caractérise la pensée de Renouvier, cette « fiction » (Renouvier 1876 : 3) revendiquée faisant office de « preuve expérimentale imaginaire » (Pons 1989 : 576) d'une philosophie de l'histoire dont les termes sont à réinventer. Et il s'agira donc de lire cette unique incursion du côté de la fiction moins comme une dispersion ou une contradiction interne que comme partie prenante d'une isotopie sémantique d'une rare cohérence, manière de rebondir, de prolonger et renouveler le *Manuel de l'homme et du citoyen* par d'autres voies que celles de la seule philosophie politique et des systèmes dont elle s'éprouve prisonnière.

17 Cf. l'ouvrage de référence de Quentin Deluermoz et Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles*, Paris, Seuil, 2016. L'auteur de l'*Uchronie* y est évoqué ; 26, 27, 66, 181, 353–354.

18 S'il se tient désormais loin de l'arène politique, Renouvier n'aura de cesse de s'employer à clarifier les fondements du régime républicain au travers d'une œuvre d'envergure dont témoignent ses quatre *Essais de critique générale*, prémisses d'une réflexion sur les fondements de l'organisation de la cité qui aboutit à la *Science de la morale* (1869). À quoi s'ajoute la tribune dont il dispose dans la revue la *Critique philosophique, politique, scientifique et littéraire* qu'il fonde en 1872 et qui paraîtra jusqu'en 1889.

19 Pour Paule Petitier, le geste d'écriture de Renouvier « prend sens dans un contexte historiographique bien identifié. Il découle de l'article d'Edgar Quinet « Philosophie de l'histoire de France » paru en 1855 dans *La Revue des deux mondes* » où « Quinet met en cause la manière d'écrire l'histoire qui a prévalu pendant la première moitié du XIX^e siècle (celle de Thiers, de Mignet, de Guizot) [...] et appelle [...] les historiens à dénoncer les événements qui constituent des scandales, des entraves au progrès et détournent l'histoire de son cours rationnel et moral », « Présentation », *Écrire l'histoire*, n° 11 (2013 : 110).

20 En particulier, Renouvier récuse l'optimisme des écoles hégélienne et positiviste en matière de philosophie de l'histoire.

21 Que réaffirme la postface, qui insiste sur le « rejet du fatalisme au nom de la liberté », Éric Vial, « L'*Uchronie* et les uchronies. Un livre éponyme oublié, dans un sous-genre pris entre littérature légitime et roman dit populaire », *loc. cit.* ; 165. C'est cet aspect qu'ont souligné tous les critiques, et ce dès la réception de l'ouvrage, en 1876, où Gabriel Compayré note : « Si l'*Uchronie* n'est pas une preuve du libre arbitre humain, elle en est du moins une affirmation éclatante. C'est la protestation la plus vive que je connaisse contre le fatalisme historique sous ses diverses formes », « Analyses et comptes rendus. L'*Uchronie* de Renouvier », *Revue philosophique* (1876–2 : 302).

En imaginant un Marc Aurèle renouant avec les valeurs morales de la Rome républicaine et prêt à relever un esprit civique avili par des lustres de confiscation des affaires publiques par une oligarchie uniquement soucieuse de ses privilèges²² en imposant des mesures radicales au bénéfice de l'intérêt collectif, de la *res publica* – droit de cité généralisé, réforme agraire et distribution de terres, politique d'affranchissement des esclaves, service militaire généralisé, droits civils des femmes et déchéance de ces droits pour les chrétiens qui ne se reconnaissent pas dans la communauté civique... – et en promulguant une constitution qui renouvelle la République, Renouvier « s'attache à dénoncer "l'illusion du fait accompli", c'est-à-dire l'incapacité des historiens à imaginer autre chose que ce qui s'est réellement passé » (Blais 2000 : 45). Par là, il s'en prend à une vulgate d'inspiration hégélienne « qui considère que le vainqueur a toujours raison » (Blais 2000 : 47). Contre les courants déterministes, Renouvier travaille à « substituer au fatalisme historique une autre histoire, une histoire conçue comme le produit des actes individuels » (Blais 2000 : 87) où la liberté apparaîtrait comme un ressort de l'histoire au même titre que la force ou la coutume. Ce faisant, Renouvier bat en brèche l'idée qu'il existe une « loi de succession des phénomènes en vertu de laquelle, à un état antécédent donné des choses de toute nature dans le monde, un seul et unique conséquent peut ou a jamais pu répondre, dans toute la suite des temps » (Renouvier 1901 : 126).

Lui-même, une fois tombé le masque transparent de l'« éditeur » du manuscrit apocryphe d'un martyr de l'Inquisition au nom évocateur – le Père Antapire, de anti-apeïron, ennemi de l'infini, des systèmes totalisants d'explication – et son identité recouvrée, donne la clé de sa composition de *l'Uchronie* et, derrière, de sa conception de l'histoire proche de celle d'un Paul Veyne pour qui « l'histoire est pleine de possibilités avortées, d'événements qui n'ont pas eu lieu ; nul ne sera historien s'il ne sent pas, autour de l'histoire qui s'est réellement produite, une multitude indéfinie d'histoires compossibles, de "choses qui pouvaient être autrement" » (Veyne [1971] 1979 : 78–79). De ces compossibles témoigne l'arborescence que Renouvier insère dans la postface (Renouvier 1876 : 408) pour figurer à la manière d'un ouvroir d'histoire(s) potentielle(s) la forêt touffue d'embranchements qui eussent pu changer le cours de l'histoire. Secouant la rigidité d'un système qui cherche dans le passé des arguments propres à servir de prophéties auto-réalisatrices pour le présent et, pire, pour l'avenir, Renouvier s'emploie à rendre aux hommes l'initiative des bifurcations, évoluant ainsi vers un personnalisme dont sa pensée ultérieure portera nettement la marque²³. Par là, il se retrouve sur la même ligne qu'un autre grand penseur de l'idée républicaine, Auguste Blanqui, pour qui « [s]eul le chapitre des bifurcations reste ouvert à l'espérance » (Blanqui 1872 : 74), Blanqui qui invite à frayer d'autres voies vers demain, creusant « la perspective de variantes heureuses » (Blanqui 1872 : 75) pour renouer avec le *principe espérance*²⁴ et rouvrir l'avenir. Difficile, dès lors, de ne pas donner raison à Paule Petitier quand elle défend que « la pulsion uchronique est une révolte contre le principe de réalité tel que l'histoire l'incarne » (Petitier 2013 : 110).

22 Sous l'amour du lucre des grands propriétaire, l'appel aux Gracques et au retour à la petite propriété passe une « référence implicite à l'utopie sociale du républicanisme français », Éric Vial, « L'Uchronie et les uchronies. Un livre éponyme oublié, dans un sous-genre pris entre littérature légitime et roman dit populaire », *loc. cit.* ; 167.

23 Cf. Charles Renouvier, *Le personnalisme suivi d'une étude sur la perception externe et sur la force*, Paris, Alcan, 1903 et Fernand Turlot, *Le personnalisme critique de Charles Renouvier. Une philosophie française*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg (2003).

24 Pour reprendre l'expression forgée par Ernst Bloch dans son ouvrage classique, *Das Prinzip Hoffnung* (1954–1959).

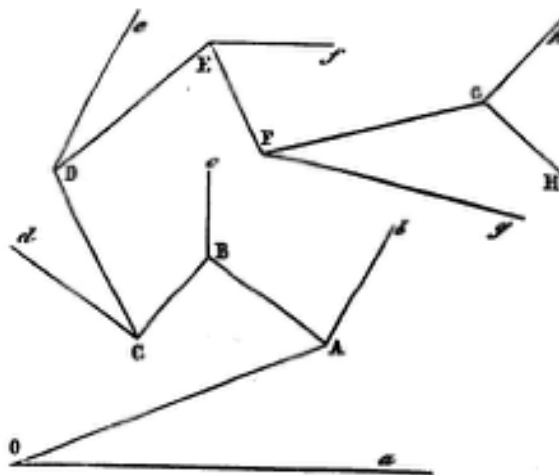


Figure 1. Le diagramme de Renouvier (1876 : 409, 411)

En l'occurrence, dans l'*Uchronie*, le point originel O, l'événement fondateur est la succession de Marc-Aurèle et la « déviation » (Renouvier 1876 : 409, 411), le point de divergence, l'année 165. Pour reprendre la formule provocatrice de Bernard Cazes, l'argument tient à ceci : « et si Marc-Aurèle avait lancé un *new deal* » (Cazes 1986 : 143).

En fait de New Deal, les propositions de réforme sociale portées par Marc Aurèle et ses soutiens visant à instaurer davantage d'égalité civique, de justice fiscale, à mieux répartir la propriété, à protéger les travailleurs, à ouvrir à tous des droits à l'éducation, déclarée pilier de la rénovation de la société appuyée sur l'instruction et la raison sont très proches de celles que formulait le *Manuel de l'homme et du citoyen*, les unes et les autres interrogeant les fondements d'une démocratie rationnelle.

Dans l'un comme dans l'autre textes, se joue une dialectique du moi et du nous, « mariage de la liberté et de la solidarité » (Bacot 2003 : 36) qui s'efforce de concilier la liberté individuelle et l'affirmation d'une souveraineté collective. Si l'*Uchronie*, ne serait-ce que par son statut de fiction, est traversée de tensions qui n'appartiennent pas au genre du *Manuel*, elle reste en prise avec les séductions exercées sur le jeune Renouvier par les penseurs de l'utopie. Renouvier y prolonge ses travaux des années 1840 qui s'intéressent à la liberté humaine dans l'histoire, prélude à son *Introduction à la philosophie analytique de l'histoire* (1864) « où il réfléchit à la liberté du sujet dans l'histoire et dans les structures étatiques, dans une perspective néo-kantienne de recherche d'une "morale à la fois rationnelle et à bases historiques" (Renouvier 1896 : 142) » (Synowiecki 2015 : 89) à laquelle la grande fresque de la renaissance occidentale opérée sous l'égide des gardiens de la *res publica* brossée dans l'*Uchronie* fournit un cas d'étude incomparable qui n'ignore ni les résistances ni les coups d'arrêt ni les régressions qui peuvent résulter de l'instauration d'un contrat social pourtant conçu au bénéfice du plus grand nombre.

Ainsi, « [1]e roman uchronique de Renouvier n'est pas une parenthèse dans son œuvre et ne prend tout son sens que si on le rapporte à l'ensemble d'une démarche proprement philosophique » (Pons 1989 : 574) où tous les chemins mènent moins à Rome qu'à Paris pour cet inlassable propagandiste

de l'idée républicaine dont la « réflexion politique [...] apporte d'inestimables clartés sur ce que supposa et voulut dire l'avènement de la République en France » (Blais 2000 : 9).

En effet, on reconnaît dans l'opposition déterminée à une gestion ploutocratique et oligarchique des affaires publiques que professe Renouvier un parallèle évident avec la ligne politique prônée par Avidius Cassius dans l'*Uchronie* : c'est que, si *New Deal* il y a chez les stratèges latins de papier, c'est en raison directe de la *New Frontier* que Renouvier appelle en vain de ses vœux pour la France depuis 1848, aussi le train de réformes auquel pousse l'entourage de Marc Aurèle reprend-il largement les propositions contenues dans le *Manuel de l'homme et du citoyen*. Tenant davantage de l'utopie des temps futurs que de l'uchronie, ce manuel au titre par trop révolutionnaire fait alors bien figure de pilier enté sur le moment présent de l'architecture uchronique que viendra revivifier le passé romain, fort de ses capacités à réconcilier l'ordre et la liberté.

Bibliographie

- Agulhon, Maurice (1973) *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, 8 : 1848 ou l'apprentissage de la république. 1848–1852. Paris : Seuil ; 5–8.
- Agulhon, Maurice (1981) « Préface » [Dans :] Charles Renouvier *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*. Paris : Garnier.
- Andréani, Robert (2001) « Les Renouvier dans la société montpelliéraine (1790–1863). » [Dans :] *Études héraultaises*. N° 30–31–32 ; 331–336.
- Bacot, Jean-François (2003) « Charles Renouvier ou la République des individus. » [Dans :] *Corpus*. N° 4 ; 9–42.
- Bazin, Laurent, Philippe Clermont (2014) « Des dieux qui joueraient aux dés : églises et métaphysiques dans l'uchronie contemporaine. » [Dans :] *Eidolon*. N° 111 ; 201–212.
- Blais, Marie-Claude (2000) *Au principe de la République. Le cas Renouvier*. Paris : Gallimard.
- Blais, Marie-Claude (2003) « Présentation. » [Dans :] *Corpus*. N° 45 ; 7–8.
- Blanqui, Auguste (1872) *L'Éternité par les astres. Hypothèse astronomique*. Paris : Librairie Germer Baillière.
- Castoriadis, Cornelius (2008) *La Cité et les lois. Ce qui fait la Grèce*, 2. *Séminaires 1983–1984. La Création humaine III*. Paris : Seuil.
- Cazes, Bernard (1986) *Histoire des futurs*. Paris : Seghers.
- Coutant, Arnaud (2009) *1848, quand la République combattait la Démocratie*. Paris : Mare & Martin.
- Deluermoz, Quentin, Pierre Singaravélou (2016) *Pour une histoire des possibles*. Paris : Seuil.
- Grandazzi, Alexandre, Anne Queyrel Bottineau (dir.) (2018) *Antiques uchronies. Quand grecs et Romains imaginent des histoires alternatives*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon.
- Geoffroy, Louis (1836) *Napoléon et la conquête du monde*. Paris : H. L. Delloye.
- Huard, Raymond (2003) « Une république cantonale ? Renouvier et la réforme de l'État et de la société en 1850–51. » [Dans :] *Corpus*. N° 45 ; 95–111.
- Leroux, Pierre (1832) « De la philosophie et du christianisme. » [Dans :] *Revue encyclopédique*. Tome LV, juillet–septembre 1832 ; 281–340.
- Méry, Marcel (1962) *La Critique du christianisme chez Renouvier, I : 1815–1889*. Paris : Ophrys-Gap.
- Petitier, Paule (2013) « Présentation. » [Dans :] *Écrire l'histoire*. N° 11 ; 109–112.
- Pons, Alain (1989) « Charles Renouvier et l'*Uchronie*. » [Dans :] *Commentaire*. N° 47 ; 573–582.
- Prat, Louis (1937) *Charles Renouvier philosophe*. Paris : Armand Colin.

- Renouvier, Charles (1848) *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*. Paris : Pagnerre.
- Renouvier, Charles (1876) *Uchronie (l'utopie dans l'histoire), esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être*. Paris : Bureau de la Critique philosophique.
- Renouvier, Charles (1896) *Introduction à la philosophie analytique de l'histoire*. Paris : E. Leroux.
- Renouvier, Charles (1901) *Les Dilemmes de la métaphysique pure*. Paris : Alcan.
- Renouvier, Charles (1903) *Le personnalisme suivi d'une étude sur la perception externe et sur la force*. Paris : Alcan.
- Synowiecki, Jan (2015) « Charles Renouvier, pionnier de l'uchronie. » [Dans :] Florian Besson, Jan Synowiecki (dir.) *Écrire l'histoire avec des « si »*. Paris : Éditions rue d'Ulm ; 87–98.
- Thuillier, Guy (1967) « Le “Gouvernement direct” de Charles Renouvier. » [Dans :] *La Revue administrative*. N° 117 ; 262–268.
- Turlot, Fernand (2003) *Le personnalisme critique de Charles Renouvier. Une philosophie française*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Veyne, Paul ([1971] 1979) *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Seuil.
- Vial, Éric (2003) « L'Uchronie et les uchronies. Un livre éponyme oublié, dans un sous-genre pris entre littérature légitime et roman dit populaire. » [Dans :] *Corpus*. N° 45 ; 159–175.
- Vial, Éric (2013) « Notes sur la *counterfactual history*. » [Dans :] *Écrire l'histoire*. N° 11 ; 113–121.

KATIA HAYEK

Université Masaryk, Brno, Faculté des sciences humaines

kat.hayek@yahoo.fr

ORCID : 0000-0002-9682-587X

La rivalité comme principe de création : le cas des romans vampiriques de Paul Féval

Rivalry as a Principle of Creation: The Case of Paul Féval's Vampire Novels

Abstract

A famous and prolific feuilletonist in his day, Paul Féval is best known for the historical fictions he published, in which he poked fun at the theme of rivalry. This writing process, which is part of the narrative constraints of the serial novel, essentially designed to build reader loyalty, also reflects a particularly fertile authorial dynamic. Indeed, Paul Féval's protean novelistic output bears witness to a wide range of competition, particularly for vampire novels. This is first and foremost a matter of generic confrontation. This staging of the writer's work goes beyond the traditional disputes surrounding the genre of the novel in the nineteenth century, and allows other forms of competition to be played out: the opposition between central and peripheral spaces, societies and cultures, or the confrontation with other writers in the genre through parody, culminating in a very internal rivalry stimulated by the author's second conversion.

Keywords: Paul Féval, vampire, competition, centre, periphery, writing process

Mots clefs : Paul Féval, vampire, rivalité, centre, périphérie, processus d'écriture

Écrivain polygraphe, auteur de pièces de théâtre, d'ouvrages historiques, de brochures et de chansons, Paul Féval est surtout connu dans l'espace européen comme romancier populaire et feuilletoniste. La production de plus de soixante-dix romans, et presque autant de nouvelles comme les adaptations audiovisuelles de quelques-unes de ses fictions au cours du XX^e siècle justifient sans doute cette réputation. Parallèlement, la redécouverte de sa production dans les années 1980 a favorisé la création, par La Société

des Gens de Lettres qu'il avait présidée en 1867, d'un prix littéraire à son nom. Ce Prix Paul Féval est créé en 1984 afin de distinguer, dorénavant tous les deux ans, une œuvre de fiction populaire en langue française¹. Depuis 2012, ce prix alterne avec celui du livre de jeunesse.

Depuis ses débuts, la prose romanesque de Paul Féval, prolifique et polymorphe, porte le signe de la rivalité. L'émulation littéraire lance sa carrière de feuilletoniste alors qu'il écrit *Le Loup blanc*, son premier feuilleton et roman breton. Commandé par le directeur du *Courrier français* et publié entre décembre 1843 et 1844 sous le pseudonyme de Sir Francis Trollop, le texte des *Mystères de Londres* assure la notoriété d'une plume appréciée à l'aune du succès des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue paru un an auparavant dans *Le Journal des débats* (Féval [1877] 1899 : 101–103). La concurrence des journaux et des espaces racontés expose le conflit idéologique : au socialisme de l'illustre prédécesseur répond un conservatisme assumé. Dès lors, l'enthousiasme du lectorat consacre le romancier populaire en dépit d'une appréciation critique pour laquelle il reste « un paysan breton [...] faisant des feuilletons comme on vend du bois, vaniteux et humble ; au fond, dévoré du désir d'avoir du style et fort humilié de n'être pas compté comme un homme littéraire » (Goncourt 1865). Cet antagonisme de la réception révèle une œuvre toujours aux prises.

Ainsi, si certaines des fictions févaliennes résistent à la postérité, d'autres demeurent sous silence. C'est le cas des romans vampiriques dont les attributs ornent pourtant la caricature de l'auteur réalisée par André Gill pour le journal *La Lune*². Un autographe suggestif de Paul Féval, qui en souligne les conjonctions de cause, l'accompagne : « J'autorise le journal *La Lune* à publier ma charge parceque ... mais chut ! J'aurais l'air de critiquer les parceque si ingénieux, allégués à cette même place par mes chers maîtres et confrères » (Féval 1866 : 1). La reconnaissance ironique des dissentiments complète le portrait au clair de lune, la plume sur les genoux, le poison et l'épée à la main.

La congruence du thème et des motifs invite à suivre la voie proposée par Daniel Compère pour qui « le vampire apparaît chez Féval étroitement lié à la création littéraire » (Compère 1992 : 66). L'examen du jeu narratif à partir de la thématique rivale et du dispositif d'écriture qui le sous-tend permettra de juger ce que doit la création févalienne à la rivalité, au moins pour les fictions occupées par la figure fantastique.

La rivalité : un jeu narratif dynamique

La prose narrative vampirique de Paul Féval constitue une trilogie réalisée sur une dizaine d'années. *Le Chevalier Ténèbre* paraît en 1860 dans la revue *Le Musée des familles*, texte dans lequel l'auteur s'amuse de la tradition des *ribber-* et *schauerroman*, mâtiné de terreur. *La Vampire*, fiction qui croise le fantastique et l'historique, est publié en 1865 dans le recueil *Les Dramas de la mort*. Enfin, le sous-titre de *La Ville-Vampire ou bien le malheur d'écrire des romans noirs*, en 1874, dit assez la satire du genre auquel il se réfère³. Le roman raconte les aventures fictives d'Ann Radcliffe, égypte et promotrice sur le continent du genre anglais. Les trois narrations jouent conventionnellement des procédés d'authentification propres à ce type de fictions. Les péripéties initiées par le motif du vampire sont contées par le biais du discours rapporté

1 Voir à ce propos le site de la SGDL : <https://www.sgdl.org/sgdl-accueil> (consulté le 21/12/2025).

2 *La Lune*, n°41, 16 décembre 1866, la caricature porte en légende l'autographe aux « parceque » soulignés, signé Paul Féval.

3 *La Ville-Vampire* paraît d'abord dans *Le Moniteur universel* du 12 septembre au 25 octobre 1874. Le texte est ensuite édité, en 1975, par Édouard Dentu. C'est cette version de 1875 qui sert de support à l'édition contemporaine utilisée.

d'expériences, et d'appréciations sur les faits narrés, particulières. Le pacte thématique n'est cependant pleinement respecté que dans le texte chronologiquement central, c'est-à-dire *La Vampire*. L'antagonisme du traitement fictionnel de la figure suggère initialement la rivalité comme principe de création tandis que les narrations s'astreignent davantage à l'horizon d'attente en adoptant comme moteur diégétique la lutte contre le vampire. Celle-ci s'opère, au niveau narratif, essentiellement pour la vie et le salut de l'âme des personnages mais pas uniquement. Elle permet également dans les trames romanesques la confrontation d'intérêts, sentiments et idéaux variés, topiques du genre gothique. Ces intrigues, au niveau des événements et des personnages, construisent des diégèses à rebondissements, nécessaires à la structure feuilletonesque, sinon contrainte, au moins caractéristique du romancier. Des conflits de pouvoir aux duels jaloux, les avatars de la rivalité organisent et facilitent la fragmentation narrative en même temps qu'ils satisfont au plaisir de l'action recherchée par l'amateur du genre.

À ce modèle convenu autant dans son contenu que dans sa facture, Paul Féval ajoute d'autres sortes de concurrences. Ainsi, il revendique dans l'« Avant-propos » qui ouvre *La Vampire*, avoir rédigé un « drame fantastique [...] dans sa bizarre et sombre réalité [...] un épisode historique » (Féval 1865 : 109–110). Dépassement traditionnel des disputes qui, au XIX^e siècle, entourent le genre du roman, cette mise en scène du travail de l'écrivain autorise la mise en abyme d'autres formes concurrentielles, qu'il s'agisse de l'opposition des espaces : « Londres seul est le cadre favorable pour ces horreurs sans rémission [...]. À Paris, l'horreur est une mode excentrique » (Féval 1865 : 127), des sociétés et cultures centraux et périphériques : « Quant à ce vieux pécheur de Jack, dans la stupidité de sa rancune nationale, il se croisait les bras en grommelant : Que l'Irlandais s'arrange ! Ça le regarde » (Féval [1874] 1994 : 231) ou de la confrontation des valeurs et idéologies : les chouans du roi aux chouans de Dieu, les aristocrates de sang aux aristocrates de robe (Féval 1865).

La figure du vampire, pivot diégétique de ces romans, subsume la mise en abyme de la rivalité. Il est non seulement le symbole de « la mort dans la vie [...] la vie dans la mort » mais cette devise prononcée par celle que l'on présume être la créature, est paradoxalement appliquée par elle au « genre humain » (Féval 1865 : 162). Par ailleurs, la mise en scène « près du berceau du “siècle des Lumières” [d]es plus noires superstitions du moyen âge » (Féval 1865 : 162) induit une rivalité des discours fictionnels : « Mgr Frayssinous eut d'abord à lutter contre l'inattention générale, car la fièvre de tous faisait une rude concurrence à sa parole ; mais au bout de quelques minutes, l'inattention était domptée » (Féval [1860] 1925 : 80). Le goût du frisson et de l'effroi vainc le sérieux de la raison à tous les coups y compris au sujet d'un récit vampirique. Monseigneur Frayssinous lutte contre la distraction de son auditoire empli de terreur délicate. Du personnage au romancier, la séquence narrative suggère un combat des lectures. À l'hédonisme initial de l'illusion romanesque doit succéder une interprétation distanciée de la parole comme de l'écriture.

La rivalité comme dispositif d'écriture

Depuis le XVIII^e siècle, le motif du vampire dans la littérature et les arts occidentaux est un instrument fictionnel à portée sociale et politique. *La Vampire* raconte de fait traditionnellement, cependant qu'à sa manière et à partir de la créature, la conspiration des poignards, tentative présumée d'assassinat de Napoléon Bonaparte, alors premier consul, en 1800. Le complot est dénoncé comme supercherie

policière par Auguste Thiers en 1847. Le nom de George Cadoudal appartient autant à l'événement fictif que factuel. De même, Giuseppe Ceracchi est un artiste sculpteur italien et partisan de la Révolution française. Arrivé à Paris en 1799 et déçu du coup d'état du 18 Brumaire, il participe au complot de la rue Saint-Nicaise. Arrêté, il est guillotiné en 1801. Paul Féval dissocie les deux aspects de la personnalité, l'artiste et le révolutionnaire, pour créer les jumeaux Ceracchi, liés à la figure monstrueuse :

Quand Dieu fait deux jumeaux, la mort de l'un emporte la vie de l'autre. Joseph et Andréa Ceracchi étaient jumeaux. L'un des deux a payé de son sang une audacieuse attaque, l'autre est un mort vivant qui ne respire plus que par la vengeance. (Féval 1865 : 159)

Le romancier joue du contraste de la fiction et de la réalité alors qu'il entremêle l'histoire à la narration, le réel au surnaturel. Parallèlement, la croyance portée par la superstition contamine la sphère factuelle au profit d'un message plus politique :

Depuis le parvis de Saint-Roch jusqu'à Aboukir, le général Bonaparte a franchi bien des degrés. Chaque marche de l'escalier qu'il a gravie est faite de chair humaine [...]
Toussaint-Louverture, le Christ de la race noire, avait une âme satellite, comme Mahomet menait Seïd. Vous avez vu Taïeh, le géant d'ébène qui dévorera le cœur de l'assassin de son maître. (Féval 1865 : 159-160)

La diffraction vampirique à l'intérieur du texte brouille les représentations de la créature et des héros de l'histoire. De l'une à l'autre, le sens positif et juste des actes perpétrés change de camp. En ce sens, la trilogie fait écho aux ambitions de Paul Féval pour qui :

Tous les romanciers qui méritent ce nom ont raconté un chapitre de l'histoire de l'Homme, la plus utile de toutes les histoires. Il en est qui sont philosophes, légistes, critiques, voyageurs, mais ils sont tous historiens, sous peine de ne pas être. (Féval *et al.* 1868 : 63)

La prétention à l'histoire et, de fait, les procédés qui en découlent, pourraient tenir essentiellement au genre du *Gothic* anglais, inspirateur des fictions févaliennes et initiateur du roman historique selon Michel Baridon (Baridon 1979). Mais, la superposition de la réalité et de la fiction contamine d'autres aspects textuels. Un intertexte littéraire se lit explicitement dans *La Vampire* et *La Ville-Vampire*. Paul Féval convoque dans le corps romanesque les grands noms du genre tels Ann Radcliffe qui est à l'origine des archétypes génériques du courant anglais et Walter Scott, initiateur reconnu du roman historique et également écrivain du genre à l'occasion. Dans *La Ville-Vampire* dont la protagoniste est justement la romancière anglaise, la narratrice réfère ainsi à une lettre de Walter Scott :

La gloire d'Anne Radcliffe remplit un instant le monde, et ses noires fictions obtinrent une vogue que nos plus grands succès contemporains sont loin d'égaler [...]

Walter Scott avait eu vaguement connaissance de cette histoire comme le prouve sa lettre du 3 mai 1821. (Féval [1874] 1994 : 193-194)

La lettre ne se trouve pas dans la correspondance de Walter Scott mais peu importe. Le jeu sur la vraisemblance porte sur un autre ouvrage de l'écrivain écossais. Pour établir la biographie romancée de la romancière, Paul Féval puise dans *La Bibliographie littéraire des romanciers célèbres*, publiée par Walter Scott entre 1821 et 1824 et traduite en français en 1846. L'écrivain français en mentionne d'ailleurs les références un peu plus loin (Féval [1874] 1994 : 194).

La superposition des textes floute les rapports du vrai et du faux. Le statut des romanciers devenus personnages, les révélations biographiques entre réalisme et invention sont ainsi éprouvés. La concurrence des histoires aboutit presque à un effet d'étrangéisation que soutient l'ironie, la parodie, le pastiche ou le métatexte, d'autant plus que Paul Féval éclairant les mécanismes narratifs et les tics stylistiques de ses célèbres prédécesseurs souligne l'artificialité romanesque :

Le charme d'une histoire comme la nôtre est principalement dans la vraisemblance. Et d'ailleurs, chemin faisant, nous ne rencontrerons que trop d'incidents hyperphysiques.

Elle [Ann Radcliffe] affectionnait ce mot qui veut dire, je crois, surnaturel. (Féval [1874] 1994 : 225)

Cette rupture de la tradition narrative est portée à son paroxysme dans *La Ville-Vampire*, roman caractérisé par la variété et la concurrence des styles. Cette fiction kaléidoscope inclut la forme du dialogue théâtral, alterne les tons sérieux et bas, recourt à l'ambiguïté des images pour aboutir à l'absurde des situations et à l'inconsistance des personnages, en désaccord de la vraisemblance. Mais, ce souci de la distanciation s'exprime également dans les romans précédents. Dans *Le Chevalier Ténèbre*, les frères protagonistes de l'histoire, Jean et Ange Ténèbre, maîtres du déguisement et de l'illusion, sont d'abord présentés comme français. Leur portrait mobile s'achève toutefois sous les traits de William Moore et de Booby Bobson, la diégèse abandonnant alors le lien fraternel qui unissait les créatures (Féval [1860] 1925 : 135). De même, le personnage éponyme de *La Vampire*, créature changeante, ne sera ni identifié, ni identifiable et le lecteur devra renoncer à son identification.

Le portrait des personnages est symbolique du dépassement volontaire d'une cohérence diégétique, propice à l'immersion romanesque. La construction de dénouements multiples en témoigne également. La fin de *La Ville-Vampire* hésite, ainsi, entre le procédé romantique du rêve dont on se réveille et la prémonition réaliste. *Le Chevalier Ténèbre*, dont on ne sait plus très bien s'il s'agit d'une histoire de vampire, de fantômes ou de brigands, à propos de l'un ou des Ténèbre, s'achève sur un dénouement ouvert. Une fois les créatures terrassées, une mystérieuse missive annonce un « à bientôt » insinuation de la poursuite, hors texte, des aventures et signée « Le Grand et le Petit », allusion à la différence de stature des dits frères (Féval [1860] 1925 : 190).

La Vampire se clôt sur le choix des excipits :

Notre histoire a eu déjà son dénouement réel. Ceci est peut-être le dénouement fantasque de notre histoire.

Bangkeli était un château chrétien, flanqué de huit tours turques, qui regardaient la Save du haut d'une montagne [...]

Le dernier comte fut un voyvode célèbre et puissant, au temps de Mathias Corvinus, le fils épique de Jean Hunyade. Il fut tué par sa femme Addhéma, qui le trahissait pour le révolté Szandor. Et pendant de longues années, Szandor et Addhéma, maîtres de l'immense domaine, effrayèrent le pays du bruit de leurs crimes.

Tous deux étaient vampires. (Féval 1865 : 242)

La première clôture, reprenant les tropes du surnaturel expliqué, conclut raisonnablement à l'absence de la possibilité vampirique. La seconde, au contraire, confirme l'existence du monstre par le truchement d'une légende exotique. S'il est possible de conclure à l'affirmation d'un goût auctorial, la notoriété de Paul Féval repose également sur la réécriture d'histoires fabuleuses de Bretagne,

le dédoublement des excipits trahit la volonté d'une écriture sans cesse aux prises propice à la concurrence des représentations.

Ainsi, bien avant les excipits, les paysages s'écrivent-ils eux-aussi doubles :

C'était un tableau flamand d'apparence bien paisible, quoiqu'on parlât de gens assassinés. Il y avait là une douzaine d'honnêtes figures, éclairées à la Rembrandt par les lanternes des courtiers d'hôtellerie [...]

– On entend rire le vent, depuis que l'Anglais a été égorgé...

– Au nom de Dieu, jeune étrangère, n'allez pas sur la chaussée de Gueldre cette nuit, il vous arriverait malheur !

– La grande marée d'hier a rompu les digues.

– La route est éboulée en plus de dix endroits.

– Il n'y passe plus ni voitures ni chevaux. (Féval [1874] 1994 : 222)

Le rappel de Rembrandt, maître du clair-obscur, souligne le jeu des oppositions. Le procédé de l'antithèse anime d'abord ce diptyque superficiellement pittoresque mais menaçant en profondeur. La forme hyperbolique qui suit, à propos des catastrophes et de l'attitude superstitieuse devant des phénomènes qui paraissent bien naturels à l'époque de la parution du roman, poursuit un effet identique. Elle impose un double registre qui oscille entre l'épouvante face à tant de calamités et le grotesque dû à l'accumulation des malheurs. Le topos générique, propre à l'effet sublime, perd alors sa puissance suggestive. Malgré la *furor* des hommes ou de la nature, le lecteur peut bien finir par rire à la manière du vent dans le texte : « Les spectres n'entrent plus dans Paris, on le sait bien. Les auditeurs peuvent s'amuser, mais non point avoir peur » (Féval [1860] 1925 : 30). Superstitions contre raison, terreur contre amusement, centre contre périphérie, à travers la rivalité, le texte témoigne des bouleversements de son époque et le manifeste stylistiquement.

La rivalité comme principe de création

La rivalité submerge la trilogie févalienne au profit du divertissement du lecteur, mais elle souscrit parallèlement à d'autres enjeux :

Mme la princesse préférerait de beaucoup cette histoire à d'autres qui auraient mis en scène des brigands français ou des fantômes indigènes. L'impression produite en nous tous par un récit vient surtout, il faut bien l'avouer, du retour involontaire que chacun fait sur soi-même en écoutant. (Féval [1860] 1925 : 30)

La concurrence des récits et les contrastes stylistiques visent la réception des romans. Certes, la dynamique diégétique, ses rebondissements, surprises et clins d'œil garantissent l'intérêt et le plaisir immédiats du lecteur amateur mais Paul Féval compte aussi sur l'impression postérieure laissée, bien malgré soi, par la lecture de ses textes vampiriques. Les procédés de la rivalité sont avant tout signifiants.

Ainsi, la combinaison de personnalités de l'histoire et de personnages opère à plusieurs niveaux. Si les premiers contribuent à l'effet de réel, non moins construits par la fiction, leurs portraits ouvrent et orientent le champ de leur interprétation. La narration ne peut pas s'affranchir des contraintes historico-réalistes, mais elle possède la capacité d'en remodeler la perception. Ainsi, l'écriture de Napoléon Bonaparte

dans *La Vampire* rappelle, de fait, les événements factuels et un statut de guerrier stratège et conquérant. Toutefois, le présenter comme s'étant hissé sur un monceau de « chair humaine » (Féval 1865 : 159) trouble la compréhension du Grand homme, d'autant plus que la dualité des déclarations à son endroit apparaît à d'autres moments de la diégèse. La fiction appuie la concurrence mémorielle :

Je viens d'arrêter l'homme plus dangereux de ce siècle. Quand je dis moi, je parle de M. le préfet.
Cadoudal ? l'interrompt Despaux, toujours souriant.
Pichegru ! Je suis parvenu à étouffer le bruit scandaleux qui se faisait autour des mesures prétendues
liberticides que Napoléon Bonaparte prend pour le salut de l'État. J'y suis parvenu monsieur !
(Féval 1865 : 113)

Le doute naît du double discours prononcé. Si Bonaparte peut être craint et admiré, « le haïssent jusqu'à la mort [...] ceux qu'il a impitoyablement écrasés » (Féval 1865 : 159). C'est bien aussi une figure dépréciée que donne à lire Paul Féval à un lectorat populaire pourtant dans l'attente de cette histoire de vampire promise par le titre. Le romancier s'en excuse presque, d'ailleurs, dès le deuxième chapitre du roman :

Nous avons, pour placer ici cette courte digression historique, plusieurs raisons qui toutes appartiennent à notre métier de conteur. D'abord il nous plaisait de bien poser le cadre où vont agir les personnages de notre drame ensuite il nous semblait utile d'expliquer, sinon d'excuser, l'inertie de la police urbaine en face de ces rumeurs qui faisaient, par la ville, une véritable concurrence aux cancans d'État. La police avait autre chose à faire et ne pouvait s'occuper de la Vampire.
(Féval 1865 : 117)

L'intervention métatextuelle appuie le prétexte d'excuser la police. Elle justifie l'inertie de cette dernière, vis-à-vis des disparitions et meurtres parisiens, au moyen du complot de l'Opéra contre le premier consul, véridique, et ses conséquences politiques et chronophages. L'événement factuel permet de situer le cadre temporel de la narration. Il assure, parallèlement, la vraisemblance en regard du développement ultérieur d'une fiction centrée sur la possibilité du vampire. Toutefois, rendre compte du contexte historique et s'assurer du vraisemblable ne justifie pas pleinement le recours à l'Histoire affirme le texte. Au contraire, il fera son profit de la rumeur populaire et des inventions qu'elle autorise en opposition aux « cancans d'État » (Féval 1865 : 117). Les raisons du conteur dissimulent la concurrence des récits légendaires : « Le commencement du siècle où nous sommes fut beaucoup plus légendaire qu'on ne le croit généralement. Et je ne parle pas de cette immense légende de nos gloires militaires » (Féval 1865 : 110). La polyphonie romanesque illustre, de la sorte, une concurrence mémorielle, mais ce faisant, elle oppose les savoirs, ceux qui sont réputés sérieux aux autres, plus populaires ou plus marginaux. Dans *La Vampire*, par exemple, l'un des protagonistes, étudiant en médecine, exprime son enthousiasme pour une science médicale à peine inventée et non encore reconnue sous le nom d'homéopathie : « Hier je me moquais de Samuel Hahnemann, aujourd'hui j'attacherais volontiers son nom à mon chapeau ; quand j'aurai achevé mon cours de médecine, je compte étudier un peu la théologie » (Féval 1865 : 120). Le nom de Samuel Hahnemann, né en Saxe en 1755 et mort à Paris en 1843, découvreur de la méthode homéopathique, apparaît quinze fois dans la narration, toujours défendu par l'étudiant. Dans cet extrait, il est à noter qu'homéopathie se rapporte à théologie, autre savoir concurrent du discours scientifique. La mise sur le même plan des formes savantes, positivistes et rationnelles ou issues d'un bon sens populaire comme de la foi introduit subrepticement la compétition des savoirs. La narration

déplace alors la perspective en direction des périphéries et au détriment des centres. De l'homéopathie à la science religieuse, le combat est identique. Dans un siècle qui hérite du « scepticisme du dix-huitième siècle » (Féval 1865 : 110) et s'oriente vers le positivisme scientifique, les romans févaliens leur donnent voix (Kirschleger 2002).

Néanmoins, l'insertion de la superstition paraît bien curieuse en regard du savoir théologique. Paul Féval est « un nouveau converti » (Féval [1877] 1899 : 179) qui reconnaît que « [l]e roman a des féériques moyens pour s'insinuer ; il pénètre partout et pourrait produire presque autant de bien qu'il engendre de mal » et que les siens, au plus fort de sa carrière de romancier, et avant sa seconde conversion, peuvent difficilement « être rangés parmi ceux qui produisent un bien quelconque ; un mauvais arbre ne peut donner de bons fruits » (*Ibid.* 108–109). Pourtant, alors même qu'il a prétendu corriger ses œuvres pour en conformer l'édition à une foi retrouvée et aux dogmes qu'elle impose, « Féval n'a pas changé grand-chose à ses romans en les expurgeant, les corrigeant, “les révisant au point de vue des familles”. C'est l'intention qui compte » (Nathan 1992). Or, si *Le Chevalier Ténèbre* et *La Ville-Vampire* souscrivent, d'un certain point de vue, à cette intention par le biais de la parodie, *La Vampire* qui s'intercale chronologiquement entre eux s'achève sur la possibilité du mort-vivant, fût-elle exotique et circonscrite aux territoires du centre européen. La foi superstitieuse y reste de mise, contre toute attente.

La clef de ce paradoxe semble se trouver dans *Le Chevalier Ténèbre* au moyen de la parole directement rapportée d'un personnage issu de l'élite germanique, potentiellement un des Ténèbre qui défie le passage des siècles, incognito. Après l'exposé de la justification matérialiste de la chasse aux frères Ténèbre, qui lui est reproché par l'auditoire, il ajoute :

Figurez-vous bien, mes nobles dames, que ce dix-neuvième siècle où nous sommes passe sa vie au milieu d'événements prodigieux qu'il lui plaît de ne point voir ou de nier [...] Je crois à ces choses anormales, c'est que j'ai mes raisons pour y croire et cela suffit ici à tout le monde [...] Vous acceptez ces deux êtres tels que les a faits la superstition populaire et vous vous mettez à leur poursuite. Pourquoi ? Pour les tuer, eux qui sont immortels ? Mesdames et messieurs, nous appelons ceci une compétition dans nos universités d'Allemagne [...] Mais je ne crois pas qu'ils soient immortels. La tradition est positive sur ce point. Aucun eupire ou vampire ne résiste à la combustion. (Féval [1860] 1925 : 33)

Le propos résiste d'abord à la crédulité métaphysique par la présence des monstres dans la nature. Si l'anomalie est naturelle, elle peut possiblement concerner la mort. Le baron poursuit son discours dans cette voie en convoquant le lexique du prodige, dont la polysémie glisse dès le XVI^e siècle de l'événement révélateur de la volonté divine, soit du surnaturel attesté, à l'exception et à l'extraordinaire, attribuable à l'anormalité. Parallèlement toutefois, il rappelle une tradition qui a prévu la mise à mort définitive du vampire, monstre devenu probable étant donné les accidents potentiels de la nature. Le propos devient dès lors ambigu. C'est le savoir traditionnel qui est investi d'une charge positive même si l'on prétend ne pas porter caution aux superstitions populaires. Tandis que la citation cristallise la compétition des croyances, elle fait de la rivalité discursive le véritable enjeu des romans. De la science populaire inscrite dans le folklore des peuples, à peine reconnu comme tel, à la foi religieuse, la démarche est identique⁴. Il s'agit de croire à un invisible indémontrable, non rationalisable mais pourtant senti comme présent et nécessaire à la condition humaine :

4 William Thoms crée le néologisme *folk-lore* en ce sens dans la revue *The Athenaeum*, n° 982 du 22 août 1846 : 862–863.

La dernière fois que j'ai vu Szeggedin, cet étrange village qui contiendrait tous les clochers réunis du pays de Beauce, il y avait un ancien élève de notre Ecole polytechnique, qui était roi du pays. Il jetait en passant un pont de mille mètres sur la Theiss un magnifique pont pour la voie ferrée. Les ingénieurs autrichiens venaient regarder les travaux, exécutés par une fourmilière humaine, où l'on aurait pu distinguer vingt races et qui parlait quinze langues. [...] Notre civilisation est là.

Dieu veuille qu'elle n'y amène point avec elle nos impiétés, nos discordes, nos hontes et nos misères. [...] le Progrès a des envers terribles [...] Elle est assurément brillante la grande fête industrielle qui enivre et secoue la vieillesse du monde, mais elle recouvre une maladie profonde que chaque jour fait plus incurable, et je sais des esprits très éclairés, très « libéraux », très « avancés » même, qui hésiteraient avant d'inoculer de sang-froid, aux contrées les plus sauvages, la plaie qui se cache sous la splendeur menteuse de nos civilisations.

Ce n'est pas à dire qu'il ne faille rien améliorer, bien au contraire : il faut tout améliorer : l'élément moral aussi bien que le côté matériel des choses. (Féval [1860] 1925 : 124)

Les narrateurs de Paul Féval, instruments de l'enchâssement des récits et, partant, d'une authentification de l'extraordinaire, s'inscrivent toujours dans une « tradition », terme que l'on retrouve d'un roman à l'autre. En même temps qu'ils investissent la place du conteur, ce qui est très net à l'incipit du *Chevalier Ténèbre* par la mise en scène du choix de l'histoire à écouter par l'assemblée, ils assurent la transmission de savoirs que l'on sait déjà menacés au moment de l'écriture des romans (Féval [1860] 1925 : 13–14). Ils incarnent, de fait, les derniers remparts opposés à la « maladie » matérialiste et progressiste du siècle. La représentation romanesque des croyances superstitieuses auxquelles appartiennent les vampires et autres eupires dépasse alors la simple ambition antiquaire. Elle symbolise, au contraire, la confrontation des idéologies à l'intérieur des espaces romanesques. Incarnant un invisible, elle s'oppose à la réalité positiviste, et entre dans le jeu persuasif des narrations au nom de la reconnaissance de forces non matérielles mais à vocation plus morale. La confrontation des savoirs proposée par les textes se justifie dès lors : « [l]e roman a des féériques moyens pour s'insinuer ». Intégrées à une chaîne traditionnelle de transmission du savoir, au service de générations à venir, les œuvres témoignent d'une confiance passée et retrouvée en un au-delà, garantit par une foi ancestrale et populaire.

Il est vrai que *La Ville-Vampire* est essentiellement un hommage, malgré la parodie, au genre noir illustré par la trilogie et à l'auteur qui en a assuré la promotion. Cependant, jouant des procédés d'authentification, du témoignage à la lettre de Walter Scott, il met en scène, dans la diégèse, les phénomènes d'adhésion à ce qui se dit. *Le Chevalier Ténèbre* et *La Vampire*, refusant le surnaturel expliqué et sa rationalité, indiquent sans doute mieux la défense du folklore superstitieux traditionnel comme première étape vers une foi retrouvée. Les romans fonctionnent ainsi en un triptyque dans lequel les concurrences littéraires, mémorielles et de croyance se répondent. Les rivalités qu'ils enserrant mettent en lumière le jeu des adhésions sociales, politiques mais surtout idéologiques au nom d'un monde en train de disparaître. Par leur intermédiaire, Paul Féval initie une *disputatio*, un débat dans lequel le Progrès et la raison s'opposent à une science du peuple, archaïque ou chrétienne, mais portée par la foi. Ainsi, comme le souligne Daniel Compère, le motif vampirique est chez Paul Féval étroitement lié à la création littéraire. Symbolique des antagonismes, il conduit à supposer les formes de la rivalité comme principe de la création févalienne.

Bibliographie

36

- Baridon, Michel (1979) « Genèse du roman historique : psychologie sensualiste, mythes politiques, esthétique gothique. » [Dans :] *Annales littéraires de l'Université de Besançon*. N° 223 ; 9–19.
- Compère, Daniel (1992) « Paul Féval et les vampires. » [Dans :] *Paul Féval, romancier populaire*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. Récupéré de <https://doi.org/10.4000/books.pur.48125> le 05/11/2024.
- Féval, Paul ([1860] 1925) *Le Chevalier Ténèbre*. Paris : Albin Michel.
- Féval, Paul (1865) « La Vampire. » [Dans :] *Les Drames de la mort*. Paris : Charlieu frères et Huyllerie ; 109–244.
- Féval, Paul ([1874] 1994) « La Ville-Vampire. » [Dans :] *Vampire Story*. Paris : Fleuve Noir ; 190–338.
- Féval, Paul ([1877] 1899) *Les Étapes d'une conversion : Le Coup de grâce, dernière étape*. Paris : Ollendorff.
- Féval, Paul, Samuel Silvestre de Sacy, Théophile Gautier, Édouard Thierry (1868) *Rapport sur le progrès des lettres*. Paris : Imprimerie impériale.
- Goncourt, de Jules, Edmond de Goncourt (1863–1871) *Journal de la vie littéraire*. Manuscrit non paginé.
- Kirschleger, Pierre-Yves (2002) « Défendre le christianisme en France au XIX^e siècle. » [Dans :] *Histoire, économie & société*. N° 21 ; 29–45.
- Nathan, Michel (1992) « La Fille du Juif-Errant. » [Dans :] *Paul Féval, romancier populaire*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. Récupéré de <https://doi.org/10.4000/books.pur.48125> le 15/11/2024.

Received:

21.12.2024

Reviewed:

23.01.2025

Accepted:

28.10.2025

JOLANTA RACHWALSKA VON REJCHWALD

Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin, Faculté de Philologie,

Institut des Études linguistiques et littéraires

jolanta.rachwalskavonrejchwald@mail.umcs.pl

ORCID : 0000-0003-3159-1942

Rivaliser avec la vie. La représentation du vivant dans *L'Œuvre* d'Émile Zola

Rival with Life. Representation of the Living in *L'Œuvre* d'Émile Zola

Abstract

The aim of the article is the analysis of the dynamics of rivalry in Zola's *L'Œuvre*. There is not a single rivalry in this novel. It is plural and the protagonists who are involved in the dynamics of the process together constitute a sort of system of communicating vessels. The main rivalry takes place within the main character, Claude Lantier, a painter torn by an internal conflict between man and artiste. His artistic objective is impossible to achieve and his efforts will activate the rivalry between his companion Christine and the woman depicted in the painting. Both emerge from their losing rivalries. It turns out that anyone who goes beyond the limits of the possible is condemned to failure or to the acceptance of incompleteness.

Keywords : *L'Œuvre*, artiste, rivalry, le living, incompleteness

Mots clés : *L'Œuvre*, artiste, rivalité, le vivant, incomplétude

Problématique et éléments de méthode

Quiconque commence son aventure avec l'œuvre de Zola doit être interpellé par ses incessantes injonctions – trop nombreuses pour les citer – sur le devoir de l'écrivain moderne, voire de l'artiste tout court, de rendre la vie, de faire vivant. Il en parle dans ses *Salons*, *Correspondance*, *Écrits sur l'art* et, avant tout, il met ce postulat brillamment en pratique dans ses œuvres romanesques. Son excellence dans le domaine de faire vivant a été même reconnue par les écrivains dont la sensibilité artistique était

très différente de la sienne, tels que, par exemple, Stéphane Mallarmé, qui s'enthousiasmait pour la force évocatoire, imageante de son « écriture iconique » (Mitterand 1992 : 21), capable de rendre la sensation de la peau : « Le double trait génial [...] que vous ajoutez à l'art, cette vie qui chez les personnages va jusqu'à leur peau que nous connaissons [...] » ou bien : « J'ai une grande admiration pour Zola. Il a fait moins de véritable littérature que de l'art évocatoire [...]. Il a des qualités puissantes : un sens inouï de la vie, [...], la peau de Nana, dont nous avons caressé le grain [...] » (Mallarmé 1929 : 51).

Cette injonction de faire vivant prend une résonance toute particulière dans *L'Œuvre* (1886)¹, quatorzième roman des *Rougon-Macquart*, dont le personnage principal, Claude Lantier, peintre, adepte fervent d'une nouvelle école impressionniste, « un créateur à l'ambition trop large, voulant mettre toute la nature sur une toile » (Becker 2013 : 316), est obnubilé jusqu'à la déraison par l'idéal de représenter le vivant, quitte à transgresser les limites de son art :

Ah, la vie, la vie ! la sentir et la rendre dans sa réalité, l'aimer pour elle, y voir la seule beauté vraie, éternelle et changeante, ne pas avoir l'idée bête de l'anoblir en la châtrant, comprendre que les prétendues laideurs ne sont que des saillies des caractères, et faire vivre, et faire des hommes, la seule façon d'être Dieu ! (O : 83)

Cette référence à Dieu n'a rien d'une figure de style. Au contraire, elle en dit long sur l'idéal artistique de Claude qui se considérait comme créateur, *homo creator*. L'étymologie latine de ce terme fait ressortir son acception demiurgique, car *creator*, c'est « celui qui crée ; fondateur, père, procréateur, désignant Dieu » (CNRTL). S'étant auto-investi d'une telle mission, il ne veut plus être un simple artiste-peintre, faiseur des images unidimensionnelles, l'un de ces copistes du réel, l'un de ceux qui « calligraphient des arbres et des personnages » (Zola [1866] 2002 : 297), qui se contentent d'écraser les pigments sur la surface plate de leurs toiles. Voulant égaler Dieu dans la tâche de créer et de faire vivant, il s'auto-proclame son rival. La voie de rivalité dans laquelle il s'engage en tant que peintre reste au cœur de sa posture existentielle et artistique et c'est elle qui déterminera sa vie et son œuvre.

Pour cette raison, la méthodologie de notre réflexion trouve son ancrage dans la notion de rivalité qui possède, cependant, un caractère ambivalent. Même une analyse sommaire des traits définitoires du terme « rivalité » fait comprendre des valeurs agonistiques que ce mot véhicule, car il signifie « la lutte pour disputer du talent, du mérite, de la puissance, ou de l'importance avec quelqu'un ou quelque chose. La rivalité participe de la jalousie et diffère de l'émulation par l'idée de conflit et d'opposition qu'elle suppose » (Younès 1981 : 241). La valeur potentiellement conflictuelle de ce mot est sous-entendue aussi par son étymologie latine (*rivalitas*), qui véhicule l'idée d'« [o]pposition, concurrence de deux ou plusieurs personnes qui prétendent à la même chose (Dubois 1993 : 671). Mais, ce n'est pas seulement la rivalité qui est empreinte des forces d'opposition, mais aussi la création elle-même qui est considérée comme « processus, mouvement, jeu d'équilibre et d'instabilité, perpétuel réajustement en un lieu où le conflit est roi » (Lorrain 1984 : 26). D'autre part, la charge conflictuelle du terme « rivalité » se voit contrebalancée par une valorisation potentiellement positive qu'il retient en puissance étant donné que la rivalité peut être « associée au génie » (Ditche, Fontanille 2005 : 7). C'est justement cette ambivalence qui fait réunir au sein de la même notion deux principes contraires, *agon* et *creator*, qui nous semble un outil analytique prometteur pour réfléchir sur la problématique de la rivalité dans le roman

1 Les références à *L'Œuvre* d'Émile Zola seront désignées par la mention O, suivie du numéro de la page.

de Zola. Celle dernière, que certains classifient comme « passion du pouvoir » (Ditche, Fontanille 2005 : 10), reste le pivot thématique et structurel du roman étudié.

Or, dans *L'Œuvre*, qui est l'objet de notre réflexion, Zola crée un système – un huis clos passionnel à trois personnages – au sein duquel il enclenche un processus dynamique régi par la rivalité. Comme toute passion, la rivalité doit être appréhendée en termes dynamiques, comme un véritable dispositif qui englobe toutes les strates du roman (Peeters, Charlier 1993 : 15). Le fait que Zola construit un tel réseau n'étonne guère ceux qui connaissent l'œuvre de l'auteur des *Rougon-Macquart* et sa prédilection pour des ensembles et des systèmes qui fonctionnent à l'image des machines : « Je ne cache pas, j'éprouve une intime volupté à pénétrer les secrets ressorts d'une organisation quelconque [...] » (Zola [1866] 2002 : 310), écrivait-il. La rivalité, comprise en termes de dispositif structurel et narratif, fait réunir tous les personnages principaux du roman : Claude, sa femme Christine et leur enfant Jacques-Louis. Ces personnages forment un trio passionnel dont la dynamique multivectorielle, basée sur les transferts de l'énergie, révélera un rythme oscillatoire entre le trop et le manque et montrera l'importance des relations entre eux.

Mais, ce qui est particulièrement intéressant, c'est qu'il n'y a pas une seule rivalité dans ce roman, qu'il y en a plusieurs. Cependant, la spirale des rivalités s'enclenche à partir de la rivalité fondamentale, celle qui concerne les rapports de Claude avec son œuvre et le fait qu'il s'est proclamé aussi bien le rival de Dieu que de son œuvre, en particulier, du tableau qu'il est en train de réaliser². Cette rivalité structurelle de base impacte son entourage, à savoir Christine et leur fils. Christine, à son tour, souffre de la dissociation identitaire de Claude qui fonctionne en deux régimes qui se recouvrent : en tant qu'homme – amant et père – et en tant qu'artiste. La folie créatrice de Claude le poussera à se servir du corps de Christine et de leur enfant pour parvenir à ses fins artistiques. À son tour, Christine, sera amenée, pour se protéger et sauver sa dignité de personne et de femme, à rivaliser avec l'œuvre de Claude ; leur enfant sera la victime collatérale de leur rivalité, ce qui sera démontré dans l'analyse.

L'Œuvre est avant tout une étude approfondie d'un jeune peintre Claude Lantier qui, comme toute son époque « nerveuse et inquiète » (Zola 1991 : 284), est touché par l'éréthisme nerveux. Zola, à maintes reprises, insiste sur sa fébrilité et sa nervosité incontrôlée. Il peint avec « des tressaillements nerveux » (O : 55) et « [...] tout son grand corps était dans le tressaillement douloureux de la création » (O : 181). Tous ses excès et impatiences, on les voit déjà dans la radicalité de sa célèbre injonction qui n'admet aucune alternative : « Avoir du génie ou en crever ! » (O : 325). D'ailleurs, l'excès et l'ambition démesurée sont deux traits qui circonscrivent le mieux le profil identitaire de ce personnage gagné par une sorte de névrose du trop. Il y a très peu d'humain en lui, car il perçoit le monde à travers le prisme d'artiste aveuglé par l'Idéal, qui transforme tout ce qu'il voit en une œuvre d'art, comme s'il entraînait sans cesse en rivalité avec le réel.

L'ambition excessive de Claude prend l'origine dans l'attitude romantique du siècle. Elle est aussi probablement une source du paradoxe qui scinde son comportement : d'une part, il « a trempé jusqu'au ventre dans le romantisme [...] » (O : 357), comme beaucoup de cette génération, mais, de l'autre, il vise à reproduire dans ses tableaux « toute la vie moderne » (O : 47). L'un des aspects

2 Les hésitations de Zola sur le titre de ce roman (*Les Faiseurs d'hommes, Les Créateurs du monde, Créer, Enfanter*) témoignent de l'importance de ce motif pour Zola lui-même qui connaissait si bien les affres d'un artiste face à l'imperfection de son œuvre. Dans le roman, c'est l'écrivain Sandoz qui devient son *alter ego*.

majeurs de cette modernité demeure la nouvelle représentation du corps féminin qui deviendra, à la fois, le champ d'expérimentation artistique de Claude que son chemin de croix.

Sans vouloir s'attarder sur l'histoire de la peinture au XIX^e siècle, il faut expliquer que ce représentant de la jeune école impressionniste fait le « massacre des conventions, des formules ineptes » (O : 201), rejette en bloc la tradition, surtout « le paradigme de la perfection des formes » (Lyotard 2008 : 121) qui règne dans la représentation du corps au XIX^e siècle, le point d'orgue de la révolution esthétique. Cet ancien modèle, représenté par les œuvres des Cabanel et des Bouguereau, auteurs des tableaux portant le même titre « La Naissance de Vénus », peints respectivement, en 1863 et 1879, faisait l'étalage des corps sylphides, des corps « de bonnes femmes faites de crème à la vanille » (Zola 1991 : 295), des « jolies personnes roses et blanches » (Zola 1991 : 116), déréalisées, asexuées, si inhumainement idéales qu'ils semblaient sans chair, donc sans vie.

La nouvelle génération des artistes modernes cherche une vérité de l'art dans ce qui excède la ressemblance. La condition d'atteindre cette vérité du corps consistait à savoir inscrire la vie à la surface intersticielle du corps. Pour réussir un tel objectif, l'artiste devait sortir des ornières des normes de la peinture académique et guetter le vivant en-dessous de la surface de la peau ; il devait tenter de faire surgir le revers de la peau, sa profondeur, ce qu'on nomme la chair. Afin de parvenir à cet idéal artistique, il était censé appréhender la surface en complétant sa « primordiale qualité extensive d'étendue (d'*extensum*), [par] la qualité intensive du *spatium*, de la profondeur impliquée » (Clay 1982 : 26). Pour atteindre cet objectif, l'artiste devait « dépasser la problématique de la surface afin d'atteindre [...] la catégorie du feuilleté, de la couche, de l'épaisseur » (Clay 1983 : 10). Ce sera donc l'un des impératifs du projet artistique de Claude.

La mise en branle des rivalités : Claude – rival de Dieu et de son œuvre

La trame de la principale rivalité dans ce roman s'enclenche au moment de la première rencontre de Claude Lantier et de Christine Hallegrain, un soir, lors d'une tempête, quand les doigts de Claude touchent, dans l'encoignure de sa porte d'entrée, « un corps vivant » (O : 11) d'une jeune inconnue. Le lendemain matin, en la voyant, toute endormie, dans une posture d'un abandon complet, il est stupéfait par « le flot de sa jeunesse » (O : 91). Mais rapidement son instinct de peintre, son « émerveillement d'artiste » (O : 19) prend le dessus sur le désir d'homme. Cette dissociation identitaire de Claude nous fait assister, tout au long du roman, à une collision intermittente des deux postures et deux désirs de Claude : être artiste et être homme, voire père.

La perspective de Claude, faussée par l'ambition démesurée, lui fait voir en Christine un corps dont il a besoin pour achever son tableau sur lequel il travaille depuis des mois. Pour traduire en langage de son art tout le vivant de ce jeune corps féminin, il a besoin, d'abord, de l'immobiliser. Fascinée par le tourment artistique de ce génie inquiet, Christine consent à poser pour lui, quoique non sans difficulté, car elle était pudique et réservée. Cependant, Claude, ce génie fêlé, gagné par la folie créatrice, lui impose avec le temps, d'interminables séances de pose qui se transforment pour elle en un véritable supplice, voire en une torture physique. L'ayant fixé par son regard, il garde tout le pouvoir sur elle, puisqu'« elle était à sa merci » (O : 22) : « Pendant les trois heures, elle ne remua pas, elle ne souffla pas, faisant le don de sa pudeur, sans un frisson, sans une gêne ; [...] elle retombait dans son néant de beau marbre »

(O : 115), pour que l'artiste puisse transférer le vivant de son corps meurtri vers le corps de la femme de son tableau.

À partir de ce moment-là, commence non seulement la rivalité entre le corps de Christine et la femme peinte, mais aussi un très intéressant processus de transfiguration. La femme du tableau, au fil des séances de pose, commence à prendre des traits physiques de Christine. Tandis que la femme du tableau semble (re)vivre, Christine dépérit, vieillit et se dégrade physiquement en perdant sa beauté, sa jeunesse et ses forces vitales. On sait à quel point Zola excelle dans la description des processus d'une déchéance progressive de l'homme³. Mais, dans le cas de Christine il ne s'agit pas seulement d'une simple dégradation physique. Zola montre un inquiétant processus au cours duquel Christine se sent de plus en plus dépossédée d'elle-même, comme spoliée de son propre corps qui s'effeuille au rythme des poses, en perdant ses couches constitutives. Comme si chaque touche de peinture posée par Claude sur le tableau détachait de son corps une couche d'elle-même. À ce propos, il est intéressant de se référer aux propos de Nadar qui, en parlant de l'appréhension que Balzac avait pour la photographie, développe une conception d'un corps « foliacé » :

[s]elon Balzac, chaque corps dans la nature se trouve composé de séries de spectres, en couches superposées à l'infini, foliacées en pellicules infinitésimales, dans tous les sens où l'optique perçoit ce corps. [...] chaque opération Daguerrienne venait donc surprendre, détachait et retenait en se l'appliquant, une des couches du corps objecté. (Nadar 1900 : 35)

Christine, dès sa première séance de pose, est soumise à une lente transformation. Elle est niée par Claude-artiste en tant que personne et devient juste un « prétexte » artistique. Son corps doit être immobilisé pour pouvoir transférer tout son vivant au corps du tableau : « [...] elle reprit la pose, [...] tandis que dans son immobilité de statue, de grosses larmes continuaient de tomber » (O : 255). Il en ressort donc le caractère paradoxal de l'acte, soi-disant créateur de Claude qui, pour saisir le vivant, devait au préalable astreindre le corps vivant à l'immobilité qui apparaît comme une condition de la (re)création du vivant. Pourtant, de longues séances de pause font monter en Christine la révolte contre l'exigence d'immobilité imposée par Claude qui la voulait immobile pour que L'Autre, cette femme idéale, son idéal, sa création, puisse devenir vivante.

Ce qui fait souffrir Christine, c'est le regard de Claude rempli de son « gros désir d'artiste » (O : 21). Au cours des séances de pose, il fait taire l'homme en lui et ne porte sur elle « que ces clairs regards du peintre, pour qui la femme a disparu et qui ne voit que le modèle » (O : 22) ; « Ce corps [...] il ne le regardait plus, il ne l'adorait plus qu'en artiste » (O : 242). Par conséquent, Claude fait disparaître Christine en tant que personne, annule son existence en extirpant d'elle ce dont il a besoin, à savoir son vivant. Par conséquent, elle se sent anéantie par la réification brutale opérée par son regard qui ne la voit plus : « [...] elle était là, à s'offrir [...] pendant que lui [...] à des lieues brûlait pour cette autre femme qu'il peignait [...] ; elle retombait à son rôle d'objet » (O : 242). Claude rentre avec son regard scrutateur d'artiste dans les profondeurs de son corps pour les fouiller impudemment à son aise et y capter la pulsion de la vie : « ça vibre, ça prend une sacrée vie comme si l'on voyait couler le sang dans ses muscles » (O : 241). Ainsi, sous le regard de Claude, la jeune femme se transforme en un morceau de chair palpitante de vie, une simple trame corporelle circonscrite par les contours qui dessinent une forme, une membrane

3 Il y a des romans, comme *L'Assommoir*, où l'entropie est à son comble. Zola y décrit méticuleusement les étapes successives du processus de la déchéance qui touche tous les grands personnages de ce roman: Gervaise, Coupeau, son mari, qui sombre dans l'alcoolisme et sa fille, Nana, qui s'initie à courtiser les hommes pour s'enliser, ensuite, dans le commerce du sexe.

tégumentaire qui laisse voir un passionnant système de veines, conducteur de vie. En la peignant, il ne voit plus sa femme, mais il scrute juste un corps en vie : « causant de son corps comme d'une pièce d'étude qui s'abîmait » (O : 254). On a l'impression que la soif de l'idéal ressentie par Claude atteint les limites quand, hanté par le rêve de faire vivant, Claude compare le corps vivant de Christine à un morceau de pigment pictural sur la toile : le biologique se voit réduit à un grumeau de matière minérale colorée. Prenant la stature démiurgique d'un créateur-géniteur, il fait comme si, à travers l'acte de peindre, il s'adonnait à la pétrir, comme un dieu, du limon primitif.

Ce processus d'anéantissement physique de Christine se voit contrebalancé par l'émergence inquiétante de l'Autre, cette Femme peinte qui s'étale au centre du tableau, vautreée dans la splendeur du corps volé à Christine. On peut avoir l'impression qu'analogiquement à Christine, qui voit en elle sa grande rivale, la Femme du tableau semble la défier, pleine de goguenardise. Tandis que Christine dépérit, l'autre s'épanouit et nargue, du haut du tableau, non seulement Christine mais l'artiste lui-même qui n'a, pourtant, d'yeux que pour elle.

L'attitude de Claude fait naître une rivalité teintée d'agressivité entre Christine et la femme du tableau. Tandis que Claude note les premiers signes du vieillissement chez Christine, la femme du tableau semble resplendissante, comme si elle vampirisait la substance vitale de sa rivale. Christine, désespérée, opprimée mentalement, n'a qu'entreprendre la lutte contre la femme du tableau pour reprendre son ascendant sur Claude. La rivalité entre elles s'aggrave parce que Christine croit que celle qu'elle appelle le « monstre » (O : 347) lui vole son mari, sa beauté et, enfin, la dépossède d'elle-même. Christine, étant jalouse de la femme du tableau, sa principale rivale, la considère comme « maîtresse » (O : 244) de Claude. Atteinte dans sa féminité, elle redoublera donc d'efforts pour redevenir sensuelle et regagner l'attention de Claude : « Jamais sa chair de passion ne s'était offerte dans un tel frisson de désir » (O : 153).

Zola décrit les étapes successives de cette rivalité entre l'artiste qui veut insuffler de la vie dans son œuvre et le modèle qui se défend contre l'envahissement « vampirique » du créateur. Christine livrant une lutte contre la femme du tableau veut faire comprendre à Claude qu'il est dans l'erreur, qu'il passe outre son Idéal parce qu'il est « toujours en bataille avec le réel » (O : 245), qu'il se trompe en s'attachant au « vide d'une illusion ! » (O : 389), à « [...] un rien, une apparence, un peu de poussière, de la couleur de la toile » (O : 390/244/347) au lieu de la rejoindre dans la réalité chaude de son corps. Elle lui demande de « rentrer dans l'existence » (O : 347) et elle essaie, tant bien que mal, de s'interposer entre le tableau et le regard de Claude, en faisant arme de son corps qu'elle essaie de lui imposer autant que son haleine (O : 238).

La rivalité entre ces deux femmes pourrait aussi être décrite en termes énergétiques comme une sorte de transvasement de flux vitaux qui vont du corps vivant de Christine vers le corps peint. Pourtant, la femme du tableau semble devenir aussi la rivale de Claude-artiste. Elle semble le provoquer, cet artiste ambitieux, à l'allure d'un dieu, nourrissant son rêve de « créer de la chair, souffler de la vie » (O : 245). Elle le défie avec sa tête devenue monstrueuse à coup de multiples retouches, avec « l'étrange nudité d'ostensoir où des pierreries semblaient luire » (O : 342). À la fois, incrédule et horrifié par le résultat, Claude voit la nullité de ses efforts d'artiste dans la rivalité avec le réel. Il sent qu'il se heurte aux limites de son art, son plus grand rival, car c'est l'œuvre qui lui échappe, qui commence à le dominer et à prendre le contrôle sur lui, car il ne reconnaît plus la créature faite de ses propres mains :

Qui donc venait de peindre cette idôle d'une religion inconnue ? qui l'avait faite de métaux, de marbres et de gemmes, épanouissant la rose mystique de son sexe [...] ? Était-ce lui qui, sans le savoir,

était l'ouvrier de [...] cette image extrahumaine de la chair, devenue de l'or et du diamant entre ses doigts, dans son vain effort de faire de la vie ? (O : 347)

Nous suivons dans le roman toutes les étapes de la rivalité qui s'installe entre le tableau et son créateur, du drame de l'artiste acculé aux limites de son art. Le tableau commence à lui résister et ses efforts s'avèrent un exercice vain, stérile et déceptif. Claude, « [j]amais content, revenant cent fois sur le même morceau » (O : 110), « emporté de correction en correction » (O : 342), tombe dans la spirale de retouches interminables qui n'améliorent, pourtant, rien. Chaque intervention de Claude distend davantage la structure fragile du tableau qui fait apparaître des trous et fait augmenter les forces entropiques qui précipitent son irréversible désorganisation. Le tableau, en déployant ostensiblement, devant le regard médusé de Claude tout son chaos, démuné d'un centre rassembleur, s'avère immaîtrisable et se retourne contre l'artiste en lui rejetant brutalement en face la vérité de toutes ses insuffisances, excès et manques.

Zola décrit donc deux processus parallèles en cours : le travail de déstructuration du tableau et la dégradation progressive du corps de Christine et de leur relation personnelle. Comme toujours chez Zola, il s'agit des processus interdépendants, car plus de vivant transféré vers la femme du tableau signifie moins de vivant dans le corps de Christine. Qui plus est, il y a un autre processus concomitant en cours, à savoir la déchéance progressive de l'enfant qui est en train de dépérir, dans son coin, immobilisé et réduit au silence, pour ne pas déranger son père, le génie nerveux dont le moindre bruit parasite indispose. C'est justement l'ami de Claude, Sandoz qui, une fois en visite chez eux, est frappé par un silence mortifère dans l'appartement de Claude et de Christine. Comme si le vivant de l'œuvre de Claude avait besoin de sacrifier et de mettre en parenthèse la vie de sa famille.

Trois processus parallèles et interdépendants entrent donc en relation et forment un système dynamique fermé, basé sur des rivalités, au sein duquel rien, en termes d'énergie, ne se perd mais se déplace. Dans cet enclenchement des rivalités, nous pouvons observer un curieux transvasement du vivant commandé par la logique de l'équilibre. Les personnages réunis dans le noeud des rivalités réciproques et interdépendantes font penser à un système clos de vases communicants. Or, il y a un lien frappant à signaler entre l'apparition des trous dans le tableau du peintre-père et les dimensions de la tête de l'enfant. Les trous qui se déclarent dans la structure du tableau et dynamitent de l'intérieur sa composition semblent correspondre, à mesure égale, aux dimensions de la tête de l'enfant, qui émerge comme une excroissance monstrueuse, phénoménale (O : 258). Dans la logique du système de transvasement énergétique, le trop de la tête (excès) est équilibré par les trous (manque) du tableau. Plus de vie dans la femme du tableau signifie moins de vie dans Christine qui semble vieillir, grossir et diminuer (O : 254). Le manque du vivant de Christine est contrebalancé par le trop de son enfant dont la tête atteint les dimensions pathologiques qui l'empêche de marcher⁴. Tout cela circule entre eux sur le fond du tableau qui représente l'Autre qui semble être dépositaire de l'énergie manquant à Christine et son fils. Mais l'entropie est à son comble, car Claude n'arrête pas d'intervenir dans la structure du tableau et de rajouter des détails qui continuent à désorganiser, dé-créer un ensemble provisoire.

La tâche de faire vivant s'avère ardue pour le jeune peintre, qui est déchiré par « la rage impuissante de création » (O : 342), étant rival martyrisé par le « Tout-Puissant, le Dieu farouche » (O : 345)

4 La manière dont ce tableau, intitulé « L'Enfant mort », a été exposé au Salon est aussi un moyen de porter le motif de la rivalité à un autre niveau, celui inter-pictural. Cette toile, reçue au Salon grâce à Fagerolles, mal éclairée et mal exposée, est perçue par le public comme un outrage esthétique.

de la perfection : « [...] mais quelle souffrance de ne jamais se donner entier, dans le chef-d'œuvre dont il ne pouvait accoucher son génie ! » (O : 206). En tant qu'artiste, il doit se confronter à son plus grand rival - à lui-même, à son ego de créateur génial pour se rendre à l'évidence de l'insuffisance de son génie dont le tableau chaotique est la manifestation la plus flagrante : « Est-ce donc impossible de créer ? nos mains n'ont-elles donc pas la puissance de créer des êtres ? » (O : 391). Le doute assassin qui résonne dans ces interrogations remet en question son statut de créateur parce qu'il n'arrive pas à engendrer une œuvre complète, car « toute toile lui semblait mauvaise, incomplète surtout [...] Il y avait toujours des morceaux superbes. Alors pourquoi de brusques trous ? pourquoi des parties indigènes ? » (O : 206). Ce qui manque à son tableau, c'est l'unité, le Tout, le principe intégrateur car « rien ne tient [...] ; la femme détonne comme un pétard » (O : 265). Tout son travail acharné s'avère, en somme, paradoxal car il doit tourner le dos au corps vivant pour rendre vivant un corps pictural. Finalement, tout son effort surhumain se subsume à quelques morceaux, donc à l'incomplétude.

Cette douloureuse confrontation de Claude avec l'Idéal s'achève par son suicide : il se pend face à son tableau. Sa décision dévoile un certain côté paradoxal de Claude. Tout en étant adepte de la nouvelle peinture, le geste suicidaire de ce travailleur de l'Idéal trahit l'ardeur et l'exaltation romantique propres à une époque passée. Car Claude n'échoue pas à cause de la tare héréditaire mais à cause de la tare inhérente à la race humaine qui est entachée d'imperfection ontologique dont parlera si bien Heidegger dans *Être et Temps* ainsi que dans *L'Homme et l'Existence*. D'ailleurs, sa mort, vue dans la perspective de sa déification de l'Art : « Il n'y a que l'art, c'est le Tout-puissant, le Dieu farouche qui nous foudroie et que tu honores. Il peut nous anéantir, il est le maître [...] » (O : 389), pourrait être liée à une punition d'un Dieu, voire à un foudroiement de Zeus, le plus puissant des dieux grecs. Cette punition peut être liée à sa volonté déraisonnée et blasphématoire d'avoir voulu égaler Dieu et atteindre la perfection réservée, pourtant, à la dimension du sacré.

Éléments de conclusion

Au vu de tout ce qui a été dit sur le parcours tragique de ce jeune artiste à l'ambition démesurée, il résulte qu'il était tiraillé entre deux époques : entre les ferveurs romantiques passéistes et la modernité émergente. L'homme nouveau en Claude excelle à peindre de (beaux) morceaux, mais cela ne lui suffit pas. D'ailleurs, on le sait, et c'est le maître de Croisset, Flaubert, qui nous le rappelle que « [...] les beaux fragments ne sont rien ; l'unité, l'unité, tout est là. L'ensemble, voilà ce qui manque à tous ceux d'aujourd'hui, aux grands comme aux petits » (Flaubert [1887] 1926 : 375). Cézanne était du même avis, constatant l'incapacité de l'homme moderne à créer l'unité : « Nous faisons le morceau. Nous ne savons plus composer » (Gasquet [1921] 1926 : 160). Claude, ce maître de l'incomplétude, « le soldat de l'Incréé » (O : 243), obnubilé par la chimère romantique de l'Idéal, n'a pas compris cette leçon propre à son temps ; son geste, bien que profondément tragique, reste cependant anachronique et inutile. En témoigne la fin du roman, car le suicide de Claude ne constitue pas sa clause finale.

À toute fin du roman, Zola nous propose une sorte de méta-rivalité, car il met la mort de Claude en rivalité avec une autre solution qui aurait pu apaiser le désir de la perfection de l'artiste. Or, le suicide de Claude rivalise avec l'exhortation de l'écrivain Paul Sandoz, ami de Claude qui traverse, lui aussi, les

affaires de la création littéraire : « Allons travailler ! », dit-il⁵. Au prime abord, cette injonction à travailler détonne comme une boutade, vu le tragique de la situation. Mais, à y bien réfléchir, cette injonction pourrait s'interpréter comme une incitation à continuer un effort déjà fourni, à poursuivre la marche, à ne pas abandonner la tâche pour apaiser, au moins partiellement, l'inassouissable besoin de perfection et de complétude.

D'ailleurs, ce bref « Allons travailler ! » de Sandoz entre en résonance avec d'autres exhortations de ce genre venant du XIX^e siècle, celle de Cézanne, de Flaubert, de Baudelaire et de Zola lui-même⁶, venant donc de la nouvelle « race » d'artistes qui n'écourent plus les sirènes de l'Idéal, de la totalité et de la complétude mais cherchent la consolation dans un labeur quotidien. Même si dans cette deuxième moitié du XIX^e siècle, le travail se voit récupéré idéologiquement par les méandres du système capitaliste, dans le monde de la création, il reste un antidote puissant au désespoir des nostalgiques de l'œuvre totale : « Mais je rêve, je me saoule, je m'exalte... À quoi ça mène ? À m'empêcher de travailler mieux... Travailler !... Il n'y a que ça... », argumente Cézanne (Gasquet [1921] 1926 : 207).

Puisque l'Idéal est inaccessible à l'homme, il ne lui reste plus qu'à fournir un labeur quotidien sans chercher la complétude de son ouvrage. « Travailler ! il n'y a que ça... », dit Cézanne qui ne considérait pas ses œuvres comme finies (Lorrain 1984 :16), ce qui fait de lui l'un des promoteurs d'une forme fragmentée et inachevée, prodrome de l'art moderne.

Bibliographie

- Becker, Colette (dir.) (2013) *La Fabrique des Rougon-Macquart. Édition des dossiers préparatoires*. Vol. VI. Paris : Honoré Champion.
- Clay, Jean (1982) *L'éclatement de l'impressionnisme*. Musée du Prieuré, Saint-Germain-en-Laye.
- Clay, Jean (1983) *Bonjour Monsieur Manet*. Paris : Centre Pompidou.
- Ditche, Elisabeth Rallo, Jacques Fontanille, Patrizia Lombardo (2005) *Dictionnaire des passions littéraires*. Paris : Belin.
- Flaubert, Gustave ([1887]1926) *Correspondance*. Vol. 1. Paris : L. Conard.
- Dubois, Jean, Henri Mitterand, Albert Dauzat (1993) *Dictionnaire étymologique et historique du français*. Paris : Larousse.
- Lorrain, Claude (1984) *L'inachevé. Peinture, sculpture, littérature*. Paris : Grasset.
- Lyotard, Jean-François (2008) « Pudeurs. » [Dans :] *Revue des Sciences Humaines*. Vol. N° 289/2008 ; 105–137.
- Mallarmé, Stéphane (1929) *Dix-neuf lettres de Stéphane Mallarmé à Émile Zola*. Paris : La Centaine.
- Mitterand, Henri (1992) « Le musée dans le texte. » [Dans :] *Les Cahiers naturalistes*. Vol. 66 ; 3–22.
- Nadar, Gaspard Félix (1900) *Quand j'étais photographe*. Paris : Flammarion.
- Peeters, Hugues, Philippe Charlier (1999) « Contributions à une théorie du dispositif. » [Dans :] *Hermès, La Revue*. Vol. 3 ; 15–23.

5 Mis à part Claude, il y a dans le roman d'autres personnages-artistes qui illustrent la tension entre le travail artistique et la vie : Bongrand qui se remet souvent en question ou Mahoudeau qui ne parvient pas à donner l'ampleur souhaitée à ses sculptures. Par effet de contraste, il s'impose de mentionner celui qui ne doute pas – le médiocre Chaîne, comme si la médiocrité était une armure contre les affaires du doute d'un génie inquiet.

6 « Travaillez pour travailler, sans trop rêver de résultat. C'est l'impatience du but qui perd notre génération fiévreuse » (Zola 1980 : 291).

- Younès, Georges (1981) *Dictionnaire des synonymes. Toutes les nuances de la langue française*. Paris : Marabout.
- Zola, Émile ([1866]2002) « Mon Salon. » [Dans :] *Œuvres complètes*. Tome II. Paris : Nouveau Monde Éditions.
- Zola, Émile ([1886]1966) « L'Œuvre. » [Dans :] *Les Rougon-Macquart. Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire*. Tome IV. Paris : Gallimard.
- Zola, Émile ([éd. posthume] 1980) *Correspondance (1868–1877)*. Tome II. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Zola, Émile ([éd. posthume] 1991) *Écrits sur l'art*. Paris : Gallimard.

Sources internet

- Centre National de Ressources textuelles et lexicales (CNRTL), <https://www.cnrtl.fr/portail/> (consulté le 05/01/2025).
- Gasquet, Joachim ([1921]1926) *Cézanne*. Paris : Les Éditions Bernheim-Jeune. [Posté par François Chédeville (2016)] La Société Paul Cézanne. Récupéré de <https://www.societe-cezanne.fr/2016/07/30/1898/> le 05/01/25 ; sans pagination.

SHOSHANA-ROSE MARZEL
Zefat Academic College, Safed
shoshi@marzel.com
ORCID : 0000-0003-4821-7324

La dynamique de la rivalité dans *L'Œuvre* (1886) d'Émile Zola

The Dynamics of Rivalry in Émile Zola's *L'Œuvre* (1886)

Abstract

This article examines the pervasive theme of rivalry in *L'Œuvre* (1886) by Émile Zola, focusing on three distinct forms. First, it explores the personal rivalry within the sphere of intimate relationships. Second, the article addresses the rivalry among Claude's circle of artist friends as well as in the artistic community at large. Lastly, it considers the rivalry between the emerging realist / naturalist art movement and the established neo-classicism of the 19th century, a broader conflict in which Claude's struggle symbolizes a clash of artistic visions. In this novel, rivalry shapes the characters' lives and their artistic journeys. Zola highlights both the destructive and creative potential of rivalry while reflecting his view of rivalry as intrinsic to artistic evolution and transformation.

Keywords: rivalry, artistic creation, impressionism, love and friendship, Émile Zola, neoclassicism

Mots-clés : rivalité, création artistique, impressionnisme, amour et amitié, Émile Zola, néoclassicisme

1. Introduction

Dans le roman *L'Œuvre* d'Émile Zola, quatorzième volume de la série des *Rougon-Macquart*, publié en 1886, le thème de la rivalité est omniprésent. Rappelons pour mémoire que ce roman se concentre sur la lutte d'un jeune peintre, Claude Lantier, pour s'imposer grâce à une nouvelle peinture, opposée aux canons néo-classiques des expositions officielles. Cependant, il échoue constamment et reste incompris. Le roman relate également des histoires d'amour et d'amitié, où la rivalité joue un rôle central, impactant les comportements des personnages à la fois sur le plan privé et dans le monde artistique.

Le présent article s'articulera autour de trois axes. Dans un premier temps, sera examinée la rivalité dans la sphère de l'intime. Nous analyserons ensuite son influence au sein du cercle des amis artistes du protagoniste et dans la communauté artistique. Nous élargirons finalement notre perspective pour étudier la rivalité dans le contexte plus vaste du monde de l'art, au XIX^e siècle. Nous concluons par une réflexion sur les implications de la rivalité dans *L'Œuvre* : il apparaîtra que la rivalité constitue le thème structurant du roman, et de façon plus globale, que selon Zola, la création artistique est indissociable des combats et des rivalités. Par conséquent, la rivalité dans ce roman s'impose comme une force simultanément destructrice et constructive.

2. Rivalité dans le cadre de l'intime

2.1. Rivalité entre Christine et la peinture de Claude

Bien que la relation entre Claude et sa compagne Christine débute par une véritable histoire d'amour, elle se détériore graduellement en raison de la passion dévorante de Claude pour l'art. Dès le quatrième chapitre, Christine entraperçoit vaguement la nocivité de l'art sur leur relation : « Cette peinture, elle ne la comprenait pas, elle la jugeait exécrable, elle se sentait contre elle une haine, la haine instinctive d'une ennemie » (Zola [1886] 2018 : 185). À ce stade, l'aversion de Christine tient davantage d'une intuition prémonitoire que d'un sentiment clairement défini.

Claude et Christine décident ensuite de quitter Paris pour s'installer dans le village de Bennecourt (chap. 6). Ils y vivent des moments heureux, transforment leur maison et leur jardin en une sorte de Paradis et ont un enfant. Mais le désir de peindre reprend Claude. Il découvre dans la campagne une source d'inspiration et demande à Christine de poser pour lui, en pleine nature :

Puis, il s'échauffa, l'idée de peindre une figure habillée en plein soleil, finit par le hanter ; et, dès ce moment, sa femme fut sa victime, d'ailleurs complaisante, heureuse de lui faire un plaisir, sans comprendre encore quelle rivale terrible elle se donnait. (Zola [1886] 2018 : 317)

À la fin de ce chapitre, Claude et Christine retournent vivre à Paris. Christine anticipe le potentiel destructeur de ce retour :

Comme elle serait volontiers restée ! Quel ardent désir elle avait de vivre toujours là, elle qui venait d'exiger ce départ, ce retour dans la ville de passion, où elle sentait une rivale !
(Zola [1886] 2018 : 349)

Revenue à Paris, Christine continue de poser pour Claude, mais la rivalité entre elle et sa peinture s'exacerbe graduellement. Christine ressent de plus en plus l'influence destructrice de l'art dans leur relation, elle se voit mise à l'écart par une passion qui accapare Claude et s'interpose entre eux. Pour Christine, l'art devient une rivale qui absorbe Claude et la laisse seule face à un amour qui s'effrite. C'est au chapitre 9 que Christine verbalise expressément la présence oppressante de cette rivale qui s'est immiscée entre eux :

Jalouse ! oui, elle l'était, et à en agoniser de souffrance. Mais elle se moquait bien des autres femmes, tous les modèles de Paris pouvaient retirer là leurs jupons ! Elle n'avait qu'une rivale, cette peinture préférée, qui lui volait son amant. (Zola [1886] 2018 : 504)

Vers la fin du roman, Claude travaille sans relâche à peindre une femme selon ses nouveaux principes artistiques. D'après Jolanta Rachwalska von Rejchwald,

Claude n'a d'yeux que pour la femme du tableau et son attitude fait naître une sorte de rivalité, teintée d'agressivité, entre Christine et la Femme du tableau. Christine croit que celle qu'elle appelle « monstre » (O, 347), lui vole son mari, sa beauté et la dépossède d'elle-même. Nous sommes donc témoins d'une sorte de transvasement vital qui va du corps vivant de Christine vers le corps peint, comme si ce dernier, pour devenir vivant, devait vampiriser la substance vitale du corps de Christine. (Rachwalska von Rejchwald 2018 : 121)

Cette vampirisation affecte non seulement le corps de Christine, mais également la relation Claude / Christine, qui se vide, elle aussi, progressivement de sa substance. « Ce qui donne à ce drame son accent particulier », affirme Max Milner, « c'est qu'il est représenté du point de vue de la femme qui le vit et non du point de vue de l'artiste, car il importe à la vraisemblance psychologique que celui-ci reste le plus longtemps possible inconscient de la substitution qui s'opère en lui de la femme peinte à la femme aimée » (Milner 1989 : 9).

Finalement, après plusieurs années d'échecs et de déceptions, Claude Lantier, dénigré par la critique et se sentant incapable de réaliser son idéal artistique, se pend devant sa toile. Lorsque Christine se retrouve face au corps pendu de Claude,

...ses jambes fléchirent, elle tourna et s'abattit sur le carreau. [...] pareille à une loque blanche, misérable et finie, écrasée sous la souveraineté farouche de l'art. Au-dessus d'elle, la Femme rayonnait avec son éclat symbolique d'idole, la peinture triomphait, seule immortelle et debout. (Zola [1886] 2018 : 751)

Dans cette rivalité entre l'art et l'amante, il s'avère que l'art, incarné ici par la peinture, a triomphé de Christine et de l'histoire d'amour entre Claude et Christine. C'est donc la victoire définitive de l'art qui apparaît ainsi comme une force davantage destructrice que constructive.

2.2. Rivalité entre la Femme et la vocation artistique

Dans *L'Œuvre*, Zola explore également l'idée très répandue à l'époque, d'une rivalité inhérente entre la femme et l'artiste, un conflit où la première est perçue comme un obstacle à la création artistique (Reboul 1997 : 26). Cette conception soutient que la présence féminine – associée à des exigences affectives et / ou domestiques – s'opposerait à la liberté nécessaire à l'artiste pour se consacrer pleinement à son œuvre. Cette vision voit en la femme une sorte de « force adverse », détournant l'artiste de son idéal et freinant son génie.

Le personnage de Pierre Sandoz, cependant, conteste explicitement cette conception :

Sandoz expliqua ses idées sur le mariage, qu'il considérait bourgeoisement comme la condition même du bon travail, de la besogne réglée et solide, pour les grands producteurs modernes. La femme dévastatrice, la femme qui tue l'artiste, lui broie le cœur et lui mange le cerveau, était une idée romantique contre laquelle les faits protestaient. Lui, d'ailleurs, avait le besoin d'une affection gardienne de sa tranquillité, d'un intérieur de tendresse où il pût se cloîtrer, afin de consacrer sa vie entière à l'œuvre énorme dont il promenait le rêve. (Zola [1886] 2018 : 332)

Sandoz rejette l'idée que la femme entrave la création artistique et en prend résolument le contre-pied en décidant de se marier : « Et il ajoutait que tout dépendait du choix, il croyait avoir trouvé celle qu'il cherchait, une orpheline, la simple fille de petits commerçants sans un sou, mais belle, intelligente » (Zola [1886] 2018 : 333). Contrairement à ses pairs, Sandoz considère qu'une épouse compréhensive et un foyer stable soutiennent l'artiste. Pour lui, c'est précisément cet équilibre affectif et matériel qui offre la sérénité nécessaire au travail créatif. Dans cette optique, la présence féminine devient un atout, offrant un cadre propice à la concentration et à l'épanouissement artistique.

En remettant en cause l'opposition femme / création artistique, Zola, à travers son alter ego Sandoz (Giraud, 2011), critique le mythe romantique de l'artiste incompris et solitaire. Zola / Sandoz propose une vision alternative, où la rivalité entre l'art et la femme tient davantage d'une construction mentale toxique que d'une réalité. À travers le personnage de Sandoz, Zola suggère que l'artiste pourrait au contraire trouver dans la présence féminine un soutien et une source d'équilibre, remettant ainsi en question l'idée reçue selon laquelle l'art exige l'isolement et le sacrifice des relations humaines.

À travers les trajectoires opposées de Claude et de Sandoz, Zola explore la rivalité entre l'art et les relations humaines, illustrée par deux parcours antagonistes : Claude incarne la vision tragique de l'artiste obsédé par sa création, par une passion dévorante qui ne laisse pas de place à la relation amoureuse ; alors que Sandoz représente une conception de l'art qui s'épanouit en harmonie avec les relations humaines et où la femme est un soutien. En faisant échouer Claude et réussir Sandoz, Zola démontre que l'équilibre entre art et vie personnelle n'est pas seulement possible, mais essentiel à l'épanouissement de l'artiste.

3. Rivalité entre artistes

Le début du roman présente un cercle d'amis, tous artistes, débarquant à Paris, unis par une profonde amitié,

Il n'y en avait pas un, à cette minute, qui réservât sa part de gloire, car rien ne les séparait encore, ni leurs profondes dissemblances qu'ils ignoraient, ni les rivalités qui devaient les heurter un jour. Est-ce que le succès de l'un n'était pas le succès des autres ? (Zola [1886] 2018 : 167)

Il s'agit du groupe formé autour de Claude Lantier, qui inclut Pierre Sandoz, un jeune écrivain et l'alter-ego romanesque de Zola, Louis Dubuche, un étudiant en architecture, Mahoudeau, un sculpteur, Chaîne, un jeune peintre et Edouard Jory, un critique d'art – tous amis d'enfance qui sont montés de Plassans à Paris, pour réussir. À ce groupe, se joignent deux peintres à leurs débuts : le parisien Henri Fagerolles et Gagnière, originaire de Melun.

Dès le début du roman, Claude Lantier est perçu par ses pairs comme un génie, comme le seul capable de véritablement régénérer l'art plastique et, à ce titre, comme chef de file du groupe. Cependant, sa situation se détériore inexorablement, car incompris par le public et dénigré par les critiques, Claude est rapidement considéré comme un peintre raté. Toutefois, malgré ce mouvement général, la suprématie artistique de Claude reste indéniable, même si informulée. Le plagiat de Fagerolles constitue un exemple éloquent de ce phénomène. Ainsi, en 1876, au Salon officiel, Fagerolles présente avec succès une large toile intitulée *Un déjeuner*, qui constitue un plagiat évident du tableau nommé *Plein air* de Claude, présenté auparavant au *Salon des Refusés* de 1863. Lors de sa présentation, le tableau de Claude avait fait scandale, ayant été totalement incompris. Il avait suscité les réactions indignées du public :

Mais [...] un petit homme méticuleux [...] lisant à voix haute le titre : *Plein Air*, ce fut autour de lui une reprise formidable, des cris, des huées. Le mot courait, on le répétait, on le commentait : *plein air*, oh ! oui, *plein air*, le ventre à l'air, tout en l'air, tra la la laire ! Cela tournait au scandale, la foule grossissait encore, les faces se congestionnaient dans la chaleur croissante, chacune avec la bouche ronde et bête des ignorants qui jugent de la peinture, exprimant à elles toutes la somme d'âneries, de réflexions saugrenues, de ricanements stupides et mauvais, que la vue d'une œuvre originale peut tirer à l'imbécillité bourgeoise. (Zola [1886] 2018 : 262–263)

Dans cet extrait, Zola fait délibérément référence au tableau *Le Déjeuner sur l'herbe* d'Édouard Manet, qui provoqua en effet des huées et des protestations au *Salon des Refusés* de 1863 (Terada 2007 : 72).

Treize ans plus tard, en 1876, le fictif Fagerolles présente au Salon officiel une toile intitulée *Un Déjeuner*. Voici la réaction de Claude face à la toile de Fagerolles :

Et il [Claude] retrouvait son *Plein air*, dans ce *Déjeuner*, la même note blonde, la même formule d'art, mais combien adoucie, truquée, gâtée, d'une élégance d'épidémie, arrangée avec une adresse infinie pour les satisfactions basses du public. Fagerolles n'avait pas commis la faute de mettre ses trois femmes nues ; seulement, dans leurs toilettes osées de mondaines, il les avait déshabillées, l'une montrant sa gorge sous la dentelle transparente du corsage, l'autre découvrant sa jambe droite jusqu'au genou [...] et l'habileté suprême était dans cette forfanterie d'audace, dans cette force menteuse qui bousculait juste assez la foule, pour la faire se pâmer. Une tempête dans un pot de crème. (Zola [1886] 2018 : 606–607)

Ce plagiat, outre son caractère honteux, trahit également la rivalité de Fagerolles envers Claude. Cet acte déloyal illustre aussi l'ambiguïté de Fagerolles : tout en dénigrant Claude, il se révèle toutefois assez fin et intelligent pour reconnaître la véritable valeur de son nouvel art, au point de le copier.

Mais c'est au chapitre 11, l'avant-dernier du roman, que l'amitié entre les amis artistes est rompue et prend fin. Au diner hebdomadaire chez Sandoz, tradition que l'écrivain tient absolument à perpétuer, alors que Dubuche et Fagerolles se sont excusés, Jory, Gagnière et Mahoudeau profitent d'un moment où ils se retrouvent seuls pour exprimer ouvertement leur rancœur contre Claude :

Mais Claude, ce grand peintre raté, cet impuissant incapable de mettre une figure debout, malgré son orgueil, les avait-il assez compromis, assez fichus dedans ! Ah ! oui, le succès était dans la rupture ! [...] Et ils l'accusaient de les avoir paralysés, de les avoir exploités, parfaitement ! exploités [...].

— Enfin, moi, reprit Mahoudeau, ne m'a-t-il pas rendu idiot un moment ? Quand je songe à ça, je me tâte, je ne comprends plus pourquoi je m'étais mis de sa bande. [...]

— Et à moi donc, continua Gagnière, il m'a bien volé mon originalité ! Croyez-vous que ça m'amuse d'entendre à chaque tableau, répéter derrière moi, depuis quinze ans : C'est un Claude !... Ah ! non, j'en ai assez... [...] N'empêche que si j'avais vu clair, autrefois, je ne l'aurais pas fréquenté. (Zola [1886] 2018 : 707–708)

Notons que même dans ce déversement de colère, la place de Claude en tant que leader du groupe artistique, n'est pas remise en question. Or, Claude et Sandoz entendent par hasard cet acharnement contre le peintre. Ils en sont consternés et assistent à la débâcle finale :

C'était le sauve-qui-peut, les derniers liens qui se rompaient, dans la stupeur de se voir tout d'un coup étrangers et ennemis, après une longue jeunesse de fraternité. [...] il ne leur restait à la gorge

que l'amertume de leur ancien rêve enthousiaste, cet espoir de bataille et de victoire côte à côte, qui maintenant aggravait leur rancune. (Zola [1886] 2018 : 709)

Et c'est ainsi que s'effondrent des années d'amitié. Les trajectoires des amis illustrent comment l'envie, la mauvaise foi et la rivalité ont eu raison de leur amitié originelle (Wilhelm, 2005) : Fagerolles se sent le rival de Lantier et le copie lâchement ; Jory, devenu un journaliste important, non seulement ne soutient pas ses amis dans son journal mais permet même la publication d'un article contre Sandoz ; Gagnière peint de petits paysages et s'adonne à la musique mais reste jaloux des succès de Fagerolles et de Jory ; Mahoudeau végète d'un art qui n'est pas celui qu'il voulait à ses débuts ; Dubuche, après plusieurs échecs retentissants, se retire de toute vie active pour élever ses enfants et Chaîne finit par tenir un stand dans une foire foraine. Seuls Claude Lantier et Pierre Sandoz restent des artistes valables, dans ce sens que ce sont les seuls capables de proposer une véritable vision renouvelée de leur art et les seuls à ne pas y effectuer de bas compromis pour séduire le public. En outre, le seul membre du groupe qui reste fidèle à Claude tout au long du roman et qui va même jusqu'à prendre en charge son enterrement est Sandoz. Mais ce cas d'amitié est unique dans le roman. Ces deux personnages sont donc unis à la fois par leur fidélité l'un à l'autre et par leur fidélité à leur art.

À propos de l'amitié entre ces deux personnages, il est pertinent de s'attarder un instant sur les relations entre Émile Zola et Paul Cézanne. De nombreux critiques estiment que le personnage fictif de Claude Lantier est inspiré par le réel peintre Paul Cézanne, ami d'enfance de Zola. Ils soutiennent que le roman *L'Œuvre* a profondément blessé Cézanne, ce qui aurait conduit à une rupture entre Cézanne et Zola. Aujourd'hui, la critique zolienne remet en cause ce jugement. Une lettre affectueuse de Cézanne adressée à Zola, datée du 28 novembre 1887, donc plus d'un an après la publication de *L'Œuvre*, a été retrouvée en 2013 et indique, au contraire, que l'amitié entre les deux amis a perduré. Dans un article très détaillé sur la question, daté de 2016, Alain Pagès prouve que cette amitié s'est maintenue jusqu'au décès de l'écrivain, en 1902 (Pagès 2016). Effectivement, comme le formule Béatrice Laville, « [l]e ciment de cette amitié est indéfectible » (Laville 2016 : 152).

Le roman élargit la perspective en traitant aussi des relations de rivalité entre d'autres artistes. Au chapitre 10, par exemple, lors des choix du jury pour le Salon :

... c'était la haine latente, les rivalités féroces sous la bonhomie des poignées de main. Rarement, on en arrivait à ces querelles. Presque toujours, on s'entendait. Mais, au fond des vanités ravagées, il y avait des blessures à jamais saignantes, des duels au couteau dont on agonisait en souriant. (Zola [1886] 2018 : 591)

Dans ce contexte, cependant, la rivalité est inévitable au vu de la situation compétitive. En effet, les places d'exposition au Salon étant limitées, une concurrence évidente se développe, puisque la réussite de l'un se fait au détriment de celle des autres, dont les œuvres risquent de ne pas être acceptées. Ce phénomène souligne l'influence des contraintes institutionnelles sur les dynamiques interpersonnelles au sein de la communauté artistique, accentuant ainsi les tensions et la rivalité entre ses membres.

4. Rivalité dans le monde de l'art

La troisième manifestation importante du thème de la rivalité dans ce roman concerne celle qui se développe au sein du monde de l'art, entre le néo-classicisme et l'impressionnisme. À cette période

de l'Histoire, le monde de l'art subit une transformation majeure, marquée par l'apparition du réalisme et du naturalisme en opposition à un néo-classicisme bien établi. Zola choisit de situer son roman *L'Œuvre* à ce moment de bascule, en mettant l'accent sur les difficultés rencontrées par le courant émergent pour s'imposer : les peintres appartenant au néo-classicisme bénéficient de nombreuses commandes, leurs œuvres sont exposées lors du Salon annuel officiel et sont saluées par la critique ; leurs tableaux abordent des scènes de bataille, des sujets mythologiques et des portraits. Alors que les peintres du nouveau mouvement artistique, qualifié par Zola dans le roman de *Plein air*, se concentrent sur la mise en scène de la vie quotidienne et l'étude de la lumière ; de plus, leurs œuvres sont violemment critiquées.

À ce propos, il est approprié de rappeler que Zola s'est positionné en défenseur du nouvel art. Il publie entre 1863 et 1896 plusieurs critiques d'art, dans lesquelles il plaide en faveur des nouvelles esthétiques picturales, en opposition à l'académisme bourgeois, manifestant ainsi une appréciation pour les maîtres du réalisme, ces peintres de plein air qui se consacrent à une observation directe de la réalité (Jurt 2005 : 8–9). Selon Philippe Hamon, Zola milite ainsi pour une révolution artistique adaptée au monde moderne (Hamon 1967 : 140).

Dans le roman, Zola met en pratique une micro-narration pour raconter dans son intégralité les dynamiques macro-historiques de l'histoire de l'art. À travers le seul Claude Lantier et son cercle d'amis, Zola parvient à retracer de manière vibrante et détaillée l'entière lutte que menait tout un groupe d'artistes, à cette époque. Les allégeances artistiques des personnages fictionnels incarnent ce combat : le protagoniste Claude Lantier, personnifie l'artiste impressionniste, alors que des personnages comme Bongrand, initialement d'une école plus traditionnelle, symbolisent le néo-classicisme. Ce sont aussi les réactions des critiques et du public qui témoignent de cette rivalité : les œuvres de Claude sont critiquées avec virulence par la presse et le public, tandis que celles des néo-classiques reçoivent des éloges. Zola décrit aussi la difficulté des impressionnistes à trouver des mécènes et des acheteurs. L'évolution des personnages reflète cette situation. Claude, malgré son talent et sa vision innovante, éprouve une frustration constante face au refus répétés de ses tableaux par le jury conservateur du Salon officiel qui préfère, bien évidemment, les œuvres de l'art académique, plus classiques. Dans ce cadre, Zola décrit aussi les artistes qui, en désespoir de cause, décident de rompre avec leur réel idéal artistique : ainsi Fagerolles et Mahoudeau, à l'inverse de Claude, sont prêts à prostituer leur art pour être exposés au Salon. Par ailleurs, les descriptions zoliennes de la peinture pleinairiste de Claude mettent en valeur les caractéristiques de l'impressionnisme, tels que l'usage audacieux de la lumière et des couleurs, en contraste avec les teintes obscures privilégiées par le néo-classicisme. Le romancier décrit aussi les thèmes des toiles pleinairistes qui se concentrent sur la vie quotidienne. Le tableau monumental de Claude *Plein Air* reflète cette nouvelle esthétique dans son intégralité.

5. Dynamique de la rivalité dans *L'Œuvre* – conclusion

Cette exploration des diverses formes de rivalité dans le roman *L'Œuvre* de Zola nous a plongés au cœur de plusieurs d'entre elles : celle qui se développe dans la sphère de l'intime, celle qui fait éclater l'amitié entre artistes, et enfin celle, plus vaste, entre le néo-classicisme établi et l'impressionnisme émergent.

Il s'avère que le thème de la rivalité constitue l'un des motifs fondamentaux du roman. Ce thème impacte non seulement l'intrigue et les interactions entre les personnages, mais également la

dynamique globale du roman. C'est un thème structurant qui configure toutes les relations. Dans cette perspective, la rivalité s'élabore à travers un processus clair : dans un premier temps, elle agit comme le facteur déclencheur d'une lutte ; elle provoque par conséquent des dissensions et des conflits ; ces luttes se résolvent finalement de manière distincte en fonction des différents opposants. Ce schéma se met en place, par exemple, à propos du groupe d'artistes constitué autour de Claude Lantier. Car c'est la rivalité entre les amis artistes qui produit progressivement des rancœurs et des jalousies, jusqu'à la dissolution finale du groupe.

La rivalité entre le courant néo-classique et les nouveaux mouvements artistiques évolue de même, dans le roman. Les oppositions entre les mouvements artistiques créent de fortes tensions. Le suicide de Claude Lantier et les compromis artistiques de ses amis artistes symbolisent l'échec du nouvel art face aux forces conservatrices. En effet, en 1886, année de publication du roman, l'impressionnisme commence à gagner en visibilité et en influence, mais reste encore largement marginalisé par les institutions artistiques traditionnelles, comme le Salon officiel. Or, la réalité plus tardive est différente : la rivalité entre les courants artistiques contribue finalement à un processus créatif qui transforme profondément la scène de l'art. Dans ce cas, la rivalité n'est pas seulement un état passager mais un processus dynamique qui mène à une nouvelle création : la rivalité entre les deux mouvements conduit à une véritable révolution dans l'art ainsi qu'à une restructuration étatique de l'art et de la culture. Si les tensions entre les courants artistiques reflètent les changements sociaux et historiques de l'époque, ils indiquent aussi que la rivalité ne fonctionne pas seulement comme un obstacle mais peut être envisagée comme une force motrice essentielle de l'innovation et du progrès artistique.

De plus, de tous les volumes des *Rougon-Macquart*, le roman *L'Œuvre* est celui dans lequel Zola a mis le plus de lui-même. Dans une lettre du 23 février 1886 adressée à Henry Céard, Zola confie que *L'Œuvre* est le roman dans lequel « mes souvenirs et mon cœur ont débordé » (Gendrat 2011 : 22). Cela est transmis à la fois par les descriptions romanesques d'artistes inspirés par des artistes réels (tel que Cézanne, par exemple), par le personnage fictif de l'écrivain Pierre Sandoz, l'alter-ego de Zola, ainsi que par la description de son travail acharné sur la littérature. Ces éléments biographiques combinés aux luttes du roman, convergent pour indiquer que, selon Zola, la création artistique et l'évolution de l'art ne peuvent se faire sans conflits ni rivalités (Terada 2007 : 78), que ce soit dans la sphère intime, entre amis, ou dans le milieu artistique plus largement.

En ce qui concerne le monde de l'art, il est intéressant de noter que la conception de la rivalité, telle que l'exprime Zola dans *L'Œuvre*, s'inscrit dans un processus historique et universel qui continue de résonner dans le monde artistique actuel. Tout comme les peintres de l'époque de Claude Lantier qui cherchent à défier le néo-classicisme, de nombreux artistes modernes et contemporains s'engagent dans une quête visant à surpasser les normes établies et à redéfinir l'art. Des artistes tels que Jackson Pollock, qui a radicalement bouleversé la peinture abstraite, ou Banksy, avec son art de rue subversif, illustrent la persistance de cette rivalité créative, où chaque courant artistique aspire à transcender les conventions des précédents. Cette dynamique, ancrée dans l'évolution artistique, souligne l'importance de la rivalité non seulement comme moteur d'innovation, mais aussi comme tension perpétuelle qui alimente la création en quête de renouveau.

Bibliographie

- Gendrat, Aurélie (2011) *Zola, L'Œuvre*. Paris : Éditions Bréal.
- Giraud, Frédérique (2011) « Le portrait de soi en écrivain. Zola et son double Sandoz. » [Dans :] *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*. Vol. 2, N° 2. Récupéré de <https://doi.org/10.7202/1001759> le 01/11/2024.
- Hamon, Philippe (1967) « À propos de l'impressionnisme de Zola. » [Dans :] *Les Cahiers naturalistes*. N° 34 ; 139–147.
- Jurt, Joseph (2005) « Zola entre le champ littéraire et le champ artistique. Genèse d'une esthétique. » [Dans :] *Excavatio*. Vol. 20, N° 1–2 ; 1–19.
- Laville, Béatrice (2016) « Paul Cézanne Émile Zola *Lettres croisées 1858–1887*, édition établie, présentée et annotée par Henri Mitterand, NRF, Gallimard[compte-rendu]. » [Dans :] *Cahiers Edmond et Jules de Goncourt*. N° 3 ; 151–153.
- Milner, Max (1989) « Le peintre fou. » [Dans :] *Romantisme*. N° 66 ; 5–21. Récupéré de <https://doi.org/10.3406/roman.1989.5624> le 01/11/2024.
- Rachwalska von Rejchwald, Jolanta (2018) « Un Pygmalion moderne. L'artiste aux limites de l'art dans *L'Œuvre* d'Émile Zola. » [Dans :] *Acta Universitatis Lodzensis. Folia Litteraria Romanica*. N° 13 ; 115–126.
- Reboul, Anne-Marie (1997) *Les Romans de l'artiste de tradition latine*. Mémoire sous la direction de D.H. Pageaux. Paris : La Sorbonne Nouvelle. Version en ligne. Récupéré de <http://eprints.ucm.es/15952/> le 06/2/2025).
- Terada, Torahiko (2007) « *L'Œuvre* d'Émile Zola et le Salon de 1868. » [Dans :] *Études de langue et littérature françaises*. N° 91 ; 67–78.
- Wilhelm, Fabrice (2005) « *L'Œuvre* d'Émile Zola ou l'impossible objet de l'envie. » [Dans :] *Texte / Image : nouveaux problèmes*. Rennes : Presses universitaires de Rennes ; 333–346.

Sources internet

- Pagès, Alain (2016) « Cézanne et Zola, la fin d'une amitié ? » Site de la Société Paul Cézanne. Version en ligne. Récupéré de <https://www.societe-cezanne.fr/2016/07/09/cezanne-et-zola-la-fin-dune-amitie/> le 01/11/2024.
- Zola, Émile ([1886] 2018) *L'œuvre*. La bibliothèque électronique du Québec. Récupéré de <https://beq.ebooksgratuits.com/vents/zola-14.pdf> le 07/11/2024.

ANNA KACZMAREK-WIŚNIEWSKA

Université d'Opole

Faculté de Philologie

akaczmarek@uni.opole.pl

ORCID : 0000-0002-8828-7039

Émile Zola aux yeux d'Octave Mirbeau : de la critique *ad rem* à l'attaque *ad hominem*, ou du « maître » au « traître »

**Emile Zola Seen by Octave Mirbeau: From Criticism *Ad Rem*
to Attack *Ad Hominem*, or from « Master » to « Traitor »**

Abstract

The paper employs the allegory of a musical scale to trace the evolution of Octave Mirbeau's attitude towards Emile Zola between 1875 and 1888. Although skeptical about the principles of naturalism, Mirbeau was an admirer of both the work and the personality of the author of *The Rougon-Macquart* series, at the beginning. Later, he emerged as a harsh critic of both Zola's character, whom he viewed as a betrayer of his own ideals, and his literary work, which he dismissed as being founded on erroneous principles. Throughout a decade, they did not maintain any contact to finally restore their relations due to Zola's involvement in the Dreyfus affair.

Keywords: Octave Mirbeau, Emile Zola, conflict, principles of naturalism

Mots-clés : Octave Mirbeau, Émile Zola, conflit, doctrine naturaliste

Antagonisme, polémique, dispute, querelle... – autant de noms pour désigner les divers avatars du conflit qui oppose les hommes sur le plan abstrait des idées, des valeurs, des réflexions. Si l'univers de la littérature ne va guère jusqu'à en épouser la forme la plus brutale – la guerre ou la révolution –, il n'en est pourtant pas dénué, étant donné que, dans et hors le texte, consciemment ou non, les auteurs se situent par rapport à un autre, qu'il soit individuel ou institutionnel, réel ou fantasmé (*cf.* Harel 1999).

Open Access.  Published by Committee for Philology of the Polish Academy of Sciences, Wrocław Branch and College for Interdisciplinary Studies, University of Wrocław. This work is licensed under the Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 Unported License.

Les affrontements des hommes de plume sont donc un élément incontournable du panorama littéraire d'une époque, surtout depuis le XIX^e siècle qui est un « siècle d'autonomisation du champ littéraire qui voit s'internaliser les 'règles du jeu' et se spécifier pratiques et discours » (*Introduction : des usages de la dispute en littérature du XIX^e au XXI^e siècles*, 2012), à savoir la rhétorique de la dispute (figures de style et schémas argumentatifs), les postures des opposants et les rôles qu'ils s'attribuent, les lieux ou médias de la polémique et ses valeurs socioculturelles. Ainsi, que l'antagonisme oppose un jeune ambitieux à un vieux maître, les représentants de deux « écoles » littéraires ou tout simplement deux personnalités, il est toujours intéressant d'en observer les modalités, étant donné que « le conflit apparaît aussi structurant et significatif que la sociabilité 'positive' [...] [puisqu'il est] susceptible de modeler les facettes identitaires d'un écrivain, quelles qu'en soient les modalités d'expression » (*Introduction : des usages de la dispute en littérature du XIX^e au XXI^e siècles*, 2012).

Dans cette perspective, les relations entre Émile Zola et Octave Mirbeau constituent un champ de réflexion particulièrement intéressant. Étant donné leur dissymétrie considérable – stabilité pour le romancier de *L'Assommoir* et radicalisme pour l'auteur du *Journal d'une femme de chambre* –, l'intention de les comparer depuis la perspective de Mirbeau paraît tout à fait logique. L'essor des études mirbelliennes depuis 1990 a pour fruit plusieurs analyses importantes concernant les relations de cet écrivain avec d'autres littérateurs. Parmi celles qui s'occupent de ses rapports avec l'auteur des *Rougon-Macquart*, le volumineux « Dossier Octave Mirbeau » dans *Les Cahiers naturalistes* (1990, n° 64)¹ par Pierre Michel et Jean-François Nivet s'avère une référence de tout premier ordre, contenant toutes les lettres écrites à Zola par Mirbeau et trois articles inédits qu'il lui a consacrés.

Selon Pierre Michel, les relations des deux écrivains, entamées vers le milieu des années 1870 et qui se poursuivront, après une décennie de rupture (1888–1898), jusqu'à la mort de Zola en 1902, s'organisent en trois phases bien distinctes :

[...] D'abord toute la période des débuts littéraires de Mirbeau, pendant laquelle il admire et défend de sa plume [...] le maître écrivain, le pourfendeur du romantisme et le héraut des nobles causes. Ensuite vient une longue phase de refroidissement, puis de rupture, au cours de laquelle, déçu cruellement, Mirbeau ne voit plus en Zola qu'un parvenu qui a renié ses valeurs de jeunesse, pour [...] accéder aux déshonorants « honneurs » de la société bourgeoise. Enfin, l'affaire Dreyfus rapproche et unit définitivement les deux combattants qui ont mis leur plume au service de la Vérité et de la Justice et ont enduré côte à côte les insultes et les menaces de la racaille militariste et antisémite. (Michel 1990 : 49)

Si ces propos résument parfaitement l'essence de la problématique, ce qui frappe lors de la lecture du dossier en question et d'autres documents concernant le sujet², c'est le gigantesque écart entre la perception de Zola par Mirbeau en 1878 et en 1888 et le changement vertigineux du ton des articles

1 Ce dossier comprenant quatre parties bien distinctes dont chacune a un auteur différent, les trois parties sur lesquelles nous nous appuyons ici sont signalées, dans notre liste bibliographique, comme des études séparées.

2 Comme, par exemple, le volumineux recueil d'articles consacrés aux relations des deux écrivains, publié en 2020 par Classiques Garnier : Anna Gural-Migdal et Sandor Kálai (dir.), *Émile Zola et Octave Mirbeau. Regards croisés* qui se propose de « mettre l'accent sur ce qui unit Zola et Mirbeau [et] sur ce qui les sépare » (Introduction, 7), ou la brève mais bien complète synthèse de leurs relations que l'on trouve dans l'entrée « Zola » du *Dictionnaire Octave Mirbeau* par Yannick Lemarié et Pierre Michel (version papier : Paris, L'Age d'homme, 2011 ; version électronique : <https://mirbeau.asso.fr/dicomirbeau/>).

de presse mirbelliens portant sur le maître de Médan : en dix ans à peine, le futur auteur de *L'Abbé Jules* passe de la vénération au mépris, selon la formule de Pierre Michel (cf. Michel 1990 : 47). De la perspective que nous adoptons, la dernière étape paraît un peu moins intéressante : que *J'accuse ... !*, expression la plus forte de l'engagement zolien dans l'affaire Dreyfus, rétablisse, aux yeux de Mirbeau, la valeur de Zola homme et littérateur et lui rende toute sa gloire, n'est pas étonnant. Les conséquences de ce changement radical, de cette « palinodie » mirbellienne, seront tout à fait avantageuses pour les deux : « L'Affaire leur permet de construire entre eux des liens d'amitié qui, au fil des mois, deviendront de plus en plus étroits » (Pagès 2020 : 167). Mais voir un admirateur sincère devenir un détracteur farouche n'est pas un processus courant.

Ayant observé les étapes successives de ce processus, nous nous sommes rendue compte qu'elles pourraient être figurées par une gamme musicale, une structure dont les éléments, les tons, « appartenant soit à une échelle, soit à une tonalité ou à un mode déterminés, sont rangés par degrés conjoints » (Vignal 2005 : 399). Puisque, en l'occurrence, l'ordre de ces « degrés conjoints » (c'est-à-dire les sentiments négatifs de Mirbeau envers Zola) est progressif, nous nous proposons d'utiliser, pour les présenter, l'image musicale d'une gamme montante dont les notes respectives, allant du bas vers le haut, sont censées montrer point par point comment, aux yeux d'Octave Mirbeau, Émile Zola est passé du statut de grand artiste et honnête homme, modèle à suivre autant sur le plan esthétique qu'humain, bref, de maître, à celui de traître ignoble à la cause littéraire et humaine. L'instrument utilisé pour jouer cette gamme, le médium de cet antagonisme qui faillit détruire à jamais la relation de deux amis, sera, comme d'habitude au second XIX^e siècle, la presse.

Do, ou le fondement d'une admiration et d'une sympathie réciproque

Si les deux écrivains peuvent être considérés, avec quelques réserves, comme un duo maître / disciple, il ne s'agit pourtant point d'un duo classique, et cela pour au moins deux raisons. D'abord, la différence d'âge entre eux n'est que de huit ans, ce qui contredit l'image traditionnelle du sage à barbe blanche accompagné de son jeune admirateur. Ensuite, Mirbeau nie de manière conséquente son appartenance au courant naturaliste, appartenance qu'Alain Pagès (1990 : 3–4) trouve cependant incontestable : « Mirbeau [...] appartient pleinement à la mouvance naturaliste qui s'épanouit dans le dernier tiers du XIX^e siècle [...]. Personne ne niera la proximité intellectuelle (sur les thèmes romanesques comme sur la forme de l'écriture) qui relie, au moins ponctuellement, Mirbeau et nombre des écrivains qui se rattachent à l'école de Médan ». Qu'il soit ou non considéré comme naturaliste, c'est dans le contexte d'une conception bien définie de la littérature que ses relations avec Zola ont été nouées, et c'est cette conception qui restera le *leitmotiv* de l'évolution de l'attitude de Mirbeau par rapport au romancier de *Germinal*.

Né en 1848, Mirbeau, juriste de formation, n'entame sa carrière littéraire qu'après 1884. Ainsi, avant sa première rencontre avec Zola, qui a eu lieu vers 1875, il n'avait encore jamais publié de roman ou de nouvelle mais avait pourtant à son compte un début de carrière journalistique grâce à plusieurs articles publiés dans *L'Ordre*, un journal bonapartiste. Cette carrière le mène à s'impliquer directement dans la vie politique : il est, de 1877 à 1879, chef de cabinet du préfet de l'Ariège, à Foix, puis rédacteur en chef de

l'Ariégeois (cf. Mitterrand 2001 : 767). Revenu à Paris, il n'a pas tout de suite compté parmi les habitués des célèbres jeudis chez les Zola à Paris ; Alain Pagès ne cite son nom parmi les membres du cénacle parisien qu'à la fin de l'année 1897, en l'appelant « un nouveau venu » (Pagès 2021). Il fait pourtant partie, dès 1876, du groupe d'amis du romancier des *Rougon-Macquart* qui se rend régulièrement dans la propriété campagnarde des Zola à Médan. Il est aussi un des organisateurs et participants du fameux dîner Trapp, le 16 avril 1877, lors duquel Flaubert, Zola et Goncourt sont « sacrés officiellement les trois maîtres de l'heure présente » (Bloch-Dano 1997 : 114) et qui scelle la formation du groupe naturaliste dont Zola deviendra bientôt le chef de file. Cet événement possède, pour Mirbeau, une forte portée symbolique : s'étant d'emblée rangé « du côté de Goncourt plutôt que du côté de Zola » et n'étant « guère convaincu par l'exposé des thèses naturalistes » (Pagès 2014 : 139), il ne s'en trouve pas moins désormais dans une position d'adhérent au mouvement naturaliste : « il a [...] trouvé sa place au sein de la petite bande » (Pagès 2014 : 139).

De plus, Mirbeau et Zola commencent à échanger des lettres dont la première remonte au 12 novembre 1879 (Michel, Nivet 1990 : 7). Si cette correspondance n'est pas très abondante – on a retrouvé au total vingt-et-une lettres de chacun des deux écrivains (Dufief 2004 : 153) – elle témoigne bien autant de l'admiration que Mirbeau voue au talent de l'écrivain de Zola et à ses qualités humaines que d'une sympathie et d'un respect réciproques. En effet, le futur romancier du *Jardin des supplices* « apprécie notamment chez lui [Zola] une capacité à effrayer le bourgeois, à secouer les idées toutes faites, à ouvrir de nouveaux horizons, à poursuivre son chemin alors que la foule des bien-pensants ne cesse de lui chercher chicane » (Lemarié). Citons, à titre de preuve, deux fragments de lettres de Mirbeau à Zola datant de cette période et qui ont pour formule d'appel « Mon cher maître » ou même « Mon cher et grand maître » :

[...] Vous êtes un grand artiste, et vous êtes aussi un brave homme. [...] Celui qui ne vous aimerait pas après un pareil livre, ne peut être qu'un misérable. [...] Que vous êtes grand et fort, mon cher maître, à chaque livre nouveau, malgré le succès, vous vous élevez toujours plus haut, et rien ne vous détourne de votre but. La bataille vous a toujours trouvé debout, la fortune vous retrouve fidèle à vos amitiés, à vos passions, à vos destinées de jeunesse » (19 avril 1886, à propos de *L'Œuvre*). (Michel, Nivet 1990 : 10)

[...] Vous ne savez peut-être pas combien je vous aime. Je vous aime pour votre immense talent, pour votre immense labeur, pour votre caractère et pour la dignité de votre vie (29 septembre 1887). (Michel, Nivet 1990 : 12)

Ces propos s'inscrivent bien dans ce que Pierre Dufief (2004 : 156) désigne comme des « gestes d'allégeance ponctuels mais significatifs » que Mirbeau pratique alors envers Zola.

Ré, ou le refus de l'expérience collective

À cette étape, « Mirbeau entretient avec Zola des relations de disciple à maître, même si le disciple apparaît bien souvent contestataire » (Dufief 2004 : 156). Il demeure en contact avec les membres du groupe de Médan et de l'« école » naturaliste qui est en train de se former : il connaît Guy de Maupassant, fréquente Léon Hennique et Paul Alexis avec lesquels il dîne souvent dans « une infâme gargote de Montmartre » (Michel 1990 : 50). A en croire Alain Pagès, son esprit moqueur, qui constitue sa carte de visite, le distingue des autres membres du groupe :

Octave Mirbeau est, sans conteste, la personnalité la plus remarquable. Il anime les soirées grâce à ses talents de conteur. Dès qu'il apparaissait, raconte [le compositeur] Alfred Bruneau, « nos figures s'éclairaient, nos poumons se dilataient, dans la certitude où nous étions d'un divertissement somptueux et exceptionnel », car « nul n'échappait à la causticité inépuisable de Mirbeau. » (Pagès 2021 : [s. p.])

Tout admiratif qu'il soit de l'auteur des *Rougon-Macquart*, il ne voudra pourtant pas s'engager dans l'expérience littéraire des *Soirées de Médan*, un recueil de nouvelles dont le sujet commun est la guerre franco-prussienne de 1870–71. Ce refus semble résulter d'un choix délibéré de sa part : « Mirbeau aurait très bien pu participer aux *Soirées de Médan*, s'il l'avait voulu. Mais de toute évidence il ne l'a point souhaité » (Michel 1990 : 50). La critique ne dispose d'aucune lettre ou autre document exprimant directement le refus de Mirbeau de participer à l'expérience littéraire commune des jeunes naturalistes, il est pourtant certain que les raisons de ce refus relèvent d'une décision bien réfléchie.

D'abord, si l'on se réfère à la chronologie de la composition des *Soirées de Médan* établie par Alain Pagès (2014 : 195–201) – six mois à peine s'étant écoulés entre l'idée du recueil et sa publication –, on se rend compte que Mirbeau, alors secrétaire d'Arthur Meyer du *Gaulois*, n'a pas pu consacrer beaucoup de temps à la littérature. Ensuite, la raison de ses réticences peut être d'essence esthétique : le groupe qui se forme autour de Zola, avec un maître glorifié par ses disciples, devient peu à peu une « école » littéraire. Or, comme le souligne Pierre Michel (1990 : 50), Mirbeau, refusant toute orthodoxie et toute institutionnalisation, rejette « l'embrigadement et le dogmatisme, mortifères en art comme en littérature », et, s'il « est prêt à faire le coup de feu auprès de ses alliés du moment [...], il n'est pas prêt pour autant à abdiquer liberté et personnalité en s'en remettant à une discipline du groupe [...] Sa réserve découlerait donc autant de ce rejet par Mirbeau d'autorité d'un maître que de sa contestation des principes naturalistes, qui sont pour lui depuis longtemps un sujet à caution.

Mi, ou la mise en question de la « littérature pour myopes »

En effet, si Mirbeau approuve le naturalisme en tant que « réaction saine [...] contre la littérature à l'eau de rose » (Michel 1990 : 51), il en critique pourtant quatre aspects qui, pour Zola, étaient fondamentaux : ses ambitions scientifiques qu'il trouve dérisoires ; ses prétentions à l'objectivité sous lesquelles se cache, selon lui, une déformation de la réalité présentée toujours de manière subjective ; l'importance des détails qui sont, à ses yeux, sans intérêt et qui « mutilent » encore plus l'image de la vie ; enfin, le manque de perspective plus large, plus poétique, plus dramatique, bref, plus « vraie » des êtres et des choses. Tout cela, écrit Mirbeau dans son article « Émile Zola et le naturalisme » (*La France*, 11 mars 1885), fait du naturalisme une littérature créée par des « lécheurs de détails [qui] n'écrivent pas autrement que ne peignent les artistes myopes. »

Deux ans auparavant (1883), il avait déjà publié, sous le pseudonyme d'Alain Baquenne, un roman intitulé *La Belle Madame Le Vassart*, une sorte de *remake* de *La Curée* (second volume de la saga des *Rougon-Macquart*) dans lequel il sape tous les principes esthétiques qui avaient présidé à l'écriture du roman zolien. Il en rejette d'abord la psychologie qu'il juge réductrice, consistant à attribuer à l'être humain des actions dictées uniquement par la physiologie. Ensuite, il démythifie la République qui était une valeur sacrée pour Zola : selon le futur auteur de *L'Abbé Jules*, la République n'est qu'une mystification, une

sorte de maquillage couvrant un régime pseudo-démocratique dans lequel le clientélisme, le népotisme et l'affairisme triomphent, tout comme sous le Second Empire. Enfin, si, chez l'un et l'autre, les liens familiaux provoquent souvent la chute des personnages (trait caractéristique des textes naturalistes), Mirbeau niera leur rôle en tant que moyen de remédier aux fléaux sociaux, contrairement à Zola qui, à la fin des *Rougon-Macquart* et dans ses cycles ultérieurs, surtout les *Quatre Évangiles*, évoluera vers une affirmation de la famille en tant que facteur principal de la régénération du genre humain (cf. Bernard 2014 : 133–134).

Le rejet de la « psychologie des pulsions » dans la construction des personnages littéraires est exprimé par Mirbeau de manière encore plus ferme en 1885, après la représentation de *Renée*, une pièce de théâtre tirée par Zola de *La Curée*. « Sa main puissante [de Zola], écrit-il alors, qui remue les foules dans un magnifique grouillement de vie, est trop rude pour manœuvrer les légers et délicats instruments des passions intimes » (Mitterand 2001 : 848). En cette même année 1885, deux autres chroniques critiquant le naturalisme sont publiées par Mirbeau, sous le pseudonyme de « Le Diable », dans *L'Évènement*. Dans la première, *Littérature infernale* (22 mars 1885), l'auteur reproche à cette doctrine « froide et inhumaine », comme il l'a dit quelques jours auparavant, d'accumuler les violences jusqu'à l'écœurement du public : « Cela commen[ce] par un adultère, continu[e] par un viol et se termin[e] par un inceste » (Mirbeau cité par Michel 1994 : 148). Dans la seconde, *Le prochain roman de Zola* (21 juin 1885), il attaque les « jeunes présomptueux », imitateurs du romancier de *Germinal*, qui, avides de succès mais dépourvus d'un talent égal à celui de leur maître, remplissent leurs textes de « cochonneries », au nom de l'idée de « [...] prendre une saleté et [...] en faire un livre » (Mirbeau, cité par Michel 1994 : 147).

Pourtant, malgré sa contestation de plus en plus dure de la doctrine, l'attitude de Mirbeau envers Zola homme et artiste demeure toujours bienveillante. Comme l'observe Henri Mitterand (2001 : 771–772), l'article intitulé simplement « Émile Zola » dans *Le Matin* du 6 novembre 1885 est « un des articles les plus vigoureusement sympathiques qu'il [Zola] ait jamais lu sur son compte ». Mirbeau y souligne le courage de l'écrivain qui marche à contre-courant de toutes les indignités auxquelles le monde des lettres est susceptible d'avoir recours :

[...] M. Zola [...] n'est le produit d'aucune camaraderie ; comme tant d'autres, il n'est point sorti des fabriques ordinaires de renommées, soutenu par la force même de son génie, par l'âpre ténacité de son courage, il a marché droit devant lui, et il a fait sa trouée magnifiquement. Il ne s'est abaissé à aucune concession ; il n'est point entré dans les compromis, les soumissions, les grandes intrigues et les petites lâchetés dont se compose la vie des lettres... et le voilà. (Mirbeau 1885b : [s. p.])

Fa et sol, ou la critique de la réalité « falsifiée » par Zola dans *La Terre*

Parmi les quatre points cardinaux susmentionnés de la doctrine naturaliste, c'est le principe d'« objectivité » qui suscite chez Mirbeau les doutes les plus sérieux. La preuve en est sa critique défavorable de *L'Assommoir* publiée dans *L'Ordre* en 1876 où deux reproches graves sont formulés, l'un à l'égard du naturalisme, et l'autre envers le romancier. Le premier constate que l'application trop scrupuleuse de la doctrine mène à un réalisme excessif, abject, que Mirbeau juge diffamatoire envers la classe ouvrière. En effet, la découverte, vers le milieu des années 1880, du roman russe affermit la conviction mirbellienne

que les vérités objectives n'existent pas, l'œuvre de Dostoïevski et sa « psychologie des profondeurs » mettant en lumière les sphères inconscientes des âmes et les contradictions entre lesquelles les hommes se démènent et qui modèlent leur vision de la réalité. Quand au second reproche, Zola est accusé de ne pas connaître en détail les milieux qu'il décrit (cf. Michel 1990 : 56–57).

La situation se répètera, à une échelle plus considérable, une décennie plus tard, après la publication de *La Terre* (1887). Aux yeux de Mirbeau, Zola, auteur de plusieurs chefs-d'œuvre, est visiblement en train de vivre une période de crise dont *La Terre* est une conséquence fâcheuse. Considéré généralement par la critique, à cause de son extrême violence, comme une provocation, une insulte aux bonnes mœurs, ce roman marque, pour Mirbeau, l'échec de Zola-portraitiste de la société qui commet alors la faute impardonnable de fournir au lecteur une image absolument fausse du milieu décrit. Il ne s'agit plus, selon lui, d'une connaissance superficielle, comme c'était le cas pour *L'Assommoir*, mais d'une ignorance totale. Dans un texte intitulé *Le paysan* publié dans *Le Gaulois*, Mirbeau proclame donc la « chute » de Zola prosateur et déplore un roman « complètement raté dans son ensemble » :

[...] *La Terre*, de M. Émile Zola, est un mauvais ouvrage, mauvais socialement, mauvais littérairement. [...] Avant d'entreprendre cette étude, [...] M. Zola [...] s'est fié [...] à un voyage rapide, [...] à quelques racontars bourgeois [...], à son intuition qui, cette fois, l'a grossièrement trahi. [...] M. Émile Zola n'a pas vu le paysan ; il ne l'a compris ni aimé. (Mirbeau [1887] 1990 : 37–41)

Ce qui est intéressant, c'est que ni la contestation de la doctrine, d'abord plutôt modérée, puis de plus en plus violente, ni la critique sévère de l'œuvre ne semblent pourtant nuire sérieusement aux relations entre les deux écrivains. En effet, Mirbeau souligne le malaise que lui procure le fait de désapprouver le travail de Zola (« il m'en coûte beaucoup de dire... » (Mirbeau [1887] 1990 : 37), étant donné que le maître de Médan reste pour lui « l'écrivain le plus puissant, le plus étreignant de son temps » (Michel, Nivet 1990 : 12). Zola, pour sa part, ne lui garde pas rancune de cette critique dans laquelle il voit une manifestation de l'individualité de son jeune collègue.

La, ou l'abandon des idéaux

Le 10 novembre 1885, Mirbeau écrit à Zola :

[...] pourquoi ne recommencez-vous pas vos belles luttes du *Figaro* ? Vous avez de la rude besogne à faire, et jamais le moment n'a été si opportun. La jeunesse qui pousse se dégage de plus en plus des stupidités littéraires respectées, et des préjugés odieux des politiques toujours triomphantes. Ah ! comme elle vous saurait gré de la défendre ! Et quelle belle page dans votre œuvre ! (Zola 1985 : 334)

Cette lettre exprime bien l'espérance de Mirbeau de voir Zola s'engager à nouveau dans des batailles littéraires et esthétiques menées autrefois dans la presse. Cette espérance sera pourtant déçue : dans la réponse à la lettre citée, Zola justifie sa prise de distance par un besoin de repos, mais ses propos font aussi preuve d'un découragement : « [...] croyez-vous que la jeunesse soit vraiment avec nous ?, écrit-il. Il y a des heures où j'en doute » (Zola 1985 : 334). Une telle attitude a dû vexer Mirbeau qui s'était fait du romancier des *Rougon-Macquart* une image parfaite, celle d'un génie qui, à la seule force de son talent, a su passer du monde du journalisme à celui de la littérature sans devoir recourir au soutien des coterie littéraires du moment, comme le soulignait l'article précité du *Matin*. Dans cette perspective,

on comprend bien la colère et la déception que Mirbeau a éprouvées à la lecture d'une interview avec Zola publiée à la fin de janvier 1886 dans *Le Gaulois*. Interpellé à propos de la prétendue influence de *Germinal* sur les ouvriers en grève, Zola la renie d'une manière ferme : « Je tiens à répéter [...], dit-il, que mes livres sont simplement des œuvres d'art et n'ont aucune influence sur le peuple ». Et il termine comme suit : « Je continuerai l'histoire des Rougon, traçant, plein de sueur, mon sillon, comme un bœuf qui traîne sa charrue, sans rien voir ni rien entendre, lourd » (Michel 1994 : 147). La troisième des chroniques du « Diable », *Un article de M. Zola* (30 janvier 1886), écrite en réaction à cette interview, parodie les propos de Zola : aux yeux de Mirbeau, celui-ci, en tournant le dos autant à son idéal littéraire qu'à son engagement social, se range du côté des bourgeois, ce qu'il considère comme une trahison. Ce texte fournit les premiers indices de l'attitude critique de Mirbeau par rapport à l'homme Zola.

En effet, la perception mirbellienne de Zola littérateur et celle de Zola homme sont désormais définitivement divergentes. Sur le plan humain, l'auteur des *Lettres de ma chaumière* commence à voir dans le chef des naturalistes un parvenu gâté par le succès. Ce dernier, selon Mirbeau, est corrupteur, étant donné que les écrivains ou les artistes sont obligés de plaire à un public peu exigeant et de faire des concessions aux critiques. Dans le cas de Zola, cette influence corruptrice nuirait moins à son esthétique ou à sa doctrine qu'à sa personnalité, ses principes moraux et son comportement. L'interview pour *Le Gaulois* ne constituait que les prémices de la brouille. L'affaire Jean Grave, dans laquelle Zola, en qualité de président de la Société des Gens de lettres, se voit obligé de poursuivre en justice un anarchiste qui a publié quelques textes sans l'autorisation de leurs auteurs, « donnant ainsi l'impression de choisir le camp des oppresseurs contre celui des opprimés et de défendre les médiocres intérêts de la bourgeoisie contre celui des révoltés » (Lemarié), est l'étape suivante de ce différend dont le comble survient en 1888, lorsque l'auteur des *Rougon-Macquart* accepte la Légion d'honneur qu'il avait refusée deux fois auparavant (*Zola et la Légion d'honneur*).

Si, ou le paroxysme : la condamnation de la course aux honneurs philistins

Non seulement, « à la grande surprise générale [...] et au grand dam [...] des Goncourt, d'Alphonse Daudet, mais aussi de ses proches » (*Zola et la Légion d'honneur*), Zola accepte la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, mais, pire encore, dans une lettre à Maupassant, il constate que « cette acceptation va plus loin que la croix, elle va à toutes les récompenses, jusqu'à l'Académie » (Zola 1888). En effet, il y postulera – sans succès – à dix reprises. Cette prétendue soif des honneurs bourgeois qui « le banalise[nt] et qui le discrédite[nt] aux yeux de ceux qui l'ont le plus aimé », comme le dira Edmond de Goncourt (Mirbeau [1888] 1990 : 43n) font de Zola, aux yeux de Mirbeau, un traître « prêt à la pire des apostasies : l'apostasie de lui-même » (Mirbeau [1888] 1990 : 42). Le futur auteur du *Jardin des supplices* laisse parler ses émotions dans un article publié dans *Le Figaro* le 9 août 1888, sous le titre significatif « La fin d'un homme ». Il y attaque son ancien maître *ad personam* avec une rare dureté :

[...] Aujourd'hui, pour un ruban que peut obtenir, en payant, le dernier des escrocs, [...], le plus navrant des imbéciles, M. Zola renie tout : luttas, amitiés anciennes, indépendance, œuvres. [...] Le spectacle de cet écroulement, de cette fin d'un homme, admiré entre les plus admirés, est

douloureux [...]: Il espère que l'amitié des académiciens comblera le vide laissé par les artistes, camarades des premières luttes, des premiers espoirs. (Mirbeau [1888] 1990 : 42-43)

La réponse de Zola, toute paternaliste qu'elle puisse paraître, ne laisse pas de doutes sur la violence de ce coup porté par quelqu'un qu'il considérait comme un dévoué :

Ah ! mon cher Mirbeau, voici des années qu'on m'annonce ma fin, et je dure ! Je vous pardonne bien charitablement d'augmenter le mensonge autour de moi, car vous ne savez ce que vous dites, parlant de choses que vous ignorez. D'ailleurs, je suis tranquille. [...] si jamais la vérité se refait en vous sur mon compte, je vous connais d'une assez grande bonne foi pour la confesser. (Michel 1990 : 61)

Il faudra attendre dix ans pour que cette confession s'effectue : en cette fin d'été 1888, une rupture totale des relations s'opère entre les deux écrivains. Ayant enseveli ses respect et admiration pour Zola, Mirbeau ne tarit plus d'expressions de son mépris et de son dégoût pour « cet orgueilleux, égoïste, naïf et féroce parvenu », comme il désigne son ancien maître dans une lettre à J.-H. Rosny aîné :

[...] ce qu'il y a de mieux à dire sur Zola, c'est qu'il est un parfait imbécile. Je ne méconnaissais pas sa force immense, mais cette force est inconsciente. Il écrit comme le vent hurle. Il ne comprend rien à rien. Les prétentions scientifiques de ses *Rougon-Macquart* sont une farce amère ; sa conception du monde, de l'individu et de la société, enfantine et nulle. (Mirbeau [1891] cité par Michel 1990 : 62-63)

On ne pourrait pas mieux rabaisser l'idole déchuée...

Do, ou le retour à la positivité

Pour en revenir à notre allégorie musicale, « [1]a gamme s'énonce le plus souvent de tonique à tonique » (Vignal 2005 : 399). Cette règle s'applique parfaitement à l'attitude de Mirbeau envers Zola : l'engagement de ce dernier dans l'affaire Dreyfus refusa de lui, aux yeux de Mirbeau, un grand personnage et lui rendra toute l'estime, tout l'honneur et toute la gloire maculés par le ruban de la Légion d'honneur et les ambitions académiques. Ainsi, ce qui semblait défait une fois pour toutes, non seulement se refait complètement, mais s'élève au grade d'une sincère et profonde amitié doublée d'une considération désormais inconditionnelle et exempte de différends esthétiques ou idéologiques.

Un antagonisme entre deux créateurs s'organise, dans la quasi totalité des cas, autour d'un axe central que sont leurs principes artistiques et esthétiques : « [...] il n'est guère de lutte dans la vie d'un écrivain qui ne soit aussi l'expression de sa position dans le champ littéraire » (Bertrand, Saint-Amand et Stiénon 2012). Dans le cas de Zola et de Mirbeau, ce point névralgique est la doctrine naturaliste, créée par l'un et contestée par l'autre. Ce sont ses fondements erronés, dit Mirbeau, ses fausses ambitions de vérité et d'objectivité, ainsi que son caractère foncièrement inhumain, qui ont contribué à la transformation profonde de l'âme de son créateur, et, par conséquent, à la « trahison » de Zola, à l'imposture d'un artiste qui, s'embourgeoisant progressivement, est devenu avide, non plus d'argent, mais d'honneurs et de récompenses. Mirbeau croit suivre cette dégringolade de Zola étape par étape : récusant toujours les postulats de la doctrine, il est tout de même admirateur, d'abord aussi de l'œuvre que de l'homme (sans pourtant jamais devenir un inconditionnel, comme Paul Alexis, par exemple). Ensuite, il passe à la critique de l'œuvre tout en demeurant enthousiaste du talent et de l'impact de Zola. Enfin, indigné et déçu

par ce qu'il considère comme « l'apostasie » de son ancien maître, il dénigre l'homme et son travail, allant jusqu'à qualifier son ex-maître de « grand imbécile ».

Si l'on se réfère aux « règles du jeu » du conflit établis au XIX^e siècle, on voit bien une dissymétrie profonde dans la dynamique de cet affrontement. Du côté de Zola, on perçoit des constantes : en commentant les réponses zoliennes aux lettres de Mirbeau, les auteurs du « Dossier Zola » soulignent la posture stable d'un maître sûr de sa position et de ses idées, ses réponses modérées, sa rhétorique réfléchie. Du côté de Mirbeau, l'évolution radicale de ses dispositions s'exprime par la violence de ses propos allant *crescendo* et par une rhétorique belliqueuse souvent excessive, qui se justifie par l'ampleur de sa déception. Décortiquer les modalités de ce différend amène à nuancer les propos de Pierre Michel qui constate que, pour Mirbeau, « l'homme et l'œuvre sont indissolublement liés : quand il doit juger d'une œuvre, il est bien en peine de faire abstraction des qualités ou des défauts de l'auteur » (Michel 1990 : 76). En effet, dans ce cas, la critique de l'œuvre ne va pas toujours de pair avec celle de l'homme.

Cela prouve à son tour que, comme l'a dit Victor Hugo, « il n'y a de vraies haines que les haines littéraires » (Goncourt [1888] 1998 : 671–672).

Bibliographie

- Bernard, Claudie (2014) « Régénération familiale ? *Le Docteur Pascal* d'Émile Zola. » [Dans :] *Le jeu des familles dans le roman du XIX^e siècle*. Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne ; 133–161.
- Bloch-Dano, Évelyne (1997) *Madame Zola*. Paris : Grasset.
- Dufief, Pierre (2004) « Mirbeau face à Zola. » [Dans :] Béatrice Lavielle (dir.) *Champ littéraire, fin de siècle autour de Zola*. Coll. « Modernités » N° 20. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux ; 153–163.
- Goncourt, de Edmond et Jules ([1887] 1998) *Journal*. T. II. Paris : Laffont.
- Harel, Simon (1999) *Le voleur de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*. Montréal : XYZ.
- Michel, Pierre (1990) « Mirbeau et Zola : entre mépris et vénération. » [Dans :] *Les Cahiers naturalistes*. N° 64 ; 47–77.
- Michel, Pierre (1994) « Octave Mirbeau et Émile Zola. Nouveaux documents. » [Dans :] *Cahiers Octave Mirbeau*. N° 1 ; 140–150.
- Michel, Pierre, Jean-François Nivet (1990) « Lettres d'Octave Mirbeau à Émile Zola. » [Dans :] *Les Cahiers naturalistes*. N° 64 ; 7–34.
- Mirbeau, Octave ([1887/1888] 1990) « Articles inédits sur Émile Zola. » [Dans :] *Les Cahiers naturalistes*. N° 64 ; 35–41.
- Mirbeau, Octave (1885a) « Émile Zola et le naturalisme. » [Dans :] *La France*. 11 mars.
- Mirbeau, Octave (1885b) « Émile Zola. » [Dans :] *Le Matin*. 6 novembre.
- Mitterand, Henri (2001) *Zola. T. II : L'homme de Germinal 1875–1893*. Paris : Fayard.
- Pagès, Alain (1990) « Avant-propos. » [Dans :] *Les Cahiers naturalistes*. N° 64 ; 3–4.
- Pagès, Alain (2014) *Zola et le groupe de Médan*. Paris : Perrin.
- Pagès, Alain (2020) « L'expérience de la violence. Zola et Mirbeau dans l'affaire Dreyfus. » [Dans :] Anna Gural-Migdal, Sandor Kálai (dir.) *Émile Zola et Octave Mirbeau. Regards croisés*. Paris : Classiques Garnier ; 165–177.
- Vignal, Marc (dir.) (2005) *Dictionnaire de la musique*. Paris : Larousse.

Zola, Émile (1985) *Correspondance*. T. IV : 1884–1886. Éditeurs : Owen Morgan et Alain Pagès. Montréal : Presses de l'université de Montréal / Paris : Éditions du CNRS.

Sources internet

- [s. a.] « Introduction : des usages de la dispute en littérature du XIX^e au XXI^e siècles. » [Dans :] *ConTEXTES*. N° 10, 2012 : *Querelles d'écrivains (XIX^e–XXI^e siècles) : de la dispute à la polémique* [s. p.] Récupéré de <http://journals.openedition.org/contextes/5040> le 23/08/2024.
- [s. a.] « Zola et la Légion d'honneur » [s. p.] Récupéré de https://gallica.bnf.fr/dossiers/html/dossiers/Zola/Chrono/ZolaLit3_Legion.htm le 30/08/2024.
- Bertrand, Jean-Pierre, Denis Saint-Amand, Valérie Stiénon (2012) « Les querelles littéraires : esquisse méthodologique. » [Dans :] *COntEXTES*. N° 10. Récupéré de <http://journals.openedition.org/contextes/5005> le 01/09/2024.
- Lemarié, Yannick. Entrée « Zola, Émile. » [Dans :] *Dictionnaire Octave Mirbeau* [s. p.] Récupéré de http://mirbeau.asso.fr/dicomirbeau/index.php?option=com_glossary&id=550 le 21/08/2024.
- Pagès, Alain (2021) « Les jeudis d'Émile Zola. » [Dans :] *Flaubert*. N° 26 : *Flaubert, Zola et la sociabilité* [s. p.] Récupéré de <http://journals.openedition.org/flaubert/4443> le 30/08/2024.
- Zola, Émile Lettre à Guy de Maupassant, 14 juillet 1888. Récupéré de <http://maupassant.free.fr/correspondance/522.html> le 30/08/2024.

ANITA STARON

Université de Łódź, Faculté Philologique

anita.staron@uni.lodz.pl

ORCID : 0000-0002-4968-885X

Zola, Bourget et Rod – d’une rivalité littéraire à la fin du siècle

Zola, Bourget, and Rod – A Literary Rivalry at the End of the Century

Abstract

It may seem excessive today to compare two renowned authors – Émile Zola and Paul Bourget – to a largely forgotten novelist, Édouard Rod. However, upon examining his theoretical works, one undeniably discovers his ambition to rival his two more established contemporaries. His concept of “intuitivism” appeared, for a time, to have the potential to become a new literary movement, setting him apart from Émile Zola and positioning him within the realm of the psychological novel, a genre dominated by Paul Bourget. This study aims to explore this endeavor and situate Édouard Rod within the literary landscape of the late 19th century.

Keywords: naturalism, psychology, intuitivism, literary rivalry, novel, crisis of the novel

Mots-clés : naturalisme, psychologie, intuitivisme, rivalité littéraire, roman, crise du roman

Il semble judicieux, considérant les trois noms juxtaposés dans le titre, de briser l’ordre habituel et de commencer par la fin, en enlevant dès à présent tout suspense : Édouard Rod (1857–1910) est aujourd’hui pratiquement inconnu, et ses ouvrages n’ont pas eu le bonheur de s’inscrire durablement parmi les monuments littéraires du XIX^e siècle. Tout au plus cite-t-on, et encore entre spécialistes, son roman *La Course à la mort* pour ce qu’il représente d’esprit décadent naissant à l’époque. *Les Trois Cœurs*, qui apparaîtra dans cette analyse, ne se trouve certainement pas parmi les meilleures créations de l’écrivain. Il a cependant l’avantage d’être doté d’une préface qui explique les conceptions littéraires développées par Rod à cette époque – et que j’entends confronter à ses autres textes théoriques. D’autre part, l’idée

de comparer l'écrivain à ses deux grands confrères devient moins extravagante lorsqu'on découvre des liens forts qui les unissaient tous les trois. Leur rivalité se fait alors plus probable et si son terme est peu heureux pour Édouard Rod, son parcours demeure intéressant, ne serait-ce que pour ce qu'il apporte à l'histoire littéraire.

Michel Raimond, qui n'oublie pas Rod dans ses analyses consacrées à *La Crise du roman* (Raimond [1966] 1985), a magistralement montré comment, en cette fin de XIX^e siècle, nombre de tentatives parallèles, souvent de très courte durée, furent conçues pour pallier aux insuffisances de l'école naturaliste et tracer une nouvelle voie au roman. Deux noms revenaient alors assez régulièrement dans ces manifestes ou déclarations de foi littéraire, deux noms par rapport auxquels ces textes se positionnaient : Zola et Bourget. La fameuse *Enquête sur l'évolution littéraire* de Jules Huret rassemblait ces tendances, qui s'étaient déjà fait pressentir auparavant. Si la réponse de Rod, à l'enquête de Huret, comme à celle de Marcel Prévost sur le « roman romanesque », à quelques mois de distance¹, n'a rien de catégorique, elle confirme toutefois la direction qu'il a prise depuis quelques années, et qui le conduit, en gros, de Zola à Bourget. En effet, ce Suisse qui débarque à Paris en septembre 1878, se distingue rapidement en publiant *À propos de l'Assommoir*, « une étude aussi impartiale que désintéressée » (Rod 1879 : 8), comme il la décrit dans la préface, mais qui prend la défense de Zola d'une manière plus qu'ardente, en plaçant la doctrine naturaliste dans la lignée d'Aristophane, de Plaute, de Lucrèce, et, en ce qui concerne les modernes, la faisant héritière de Shakespeare, Villon, Rabelais, Molière. Il augure aussi de son succès infaillible : « [t]out porte à croire que [le naturalisme] triomphera : il a pour lui des écrivains de talent ; M. Zola, c'est-à-dire un défenseur qui ne se ménage pas ; toute la jeunesse littéraire, c'est-à-dire l'avenir » (Rod 1879 : 106). Ses romans de cette époque : *Palmyre Veulard* (1881), *La Chute de Miss Topsy* (1882), *La Femme d'Henri Vanneau* (1884) – obéissent aux principes de ce courant, quoique « cet intellectuel pâle, mélancolique et brumeux, tranch[e] parmi les jeunes naturalistes », et que « son rigorisme convien[ne] mal » (Colin 2013 : 479) aux sujets qu'il se trouve obligé d'évoquer dans ces premiers ouvrages. Il ne tardera pas de s'en séparer. Dès 1885, avec *La Course à la mort*, il entame une nouvelle période, qualifiée par Firmin Roz de « psychologique » (Roz 1906 : 12)². La vie intérieure du protagoniste y passe au premier plan, et l'intrigue se réduit à quelques événements, le tout présenté sous forme d'un journal intime où les entrées se succèdent de façon irrégulière. *Le Sens de la vie*, de 1889, s'offre comme une continuation de ce premier ouvrage, au vu de la forme, de la construction du personnage, et de la diégèse quasi inexistante. Déjà à ce stade, Rod hésite quant à l'appartenance générique de ses ouvrages : « je ne sais jusqu'à quel point *La Course à la mort* peut rentrer dans le genre "roman", et, si j'avais trouvé un autre terme pour la désigner, je n'aurais point hésité à l'employer » (Rod 1886 : III-IV), écrit-il dans la préface. Ce désir perce également dans sa réponse à Prévost : sans refuser au roman futur plusieurs réussites, il croit pourtant que « l'écrivain qui aurait l'ambition plus haute devrait [...] chercher un autre moule que le roman », car « c'est [...] »

1 Trente-sept romanciers ont répondu aux questions de Prévost entre les 12 et 25 mai 1891. Les réponses furent successivement publiées au *Gaulois* (Prévost [1891]2005 : 141). L'enquête de Jules Huret s'était déroulée au même moment, mais avait embrassé plus large : 64 interviews parurent dans *L'Écho de Paris* du 3 mars au 5 juillet 1891. Je laisse de côté la question de la probité de ces questionnaires, nettement plus haute chez Huret.

2 L'édition posthume du *Sens de la vie*, chez Perrin en 1926, reprend aussi ce classement. Les « Romans de M. Édouard Rod », énumérés avant la page de titre, sont partagés en « I. Débuts ; II. Études psychologiques ; III. Études passionnelles ; IV. Études sociales ».

en dehors du roman que se produira – si elle se produit – l'œuvre marquante des années prochaines » (Prévost [1891] 2005 : 248).

Les Trois cœurs, de 1890, est le fruit des mêmes réflexions, tout en se démarquant de *La Course à la mort* et du *Sens de la vie*. La préface de l'ouvrage constitue « un petit examen de conscience littéraire » (Rod 1890 : 1), qui permet à Rod de s'expliquer sur ses débuts naturalistes, devenus visiblement une charge lourde à porter. L'adhésion aux principes de Zola – commune, souligne-t-il, pour presque tous les jeunes écrivains d'alors – résultait de leur soif d'embrigadement sous un étendard neuf et grandiose, qui leur apporterait « [leurs] batailles et [leurs] victoires, [leur] première d'*Hernani* » (Rod 1890 : 2) et qui leur permettrait de combattre pour des idées communes et chères à tous. Rod insiste fort sur la naïveté de tels espoirs qui ne purent se réaliser, d'abord à cause de l'individualisme exacerbé qui caractérise le siècle présent ; mais aussi, parce que la théorie de Zola « ne [...] convenait pas » à ces adeptes, bien vite dépités par le matérialisme borné de la doctrine, « curieu[se] des mœurs plus que des caractères, des choses plus que des âmes » (Rod 1890 : 5). Des accusations semblables apparaîtront, on le sait, chez plusieurs autres anciens disciples de Zola, pour ne citer que Huysmans et sa préface d'*À rebours* « écrite vingt ans après le roman » (Huysmans [1884] 1903) ; ce qui distingue Rod, c'est une ambition, toute discrète mais possible à discerner, de réaliser tout de même ce rêve d'un drapeau commun que le naturalisme a cruellement déçu. S'il se défend bien d'y appliquer le mot honni d'« École »³, il insiste pourtant sur la communauté d'idées esthétiques et morales qui existe entre lui et ses collègues de la même génération. « Oui, quand je lis un livre de certains, j'ai l'impression que je m'entretiens avec un frère d'esprit ; et vraiment, ma plus chère ambition serait que mes livres fissent sur ceux-là une impression analogue » (Rod 1890 : 18). Ayant ménagé, de cette manière adroite, les susceptibilités des confrères, il entreprend d'introduire⁴ ce qui constitue, il faut bien le dire, sa doctrine littéraire : « Si j'avais la foi *unilatérale* de ceux qui croient au sens précis des termes, je prendrais le mot INTUITIVISME, et j'en ferais une étiquette à coller sur le flacon où nous nous débattrions ensemble » (Rod 1890 : 19). Le terme lui semble le mieux résumer les efforts de la jeune génération qui, lasse de l'observation extérieure des naturalistes⁵, se concentre sur l'observation intérieure ; il propose de la conduire de manière à embrasser plus large que ses propres sensations et expériences :

L'intuitivisme, si par hasard on voulait adopter ce mot (observons ce conditionnel modeste et prudent – A.S.), serait donc l'application de l'intuition comme méthode de psychologie littéraire : regarder

3 „Nous [...] ne cherchons point à former une « École » – c'est là une illusion dont nous sommes revenus », écrit-il dans la suite de sa préface (Rod 1890 : 17).

4 Non sans précautions : « définir ce fonds commun n'est pas chose facile, parce que nous ne sommes les uns et les autres qu'au début de notre carrière, et parce que, hélas ! nous avons encore le temps de nous développer en sens divers » (Rod 1890 : 18–19). Un regret de ne pas constituer de groupe cohérent et solidement uni perce encore dans ces mots.

5 Michel Raimond relate le débat autour de la description, pierre de touche des naturalistes, que les générations suivantes rejettent comme factice et superficielle (Raimond [1966] 1989 : 35–36 et 304–306) ; Henry Bordeaux en résume ainsi les raisons : « Les naturalistes, se proclamant disciples de Claude Bernard et ne croyant qu'aux sciences naturelles, n'admirent que l'observation externe, et leurs sens furent des “fenêtres grandes ouvertes” sur le monde : le roman de mœurs, la description, les tableaux de nature acquièrent ainsi une fabuleuse importance. Mais, par la loi du contraste psychologique, la réaction était inévitable, et l'observation interne, créant le roman de l'être intime, apparut à l'heure où, lassé de cette inféconde contemplation des choses qui n'en donnait ni l'explication ni le but, l'homme croyait s'apercevoir que les choses n'étaient qu'en lui et que la connaissance de lui-même devait enfanter la connaissance du monde » (Bordeaux [1894] 1917 : 330). À le lire, Édouard Rod « répugne à la description et au détail extérieur » (Bordeaux [1894] 1917 : 334).

en soi, non pour se connaître ni pour s'aimer, mais pour connaître et aimer les autres ; chercher dans le microcosme de son cœur le jeu du cœur humain ; partir de là pour aller plus loin que soi, et parce qu'en soi, quoi qu'on dise, se réfléchit le monde. (Rod 1890 : 21)

Quoiqu'il ait déjà expérimenté avec la forme dans ses deux romans précédents, il annonce la nécessité de nouveaux changements pour le roman en cours. La modestie, que je persiste à croire quelque peu fausse, précède, là encore, les préceptes : « [j]e n'ai certes pas la prétention d'avoir trouvé le moule qu'il faut trouver et qui s'imposera pour une période plus ou moins longue » (Rod 1890 : 22), affirme notre préfacier. Et de citer les prédécesseurs qui ont su imposer leurs « moules » : Mme de La Fayette, Eugène Sue, Balzac, Benjamin Constant. Après quoi, il commente les innovations qu'il a introduites dans *Les Trois Cœurs* : il a allégé son ouvrage de la description, « fastidieuse et surtout illusoire, car elle tient beaucoup de place, dit peu de chose et n'explique rien ; et aussi de récits rétrospectifs » (Rod 1890 : 22) qui, trop souvent utilisés, sont devenus « des clichés sur l'enfance, l'adolescence et l'éducation » (Rod 1890 : 23) ; enfin, de « scènes », pour ce qu'elles apportent « [d']artificiel et [de] théâtral » (Rod 1890 : 23). Toutefois, il n'est pas entièrement satisfait du résultat : car, pour faire comprendre le sens plus général qu'il voudrait suggérer, « il faudrait revenir, sous une forme à trouver, au *Symbole* ; et je ne sais si le moule trop brutal du roman s'y prêtera jamais » (Rod 1890 : 23–24).

Ce mot de *Symbole*, prononcé à la fin de ces analyses, indique clairement la distance qui sépare déjà Rod de Zola, même s'il continuera à dire son respect pour le talent et la force d'expression du maître naturaliste⁶. Le chapitre qu'il lui consacre dans *Les Idées morales du temps présent*, aussi de 1891, marque encore davantage l'éloignement de l'ancien disciple, notamment au travers d'une bienveillante ironie dont il enveloppe ses remarques sur « ce laborieux », ce « déterministe invétéré » (Rod 1891 : 74), qui, enfant d'une génération positiviste, avait mal compris la science et s'était illusionné sur son pouvoir. Rod prend soin d'indiquer les limites de la méthode zolienne qui, loin d'aboutir à un « acte de savant », n'éclaire les lecteurs que sur un « cas isolé », de plus en lien direct avec la personnalité de l'artiste : « [q]uoiqu'il s'efforce de disparaître de ses romans, il en est toujours le protagoniste : et la série des Rougon-Macquart nous renseigne beaucoup plus sur M. Zola que sur la famille qu'il y promène, et surtout que sur la théorie de l'hérédité » (Rod 1891 : 80). Mais la doctrine de Zola pèche encore plus gravement par les contradictions qu'elle fait naître sur le plan de la morale. Ayant pour conséquence une « négation radicale de la liberté et de la responsabilité humaines » (Rod 1891 : 82), elle ne propose aucun fondement positif, allant ainsi à l'encontre des qualités innées de Zola, qui serait, à en croire Rod, « moraliste d'instinct et de tempérament » (Rod 1891 : 83). Ce dilemme a peut-être échappé au romancier, ou peut-être y a-t-il répondu par « le beau dédain que les hommes de sa génération ont professé pour tout ce qui sortait du "positif" » (Rod 1891 : 96). Autrement, il aurait vu l'influence néfaste que ses romans peuvent produire sur « les simples, esclaves de leurs impressions et gouvernés par des instincts trop facilement excités » (Rod 1891 : 97).

6 « Le roman de mœurs, tel que l'ont fait les naturalistes, a rendu tout ce qu'il peut rendre dans ce genre-là, on ne dépassera pas M. Zola ; ses disciples se chargent de le prouver », écrit-il dans sa réponse à M. Prévost ([1891] 2005 : 247) ; ses contacts ultérieurs avec Zola ne démentiront jamais son respect pour le maître devenu ami, comme le souligne Michaël G. Lerner : « L'attitude de Rod, quoique dépouillée de sa première griserie, était encore pleine d'un grand respect pour Zola. Ce respect ne changea jamais. Même si Zola avait perdu après 1884–1885 l'attachement d'un disciple, il avait gagné la loyauté d'un défenseur respectueux, qui donnait avec une justice mesurée des comptes rendus de ses œuvres [...] ; et, ce qui est peut-être plus important dans la vie de Zola à cette date, il avait gagné la confiance d'un ami sincère » (Lerner 1969 : 58).

L'on mesure facilement l'écart entre les conceptions esthétiques et éthiques d'Édouard Rod au début et au milieu de son chemin littéraire. Son éloignement de Zola n'étonne guère. Mais *quid* de l'autre maître à penser de l'époque, qui, lui, avait assez vite emprunté le chemin de la psychologie ? Il semblerait que cet intérêt pour l'introspection et l'analyse morale doive rapprocher Rod de Paul Bourget. Or, si le nom de l'auteur des *Essais de psychologie contemporaine* apparaît bien dans la préface des *Trois Cœurs* où il est loué comme « interprète [...] merveilleusement intelligent » (Rod 1890 : 10–11) d'œuvres jusqu'alors méconnues et dénigrées (de Stendhal, Flaubert, Goncourt⁷), Rod est beaucoup moins enthousiaste en ce qui concerne la production romanesque de Bourget : « Quelques réserves que nous ayons à faire sur les romans de Bourget, ses derniers surtout, nous, ses cadets, nous lui devons beaucoup ; et il y aurait ingratitude et faiblesse à ne pas le reconnaître » (Rod 1890 : 12).

Pour comprendre ces réticences, il nous faut nous tourner vers l'étude déjà citée, où un autre chapitre est consacré à Bourget. Rod présente son évolution, du sceptique et dilettante, amoureux de la décadence, admiratif de Baudelaire, à l'auteur du *Disciple*, ou plutôt de sa préface dans laquelle il se montre préoccupé des questions de morale. Or, constate Rod, « le développement de M. Bourget a été si rapide, que l'homme nouveau est né en lui avant que l'homme ancien ait achevé de périr. C'est ainsi que, si la préface du *Disciple* est l'œuvre du premier, le roman lui-même est encore en grande partie du second » (Rod 1891 : 105). L'accusation est d'autant plus fondée que les ouvrages ultérieurs continuent à entretenir cette dualité : *La Physiologie de l'amour moderne*, « d'une acuité d'ailleurs saisissante, [...] nous éloigne beaucoup de l'Idéal (avec une majuscule) dont il est parlé dans la préface. Non, vraiment, je ne vois pas ce que la génération qui pousse peut gagner à se nourrir de ces décevantes analyses dont chaque roman de M. Bourget est un exemple » (Rod 1891 : 106), s'exclame Rod, avant de présenter le dualisme qu'il croit découvrir chez Bourget (« il souffre de l'abîme qu'il y a entre ses aspirations et ses croyances, entre son amour de la foi et son radical scepticisme » – Rod 1891 : 109) et d'expliquer ses raisons : la première est assez généralement reconnue comme le défaut de ce romancier : son snobisme fut objet de critiques et de plaisanteries, par exemple d'Octave Mirbeau⁸. Rod dénonce la « description minutieuse, presque pâmée, des appartements somptueux qui servent de décor » (Rod 1891 : 113) aux romans de Bourget. On se rappelle par ailleurs son refus de la description qu'il tenait pour l'une des principales erreurs du naturalisme⁹. Paul Bourget, selon lui, fait plus que décrire des « objets innombrables et gracieux dont la possession fait le luxe et dont l'usage fait l'élégance, il s'imprègne de ce luxe et de cette élégance, il en laisse envahir tout son être, il en est séduit au point d'en oublier le bien pour le beau, peut-être même pour le joli. On le dirait toujours prêt à pardonner à ses héroïnes leurs plus gros péchés en faveur de la finesse de leur linge » (Rod 1891 : 113). Or, continue notre imprécateur, « le goût du luxe et de l'élégance est peu conciliable avec celui de la vertu » (Rod 1891 : 113).

7 Rod se réfère bien évidemment aux *Essais de psychologie contemporaine* de Bourget.

8 En effet, Mirbeau, après une phase de relations presque amicales avec Bourget, s'éloigne de lui, irrité par son snobisme et son amour puéril de la gloire ; il lui consacrera une série d'interviews imaginaires *Chez l'illustre écrivain* où il persifle ses goûts trop raffinés.

9 Ce refus ne passe pas inaperçu des commentateurs des ouvrages de Rod, qui y découvrent l'une de ses principales qualités. Henry Bordeaux constate : « Il ne faut point chercher dans M. Rod un paysagiste à la manière de M. Zola ou de M. Theuriot ; il serait impossible au lecteur de reconstituer un seul des coins de nature où se passent ses romans. Et cependant il sent la nature plus intimement que ceux-ci [...] » (Bordeaux [1894] 1917 : 332).

Mais ce défaut pèse peu comparé au second, infiniment plus difficile à éliminer chez Bourget : il s'agit de son intelligence supérieure qui lui fait tout comprendre et – apparemment – tout excuser. À preuve, ses intrigues où prime l'adultère, décrit avec tant de complaisance et d'indulgence. Attaché qu'il est à la largeur de ses idées, il est « incapable d'asseoir sa pensée sur un équilibre stable. Pas plus que les raffinements de l'élégance, les raffinements de l'intelligence ne sont compatibles avec la vertu » (Rod 1891 : 115), déclare imperturbablement Rod.

De manière curieuse, mais pas du tout paradoxale, Bourget et Zola se trouvent rapprochés dans les analyses de leur cadet, notamment par l'écart entre la philosophie de leurs ouvrages et leurs prédispositions naturelles ; Bourget serait, lui aussi, « d'instinct moraliste » (Rod 1891 : 109). Lui aussi, comme Zola, aurait rejeté le terrain stable des valeurs que Rod définit, de plus en plus ouvertement selon les progrès de sa pensée, comme chrétiennes. S'il ne saurait y ramener Zola, du moins il le devine chez Bourget, qui se convertira sous peu : ainsi, « deux hommes [...] se partagent M. Bourget, le psychologue et le moraliste, le dilettante et l'homme de bien, le sceptique immuable et le chrétien volontaire » (Rod 1891 : 121).

Plusieurs sources¹⁰ soulignent le caractère amical des relations de Rod tant avec Zola qu'avec Bourget. Dans sa phase naturaliste, Rod devint sans nul doute le soutien du maître de Médan, non seulement lorsqu'il s'agissait de lui fournir des renseignements ou des documents sur un sujet qui l'intéressait¹¹, mais aussi pour parer les attaques des ennemis du naturalisme, comme celle de Drumont contre *Une page d'amour* dans *La Liberté*¹² (Rod, encore inconnu de Zola personnellement, réagit par une lettre dans les colonnes du journal ; la brochure consacrée à *L'Assommoir* ne se fera pas attendre). À lire Michaël G. Lerner, « Rod profita au commencement, il est vrai, de la position supérieure et de l'expérience de Zola, mais leur amitié n'avait rien à voir avec les calculs égoïstes d'un jeune débutant » (Lerner 1969 : 50). Le chercheur souligne le caractère constant de leurs rapports, sortis victorieux des épreuves « littéraires et politiques » (Lerner 1969 : 50), et observe, en citant Rod lui-même¹³ :

Cette amitié de la part de Zola est d'autant plus remarquable si on se rappelle, comme Rod lui-même l'a constaté en 1887, que Zola était « plus recherché qu'aucun autre » dans le monde littéraire

10 Pour nous limiter aux études consacrées à Rod dans la 2^e moitié du XX^e siècle, où il regagne un tout petit peu d'intérêt, citons des formules qui le présentent comme un « jeune licencié ès lettres de Lausanne [qui] réussit d'abord à attirer l'attention de Zola et fit ses débuts dans son sillage » (Delhorbe 1977 : 106), un « [v]ieil ami de Zola » (Le Béguec 1980 : 292) ou « un des intimes de Zola [...] qui publia même sur *L'Assommoir* une brochure intéressante » (Hemmings 1961 : 109). Les rapports amicaux entre Rod et Bourget se trouvent également confirmés dans les analyses qui insistent en outre sur les similitudes à caractère thématique et moral entre leurs ouvrages respectifs. René Ternois rappelle « comme avaient été loués bruyamment, en 1889, le *Disciple* de Bourget, le *Sens de la vie* d'Edouard Rod, où l'on voyait, aux dernières pages, un incroyant tombant à genoux et balbutiant le *Pater* » (Ternois 1966 : 166). Nous y reviendrons.

11 Comme, par exemple, « des détails sur la création, en Allemagne, du dernier acte de *La Walkyrie* de Wagner » (Lerner 1969 : 47) ou une documentation étoffée de commentaires personnels de Rod sur le protestantisme en Suisse (Lerner 1969 : 47).

12 Drumont y refusait à Zola, entre autres, la faculté de l'imagination, le déclarait homme de talent mais non de génie et contestait fort sa position de chef d'école (Drumont 1879 : s.p.). « M. Drumont ne discute pas M. Zola comme chef de l'école naturaliste, répond Rod. Nous ne le suivrons pas dans sa non-discussion. L'école naturaliste est là et ne peut se nier ; ses œuvres prouvent son existence. Comme toutes les écoles, il faut qu'elle ait un chef. Qui serait ce chef, si ce n'était M. Zola ? Il a les peines de la bataille, il ne faut pas lui en ôter l'honneur » (Rod 1879 : s.p.).

13 Dans l'article « Naturalisme » que celui-ci publia à la *Gazette de Lausanne*, 27 août 1887.

et qu'il vivait « extrêmement retiré, n'accueillant chez lui qu'un très petit nombre d'intimes. »
(Lerner 1969 : 50)

Ces premières années à Paris abondent en nouvelles connaissances. Rod rencontre Paul Bourget au cours de 1879, probablement à la rédaction du *Parlement* auquel ils collaborent tous les deux. Mais dès 1880, ils se lient d'amitié à laquelle, si l'on en croit Michel Mansuy, Bourget doit beaucoup (Mansuy 1960 : 260). Dans un article écrit après la mort de Rod, Bourget insistera sur l'indépendance intellectuelle de son ami face à l'école naturaliste qui l'attira contre toute vraisemblance et de laquelle il se détourna rapidement, sans toutefois s'inféoder à une autre doctrine. L'article se veut avant tout une analyse de l'œuvre de Rod et le côté plus personnel de leurs relations ne perçoit que dans quelques phrases. Pour Bourget, Rod est avant tout « [u]n grand artiste littéraire, dans le meilleur sens du mot » (Bourget [1910] 1922 : 317). Et pourtant, des témoignages de l'époque révèlent ce que Bourget devait à son cadet. Victor Giraud cherche dans l'œuvre de Rod l'inspiration pour le titre du roman tardif de Bourget – « l'un des plus beaux romans qu'ait écrits l'auteur du *Disciple*, son chef-d'œuvre peut-être, ou, tout au moins, l'un de ses chefs-d'œuvre, celui qu'en souvenir probablement d'Édouard Rod, il a intitulé : le *Sens de la mort* » (Giraud 1932 : 695). Mais le *Disciple* présente également un lien intéressant avec *Le Sens de la vie*. René Ternois cite la fin du roman telle qu'elle apparut dans la *Nouvelle Revue*, qui accueillit d'abord le *Disciple* (de février à mai 1889). Et il précise : « Comme cette fin ressemblait vraiment trop à celle du roman d'Édouard Rod, *Le Sens de la Vie*, publié la même année, Bourget dut la modifier » (Ternois 1963 : 292). Tout cela confirme des relations continues, et une évidente connaissance de leurs publications mutuelles.

Cependant, au moment de la crise, les deux colosses ne semblent pas accorder d'importance aux théories élaborées par Rod, même lorsqu'elles les concernent directement. Dans sa réponse à Jules Huret, Zola ne se réfère pas à l'intuitivisme de Rod, tout en appelant de ses vœux (quoiqu'on puisse douter de sa sincérité) une réaction des « jeunes » qui irait précisément dans le sens proposé par le Suisse :

Mais pas un ne nous a dit encore, et j'en suis étonné : « Vous avez abusé du fait positif, de la réalité apparente des choses, du document palpable ; de complicité avec la science et la philosophie, vous avez promis aux êtres le bonheur dans la vérité tangible, dans l'anatomie, dans la négation de l'idéal et vous les avez trompés ! [...] Donc, sectaires, vous avez fini, il faut autre chose, et nous, voilà ce que nous faisons ! » (Huret 1891 : 146–147)¹⁴

Quant à Bourget, absent de l'enquête de Huret, c'est aussi dans d'autres sources qu'il s'abstient de commenter les propositions de son ami. Il est vrai que c'est précisément à cette époque que leurs bons rapports cessent, Rod n'ayant pas apprécié, nous l'avons vu, *Le Disciple*. Cécile-R. Delhorbe suggère qu'il pouvait y entrer du dépit pour ce que le roman de Bourget, paru cinq mois après celui de Rod, l'avait

14 Les paroles de Zola résonnent comme un écho de celles de Rod dans son chapitre des *Idées morales du temps présent*, paru, il est vrai, après l'interview de Zola. Michaël G. Lerner précise à propos de cet éloignement des jeunes, que Rod ne s'était pas « écarté complètement du naturalisme. Son œuvre continue à être d'un réalisme exact, quoique de plus en plus intérieur et fondé sur la moralité de l'âme et de la conscience. Sa direction de *La Revue contemporaine* fut cosmopolite et ouverte à toute école. Zola n'était maintenant qu'un collaborateur supérieur et très respecté et non plus l'idole unique. Le déclin des affections zolistes fournit le fond triste de *L'Œuvre* et il ne fait point de doute que Zola a souffert beaucoup de la débâcle du cercle naturaliste » (Lerner 1969 : 57).

« effacé »¹⁵. Mais que pendant ces cinq mois Bourget n'ait pas soufflé mot à propos du livre de son ami n'est peut-être pas sans importance.

La rivalité entre trois écrivains, qui de notre point de vue d'aujourd'hui pourrait sembler unilatérale et ne relever que des ambitions démesurées de Rod, fut donc peut-être plus réelle que nous ne l'aurions cru. Ayant dénigré Rod au début de cette étude, je me dois quand même de préciser qu'à la fin du XIX^e siècle il jouissait d'une réputation solide, en tant qu'« actif truchement des littératures allemandes, russes et italiennes » (Colin 2013 : 480)¹⁶, mais aussi en tant que théoricien du roman psychologique – enfin, en tant que son auteur. D'aucuns – certes pas les plus connus : Adrien Remacle, Giovanni Cena, Emilia Pardo Bazán – n'hésitaient pas à le confronter à Zola ou à le placer au même rang que Bourget¹⁷. Ses théories romanesques ont paru suffisamment importantes à Michel Raimond pour qu'il les cite plus d'une fois dans son analyse de la crise du roman. Enfin, on pourrait également observer la rivalité d'un autre type, entre les trois conceptions successives de la littérature, que Rod a fait siennes lors de sa carrière. En effet, le psychologue a combattu le naturaliste pour être, à son tour, devancé par le moraliste. On voit aujourd'hui qu'aucun des trois n'a réussi à retenir durablement la bienveillance des lecteurs – mais il se peut que le professeur austère que fut également Édouard Rod¹⁸ aurait une certaine satisfaction de voir sa pensée disséquée ainsi, devant un public universitaire, plus de cent ans après sa mort.

Bibliographie

Bordeaux, Henri ([1894] 1917) *Âmes modernes*. Paris : Perrin.

Bourget, Paul ([1910] 1922) « Édouard Rod. » [Dans :] Paul Bourget *Pages de critique et de doctrine*. Paris : Plon ; 305–319.

15 « On ne trouve nulle part un mot de Bourget sur [*Le Sens de la vie*], pas même dans ses lettres à Rod, dans le Fonds de Lausanne. Il est vrai qu'en cette année 1889, Rod se refroidit très sensiblement à l'égard de Bourget, parce qu'il goûta peu *Le Disciple*, probablement aussi parce qu'il en voulut à ce fameux romans, paru cinq mois après le sien, de l'avoir effacé. Mais leur amitié reprit vers 1894 et ne varia plus » (Delhorbe 1977 : 117).

16 René-Pierre Colin souligne la valeur des « études de ce comparatiste [qui] font souvent date » (Colin 2013 : 480) ; Paul Delsemme voit en lui « le principal introducteur de Giovanni Verga et de l'école veriste [en France] » (Delsemme 1968 : 329) ; Cécile-R. Delhorbe, entre autres choses, atteste aussi d'une certaine importance du jeune auteur ; lorsque celui-ci lance une nouvelle revue (qu'il dirigera pendant un court moment, la *Revue contemporaine*), il obtient d'Edmond de Goncourt non seulement son plein soutien, mais encore l'accord de publier, dans le premier numéro de la revue, quelques lettres inédites de Jules de Goncourt (Delhorbe 1977 : 107).

17 Emilia Pardo Bazán, romancière naturaliste et féministe espagnole, observe « des affinités de sentiment personnel, de subtilité passionnée, d'introspection » entre Bourget et Rod, mais elle place plus haut ce dernier en ce qui concerne « ces sphères où l'intelligence contemple ce que la beauté littéraire ne suggère pas toujours ». Giovanni Cena, poète et écrivain italien, le situe dans la continuité du naturalisme pour ce qui est de « la précision réaliste dans le traitement de ses personnages secondaires », mais il souligne son « acuité de l'analyse » psychologique, et le caractère dépouillé de ses romans : « [s]'il ne se pique plus de suivre scrupuleusement sa méthode intuitive, il persiste néanmoins dans son plan d'éliminer tout ce qui n'est pas strictement nécessaire au développement des crises d'âme, il [...] narre de la manière la plus simple et la plus directe » (Roz 1906 : 54–56). Henry Bordeaux observe plusieurs parallèles entre la philosophie de Bourget et de Rod et conclut, d'une certaine manière, à la supériorité de ce dernier dans sa vision de la réalité contemporaine : « [p]lus encore que M. Paul Bourget, M. Édouard Rod est un Inquiet » (Bordeaux [1894] 1917 : 344).

18 Il avait été professeur de littérature comparée, et ensuite de littérature française, à l'Université de Genève, entre 1886 et 1893.

- Colin, René-Pierre (2013) *Dictionnaire du naturalisme*. Tusson : Du Lérot.
- Delhorbe, Cécile-R. (1977) « Maurice Barrès et Édouard Rod. » [Dans :] *Revue d'Histoire Littéraire de la France*. N° 1 ; 106–125.
- Delsemme, Paul (1968) *Teodor de Wyzewa et le cosmopolitisme littéraire en France à l'époque du Symbolisme*. Bruxelles : Presses Universitaires.
- Drumont, Édouard (1879) « M. Émile Zola. » [Dans :] *La Liberté*. 9 janvier ; s. p.
- Prévost, Maurice ([1891] 2005) *Enquête sur le roman romanesque*. Amiens : Centre d'Études du Roman et du Romanesque de l'Université de Picardie.
- Giraud, Victor (1932) « M. Paul Bourget et ses œuvres récentes. » [Dans :] *Revue des Deux Mondes*. 1 septembre ; 692–703.
- Hemmings, Frederick William John (1961) « Zola pour ou contre Stendhal ? Discours prononcé à Médan le 1^{er} octobre 1961. » [Dans :] *Cahiers naturalistes*. N° 19 ; 107–112.
- Huret, Jules (1891) *Enquête sur l'évolution littéraire*. Charpentier : Paris.
- Le Béguec, Gilles (1980) « Zola repoussoir ? Les intellectuels libéraux et le refus du dreyfusisme. » [Dans :] *Cahiers naturalistes*. N° 54 ; 282–298.
- Lerner, Michaël G. (1969) « Édouard Rod et Émile Zola. I. Jusqu'en 1886. » [Dans :] *Cahiers naturalistes*. N° 27 ; 41–58.
- Mansuy, Michel (1960) *Un Moderne : Paul Bourget. De l'enfance au « Disciple »*. Paris : Les Belles-Lettres.
- Raimond, Michel ([1966] 1985) *La Crise du roman des lendemains du naturalisme aux années vingt*. Paris : José Corti.
- Rod, Édouard (1879) « M. Émile Zola. En réponse à l'article de M. Ed. Drumont. » [Dans :] *La Liberté*. 16 janvier ; s. p.
- Rod, Édouard (1879) *À propos de l'Assommoir*. Paris : Marpon et Flammarion.
- Rod, Édouard (1886) *La Course à la mort*. Paris : Frinzine.
- Rod, Édouard (1890) *Trois cœurs*. Paris : Perrin.
- Rod, Édouard (1891) *Les Idées morales du temps présent*. Paris : Perrin.
- Rod, Édouard (1926) *Le Sens de la vie*. Paris : Perrin.
- Roz, Firmin (1906) *Édouard Rod. Biographie critique*. Paris : Sansot.
- Ternois, René (1963) « Le stoïcisme d'Émile Zola. » [Dans :] *Cahiers naturalistes*. N° 23 ; 289–298.
- Ternois, René (1966) « Une révélation : Là-haut, de J.-K. Huysmans. » [Dans :] *Cahiers naturalistes*. N° 32 ; 160–169.

WERONIKA LESIAK

École Doctorale des Sciences Humaines à l'Université de Łódź

weronika.lesiak@edu.uni.lodz.pl

ORCID : 0000-0003-2361-557X

La rivalité qui unit, la rivalité qui éloigne – *Leur égale* de Camille Pert

The Rivalry that Unites, the Rivalry that Tears Apart – Camille Pert's *Leur égale*

Abstract

The tension in relations between the sexes is often the driving force behind Camille Pert's work. Whether it concerns love or professional life, everything can turn into a battlefield between women and men. This motif forms the central axis of the novel *Leur égale*, in which the stereotypes specific to both sexes are, to a certain extent, reversed. The analysis of the characters, above all of the eponymous heroine, will show the evolution of their approach to the transgression of social roles as well as the consequences of such behaviour. We will examine the paradox that arises from this, since what initially makes the heroine equal to men, over time bans her from love. We will also explore the subject of rivalry between men and women – both in the professional sphere and in married life – as analysed in the studies that Pert has devoted to these two subjects.

Keywords: 19th century, French novel, feminism, marriage, women's work

Mots-clés : XIX^e siècle, roman français, féminisme, mariage, travail de la femme

Introduction

La femme peut être considérée comme « un mâle qui à certains égards est mutilé et imparfait » (Aristote [330/322 av. J.-C.] 1887) ou bien comme « la femelle de l'homme, être humain organisé pour concevoir et mettre au monde des enfants » (Larousse 1871 : 202) : bien que ces deux affirmations soient séparées par plusieurs siècles, la vision de la femme qui en découle est la même. Le régime patriarcal des

époques antiques qui présentait l'homme comme le donneur de la vie et la femme comme un récipient imparfait (Andrés 1989 : 257), paraît un ancêtre du code napoléonien. Introduit en 1804, ce code, comme nous le savons, a assujéti la femme mariée à son époux et l'a proclamée aussi incapable de conclure des contrats civils qu'un enfant (*Code Civil des Français* 1804, art. 213 : 53). Par ailleurs, cet ordre, semblable à une « petite monarchie absolue dans laquelle l'homme [...] exerce le pouvoir » (Pelletier 1912 : 14), ne se voyait pas trop changé lorsqu'il s'agissait de la femme célibataire. Quoique libre des influences maritales, elle n'était pas non plus reconnue par le droit comme une citoyenne à part entière et elle restait sous la curatelle de son père ou d'un frère.

Ce statut de la femme a régulièrement été mis en question par des intellectuels au tournant des XIX^e et XX^e siècles. « Il n'y a pas de questions purement féministes : il n'y a que des questions humanistes », proclame Paule Vigneron sur les pages de *La Fronde*, en ajoutant que « tout ce qui nuit à la femme, nuit à l'homme et [...] par conséquent, à la société entière » (Vigneron, 1898 : 1). Parmi ces esprits intéressés par le sort féminin se trouve Camille Pert, qui aborde le sujet de la hiérarchie entre les sexes à la fois dans ses œuvres littéraires et dans ses travaux théoriques à caractère sociologique. Son livre intitulé *Leur égale*, tout en appartenant à la fiction littéraire, reflète bien les craintes et les défis auxquels les femmes devaient faire face dans le monde réel ; dans le roman, ils sont affrontés par Thérèse Bolsenn. Réputée l'égale des hommes, elle gère sagement une entreprise familiale, ce qui lui apporte le respect dans le milieu professionnel mais en même temps écarte la possibilité de bonheur amoureux à cause des préjugés sociaux. D'ailleurs, celui-ci ne l'intéresse pas jusqu'au jour où elle tombe amoureuse d'Adrien, un homme mondain, qui, à son tour, s'éprend non seulement de la beauté de Thérèse, mais avant tout de son esprit masculin.

Le présent article portera sur le rapport entre la manière dont les deux protagonistes transgressent les rôles sociaux et l'évolution de leur relation amoureuse ; ainsi analysera-t-on les tempéraments opposés de Thérèse et d'Adrien qui, en apparence, les placent au-delà des stéréotypes sociaux, pour démontrer ensuite un paradoxe qui en découle, puisque les mêmes traits qui les unissaient, les séparent à la fin. L'aspect de la rivalité entre les sexes sera accentué par l'exploration de deux travaux théoriques de Pert, qui se réfèrent aux thèmes abordés dans *Leur égale*.

La rivalité entre les sexes, la rivalité entre les stéréotypes

Si le code Napoléon réduit les femmes au rôle d'enfant adulte sans droits, d'être unidimensionnel censé s'occuper du foyer, la fin du XIX^e siècle réclame leur indépendance et met en lumière leur complexité ; Thérèse Bolsenn semble en être un bon exemple. La manière très simple d'introduire ce personnage – « une belle fille de vingt-quatre ans qui [tient] courageusement la place d'un homme » (Pert 1899 : 4) – annonce déjà la dualité de son caractère. D'un côté, on attire l'attention sur son aspect physique, qui révèle évidemment une féminité raffinée. Sa « taille svelte » (Pert 1899 : 15) et « l'harmonieux accord de son teint pâle avec ses cheveux bruns légers » (Pert 1899 : 15) non seulement inspirent l'admiration de son futur amoureux, mais rappellent aussi que, malgré son air viril, Thérèse reste toujours une femme.

En effet, « l'identité des femmes est irrémédiablement définie par leur corps et ses fonctions » (Boisclair 2007 : 111). Faisant référence à la théorie des archétypes présentée par Carl Gustav Jung, Philip Wheelwright a construit son propre classement d'archétypes féminins ; d'après lui, nous pouvons

distinguer les archétypes de la Mère, de la Vierge, de la Sirène et de la Harpie (Wheelwright 1991 : 290–291). Or, leur place dans la conscience collective est relative à la manière dont leur sexualité est perçue. Lorsque le corps de la Mère est reconnu comme un outil reproducteur, celui de la Vierge reste un tabou indicible ; la Sirène fait de sa chair une source de plaisir masculin, tandis que la sexualité défigurée de la Harpie dégoûte. Pourtant, Thérèse semble à l'écart de tous ces archétypes. Rejetant la pensée du mariage, donc aussi l'archétype de la Mère – puisque les deux sont inextricablement liés – elle n'adhère à aucun autre. Évidemment, à son époque, la diversification des rôles féminins avait déjà fait ses lents débuts, mais le discours public n'accordait que très rarement à la femme des positions hormis la dichotomie mère-amante (Mesch 2009 : 65–66). Or, l'ambiguïté de Thérèse fascine Adrien. Bien qu'ordinairement le jeune homme perçoive la jeune femme comme froide et entièrement dévouée à son travail scientifique, parfois, « ses allures, sa liberté d'existence [l'induisent] à penser que les mystères de l'amour lui [sont] familiers » (Pert 1899 : 19).

Thérèse est par excellence une individualiste. Faute d'autorité masculine (en la personne d'un père ou d'un mari), elle est partiellement libre de contraintes sociales¹. Cela concerne également la sexualité ; lorsque sa relation avec Adrien devient plus manifestement amoureuse, Thérèse désire ses caresses physiques autant que lui, voire les initie. En un sens, cette libération la rapproche encore du rôle d'un homme ; dans le contexte sexuel, elle est sûre d'elle, « inaccessible aux petites pudeurs féminines » (Pert 1899 : 83), même « dédaigneuse des pruderies feintes » (Pert 1899 : 83). En revanche, c'est Adrien qui semble plus vulnérable et soumis. Aussitôt qu'ils restent seuls, le jeune homme prend une allure mi-enfantine, mi-féminine, comme s'il renonçait à sa position d'homme et la laissait à Thérèse. En sa présence, il parle avec enthousiasme du décor, des fleurs et des robes, ce que Thérèse résume dans une constatation amusée : « c'est lui la femme, et moi l'homme » (Pert 1899 : 69). Par ailleurs, dans un moment de ravissement, Adrien s'oublie et dit à son amante « mon mignon » (Pert 1899 : 79), un lapsus que l'on serait porté à interpréter à la lumière de la théorie des actes manqués. En effet, selon Freud, les erreurs de ce type présentes dans notre discours constituent les manifestations extérieures des pensées et des envies subconscientes, cachées à cause de leur incompatibilité avec les normes sociales (Saint-Jacques 1963 : 293). Peut-être qu'en traitant son amante d'homme Adrien admet involontairement qu'au fond il voit en Thérèse quelqu'un d'égal ou même de supérieur. De toute manière, cela semble démontrer encore davantage un certain renversement des fonctions traditionnellement associées aux deux sexes.

Pourtant, la « masculinisation » de Thérèse s'étend bien au-delà de l'alcôve ; en effet, c'est surtout à travers ses conversations avec les hommes que l'égalité entre eux se dresse le plus clairement. D'ailleurs, il est très intéressant de noter qu'au cours du roman Thérèse ne parle presque pas avec les autres femmes ; ses contacts avec les représentantes de son propre sexe restent marginaux et se bornent à quelques propos sans signifiante, tandis que ses conversations avec les hommes concernent des sujets sérieux tels que la position de la femme dans la société ou bien la gérance de l'entreprise familiale. Dans chaque cas, les paroles de Thérèse provoquent chez ses interlocuteurs sinon le consentement, du moins un respect réticent. Même confrontée à la misogynie, elle sait la combattre en utilisant des arguments logiques plutôt qu'en ayant recours aux larmes ou à d'autres expressions d'émotions ; dans ce sens, encore une fois, Thérèse semble s'opposer à la vision stéréotypée de la femme comme dotée « d'une sensibilité très vive, se laissant facilement impressionner, par les divers sentiments de joie, de douleur, de crainte, comme

1 Bien sûr, il y a des conventions sociales à suivre. Pourtant, dans la plupart des cas, Thérèse choisit de les ignorer et de rester libre. Grâce à son argent, elle est capable de vivre ainsi.

ces impressions agissent sur l'imagination sans être accompagnées d'ordinaire par le raisonnement » (Larousse 1872 : 202).

Contrairement à l'héroïne, Adrien, lui, paraît toujours agir sous l'empire de ses émotions, s'intéressant seulement à la recherche des plaisirs de la vie mondaine. Traité par sa cousine « de fou, de grand enfant sans ordre et sans raison » (Pert 1899 : 16), le jeune homme est d'abord indifférent aux allures féminines de Thérèse, malgré son « fanatisme de la Femme » (Pert 1899 : 16). Soit par un caprice de blasé, soit par un enchantement sincère, Adrien s'éprend de l'esprit masculin et de la beauté externe qui se rejoignent en Thérèse ; « sa nature rare, son âme dissemblable de celles des autres femmes » (Pert 1899 : 42) le séduisent en promettant « de[s] trésors de sensations neuves inconnues » (Pert 1899 : 42). Néanmoins, il est important de noter que ce sentiment naît seulement après qu'Adrien constate son avantage sur l'héroïne. En effet, c'est seulement quand Thérèse lui montre sa tendresse, que la vanité du jeune homme est flattée, puisqu' « il avait crue celle-ci loin de devoir se soumettre à son influence d'amant » (Pert 1899 : 23).

Par ailleurs, la nature de leur relation constitue un jeu intéressant avec, pour paraphraser ainsi Hans Robert Jauss, « l'horizon d'attente » des lecteurs. Bien que l'appartenance générique de *Leur égale* soit assez contestable², ce roman, aussi bien que l'œuvre littéraire de Pert en entier, est généralement classé comme populaire. Or, dans ce type de création, on rencontre, le plus souvent, un duo composé d'un homme résolu, distingué par son métier ou ses capacités, et d'une femme émotive et orientée vers l'amour conjugal : c'est lui, le héros et elle n'est qu'un objet de ses désirs (Nathan 1990 : 107). Dans *Leur égale*, nous pouvons observer un renversement complet de ce schéma narratif ; c'est Thérèse, qui par son intellect, son aisance financière et son calme incarne le parti actif, dominant, donc traditionnellement masculin (Bourdieu 1998 : 27), dans leur relation. Adrien, en revanche, se soumet à l'énergie de son amante et paraît remplir parfois le rôle d'une belle femme du monde menant un salon littéraire : après son déménagement, il n'aide à entretenir le commerce familial de Thérèse que par le fait de « relever et retenir le cercle de relations qui [...] avait donné autrefois une quasi-célébrité à l'antique maison d'édition » (Pert 1899 : 119).

L'équilibre des pouvoirs habituel devient donc bouleversé ; comme Pert l'explique elle-même dans une lettre à Léon Saluces, le type de relation amoureuse qui s'établit entre les deux protagonistes relève aussi de ce renversement et naît de raisons mal placées :

Je suis persuadée qu'une fille telle que j'ai montré Thérèse doit *fatalement* s'éprendre non de quelque homme instruit et capable de la comprendre, mais d'un beau garçon quelconque – justement parce que confusément elle le sent inférieur à elle. [...] Elle ne souhaite pas l'écraser de sa supériorité, mais obscurément elle l'aime d'un amour un peu protecteur, incapable de ressentir l'amour – en quelque sorte soumis – de la femme ordinaire. (Saluces 1899 : 1)

2 En raison de la place forcément limitée pour cette contribution, nous allons développer ce sujet plus profondément autre part. Il est néanmoins utile de mentionner quelques opinions contemporaines ainsi que celles de l'époque à propos de l'œuvre de Pert pour montrer sa diversité. Toutes les déterminations génériques sont mises en gras par l'auteur du texte. « Un livre bien composé et écrit beaucoup mieux que les ordinaires **livres de femmes** » (Rachilde 1898 : 221). « One of the key **work[s] of female adolescence** [dans le sens de Bildungsromane] from this period [1910-1930] » (Gale 2010 : 128) ; « Camille Pert – **romancière à thèse**. Ses romans très hardis roulent sur les questions sociales, ou la psychologie conjugale ; ils défendent, au nom de la morale indépendante, les droits de la femme » (Bethléem 1904 : 105). [Les dénominations décrivant l'œuvre de Pert mises en gras par l'auteur du présent article].

Effectivement, ce décalage entre leurs besoins, d'abord caché par le désir mutuel, ne cesse d'augmenter au cours du roman. Bientôt, le bonheur des deux jeunes gens disparaît. Comme Camille Pert le constate dans son guide concernant le mariage, « l'homme, quel qu'il soit, quoi qu'il déclare et affiche, a le mépris complet de l'intelligence et des facultés mentales de la femme » (Pert 1905 : 146). Selon l'écrivaine, une union pleine et stable entre les deux (sous la forme d'un mariage traditionnellement compris) ne peut pas avoir lieu si la femme est l'égale de son mari en ce qui concerne l'esprit et la conduite ; au lieu de se distinguer par la logique des pensées ou par un caractère fort, elle est plutôt censée incarner un être frivole, joyeux et, avant tout, soumis à l'homme (Beauvoir 1949 : 27). Il semblerait que cette tendance relève du besoin masculin de domination, un sujet déjà mentionné à plusieurs reprises au cours de notre étude. Pert l'explique ainsi :

L'homme – du moins l'homme de nos races que l'antique légende hébraïque domine au travers des siècles – est persuadé que la femme, par nature et par destination, ne peut être que le reflet de sa personnalité, que la meilleure épouse est celle qui se montre la plus malléable, la plus susceptible d'être façonnée selon le désir et la volonté de son mari. (Pert 1905 : 146)

En effet, c'est l'orgueil blessé d'Adrien qui marque le début de la dégradation de ses sentiments envers Thérèse. Un accord qui place le jeune homme dans une position inférieure et le rend, à jamais, le débiteur de la bienveillance de la femme, met sa masculinité en danger. Par conséquent, Adrien rompt avec Thérèse et se lie avec Germaine, auprès de laquelle « il se sa[it] supérieur, se cro[it] maître ; sa vanité s'atendr[it] des sentiments d'adoration, de soumission enivrée qu'il s'imagin[e] rencontrer en cette petite, et qu'il n'avait point aperçus au fond du cœur de Thérèse » (Pert 1899 : 182). Évidemment, nous pourrions déclarer ici que la rivalité entre les sexes détruit l'amour ; au moins c'est une théorie que Pert soutient dans *Le Bonheur conjugal*, en faisant allusion à *Leur égale* :

Nous devons constater que la situation d'égale, de femme virilisée par ses occupations est peu favorable pour le développement de l'amour tel que le conçoivent la plupart des hommes. J'ai raconté autre part l'histoire d'une jeune fille qui s'était trouvée obligée [...] de prendre une situation d'homme dans une grande maison d'édition dont elle était l'héritière. [...] Elle avait aimé et inspiré à un jeune homme un amour très vif, mais qui s'enfuit vite. (Pert 1905 : 172)

La dimension féministe

Néanmoins, il serait injuste de réduire l'histoire de Thérèse à un conte d'amour malheureux. Selon Rachel Mesch, c'est l'esprit progressiste et les aspirations professionnelles de Thérèse qui forment le cœur du roman (Mesch 2017 : 65). Effectivement, une fois considérée comme une égale de l'homme, l'héroïne peut, en quelque sorte, sortir du schéma narratif propre aux personnages féminins, qui réduit leurs ambitions à la réussite amoureuse et maritale. Or, à titre de rappel, dans la première moitié du XIX^e siècle, les personnages féminins des romans populaires n'étaient que des objets du désir ou des symboles du pouvoir (Queffélec-Dumassy 2008 : 13). Pourtant, à l'aube du XX^e siècle, elles se transforment en femmes fortes « qui refusent de céder à l'amour pour ne pas être dominées. L'amour libre devient un choix social possible, quoique marginal » (Queffélec-Dumassy 2008 : 47).

Ce changement dans la représentation romanesque de la femme semble un reflet net de la réalité extra-littéraire de l'époque. Effectivement, la figure de « la femme nouvelle » s'enracine dans l'imaginaire collectif et évoque des sentiments opposés (Waelti-Walters 1990 : 174). Pour les socialistes et les activistes féministes, « des femmes compétentes, indépendantes, bien éduquées et résolues [sont] perçues comme indispensables pour l'avènement d'un meilleur monde où régneront la justice et l'égalité pour tous »³ (Waelti-Walters 1990 : 174). Cependant, pour les traditionalistes, cette expression connote quelque chose d'anormal : une femme qui veut s'émanciper et rejette ainsi son rôle naturel d'épouse et / ou de mère, mérite d'être placée entre les deux sexes comme une sorte d'aberration (Murat 2006 : 366–375). Dans cette optique bien dichotomique, la position prise par Camille Pert paraît particulièrement frappante.

D'un côté, l'écrivaine critique sévèrement l'idée de la « femme nouvelle », puisqu'à ses yeux, elle renonce volontiers à la maternité, son devoir par excellence (Waelti-Walters 1990 : 174). Logiquement, Pert s'oppose aussi à l'avortement en y consacrant – en partie ou en entier – certains de ses romans⁴. Lorsqu'il s'agit du divorce, dont le droit rétabli en 1884 ne cesse de semer la controverse, elle démontre une certaine désinvolture tant qu'il n'y a pas d'enfants : « Dans le divorce je ne vois absolument que la question des enfants, et je trouve que le mari ou la femme qui en a la garde ne doit jamais se remarier... Le seul cas intéressant, c'est celui-là. Le reste, pff... ! » (Pert 1902 : 2). Elle ne partage non plus les envies des ailes radicales du mouvement féministe pour établir le suffrage universel ; au contraire, elle considère l'engagement politique des Françaises comme contribuant à l'augmentation du « gâchis actuel » (Pert 1933 : 1), voire comme une « irrémédiable et éternel[le] [...] destruction de la famille » (Pert 1933 : 1).

De l'autre côté, cependant, elle milite constamment pour l'éducation de la femme et pour sa place égale sur le marché du travail. Les jeunes filles devraient être élevées tout en partageant les jeux de leurs frères afin que « leur coéducation supprime la grossièreté des réunions seulement masculines et la puérilité de celles purement féminines » (Pert 1906 : 2). Pareillement, Pert est convaincue que chaque jeune femme devrait avoir la possibilité de se développer, de former sa personnalité et d'obtenir les connaissances nécessaires dans la vie adulte (Pert 1905 : 25). Par ailleurs, ses essais sur le mariage et sur le travail de la femme révèlent sa grande acuité sociale. Dans *Le Bonheur conjugal*, Pert, tout en instruisant la jeune femme sur comment naviguer dans la sphère du mariage souvent compliquée et obscure, reste consciente de l'impossibilité d'une telle tâche et passe sous silence la conclusion qui semblerait logique de son manuel. Au dire de Waelti-Walters « il n'y a pas de conclusion possible, parce que Pert serait alors obligée de constater que les attentes sociales et les conditions économiques forcent la femme à se marier et que le mariage est un état de servitude dangereuse pour sa santé physique, économique et émotionnelle » (Waelti-Walters 1990 : 123).

Dans ce contexte, le personnage de Thérèse résonne comme une tentative de réconciliation entre les idées souvent contradictoires de l'auteure. En effet, bien que l'héroïne se voie refusée l'amour, elle garde ses ambitions qui lui procurent une certaine satisfaction ; elle projette de créer une revue « destinée à l'éducation scientifique de la femme » (Pert 1899 : 123). Sans doute inspirée par les journaux existant à l'époque, tels que *La Fronde*, *Fémina* ou *La vie heureuse*, *La femme moderne*, la revue de Thérèse, se distancierait cependant de l'étiquette féministe (« Je ne m'occupe pas des coteries existantes [...] J'ai essayé de lire quelques-unes des élucubrations que ces divers groupes ont émises... Je ne les comprends

3 « For feminists and socialists, competent, independent, educated, and thoughtful women were seen as necessary to the better world to come, where there would be justice and equality for all » [traduction W. L.]

4 Notamment *Les Florifères* (1898) et *L'Autel* (1907) portent sur ce sujet.

pas, ou ne les admet pas. Elles m'ennuient ou m'exaspèrent » [Pert 1899 : 279–280]]. Comme Mesch le souligne, « il s'agit chez Thérèse d'un féminisme exploratoire et imaginaire » (Mesch 2017 : 67), dont le but n'est pas d'inciter un bouleversement du *status quo*, mais plutôt de créer « un nouveau prisme par lequel [les femmes] pourraient désormais s'analyser elles-mêmes et prendre conscience de leurs capacités » (Mesch 2017 : 67)⁵.

Cette autodétermination se retrouve également au niveau du travail ; nous voyons bien à quel point la vie professionnelle satisfait Thérèse et lui permet de se réaliser au-delà des normes prévues pour une femme. Évidemment, si au début du XIX^e siècle les femmes « déstabilisent l'ordre 'naturel' des choses et des hommes lorsqu'elles pratiquent une activité de l'esprit » (Riot-Sarcey 2002 : 24–25), la fin du siècle apporte un changement majeur. Les transformations sociales ainsi que les nécessités économiques poussent les femmes à entreprendre une activité professionnelle (Valette 1897 : 2). Bien que les positions administratives et celles dans le commerce de détail prédominent, à ce moment-là en France, il n'y a presque pas d'industries sans femmes (Pert 1910 : 252). Cette omniprésence semble inquiéter certains hommes, personnifiés dans *Leur égale* par Louis Dose, l'oncle de Thérèse : « Parbleu ! Il y a déjà trop de concurrence... Les hommes s'égorgent. Qu'est-ce que cela sera lorsque les femmes se ruèrent aussi à l'assaut ! » (Pert 1899 : 140)

Les mots aigris du personnage semblent correspondre à ce que Pert souligne aussi dans son essai sur le travail de la femme : « Elle est partout, travaille dans tout ; ce n'est que dans les métiers et les situations honorifiques et agréables que l'homme lui barre encore le passage, afin de se réserver les meilleures places dans la société et celles qui exigent le moins d'effort » (Pert 1910 : 318). Daniel Lesueur, qui, ainsi que Pert, a élaboré une étude portant sur la vie professionnelle féminine, ajoute que la femme apparaît désormais « comme une travailleuse rivale et concurrente de l'homme, non plus exclusivement comme sa compagne, assise au foyer, nourrice et éducatrice de ses enfants » (Lesueur 1905 : 2). Effectivement, que ce soit par crainte ou par un simple refus de partager son pouvoir, les hommes repoussent l'idée de la femme en tant que travailleuse égale, ce qui engendre d'autres injustices, y compris la question du salaire. En continuant sa pensée, Pert suggère que les femmes au travail méritent des conditions justes et une rémunération égale (Pert 1910 : 318) ; et sur cette question de l'argent il semble que toutes les femmes socialement engagées s'accordent. Pareillement à Pert, Hubertine Auclert, qui comme la première s'est définie comme féministe (Bard 2015 : 24), attire l'attention du public sur l'injustice inhérente qui régit les salaires des ouvriers de ceux des ouvrières, dans un article pour *La Libre Parole* (Auclert 1894 : 1–2). Elle souligne la nécessité de « relever à ses propres yeux et aux yeux de tous la femme si bas tombée, en la faisant, devant la loi, l'égal de l'homme » (Auclert 1894 : 1–2) et, en conséquence, de la placer au même niveau que l'homme.

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la position des femmes constituait l'un des sujets les plus discutés. « Si l'aile modérée du mouvement féministe des années 1900 préfère la femme au foyer alors que l'aile radicale l'envisage plutôt à la conquête des territoires masculins, tous s'accordent à ce qu'elle puisse elle-même choisir sa voie et obtenir les moyens de son choix » (Rocheft 1995 : 338). Dans ce sens, *Leur égale* paraît imprégné de la pensée féministe, bien que son auteure se soit distanciée de cette étiquette dans sa fiction comme dans la vie. De même, quelques décennies plus tard, Simone de Beauvoir mettra en avant dans *Le Deuxième sexe* l'importance de la liberté de choisir soi-même qui on veut être (Beauvoir 1949 : 34) ; cette vision existentialiste semble résumer l'envie irrésistible de Thérèse de pouvoir

5 Mesch appelle cette approche « le féminisme littéraire de la Belle Époque » (Mesch 2017 : 66).

décider pour elle-même et de vivre selon ses propres règles quel que soit le prix. Sa relation avec Adrien, quoiqu'infructueuse et imparfaite, s'avère être le premier pas sur le chemin, sinon vers une union plus complète avec un autre homme, du moins peut-être vers une découverte d'elle-même.

Bibliographie

- Andrés, Cristian (1989) « La nature de la femme : Aristote, Thomas d'Aquin et l'influence de *Cortésano* dans la *comedia lopesque*. » [Dans :] *Bulletin hispanique* ; 91–2.
- Beauvoir, de Simone (1949) *Le deuxième sexe*. T. 1. Paris : Gallimard.
- Bethléem, Louis (1905) *Romans à lire et romans à proscrire*. Cambrai : Librairie Notre-Dame de Grace.
- Boisclair, Isabelle (2007) « Accession à la subjectivité et autoréification : statut paradoxal de la prostituée dans *Putain* de Nelly Arcan. » [Dans :] Daniel Marcheix, Nathalie Watteyne (éds) *L'écriture du corps dans la littérature québécoise depuis 1980*. Limoges : Pulim ; 111–123.
- Bourdieu, Pierre (1998) *La domination masculine*. Paris : Éditions du Seuil.
- Gale, Beth (2010) *A World Apart: Female Adolescence in the French Novel 1870–1930*. Lewisburg : Bucknell University Press.
- Larousse, Pierre (1872) *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc., etc.*, t. 8. Paris : Administration du Grand Dictionnaire universel.
- Lesueur, Daniel (1905) *L'Évolution féminine dans la Société actuelle. Ses Causes économiques*. Paris : Lemerre.
- Mesch, Rachel (2009) « Housewife or Harlot? Sex and the Married Woman in Nineteenth-Century France. » [Dans :] *Journal of the History of Sexuality*. Vol. 18. N°1. Texas: University of Texas Press ; 65–83.
- Mesch, Rachel (2017) « *Femina, La Vie heureuse* et le « féminisme littéraire » de la Belle Époque. » [Dans :] Andrea Del Lungo, Brigitte Louichon (éds) *La Littérature en bas-bleus. Tome III. Romancières en France de 1870 à 1914*. Paris : Garnier ; 65–75.
- Murat, Laure (2006) *La loi du genre : Une histoire culturelle du troisième sexe*. Paris : Fayard.
- Nathan, Michel (1990) *Splendeurs et misères du roman populaire*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Pelletier, Madeleine (1912) *L'émancipation sexuelle de la femme*. Paris : Giard et Brière.
- Pert, Camille (1899) *Leur égale*. Paris : Simonis Empis.
- Pert, Camille (1902), « La Question du divorce. » [Dans :] *La Liberté*. N° 13832 ; 2.
- Pert, Camille (1905) *Le bonheur conjugal*. Paris : Librairie Universelle.
- Pert, Camille (1905) *Le Bonheur conjugal*. Paris : Simonis Empis.
- Pert, Camille (1906) « L'éducation moderne. » [Dans :] *L'Écho de l'Yonne* ; 1–2.
- Pert, Camille (1910) « Le Travail de la femme. » [Dans :] Edmond Perrier (éd.) *La Femme dans la nature, dans les mœurs, dans la légende, dans la société. Tableau de son évolution physique et psychique*. T. IV. Paris : Bong ; 251–318.
- Pert, Camille (1933) « Politiciennes ! Ce n'est pas la partie féminine de la nation restée sage et réfléchie qui demande le droit de vote. » [Dans :] *L'Ordre*. N°1149 ; 1.
- Queffélec-Dumasy, Lise (2008) *Le roman-feuilleton français au XIX^e siècle*. Belphégor : Littérature Populaire et Culture Médiatique.
- Rachilde⁶ (1898) revue des *Florifères* de Camille Pert [Dans :] *Mercure de France*. N°177 ; 221.

6 Rachilde (née Marguerite Eymery) était écrivain ou plutôt, selon ses propos mots, « homme de lettres » et critique littéraire auprès de *Mercure de France*. Classée parmi les symbolistes, elle se distinguait par son langage ironique. Dans son très riche

- Riot-Sarcey, Michèle (2002) *L'histoire du féminisme*. Paris : La Découverte.
- Rocheford, Florence (1995) « La problématique féministe de la différence des sexes au tournant du siècle. » [Dans :] *La Découverte* ; 337–341.
- Saint-Jacques, Alphonse (1963) « La doctrine freudienne et les actes manqués. » [Dans :] *Laval théologique et philosophique*. Vol. 19. N°2 ; 229–370.
- Saluces, Léon (1899) « La vie littéraire. » [Dans :] *Les droits de l'homme*. N°443 ; 1.
- Valette, Aline (1897) « Le travail des femmes. L'ouvrière. » [Dans :] *La Fronde*. N° 7 ; 2.
- Vignerot, Paule (1898) « L'action féminine. » [Dans :] *La Fronde*. N°29 ; 1.
- Waelti-Walters, Jennifer (1990) *Feminist Novelists of the Belle Époque: Love as a Lifestyle*. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press.
- Wheelwright, Philip ([1968] 1991) [« The Archetypal Symbol. » (Dans :) *Perspectives in Literary Symbolism. Yearbook of Comparative Criticism*. t. 1 ; 214–243.] Traduit en polonais par Maria-Bożenna Fedewicz « Symbol archetypowy. » [Dans :] Michał Głowiński (éd.) *Symbol i symbolika*. Warszawa : Spółdzielnia Wydawnicza „Czytelnik” ; 265–311.

Sources internet

- Code Civile des Français* (1804) art. 213 ; 53 : Paris. Récupéré de https://oll-resources.s3.us-east-2.amazonaws.com/oll3/store/titles/2352/CivilCode_1565_Bk.pdf le 15/09/2024.
- Aristote ([330/322 av. J.-C.] 1887) *Traité de la génération des animaux*, livre II, chapitre IV. Récupéré de <https://remacle.org/bloodwolf/EF%BB%BF/philosophes/Aristote/generation24.htm> le 15/09/2024.

œuvre, elle abordait, entre autres, les sujets de la sexualité, du pervers, de la féminité et du pouvoir [Cf. Anita Staroń (2015), *Au carrefour des esthétiques. Rachilde et son écriture romanesque 1880-1913*, Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego ; Anita Staroń (2017) *Rachilde, homme de lettres. Sexe et exclusion* [Dans :] Anita Staroń, Sebastian Zacharow (éds) *Être en minorité, être minorité*, Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego ; 151-163].

Received:
23.12.2024
Reviewed:
23.01.2025
Accepted:
28.10.2025

EDYTA KOCIUBIŃSKA

Université Catholique de Lublin Jean-Paul II

Institut d'études littéraires

edyta.kociubinska@kul.pl

ORCID : 0000-0002-4848-7693

Dandysme au féminin au tournant du XIX^e siècle ou l'histoire d'une rivalité

Feminine Dandyism at the Turn of the 19th Century or the Story of a Rivalry

Abstract

A dandy is defined as an elegant, refined man with a touch of wit and impertinence – qualities typically associated with femininity. So, why should dandyism be considered an exclusively male phenomenon? While Baudelaire is the most explicit in his rejection of the notion of a female dandy, it is undeniable that dandyism in the nineteenth century was imbued with rivalry and confrontation with women who were increasingly eager to enjoy their individual freedom and demand equality with men. They went so far as to imitate men, the better to undermine and denounce their hegemony. Our analysis will focus on various duels that took place on the male-female front at the turn of the 19th century: that of intelligence, seduction, virility, extravagance and, last but not least, fashion.

Keywords: dandyism, woman, freedom, rivalry, Barbey d'Aurevilly, George Sand, Rachilde

Mots-clés : dandysme, femme, liberté, rivalité, Barbey d'Aurevilly, George Sand, Rachilde

« La femme est naturelle, c'est-à-dire abominable. Aussi est-elle toujours vulgaire, c'est-à-dire le contraire du Dandy. »

Charles Baudelaire, *Mon cœur mis à nu*

On définit le dandy comme un homme élégant et raffiné, qui peut se vanter d'une touche d'esprit et d'impertinence – cette description évoquant des qualités traditionnellement considérées comme typiquement féminines, pourquoi le dandysme serait-il donc un phénomène exclusivement masculin ? Le fait est qu'à son origine, ce courant est dominé par des hommes, avec Beau Brummell, l'*arbiter elegantiarum* comme représentant principal, accompagné de Byron ou Wilde. Quant aux plus illustres partisans et théoriciens sur le sol français – Balzac, Baudelaire, Barbey d'Aurevilly –, ils vont vivement protester contre le dandysme au féminin, socialement inconcevable, car jugé au plus haut point inconvenant¹. La femme ne serait donc pas une dandy comme les autres, pour polémiser avec le titre de l'ouvrage d'Alister ?²

Si Baudelaire est le plus explicite dans son rejet de l'idée de la femme dandy, il est indéniable que le dandysme au dix-neuvième siècle est imprégné par la rivalité ainsi que par la confrontation avec des femmes de plus en plus désireuses de jouir de leur liberté individuelle et d'exiger l'égalité avec les hommes. Les opinions divergent puisque, pour certains, la femme ne peut pas être dandy, celui-ci étant posé comme anti-féministe et défendu par des personnes aux positions misogynes comme Baudelaire. Pour d'autres, on peut retrouver dans certaines figures de femmes illustres l'incarnation même du dandy avec par exemple George Sand, Rachilde, Sara Bernhardt, Coco Chanel (cf. Schiffer 2010 et Delbourg-Delphis 1985), ce que nous allons analyser dans la présente étude, en circulant entre les femmes dandys réelles et les héroïnes littéraires.

Pathétiques, audacieuses, inférieures – tels sont les épithètes réservés dès le début aux femmes que nous venons d'évoquer, car elles osent faire preuve de courage et d'insoumission. Condamnées à être ridicules, voire injuriées à cause de leurs ambitions d'indépendance, de pouvoir, d'estime, elles doivent lutter pour qu'on approuve leurs génie, créativité, audace, car elles « déstabilisent l'ordre 'naturel' des choses et des hommes lorsqu'elles pratiquent une activité de l'esprit » (Riot-Sarcey 2002 : 24–25). En retour, elles sont entourées de mépris, de rire, d'ironie. Rejetées ou glorifiées, elles ne sont jamais acceptées par la société qui craint tout comportement hors norme, refuse le droit à l'originalité, à l'invention et enferme, voire emprisonne dans les cadres rigides de la bienséance.

Et pourtant, malgré les critiques cruelles ou misogynes des hommes surpris par leur pouvoir, elles ne se soumettent pas. Leurs idées, leurs carrières, leurs scandales prouvent que les femmes dandys ne déposent jamais les armes. Au contraire : si l'on essaie de les arrêter ou de leur imposer le silence, on se heurte tout de suite à un mur solide d'indépendance, de fierté et surtout de ce sentiment étranger aux hommes – que la moindre erreur peut les détrôner. Aimées ou détestées, elles sont des guerrières

1 Sur l'historique de la notion de la femme dandy voir Stauffer (2016) et Garneau de l'Isle-Adam (2023).

2 *La femme, une dandy comme les autres ?* Évoquons un passage de la critique : « Des salons parisiens aux cocktails new-yorkais, de Sarah Bernhardt à Dorothy Parker en passant par Marlène Dietrich, de l'art de porter le pantalon à celui de faire scandale, du sens de la répartie aux mille et une façons de claquer son argent, son livre casse bien des idées reçues. Mieux, il prouve l'existence d'un territoire insoupçonné où les femmes "qui ont de l'esprit" s'égaient et bousculent les conventions de leur époque » (Samama 2018).

intrépides et ne reculent pas devant les obstacles inventés par leurs ennemis, qu'ils soient insurmontables ou non. Elles iront jusqu'à imiter l'homme, et ce pour mieux miner et dénoncer son hégémonie.

Compte tenu du caractère restreint de cet article, notre analyse portera sur quelques duels choisis qui se sont déroulés sur le front masculino-féminin au tournant du XIX^e siècle : celui de l'intelligence, de la séduction, de la virilité, de l'extravagance, et, *last but not least*, de la mode.

Duel de l'intelligence

D'après l'opinion courante des théoriciens et partisans du dandysme, non seulement les femmes affichent un caractère entièrement dépendant de leurs émotions, mais elles sont aussi intellectuellement inférieures à l'homme. On leur colle une étiquette d'êtres futiles et sans ambitions, on se moque de celles qui ont des prétentions scientifiques. Selon Barbey, une femme « qui lit Kant et qui y croit (ce qui est bien pis) doit être raide comme un busc mal trempé » (Barbey d'Aurevilly ([1850, 27 mai] 1980–1989, II : 164). Si elle désire être perçue comme attrayante, il lui conseille de renoncer à la philosophie et aux sciences et de se consacrer aux « arts femmes », c'est-à-dire à la danse, aux contes pour enfants, à la littérature très légère (cf. Molènes 1889, 25 novembre).

Barbey se moque des femmes qui choisissent le métier de l'écrivain, surtout à cause de leurs rêves d'égaliser les hommes. Il prétend que « les femmes qui écrivent ne sont plus des femmes. Ce sont des hommes – du moins de prétention, – et manqués ! » (Barbey d'Aurevilly 1878 : X). Il en résulte que l'ambition des écrivaines d'obtenir le même statut, voire de surpasser le succès des écrivains est vaine : « Les femmes peuvent être et ont été des poètes, des écrivains et des artistes, dans toutes les civilisations, mais elles ont été des poètes femmes, des écrivains femmes, des artistes femmes. Étudiez leurs œuvres, ouvrez-les au hasard ! À la dixième ligne, et sans savoir de qui elles sont vous êtes prévenu ; vous sentez la femme ! *Odor di femina !* » (Barbey d'Aurevilly 1878 : XXII).

Il n'est donc pas surprenant que chaque tentative de rivalité provoque une réaction virulente de la part des écrivains qui défendent leur territoire avec véhémence (cf. Del Lungo et Louichon (dir.) 2017). Évoquons l'exemple de George Sand qui mène sa vie et son œuvre de manière tellement libre que les dandys historiques la critiquent ouvertement. Tout d'abord Barbey d'Aurevilly : « [...] pour mieux faire l'homme, Sand a éteint en elle le christianisme, renversé l'autel du mariage et de la mort et a imprimé à son talent cette horrible grimace philosophique qui le défigure et qui finit par le rendre affreux » (Barbey d'Aurevilly 1878 : 11). Puis Baudelaire, plus que jamais obstiné dès qu'il s'agit de la femme écrivain : « [...] elle n'a jamais été artiste. Elle a le fameux *style coulant*, cher aux bourgeois. Elle est bête, elle est lourde, elle est bavarde. Elle a, dans les idées morales, la même profondeur de jugement et la même délicatesse de sentiment que les concierges et les filles entretenues. » (Baudelaire [1887] 1954 : 1214).

Comme le note Nelly Sanchez, en « cette fin de siècle, la libération de la femme, son émancipation, était perçue comme une menace de subversion de l'ordre établi. Écrire étant considéré comme un apanage masculin, une femme prenant la plume signifiait immanquablement qu'elle se prenait pour un homme » (2001 : 77). Les écrivaines dandys irritaient donc les critiques qui n'hésitaient pas à les humilier à l'aide d'arguments misogynes : Antoine Orliac jugeant Rachilde décide de la doter généreusement d'« un cerveau d'homme bien construit, admirablement greffé sur une structure féminine » (1938 : 294). L'écrivaine subit des attaques virulentes de journalistes et d'écrivains allant de l'étonnement à la critique

de son besoin de choquer la société, en passant par des voix d'admiration pour son audace (cf. Kociubińska 2023 ; Staroń 2017 ; Pivert 2006). En effet, elle fait tout pour dérouter les critiques littéraires qui essaient vainement de déchiffrer l'énigme de cette femme de lettres qui veut passer pour « homme de lettres, » et finalement se nomme « androgyne de lettres »³.

Duel de séducteurs

Le dandy, « héritier des Don Juan, des libertins, des roués », est bien conscient que le sentiment amoureux met à l'épreuve la glaciale attitude dont il se vante. « Va-t-il, lui, le blasé, l'homme qui a compris l'immense duperie sentimentale, qui a mesuré la vulgarité de toutes les amours, accepter d'être ramené à l'esclavage des impulsions incontrôlées ? » se demande Émilien Carassus (1971 : 145).

La réponse est simple : jamais au grand jamais. Il réussit à tenir ainsi les femmes à l'écart, se défend contre l'éveil des sens en sculptant une statue de marbre qu'aucun sentiment ne peut troubler, qu'aucune passion n'est capable de ravager. Il réussit ainsi à dominer les femmes, bâtir un mur d'impassibilité et de mépris qui le protège contre un envoûtement imprévu. Il maîtrise parfaitement le jeu de la séduction en triomphant dans le domaine que les femmes croient être uniquement en leur possession. Quelle erreur !

Quel devrait être donc le plan de séduction de la femme dandy ? Devrait-elle se comporter comme une femme fatale et relever le défi de détruire son adversaire ? Évoquons, à titre d'exemple, le couple immortel des *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, la marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont, ou celui de la *Bague d'Annibal* de Barbey d'Aurevilly, Joséphine d'Alcy et Aloys de Synarose. Chacun de leur côté, il se plongent dans un dédale d'envoûtements pour séduire l'autre. Dans le duel auquel ils prennent part, il n'y a qu'un principe à suivre : il est défendu d'afficher ses sentiments, de dévoiler le moindre secret ou d'offrir une preuve d'amour sous peine de tomber en esclavage de l'autre et d'être à sa merci ou de perdre ses faveurs. Les femmes dandys peuplent aussi d'autres œuvres de Barbey, comme si le romancier ne pouvait se libérer de leur emprise. Dans *Les Diaboliques*, il dessine des portraits de rebelles insoumises : celui d'Alberte du *Rideau cramoisi*, qui dévoile au vicomte de Brassard les pièges du dandysme en l'entraînant dans une liaison dangereuse, ou celui de Hauteclaira Stassin du *Bonheur dans le crime*, intouchable au combat quand elle touche tous ses adversaires hommes, y compris le dandy Serlon de Savigny avec qui elle vit une relation meurtrière.

Le spectre de la séduction criminelle plane aussi sur l'histoire du *Monsieur Vénus* de Rachilde. Raoule de Vénérande et son amant Jacques Silvert sont engagés dans une relation dans laquelle c'est la séductrice qui joue un rôle dominant en se transformant en une vraie femme fatale⁴. Elle fait tuer Jacques par son ami le baron de Raittolbe, et ensuite attache ses ongles, ses poils, ses cheveux et ses dents à « un mannequin de cire revêtu d'un épiderme en caoutchouc transparent » (Rachilde [1884] 2004 : 209). Dans un autre roman qui fait scandale, *La Garçonne* de Victor Margueritte, l'héroïne change un homme en esclave, limitant son rôle à une source de plaisir : « Elle n'était pas désireuse qu'il eût de l'esprit, même

3 « Je suis donc chien de lettres, à mon grand regret, hystérique de lettres, et si on pense que je ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité – il faut tout prévoir – je suis androgyne de lettres. » Rachilde (1888 : XI–XII).

4 Rachilde présente un homme en morte amoureuse et une femme en Pygmalion, renversant complètement la dynamique du couple originel. Cf. à ce sujet Brossillon (2024).

elle préférerait, pour ce qu'elle voulait en faire, qu'il ne fût que ce qu'il était : une belle machine à plaisir » (1922 : 156).

Qui gagne dans ce duel de séducteurs ? Même s'il semblerait que la position de la femme est perdue, les exemples donnés fournissent la preuve qu'elle a recours à des moyens de séduction plus que suprenants, en tout cas assez puissants pour s'assurer sinon la victoire, du moins l'égalité. Or, la rivalité mène la femme dandy au paroxysme de la passion et la plonge soit dans la folie soit dans le désespoir, mais tel est le prix du désir.

Duel du masculin vs féminin

Françoise Dolto affirme que le dandy est « le drapeau de la virilité qu'aucun joug ne saura soumettre, pas même celui de l'amour » (1999 : 22). Or, soulignons que le dandy n'affiche pas ostensiblement sa virilité, tout au contraire : pour se distinguer, il la cache sous une apparence féminisée, mais jamais efféminée. Jules Lemaître dévoile avec pertinence sa tactique : « Cette royauté de manières, qu'il élève à la hauteur des royautés humaines, il l'enlève aux femmes, qui seules semblaient faites pour l'exercer. C'est à la façon et un peu avec les moyens d'une femme qu'il domine » (1889 : 58). Pour Théophile Gautier, le véritable dandy s'incarne soit dans la femme virilisée, soit dans l'homme féminisé tel le dandy d'Albert qui affirme :

J'aurais préféré d'être femme... j'aurais volontiers changé de rôle [...] En vérité, ni l'un ni l'autre de ces deux sexes n'est le mien ; je n'ai ni la soumission imbécile, ni la timidité, ni les petitesse de la femme ; je n'ai pas les vices des hommes, leur dégoûtante crapule et leurs penchants brutaux : – je suis d'un troisième sexe à part qui n'a pas encore de nom. (Gautier 1880 : 398)

Il arrive que le dandy se transforme en acteur de pièce comique en poussant à l'extrême son raffinement. Pour « donner à ses cheveux la *nuance exacte* », le prince Kaunitz avait posté, dans une enfilade de salons, « des valets armés de houppes » qui « le poudraient, *seulement le temps qu'il passait* ! »⁵. D'après William Jesse, pour plus de perfection, trois artisans différents étaient chargés de la confection des gants de Brummell, l'un pour les pouces, les deux autres pour les doigts et la paume (cf. Jesse 1886, t. 1 : 50)⁶. Jules Barbey d'Aureville s'oppose à cette version et note dans *Du Dandysme et de George Brummell* qu'il fallait quatre personnes pour assurer la perfection de cet accessoire : « quatre artistes spéciaux, trois pour la main et un pour le pouce » ([1845] 2008 : 30). En voulant surpasser la splendeur de la toilette des dames, le dandy provoque une « jalousie de femme à femme », car, selon une très juste et universelle remarque du « Connétable des Lettres » : « Les femmes ne nous pardonnent pas quand nous sommes plus élégants qu'elles » (Barbey d'Aureville [1843, 18 mai] 1980–1989, I : 110).

Donc, si tout comme l'homme est amené à se « féminiser » pour devenir un dandy, la femme serait-elle dans l'obligation de se « masculiniser » pour devenir une dandy ? Il semble que dominer avec les moyens d'un homme serait la réponse la plus attendue. Or, les femmes ne peuvent pas jouir de ce privilège, car cela choquerait la morale de la société dont dépend leur position. L'intérêt mondain

5 Anecdote mentionnée par Jules Barbey d'Aureville dans *Du Dandysme et de Georges Brummell*, II, 675. Évoquons aussi le cas du comte d'Orsay, le lion puissant « aux larges épaules ». Il « soignait sa beauté comme une courtisane, prenait des bains parfumés, et il fallait deux hommes pour transporter son énorme nécessaire de toilette en or. » Voir Gramont (1955).

6 Il en va de même pour l'*alter ego* de Brummell, le héros du roman éponyme d'Edward Bulwer-Lytton, *Pelham ou les aventures d'un gentleman* ([1828] 1874. T. 1 : 157–158).

d'un homme est lié à l'ensemble de sa personne ou à un talent particulier, celui des femmes-dandys est limité par les convenances, le souci de leur réputation entrave leur indépendance et leur liberté.

Et pourtant, elles ne renoncent pas à la lutte, à la provocation, au travestissement. Même si porter le pantalon⁷, se couper les cheveux, fumer des cigarettes, donc adopter des habitudes masculines – c'est se condamner à devenir une paria rejetée par la société qui n'accepte pas qu'on se moque des règles. Rappelons le pamphlet *Pourquoi je ne suis pas féministe* où Rachilde fait un aveu surprenant :

Je n'ai jamais eu confiance dans les femmes, l'éternel féminin m'ayant trompé d'abord sous le masque maternel, et je n'ai pas plus confiance en moi. J'ai toujours regretté de ne pas être un homme, non point que je prise davantage l'autre moitié de l'humanité mais parce qu'obligée, par devoir ou par goût, de vivre comme un homme, de porter seule tout le plus lourd du fardeau de la vie pendant ma jeunesse, il eût été préférable d'en avoir au moins les privilèges sinon les apparences.

(Rachilde 1928 : 6)

Pour remporter du succès dans un monde littéraire gouverné par des écrivains misogynes, il ne lui reste que de choisir un pseudonyme masculin, elle invente donc un plan rusé et signe ses cartes de visite « Rachilde. Homme de Lettres ». En effet, ce n'est qu'un élément de son jeu des sexes, elle cache son identité féminine sans vouloir être rejetée par la société ou exploser ses fondements : « Par-dessus tout j'aime la liberté... surtout la mienne ! » (Rachilde 1928 : 72).

Duel de l'extravagance

Et si une femme dandy était à l'origine de l'un des plus grands scandales artistiques du XX^e siècle ? C'est fort possible – nous nous appuyons ici sur l'avis d'Alister –, quand on découvre que l'artiste dada Elsa Freytag-Loringhoven envoie à Marcel Duchamp en 1917 un cadeau bizarre. Le créateur, stupéfait, relate cette histoire à sa sœur : « L'une de mes amies qui a pris le pseudonyme de Richard Mutt m'a envoyé un urinoir en porcelaine comme sculpture. Je n'ai rien trouvé d'assez indécent là-dedans pour le refuser. » (Alister 2018 : 54-55). La même année, Duchamp décide de faire de la provocation au nom de la devise « l'art pour l'art » et transmet cet étrange cadeau à la Society of Independent Artists aux États-Unis en s'attendant à ce qu'il soit exposé. Or, il est refusé. Comme le note Alister, « ce geste subversif va hanter l'art moderne avant de finalement être réhabilité dans les années 1950 sans que Duchamp, alors, mentionne le nom de sa gentille donatrice, il est vrai, morte ruinée en 1924. Quand on sait que Freytag s'était fait, dès le début des années 1910 à New York, une réputation de reine de la récupération, des ready-made et des happenings, le doute est permis quant à la paternité (en l'occurrence maternité) de cette œuvre révolutionnaire. » (Alister 2018 : 55).

Rappelons encore une autre extravagance, inspirée de la fameuse tortue de Robert de Montesquiou, qui fait son apparition dans *À rebours* de Joris-Karl Huysmans, devenant un précieux jouet du duc Jean des Esseintes. Comme tout le monde rêvait de ce précieux bijou, il est devenu aussi « une folie » de la célèbre artiste Sarah Bernhardt :

7 Ce n'est que le 31 janvier 2013 qu'on a abrogé en France l'ordonnance du préfet de police Dubois n°22 du 26 brumaire an IX précisant que « toute femme, désirant s'habiller en homme, devra se présenter à la préfecture de police pour en obtenir l'autorisation ». Récupéré de <https://www.senat.fr/questions/base/2012/qSEQ120700692.html> le 12/12/2024. Voir aussi Bard (2010).

J'avais (et je reconnais que c'était folie) une tortue nommée Chrysargère, dont le dos était recouvert d'une carapace d'or semée de toutes petites topazes bleues, roses et jaunes. Oh ! qu'elle était jolie, ma tortue ! Et qu'elle était amusante à voir dans l'appartement, toujours suivie d'une plus petite tortue nommée Zerbinette qui était sa servante. Oh ! que je m'amusais des heures à regarder Chrysargère ! (Alister 2018 : 100)

Une autre excentricité de cette grande actrice à ne pas manquer : elle reçoit ses amis dans un cercueil expliquant que c'est une solution des plus pratiques quand on dispose d'un minuscule appartement. Elle se fait souvent photographe, telle l'Ophélie de Millais, pour répandre sur le sol français des milliers de cartes postales publicitaires, devenant l'influenceuse avant la lettre⁸. On pourrait paraphraser ici les fameuses paroles de Josephine Baker, « si je veux être une star, je dois être scandaleuse » (Alister 2018 : 54).

En effet, si elle veut être une dandy en cette fin du XIX^e siècle, la femme doit surpasser l'homme sur tous les fronts, y compris celui de la mode qui semble être un royaume indivisible des dandys : « That's my folie that's making of me », disait George Brummell. Rappelons que pour Barbey le choix du gilet ou la coupe de sa redingote correspondaient à des « choses presque religieuses » (1906 : 94). Comment donc vaincre les hommes avec leurs propres armes ?

Duel de la mode

Dans le *Traité de la vie élégante*⁹ Balzac annonce que la mode et l'élégance correspondent à un art, un moyen d'expression qui trouve sa réalisation non seulement dans le style vestimentaire, mais aussi dans « le savoir-vivre, l'élégance des manières, le *je ne sais quoi* » (Balzac 1830, 9 octobre : 29). « Aussi, en dictant les lois de l'élégance, la mode embrasse-t-elle tous les arts » (Balzac 1830, 9 octobre : 31), constate l'écrivain. En jugeant sur les apparences, le dandy tient surtout à « l'art de la mise, une heureuse et audacieuse dictature en fait de toilette et d'élégance extérieure », comme le remarque Jules Barbey d'Aurevilly dans *Du Dandysme et de Georges Brummell*. Cependant, le sens du vrai dandysme se cache derrière cette façade de l'aspect extérieur, car il s'agit en réalité de « toute une manière d'être. » (Barbey d'Aurevilly [1845] 2008 : 29)

Les femmes dandys s'inspirent volontiers de ce principe en révolutionnant la mode féminine de l'époque. Elle doit refléter leur besoin de liberté, leur audace et courage. Évoquons l'exemple de Coco Chanel qui la débarrassa des contraintes, corsets et jupons du XIX^e siècle. Mais elle commença d'abord par se libérer elle-même, au départ en s'appropriant des vêtements d'homme qui lui permettaient de bouger librement et d'avoir l'air plus distinguée¹⁰. En parlant d'elle-même à la troisième personne,

8 Et comment mettre sa mort en scène ? Faisons un petit saut au XX^e siècle : il suffit d'écrire sa propre notice nécrologique (imaginaire), comme l'a fait une autre dandy célèbre, Françoise Sagan : « Fit son apparition en 1954 avec un mince roman, *Bonjour tristesse*, qui fit un scandale mondial. Sa disparition, après une vie et une œuvre également agréables et bâclées, ne fut un scandale que pour elle-même. » (cité d'après Alister 2018 : 57).

9 Il s'agit d'une œuvre inachevée qui paraît en cinq parties, dans cinq numéros consécutifs de *La Mode* le 2, 9, 16, 23 octobre et le 16 novembre 1830. Quelques années plus tard, Balzac décide de publier cette œuvre en volume et de l'intégrer à la *Pathologie de la vie sociale* de ses *Études analytiques*.

10 Rappelons que George Sand, Rosa Bonheur, Rachilde, Colette, Marlena Dietrich, Greta Garbo ont aussi opté pour le vêtement masculin, soit pour des raisons économiques, soit esthétiques, ou encore d'ordre pratique.

Chanel confia un jour à Salvador Dalí que « tout au long de sa vie, elle n'avait fait que transformer les vêtements masculins en vêtements féminins : vestes, coiffure, cravates, poignets ». En s'inspirant des codes vestimentaires des dandys du début du XIX^e siècle (Beau Brummell entre autres), Chanel a introduit un style d'habillement basé sur une élégance discrète. Respectant le besoin de ne pas se distinguer du dandy, beaucoup de ses costumes des années 1920 et 1930 ont été réalisés « en noir avec des blouses blanches ou crèmes, un contraste de couleur qui est devenu la marque de fabrique de la maison Chanel. Simple ou brodée, la petite robe noire de Chanel, comme ses vêtements individuels et son tailleur deux ou trois pièces, a créé un équilibre entre un style formel et discipliné, et un look décontracté et spontané »¹¹. Cette sobriété a permis de créer « le look Chanel » qui correspond à un style classique, élégant mais pratique, qui a orienté l'évolution de la mode.

Chanel savait que le dandy devrait être remarqué, mais sans avoir recours à des moyens trop voyants, d'où la nécessité de l'accessoire qu'il s'agisse de la cravate de George Brummell, des gants pastel parfumés d'Eugène Sue, des cannes d'Honoré de Balzac, de la cape à l'espagnole agrémentée d'une épée de Barbey d'Aurevilly, de l'œillet vert à la boutonnière d'Oscar Wilde ou du camélia à celle de Robert de Montesquiou. Tout en simplifiant la toilette féminine encombrée de son époque, Coco Chanel souhaite créer un accessoire qui symboliserait cette touche d'élégance dandy. Elle lance donc la mode révolutionnaire des « faux bijoux » permettant mille et une combinaisons, à prix réduit, et ce, avec l'aide du joaillier italien Fulco di Verdura :

Des bijoux, il en faut beaucoup. S'ils sont vrais, c'est ostentatoire et de mauvais goût. Ceux que je fais sont très faux et très beaux. Ils sont même plus beaux que les vrais. (...) Je n'aime pas le bijou pour le bijou, le clip en diamants, et le rang-de-perles-entre-guillemets que l'on sort du coffre pour 'le montrer un soir', que l'on remet au coffre après le dîner, et qui appartient bien souvent à une société anonyme. Tout ça, ce sont des bijoux-qu'on-peut-vendre-en-cas-de-crise. Des bijoux pour riches. Je ne les aime pas. (Alistair 2018 : 41)

Les inventions et les idées de Chanel peuvent être qualifiées de petites victoires qui ont marqué le chemin vers l'indépendance, vers le courage et les idées audacieuses. Les femmes devaient prouver – y compris à elles-mêmes – qu'elles peuvent rivaliser avec les hommes dans tous les domaines, même ceux qui leur ont toujours été réservés. De plus, elles ont compris qu'elles pouvaient les vaincre avec leurs propres armes.

Conclusion

Les histoires des femmes dandys au tournant du XIX^e siècle – aussi bien réelles que littéraires – reflètent leur permanente lutte pour la liberté, lutte dans laquelle elles imitent et surpassent les manières masculines. Même si dans l'imaginaire collectif le mot « dandy » semble réservé aux hommes, car ce sont les hommes qui en ont établi les principes, ils n'ont pas réussi à effacer de l'histoire de ce phénomène les femmes. Les lionnes, les libertines, les garçonnnes – fières et fortes, intrépides et indomptées, aussi surprenantes qu'efficaces – ont réfuté la théorie de Barbey affirmant que « quand elles ont le plus de talent,

11 Cf. « Coco Chanel : le modernisme ». The Metropolitan Museum of Art. Récupéré de https://artsandculture.google.com/story/rQWBy_v7yDpuIg?hl=fr le 12.12.2024.

les facultés mâles leur manquent aussi radicalement que l'organisme d'Hercule à la Vénus de Milo. » (Barbey d'Aurevilly 1878 : XXII)

Même si elles ne possèdent pas de slogan phare, leur but est clairement défini : vivre à leur manière sans avoir peur de dépasser les limites des convenances, suivre leurs propres principes en demeurant impassibles. Leur féminisme à elles est différent : « original car inattendu, terriblement inspirant car finalement plus artistique que politique » (Samama 2018). Nous n'avons présenté que quelques-uns des épisodes les plus importants de l'histoire du dandysme féminin, imprégnée de rivalité avec les hommes. Il est certain que toutes les femmes qui ont marqué le mouvement dandy ont laissé une empreinte indélébile en jalonnant son histoire mouvementée de duels avec leurs homologues masculins, qu'il s'agisse de duels dans la vie réelle ou littéraire. Leurs tentatives témoignent du rôle important des femmes dans la société, dans l'Histoire, dans la culture, et de l'importance de leurs combats pour gagner une indépendance garante d'émancipation et de liberté. Il est évident que cette rivalité ne cessera jamais, elle est inscrite dans l'histoire du dandysme dès l'origine de ce mouvement. Or, il ne s'agit pas de gagner un duel – c'est dans la compétition que se cache la partie la plus intéressante de cette lutte intemporelle.

Bibliographie

- Alistair (2018) *La femme est une dandy comme les autres*. Paris : Pauvert.
- Balzac, de Honoré (1830, 9 octobre) « Traité de la vie élégante. » [Dans :] *La Mode* ; 29 et 31.
- Barbey d'Aurevilly, Jules ([1843, 18 mai] 1980–1989) « Lettre à Trebutien, 18 mai 1843. » [Dans :] *Correspondance générale*. Vol. I. Paris : Les Belles Lettres ; 110.
- Barbey d'Aurevilly, Jules ([1850, 27 mai] 1980–1989) « Lettre à Trebutien, 27 mai 1850. » [Dans :] *Correspondance générale*. Vol. II. Paris : Les Belles Lettres ; 164.
- Barbey d'Aurevilly, Jules (1906) *Deuxième Memorandum*. Paris : Stock Éditeur.
- Barbey d'Aurevilly, Jules ([1845] 2008) *Du dandysme et de George Brummell*. Paris : Les Éditions de Paris.
- Bard, Christine (2010) *Une histoire politique de pantalon*. Paris : Éditions du Seuil.
- Baudelaire, Charles ([1887] 1954) *Mon cœur mis à nu*. [Dans :] *Œuvres complètes*, texte établi et annoté par Yves-Gérard Le Dantec. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- Bulwer-Lytton, Edward ([1828] 1874) *Pelham ou les aventures d'un gentleman*. Paris : Hachette [Vol. 2].
- Carassus, Émilien (1971) *Le Mythe du dandy*. Paris : Armand Colin.
- Del Lungo, Andrea, Brigitte Louichon (dir.) (2017) *La Littérature en bas-bleus (III). Romancières en France de 1870 à 1914*. Paris : Classiques Garnier. Coll. « Masculin / Féminin dans l'Europe moderne ».
- Delbourg-Delphis, Marylène (1985) *Masculin singulier*. Paris : Hachette.
- Dolto, Françoise (1999) *Dandy, solitaire et singulier*. Paris : Mercure de France.
- Garneau de l'Isle-Adam, Marie-Christine (2023) « Le dandy idéal : la femme héroïque ? La lionne athlétique ? Généalogie de la femme dandy à travers Chateaubriand, Baudelaire, Gautier et George Sand. » [Dans :] Edyta Kociubińska (dir.) *L'Artiste de la vie moderne. Le dandy entre l'histoire et la littérature*. Brill : Leiden ; 148–162.
- Gautier, Théophile (1880) *Mademoiselle de Maupin*. Paris : Charpentier.
- Gramont, Élisabeth de (1955) *Le Comte d'Orsay et Lady Blessington*. Paris : Hachette.
- Jesse, William (1886) *The Life of Beau Brummell*. London : J.-C. Nimmo [Vol. 2].

- Kociubińska, Edyta (2023) « La femme dandy ou le féminisme dans tous ses états. Le paradoxe de Rachilde. » [Dans :] Ramona Mielusel (dir.) *Solid / taires : Féminismes et sororités dans les productions artistiques françaises et francophones*. Brill : Leiden ; 126–139.
- Lemaître, Jules (1889) « Barbey d'Aureville. » [Dans :] *Les Contemporains*. 4e série, (2^e édition). Paris : H. Lecène et H. Oudin.
- Margueritte, Victor (1922) *La Garçonne*. Paris : Flammarion.
- Molènes, Comtesse de (1889, 25 novembre) « Jules Barbey d'Aureville. Ombres contemporaines. » [Dans :] *La Grande revue. Paris et Saint-Pétersbourg*. Troisième Année, Tome Premier, N° 4 ; 408–417.
- Orliac, Antoine (1938, 15 janvier) « Médailles symbolistes : Rachilde. » [Dans :] *Mercure de France*. N° 950 ; 294–299.
- Rachilde, Francis Talman ([1884] 2004) *Monsieur Vénus, Roman matérialiste*. Melanie Hawthorne et Liz Constable (éds). New York : MLA.
- Rachilde, Francis Talman (1888) « Avant-propos. L'Art de se faire injurier. » [Dans :] *Madame Adonis*. Paris : É. Monnier, I–XXXI.
- Rachilde, Francis Talman (1928) *Pourquoi je ne suis pas féministe*. Paris : Les Éditions de France, coll. « Leurs raisons ».
- Riot-Sarcey, Michèle (2002) *L'histoire du féminisme*. Paris : La Découverte.
- Schiffer, Daniel Salvatore (2010) *Le Dandysme, dernier éclat d'héroïsme*. Paris : PUF.
- Staroń, Anita (2017) « Rachilde, homme de lettres. Sexe et exclusion. » [Dans :] Anita Staroń, Sebastian Zacharow (éds) *Être minorité, être en minorité*. Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego ; 151–162.
- Stauffer, Isabelle (2016) « La Femme dandy. » [Dans :] Alain Montandon (dir.) *Dictionnaire du dandysme*. Paris : Honoré Champion ; 152–165.

Sources Internet

- Barbey d'Aureville, Jules (1878) *Les Œuvres et les Hommes au XIX^e siècle, V : Les Bas-bleus*. Paris : V. Palmé. Récupéré de <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8734> le 12/12/2024.
- Brossillon, Céline (2024) « Pygmalion impuissant et Galatée vengée chez Rachilde et Isabelle Eberhardt. » [Dans :] *Les Carnets comparatistes du CÉRÉdI*. N° 2. *La Revanche de Galatée*. Récupéré de <http://publis-shs.univ-rouen.fr/ceredi/index.php?id=1846> le 12/12/2024 ; s. p.
- « Coco Chanel : le modernisme ». The Metropolitan Museum of Art. Récupéré de https://artsandculture.google.com/story/rQWBy_v7yDpuIg?hl=fr le 12/12/2024 ; s. p.
- <https://www.senat.fr/questions/base/2012/qSEQ120700692.html>, s. p.
- Pivert, Benoît (2006, 7 janvier) « Madame Rachilde, homme de lettres et reine de décadents. » [Dans :] *Revue d'art et de littérature, musique*. Récupéré de <http://ral-m.com/revue/spip.php?article874> le 12/12/2024 ; s. p.
- Samama, Laurent, David (2018, 22 mars) « La femme, une dandy comme les autres ? » [Dans :] *La règle du jeu*. Récupéré de <https://laregledujeu.org/2018/03/22/33564/alister-la-femme-une-dandy-comme-les-autres/> le 12/12/2024 ; s. p.
- Sanchez, Nelly (2001) *Images de l'homme dans les œuvres romanesques de Rachilde et de Colette. Études sur le genre*. Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3. Récupéré de <https://hal.science/tel-02007653v1/file/These%20PDF.pdf> le 12/12/2024.

TOMASZ KACZMAREK
Université de Łódź, Institut d'Études Romane
tomasz.kaczmarek@uni.lodz.pl
ORCID : 0000-0001-6138-5280

La rivalité et la résignation dans *Poliche* d'Henry Bataille : du conflit interpersonnel au conflit intrapersonnel

Rivalry and Resignation in Henry Bataille's *Poliche*: From Interpersonal to Intrapersonal Conflict

Abstract

Typically associated with the lighter fare of "boulevard theater," Henry Bataille subverts the conventions of traditional drama. In *Poliche*, this subversion is particularly evident. The play presents a dualistic view of conflict: while the characters engage in overt, physical rivalry, they are also entangled in a more profound, internal struggle. This "metapsychological malaise," as we might term it, pits opposing ideas against each other within the individual psyche. Thus, Bataille's work reveals the complexity of human conflict, which can manifest both on the external, social level (*agonistic*) and on the internal, psychological level (*ontological*). By challenging the traditional notion of dramatic conflict, Bataille offers a more nuanced and psychologically complex exploration of human nature.

Keywords: Henry Bataille, rivalry, well-made play, crisis of drama, interpersonal conflict, intrapersonal conflict

Mots-clés : Henry Bataille, rivalité, pièce bien faite, crise du drame, conflit interpersonnel, conflit intrapersonnel

Henry Bataille (1872–1922) est souvent associé au « théâtre de boulevard, » un genre perçu comme un bastion de la forme canonique du drame. Cependant, à l'aube du XX^e siècle, ce théâtre traverse une crise qui ébranle les fondements de l'esthétique aristotélicienne, centrée sur l'action. Cette remise en question se manifeste principalement par une nouvelle conception du conflit dramatique : celui-ci, d'un affrontement externe entre antagonistes, évolue vers un conflit intrapersonnel, se déroulant dans l'âme tourmentée des personnages en proie à des souffrances intérieures.

En explorant la rivalité et sa représentation scénique, l'auteur aborde ce thème de manière originale pour un dramaturge de la fin du XIX^e siècle. Dans *Poliche*, par exemple, il développe une double dimension du conflit. D'un côté, il conserve le conflit interpersonnel, où la rivalité et l'animosité entre personnages font avancer l'intrigue de manière traditionnelle, mais avec une intensité psychologique et morale qui remplace la violence physique par des luttes d'ordre émotionnel. De l'autre, il introduit un conflit intrapsychique, un « malaise métapsychologique » qui imprègne les personnages, désarmés face à un destin indifférent et déchirés entre forces contradictoires.

Ainsi, la rivalité opère sur deux niveaux : un niveau agonistique, où les personnages, portés par l'esprit de compétition, cherchent à surpasser leurs rivaux, et un niveau ontologique, où des idées et des émotions adverses s'affrontent au sein de l'âme même du protagoniste. Dans ce second registre, le héros, paralysé par une angoisse existentielle, se trouve tiraillé entre ses fantasmes et son rapport à la réalité. Cette exploration sur deux plans – d'une part la rivalité entre personnages et, d'autre part, le combat intérieur – permet à Bataille de renouveler la structure dramatique et de la teinter d'une introspection qui ouvre la voie à la modernité théâtrale.

Dès le premier acte, Didier Meireuil, alias Poliche, séduit les salons parisiens avec son humour exubérant. Il se rapproche de la belle Rosine de Rinck, une jeune veuve à l'esprit libre. Mais derrière sa façade de bouffon se cache un amour profond et secret. Alors que Rosine semble attirée par sa gaieté, elle tombe rapidement sous le charme du séduisant officier Saint-Vast. Poliche, le cœur brisé, dissimule sa souffrance derrière un masque de jovialité. La trahison de Rosine, suivie de l'abandon de Saint-Vast, offre à Poliche une occasion inespérée de lui avouer ses sentiments. Émue, Rosine accepte de l'épouser, mais leur bonheur est de courte durée. À la campagne, loin des lumières de Paris, l'ennui et le souvenir de Saint-Vast rongent Rosine. Didier, ternaillé par la jalousie, oscille entre la colère et la résignation. Dans un ultime acte de sacrifice, Poliche décide de libérer Rosine. Lors d'un émouvant adieu à la gare, il lui avoue que son amour était si grand qu'il a préféré la voir heureuse avec un autre plutôt que de la retenir auprès de lui.

La première de la pièce à la Comédie-Française a été « un beau succès » (Lefèvre 1930 : 1), même si Adolphe Brisson déclare que l'art de Bataille n'a rien à voir avec la tradition française, car « c'est un art maladif, torturé, précieux, tout en demi-teinte, où l'analyse des sentiments se compliquent de dilettantisme et d'esthétisme » (Brisson 1906 : 1). Il y a plusieurs chroniqueurs qui admirent le drame, en l'acclamant comme l'une des « très belles pièces du théâtre français » (Reuillard 1925 : 2) et en soulignant l'originalité avec laquelle le dramaturge présente une pauvre aventure amoureuse. De fait, il la conte « avec une poésie et une tendresse surprenantes. Sa perspicacité féminine discerne les sentiments des amoureuses » (Launay 1906 : 4) et plus loin Guy Launay d'ajouter : « On est ému par les moyens les plus simples, par des situations qui paraissent banales. C'est exquis et tragique » (1906 : 4). Edmond Sée s'enthousiasme après la reprise de *Poliche* au Théâtre-Français en novembre 1923, en constatant : « Bataille dépensa magnifiquement ses dons d'analyste-poète et il campa magistralement un type que l'on ne saurait oublier » (1923 : 7). Mais, c'est Émile Mas qui a brillamment mis en évidence le caractère inédit de l'approche de Bataille, qui consiste à placer le personnage au cœur d'un « régime intérieur ». En d'autres termes, Bataille s'intéresse moins aux actions extérieures du protagoniste qu'aux processus mentaux et émotionnels qui les sous-tendent. Mas explique avoir perçu la profondeur de l'être des créations du dramaturge, en évoquant l'émotion particulière qu'il a ressentie devant la souffrance des personnages : « j'ai lu jusqu'au fond de l'être de ses créations, et j'ai ressenti alors cette émotion que nous éprouvons

toujours devant la souffrance des malheureux lorsqu'elle est profonde, quel que soit l'individu dont l'âme est déchirée » (1917 : 37–38). Cette observation souligne non seulement l'originalité de la construction des personnages chez Bataille, mais aussi la force émotionnelle et universelle qui émane de leur souffrance, souvent déchirante et existentielle, offrant ainsi une lecture plus nuancée et plus humaine de l'œuvre. Cela nous amène également à constater qu'à côté du conflit qui oppose les antagonistes, un autre conflit, plus subtil et profond, prend place dans l'âme de ces pauvres créatures.

Une première lecture de la pièce peut effectivement donner l'impression qu'elle s'articule autour d'un conflit strictement interpersonnel. Ce conflit se manifeste particulièrement à travers la rivalité entre deux femmes, Rosine et Madame Laub, qui s'affrontent, chacune cherchant à conquérir l'affection de l'homme qu'elles désirent. Ce différend entre les personnages féminins semble à première vue suivre les conventions traditionnelles du théâtre, où l'affrontement externe et les relations de pouvoir entre individus constituent le moteur principal de l'intrigue. « On goûtera vivement, écrit à ce propos Martel, la veine de Pauline venant chez sa rivale triompher de sa trahison. Le dialogue de méchanceté féminine est exquis avec ses caresses à griffes et il se termine par un trait impayable de comédie-bouffe » (1906 : 2). Il est judicieux à ce sujet de citer l'entretien entre les deux femmes pour se rendre compte du combat que les rivales se livrent sans merci :

Rosine : La franchise est le moyen le plus déguisé d'être malveillant à coup sûr... mais je sais que ce n'est pas ton cas ! Je suis donc rassurée... Vas-y !

Madame Laub : Figure-toi qu'un monsieur est tombé amoureux de moi.

Rosine : Il n'y a rien, là, de bien extraordinaire.

Madame Laub : Si... parce que tellement imprévu ! Oh ! c'est une aventure bête comme chou ! Je ne sais pas s'il est sincère ou pas, mais il me témoigne une passion folle... absolument folle... C'en est même godiche ! Un garçon charmant — d'ailleurs, tu le connais — attends, ne te presse pas de deviner... laisse-moi te dire peu à peu... Je ne sais pas du tout ce que j'en ferai, de ce garçon. Je commence par te dire... (Bataille 1922 : 272–273)

Rosine est convaincue que sa « meilleure amie » ne lui a pas rendu visite pour lui faire plaisir. Et Madame Laub semble faire souffrir la protagoniste qui, pourtant, devine la perfidie de l'interlocutrice. Celle-ci poursuit la conversation en assénant des coups durs à Rosine qui ne peut pas déclarer ouvertement son amour pour Robert de Saint-Vast. Le dialogue qui suit est un exemple évident « d'un dialogue fermé sur lui-même, limité à la relation interpersonnelle et n'ayant point d'autre fonction que de faire progresser le conflit » (Sarrazac 2012 : 243) :

Madame Laub : Oui... enfin... on...

Rosine : Qui « on » ?

Madame Laub : Tu sais bien, ce « on » qui va du coiffeur à l'ami du cercle... eh bien, ce « on » a prétendu, devant moi, que Monsieur de Saint-Vast était, non du dernier, peut-être, mais au moins du premier bien avec toi...

Rosine : Monsieur de Saint-Vast ?

Madame Laub : Ah oui, au fait ! Je ne te l'avais pas nommé. C'est de lui qu'il s'agit.

Rosine : Saint-Vast, mon amour ? Oh ! ça, c'est drôle, par exemple !

Madame Laub : N'est-ce pas ?... c'est ce que j'ai pensé, mais enfin, sur la foi de cette parole en l'air, j'ai tenu immédiatement à venir te trouver, parce qu'il te suffirait, je te jure, de me dire simplement : « Ma chère, je te prie de ne pas céder à ses désirs... pour une raison ou pour une autre, cela me serait

désagréable. » Ce serait fini, quelque amour que ce garçon éprouve pour moi, si touchant qu'il soit dans ses démonstrations... J'ai bon cœur, je suis franche comme l'or... je n'ai que ce mérite... (Bataille 2012 : 273–274)

Pourtant, on attendra en vain les résultats de cette confrontation entre les deux femmes, car, Rosine, enragée, ne passera pas à l'acte afin de l'emporter sur sa concurrente. Au contraire, son amour-propre l'empêche de lutter au nom de l'amour. C'est pourquoi, elle renonce définitivement à son amoureux et trouvera la consolation dans les bras de Poliche qui profite de la situation pour, enfin, dévoiler devant la jeune femme ses vrais sentiments. Ainsi, le conflit interpersonnel qui s'esquisse bien visiblement à plusieurs reprises n'aboutit jamais à faire avancer l'action. Cet épisode n'est qu'un leurre d'une intrigue que l'on ne pourrait trouver que dans la forme canonique du drame. Cependant, ce conflit extérieur n'est que la surface d'une dynamique plus complexe, où les luttes internes et les souffrances psychologiques des personnages, particulièrement de Poliche, jouent un rôle fondamental dans l'évolution du drame.

À ce régime extérieur et explosif de l'ancienne forme, comme le remarque à juste titre Jean-Pierre Sarrazac, « succède le régime intérieur et implosif du nouveau » (2012 : 80). Cette approche est surtout visible à travers le personnage de Didier : « Seul, Poliche nous intéresse, parce que, sous un masque de gaité affectée, ce gros garçon souffre sincèrement et humainement. Le contraste du rôle faux qu'il joue et de la passion vraie qu'il nourrit nous attache à lui. On le voudrait heureux : il nous est sympathique » (Montcornet, 1906 : 2). De fait, tout au long de la pièce, Bataille change de régime, en se penchant de plus en plus vers le conflit intrapersonnel. On observe surtout une profonde division intérieure, marquée par l'affrontement de pulsions contradictoires. Poliche est à ce sujet un personnage exemplaire, car il reste dans un incessant état de tension pénible. D'un côté, il se sent obligé de jouer la comédie afin de ne pas perdre la sympathie de la belle Rosine, de l'autre, il souffre de fureurs de jalousie. Quand il surprend Rosine et Robert, on ne sait pas s'il ne va pas se révolter ou crier son indignation. Mais, face à l'infidélité de la jeune femme qu'il aime toujours ardemment, il prend la chose en gai sceptique, voire, pour garder des apparences, il se montre railleur :

Si j'avais deux sous de sens moral, je vous dirais : « Vous êtes des misérables... Voilà ce que vous êtes, des misérables... » Je ne vous le dirai pas, parce qu'à la suite d'une luxation du genou, qui m'est arrivée dans mon enfance, je l'ai tout à fait perdu, le sens moral... mais enfin... une autre fois, tâchez d'être plus malins et de ne pas me fourrer le nez dans votre livre de comptes... [...] Allez-vous-en dans le jardin, mes enfants, où vous voudrez ! Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas me mêler à vos petites histoires... Je veux bien qu'on m'embête, mais pourvu que je ne le sache pas !... Et surtout qu'on ne vienne pas troubler mon petit repos, surtout ! Ah ! là, là, mes enfants, allez, mon omelette est mille fois plus intéressante que tout ça... mangeons-la, hein ? Tenez, voilà les autres qui s'aboulent. (Bataille 1922 : 242–243)

Dans la tradition théâtrale, il ne manque pas de personnages qui, tout en aimant autrui, cachent leurs vrais sentiments. On pourrait citer à ce propos Cyrano de Bergerac, mais l'originalité de la plume de Bataille consiste à déplacer le poids de cet affrontement entre antagonistes, pour mettre au centre les contradictions se déroulant dans l'âme même du protagoniste souffrant. C'est dire que le dramaturge français fait de Poliche un personnage *réflexif*, approche permettant de révéler les traits subjectifs de l'homme malheureusement amoureux. Ces ébats amoureux dévoilent un tragique qui ne découle pas d'un événement perturbateur conduisant à une catastrophe finale. Ce tragique naît plutôt d'une catastrophe inaugurale : « le seul fait d'être né, d'avoir été jeté au monde » (Sarrazac 2013 : 204).

L'existence même des personnages semble chargée d'une fatalité inhérente, un poids existentiel qui imprègne leurs relations et leurs dilemmes, rendant le drame inévitable dès l'origine. Ce concept souligne un désespoir profond, où la tragédie n'est pas un incident ponctuel mais une condition fondamentale de l'existence. Il serait judicieux de rappeler à ce propos les mots de Kierkegaard qui s'exprime à propos du « tragique moderne », en brossant le portrait d'une Antigone témoin de ses doutes et angoisses :

[...] la réflexion une fois éveillée ne tirera pas Antigone hors de sa peine mais la laissera au-dedans, elle transformera à chaque instant pour elle la peine en douleur [...] Car l'angoisse est une réflexion et se distingue donc essentiellement de la peine. L'angoisse est le sens par lequel l'être s'approprie la peine se l'assimile. L'angoisse est la forme de mouvement par la peine s'enfonce dans le cœur. Mais le mouvement n'est pas rapide comme celui de la flèche, il est successif, il n'existe pas une fois pour toutes, il est en perpétuel devenir.

La vie d'Antigone « ne se déroule pas comme celle de l'Antigone grecque, elle n'est pas déployée à l'extérieur mais au-dedans, la scène n'en est pas extérieure, mais intérieure, c'est une scène spirituelle ». (Sarrazac 2012 : 80)

C'est la même situation pour Poliche dont le dramaturge tente de révéler l'intériorité, car il nous le présente « de l'intérieur ». Et pour le faire, il n'a pas recours à des monologues qui pourraient rendre compte des conflits intérieurs du personnage, mais il réussit à insérer dans le dialogue entre les personnages des soliloques où chacun se sent libre d'exprimer ses pensées. En discutant avec son ami de collège, Boudier, Poliche se livre à de longues confidences sur son amour pour Rosine. Il évoque les nombreux stratagèmes qu'il a dû imaginer et mettre en œuvre pour maintenir cette belle femme à ses côtés. Le protagoniste, malgré ses maladresses et ses complexes, révèle ainsi l'étendue de son attachement, ainsi que la persévérance et l'ingéniosité dont il a fait preuve pour essayer de conquérir et retenir l'amour de Rosine. Ces révélations dévoilent un personnage passionné, prêt à tout pour préserver une relation qui, malgré ses efforts, semble constamment lui échapper :

Je compris qu'en aucune circonstance je ne devais me montrer l'amant. Je compris que l'amour c'était du « rabiot » et je me tins coi. Les minutes où Rosine s'accorderait reviendraient bien... Je n'ai jamais sollicité. Elles sont revenues. J'en fus pleinement récompensé, et durement payé. Ah ! mon ami ! à cause de cette confiance en moi, les confidences abominables que j'ai entendues aux heures intimes... les récits que j'ai écoutés tranquillement, en fumant une cigarette !... Ah ! puis qu'importe, sapristi ! Et de quoi vais-je me plaindre, animal ?... J'ai connu des frénésies solitaires et des ivresses d'avare, inouïes, d'autant plus grandes qu'elles étaient secrètes... Ah ! j'ai eu de bons moments, va ! Ce fut intense, comme certains crimes doivent être intenses et merveilleux, dans la plénitude que donne la faveur de l'ombre, la sécurité passagère de la nuit ! (Bataille 1922 : 258)

Le fait que Poliche-Didier se confesse à son ami de Lyon est une trouvaille originale de Bataille, où l'interlocuteur de notre personnage lui permet de faire part de ses déboires sentimentaux, mais, ce qui est plus intéressant encore, c'est le rôle de Boudier qui semble commenter sur le vif les révélations du jeune homme malheureux, comme s'il savait déchiffrer et interpréter ses confidences. De fait, à y voir de plus près, le dialogue entre les deux personnages fait penser à une conversation entre un psychiatre et son patient. Boudier semble l'attester, en disant : « En somme, tu es comme ces engins qui contiennent en eux des forces, des âmes extraordinaires et qui n'apparaissent aux passants que de vulgaires boîtes à sardines !... Seulement, gare la bombe ! Et tu n'as jamais tenté d'aborder le chapitre sentiment ? Peut-être, à l'inverse de ce que tu supposes... » (Bataille 1922 : 258). Le rôle d'aliéniste de l'ami du protagoniste

est confirmé par Didier lui-même, qui se confie avec une minutie quasi clinique. En partageant en détail toutes ses impressions et ses pensées intimes, il s'efforce de fournir à son ami les éléments nécessaires pour déceler les signes diagnostiques de son mal. Ce partage transforme leur échange en une véritable séance d'auto-analyse, où Didier s'expose sans réserve, cherchant, consciemment ou non, une compréhension de ses propres troubles à travers le regard expert de son interlocuteur :

Tiens, son manchon ! Depuis une minute je jouais avec son manchon, sans m'en apercevoir !... Ça ne te dit encore rien, à toi, son manchon ? Regarde quelle ombre charmante est en lui. Sa main y habitera tout l'hiver et je ne serai plus là pour en presser le bout des doigts dans le friselis du dehors... Ah ! mon ami, tout ce que je perds !... on ne sait pas... Son petit bras que je prenais sous le mien, dans nos promenades du soir, quand nous nous cachions... le doux frottement de la loutre contre mes ongles, la tiédeur qui venait d'elle. Je perds le bleu de ses yeux, le jaune de ses cheveux... Que veux-tu ?... On m'enlève mon collier, à moi... je n'appartiens plus à personne... Qu'est-ce que je vais devenir, dans la vie ?... Ah ! tu ne peux pas comprendre Ça !... On est bête, mais de quitter cette simple chose, ce manchon qui fait comme moi, qui l'attendait tous les jours et n'a pas d'autre raison d'être au monde que celle-là... j'ai le cœur qui se retourne. Il me semble tout à coup que nous étions des camarades au rancart... Pas, vieux ! tu me comprends, toi qui resteras ici et que j'envie, parce que tu sens encore tous les bouquets de violettes donnés, parce que tu sens Rosine, toute Rosine, toute ma jeunesse qui s'en va... (Bataille 1922 : 263)

Ce qui apparaît encore plus curieux, c'est le fait de voir dans Boudier le pâle reflet du protagoniste, sa vraie nature sentimentale qu'il a perdue lors de son séjour à Paris. Ce n'est pas par hasard que Poliche lui avoue sa passion pour Rosine, comme s'il voulait « inconsciemment » inviter son camarade à révéler sa véritable nature à la jeune femme. Car, c'est bien Boudier qui va renseigner Rosine sur l'amour de Poliche à son égard. Et, quand il s'érige en intermédiaire entre les deux, il n'hésite pas à dévoiler les secrets de Didier, comme s'ils étaient les siens :

Eh bien, il y a un grand mystère dans la vie de Didier. Le Didier que vous connaissez n'est pas le vrai ! C'est un faux personnage qu'il s'est composé de toutes pièces pour vous plaire et vous séduire... Derrière cette façade imaginée se cache un tout autre homme que personne ne pourrait soupçonner, et qu'il vient de me révéler en des termes d'une délicatesse infinie... et avec des tremblements dans la voix... Vous m'en voyez bouleversé, bouleversé !... (Bataille 1922 : 289)

Ainsi, Boudier informe Rosine de l'affection de Poliche à son égard, ce qui enclenche une action, car, la femme, ravie autant qu'émue, prendra la résolution de vivre avec ce noceur qui s'est avéré en réalité un sentimental. Mais sa décision était aussi due à l'inconstance de Robert de Saint-Vast qui a rompu avec elle pour se lier amoureusement avec sa meilleure amie. Dans ces circonstances, le protagoniste ne peut plus jouer sa comédie même s'il sait bien que sa bien-aimée n'a pas oublié son dernier amour. Peu importe sa magnanimité quant à la compréhension de la jeune femme, Didier accepte la réalité d'être un individu laid et donc peu intéressant. Il sait aussi que sa bien-aimée s'ennuie atrocement à la campagne. Il le dit explicitement en se comparant à un chien qui, pendant leur séjour à Paris adorait sortir se promener, tandis qu'une fois installé à la campagne, il cesse de mettre « son nez dehors » (Bataille 1922 : 313) :

C'est un chien qui n'aime pas la campagne, voilà tout. Il y en a beaucoup comme ça... À peu près tous les animaux, d'ailleurs. Seulement, ils sont forcés d'y vivre, c'est ce qui fait qu'on se trompe... Ainsi, les poules, je me suis aperçu qu'elles ont horreur de la nature... Les coqs qui crient tous les matins, en regardant le soleil, c'est pour gueuler : « Encore ! Encore ! » (Bataille 1922 : 313-314)

À partir de ce moment, Poliche laisse tomber son masque et, pour la première fois, s'autorise à s'exprimer librement. Délivré de la façade qu'il maintenait pour se protéger, il révèle enfin sa véritable personnalité, ses peurs et ses désirs, sans se soucier des conventions ou des attentes des autres. Cet instant de sincérité marque une libération pour Poliche, qui, en abandonnant son rôle et ses artifices, peut enfin partager ses émotions les plus profondes et authentiques, montrant un visage plus vulnérable mais aussi plus humain :

Chut ! Ne proteste pas ! À quoi bon ?... Crois-tu que je t'en veuille, ma petite chérie ?... Tu fais tous tes efforts, au contraire... C'est touchant... c'est affreux !... et triste, triste... tu n'as pas idée !... Tu te débats gentiment dans l'incommensurable ennui que je t'apporte... Tu l'as d'abord fait avec précaution, comme une personne qui se retourne dans un lit pour ne pas déranger l'autre... Maintenant, tu t'énerves un peu plus... voilà la différence ! Ah ! tu as bien raison ! Je le savais que je n'étais pas drôle, en réalité !... Je suis moral, je suis bourgeois, je suis subtil... je suis mortel !... Je dois le dire, pourtant, jamais je n'aurais cru que je pouvais être ennuyeux à ce point-là !... Et jamais plus, même si je le voulais, je ne pourrais reprendre le fameux rôle qui t'amusait tant et qui m'était si facile ! Fini ! Le truc est débiné !... (Bataille 1922 : 341)

Lorsque Didier s'entretient longuement avec la jeune femme, ce n'est pas dans l'intention de la faire s'apitoyer sur son sort déplorable, mais plutôt pour, à la fin de la pièce, témoigner de l'absurdité de l'existence. Sans reprocher quoi que ce soit à Rosine, Poliche fait un commentaire implacable sur la condition humaine, soulignant son caractère éphémère et futile. En observant la fragilité des relations et la vanité des efforts humains, il exprime un regard lucide, presque désabusé, sur la vie, où l'amour, malgré sa beauté, n'apparaît que comme une illusion passagère face à l'inéluctabilité du temps et de la mort :

Bah ! un Poliche de perdu, dix de retrouvés... Combien y en a-t-il, comme moi, de ces garçons qui, durant un an ou deux, épatent Paris, renversent leur verre chez Maxim's, le remplissent bruyamment dans tous les Bodegas à la mode... attachent un instant leur légende aux éphémérides de ce monde, que j'ai traversé avec toi, Rosine, et que je quitte... J'ai eu des prédécesseurs. Après moi il y en aura d'autres. Pourquoi ?... On se demande généralement, oui, pourquoi ils se sont trémoussés désespérément ainsi, les pauvres bougres ! Moi, je sais. C'était à cause d'une femme pareille à toi, à cause d'un gant blanc parfumé entre tous. Ils ont disparu, comme je vais disparaître, de la circulation. On leur suppose une fin romanesque. Non. Moi, je sais. Ils sont où je serai... à Lyon. Ils sont tous à Lyon... à Bordeaux... ils vendent du vin. Ce sont de bons passants provinciaux. Le dimanche ils pensent à leur jeunesse... (Bataille 1922 : 351-352)

Comme nous l'avons déjà évoqué, le protagoniste, en proie à des crises d'identité, semble se dédoubler en deux personnages distincts : d'un côté, Didier, un homme tendre et compréhensif, et de l'autre, Poliche, un personnage moqueur et insouciant. Ce dédoublement reflète le combat intérieur du protagoniste, qui cherche à comprendre et à surmonter ses angoisses existentielles en se livrant à une forme d'auto-analyse. Dans la tirade suivante, bien qu'il s'adresse à Rosine, le protagoniste semble avoir besoin de sa présence pour extérioriser son déchirement moral. Il s'en remet à elle non seulement pour confesser ses souffrances, mais aussi pour rendre son propre tourment compréhensible aux yeux de l'autre, comme si la confrontation avec son propre reflet dans l'autre lui permettait d'accéder à une forme de clarté sur ses contradictions internes. Cette scène illustre le passage d'une lutte intérieure à une tentative de réconciliation avec soi-même à travers l'expression verbale de ses tourments :

Ce fut une folie ! J'aurais dû nier, nier jusqu'à la gauche... On n'est pas tous les jours intelligent, voilà ce que ça prouve. Dans ton cœur, dans ton esprit... j'avais un double et je l'ai tué bien stupidement, puisque je ne pouvais pas le remplacer. Il y avait un Didier irremplaçable. Ce n'était pas tout à fait moi-même, c'était mon ombre, si tu veux, mais c'était elle que tu aimais... Tu la caressais comme un chien. C'était bon... J'ai cru que je pouvais me substituer à elle... tu l'as cru aussi... mauvaise affaire ! (Bataille 1922 : 340)

Ainsi, on est amené à constater que le drame s'éloigne des contraintes canoniques bâties sur la tension dynamique de l'action, pour privilégier des « micro-confits » se passant dans la psyché du protagoniste. Que la sphère intimiste soit prédominante dans cette œuvre, en atteste les « faux dialogues » qui permettent à Poliche de révéler ses états d'âme. La critique, loin de considérer la pièce comme une expression du monodrame, met en avant sa particularité : le texte renvoie ouvertement au roman, un procédé qui permet à l'auteur de se concentrer non pas sur la tension dramatique traditionnelle, mais sur les drames intérieurs vécus par des personnages vulnérables. Et de fait, plusieurs chroniqueurs qui n'aiment pas l'œuvre de Bataille, l'accusent inlassablement de l'avoir ratée pour avoir greffé sur le drame des éléments par excellence épiques. Selon eux, *Poliche* n'est pas une bonne pièce : « la première raison, essentielle, c'est que le héros, Didier, dit Poliche, est peut-être un personnage de roman, — on a d'ailleurs accoutumé de répéter cela pour tous les rôles mauvais ou ratés, — il n'est pas un personnage de théâtre » (Franc-Nohain 1911 : 822).

Il serait difficile de ne pas partager cette opinion, compte tenu de la perspective subjective que le dramaturge adopte, en essayant de combiner le lyrique, l'épique avec le dramatique. Dans ce contexte, les créatures de l'auteur de *Poliche* ne prennent pas part à l'action, mais s'en écartent pour mieux s'observer et réfléchir « à haute voix » sur leur statut existentiel. Adolphe Brisson déclare à ce sujet que « les héros de M. Henry Bataille goûtent une volupté mélancolique à se regarder souffrir... » (Brisson 1906 : 1). Rappelons encore les mots qu'Alfred Athis réserve à notre dramaturge sur la nature du conflit intérieur qui ronge les personnages dans la pièce : « selon l'intention qu'il a manifestée lui-même, [il] a essayé de nous rendre tangible la différence qui, chez presque tous les êtres vivants, existerait entre leur extériorité et le fond permanent et secret de leur être » (Athis 1906 : 2). Sur ce point Albert Flament parle dans son papier d'idées artistiques nouvelles introduites par le dramaturge dans son théâtre, « de ce mélange de l'exacte vérité apparente au lyrisme intérieur, à ce langage qui est en nous. La vie qui passe, telle qu'elle apparaît ; la vie muette, telle qu'elle est. Le conflit des consciences et du Destin » (Flament 1930 : 1). C'est dans la même veine que s'exprime Paul Mersan qui voit dans la frivolité voulue du protagoniste la stratégie de camoufler ses vrais sentiments,

ce fut un spirituel et lumineux jaillissement de fusée — cette mousse enivrante, ce magnétisme dominateur cèlent une timide, une délicate, une âme de sensitive, vite repliée et contractée ; elle ne trouve sa joie, sa véritable vie normale que dans le silence, les plaisirs simples de la campagne, ce recueillement, que Maeterlinck a appelé « le trésor des humbles » et qui est aussi le trésor des glorieux, ayant le cœur assez profond pour dédaigner l'ivresse des apparences. (Mersan 1908 : 1)

Bien que l'intrigue de la pièce puisse évoquer par certains aspects la poétique du « théâtre de boulevard », Henry Bataille s'écarte résolument des règles strictes de cet art, qui valorise habituellement le respect des conventions canoniques. *Poliche* illustre particulièrement bien cette remise en question des fondements aristotéliens, notamment en redéfinissant le rôle du conflit, traditionnellement considéré comme essentiel à l'action dramatique. Le dramaturge, en effet, fait de la crise intérieure

et du questionnement personnel les moteurs principaux du drame, reléguant le conflit externe au second plan.

De fait, en privilégiant une « scène intime » sur la tension dramatique traditionnelle, Bataille crée un espace théâtral où les personnages, tiraillés par leurs instincts destructeurs, se livrent à une analyse intérieure profonde et désabusée sur la fragilité et l'opacité de la nature humaine. La collision dramatique n'est pas totalement écartée, mais elle occupe une place secondaire : bien que l'auteur de *Maman Colibri* esquisse des éléments de conflit entre antagonistes, il déplace rapidement l'essence de cet affrontement vers une dissension intérieure. Ce basculement met en avant les contradictions psychologiques, concentrant ainsi l'attention sur les tourments intérieurs des personnages, en particulier du protagoniste. Le drame se joue alors non pas dans l'action extérieure mais dans la complexité de la psyché, où les affrontements intrapersonnels révèlent les fissures et la vulnérabilité de l'âme humaine. Ce choix de Bataille amorce une dramaturgie plus introspective, qui explore l'inconscient et l'ambiguïté de l'identité, signalant une césure nette avec les attentes classiques et ouvrant la voie à la modernité théâtrale.

Bibliographie

- Athis, Alfred (1906) « Les Premières. » [Dans :] *L'Humanité*, 11 décembre ; 2.
- Bataille, Henry (1922) *Poliche*. Paris : Ernest Flammarion.
- Brisson, Adolphe (1906) « Chronique théâtrale. » [Dans :] *Le Temps*, 17 décembre ; 1.
- Flament, Albert (1916) « Le théâtre d'Henry Bataille. » [Dans :] *Le Gaulois*, 30 décembre ; 1.
- Franc-Nohain (1911) « Les Premières. » [Dans :] *La Vie parisienne*, 11 novembre ; 822–823.
- Lefèvre, Albert (1930) « Les Présentations. » [Dans :] *Les Spectacles cinématographiques*, 21 mars ; 1.
- Martel, Charles (1906) « Théâtres. » [Dans :] *L'Aurore*, 11 décembre ; 2.
- Mas, Émile (1917) « La Comédie-Française pendant la quatrième année de guerre. » [Dans :] *Comœdiana*, 27 octobre ; 33–41.
- Mersan, Paul (1908) « De Célimène à Megara. » [Dans :] *Gil Blas*, 29 juin ; 1.
- Montcornet (1906) « Premières représentations. » [Dans :] *Le Petit Parisien*, 11 décembre ; 2.
- Reuillard, Gabriel (1925) « Les générales au théâtre du journal. » [Dans :] *Paris-Soir*, 25 octobre ; 2.
- Sarrazac, Jean-Pierre (2012) *Poétique du drame moderne*. Paris : Seuil.
- Sarrazac, Jean-Pierre (2013) « Sept remarques brèves sur la possibilité d'un tragique moderne – qui pourrait être un tragique (du) quotidien. » [Dans :] *Études théâtrales*, N° 56–57 ; 197–207.
- Sée, Edmond (1923) « À la Comédie-Française : *Poliche* d'Henry Bataille. » [Dans :] *L'Œuvre*, 14 décembre ; 4.

CLAIRE LEFORESTIER
Cours d'adultes de la Ville de Paris
leforestier.claire@neuf.fr
ORCID : 0000-0001-8728-0030

L'Alliance d'Odeurs : du Contraste au Conflit

The Alliance of Odors: From Contrast to Conflict

Abstract

This article examines a rhetorical figure involved in several narrative motifs: the alliance of contradictory odors. After distinguishing between antagonisms that are only a matter of contrast and those that pose a rivalry, scenes of competition between odors are studied, noted in Giono, Romain, Chadourne, Chevallier. Specific topoi are identified: the olfactory dilemma, the uses of a counter-odor. It turns out that the figure energizes the fictional space and that it often reflects a diegetic tension.

Keywords: opposition figure, antagonistic odors, point of smell, focus, Giono, Romain, Chadourne, Chevallier

Mots-clés : figure d'opposition, odeur, focalisation, Giono, Romain, Chadourne, Chevallier

Introduction

Les odeurs sont appréhendées comme des forces depuis la nuit des temps. Annick Le Guérin a consacré un essai anthropologique à leur pouvoir et Jean-Louis Millot, en neurosciences, en a exposé certains mécanismes. En littérature aussi, l'emprise des odeurs est reconnue. Dans sa thèse sur Zola, Pierre Solda a souligné le « rôle considérable » des odeurs qui peuvent « charmer, étourdir, [...] griser, mais aussi amollir, assoupir, étouffer, [...] ou encore [...] dégoûter » (Solda 2000 : 226). Si la puissance d'une senteur sur l'homme – et sur le personnage – est amplement documentée, la concurrence entre odeurs est moins explorée. Seul Jean-Yves Laurichesse, lisant Claude Simon, y a trouvé la matière d'une étude systématique, intitulée *La Bataille des odeurs*. Entre autres batailles, il examine celle de l'air frais contre les remugles de certains espaces clos. Ayant relevé de tels conflits chez nombre d'auteurs occidentaux,

je présenterai une réflexion sur les alliances d'odeurs contradictoires au XX^e siècle, en m'attachant à celles qui posent une rivalité. Après un aperçu général sur les oppositions d'odeurs, j'examinerai quelques scènes romanesques où des émanations rivalisent puis m'attacherai aux motifs narratifs impliquant une contre-odeur. La perspective comparatiste me semble tout indiquée pour le sujet, mais dans notre cadre restreint, j'emprunterai la plupart des passages conflictuels examinés à un quatuor d'écrivains français de la même génération (à peu d'années près) et dont l'écriture possède une remarquable dimension olfactive : aux côtés de Jules Romains et Jean Giono seront cités Louis Chadourne et Gabriel Chevallier. S'inviteront quelques autres contributeurs, dont le poète Jean de Boschère.

Françoise Paulet Dubois, exégète de Baudelaire, suggérait de substituer au « point de vue » un « point d'odorat » (Paulet Dubois 2004 : 5), expression qu'emploie Gabriel Sabourin dans son mémoire sur l'espace olfactif dans un volume d'Antoine Volodine. Par commodité, j'emploierai la variante « point de flair » pour désigner le foyer des perceptions et sensations olfactives. Quant à l'expression « alliance d'odeurs », elle sous-entendra « contradictoires », la figure se plaçant au même niveau que l'« alliance de sentiments ».

Odeurs antagonistes

L'omniprésence d'oppositions dans les évocations olfactives me semble imputable¹ à la fois à un fonds culturel de schèmes binaires, d'énantioses et d'autres catégories (les quatre éléments, les règnes, les riches et les pauvres...), au fonctionnement même de ce système sensoriel, avec son instinctive évaluation « hédoniste » agréable / désagréable, et au processus verbal de caractérisation des odeurs, effectué par discriminations successives. Le locuteur qui approfondit des sensations olfactives, en accumulant les traits distinctifs des émanations, augmente la probabilité d'énoncer des antagonismes. Les développements olfactifs sont donc riches en oppositions, mais pour autant, toutes les alliances d'odeurs ne traduisent pas une rivalité². Des évocations fondées sur des contrastes peuvent refléter l'harmonie, comme dans ces vers de Henri de Régnier se remémorant « [1]e vieux Honfleur, avec ses bassins et son port, / Où la pomme normande et les sapins du Nord / Mêlaient leur double odeur à la senteur marine » (Estève 1939 : 67)³. D'autres contrastes appuient une discordance ; reste à savoir s'ils traduisent un conflit ou s'ils ne reflètent qu'un système chaotique, parfois réduit au pittoresque de la diversité environnante. L'évocation atteste alors la finesse d'un flaireur qui démêle les fils de l'atmosphère. Celui du poème en prose « Nez pointu » de Jean de Boschère, déambulant aux Halles, note par exemple que le « carreau [...] sent le marais, la viande crue et la violette » (Boschère 1946 : 49). Pour qu'une alliance d'odeurs porte le message de forces rivales, encore faut-il que l'opposition reflète une véritable tension conflictuelle. C'est typiquement le cas dans *Germinal*, quand Zola décrit l'atmosphère d'un dimanche de fête, avant la grève : « Et, d'un bout à l'autre des façades, ça sentait le lapin, un parfum de cuisine riche, qui combattait ce jour-là l'odeur invétérée de

1 Indépendamment des sources propres d'une œuvre.

2 Faute de pouvoir les examiner ici, contentons-nous d'indiquer les six polarités spécifiques aux alliances d'odeurs, dont au moins une caractérisera la figure : alléchant / écœurant ; fin / grossier ; familier / étranger ; frais / renfermé ; prégnant / fugace ; concentré / dilué (sans préjuger des éventuels traits propres à chaque émanation, parfois absents mais potentiellement très nombreux : les descripteurs olfactifs – *fleuri, balsamique, miellé, vert, musqué...*).

3 Cité, sans source, par Louis Estève (1939 : 67).

l'oignon frit » (Zola [1885] 1888 : 165). Ce combat figure le clivage de tout le roman : la lutte des classes⁴. Ce qui permet d'appréhender un contraste olfactif en termes de rivalité, c'est une animation significative des odeurs, qui passe *a minima* par une métaphore verbale transitive : *balayer, chasser, effacer, lutter, dominer....* J'écarterai encore de l'examen deux types d'oppositions où le rapport n'est pas de concurrence, à commencer par l'alliance d'odeurs « dialectique », figure privilégiée pour dire la métamorphose de la matière. Jules Romains scrute ainsi la bascule d'une odeur à l'autre, quand au cours d'une promenade matinale dans Nice, son narrateur sent des légumes au rebut : « c'est le point subtil [...] où le fond de poubelle garde une parenté avec le jardin, où la pourriture [...] fleurit encore la chose comestible » (Romains [1939] 2003 : 507). De même, si les odeurs opposées se succèdent avec un décalage temporel très marqué, les émanations, n'étant pas présentes dans le même espace-temps, ne seront pas tenues pour rivales⁵.

L'importance respective des plans perceptif et symbolique d'une alliance d'odeurs semble très variable. La relation d'impressions sensibles est parfois le seul enjeu du passage olfactif – notamment dans des mémoires, récits de voyage, essais botaniques... Dans l'un de ses « livres de nature », lorsque Boschère après avoir évoqué « [l'] odeur pénétrante de moisi, de terreau et de fumier suri » d'une grotte, lui oppose celle de ses occupants, il traduit purement une impression olfactive saisissante : « Mais le parfum féroce du sauvage des Champignons éteignait tous ces effluves de choses pourries et humides » (Boschère 1942 : 30). Il arrive à l'inverse que le sens symbolique d'une antithèse olfactive l'emporte sur le sens littéral perceptif. Dans le premier chapitre du *Poids du ciel*, Giono dénonce la décomposition du corps social et des équilibres naturels par les dictatures modernes, mécanisées et militarisées, en s'appuyant sur une alliance d'odeurs, lesquelles s'opposent non seulement par leur qualité mais encore par leur intensité et leur manière d'occuper l'espace et le point de flair. La puanteur qui émane de l'engance des « chefs » s'oppose à la senteur de réséda, « imperceptible », « petite », « modeste » que dégage l'homme pur, l'homme « entièrement naturel » (Giono [1937] 1989 : 347). La plupart du temps, le versant sensitif des alliances d'odeurs est indissociable d'un revers symbolique. Certaines alliances constituent des topoï de la littérature occidentale. Un topos répandu oppose la nature aromatique à la guerre puante. Des senteurs végétales, printanières ou estivales, contrastent douloureusement avec les « odeurs de la guerre », qui comportent parfois les odeurs de poudre et / ou de brûlé, mais surtout de décomposition. Figure sensitive hautement pathétique, elle signifie le caractère contre-nature des tueries⁶. Le deuxième chapitre des *Frères ennemis* de Nikos Kazantzaki, s'ouvre à la fois sur le printemps et sur les ravages de la guerre civile : « Le vent tiède apportait, tour à tour, le parfum des fleurs et l'odeur des cadavres » (Kazantzaki 1965 : 33).

4 Bien que dans la scène l'odeur de « cuisine riche » n'émane pas d'une maison bourgeoise, mais par exception du coron (c'est jour de fête), l'association à l'odeur d'oignon frit – leitmotiv marqueur de pauvreté – ne laisse aucun doute sur la signification de la figure.

5 C'est le cas par exemple dans la nouvelle de Gabriel García Márquez « La mer du temps perdu », qui narre une parenthèse embaumée dans la vie d'un village oublié.

6 Le topos est répandu dans la littérature occidentale du XX^e siècle ; voir par exemple Noirard, Stéphanie (2024) « *Only to me a charnel sent / Drifted across the argument* » : Quand la guerre s'exhale dans la poésie écossaise. » [Dans :] Jérôme Hennebert (dir.) *Sens et senteurs*. Lille : Presses du Septentrion ; 283 – 284.

D'autres alliances d'odeurs à la fois sensibles et significatives sont particulières à une œuvre⁷. Dans son roman d'initiation *L'inquiète adolescence*, Louis Chadourne évoque les rites sombres de la semaine sainte au moment où la nature renaît, en insistant sur l'antagonisme⁸, révélateur d'un moment charnière dans la vie spirituelle du narrateur :

Lorsque nous sortions de nos exercices religieux [...], une brise tiède déroulait autour de nous des écharpes [...] parfumées de mille arômes. [...] L'encens respiré dans la pénombre vacillante des cierges, [...] se dissipait dans un air qui sentait la résine et la feuille tendre, dans les souffles qui venaient des bois où la sève stille des écorces disjointes [...]. (Chadourne 1920 : 88–89)

Le parfum printanier domine l'atmosphère de l'église, susceptible d'exalter encore les jeunes garçons, mais plus pour longtemps : « enivrés de martyre, écrit Chadourne, mais grisés aussi par les premiers effluves d'avril, nous sentions en nos cœurs adolescents s'affronter deux forces éternelles » (Chadourne 1920 : 89). C'est déjà un dilemme sous forme odorante pour ces jeunes gens soumis à la contention du pensionnat religieux, qui sentent l'échappée possible vers une libre vie hédoniste. Un autre adolescent imaginé par Alejo Carpentier dans *Le Siècle des Lumières*, est en proie à un conflit intérieur que semble amplifier une vaste lutte d'odeurs. Au nez de Carlos, la mosaïque olfactive de La Havane est dominée par la répugnante cécine – une charcuterie – : « son odeur âcre régnait dans la ville, envahissant les palais, imprégnait les rideaux, défiant l'encens des églises [...] » (Carpentier 1962 : 25). Rares sont les senteurs capables de rivaliser : « Comme antidote à tant de salaisons s'exhalait soudain par le soupirail d'une impasse le noble arôme du tabac » (Carpentier 1962 : 26). La pagaille d'odeurs semble à la fois traduire et aviver le dilemme de Carlos, qui rêve de fuir son île mais pense devoir rester par piété filiale : « Cela équivaldrait à être enseveli d'avance dans la puanteur de la cécine, de l'oignon et de la saumure » (Carpentier 1962 : 26). L'alliance d'odeurs déstabilise ces personnages en devenir, les met au défi d'une bifurcation décisive.

Dilemme olfactif

Certains espaces fictionnels se présentent sous forme d'« atmosphères état d'âme » ; une correspondance s'établit entre la psyché du sujet et la matière aérienne. Ce n'est pas seulement, comme dans le cas du paysage, une réverbération statique, l'unisson du décor et de l'humeur, mais une communication dynamique, des odeurs étant éprouvées comme interpellations, appels à comprendre le message de l'odorant, à se mouvoir, à remonter la piste. Considérons deux exemples romanesques où le sujet se sent tiraillé. Le premier exemple a été remarqué par Jean-Pierre Cauvin. Etudiant les odeurs chez Henri Bosco, il relève un « conflit d'odeurs » (Cauvin 1974 : 148) dans *L'Ane culotte*, au moment où le narrateur Constantin arrive « au pont qui sépare les terres arables de la montagne sauvage » (Bosco

7 Il est vrai que l'on peut retrouver des similitudes, liées à un contexte culturel, dans divers textes d'inspiration autobiographique. Ainsi l'opposition entre l'encens d'une Eglise délétère et les puissants arômes de la nature s'établit-elle également dans le poème « Paysage » de Laurent Tailhade où une « fuite d'encens traîne sous le porche ouvert, » jurant avec une riche moisson de fleurs et herbes, bouquet végétal de la Saint-Jean : « Amère saveur des plantes ! Breuvage de l'été qu'affadit à peine l'encens nauséabond ! » (1907) *Poèmes élégiaques*. Paris : Mercure de France ; 217. Considérer une alliance en figure originale ou en lieu commun dépend en partie du cadrage et de l'extension du corpus.

8 Antagonisme olfactif, visuel et auditif.

1956 : 45). La plaine aux odeurs familières, dont il lui est interdit de franchir la limite, est surpassée en force d'attraction par « cette immense zone aromatique des collines » (Bosco 1956 : 45). La senteur sauvage, en lui, prend le dessus. Ce n'est pas un libre choix : une force occulte manipule Constantin ; le parfum vainqueur est un agent de la puissance tellurique. La démarcation des odeurs fonctionne comme un seuil, soumettant le protagoniste au pari du franchissement. Le sujet sentant, saisi dans certaines configurations, peut être considéré comme lieu nodal de la tension entre deux forces. Le corps humain a pu jadis être conçu comme un espace d'affrontement. Certaines thérapeutiques du XVI^e siècle se fondaient sur le choc d'émanations tenues pour des puissances adverses, du moins si l'on se réfère à la recette que consigne Olivier de Serres dans son *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (1600). Pour tirer les femmes de l'évanouissement, il préconise d'organiser l'affrontement de pestilences et de parfums : de faire « sentir choses puantes, les leur mettant au nés ; comme asse – fétide, castor, plumes de perdrix bruslées et vieilles savates mises sur la braise ; au contraire desquelles, les parfumerait-on par le bas, avec odorantes senteurs, de benjoin, storax, musc, ambre, civete et semblables » (Serres 1941 : 109). Comme si le corps engourdi, soumis à une surenchère de notes extrêmes portées par deux flux opposés, devait se réanimer sous la secousse frontale.

Dans *L'Ane culotte*, le libre-arbitre de Constantin est restreint. Ce n'est pas le cas d'Angelo, au chapitre VI du *Hussard sur le toit*. Le héros de Giono qui arpente les toits de Manosque, endurant soif, faim et canicule, avise l'échappatoire d'une lucarne, qui le charme d'abord visuellement par un étalage d'objets empreints d'anciennes vies élégantes. Deux émanations se présentent à lui :

Une odeur de longs repos, de chairs paisiblement vieilles, de cœurs tendres, de jeunesse imputrescible, de passions bleues et de tisane de violette venaient du beau grenier.

Les bûchers rabattaient sur la ville une fumée lourde à goût de suint et de graisse comme de mauvaises chandelles, mais qui donnait appétit. (Giono 1955 : 303–304)

L'instinct de conservation comme la raison le pressent de trouver des vivres au milieu des périls, tandis qu'un besoin de paix et de jouissance contemplative l'appelle au grenier. L'évocation olfactive du grenier traduit, plus qu'une perception, une sensation – si l'on entend par sensation un phénomène mental indépendant des objets qui la suscitent – et de la sensation Angelo glisse à la rêverie, d'où il est tiré par l'ambivalente odeur adverse, celle de la chair brûlée, présentée cette fois comme une perception⁹. L'opposition entre la senteur du grenier, qu'Angelo revient humer, et la macabre fumée qui règne à l'extérieur, initie une valse-hésitation d'allées-venues, alors que ce prisonnier des toits les a déjà largement quadrillés¹⁰. Le dilemme olfactif place le point de flair au creux d'une pause, marque un flottement précédant un passage.

Quand un flaireur vacille entre deux odeurs concurrentes, le conflit reste « interne » et contribue à l'illusion référentielle d'une subjectivité. D'autres luttes d'odeurs s'inscrivent dans la diégèse, impliquant parfois plusieurs points de flair. Deux motifs narratifs reposent sur la surenchère olfactive : un protagoniste use d'une contre-odeur pour en masquer une autre, ou il s'en sert pour se protéger d'émanations dangereuses.

9 Entendue comme interprétation d'un objet extérieur.

10 Le passage qui donne son titre au roman occupe presque la totalité du chapitre central (VI).

Forces en présence

114

Le masquage d'une odeur par une autre est une pratique courante de la vie sociale. L'usage des (mal nommés) déodorants et déodorisants est communément imputé à une volonté de bannir toute odeur, alors que la majorité de ces produits agissent non en neutralisant les molécules indésirables par réaction chimique, pour un résultat à somme nulle, mais en diffusant une odeur de force à en supplanter d'autres ; nombre de ces préparations sont en réalité « supraodorantes » et « suroodorisantes »¹¹. Masquer une odeur requiert une juste mesure des forces en présence... surtout s'il s'agit de vie ou de mort¹². Giono, dans une histoire enchâssée de *Jean le Bleu*, fait relater à Francesc Odripano l'histoire de sa mère Simiane. Mal mariée à « Monseigneur », battue et séquestrée, elle ourdit l'empoisonnement de ses bourreaux. Du début à la fin de l'épisode, l'odeur des graines toxiques que la servante Angiolina a procurées à Simiane, domine l'arôme de masquage. Odripano expose la préparation : « Elle ouvre sa boîte à parfum et il y a là un pot tout nouveau et, tout de suite, je sens une odeur. Elle n'a pas encore enlevé le couvercle mais je sais que les graines sont là, dans cette pâte couleur de fer [...] » (Giono 1972 : 166). Après cette « ouverture » au présent de narration, Odripano enchaîne, au passé simple, les phases de la « manigance »¹³ fatale : « Elle fit une citronnade avec de beaux limons frais. [...] Avec sa spatule elle mit au fond de chaque verre une petite noisette de la pâte couleur de fer. Elle versa le jus de citron et l'eau de la fontaine. Elle mit un petit gravat de glace [...] » (Giono 1972 : 166–167). Les ingrédients figurent la fraîcheur de l'empoisonneuse novice, tout en avivant les connotations froides et métalliques de la mixture. Le dénouement approche, d'un sacrifice encore incertain : « Elle prit le plateau dans ses mains et elle marcha vers la salle des vieillards. L'odeur des graines parlait à haute voix dans le palais. Si haut qu'Angiolina se bouchait les oreilles. Quand ma mère entra dans la salle, Monseigneur se mit à rire » (Giono 1972 : 167–168). Le léger citron n'a su rivaliser. L'inégalité des forces odorantes reflète celle des personnages : aussi soigné soit le rituel préparatoire de Simiane, elle n'est pas de taille contre ses geôliers, qui la condamnent à boire le poison¹⁴. La scène a ceci de remarquable que plusieurs points de flair y participent, mais pas celui de Simiane. Le foyer central est celui d'Odripano enfant – ressuscité par le vieil Odripano, narrateur. La perception olfactive d'Angiolina est signifiée par son réflexe de protection, déplacé à l'ouïe ; celle de « Monseigneur », par son rire : c'est l'odeur vénéneuse qui s'impose à ces trois points de flair¹⁵. La sensibilité de la préparatrice ne s'exprime pas¹⁶ et dans ce vide, cette absence de réaction olfactive,

11 Ce n'est pas parce qu'une société combat certaines odeurs qu'elle veut l'inodore.

12 Des armées utilisent les odeurs comme armes (odeurs repoussantes ou trompeuses, ou encore masquantes), imitant plantes, insectes et animaux. Les maki catta mâles (lémuriens malgaches) se livrent en particulier des combats d'odeurs.

13 Le substantif, récurrent chez Giono, souligne le caractère à la fois tortueux et jubilatoire (pervers, en somme) de nombre d'actions humaines préméditées.

14 Les graines toxiques odoriférantes, dont on saura seulement qu'elles sont petites et brunes, restent mystérieuses (la ciguë, la belladone, la cascavelle ont des graines à la fois toxiques et odorantes). Bien que l'épisode soit vénitien, il n'est pas impossible que la mention simple de « graines » soit une réminiscence d'Agatha Christie, qui mesure ses poisons en « grains ». Giono était férù de roman policier.

15 Il en est un quatrième, celui de « Madame Capitaine » (l'une des grands-mères) qui précède la scène ; déjà, elle a senti le poison. C'est donc une anticipation du dénouement.

16 Simiane semble mener cette entreprise avec une insensibilité d'automate : elle n'a pas ressenti la brûlure tactile des graines évoquée par Angiolina.

se perd le sens de son geste : l'on ne saura pas si sa tentative était un suicide. Cette mise en scène de la suprématie d'une fragrance garde ainsi sa part d'énigme. Dans son roman précédent, *Le grand Troupeau*, Giono évoquait brièvement un autre breuvage double et trouble : une préparation abortive concoctée par Julia pour sa jeune belle-sœur Madeleine, dont l'amant Olivier est à la guerre. Nulle tromperie cette fois-là, le contre-arôme n'est qu'un agent de correction olfactive et gustative. C'est aussi l'émanation « occulte » qui l'emporte, sur un bouquet de senteurs anisées. La tasse « sent le fenouil et l'anis, l'absinthe et la rue terrible, l'ombre noire de la terre » (Giono 1966 : 211). Le narrateur poursuit, sans que l'on sache s'il s'agit de la rue ou de la terre, qui ne serait pas seulement l'élément d'une métaphore : « Il y en a au fond de la tisane qu'elle remue et toute l'odeur du fenouil est étouffée soudain par la sombre odeur de cette suie des seigles malades » (Giono 1966 : 211). C'est donc l'odeur d'une seconde substance abortive, l'ergot du seigle, qui domine. Mais la dominance toxique empêche Madeleine d'ingérer une dose létale. Cette discrète alliance d'odeurs et de saveurs miniaturise, dans une tasse de tisane, la lutte entre instincts de vie et de mort.

L'enjeu du combat n'est plus Thanatos, mais Eros, dans une autre scène de surenchère, exposée par Jules Romains dans *Le 6 octobre*, premier livre des *Hommes de bonne volonté* qui date également du début des années 1930. Romains s'y amuse à montrer comment une odeur masquante exagérée, si elle supprime l'odeur de fond, peut cependant devenir suspecte. Sur le corps du jeune Wazemmes, en route pour son premier rendez-vous galant, se livre un combat d'odeurs. Aussi novice en amour qu'en cosmétique, il évalue mal les puissances. La perspective de la rencontre le rend fébrile ; il veut corriger sa propre émanation, car il a senti « à travers l'odeur du tabac celle de son propre corps » (Romains [1932] 2003 : 166), et discerné, outre la sueur imprégnant ses vêtements, « un relent graillonneux » (Romains [1932] 2003 : 166). Aussi se fait-il asperger d'eau de Cologne chez un coiffeur où il achète également le parfum « Sourire d'avril »¹⁷. Il a la main lourde puisqu'il en verse un demi-flacon, désireux de s'en faire une sorte de seconde peau : « le parfum s'était assez promené, pour que, sur n'importe quel point, il eût la chance de couvrir des odeurs moins élégantes » (Romains [1932] 2003 : 167). Le réconfort qu'il retire de ce parfumage enveloppant laisse deviner l'inquiétude du débutant : « Tout le corps, écrit Romains, se sentait rassuré comme à l'abri d'un masque » (Romains [1932] 2003 : 167). Le monologue intérieur de Wazemmes file la métaphore guerrière : « Quant aux vêtements, ce serait bien le diable si les décharges de *Sourire d'avril*, qui allaient continuellement les mitrailler, n'y venaient pas à bout de la sueur et du graillon » (Romains [1932] 2003 : 167). Dans la scène du rendez-vous, le point de flair s'inverse ; les exclamations de la dame livrent son impression : « Oh ! mais c'est vous qui sentez si fort l'odeur » (Romains [1932] 2003 : 168). L'ablution extravagante suscite la moquerie : « Il s'est parfumé comme une courtisane » (Romains [1932] 2003 : 169). S'ensuit un reproche... assorti d'un compliment : « Quelle idée de mettre tant de parfum ! Comme si ton parfum à toi n'était pas cent fois plus précieux ! » (Romains [1932] 2003 : 169). L'odeur de Wazemmes, suspecte à son propre nez, sentie par l'autre, change de valeur. La prétendue norme olfactive est moins ancrée qu'il ne le croyait ; l'accès à la sphère intime rebat des codes assez superficiels. Le reflet des odeurs concurrentes dans le nez en vis-à-vis, avec des valeurs inversées, permet de dénouer la rivalité des émanations, car l'amante conclut en absolvant le parfum : il trouve finalement grâce à ses narines, pour sa fonction excitante. Une fois détectée l'odeur charnelle il n'y a plus de cacosmie qui l'empêcherait d'aimer Wazemmes le suroodorisé.

¹⁷ Romains choisit un parfum en vogue dans les années 1900, commercialisé par la maison Viville.

Une contre-odeur utilisée pour s'épargner soi-même n'est plus un masque ; c'est un bouclier. Dans *Brumerives*, roman badin datant de 1968, Gabriel Chevallier met en scène Loulou Biche, prostituée lyonnaise qu'aime Hector, un bellâtre marié par intérêt, qui se trouve gêné de partager le lit conjugal parce que son épouse sent « le poireau refroidi ». Or Hector « avait toujours eu horreur du poireau » (Chevallier 1968 : 27). Le remugle détesté le frappe plus encore lorsqu'il rentre au domicile tout occupé d'une senteur aimée : « La fameuse odeur de poireau le saisit, dominant les subtiles essences respirées chez Loulou Biche, essences qu'il avait protégées du brouillard en tenant son mouchoir devant son nez » (Chevallier 1968 : 28). Son bouclier sera le tabac :

Il s'enferma dans la salle de bains pour fumer une cigarette, prenant soin de rejeter la fumée par les narines. C'était le moyen le plus efficace de protéger ses papilles. Il avait bien essayé de l'huile goménolée, mais c'était lui, alors, qui répandait une pénible odeur de pharmacie. L'intérieur du nez tapissé de nicotine, il se coucha et s'endormit. (Chevallier 1968 : 28)

Les odorants testés par Hector pour vaincre le relent sont des pis allers pour supporter la cohabitation. Le combat d'odeurs reflète une atmosphère contrariée, où se respire l'inconfort perpétuel de ce mariage, car la victoire du tabac sur le poireau doit être remportée tous les soirs. La verve satirique s'exerce par subversion des clichés olfactifs : la grande bourgeoise sent le légume recuit quand la fille de joie, fille du peuple, fleure des parfums sophistiqués.

L'effet d'une contre-odeur masquante n'est pas infaillible, les principes adverses mis en présence réservent une part qui se dérobe, leur domestication est alléatoire. Les tâtonnements des utilisateurs révèlent leur vulnérabilité, ou un destin contrarié. Dans les scènes lues, soit le motif de masquage olfactif renforce une tension fatale de la trame diégétique (Giono), soit il sert de levier comique, avec une remise en jeu des stéréotypes olfactifs (Romains, Chevallier).

Jadis, face aux miasmes, le parfum constituait un bouclier, voire une arme décisive : « le benjoin tue le méphitique » écrit Jean de Boschère¹⁸, et son affirmation pourrait dater du XVI^e siècle. Schlegel, en 1828, estimait encore incontestable que l'air fût « un composé confus de forces contraires, où le ouffle balsamique du printemps lutte contre le vent brûlant du désert et contre les miasmes contagieux de toute espèce » (Schlegel 1838 : 296)¹⁹. Si les conceptions physiologiques à la base d'une prophylaxie des contre-odeurs ont changé, il en persiste au XX^e siècle une imprégnation de l'imaginaire. Dans un autre « poème »²⁰, Boschère évoquant la fleur de sureau parle de « cette senteur cuirasse invisible / cercle et sphère, magique forteresse / qui interdit l'invasion » (Boschère 1950 : 66–67). Le désir d'une substance de force à vaincre la putréfaction hante Giono, dont l'œuvre porte en profondeur l'empreinte des contre-odeurs préservatives, jusqu'au fantasme d'embaumement, explicite dans le poème « La chute des anges », où il en appelle à la fulgurance de « saumure et d'aromates » et de nards, capables de « frapper droit dans la puanteur des chairs mortes » (Giono 1969 : 21). C'est aux simples senteurs que recourt Louis Chadourne, pour affronter la dernière heure. Le narrateur de *L'Inquiète Adolescence* imagine des retrouvailles avec les senteurs de sa vie venant rayonner en cercle protecteur. Leur masse dynamique

18 L'assertion constitue un comparant (« Comme le benjoin... ») dans « Le ranz des vaches » (Boschère 1948 : 95).

19 Ces miasmes sont pour lui des esprits malins. Schlegel, Frédéric (1838) *La Philosophie de la vie*, t. I, traduit par M. l'abbé Guénot. Paris : Parents-Desbarres ; 296.

20 « Doux antre de la grave poésie ». Boschère met toujours le mot poème entre guillemets, estimant douteuse la propriété du terme pour sa forme d'écriture, en laquelle il ne reconnaît nulle recherche prosodique.

contrera le plus redoutable adversaire : « toutes ces bonnes odeurs reflueront, tous ces fantômes parfumés, par milliers, par houles, vers mon lit et je ne sentirai pas l'haleine de la camarade dans l'ombre grésillante des cierges » (Chadourne 1920 : 25). Une belle odeur, tel un génie du lieu que l'on a attaché à une sphère personnelle, conjure les démons voisins.

Conclusion

Qu'elle s'opère dans un bref contraste ou qu'elle structure la description-fleuve d'un labyrinthe olfactif, qu'elle symbolise une rivalité sociale ou traduise purement une sensation, l'alliance d'odeurs contribue à la topographie fictionnelle, inscrit une dynamique de forces qui trouble et meut le(s) sujet(s) sentant(s), parfois jusqu'au vacillement d'un personnage-point de flair soumis à des incitations odorantes adverses. De manière générale, la lecture des espaces romanesques gagnerait à s'arrêter sur les alliances de sensations, dont le prototype pourrait être la sensation thermique chaud / froid, et sur leurs fréquentes combinaisons synesthésiques. À cet égard, il y aura toujours à dire ; comme l'écrivait André Breton : « On n'en finira jamais avec la sensation » (Breton 1988 : 121).

Bibliographie

- Boschère, Jean de (1942) *La Fleur et son parfum*. Paris : Delamain.
- Boschère, Jean de (1946) *Paris clair-obscur*. Paris : Calmann-Lévy.
- Boschère, Jean de (1948) *Derniers « poèmes » de l'obscur* précédés de *Nous, les derniers* et de quelques pièces anciennes. Paris : Sagittaire.
- Boschère, Jean de (1950) *Héritiers de l'Abîme. Du chaos à l'espace*, « Poèmes » de 1941–1949, précédés de « Lumières de l'Obscur », suivi de quelques pièces anciennes. Paris : Au Parchemin d'Antan, J. Fourcade et C^{ie}.
- Bosco, Henri (1937) *L'Ane culotte*. Paris : Gallimard.
- Breton, André ([1937] 1988) *L'Amour fou*. Paris : Gallimard.
- Carpentier, Alejo ([1962] 1962) *[El Siglo de las luces]*. Cuba : Compañía General de Ediciones S.A. de México] Traduit en français par René L.-F. Durand. *Le Siècle des lumières*. Paris : Gallimard.
- Cauvin, Jean-Pierre (1974) *Henri Bosco et la poétique du sacré*. Paris : Klincksieck.
- Chadourne, Louis ([1920] 1995) *L'inquiète Adolescence*. Paris : éditions des Cendres.
- Chevallier, Gabriel (1968) *Brumerives*. Paris : Flammarion.
- Estève, Louis (1939) *Parfums et Belles-Lettres*. Paris : Vigot frères.
- Giono, Jean ([1931] 1966) *Le grand Troupeau*. Paris : Le Livre de poche.
- Giono, Jean ([1932] 1972) *Jean le bleu* [Dans :] *Œuvres romanesques complètes*, vol. II. Paris : Gallimard ; 1–186.
- Giono, Jean ([1937] 1989) *Le Poids du ciel* [Dans :] *Récits et essais*. Paris : Gallimard ; 331–520.
- Giono, Jean ([1951] 1989) *Le Hussard sur le toit*. Paris : Gallimard.
- Giono, Jean (1969) « La Chute des anges » [Dans :] *Déluge*. Manosque : éditions de Manosque ; 7–23.
- Kazantzaki, Nikos ([1963 et 1965] 1965) [Οι αδεροφοφάδες. Athènes [1963] et Athènes : Eleni Kazantzakis 1965] Roman posthume, écrit en 1945 et retravaillé en 1954. Traduit en français par Pierre Aellig. *Les Frères ennemis*. Paris : Plon.

- Laurichesse, Jean-Yves (1998) *La Bataille des odeurs : l'espace olfactif des romans de Claude Simon*. Paris : L'Harmattan.
- Le Guérer, Annick (1998) *Les pouvoirs de l'odeur*. Paris : Odile Jacob.
- Millot, Jean-Louis (2018) *Le discret pouvoirs des odeurs*. Paris : L'Harmattan.
- Paulet Dubois, Françoise (2004) « Analyse lexicothématique et sémantique des images sensorielles » [Dans :] *Les Fleurs du mal : étude spéciale de l'odorat. L'expression olfactive dans la poésie jusqu'à Baudelaire*. Thèse de doctorat. Université de Grenade.
- Romains, Jules [1932 et 1939] (2003) *Le 6 octobre et La Douceur de la vie*, tomes 1 et 18 des *Hommes de bonne volonté*. Paris : Robert Laffont, volumes 1 et 3.
- Schlegel, Frédéric (1838) Traduction de M. l'abbé Guénot. *La Philosophie de la vie*, t. I. Paris : Parents-Desbarres.
- Serres, Olivier de ([1600] 1941) *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. Paris : Plon.
- Solda, Pierre (2000) *Les odeurs dans l'œuvre romanesque d'Emile Zola jusqu'au Docteur Pascal*. Thèse de doctorat. Université de Bordeaux-Montaigne.
- Zola, Emile ([1885] 1888) *Germinal*. Paris : G. Charpentier et C^{ie}.

Sources Internet

- Sabourin, Gabriel (2014) « Odeurs de fin du monde : l'espace olfactif dans *Des Anges mineurs* d'Antoine Volodine. » Mémoire de maîtrise. Université de Sherbrooke. Récupéré de https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/5458/Sabourin_Gabriel_MA_2014.pdf?sequence=1&isAllowed=y le 25/08/2024.

FRANO VRANČIĆ
Université de Zadar
Département d'études françaises et francophones
fvrancic@unizd.hr

Les écrivains catholiques français et la guerre d'Espagne

French Catholic Writers and the Spanish War

Abstract

This paper aims to analyze the positions taken by metropolitan writers of Christian inspiration in the face of the Iberian civil war. Unlike left-wing intellectuals and men of letters, these progressive authors never stopped castigating their own camp, except Claudel who always harbored bitterness towards his colleagues. This does not mean that the mavericks of French Catholic literature had their "Damascus Road experience" or condoned the burning of convents and the indiscriminate killings of innocent believers and monks, but that they refused to allow the royalist and Christian-democrat mysticism be devoured by political politics and that mass crimes be carried out in the name of Christ. However, the originality of their respective commitments is still relevant today, especially in Spain or in formerly socialist-communist countries where the wars of memory are exploited for political ends.

Keywords: totalitarianism, Spanish Civil War, Catholic literature, commitment, left, right

Mots-clés : totalitarisme, guerre civile espagnole, littérature catholique, engagement, gauche, droite

Introduction

Même si on croit avoir tout dit ou tout écrit sur la guerre ibérique, il existe toujours un sujet qui n'est pas suffisamment mis en avant par ses plus fins connaisseurs, à savoir la défection des auteurs progressistes du camp victorieux et l'importance qu'elle revêt pour une meilleure compréhension de l'histoire intellectuelle et littéraire du conflit. Le fait que les grandes voix catholiques s'élèvent contre les tueries de civils par les belligérants et le ralliement du clergé hispanique aux franquistes n'est aucunement nouveau en soi, mais le grand public reste ignorant des campagnes de diffamation qu'ils subissent dans la presse droitisante et

de leur actualité pour la pacification des mémoires outre-pyrénéennes ou autres. Dès lors notre propos sera scindé en trois parties où nous tâcherons de mieux cerner les attitudes antibolchéviques de Claudel et d'explicitier toute la pertinence de la révolte de ses frères de lutte qui refusent de sacrifier la mystique chrétienne sur l'autel des intérêts des Églises communiste et fasciste. Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, il importe d'expliquer le contexte historique d'une guerre qui « aura marqué le débat public hexagonal d'une empreinte qui devait se révéler indélébile » (Charpentier 2019 : 23). En effet, tous les historiens s'accordent à dire que la guerre d'Espagne a été l'un des plus sanglants conflits armés fratricides dans l'histoire de l'humanité qui, par son retentissement et ses nombreuses répercussions à l'échelle internationale, préfigurait immanquablement la seconde conflagration mondiale et les violences génocidaires des idéologies mortifères du XX^e siècle. Grâce à la médiatisation inouïe du conflit et à l'arrivée en masse de journalistes des quotidiens et des hebdomadaires de renom (Koestler, Neruda, Orwell, Hemingway, Ehrenbourg, Koltsov, Nizan, Viollis, Héricourt, Tharaud) dans *la piel de toro*, cette lutte à mort entre les nationaux et les républicains (juillet 1936 – avril 1939) provoque l'intérêt et déchaîne ainsi de vives passions auprès du grand public français. Cela est surtout valable pour les écrivains et intellectuels métropolitains qui, non sans un certain parti pris inhérent aux clivages politiques de l'entre-deux-guerres, ne vont pas tarder à s'engager par la plume ou par l'action (armes à la main) « du bon côté de l'histoire ». Si la droite conservatrice et monarchiste dénonce avec virulence la menace communiste et appelle à l'union contre le « virus moscovite », les gauches françaises voient dans la première guerre civile moderne un affrontement entre les pays fascistes ou fascisants (Italie ; Portugal) soutenus par le Troisième Reich et le monde libre des démocraties libérales. Toutefois, l'intelligentsia de gauche (Aragon, Bloch, Malraux, Romain, Gide, Nizan) n'est pas en reste puisqu'elle organise des congrès pour la défense de la culture (Barcelone, Valence) et fait paraître quotidiennement ses articles de soutien à la cause républicaine dans ses publications, en particulier dans le magazine du PCF *Regards* où les diatribes contre les putchistes et les « Moros » se mêlent avec les panégyriques du courage des milices ouvrières et des volontaires engagés des Brigades Internationales aux moments les plus durs du siège de Madrid. C'est grâce à eux que les images des combats autour de la Cité universitaire, de la résistance populaire aux quatre colonnes de Mola¹, de la destruction de Guernica, du massacre nationaliste de Badajoz et de la *Désbanda* (l'autoroute de la mort Malaga-Almería), des discours enflammés (*No pasarán !*) de la Pasionaria (Dolores Ibárruri) et plus tard de Largo Caballero feront le tour du monde. Après tout, le titre du roman malrucien *L'Espoir* (1937) n'exprime-t-il pas la volonté du futur ministre gaulliste « d'infléchir l'histoire en mouvement » (Mesnard 1999 : 26), sans parler de son escadrille d'aviation qui a permis aux Madrilènes de tenir en automne 1936 face à la puissance de feu des troupes coloniales et des bombardiers de la Luftwaffe ?

1 Sympathisant des francs-maçons et l'un des quatre meneurs du *pronunciamiento*, Emilio Mola (1887–1937) s'attendait vainement à ce que « la cinquième colonne » habitant la capitale l'aide à la conquérir par surprise. Il meurt dans un accident d'avion en été 1937. Survenue onze mois avant le vol fatal de José Sanjurjo, cette mort suscitera les rumeurs infondées d'un complot monté par Franco pour se débarrasser de ses principaux rivaux.

1. La droite intellectuelle au service de Franco : Caudel contre la violence religieuse des républicains

Il en est de même des intellectuels de droite qui, révoltés par les exactions commises contre le clergé dans les premiers mois du conflit en zone rouge (6932 prêtres et religieuses tués au total pendant la guerre), cherchent à combattre les positions va-t-en guerre des thuriféraires de l'Espagne républicaine pour sauver, comme ils se plaisent à le marteler, la civilisation judéo-chrétienne et pour éviter l'embrasement général du Vieux Continent. Dès lors, en réponse aux intellectuels de gauche qui essaient d'aider l'Espagne républicaine par tous les moyens possibles, les intellectuels de droite s'organisent et publient début octobre 1938 dans les colonnes de l'*Occident* leur *Manifeste aux intellectuels espagnols* qui est signé par des noms illustres comme Paul Claudel, Francis Jammes, Camille Mauclair, Max Jacob, Henry Bordeaux, Abel Bonnard, Pierre Drieu La Rochelle, Igor Stravinsky ou bien Léon Daudet. S'ils passent sous silence les représailles du *Tercio*, ils ne pèsent pas pour autant leurs mots pour dénoncer le martyre de l'Église d'Espagne, le désordre triomphant outre-Pyrénées et l'inhumanité des autorités républicaines soviétisées (tueries de Paracuellos estimées à 2500 morts). Dans la même veine, des comités s'organisent pour sensibiliser les Français de la nocivité des politiques anticléricales du *Frente popular* et des dangers de mort qui pèsent quotidiennement sur tous ceux et celles qui ne partagent pas ses idées progressistes et ne voient pas d'un bon œil les chasses aux curés perpétrées par des éléments les plus extrêmes du camp loyaliste. Mais l'exemple le plus parlant du soutien sans faille aux militaires insurgés en est indubitablement la parution d'une ode poético-politique, *Aux martyrs espagnols*, du grand converti et diplomate français Paul Claudel. Profondément marqué par les horreurs de la Terreur rouge et l'humanisme à sens unique des milices catalanes, il voit dans l'Espagne républicaine l'ennemi mortel du christianisme et dénonce avec véhémence les persécutions anticatholiques et les crimes *in odium fidei* qui avaient précédé le soulèvement des généraux au Maroc espagnol du vendredi 17 juillet 1936. Les églises saccagées ou brûlées en zone loyaliste, les membres du clergé fusillés, le système de délation des suspects et les conditions inhumaines de détention dans les prisons républicaines modelées sur la Loubianka, les innombrables viols des religieuses ainsi que l'exhumation et l'exposition des cadavres des nonnes à Barcelone lui inspirent un tel dégoût qu'il ne pèse plus ses mots et laisse éclater sa colère et son amertume contre les loyalistes :

Il faut faire de la place pour Marx et pour toutes ces bibles de l'imbécillité et de la haine !

Tue, camarade, détruis et soûle-toi, fais l'amour ! car c'est ça, la solidarité humaine !

Tous ces curés, vivants ou morts, qui nous regardent, ne dites pas qu'ils ne nous ont pas provoqués !

Ces gens qui nous faisaient du bien pour rien, à la fin c'est une chose qu'on ne pouvait pas tolérer !

Et ceux qui sont déjà morts, eh bien, on ira les chercher jusque dans la terre !

Tous ces squelettes, c'est joliment drôle comme ils rient ! Un malin a ôté sa cigarette de sa bouche et l'a mise entre les dents de ce cadavre qui fut sa mère.

Brûlons tout ce qui est capable de brûler, les morts et les vivants en un seul tas.

Apportez le pétrole ! Brûlez Dieu ! Ce sera un fameux débarras ! (Charpentier 2019 : 445–446)

Selon lui, la sédition militaire est tout à fait légitime, eu égard au martyrologue des catholiques ibériques, l'anarchie violente qui mine l'avenir de la Péninsule et la peur d'une prolétarisation imminente de l'Espagne annoncée déjà par Lénine à Petrograd lors du deuxième Congrès du Komintern (1920). Il n'a pas de ce fait de mots assez laudatifs pour glorifier la persévérance dans la pratique religieuse de ses corréligionnaires d'outre-Pyrénées, ces dignes successeurs des Cristeros mexicains, et d'étriller féroce les persécuteurs de tous ceux et celles qui n'acceptent pas une nouvelle descente des croyants dans les catacombes au nom du paradis communiste à venir. Enfin, et non des moindres, même si ses dénonciations des pogroms anti-chrétiens et de la nature criminogène du bolchévisme lui valent les applaudissements de la Phalange et du Mgr Gomá y Tomás et si ses grands hommes des années 1930 n'étaient « sûrement pas La Rocque, ni aucun chef fasciste, ni Franco en dépit du poème "Aux martyrs espagnols" (qui ne cite pas une fois le nom de Franco) » (Pierre Perez 2023 : 5) notons cependant que dans son étude récente *Les intellectuels français et la guerre d'Espagne Une guerre civile par procuration (1936–1939)* Pierre-Frédéric Charpentier signale avec beaucoup de justesse que cette pièce « demeure encore aujourd'hui l'un des écrits engagés les plus énigmatiques et les plus connus qui aient été rédigés par un écrivain français en faveur de la cause franquiste, par la légitimation du fondement religieux, à base de "croisade", de cette dernière. Au-delà, c'est l'un des plus importants textes poétiques jamais consacrés à la guerre d'Espagne » (Charpentier 2019 : 448).

2. Les déchirements à droite : le refus de Bernanos de choisir entre la « Terreur rouge » et la « Terreur blanche »

Catholique, royaliste convaincu et homme de droite, Georges Bernanos s'enthousiasme lui aussi pour la « croisade franquiste » dans les mois qui suivent le début du soulèvement des généraux putschistes. Réfugié en Espagne (Sollér, Palma) pour des raisons économiques et des problèmes de santé (crises d'angoisses aiguës), c'est justement lors de son séjour majorquin qu'il rédige dans des cafés palmesans ses chefs-d'œuvre littéraires (*Le journal d'un curé de campagne*, *La Nouvelle Histoire de Mouchette*) et commence la rédaction d'autres (*Un mauvais rêve*, *Monsieur Ouine*, *Vie de Jésus*). Néanmoins, après son engouement initial pour l'Espagne nationaliste et les apologies écrites en faveur des dirigeants des partis de droite (Gil Robles, Ramiro de Maeztu, José Antonio Primo de Rivera, José Calvo Sotelo), ce qui est surtout dû à son anticommunisme viscéral d'ancien Camelot du Roi et à l'influence qu'exercent sur lui les sensibilités sociales et monarchisantes des phalangistes locales, les positions prises par Bernanos changent progressivement, notamment suite au débarquement meurtrier des républicains catalans sous le commandement du capitaine Bajo et aux exactions commises contre les 2000 civils par les franquistes insulaires en automne 1936. Témoin oculaire des massacres et des sévices perpétrés sur les innocents, dont la seule faute était de regarder avec bienveillance l'arrivée des avions et des soldats loyalistes ou de ne pas applaudir les convois des militaires insurgés, le « Dostoïevski français » se met alors à écrire son célèbre roman non-romanesque *Les Grands Cimetières sous la lune* (1938) qui sonnera le glas de la rupture bernanosienne avec l'extrême droite. Déçu par la dissolution de la veille garde

phalangiste au profit des fascistes italiens et par la conduite scandaleuse du clergé local, en particulier du silence assourdissant de son évêque José Miralles y Sbert qui envoie ses prêtres pour bénir les miliciens et donner l'absolution aux fusillés aux petites heures de la nuit, Bernanos franchit le Rubicon et fulmine de colère contre les méfaits de cette révolution de droite qu'il appelait de tous ses vœux quelques jours seulement avant la proclamation du *Movimiento*. Il n'en demeure pas moins que Bernanos ne cherche jamais à dédouaner les gouvernements de leur responsabilités et des atrocités commises contre les catholiques et les pasteurs de l'Église d'Espagne. Mais s'il croit pouvoir soutenir que les républicains sont dans leur rôle quand ils procèdent à l'épuration de tous les éléments non-communisants de la Péninsule, c'est qu'en disciple fidèle du Père Clérissac (« il faut savoir souffrir pour et par l'Église ») il ne peut pas accepter que les représailles se fassent au nom du Christ et avec l'approbation de ceux qui ne devraient pas prendre parti dans cet abominable carnage. C'est pourquoi il n'a pas de mots assez forts pour dénoncer la lâcheté et la trahison des responsables ecclésiastiques d'autant plus que son amour inconditionnel pour l'Église de Rome demeure intact :

Dès lors, pourquoi la mettre en cause, dira-t-on ? Mais, parce qu'elle est toujours en cause. C'est d'elle que je tiens tout, rien ne peut m'atteindre que par elle. Le scandale qui me vient d'elle m'a blessé au vif de l'âme, à la racine même de l'espérance. Ou plutôt, il n'est d'autre scandale que celui qu'elle donne au monde. (Bernanos 1995 : 105)

Il n'est nullement surprenant que Bernanos ne tarisse pas d'invectives contre les intellectuels catholiques et écrivains de Dieu, tels Paul Claudel ou François Mauriac, qui n'ont pas toujours haussé leur voix contre les liaisons dangereuses entre les autorités religieuses hispaniques et les séditeux qui commettent les mêmes horreurs que leurs ennemis jurés inféodés au culte de la personnalité stalinienne. Selon les dires bernanosiens, la Terreur blanche et la Terreur rouge se ressemblent comme deux gouttes d'eau et c'est ce qui lui permet d'émettre des doutes sur la bienveillance et l'humanité de ses frères de plume dont il exige l'impartialité et l'honnêteté intellectuelle inhérentes à chaque penseur catholique digne de ce nom :

Quoi ! Vous jugez l'humanité bourgeoise des romans de M. François Mauriac et vous doutez que l'odeur du sang puisse monter un jour à la tête de ses gens-là ? [...] Oh ! Bien sûr, M. Paul Claudel, par exemple, jugera que ces vérités ne sont pas bonnes à dire, qu'elles risquent de faire du tort aux honnêtes gens. [...] Ma franchise les compromet ? Soit. Elle ne les compromettra jamais autant qu'elles se sont compromises elles-mêmes en se déclarant aveuglément solidaires d'une répression suspecte, dont le moins qu'on puisse dire est que nous ignorons encore qui en sera le bénéficiaire, de l'Espagne ou de l'étranger. (Bernanos 1995 : 95-97)

3. Mauriac, Mounier, Maritain ou le refus de la guerre sainte

Or, il serait erroné de croire que tous les intellectuels de droite n'ont pas changé de position à l'égard de l'Espagne nationale. Contrairement aux intellectuels et littérateurs de gauche, un certain nombre d'intellectuels et d'hommes de lettres métropolitains se mettent à douter de la justesse de leurs attitudes et de leurs interventions publiques profranquistes sur la guerre qui fait rage outre-Pyrénées. L'un des exemples les plus révélateurs est incontestablement celui de François Mauriac, écrivain prolifique et futur lauréat du prix Nobel de littérature qui était stupéfait par l'ampleur des exactions contre les

croyants hispaniques au début de la guerre et qui avait en conséquence averti le président Blum de toute la nocivité de sa politique d'armement illicite du camp républicain espagnol. Ces propos ne passent pas inaperçus des médias de gauche et lui valent le nom de « Torquemada », d'après le grand inquisiteur de l'Inquisition espagnole Tomas de Torquemada (1420–1493) responsable des violentes persécutions des Juifs ibériques. Cela explique bien ses remarques du *Figaro* du 2 août 1936 où il somme ses confrères journalistes de dominer leurs passions et de demeurer dans la vérité car « un paysan de la Navarre vaut devant Dieu un ouvrier de Barcelone ». Et de les avertir solennellement : « Il est aussi grand de mourir pour le Christ ou pour le Roi que de mourir pour Staline. Tels de vos collaborateurs suent la haine du catholicisme. Souffrez que d'autres ressentent pour Moscou une horreur égale ». Cependant, Mauriac connaît le même retournement que Bernanos après la prise de Badajoz par les troupes du colonel Yagüe et les tueries d'environ deux mille prisonniers de guerre républicains la veille du jour de l'Assomption 1936. Face à la férocité des hommes du « Boucher de Badajoz », Mauriac s'emporte contre tous ceux qui procèdent aux exterminations des vaincus au nom du Christ dans une tribune, significativement titrée « Victoire souillée », du *Figaro* du 18 août 1936 en soulignant sa grande pensée qu'« il n'y a de haine véritable que les haines de famille » et que « les massacres et les sacrilèges de Barcelone dictaient aux vainqueurs de Badajoz leur conduite. [...] Ils n'auraient pas dû, en ce jour de fête, verser une goutte de sang de plus que ce qu'exigeait l'atroce loi de la guerre ». Mais même si Mauriac refuse catégoriquement le machiavelisme et l'hypocrisie des nationaux, cela ne veut pas dire qu'il bascule du côté républicain sans transition. Pour s'en convaincre, il suffit de lire son article du *Figaro*, paru début 1937, où il renvoie dos à dos les doxas totalitaires, ou ses hommages vibrants aux frères Tharaud pour la publication de leur essai *Cruelle Espagne* chez le très antimarxiste hebdomadaire parisien *Grégoire* fin février 1937. Or, la goutte qui fait déborder le vase ne se fait pas attendre longtemps, car la fine fleur de l'aviation allemande (Condor) rase complètement la ville basque de Guernica le 26 avril de la même année. La persécution du peuple basque, dont il se sent très proche de par ses origines bordelaises et sa pratique religieuse, l'incite enfin à prendre parti et à changer de camp vu que le seul reproche que les nationaux puissent leur faire c'est de ne pas se rallier au soulèvement en tant que catholiques. « Aux catholiques franquistes qui ont vu dans l'action de Franco une croisade pour venger les prêtres et les religieuses massacrés par les républicains, Mauriac répond qu'un chrétien ne se venge pas, ne serait-ce que parce qu'il ne veut pas ressembler à ses adversaires » (Fizazi 2021 : 933). D'où son initiative de sensibiliser le souverain pontife Pie XI à la question basque par l'intermédiaire du *Comité pour la paix civile et religieuse en Espagne*, bien que le pape ne réponde pas officiellement à son télégramme mais travaille « en sous-main, afin de susciter la clémence de Franco, aussi bien dans ses actions militaires, que dans sa politique à l'égard des prisonniers – en vain, dans les deux cas » (Charpentier 2019 : 358–359).

Toutefois, Mauriac n'est pas le seul intellectuel droitisant ayant basculé dans la condamnation du franquisme au cours du conflit. D'autres catholiques vont suivre, voire précéder son exemple, tels les intellectuels rassemblés autour de Jacques Maritain et de la revue *Sept* ou le directeur de la revue *Esprit* Emmanuel Mounier. Comme tous les croyants hexagonaux, les chrétiens progressistes se voient obligés de prendre parti à partir du moment où la masse des catholiques fait sienne la propagande franquiste donnant au *pronunciamiento* un caractère sacré. Dès lors, ils cherchent à comprendre les tristes réalités espagnoles et pour ce faire ils convient leurs homologues hispaniques à collaborer à la revue afin que les lecteurs métropolitains puissent se faire une idée nette sur les responsabilités des deux camps opposés ainsi que le faux dilemme du choix entre les deux totalitarismes. Certes, dans son article le professeur de

droit à l'Université d'Oviedo Alfredo Mendizábal ne voit pas de différence entre les deux fléaux totalitaires qui s'abattent sur la Péninsule, mais ce n'est nullement le cas des articles publiés par José Bergamin, écrivain aux relents marxisants et ami de Bernanos, et José Marià Semprún y Gurrea, correspondant d'*Esprit* et ambassadeur de la République espagnole aux Pays-Bas (La Haye), qui changent la donne et ont un impact majeur sur le groupe *Esprit* et le changement de cap de la politique éditoriale de la revue. Convaincu fermement du bien-fondé de leurs analyses respectives, Mounier sort de sa réserve habituelle et choisit enfin son camp, celui des loyalistes, même s'il aura toujours des mots assez durs pour critiquer l'épuration du clergé et le martyre des catholiques ibériques. Et s'il critique sévèrement les pillards maures, « le plus arriéré de tous les clergés » (Mounier 1936 : 2) et les meneurs du putsch, surtout le général Quiépo de Llano qui, sur les ondes de Radio-Séville, avait promis d'abattre dix communistes pour un nationaliste tué, Charpentier nous prévient à juste titre que le soutien de Mounier aux républicains n'est pas inconditionnel. Témoin son article « Contre tous les fascismes » de l'*Esprit* du 1 juillet 1937 où il prend fait et cause pour les trotskystes catalans face à la justice expéditive de la jeune République espagnole parce que « la menace d'un quelconque Staline, si elle était par impossible suspendue sur l'Espagne, nous verrait dressés contre elle comme nous le sommes contre Franco, pour les mêmes raisons, avec la même violence » (Mounier 1937 : 650).

Quoi qu'il en soit, Mounier et ses fidèles collaborateurs d'*Esprit* seront suivis par d'autres voix catholiques dans leur contestation de la justesse de la cause franquiste. La meilleure preuve en sont les critiques mordantes de la figure majeure du néo-thomisme français Jacques Maritain qui n'a de cesse de critiquer avec virulence les justifications de la supposée sainteté de la croisade franquiste. En effet, les tueries des innocents au nom de la foi lui sont insupportables autant que les positions papales sur la nocivité égale des totalitarismes et la responsabilité partagée des crimes de guerre en péninsule ibérique (encycliques *Mit brennender* et *Divini Redemptoris*). De plus, les mises sur un même pied des gouvernementaux et des séditeux le scandalisent profondément, car « [...] c'est un sacrilège horrible de massacrer des prêtres – fussent-ils « fascistes », ce sont des ministres du Christ – en haine de la religion ; [...] et c'est un sacrilège de fusiller, comme à Badajoz, des centaines d'hommes en fêtant le jour de l'Assomption, ou d'anéantir sous des bombes d'avions, comme à Durango – car la guerre sainte hait plus ardemment que l'infidèle les croyants qui ne la servent pas – des églises et le peuple qui les emplissait, et les prêtres qui célébraient les mystères ; ou, comme à Guernika, une ville entière avec ses églises et ses tabernacles, en fauchant à mitrailleuse les pauvres gens qui fuyaient » (Maritain 1937 : 30–31). Et si Maritain est voué régulièrement aux gémonies par la droite profranquiste, c'est qu'ils ne peuvent pas comprendre comment un des plus grands philosophes catholiques puisse se solidariser avec ceux qui exterminent les religieux et déterrent les carmélites violées pour mieux les exposer devant une foule des hâisseurs du chistianisme. Pointé du doigt comme « idiot utile » de la propagande soviétique et défenseur des surréalistes qui justifient l'injustifiable au nom des péchés de l'Inquisition (tract *Au feu !*), Claudel monte en première ligne pour critiquer ses attitudes pro-républicaines et rappeler aux catholiques leur devoir de solidarité avec l'Espagne éternelle suffoquant sous le joug de la franc-maçonnerie rouge. Les diatribes claudéliennes sont particulièrement difficiles à supporter pour Maritain d'autant plus qu'en oubliant de faire la distinction entre le temporel et le spirituel Claudel tombe dans le même piège que Maritain ou Bernanos au moment de la condamnation pontificale de *L'Action française* et que Claudel lui faisait ces mêmes reproches en 1927. Au reste, Maritain n'exprime-t-il pas toute sa déception et sa désapprobation face à ces observations vexantes dans sa correspondance avec leur ami commun – l'abbé Henry Bars ?

Mais Maritain décide de ne pas rétorquer à cette levée des boucliers, car il croit fermement que son argumentaire présente des preuves irréfutables contre la barbarie de « la guerre sainte » et révèle la vraie nature du catholicisme sans Jésus-Christ prôné par Franco. D'où l'hommage appuyé de son plus que frère et confident Mauriac dans *Le Figaro* du 30 juin 1938 dans lequel le futur porte-parole des peuples colonisés tient à remercier publiquement les Maritain pour lui avoir appris ce que c'est que la miséricorde chrétienne et, surtout, d'avoir « rendu à l'Église catholique un service dont la fureur qu'il suscite nous aide à mesurer la portée » (Quantin et Bressolette 2018 : 157). Néanmoins, les attaques *ad hominem* et les basses insultes pleuvent de tous les côtés, ce qui fait que Mauriac et Maritain – davantage que Mounier – deviennent des boucs émissaires des partisans inconditionnels des nationaux des deux côtés des Pyrénées. Accusés de pactiser avec le détestable premier secrétaire du PCF Maurice Thorez et les pires anarchistes assoiffés de sang chrétien, les trois ténors du catholicisme progressiste français seront régulièrement entraînés dans la boue dans la presse conservatrice et réactionnaire, notamment par les tristement célèbres écrivains et apôtres du franquisme Héricourt, Drieu La Rochelle et Brasillach.

4. Conclusion

Il n'empêche que Charpentier nous avertit qu'en plus de leur dénonciation de la vision manichéenne de la guerre civile hispanique, le grand mérite « des chrétiens progressistes aura moins été de rallier le camp prorépublicain que de se désolidariser du camp profranquiste et, par ailleurs, de justifier cet éloignement au nom de la religion catholique. L'une des dimensions aujourd'hui les plus volontiers oubliées de leur engagement réside à ce titre dans l'idée d'incarner une possible troisième voie entre prorépublicains et profranquistes, dont le neutralisme chrétien serait le fondement, la recherche de la paix l'objectif et l'aide humanitaire le moyen » (Charpentier 2019 : 368). Force est pourtant de rappeler qu'en dépit des nombreux anathèmes lancés à leur égard par les plumes conservatrices et du silence retentissant des littérateurs prorépublicains sur les crimes de masse en haine de la foi outre-Pyrénées, leur honnêteté intellectuelle consistant à dénoncer les aberrations des meneurs de leur propre bord idéologique ainsi que la justesse de leur révolte contre les totalitarismes de droite et de gauche demeurent inégalées, sauf peut-être par celles de la « pucelle rouge » et de la future mystique Simone Weil (1909–1943) dont les refus de faire partie d'un peloton d'exécution en vue d'abattre un prêtre innocent sur le front d'Aragon suscitent toujours notre admiration unanime. Alors que leurs prédispositions idéologico-sociologiques et leur proximité de jeunesse avec le maurrassisme les inclinaient naturellement vers le camp des nationaux, le monarchiste Bernanos et les progressistes Mauriac, Mounier et Maritain refusent d'être embrigadés dans la croisade franquiste et deviennent les cibles de prédilection des papes du réactionnisme français. Tout en critiquant sévèrement les justifications du recours « à la guerre sainte » avancées par leurs maîtres à penser d'hier et les approbations de celle-ci au nom du moindre mal par leurs homologues Claudel, Jammes ou Massis, Bernanos et les trois ténors du progressisme catholique² démontrent à merveille que

2 Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas une vraie unité d'esprit et une communauté de pensée entre ces écrivains catholiques, parce que malgré leurs dissentiments et divergences sur l'Espagne, « l'Évangile est une nouvelle à annoncer et non une idéologie à faire triompher. L'Église n'est pas un parti politique dont chacun doit suivre la ligne électorale ou claquer la porte, mais une famille dont les réunions dégénèrent une fois sur deux, sans que les frères ne cessent pour autant d'avoir le même Père » (Quantin et Bressolette 2018 : 14). D'ailleurs, les flèches acérées décochées contre Mauriac ou Maritain par leurs

la grandeur d'un écrivain ne se mesure pas au nombre de ses lecteurs ou au nombre de prix littéraires remportés, mais surtout aux prises de position aux heures les plus sombres de l'humanité. Et si les luttes fratricides entre staliniens et révolutionnaires à travers les rues étroites de Barcelone et les procès des dirigeants du POUM annoncent déjà la défaite intellectuelle et militaire des gouvernementaux et de leurs partisans, il n'en est rien cependant de la droite française dont le soutien sans faille à la figure de Franco demeure inébranlable jusqu'à la fin des hostilités. De là, les attaques incessantes dont ils furent l'objet, mais leur propre incapacité à incarner une possible troisième voie dans le conflit, alors même qu'ils en avaient le projet, montre bien les limites de leur action et, plus encore, de leur influence sur l'opinion publique. En ce sens, le coup d'éclat de leur appel dénonçant, au nom du respect des valeurs religieuses et humaines, le bombardement de Guernica devait rester sans véritable lendemain. Au début de 1939, le triomphe de Franco coïncida donc pleinement avec celui du bord intellectuel qui l'avait soutenu en France » (Charpentier 2019 : 599–600).

Bibliographie

- Bernanos, Georges (1995) *Les grands cimetières sous la lune*. Paris : Plon.
- Charpentier, Pierre-Frédéric (2019) *Les intellectuels français et la guerre d'Espagne Une guerre civile par procuration*. Paris : Éditions du Félin.
- Fizazi, Mohammed (2021) « Spiritualité en engagement dans l'œuvre de François Mauriac. » [Dans :] *Revue Internationale du Chercheur*. N° 2 ; 927–941.
- Maritain, Jacques (1937) « De la guerre sainte. » [Dans :] *La Nouvelle Revue française*. N° 286 ; 21–37.
- Mauriac, François (1936) « Badajoz. » [Dans :] *Le Figaro*. N° 231 ; 1.
- Mauriac, François (1936) « L'Internationale de la haine. » [Dans :] *Le Figaro*. N° 207 ; 1.
- Mauriac, François (1937) « Pour le peuple basque. » [Dans :] *Le Figaro*. N° 168 ; 1.
- Mauriac, François (1936) « Réponse de Torquemada. » [Dans :] *Le Figaro*. N° 215 ; 1.
- Mesnard, Philippe (1999) « La guerre d'Espagne écrite par quatre écrivains français. » [Dans :] *Tumultes*. N° 13, Dire la guerre (novembre 99) ; 23–39.
- Mounier, Emmanuel (1937) « Contre tous les fascismes. » [Dans :] *Esprit*. N° 58 ; 649–650.
- Mounier, Emmanuel (1936) « Espagne, signe de contradiction. » [Dans :] *Esprit*. N° 49 ; 1–3.
- Pierre Perez, Claude (2022) « Claudel, Roosevelt, l'Amérique et la guerre. » [Dans :] *Commentaire*. N° 178 ; 349–354.
- Quantin, Henri, Michel Bressolette (2018) *Correspondance Maritain, Mauriac, Claudel, Bernanos Un catholique n'a pas d'alliés*. Paris : Les Éditions du Cerf.

frères de plume ou encore les aveux de l'admiration que portent Bernanos et Claudel envers l'auteur du *Christianisme et démocratie* le prouvent admirablement bien. La meilleure preuve en est assurément la lettre envoyée par le bienfaiteur des Juifs métropolitains au nouvel ambassadeur français auprès du Vatican où Claudel reconnaît en Maritain un frère avec qui il est « fier de partager notre foi commune » ou la réponse regorgeant de remerciements du grand revenant des États-Unis où Maritain dit toute son admiration pour les cris d'indignation claudéliens contre la Shoah (lettre de Claudel au Grand Rabbin de France du 24 décembre 1941) tout en soulignant que leurs dissentiments « sont bien oubliés dans la fraternité de la foi et de la douleur » (Quantin et Bressolette 2018 : 197).

Received:
28.10.2024
Reviewed:
29.02.2025
Accepted:
10.12.2025

PAWEŁ KAMIŃSKI

Université de Silésie à Katowice, Faculté des Sciences humaines

pawel.kaminski@us.edu.pl

ORCID : 0000-0003-0074-1952

La marge sociale contre l'univers moral. Aristocratisation du Mal dans l'œuvre romanesque de Jean Genet

Social Margin against Moral World. Aristocratisation of the Evil in Jean Genet's Prose Works

Abstract

The paper discusses the problem of the presentation of the Evil in selected prose works by Jean Genet. Its main goal is to analyze the way the author attributes noble values to particular elements of the depicted world, commonly perceived as immoral. They thereby become an ideological underpinning of Genet's subversive mythology. The article seeks also to examine the conceptual vision that Genet wants to achieve by drawing inspiration from the world that rejected him due to his criminal activity. The study of those elements shows that the universe in Genet's novels is, on one hand, considerably inspired by the reality with which it vies on a conceptual level (rivalry), on the other hand, is used to construct a narrative space where the Evil becomes an indicator of loftiness and uniqueness.

Keywords: Jean Genet, prose works, conceptual rivalry, Evil, social margin, aristocracy

Mots clés : Jean Genet, prose narrative, rivalité conceptuelle, Mal, marge sociale, aristocratie

Les personnages créés par Jean Genet, notamment ceux qui peuplent son œuvre romanesque, mènent un combat incessant contre les individus probes faisant partie d'une société civilisée, c'est-à-dire d'une communauté humaine dont les assises reposent sur les principes moraux, religieux et institutionnels. Cette lutte singulière, inhérente à la conception philosophique de Genet, n'est qu'une rivalité idéologique consistant à reprendre, mais sous une forme tout à fait dénaturée, les concepts qui régissent

une société morale. Cette reprise de valeurs, que l'on pourrait dénommer « un vol conceptuel », tend à construire un univers clos, situé en marge de la société, ayant toutes les apparences d'une organisation communautaire conçue à l'instar de n'importe quel système social. Il faut pourtant souligner que c'est un système délinquant qui devient la négation du modèle dans lequel Jean Genet puise son inspiration. Il ne s'agit donc que d'un regroupement de personnages unis par le Mal, celui-ci étant la force motrice de leur activité et, au préalable, la pierre angulaire de l'idéologie subversive de Genet. Là, « [l']e parti pris du Mal suprême se lia en effet à celui du Bien suprême, l'un et l'autre liés par la rigueur à laquelle l'autre prétend » (Bataille 1957 : 129).

Les règles qui sont en vigueur dans l'univers génétien vont à l'encontre de l'ordre moral universellement admis, car l'objectif essentiel de Genet est de remettre en cause le monde éthique, et cette contestation des dogmes imposés par les institutions publiques – judiciaires ou religieuses – « nous vaut une sorte de morale pratique à l'envers, de théologie diabolique, reposant sur les principes suivants : la trahison, le vol et l'homosexualité » (Bonnefoy 1965 : 49). Les figures romanesques, quant à elles, se détachent visiblement de la société décente aussi bien par la morale que par la condition sociale et l'apparence physique. Dans la majorité des cas, ce sont des vagabonds sans-abri, des misérables et surtout des hors-la-loi : voleurs et cambrioleurs, violeurs et proxénètes, prostitués, assassins et prisonniers. Nantis de traits de personnalité quasi mythologiques, ces « aristocrates du Mal », pour reprendre le terme employé par Claude Bonnefoy (1965 : 74), exercent une fonction bien déterminée dans la diégèse. D'une part, ils permettent à Genet-écrivain d'accomplir son rôle de révolté exclu qui prend à tâche de se venger au niveau de l'expression artistique contre ceux par lesquels il a été condamné – à tort, selon lui – et rejeté ; d'autre part, ils facilitent à Genet-personnage de prôner l'infraction à la loi et, par voie de conséquence, toutes sortes d'activités délinquantes. Bref, l'univers romanesque de Jean Genet se fonde « sur les rapports établis entre membres de groupes essentiellement marginaux [...]. Ces relations exposent un système social particulier où la violence est à la base de sa structure » (Salinas 2005 : 2).

La présente étude, dont le fondement méthodologique relève avant tout de la poétique de l'œuvre littéraire, se propose d'examiner l'« aristocratisation »¹ du Mal qui se produit dans les romans choisis² de Jean Genet. En d'autres termes, il s'agit d'analyser les moyens – sans pour autant omettre les effets résultant de leur application – par lesquels l'écrivain cherche à ennoblir les éléments particuliers de l'univers représenté, tels que les personnages, leurs attributs et leurs accessoires ainsi que les lieux dans lesquels ils fonctionnent.

Vu l'atmosphère et les conditions dans lesquelles agissent les personnages génétiens incarnant le Mal, il ne serait point exagéré de noter qu'ils s'apparentent à des héros grecs antiques, ce qui d'ailleurs est maintes fois accentué par l'auteur lui-même. Or, sa conception littéraire consiste à créer un tel espace romanesque où toutes les composantes diégétiques donnent l'impression d'un monde unique autant sur le plan thématique qu'idéologique. Afin de réaliser son projet, Genet forge des personnages qui se distinguent visiblement des figures romanesques conventionnelles ou bien traditionnelles, donc celles s'inscrivant dans le modèle balzacien. Certes, il importe qu'ils soient à l'appât séduisant (ce trait n'exclut

1 C'est un néologisme créé pour les besoins de la présente analyse.

2 Nous prenons en considération ces romans où les aspects étudiés sont le plus visiblement exposés, à savoir : *Notre-Dame-des-Flours* (1944), *Miracle de la rose* (1946) et *Journal du voleur* (1949).

cependant pas l'infirmité physique³), charismatiques et vaillants, voire audacieux, mais leur originalité réside principalement dans leur nature dépravée. D'après Genet, ils doivent se caractériser par le penchant pour le crime et pour d'autres hommes, ce qui fait de leurs traits de personnalité des conditions *sine qua non*. En l'occurrence, Genet chérit particulièrement les matelots, les forçats et les galériens. Ces hors-la-loi parcourant de vastes espaces maritimes acquièrent le statut d'anciens héros grecs : outre leur dévouement au Mal, ils possèdent des vertus viriles aussi bien sur le plan physique que psychologique. Ainsi deviennent-ils l'incarnation des puissances contradictoires, à savoir le Mal et le Bien, tant et si bien qu'ils sont à même de se transformer en une beauté fragile et divine. Genet avoue : « Que j'aie à représenter un forçat – ou un criminel – je le parerai de tant de fleurs que lui-même disparaissant sous elles en deviendra une autre, géante, nouvelle » (Genet [1949] 1982 : 9).

Les crimes commis par les personnages genétiens – vols, viols, meurtres – font, de toute évidence, ressortir leur nature vicieuse les poussant à des actes rebelles, mais ils contribuent aussi à ce que ces personnages, réunis en groupes homogènes, fonctionnent à l'instar d'un ordre chevaleresque. Toujours en mouvement, ils parcourent différentes contrées en rencontrant soit d'autres vagabonds avec lesquels ils entrent en contacts de nature délinquante ou érotique, soit des individus probes qui deviennent le plus souvent les victimes de leur activité criminelle. Aussi iconoclaste que cela puisse paraître, ce nomadisme solitaire ou collectif fait donc office de pèlerinage qui conduit les acteurs⁴ genétiens aux endroits les plus propices à la délinquance ; on pourrait donc les traiter comme des lieux saints. Mais ce vagabondage, étant donné les actes criminels que les figures romanesques perpètrent sur leur chemin, devient souvent une forme de croisade car ils luttent contre les « infidèles », à savoir ceux qui réprouvent toute infraction aux normes sociales et exècrent les individus se situant en marge de la société. Cependant, selon Genet, l'état dans lequel vivent les mendiants – qu'ils soient pauvres, sales ou couverts de poux – les ennoblit pour la raison que leur situation misérable témoigne de leur caractère exceptionnel. « L'esthétique est ici œuvre de charité, volonté de réhabilitation des êtres, des objets, des sentiments réputés vils » (Millot 1996 : 88). Comme Genet lui-même constate : « La misère nous érigeait » (Genet [1949] 1982 : 29). Expliquons encore que, dans la perspective de l'auteur, la privation de biens matériels n'est nullement un acte trivial ou dénué de profondeur. Un tel état de choses résulte de ce que « [v]oler détermine une attitude morale qui ne s'obtient pas sans effort, c'est un acte héroïque » (Genet [1949] 1982 : 253). Par ailleurs, les actes de crime – que Genet dédie souvent à un homme et auxquels les criminels donnent en gestes conscients l'efficacité, la fragilité et la violence – sont susceptibles de revêtir « la valeur d'un rite religieux » (Genet [1949] 1982 : 33).

Le caractère exceptionnel des personnages est renforcé par l'application de termes provenant de la mythologie grecque. Genet s'en sert pour décrire ou interpréter un événement, tout en y accordant de la splendeur ou de la gravité. Voici un exemple : « Je me sentais porté par lui [Divers – son compagnon de Mettray et de Fontevraud]. J'étais comme si, déjà sous lui, il m'eût baisé, m'assommant de tout son

3 Dans l'optique genétienne, le manque de perfection au niveau psychomoral et physique n'est pas un défaut mais une qualité. Genet constate : « Je veux dire que chaque fois que je découvris chez un garçon certain côté ridicule, quelque tare, une tache sur sa beauté, cela ne m'empêcha pas d'en être amoureux. J'allai même jusqu'à être amoureux à cause de cela » (Genet [1946] 1983 : 261).

4 Nous employons ce terme au sens de la grammaire du récit (Jouve [2010] 2015 : 80).

poids et aussi me tirant à lui comme l'aigle Ganymède »⁵ (Genet [1946] 1983 : 324). De surcroît, il arrive que les personnages soient comparés sur le plan onomastique et conceptuel non seulement à ceux de la mythologie antique comme Antigone ou le monstre d'Andromède, mais aussi aux personnes qui ont réellement existé⁶, telles Jeanne d'Arc⁷, Murat, Napoléon⁸, Marie-Antoinette d'Autriche ou comtesse Solange⁹. Toutefois, il ne s'agit pas de personnages dits « référentiels » (Hamon 1977 : 122) ou « existentiellement conservateurs » (Jouve [1992] 1998 : 65), car, même s'ils ont leurs référents dans le réel, ils ne fonctionnent pas dans la diégèse en tant que figures romanesques recrées : leur évocation se restreint à une comparaison conceptuelle, par le moyen de laquelle Jean Genet ennoblit les personnages nouvellement créés, plongés dans le monde où le Mal est la plus grande valeur et la vertu.

L'ennoblissement des personnages consiste également dans la juxtaposition de ces derniers avec des personnes réelles, connues grâce à leur activité criminelle et la renommée qu'ils se sont assurée¹⁰. Ce sont François Villon et Gilles de Rais. Le premier, quoiqu'ayant de nombreux problèmes avec

-
- 5 Prince de Troie que Zeus, séduit par sa beauté et ayant pris la forme d'un aigle, enlève et emporte sur l'Olympe pour en faire l'échanson des dieux. Il paraît que Genet chérit particulièrement ce personnage de la mythologie grecque, car il l'évoque plusieurs fois. Dans *Journal du voleur*, il écrit : « Doucement le grand nègre s'allongera sur mon dos. Le nègre, plus immense que la nuit, me recouvrira. [...] Nous serons immobiles. Il s'enfoncera davantage. [...] Je serai léger. Je n'aurai plus aucune responsabilité. Sur le monde je porterai le regard clair prêté par l'aigle à Ganymède » (Genet [1949] 1982 : 267).
 - 6 Genet emploie aussi des titres de noblesse, tels que prince, reine et infante. De plus, il attribue aux personnages des pseudonymes aux connotations aristocratiques, religieuses et mythologiques. Citons, comme exemple, les noms de prostitués et de travestis fréquentant *Le Tavernacle*, cabaret localisé à Montmartre, au sommet de la rue Lepic. « Le cabaret est petit et bas de plafond. Prince-Monseigneur gouverne. S'y réunissent : Toutes, mais surtout Première Communion, Banjo, la Reine de Roumanie, la Ginette, la Sonia, Perséphone, Clorinde, l'Abbesse, Agnès, Mimosa, Divine » (Genet [1944] 2007 : 248).
 - 7 C'est entre lui-même et Jeanne d'Arc que Genet fait un parallèle : « [...] dans le métro, me soutenant parfois des deux mains à la mince colonnette verticale plantée entre les portes, n'étais-je pas le reflet de Jeanne d'Arc au sacre de Reims, tenant la hampe de son étendard ? » (Genet [1946] 1983 : 290).
 - 8 Genet évoque Murat et Napoléon dans un passage où il entend deux prisonniers, Bulkaen et Botchako, converser dans le coin d'un couloir. « Ces deux hommes parlaient sans emphase, comme de camarades tantôt aimés, tantôt haïs, de tous les princes du crime à qui les journaux firent un nom immense. Ils parlaient d'eux [forçats] simplement et je fus émerveillé comme on devait l'être lorsqu'on pouvait entendre Murat tutoyer Napoléon » (Genet [1946] 1983 : 241). De plus, c'est aussi Harcamone, personnage du roman *Miracle de la rose*, jeune prisonnier condamné à mort pour avoir violé et tué une fillette de dix ou de onze ans, qui est comparé à Napoléon. Il s'agit de son isolement dans une cellule de prison de Fontevraud.
 - 9 À ces deux dernières est comparée Divine, l'un des personnages principaux du roman *Notre-Dame-des-Fleurs*. Genet écrit : « Divine est comparable à Marie-Antoinette qui empoisonnée, selon mon histoire de France, bon gré mal gré, dut apprendre l'argot florissant au XIII^e siècle et s'exprimer avec. [...] Si Divine, en glapissant, dit : "Ils m'ont traînée en justice", ces mots font surgir une vieille comtesse Solange, en robe à traîne de dentelle, antique, que des soldats tirent par ses poignets liés, à genoux sur les dalles d'un palais de justice » (Genet [1944] 2007 : 89).
 - 10 Parmi elles, on peut ranger aussi Catherine de Médicis et Adolf Hitler, que Genet évoque en parlant de poisons. La reine et régente du royaume de France, dont le nom est irrévocablement attaché aux guerres de Religion, est considérée comme responsable de la tuerie de masse de huguenots en 1572, connue sous le nom de massacre de la Saint-Barthélemy. Tandis qu'au Führer du Reich allemand, fondateur et figure centrale du nazisme, incombe la (co)responsabilité de la tentative d'anéantir le peuple juif, appelée l'Holocauste ou bien la Shoah (שואה). Or, les deux personnes, auxquelles Genet s'identifie, sont associées aux génocides et deviennent ainsi les emblèmes du Mal, notion clé de la philosophie genétienne. Voici l'extrait où est effectuée cette identification : « Ce siècle est décidément le siècle soumis aux poisons, où Hitler est une princesse de la Renaissance, pour nous une Catherine de Médicis muette et profonde, et mon goût pour les poisons, l'attrait qu'ils exercent sur moi, me fait parfois me confondre avec l'une ou avec l'autre » (Genet [1946] 1983 : 144).

le respect de la loi, s'est inscrit dans l'histoire de la littérature française en tant que poète remarquable, dont l'œuvre ne cesse d'inspirer et d'influencer des générations subséquentes. Le second, membre de la classe aristocratique possédant le titre de baron, est responsable de crimes atroces, liés aux viols et aux meurtres à caractère pédophile. Genet ne cache nullement sa fascination pour ledit représentant de la noblesse. De surcroît, il s'identifie pleinement à ce meurtrier tout en mettant en relief le lien criminel qui les unit. À savoir, lorsqu'il passe à travers les landes du Morvan, il admire les ruines de Tiffauges où vivait Gilles de Rais. Ce qui attire son attention en particulier, ce sont les fleurs de genêt¹¹ pour lesquelles il éprouve une sympathie profonde. Il exprime son admiration de façon suivante :

Je les considère gravement, avec tendresse. [...] Je suis seul au monde, et je ne suis pas sûr de n'être pas le roi – peut-être la fée de ces fleurs. Elles me rendent au passage un hommage, s'inclinant sans s'incliner mais me reconnaissant. Elles savent que je suis leur représentant vivant, mobile, agile, vainqueur du vent. Elles sont mon emblème naturel, mais j'ai des racines, par elles, dans ce sol de France nourri des os en poudre des enfants, des adolescents enfilés, massacrés, brûlés par Gilles de Rais. (Genet [1949] 1982 : 48–49)

Les références à la réalité ne sont pas accidentelles. Une telle démarche est de nature stratégique, car elle permet à l'auteur de réaliser sa philosophie artistique. Genet « reconstruit le réel, masquant par là aussi la souffrance intime que chante l'œuvre. La fantasmagorie débridée du regard transmue le trivial en un vaste théâtre » (Hubert 1996 : 37).

Ajoutons, pour clore l'analyse de ce motif, que Genet compare les personnages, sans pour autant omettre lui-même dans ce procédé effectué au niveau diégétique, à ceux relevant de différents textes littéraires. Il évoque entre autres Manon Lescaut, le Chevalier des Grieux, des princes de Racine et de « jeunes héros de Dickens des écoles de vol à la tire » (Genet [1949] 1982 : 223), ce qui non seulement confère de la noblesse aux personnages genétiens, mais active aussi l'« effet-repoussoir » – ou, autrement dit, le « code d'accréditement » (Barthes 1978 : 84) –, c'est-à-dire une technique narrative qui consiste à créer l'authenticité apparente des êtres romanesques par l'application des références aux œuvres universellement connues comme fictives (Jouve [1992] 1998 : 118).

Ce qui accentue encore la nature éminente des personnages genétiens, ce sont les tatouages. Ces empreintes durables localisées sur différentes parties de leurs corps, faisant fonction d'attributs quasi divins, sont de toute évidence « des marques d'exception qui placent ces personnages au-delà de la condition commune » (Jouve [2010] 2015 : 89). Certes, ils désignent leur appartenance à une communauté déterminée par l'activité criminelle¹², mais, dans ce contexte, ces attributs acquièrent une dimension tout à fait conceptuelle. Il suffit de penser à Caïn, qui, après avoir assassiné son frère, est stigmatisé par Dieu. Rappelons que l'Éternel laisse un signe sur le corps de Caïn afin qu'il soit reconnu par quiconque qui le trouve, en évitant ainsi la mort. Dans une telle perspective interprétative, les personnages genétiens apparaissent comme des êtres extraordinaires, dont le destin est lié simultanément à la divinité et à la délinquance¹³.

11 Le jeu de mots entre « Genet » et « genêt » est sans nul doute patent. De surcroît, on peut y voir une allusion – aussi bien au niveau du titre qu'à celui du contenu – au recueil de poèmes de Charles Baudelaire *Les Fleurs du mal*.

12 La présente interprétation concernant les tatouages se réfère à l'époque où les romans de Genet ont été rédigés et publiés.

13 Le motif littéraire du caïnisme était étudié entre autres par Mario Praz.

Évoquons brièvement d'autres d'attributs qui ennoblissent les personnages auxquels est consacré notre examen. Or, il n'est pas rare que Genet poétise de menus éléments attachés à leur corps : que ce soit un pansement mis sur le bras et autour de la poitrine (érigé en grand cordon de l'Ordre), de la saleté accumulée sous les aisselles d'un voyou (« Des hirondelles nichent sous ses bras. Elles y ont maçonné un nid de terre sèche » (Genet [1944] 2007 : 209)) ou un simple placement du bras au-dessus de la tête comparé à la couronne et, dans la même scène, une énorme torsade de muscles définie comme un « tortil de baron franc » (Genet [1946] 1983 : 31).

Outre les attributs faisant partie intégrale de la structure des personnages, ce sont aussi différents « accessoires » dont ils se servent en vue d'accomplir des actions concrètes. Sous le nom d'accessoires, qui recèlent des descriptions métonymiques, se cachent des objets « qui caractérisent par contiguïté l'être des personnages » (Erman 2006 : 66). En général, il s'agit des instruments qui permettent aux actants de réaliser leur activité délinquante – telle la pince, à laquelle le bandit Botchako, un des personnages du roman *Miracle de la rose*, adresse une invocation poétique – et qui déterminent leur identité romanesque. Attendu que l'univers représenté des romans de Genet foisonne de mâles, c'est bel et bien le membre viril qui y jouit d'un rôle privilégié. Il importe de souligner que chez Genet la sensualité, comprise ici comme tendresse, n'est assignée à aucune des fonctions qu'accomplit la verge. Il en est ainsi, car, « [c]e qui trouble Genet dans une queue, ce n'est jamais la chair dont elle est faite, mais sa puissance de pénétration, sa dureté minérale. Elle est foreuse, batteuse, elle sera poignard, "machine à supplices" » (Sartre 1952 : 106). Le pénis apparaît donc comme un instrument de métal, comme un glaive toujours en action ou une épée de combat dont usent les aristocrates du Mal en se désignant le rôle de chevaliers. Cet accessoire typiquement viril devient soit un « organe générateur » (Genet [1949] 1982 : 27) qui fournit le plaisir sensuel et éveille la fascination, soit un ustensile qui marque la domination, frôlant à l'humiliation, durant les ébats érotiques. Voici une scène où le vit incarne le rôle d'oppresseur :

Notre-Dame se retourna tout à coup sur le ventre, et brutalement, fit entrer avec sa main sa verge [verge de Gorgui] encore souple dans la bouche entrebâillée de Divine. Elle retira sa tête et pinça les lèvres. Rageur, le sexe devint de pierre [...], voulut forcer la bouche fermée, mais il buta dans les yeux, le nez, le menton, glissa contre la joue. C'était le jeu. Enfin, il trouva les lèvres.
(Genet [1944] 2007 : 270)

En ce qui concerne les lieux où se déroule l'action des romans de Genet, leur choix, que ce soit l'espace ouvert ou fermé, n'est nullement accidentel. Le premier permet à l'auteur, d'une part, de réaliser son pèlerinage en vue d'atteindre la sainteté qu'il désire tellement, car, en tant qu'individu rejeté par la société, il se décide à endosser – en quelque sorte à l'instar de Jésus – les péchés les plus odieux de l'humanité et, dès lors, à s'assurer le salut. Précisons ici que pour Genet, « la sainteté consiste à se forcer à aimer ce que l'on abhorre, comme le fait Culafroy-Divine, à se vouloir foncièrement autre » (Uvsløkk 2011 : 50). D'autre part, l'espace ouvert procure à Genet-personnage de nombreuses occasions de côtoyer d'autres mendiants ou malfaiteurs qui deviennent ainsi le prétexte pour exposer des scènes criminelles, constituant une partie intégrale de son univers romanesque. Là, toutes sortes d'actes de délinquance – vols, viols, meurtres – sont perçus comme des actes héroïques ennoblissant les hors-la-loi, parce que leur réalisation exige des penchants vicieux, un courage indompté et surtout une volonté naturelle de transgresser les normes sociales qui sont en vigueur au sein d'une civilisation. Quelle que soit la nature de son vagabondage, Genet attribue aux éléments particuliers de l'espace ouvert des traits « fabuleux, »

grâce à quoi l'étendue spatiale prend la forme d'un univers mythologique. C'est de la manière suivante que Genet décrit son entrée sur le territoire de la Pologne :

La peur, et la sorte d'émotion que j'éprouve toujours quand je passe une frontière, suscitaient à midi, sous un soleil de plomb la première féerie. Je me hasardais dans cette mer dorée comme on entre dans l'eau. Debout je traversai les seigles. Je m'avançais lentement, sûrement, avec la certitude d'être le personnage héraldique pour qui s'est formé un blason naturel : azur, champ d'or, soleil, forêts. Cette imagerie où je tenais ma place se compliquait de l'imagerie polonaise. (Genet [1949] 1982 : 53)

Cependant, c'est l'espace fermé qui jouit d'un statut privilégié dans la conception de Genet, car cet élément diégétique fournit des moyens idéaux pour que les personnages dotés de traits vicieux soient le plus nettement exposés. Nous pensons ici à leur nature subversive gisant à la base des actes délinquants. Par ailleurs, les bâtiments dans lesquels ils fonctionnent remplissent une triple fonction¹⁴. Ils assurent, d'abord, l'ancrage référentiel dans un espace vérifiable (les noms dont l'auteur se sert sont authentiques) ; ensuite, le soulignement du destin d'un personnage (les déplacements d'une maison d'arrêt à une autre ou à leur intérieur, lorsque, par exemple, un prisonnier est transféré dans une cellule d'isolement en raison de son comportement enfreignant le règlement pénitentiaire) et, enfin, le condensé économique de « rôles narratifs stéréotypés ». Dans ce dernier cas, il s'agit de l'identification primaire que se fait le lecteur à propos de l'endroit où se passe l'action. En l'occurrence, les prisons éveillent des visions bien concrètes que l'on ne peut pas comparer à des résidences luxueuses habitées par des personnes de grande classe.

Néanmoins, dans l'univers romanesque genétien, les maisons de détention, malgré une image stéréotypée, deviennent de nouveaux panthéons où s'assemblent des criminels menant leur vie à l'instar des dieux mythiques. Comme le constate Genet : « Nous étions une terre épargnée lors d'un engloutissement très ancien, une sorte d'Atlantide, qui avait conservé une langue enseignée par les dieux eux-mêmes » (Genet [1949] 1982 : 77). En outre, l'auteur compare les établissements pénitentiaires aux endroits où se réunissent des croyants en vue de psalmodier des prières et d'aduler l'objet de leur culte : « Je ne puis croire que la Centrale ne soit une communauté mystique car la cellule du condamné à mort éclairée la nuit et le jour est bien la chapelle vers qui vont nos prières muettes » (Genet [1946] 1983 : 124).

Force est de signaler que Genet se sert souvent d'une nomenclature par le truchement de laquelle il tente de dresser un parallèle identificatoire entre l'univers pénitentiaire et celui de la réalité extra-prisonnière tout en mettant en exergue ses connotations aristocratiques. À titre d'exemple, nous pouvons faire remarquer que, quand il avoue son amour pour la colonie de Mettray, il la dénomme : « ce paradis au cœur de la Touraine royale » (Genet [1946] 1983 : 223). Ici, aux yeux de Genet, la mention même de la région marquée de valeurs historiques et monarchiques attribue de la majesté à l'endroit bondé de malfaiteurs. Il est toutefois conscient de ce qu'un abîme conceptuel sépare les deux mondes, car il constate que « [c]e qui faisait de la colonie un royaume distinct du royaume des vivants, c'était le changement des symboles et, dans certains cas, des valeurs » (Genet [1944] 2007 : 242). Pour lui, l'essentiel est que la fonction des prisons soit remplie conformément à sa destination : « Au détenu la prison offre le même sentiment de sécurité qu'un palais royal à l'invité du roi. Ce sont les deux bâtiments construits avec le plus

14 Nous nous référons à la classification proposée par Philippe Hamon (1977 : 127-128).

de foi, ceux qui donnent la plus grande certitude d'être ce qu'ils sont – qui sont ce qu'ils voulurent être, et le demeurent » (Genet [1949] 1982 : 98).

On ne peut pas passer sous silence le choix qu'effectue Genet dans *Miracle de la rose* : même s'il n'a jamais purgé sa peine dans la prison de Fontevraud, c'est justement cet édifice qui devient le lieu d'action dudit roman (Artières 2013). Une telle décision résulte de ce que, comme l'explique Jean Genet, « [d]e toutes les Centrales de France, Fontevault [*sic*] est la plus troublante. C'est elle qui m'a donné la plus forte impression de détresse et de désolation » (Genet [1946] 1983 : 9). De plus, en optant pour cette maison de détention symbolique, Genet confère la noblesse à lui-même, car elle abrite les tombeaux des Plantagenêts, dont les « armes – les léopards et la Croix de Malte – sont encore aux vitraux de la chapelle » (Genet [1946] 1983 : 15). Nous pouvons oser la constatation que, par l'association de son propre nom de famille avec celui d'une maison royale (« Genet » et « Plantagenêt »), l'auteur compare aux aristocrates non seulement lui-même mais aussi tous les prisonniers renfermés dans ce type de bâtiments.

Une importance significative prend également l'intérieur des prisons, plus précisément les murs. Ceux-ci, couverts de graffitis et de nombreuses inscriptions peu ou prou obscènes¹⁵, sont comparés aux hiéroglyphes ornant différents édifices érigés à l'époque des pharaons, y compris les pyramides égyptiennes. Par cette démarche, Genet tente de souligner qu'il perçoit les établissements pénitentiaires comme substituts de bâtiments pleins de noblesse, de gloire, de luxe et voire de sainteté. Bref, dans son optique, les maisons d'arrêt apparaissent comme « un monde fabuleux » (Genet [1946] 1983 : 35), comparable à celui des patriciens stricto sensu.

À l'univers aristocratique sont comparés d'autres accessoires liés directement aux prisons, par exemple les voitures cellulaires dans lesquelles on transporte des prisonniers ainsi que les objets d'emploi quotidien. Bien que de telles voitures, durant les premières fois que Genet les a prises, lui aient semblé des charrettes d'exil et d'humiliation – pareilles à celles employées au Moyen-Âge afin de bafouer publiquement des délinquants –, avec le temps, il s'habitue à leur fonction et leur attribue une signification positive. À ce propos, Genet écrit : « Cette voiture n'est plus le malheur royal. J'ai eu d'elle la vision lucide de la chose qui est, par-delà le bonheur ou le malheur, splendide » (Genet [1946] 1983 : 12).

Dans ce contexte, nous trouvons utile d'arrêter notre attention sur l'ustensile faisant fonction de toilettes, parce que, à notre avis, en raison de sa localisation et de la manière dont les punis s'en servent, il évoque un totem, c'est-à-dire un objet de culte étant le fondement du totémisme, système qui remplace « la religion et fournit les principes de l'organisation sociale » (Freud [1913] 2002 : 77). Selon Sigmund Freud, dans ce système quasi religieux, « les membres de la tribu se considèrent comme appartenant à la même espèce que le totem et que leur attitude envers leurs semblables ne diffère en rien de celle qu'ils observent à l'égard du totem » (Freud [1913] 2002 : 80). Étant donné le caractère religieux et mythologique de l'univers genétien, il ne serait pas exagéré de constater que ce réservoir de toilette – autour duquel les détenus s'unissent régulièrement en se comportant toujours selon un rite préétabli (bien qu'il s'agisse des actions primitives comme évacuation de l'urine et des selles) – peut être perçu comme un ustensile érigé en totem attirant un groupe de prisonniers, d'autant plus que Genet lui-même le compare au trône royal. Nous nous permettons de citer ci-dessus, presque en entier, l'extrait illustrant l'usage de ce réservoir en pratique :

15 La surface des murs est « peinte en ocre et ornée de graffiti, de cœurs, de phallus, de flèches, etc. » (Genet [1946] 1983 : 79). De toute évidence, ces éléments substituent des fresques d'églises.

Le long des murs, espacés du mur de deux mètres, de place en place, sont dressés des billots de maçonnerie dont le sommet est arrondi comme la bitte des bateaux et des quais, où le puni s'assied cinq minutes d'heure en heure. Un prévôt, qui est un détenu puni mais costaud, surveille et commande la ronde. [...] Au centre du cercle, il y a la tinette, où l'on va chier. C'est un récipient haut d'un mètre, en forme de cône tronqué. Ses flancs sont munis de deux oreilles sur lesquelles on pose les pieds après s'être assis sur le sommet, où un très court dossier, pareil à celui d'une selle arabe, donne à celui qui débouffe la majesté d'un roi barbare sur un trône de métal. Les détenus qui ont envie lèvent la main, sans rien dire, le prévôt fait un signe et le puni sort du rang en déboutonnant son pantalon qui tient sans ceinture. Assis au sommet du cône, ses pieds posés sur les oreilles, sous lui ses couilles pendent. Sans peut-être l'apercevoir, les punis continuent leur ronde silencieuse, et l'on entend la merde tomber dans l'urine qui gicle jusqu'à ses fesses nues. Il pisse et descend. L'odeur monte. (Genet [1946] 1983 : 53–54)

Si l'on parle des lieux, il faut aborder aussi la question des règles qui y fonctionnent. Dans le présent cas, il s'agit des règles de l'honneur, et « cet honneur particulier en honneur là-bas, un honneur primitif selon les tragiques grecs où le meurtre est d'un conflit la fin la plus morale que l'on puisse proposer » (Genet [1946] 1983 : 129). En l'occurrence, on a affaire à un code dont l'origine remonte à la culture antique, donc à l'époque où les rapports homosexuels ne sont condamnés ni par la loi terrestre ni par celle dictée par Dieu d'une religion monothéiste, tel le judaïsme. Cette démarche prouve une fois de plus que Genet, en forgeant son univers romanesque, s'inspire des mythologies déjà existantes. Expliquons brièvement que le code d'honneur génétien se rapporte à la manière dont les prisonniers nouent leurs relations, à la hiérarchie du milieu carcéral, aux gestes et aux actes que les détenus sont obligés de respecter et de mettre en pratique. Toujours est-il qu'un pareil système de règles fonctionne en dehors des murs de prison. C'est un ensemble de rites – criminels, érotiques et religieux – qui permet aux personnages d'accomplir leur rôle conformément aux axiomes de l'univers délinquant. Là, entre autres, un homme viril peut exercer la fonction de père, tandis que son amante, le plus souvent efféminé, remplit celle d'enfant. Tel est le cas de Genet (enfant) et Stilitano (père), ce que l'auteur décrit ainsi : « [...] il m'aidait gentiment [...] J'étais un enfant que son père conduit avec prudence » (Genet [1949] 1982 : 46–47).

Somme toute, nous pouvons remarquer en conclusion que Genet réussit à transmuter les éléments particuliers de son univers romanesque tant et si bien qu'ils acquièrent, malgré leur nature propice restant en contradiction au niveau conceptuel avec les valeurs nobles, des traits moralement élevés. Les personnages, par leurs actes délinquants et grâce à l'emploi de procédés narratifs congruents, s'apparentent aux représentants de la classe aristocratique sans pour autant renier le code immoral qui détermine leurs actions, à la base desquelles gît le Mal. Il importe de noter, dans le contexte des descriptions métonymiques – attributs et accessoires faisant partie intégrale de l'identité des personnages génétiens – que « chaque objet de [n]otre monde a pour [Genet] un autre sens que pour [n]ous. [Il] rapporte tout à [s]on système où les choses ont une signification infernale » (Genet [1946] 1983 : 103). Aussi, les prisons, dont l'odeur est celle d'« urine, de formol et de peinture » (Genet [1944] 2007 : 84), fonctionnent comme palais et temples. Cette transfiguration est possible surtout grâce à ceux qui y résident, donc aux prisonniers qui ornent les murs de graffitis semblables aux hiéroglyphes et qui vénèrent d'autres détenus pour leur activité criminelle et la renommée qu'ils doivent à celle-là.

Quant à la rivalité qui surgit entre les personnages génétiens et les individus probes, elle est plutôt unilatérale, car l'objectif primordial de Genet est de fonder un univers qui soit la négation de la morale, mais cette négation n'équivaut pas à l'anéantissement de la noblesse de gestes et d'esprit, bien qu'elle soit

comprise à rebours. Bref, grâce à une telle philosophie factieuse, les criminels deviennent de plein droit, dans l'univers romanesque de Genet, aristocrates du Mal.

Bibliographie

- Barthes, Roland (1978) *Prétexte : Roland Barthes. Colloque de Cerisy*. Paris : UGE.
- Bataille, Georges (1957) *La littérature et le mal*. Paris : Gallimard.
- Baudelaire, Charles ([1857] 2001) *Les Fleurs du mal*. Paris : L'Aventurine.
- Bonnefoy, Claude (1965) *Jean Genet*. Paris : Éditions universitaires.
- Erman, Michel (2006) *Poétique du personnage de roman*. Paris : Ellipses.
- Freud, Sigmund ([1913] 2002) *Totem et Tabou. Interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*. Québec : Macintosh.
- Genet, Jean ([1944] 2007) *Notre-Dame-des-Fleurs*. Paris : Gallimard.
- Genet, Jean ([1946] 1983) *Miracle de la rose*. Paris : Gallimard.
- Genet, Jean ([1949] 1982) *Journal du voleur*. Paris : Gallimard.
- Hamon, Philippe (1977) « Pour un statut sémiologique du personnage. » [Dans :] Gérard Genette, Tzvetan Todorov (dir.) *Poétique du récit*. Paris : Seuil ; 115–180.
- Hubert, Marie-Claude (1996) *L'esthétique de Jean Genet*. Paris : SEDES.
- Jouve, Vincent ([1992] 1998) *L'effet-personnage dans le roman*. Paris : PUF.
- Jouve, Vincent ([2010] 2015) *Poétique du roman*. Paris : Armand Colin.
- Millot, Catherine (1996) *Gide Genet Mishima. Intelligence de la perversion*. Paris : Gallimard.
- Sartre, Jean-Paul (1952) *Saint Genet : comédien et martyr*. Paris : Gallimard.
- Uvsløkk, Geir (2011) *Jean Genet. Une écriture des perversions*. Amsterdam – New York : Rodopi.

Sources internet

- Artières, Philippe (2013) « Jean Genet et la prison Fontevraud. » [Dans :] *Patrimoine Pays de la Loire*.
Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=CmZcRJ2LMpU> le 09/12/2024.

ANNA LEDWINA

Université d'Opole, Faculté des Lettres

aledwina@uni.opole.pl

ORCID : 0000-0002-5054-1775

Relations conflictuelles et rivalités familiales en tant que moteur d'action des personnages dans *Un barrage contre le Pacifique* de Marguerite Duras

Conflicting Relationships and Family Rivalries as the Driving Force behind the Characters' Action in *The Sea Wall* by Marguerite Duras

Abstract

The Sea Wall presents the story of the family, focusing on the character of the enslaving mother, whose exaggerated violence provokes contradictory feelings in her children, such as love and hate, admiration and disgust, rivalry and obedience. The Durassian novel highlights above all the conflictual nature of mother-daughter relationships. The latter, by revealing the fragility of the daughter in the face of the mother's injustice, imply rivalry, resentment and remorse. Paradoxically, emotional dependence and becoming an excluded third party allow the woman to break free from maternal control. Rivalries, causing tension with a family member, also result from the incestuous relationship between the mother and Joseph, as well as between Suzanne and Joseph. The identification of the two children further reinforces the rivalry with the mother. This antagonism essentially reveals itself as a power conflict that runs through interpersonal relationships. Although these take the form of alienation and submission, they allow the woman to assert herself as an active subject.

Keywords: Duras, family, conflict, tensions, rivalry, maternal influence

Mots-clés : Duras, famille, conflit, tensions, rivalité, emprise maternelle

« Quand on me contrarie, on esveille mon attention, non pas ma cholere ; je m'avance vers celuy qui me contredit, qui m'instruit. La cause de la vérité devroit estre la cause commune à l'un et à l'autre. »

Michel de Montaigne, *De l'art de conferer*, VIII

« La présence des autres est créatrice de violence. Car les autres sont au moins deux : l'un devient rival, l'autre l'objet de la rivalité. »
Jacques Attala, *Les Trois Mondes*

Dans les différentes pratiques des sciences humaines, maints exemples illustrent la vertu heuristique de tout ce qui se présente sous forme duelle. Le conflit ne serait-il pas un souffle invisible qui depuis toujours préside à la connaissance et à l'action ? S'il est perte d'équilibre, il favorise aussi la rencontre. On pourrait même affirmer que la bipolarité est le signe d'un attrait évident pour tout ce qui fonctionne sous forme binaire et qui devient alors le point de départ de pistes séduisantes, proposées au lecteur pour l'inviter à regarder autrement (Garreau 2003 : 12–13, 15). La rivalité, s'opposant au conflit, n'est pas bidirectionnelle (cf. Karsten et Tessier 2011). Elle encourage une approche plus large dépassant la littérature (sociologie, philosophie, linguistique), envisagée d'un point de vue historique, théorique ou esthétique, dévoilant de multiples horizons.

À cet égard, *Un barrage contre le Pacifique* (1950) de Marguerite Duras nous apparaît comme un texte emblématique. Dans ce roman d'inspiration autobiographique, le clan familial se construit et se déconstruit autour de l'adoration inconditionnelle que vouait la mère à son fils aîné et autour du rapport ambigu entre Joseph et Suzanne. Ce dernier met en relief leurs rivalités issues de la dépendance affective et la véritable nature du triangle, entendu au sens girardien ([1961] 2007 : 9)¹, où l'une des femmes devient le tiers exclu. La maison, tout entière, semble imprégnée de tensions perpétuelles, « ces colères noires, meurtrières, qu'on n'a jamais vues ailleurs que chez les frères, les sœurs, les mères » (Duras 1984 : 72). Notre objectif sera de réfléchir, dans une perspective interdisciplinaire, sur les multiples composantes d'une rivalité familiale, en tant que moteur d'action des personnages, sur son origine, son développement et ses conséquences.

Duras ne cesse de revenir sur l'importance de la mère, personnage central d'une mythologie familiale², hautement ambivalent et complexe (Ledwina 2011 : 137–139), dans la constitution de sa personnalité et de son œuvre³. Elle apparaît tantôt comme une mère nourricière sacrifiant sa vie

1 La tiercereté se définit d'abord par le concept de « désir mimétique » tel qu'élaboré par René Girard ([1961] 2007 : 9). Dans l'optique de ce dernier, le mécanisme du désir mimétique suppose la présence d'un « médiateur » ayant le rôle de rendre désirable un objet d'amour rendu presque inexistant aux yeux de son partenaire. En se transformant en rival qui convoite le même objet d'amour, d'une part le médiateur redonne au partenaire du même sexe du couple le désir de reposséder celui qu'il risque de perdre et, d'autre part, il génère un désir homosexuel plus ou moins latent (Girard [1961] 2007 : 36).

2 Il s'agit du « cycle indochinois » dans lequel s'inscrivent *Un Barage contre le Pacifique*, *L'Éden Cinéma* et *L'Amant*.

3 Par la réécriture de son récit familial, l'auteure réussit à se représenter dans le texte. Citant Marie-Madeleine Lessana : « L'écriture, pour Marguerite [Duras], fit barrage contre cet emportement maternel dans l'inférieure protection toujours menacée » (2010 : 291). Pour Barbara Havercroft, Duras est devenue un agent « sur et dans sa vie par l'écriture et la réflexion » (1999 : 94) sur l'intimité domestique comme un refuge.

à sa famille, tantôt comme une personne impitoyable pour sa fille et vouant un amour fou à son fils aîné. Envahissante, elle est toujours prête à protéger ses enfants contre des aspects de la vie sordide.

Un barrage contre le Pacifique présente le triangle familial où la mère, à la fois victime et bourreau, marquée par l'injustice ou la folie, est un personnage crucial, pour qui ses enfants éprouvent des sentiments contrastés : ils l'aiment tout en aspirant à se soustraire à son influence (Palotta della Torre 2013 : 29). Autrefois aimante, dévouée à Suzanne et à Joseph, la mère, désignée tantôt comme « un monstre dévastateur » (Duras 1950 : 183), tantôt comme une « salope » (Duras 1950 : 260), devient « dangereuse » (Duras 1950 : 258), « vicieuse » (Duras 1950 : 24). Ses enfants risquent « de se plier à ses volontés, de se laisser dévorer à leur tour par elle » (Duras 1950 : 184). Imprévisible et étrange, cette dernière, éveille l'admiration et l'inimitié car, d'une part, elle s'inquiète de la famille, lutte avec acharnement contre l'injustice de l'administration en Indochine, et, de l'autre, elle manifeste un autoritarisme extrême. Ses accès d'agressivité cèdent parfois la place à une douceur et une affection inattendues.

Incontrôlable, elle est en proie à un sentiment de colère permanent, qui s'exprime de façon soudaine contre ses « saletés d'enfants » (Duras 1950 : 127), en particulier Suzanne. Lors de l'épisode du diamant, cadeau de M. Jo pour sa fille, la mère, prête à vendre son enfant, s'acharne sur Suzanne qui devient le symbole de tous ses échecs et de tous ses malheurs. La narratrice le décrit ainsi : « Elle avait aimé démesurément la vie et c'était son espérance infatigable, incurable, qui en avait fait ce qu'elle était devenue, une désespérée de l'espoir même » (Duras 1950 : 115).

Exubérante, elle exerce un envoûtement dont la fille et le frère ne parviennent pas à se libérer. Dès qu'ils tentent de s'évader et d'oublier leur malheur, la mère commence à crier et finit par avoir une crise susceptible de provoquer sa mort. Son comportement traduit une sorte de chantage affectif puisque ses enfants renoncent à leurs aspirations et demeurent à ses côtés pour la soigner et la protéger. Carmen, une amie de la famille, le communique *expressis verbis* à Suzanne : « Ses [de la mère] malheurs, à la fin, c'est comme un charme [...]. Je ne vois rien que sa mort ou un homme, qui pourrait te la faire oublier » (Duras 1950 : 164). C'est finalement l'amour qui incite Joseph à quitter sa mère. Cependant, ce départ n'est pas synonyme d'une libération totale : « Tant qu'il saurait la mère vivante il ne pourrait d'ailleurs rien faire de bon dans la vie, rien entreprendre » (Duras 1950 : 228). Suzanne ne prend conscience de la nécessité de partir qu'après la mort de sa mère : « Je pars [...], je ne peux pas faire autrement » (Duras 1950 : 289), étant persuadée qu'« [i]l fallait avant tout se libérer de la mère qui ne pouvait pas comprendre que dans la vie, on pouvait gagner sa liberté, sa dignité, avec des armes différentes de celles qu'elle avait crues bonnes » (Duras 1950 : 183).

La mère n'arrive pas à s'entendre avec ses enfants, d'où l'ambiguïté dans leurs contacts. En particulier, les relations mère-fille se révèlent conflictuelles, elles impliquent la rivalité, les rancunes et les remords. Suzanne se laisse battre par la mère afin de se rapprocher de son frère et de rivaliser avec la mère. De plus, le frère et la sœur sont très liés et partagent le désir de se séparer de la mère, désir symbolisé par le rejet de la nourriture, mauvaise et dégoûtante, ainsi que l'amour pour la musique. Cette dernière apparaît comme la forme la plus frappante de leur intention d'éloigner l'intenable de l'existence, d'échapper au malheur des victimes du système colonial. La musique, « l'hymne de l'avenir, des départs » (Duras 1950 : 70), qui unit Suzanne à son frère constitue un outil pour exclure la mère et rivaliser avec elle en se rapprochant de son frère.

Des rivalités naissent du rapport incestueux qu'entretiennent la mère et Joseph mais aussi Suzanne et Joseph⁴. Dans les deux cas, les rapports outrepassant les limites permises causent une tension avec le troisième membre de la famille⁵ où chacun exige quelque chose de l'autre mais doit se soumettre. Il semble que le principal problème touche le triangle familial où Suzanne ressent le plus profondément la rivalité. Joseph « affirme symboliquement sa position patriarcale [...], il est celui qui prend les décisions et qui protège [...] » (Bourgeois 2007 : 166). L'homme incarne le chef de la famille : intrépide, impulsif et grossier, il est celui que la mère craint et à qui elle obéit. Le père se voit en lui aussi à travers les sentiments forts qu'il éprouve pour la mère :

Elle ne mangeait pas, même pas une tartine et elle ne réclamait même pas son café habituel. Joseph la surveillait d'un regard inquiet. Elle non, elle ne regardait rien, elle fixait le plancher sans le voir, d'un air de haine. Qu'elle fût comme ça assise à l'écart, contre le mur pendant qu'ils mangeaient, pour quelque raison que ce fût, n'importe laquelle, Joseph ne pouvait pas le supporter. (Duras 1950 : 108)

Ces sentiments sont aussi formulés quand il est question de sa relation avec Lina (une femme rencontrée au cinéma et amoureuse du jeune homme) : « il croyait même, disait-il, qu'il n'aimerait jamais aucune femme comme il aimait [la mère] » (Duras 1950 : 227). Il est possible de voir en Lina la figure maternelle : « [l]e fils adoré réussit à surmonter l'interdit [de l'inceste] en le transgressant symboliquement par le biais d'une autre femme » (Bourgeois 2007 : 131), mariée et plus âgée. Bien que le jeune homme parte avec Lina, il admet sa faiblesse : « même si je voulais te laisser, je ne pourrais pas » (Duras 1950 : 243). Aussi la mère n'arrive-t-elle pas à vivre sans lui et quand Joseph part, cela la fait souffrir. Une telle affection fait penser à la conception d'Erich Fromm selon qui « le désir de s'unir à l'autre est la plus puissante des aspirations humaines. [...] c'est la force qui cimente toute l'espèce humaine » (Fromm [1956] 1998 : 30).

Pour Suzanne, ce lien privilégié entre la mère et le fils correspond à l'exclusion de la fille :

La fille est celle qui réclame en vain une place, [...] auprès de la mère ou auprès du frère aimé. Ils sont tous les deux inaccessibles, puisque frère et mère [...] (remplacée par l'amante) sont unis dans un amour privilégié. La fille doit se contenter d'une place de spectatrice. (Biezenbos 1995 : 29)

Outre l'exclusion, l'amour de la mère pour le fils forge l'identité de Suzanne. La fille a besoin du reflet de sa mère pour se voir et s'accepter, mais étant donné la préférence de la mère pour le fils, l'image reflétée reste négative⁶. Ainsi, Suzanne se sent aliénée à cause de la relation entre sa mère et son frère, c'est pourquoi elle doit affronter cette rivalité dont résultent sa dépendance et son aliénation. Il serait souhaitable que Suzanne se libère de Joseph pour comprendre, « qu'elle ne compte pas autant dans la vie de son frère que lui dans la sienne » (Alstedt 2003 : 62). L'attachement de la fille à Joseph est si fort que même après la mort de la mère, elle part avec son frère, incapable de décider de son sort, de se

4 En effet, l'inceste entre frère et sœur est l'un des topoi des récits durassiens, révélant la fragilité des personnages du frère et de la sœur face à l'injustice de la mère. À cet égard, les œuvres de Duras s'inscrivent dans une longue tradition littéraire qui aborde souvent ce thème dans le roman familial (cf. Robert 1977).

5 Dans le *Barrage*, il y a aussi un triangle relationnel entre Suzanne, M. Jo et Joseph où ce dernier empêche les relations des autres.

6 D'après Luce Irigaray, la mère a aussi besoin du reflet de sa fille. Si cette dernière se sépare, elle perd l'image de sa vie et de son identité (1979 : 20).

détacher de l'emprise familiale. Ce départ commun est significatif car Lina les accompagne, ce qui fait naître à nouveau une tension.

Le *Barrage* pourrait être interprété également comme le roman qui relate un rapport incestueux entre Suzanne et Joseph, rapport insinué par le récit et par la narratrice. Lorsque la fille rejoint Joseph après sa rupture avec M. Jo, jeune homme riche, toutefois « dérisoirement malhabile » (Duras 1950 : 56) et sans intelligence, elle « s'assit sur le bord de la mare et le regarda [...] releva sa robe et se trempa les jambes dans la mare. Puis, avec les mains elle s'aspergea les jambes jusqu'aux cuisses. C'était délicieux » (Duras 1950 : 124–125). Il paraît que la seule chose qui lui fasse plaisir est de sortir avec son frère, de tout partager avec lui. La passion de Suzanne pour Joseph se révèle aussi par son désir de lui ressembler, comme si elle aspirait à se confondre avec lui. Le fragment suivant en est l'illustration parfaite :

Suzanne ne saisissait pas toute la portée des paroles de Joseph mais elle les écoutait religieusement comme le chant même de la virilité et de la vérité. En y repensant, elle s'aperçut avec émotion qu'elle se sentait capable, elle-même, de conduire sa vie comme Joseph disait qu'il fallait faire. Elle vit alors que ce qu'elle admirait chez Joseph était d'elle aussi. (Duras 1950 : 227–228)

La sœur rêve d'être comme son frère, ce qui lui permettrait de s'unir à lui, elle devient son apprenti. L'amour porté envers le frère est intense, il n'y a que lui qui compte : « Suzanne était si attentive aux réactions de Joseph qu'elle ne regardait plus que lui » (Duras 1950 : 38). Quand Suzanne rencontre M. Jo, elle le compare également à ce dernier dont elle admire la beauté physique et se préoccupe de ses propres émotions : « [...] chaque fois que Suzanne pensait à Joseph, elle avait le cœur serré, sans doute parce qu'[il] n'avait encore personne et qu'elle [...] avait [...] M. Jo » (Duras 1950 : 82). La relation avec M. Jo apparaît comme une transgression par son caractère incestueux : « au-delà des différences de classe sociale qui séparent les deux personnages, on peut voir derrière ce mariage impossible l'interdiction de l'inceste » (Bourgeois 2007 : 132). Ce sentiment est fort à tel point qu'elle est incapable de s'intéresser à d'autres hommes à condition qu'ils ressemblent à Joseph : « elle sut qu'elle ne rencontrerait peut-être jamais un homme qui lui plairait autant que Joseph » (Duras 1950 : 249). Ni M. Jo, ni M. Barner, un client de Carmen, ni Jean Agosti, un jeune homme de la plaine, le fils d'un contrebandier de pernod, ne peut rivaliser avec la force de séduction du frère. Après le départ du frère, la jeune fille, parvient à désapprendre « l'attente imbécile des autos des chasseurs, les rêves vides » (Duras 1950 : 283). Elle se décide à vivre pleinement, à initier une relation sexuelle avec Agosti, sous la bénédiction de sa mère : « [...] ils avaient fait l'amour ensemble tous les après-midi depuis huit jours jusqu'à hier encore. Et la mère le savait, elle les avait laissés, le lui avait donné pour qu'elle fasse l'amour avec lui » (Duras 1950 : 364). Ne pouvant plus rivaliser avec Lina, *nolens volens*, elle accepte la situation. C'est ce conflit qui met en place tout un dispositif transgressif de satisfaction des pulsions interdites. L'initiation sexuelle de Suzanne, cet acte de subversion, permet la construction de l'identité par l'acquisition du pouvoir et du savoir nouveau : « Elle se sentait sereine, d'une intelligence nouvelle » (Duras 1950 : 361). Cette intelligence se réfère précisément à « la monstrueuse vulgarité de l'amour » (Duras 1950 : 264).

L'identification des deux enfants, leur amour renforce encore la rivalité avec la mère. La relation mère-fille en constitue un cas emblématique véhiculant un conflit déchirant chez la protagoniste obligée de faire face à la tutelle maternelle. Cependant, cette dernière, qu'elle soit verbale ou physique, serait une remise en cause de ce mythe. Suzanne n'obéit pas par indulgence, mais parce qu'elle l'aime et craint pour la santé de la mère (Duras 1950 : 88). Ainsi, on pourrait comprendre mieux la scène où la fille ne réagit pas quand sa mère la gifle (Duras 1950 : 12) et la bat afin d'assouvir ses désirs :

elle s'était jetée sur [Suzanne] et elle l'avait frappée [...] de toute la force de son droit. [...] Elle frappait encore, comme sous la poussée d'une nécessité qui ne la lâchait pas. Suzanne à ses pieds, à demi nue dans sa robe déchirée, pleurait. Lorsqu'elle tentait de se lever, la mère la renversait du pied et elle criait [...]. Ce que [la mère] ne pouvait pas supporter, semblait-il, c'était de la voir se relever. Dès que Suzanne faisait un geste, elle frappait. Alors, la tête enfouie dans ses bras, Suzanne ne faisait plus que se protéger patiemment. – Et si je veux la tuer ? [S]i ça me plaît de la tuer ? (Duras 1950 : 228–229)

Il est remarquable de constater que la fille ne cherche pas à se défendre, ni à se justifier, mais qu'elle s'expose à tous les risques pour se faire aimer par la mère et pour se rapprocher de son frère :

Autrement dit, l'amour pour le frère vaut les coups (maternels). On dirait que la fille, peu touchée par la violence [...], ne pleure que par tendresse pour son frère. [...] Pour Suzanne, la présence du frère est rassurante et même saisissante dans la mesure où elle se venge de la mère par l'intermédiaire d'une complicité avec Joseph. Il est particulièrement choquant de lire que Suzanne, après avoir été maltraitée pendant des heures, se sent « très profondément satisfaite ». La contradiction qui apparaît dans cette donnée peut impliquer que derrière la satisfaction Suzanne cache un sentiment de triomphe. La mère « a beau battre » la fille, celle-ci croit avoir battu la mère dans sa lutte pour conquérir une place privilégiée auprès de Joseph. Tant que sa mère la bat, elle peut s'assurer de la présence et de l'attention de son frère. (Biezenbos 1995 : 145)

La violence de la mère, qui tente d'améliorer les relations entre elle et ses enfants afin de retrouver une plénitude originelle, augmente l'amour entre Suzanne et Joseph. Pour la fille, se faire battre par la mère équivaut à rivaliser et à prendre sa place auprès de son frère. Au moment où Suzanne sait que Joseph la protège contre la mère, elle accepte son statut de personne exclue : « Si tu [la mère] y [Suzanne] touches encore, lui dit-il [Joseph] doucement, une seule fois encore, je fous le camp avec elle à Ram. Tu es une vieille cinglée. Maintenant, j'en suis tout à fait sûr » (Duras 1950 : 114). Ainsi, la rivalité avec la mère, se manifestant dans le roman entier, est liée au désir de séparation de la part de Suzanne et de tentative de s'affranchir de son influence excessive. Duras met en relief la véritable nature de la relation entre deux femmes, soit la distance entre elles. Cette dernière offre à la fille la possibilité de jouir d'une autonomie et d'échapper à la dépendance ravageuse de sa mère. Ce rapport dévastateur traduirait

[...] la douloureuse expérience persécutive faite de remous amoureux excessifs, exclusifs et haineux, qu'une fille éprouve envers sa mère lors de la tentative de devenir une femme pour son propre compte. Si le ravage n'est pas affronté [...], c'est avec sa mère ou une « autre femme » que la fille va [...] être confrontée. Cette « autre femme » réalise [...] l'image de la femme accomplie, désirée par un homme. (Lessana 1999 : 73)

Aux yeux de la protagoniste, la mère est responsable de cet état de choses : « Elle [...] savait [...] que l'idée fixe de la mère était de la marier au plus vite [...] [et que] les mariages d'amour, à dix-sept ans, éta[ie]nt exclus de toute façon. [...] [Elle] avait fait preuve jusqu'ici, avec la mère, d'une trop grande docilité » (Duras 1950 : 257). Il vaut la peine de noter que cette dernière, « conséquence des modèles maternels imposés [...] implique plusieurs révoltes intérieures, des résistances, et *in fine*, [...], fait naître le doute de soi, l'insatisfaction et même la mésestime » (Couchard 1991 : 67). L'essentiel pour Suzanne est que sa mère soit heureuse et l'aime. Elle accepte de danser avec un repoussant plantateur du Nord, de lui donner son corps pour contenter la mère.

Les problèmes de l'autorité maternelle ainsi que sa volonté de dominer la fille démontrent certains facteurs communs à toutes les formes d'amour : le soin, la responsabilité, le respect et la connaissance. Si quelqu'un aime, il répond aux besoins de la personne aimée, la regarde objectivement, sans la déformer avec ses émotions et ses peurs (Fromm [1947] 1967 : 85). Bien qu'après avoir battu sa fille, la mère reconnaît que ce n'était pas justifié et en pleure, le sentiment d'amour s'avère insuffisant. Frustrée et opprimée, la rage de la mère s'exprime en se défoulant contre ses enfants : « [J']en ai marre, marre d'avoir des enfants comme j'en ai... » (Duras 1950 : 227). De cette façon, la violence plaçant les deux parties sur un pied d'égalité se révèle plus forte que la tendresse rendant la mère inaccessible et malveillante.

Dans le *Barrage*, le portrait de la mère rivale s'oppose à une image idéale de l'amour maternel (cf. Badinter 2010). C'est elle qui exige une obéissance absolue, qui décide de la vie de Suzanne et qui contrôle sa sexualité. Fortement assujettie, la fille obéit à tous les ordres de sa mère dominatrice : « Pourquoi tu fais une tête d'enterrement ? – demande la mère. Tu ne peux pas avoir une fois l'air aimable ? Suzanne sourit au planteur du Nord » (Duras 1950 : 173). La femme reste manipulée par sa mère qui lui accorde la valeur d'un objet d'échange pour satisfaire ses besoins à tel point que « le monde la prostituait » (Duras 1950 : 191). Ainsi, surveillée, Suzanne subit également la toute-puissance de la mère qui lui donne la permission de fréquenter les hommes, l'opprime et l'oblige à épouser M. Jo. En outre, elle dépend du regard et du désir masculin : « M. Jo regardait de plus en plus près les cheveux de Suzanne, et de temps en temps ses yeux baissés, et sous ses yeux, sa bouche » (Duras 1950 : 174). Cette aliénation renforce encore le manque d'identité causé par la mère. Elle est ce que l'homme voit en elle et, pour cette raison, elle reste privée de son indépendance. Étant soumise à sa mère, il lui paraît naturel de l'être aussi à cet homme. Cela la pousse à penser que son corps n'existe que pour être possédé : « Suzanne [...] se laissait faire [se montrer nue à M. Jo]. [...] elle était [...] bonne à être vue, il n'y avait que la porte à ouvrir. Et aucun homme n'avait encore vu celle qui se tenait derrière cette porte. C'[...]était pour être vue et faire son chemin de par le monde [...] » (Duras 1950 : 59). Instigatrice, la mère fait tout pour que cette relation évolue : « il était dans le plan de la mère de les laisser seuls, Suzanne et M. Jo, le plus longtemps possible chaque jour » (Duras 1950 : 100). Étant donné la situation, la rivalité, voire de grands problèmes apparaissent car, citant Simone de Beauvoir :

Dans une fille, la mère ne salue pas un membre de la caste élue, [mais] elle cherche son double. Elle projette en elle toute l'ambiguïté de son rapport à soi, et quand s'affirme l'altérité de cet *alter ego*, elle se sent trahie. C'est entre mère et fille que les conflits [...] prennent une forme exaspérée. (Beauvoir 1949, t. 2 : 378)

Quand Suzanne subit la violence maternelle, elle se rend bien compte du triple sens de la rivalité qui est celui de révéler, de produire et de purifier. La rivalité avec la mère en plus d'une *praxis*, devient une *catharsis* et structure le moi de la protagoniste, véhiculant sa recherche de l'identité, déclinée à travers le rôle des miroirs, la multiplication des masques : « Elle en oubliait que cette force venait de sa mère et la subissait comme elle aurait subi celle du vent, des vagues, une impersonnelle » (Duras 1950 : 111). Seule sa mort libère ses proches de son emprise (Couchard 1991 : 126), à la fois torture et délivrance. Ce que semble suggérer l'auteure qui entend l'amour comme une relation interpersonnelle dans laquelle l'intégrité de l'être humain et son individualité sont préservées dans des conditions de liberté, et non de servitude (Fromm [1956] 1998 : 32). La rivalité se révèle donc essentiellement un conflit de pouvoir qui traverse l'amour et le couple.

Conclusion

146

Les relations entre les protagonistes, bien qu'elles revêtent la forme de l'aliénation et de la soumission, de sentiments contradictoires comme l'amour et la haine, permettent au personnage durassien de s'affirmer, en tant que sujet agissant, et de se détacher de sa famille, « des contraintes familiales, religieuses et sociales » (Havercroft 1999 : 93). Ainsi, la femme est la véritable dépositaire « d'une ouverture totale vers l'extérieur, la vie, la force débordante de la passion » (Pallotta della Torre 2013 : 101). C'est ce que tente de montrer le *Barrage* à travers l'étude des rivalités familiales. Loin de considérer la description du simple point de vue du conflit, il s'agit alors de voir comment ce dernier devient un moyen, par le jeu de la reprise et des modifications, de transformer des scènes d'abord marquées par l'échec et la frustration en celles d'accomplissement. Une telle problématique prouve la justesse de la constatation rousseauiste : « Pour être aimé, il faut se rendre aimable [...]. De là les premiers regards sur ses semblables ; de là les premières comparaisons avec eux, de là l'émulation, les rivalités, la jalousie. [...] » (Rousseau [1762] 1966 : 278).

Bibliographie

- Alstedt, Eva (2003) *Le « Cycle du Barrage » dans l'œuvre de Marguerite Duras*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Badinter, Élisabeth (2010) *Le Conflit. La femme et la mère*. Paris : Flammarion.
- Beauvoir, de Simone (1949) *Le Deuxième Sexe*, t. II *L'Expérience vécue*. Paris : Gallimard.
- Biezenbos, van Lia (1995) *Fantasmes maternels dans l'œuvre de Marguerite Duras*. Amsterdam : Rodopi.
- Bourgeois, Sylvie (2007) *Marguerite Duras. Une écriture de la réparation*. Paris : L'Harmattan.
- Couchard, Françoise (1991) *Emprise et violence maternelles. Étude d'anthropologie psychanalytique*. Paris : Dunod.
- Duras, Marguerite (1950) *Un barrage contre le Pacifique*. Paris : Gallimard.
- Duras, Marguerite (1984) *L'Amant*. Paris : Minuit.
- Fan, Rong (2007) *Marguerite Duras : la relation frère-sœur*. Paris : L'Harmattan.
- Fromm, Erich ([1947] 1967) [*Man for Himself*] Traduit par Janine Claude. *L'Homme pour lui-même*. Paris : Éditions sociales françaises.
- Fromm, Erich ([1956] 1998) [*The Art of Loving*] Traduit par Jean-Louis Laroche, Françoise Tcheng. *L'Art d'aimer*. Paris : Éd. Desclée de Brouwer.
- Garreau, Bernard-Marie (éds) (2003) « Introduction. » [Dans :] *Dynamiques du conflit*. Actes du colloque du Centre de recherche en littérature, linguistique et civilisations CRELLIC. Lorient, 20, 21 et 22 novembre 2002. Rennes : CRELLIC ; 11–25.
- Girard, René ([1961] 2007) *Mensonge romantique et vérité romanesque*. Paris : Bibliothèque Grasset.
- Havercroft, Barbara (1999) « Quand écrire, c'est agir : stratégies narratives d'agentivité féministe. » [Dans :] *Dalhousie French Studies*, numéro intitulé *Écriture de soi au féminin*. Vol. 47 ; 93–113.
- Irigaray, Luce (1979) *Et l'une ne bouge pas sans l'autre*. Paris : Minuit.
- Karsten, Forbrig, Chloé Tessier (2011) *Sens & représentation en conflit : controverses et différends textuels*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.
- Ledwina, Anna (2011) « L'ambiguïté et la dualité dans la création de Duras. » [Dans :] Beata Kędzia-Klebeko, Michał Bajer, Pierre-Frédéric Weber, Nelli Przybylska (éds) *Ambiguïté et ses contraires*. Szczecin : Éditions de l'Université de Szczecin ; 137–146.

- Lessana, Marie-Madeleine (1999) « La raison de Lol. » *Dits à la Télévision – Entretiens de Marguerite Duras avec Pierre Dumayet*. Paris : E.P.E.L ; 53–75.
- Lessana, Marie-Madeleine (2010) *Entre mère et fille : un ravage*. Paris : Arthème Fayard.
- Pallotta della Torre, Leopoldina (2013) *Marguerite Duras. La passion suspendue*. Paris : Seuil.
- Robert, Marthe (1977) *Roman des origines, origines du roman*. Paris : Gallimard.
- Rousseau, Jean-Jacques ([1762] 1966) *Émile ou de l'éducation*. Paris : Garnier Flammarion.

ALEKSANDRA KOMANDERA

Université de Silésie à Katowice, Faculté des sciences humaines

aleksandra.komandera@us.edu.pl

ORCID : 0000-0002-1344-2081

Rivalité et solidarité dans l'escalade en haute montagne : récits de montagne sur l'expédition française à l'Annapurna de 1950

Rivalry and Solidarity in the Hight Mountain Climbing: Mountaineering Stories about the 1950 French Annapurna Expedition

Abstract

This article explores the themes of rivalry and solidarity within the context of the 1950 French Annapurna expedition. Through a comparative analysis of four mountaineering accounts – Maurice Herzog's *Annapurna: The First Conquest of an 8000-Metre Peak*, Louis Lachenal's *Carnets du vertige*, Lionel Terray's *Conquistadors of the Useless*, and Gaston Rébuffat's *La montagne est mon domaine*, all written by members of the expedition – the study examines how rivalry and solidarity were integral to the experience. These themes non only shaped the dynamics within the team but also influenced their struggle against the hostile Himalayan environment and their personal battles to overcome physical and mental limits. Additionally, the article addresses the broader context of rivalry in the 20th-century exploration of the Himalaya and Karakorum, as well as the controversies and polemics that later emerged surrounding the French expedition.

Keywords: rivalry, solidarity, Annapurna, 1950, Herzog, Lachenal, Terray, Rébuffat

Mots clés : rivalité, solidarité, Annapurna, 1950, Herzog, Lachenal, Terray, Rébuffat

La rivalité sportive et l'escalade en haute montagne

La rivalité sportive est un phénomène qui peut être analysé sous des perspectives très variées, depuis les interactions personnelles entre des sportifs jusqu'aux dynamiques plus complexes englobant des

questions sociales, culturelles ou politiques. Les recherches menées sur ce sujet reflètent la richesse d'approches méthodologiques qui permettent d'aborder ses aspects variés¹. La rivalité sportive peut également s'étendre aux interactions entre des supporteurs ou se rattacher aux problèmes du racisme, de la discrimination, du virilisme et de l'hégémonie masculine, comme en témoignent les publications du sociologue Patrick Mignon et de l'anthropologue du sport Philippe Liotard². Pour ce qui est de la rivalité dans l'escalade en haute montagne à l'ère de la conquête des sommets les plus élevés du monde, qui est le cadre temporel de cette étude, elle était souvent liée à la course des pays pour atteindre les cimes encore vierges. Dans cette perspective, on accordait la priorité à des valeurs telles que l'héroïsme des alpinistes et la grandeur de leurs exploits, tout en évitant de parler des tensions qui pouvaient exister entre les membres des expéditions. Telle était l'image propagée par le texte considéré généralement comme récit officiel de l'expédition française de 1950³ dans l'Himalaya, *Annapurna, premier 8000* (1951), rédigé par le chef de l'expédition Maurice Herzog. La même perspective se retrouve dans les *Carnets du vertige* (1956) de Louis Lachenal, qui a formé avec Maurice Herzog la cordée victorieuse lors de l'ascension de l'Annapurna. Le texte de Lachenal, publié quelques mois après sa mort tragique lors d'une escalade, a en fait été écrit par Gérard Herzog, le frère de Maurice, qui avait auparavant corrigé la relation dictée par ce dernier, lequel s'était lui-même basé sur le journal de bord de Marcel Ichac, le journal personnel de Louis Lachenal et d'autres informations fournies par les autres membres de l'équipe. Le livre *Carnets du vertige*, qui contient le « Journal de bord de Louis Lachenal » et porte sur sa couverture le nom de l'alpiniste à côté de celui de Gérard Herzog, est rédigé dans la même tonalité mythologisée. Quand, en 1961, paraît l'ouvrage *Les Conquérants de l'inutile* de Lionel Terray, le passage concernant l'Annapurna conserve la même orientation et le même coloris que les deux textes précédents, bien que Terray accentue le rôle des Sherpas dans le succès des Français. Gaston Rébuffat, autre membre de l'expédition française de 1950, propose sa perspective personnelle de la conquête de l'Annapurna dans plusieurs textes réunis plus tard dans *La montagne est mon domaine* (1994)⁴.

En nous appuyant sur ces quatre récits de montagne, qui décrivent plus ou moins en détail l'expédition française de 1950 sur l'Annapurna, nous visons à examiner les aspects de la rivalité sous plusieurs angles : comme enjeu principal de la concurrence géopolitique après la Seconde Guerre mondiale, comme facteur déterminant des relations humaines dans un environnement extrême, comme incarnation de la lutte de l'homme avec, d'une part, les forces de la nature, et de l'autre, ses propres

-
- 1 Nous évoquons à titre d'exemple les publications suivantes : Bernard Jeu, *Le sport, la mort, la violence*, Presses universitaires de Septentrion, 1972 ; Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Presses universitaires de Nancy, 1976.
 - 2 Voir par exemple : Patrick Mignon, *La passion du sport*, Paris : Odile Jacob, 1998 ; l'ouvrage collectif sous la direction de Philippe Tétart, *L'histoire du sport en France : de la Libération à nos jours*, Paris : Vuibert, 2007 ; Philippe Liotard, Suzanne Laberge et Joël Monzée, « L'éthique du sport en débat : dopage, violence, spectacle. » [Dans :] *Éthique publique*, vol. 7, n°2, Montréal : Éditions Liber, 2005, 176 p. ; Philippe Liotard et Thierry Terret, *Excellence féminine et masculinité hégémonique*, Sport et genre, vol. 2, Paris : L'Harmattan, 2006.
 - 3 Les membres de l'expédition de 1950 sont Maurice Herzog (chef), Louis Lachenal, Lionel Terray, Gaston Rébuffat, Marcel Ichac (cinéaste), Marcel Schatz, Jean Couzy, Jacques Oudot (médecin) et Francis de Noyelle (diplomate).
 - 4 *La montagne est mon domaine* est une sélection d'écrits de Gaston Rébuffat effectuée par sa femme Françoise Rébuffat. Les passages concernant l'expédition de l'Annapurna proviennent des publications suivantes : « L'Himalaya » : *Réforme*, 19 juillet 1952 ; « Les montagnes du rêve » : *Du mont Blanc à l'Himalaya*, Grenoble, Arthaud, 1954 ; « Louis Lachenal, 25 novembre 1955 » : *Le Monde*, 1^{er} décembre 1955.

faiblesses et limites. Afin d'atteindre notre objectif, nous adopterons une perspective critique s'appuyant sur les approches thématique, historique et socioculturelle.

La rivalité internationale : le contexte sociopolitique des récits de montagne

Si la rivalité entre alpinistes peut s'expliquer en partie comme élément inhérent à toute activité sportive de compétition ou comme ambition de dépassement de soi-même – un trait de caractère fréquent dans ce groupe de sportifs – comme désir d'être le meilleur, de gravir les sommets les plus hauts ou de s'attaquer aux voies les plus difficiles, parfois en hivernale ou en solitaire, elle doit aussi être replacée dans le contexte plus large de la situation sociopolitique de l'époque. L'appel des plus hautes cimes encore vierges qui animait les Français à ce moment de l'histoire où ils cherchaient à restaurer leur sentiment de grandeur nationale exigeait que la rivalité entre partenaires de cordée s'incline devant la solidarité de tous les membres de l'expédition, condition indispensable pour assurer à la France une éclatante victoire, tant historique que symbolique.

Pour approfondir ce contexte, remontons un peu en arrière, à l'époque où l'alpinisme était considéré avant tout comme un terrain de conquête et comme un enjeu d'intérêt national. Pendant plus de cinquante ans, les sommets de 8000 mètres sont restés invaincus malgré de nombreuses tentatives. Mythologisées d'abord par les géographes puis par les alpinistes revenus des premières expéditions dans l'Himalaya, les cimes de 8000 mètres deviennent un véritable défi et une occasion idéale de satisfaire des ambitions nationales. Cette rivalité sportive entre les divers pays peut être saisie comme un écho des guerres de la première moitié du XX^e siècle ou une incarnation moderne des anciennes conquêtes coloniales. Georges Orwell disait en 1945 que « le sport [...] ce n'est plus qu'une guerre sans coups de feu » (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/culturesmonde/le-sport-c-est-la-guerre-les-fusils-en-moins-g-orwell-1945-2-4-la-guerre-un-sport-comme-les-autres-7282852> [consulté le 04/09/2024])⁵. Et pour la France, les victoires sur ces sommets représentaient un enjeu majeur, parce que son rôle dans l'histoire de la conquête des montagnes les plus hautes et les plus difficiles restait mineur : elle n'avait organisé qu'une seule expédition, en 1936 dans le Karakoram, menée par Henry de Ségogne, qui avait atteint les 6800 mètres. La situation se présentait différemment pour d'autres pays européens à la tradition alpiniste bien établie, et même pour les États-Unis. Ce sont les statistiques – mais aussi le fait que l'alpinisme français s'était considérablement développé depuis, comptant désormais dans ses rangs d'excellents grimpeurs qui avaient répété toutes les grandes voies de montagne ouvertes par les Autrichiens, les Allemands et les Italiens – qui ont amené Lucien Devies, ancien alpiniste et principal dirigeant des associations de montagne après la guerre, à organiser une deuxième expédition française dans l'Himalaya. Dans son livre *Les Conquérants de l'inutile*, Lionel Terray évoque ce grand organisateur : « Ne pouvant plus réaliser

5 Georges Orwell s'exprimait alors à propos de la tournée du Dynamo de Moscou en Grande-Bretagne : « À un certain niveau, le sport n'a plus rien à voir avec le fair-play. Il met en jeu la haine, la jalousie, la forfanterie, le mépris de toutes les règles et le plaisir sadique que procure le spectacle de la violence : en d'autres termes, ce n'est plus qu'une guerre sans coups de feu. » Cf. G. Orwell, « The Sporting Spirit. » [Dans :] *Tribune*, 14 décembre 1945 : « Serious sport has nothing to do with fair play. It is bound up with hatred, jealousy, boastfulness, disregard for all rules and sadistic pleasure in witnessing violence: in other words it is war minus the shooting; » <https://www.orwellfoundation.com/the-orwell-foundation/orwell/essays-and-other-works/the-sporting-spirit/> (consulté le 04/09/2024).

lui-même tous les projets et les rêves de jeunesse, dans un esprit altruiste, Devies s'était efforcé de les rendre possibles aux autres ; il avait reporté son exceptionnelle capacité d'enthousiasme et son formidable dynamisme sur un effort d'expansion générale de l'alpinisme français » (Terray [1961] 2017 : 290). Cette expédition s'inscrira dans ce que l'on appelle « l'âge d'or de l'alpinisme français » (Frison-Roche, Jouty [1996] 2017 : 241).

L'importance de la conquête française est indéniable : pour la première fois dans l'histoire de l'alpinisme, l'homme passe le cap mythique des 8000 mètres et, de plus, il le fait sans aucune connaissance préalable de la montagne. Ce succès des Français rappelle la théorie du conflit de Georg Simmel, qui accorde à cette forme indirecte de conflit qu'est la concurrence des effets constructifs : dans la concurrence, « un homme se bat contre un autre, certes, mais pour un troisième » (Simmel [1908 ; 1992 pour la trad. française] 2003 : 80). Pour paraphraser ces propos, cette rivalité entre les nations sur le territoire du Karakoram et de l'Himalaya aura été bénéfique à l'humanité et « fertile en enseignements » (Frison-Roche, Jouty [1996] 2017 : 244).

Rivalité et solidarité comme dialectique fondamentale dans le récit de montagne

Dans son livre *Annapurna, premier 8000*, oscillant entre compte rendu d'expédition, récit alpin et autobiographie romancée, Maurice Herzog présente l'ascension de l'Annapurna comme une victoire de toute l'équipe et donne son témoignage au nom de tous les membres de l'expédition. Le fil conducteur du récit, et de l'expédition, se résume au mot « idéal », que Maurice Herzog explique ainsi : « Au départ, chacun sait que rien ne lui appartient, et qu'il ne doit rien attendre lors du retour. Un idéal très pur est le seul mobile de ces hommes » (Herzog [1951] 2010 : 24). Lucien Devies, le président du Comité de l'expédition de 1950, est conscient que pour réaliser cet idéal, les membres de l'expédition doivent former un groupe uni, complémentaire et lié par sa solidarité, condition *sine qua non* de la réussite. C'est pourquoi il désigne Maurice Herzog comme chef de l'expédition, un choix discuté à l'époque et critiqué dans les années qui ont suivi. Lionel Terray a défendu cette décision en 1961, en montrant sa justesse sur différents plans :

Il [Herzog] était excellent glaciériste et disposait d'une résistance et d'une vigueur physique exceptionnelles. [...] officier de réserve, homme d'affaires, il avait une formation intellectuelle, une habitude du commandement, de l'organisation et des responsabilités qui le désignaient tout particulièrement pour remplir les fonctions de chef d'équipe. De plus, excellent camarade, d'un caractère souple et affable, on pouvait pressentir qu'il réussirait à imposer son autorité à des garçons aux personnalités très marquées qu'un chef trop autoritaire n'aurait pas manqué de braquer.
(Terray [1961] 2017 : 296)

Le récit d'Herzog offre l'image d'une équipe solidaire, animée par le même idéal, avec un chef charismatique, pendant les premières explorations du Dhaulagiri et de l'Annapurna, puis au moment de la descente du sommet et du retour. En fait, exposés à un environnement extrême qui pèse sur les relations humaines, les alpinistes découvrent rapidement l'inefficacité des actes individuels et que l'himalayisme suppose un travail commun. Lionel Terray a souligné l'importance de cet esprit d'équipe :

Sur les grands sommets, l'homme isolé est réduit à l'impuissance ; sa capacité à s'intégrer à un effort collectif est beaucoup plus importante que sa virtuosité technique et même ses moyens physiques. On conçoit aisément que, dans ces conditions, les qualités humaines de chacun des protagonistes jouent un rôle essentiel. Dans l'air raréfié des hautes altitudes, lorsque la fatigue, le danger, le froid, le vent poussent l'homme à la limite de sa résistance et de son courage, le meilleur devient irritable. Dans ces conditions de bête traquée, la nature profonde se révèle, les travers s'accusent dans des proportions effarantes. L'égoïsme, l'irritabilité, tous les défauts de caractère très marqués sont des causes de discorde et partant d'inefficacité, et on a vu des expéditions paralysées par les dissensions de leurs membres. (Terray [1961] 2017 : 294–295)

Cet alpiniste en donne une illustration concrète lorsqu'il parle de son dilemme, au moment où il se rend compte que ses camarades n'ont pas transporté au camp IV des vivres et le matériel nécessaire, ce qui risque de perturber toute l'ascension. Conscient des conséquences de cette situation, il hésite de remédier à cette erreur car ce geste désintéressé peut le priver de la chance d'aller au sommet : « [...] personne ne me le reprochera jamais [...] Mais il me semble qu'en descendant je faillirais à mon devoir, je travaillerais contre ce que je crois être l'intérêt général de l'équipe » (Terray [1961] 2017 : 354). Motivé par la cause commune, il décide de remplir la tâche qui ne lui avait pas été assignée.

L'esprit d'équipe prend la forme de la solidarité de la cordée lorsque Louis Lachenal décide de suivre Maurice Herzog dans l'assaut final de l'Annapurna. Dans son livre *Annapurna. Cinquant'anni di un Ottomila*⁶, Reinhold Messner décrit cette cordée. Selon lui, Maurice Herzog et Louis Lachenal se complétaient à merveille, mais ils différaient totalement sur la question du risque : contrairement à Herzog, Lachenal n'aurait jamais risqué sa vie pour le succès (Messner [2000] 2001 : 25). En fait, dans son récit, Herzog montre un Lachenal horrifié par l'idée d'être amputé des pieds, ce qui l'incite à suggérer le recul au moment de l'assaut : « On risque de se geler les pieds !... Crois-tu que cela vaille le coup ? [...] Si je retourne, qu'est-ce que tu fais ? » (Herzog [1951] 2010 : 241, 242). Herzog se déclare, par contre, prêt à remplir la mission à tout prix, ce qui sera plus tard perçu comme une ambition excessive :

En un éclair, un monde d'images défile dans ma tête : les journées de marche sous la chaleur torride, les rudes escalades, les efforts exceptionnels déployés par tous pour assiéger la montagne, l'héroïsme quotidien de mes camarades pour installer, aménager les camps... [...] Dans une heure, deux peut-être... tout sera gagné ! Et il faudrait renoncer ? C'est impossible. Mon être tout entier refuse. Je suis décidé, absolument décidé ! Aujourd'hui, nous consacrons un idéal. Rien n'est assez grand. [...] Je continuerai seul ! (Herzog [1951] 2010 : 242)

Dans le texte de Lionel Terray, la décision finale des alpinistes est jugée défavorablement au moment des retrouvailles, au vu de l'état dans lequel ils sont rentrés : « Certes, l'Annapurna est vaincu, le premier sommet de 8000 mètres est atteint. Mais à quel prix ? Moi, qui étais prêt à donner ma vie pour cette conquête, je ne puis m'empêcher de penser un instant que c'est payer trop cher » (Terray [1961] 2017 : 361). Toutefois, cette première perception négative du drame vécu par les conquérants cède à une vision plus idéaliste : « Grâce à l'effort désespéré de ces deux héros, des années de rêves et de préparation connaissaient enfin leur aboutissement. Le travail formidable de ceux qui, à la gloire de notre pays et pour un pur idéal, avaient rendu possible cette conquête symbolique, n'avait pas été vain. [...] Grâce

6 Le livre est publié aux éditions Vivalda à Turin. À notre connaissance, il n'a pas été traduit en français. La référence se rapporte à la traduction polonaise : *Pięćdziesiąt lat wypraw w stronę śmierci*, Warszawa : Warszawskie Wydawnictwo Literackie MUZA SA, 2001.

à eux, notre race si décriée avait donné au monde le plus bel exemple de ses vertus immortelles » (Terray [1961] 2017 : 362). Le sentiment national semble faire ici écho à la devise adoptée en 1903 par le Club alpin français : « Pour la patrie, par la montagne ». Par ailleurs, Dominique Lejeune observe que « l'alpinisme [français] est marqué par un profond patriotisme » (https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1976_num_64_4_2063 [consulté le 16/09/2024]). On ne s'étonne donc pas qu'il en soit de même dans le récit de Gaston Rébuffat, *La montagne est mon domaine*, où le lecteur retrouve la même joie commune, l'immense bonheur, le travail collectif de tous qui ont contribué à la victoire sur l'Annapurna. Fidèle à l'esprit d'équipe, Rébuffat efface impérieusement son désir d'aller au sommet : « Ils ont atteint la cime, c'est comme si toute l'équipe y était montée, voilà l'important » (Rébuffat [1994] 2021 : 152).

Précisons aussi que si, en définitive, l'histoire fait de Maurice Herzog un alpiniste intrépide, un organisateur doué, un chef responsable et plein de dévouement, son mythe naît à la suite d'un concours de circonstances. D'abord, la photo de Louis Lachenal au sommet de l'Annapurna étant floue et « sans héroïsme », les journaux multiplient celle de Maurice Herzog, debout, brandissant le drapeau français accroché à son piolet. Ensuite, les ambitions nationales et morales ainsi que l'air du temps, incarnés dans la personne de Lucien Devies, réclament « une histoire, un héros, un message » (Messner [2000] 2001 : 64). C'est pourquoi les *Carnets du vertige*, qui sont en même temps une première biographie de Louis Lachenal rédigée par Gérard Herzog, respectent cet idéal. En outre, l'image de Lachenal véhiculée dans le récit du chef de l'expédition, où son comportement de fou au moment de la descente tragique est rapporté, contribue à la gloire d'Herzog. Toutefois, comme l'a montré Christian Greiling, Louis Lachenal ne restait pas tout à fait dans l'ombre, car il donnait des conférences en France, en Belgique et en Afrique du Nord où il était accueilli « comme une véritable rock-star » (Greiling 2022 : 18). De plus, le passage du livre de Maurice Herzog sur la redescente du sommet reprend essentiellement le compte rendu de Lionel Terray publié en 1950 dans la revue *Alpinisme*. La comparaison des extraits relatant la redescente dans les deux livres bouleverse Christian Greiling : « Comment un tel fait a-t-il pu passer inaperçu jusqu'à aujourd'hui ? » (Greiling 2022 : 22).

Le récit *Annapurna, premier 8000* montre un Louis Lachenal qui, en dépit de sa peur et de sa volonté de faire demi-tour, suit un Herzog aveuglé par son impérieux sentiment de mission à remplir. Mais Lachenal est probablement, lui aussi, pétri d'ambition, comme il le laisse transparaître dans son journal de bord à la date du 31 mai : « Une fois de plus je pars pour ne redescendre qu'après avoir fait le sommet » (Lachenal [1956] 1962 : 197). Sa décision a été considérée par les uns comme une preuve de solidarité et par les autres comme motivée par une prise de conscience du fait que s'il abandonnait le chef dans la zone de la mort, on ne lui pardonnerait jamais. Quoiqu'il en soit, il est incontestable que sans Louis Lachenal, même s'il a pressé Herzog de redescendre du sommet, et sans l'aide apportée d'abord par Gaston Rébuffat et Lionel Terray, puis par d'autres membres de l'équipe, ce succès n'aurait pas eu lieu. En évoquant la descente dramatique dans la tempête, Rébuffat renforce cette image : « [...] notre nouvelle patrie ne s'appelait plus « victoire », mais « fraternité » (Rébuffat [1994] 2021 : 159).

Ce grand succès est dû également aux efforts des Sherpas. Christian Greiling rappelle à ce propos que c'était bien Lucien Devis qui, pour la première fois, avait établi la règle de considérer les Sherpas comme des partenaires, et qu'elle a été rigoureusement suivie par Herzog et son équipe. Herzog a d'ailleurs proposé au Sherpa Ang Tharkey de les accompagner au sommet. Leur gentillesse et leur dévouement reviennent dans tous les récits.

De la rivalité avec les forces de la nature à la rivalité avec soi-même

155

Les récits de montagne qui retracent l'expédition française de 1950 peuvent être lus comme une épopée de la lutte éternelle de l'homme contre les forces de la nature et du dépassement de soi qu'un tel affrontement occasionne. Devant l'immensité de l'Himalaya, les membres de l'expédition découvrent que dans ce combat contre la montagne ils doivent aussi livrer un combat contre eux-mêmes. Tout d'abord, ce sont les distances himalayennes qui désillusionnent l'équipe, et elles sont d'autant plus démotivantes que la seule carte de la région se révèle erronée, ce qui prolonge la reconnaissance du terrain. La montagne est décrite comme un vrai antagoniste, avec ses glaciers, crevasses et séracs, la neige, le vent et la tempête ; mais c'est surtout le froid qui vient à bout de l'homme. Cette fragilité de l'homme en comparaison avec la nature himalayenne est détaillée par Gaston Rébuffat :

Que pèse un homme sur une terre de glace mitoyenne du ciel ? À cette altitude, il n'est plus qu'une volonté qui s'use dans une machine vide. Plus il monte, plus il respire mal ; ses jambes deviennent incapables ou plutôt étrangères, comme si elles ne lui appartenaient plus ; et il devine que l'énergie la plus tenace est limitée dans son action. (Rébuffat [1994] 2021 : 151)

Et en dépit de tout, sans bien le comprendre, les grimpeurs réussissent à tenir : « Nous livrons pas à pas une lutte très serrée dans cet univers gris et chaotique ; et pourtant il ne me déplaît pas de faire, avec énergie et calme, exactement ce qu'il convient, d'extraire de moi-même jusqu'aux plus profondes réserves pour avancer malgré tout, sachant aussi que la moindre imprudence risque de compromettre cette descente si compromise déjà » (Rébuffat [1994] 2021 : 153). Même pris dans les neiges de l'avalanche pendant la descente, lorsque leurs chances de survie diminuent, les grimpeurs ne veulent pas capituler : « Ensevelis sous des mètres cubes de neige nous chavirons, plus traînés, roulés, tantôt dessus tantôt dessous, chacun de nous livre une intense bataille. Du plus profond de nous-même des réserves mystérieuses d'énergies viennent encore à notre secours : surtout ne pas se laisser aller, ne pas abdiquer » (Rébuffat [1994] 2021 : 157). Et si l'on sent cette résistance opiniâtre diminuer, la présence du camarade de cordée motive et réconforte.

Pour décrire la détresse des grimpeurs, Gaston Rébuffat emploie des comparaisons éloquentes, il parle de la vie qui « s'émiette » (Rébuffat [1994] 2021 : 154) ou du sommeil, augure funeste : « Si l'on s'endort on ne lutte plus, et si l'on ne lutte plus on s'endort pour toujours » (Rébuffat [1994] 2021 : 154). Ces descriptions permettent de mieux comprendre certaines attitudes des alpinistes. Dans *Les Conquérants de l'inutile*, Lionel Terray observe pour sa part que les conditions extrêmes sont à l'origine d'un choix cornélien entre l'instinct de survie et la solidarité. Pendant le bivouac forcé dans une crevasse, lors de la descente, son banal sac de couchage le place devant un dilemme éthique : « Brusquement saisi par l'égoïsme animal que retrouve l'homme acculé à la souffrance, je m'introduis prestement dans le sac protecteur. Une douce tiédeur d'édredon m'envahit aussitôt et me plonge dans une voluptueuse béatitude... Tout près de moi, mes camarades, blottis les uns contre les autres, se gèlent en silence. Heureusement, je ne tarde pas à m'apercevoir de mon épouvantable égoïsme [...] » (Terray [1961] 2017 : 366).

La lutte contre soi-même prend enfin un aspect un peu différent pour Maurice Herzog et Louis Lachenal. Elle se réfère cette fois à leur souffrance vécue pendant l'évacuation, quand ils sont transportés sur un traîneau, un cacolet ou à dos de porteur. Ils subissent les affres du transport, des injections dans les artères provoquant des douleurs lancinantes, des amputations d'orteils : « [...] C'est fou ce que j'ai

souffert. Des coups de ciseaux en plein dans la chair vive. Je pleure comme un gosse en criant » (Lachenal [1956] 1962 : 205). Pour Lachenal particulièrement, la terreur du sommet de l'Annapurna prend la forme de cette inconcevable idée de revenir infirme.

Cette image réaliste des grimpeurs réduits à leur douleur, impuissants, moralement abattus, deviendra sujet de controverse et ouvrira un débat sur le prix du succès. Sans diminuer l'importance de leur lutte contre la face sombre de la montagne himalayenne et de leurs efforts pour se dépasser au moment de l'assaut de l'Annapurna et pendant la descente dramatique, une autre vraie bataille, on l'imagine, aura lieu après le retour en France : elle demandera aux vainqueurs de l'Annapurna de faire preuve encore une fois de pugnacité et de résilience lorsqu'ils subiront de nombreuses opérations et retouches chirurgicales et devront continuer à vivre.

En guise de conclusion – les rivalités extratextuelles

Pour conclure cet examen de la rivalité telle qu'elle apparaît dans les récits de l'expédition sur l'Annapurna de 1950, il faut évoquer encore les débats, polémiques et antagonismes que cet exploit remarquable a déchainés.

L'image édulcorée des récits alpins de victoires sur les sommets les plus élevés se ternit avec des œuvres et essais qui démythifient l'escalade de haut niveau et dans lesquels le thème de la rivalité est plus visible et donne matière à une réflexion critique. De fait, quelques publications provoquent une vive controverse autour de l'expédition française de 1950. Rappelons les faits chronologiquement. Quand en 1981, Pierre Minvielle, directeur de la rédaction de la revue *La Montagne et Alpinisme*, fait publier deux avis divergents sur le livre de Maurice Herzog *Les Grandes Aventures de l'Himalaya* (éditions Lattès), il ne peut pas imaginer jusqu'où mènera cette divergence d'opinions. La critique favorable d'Henri Voiron et l'avis très désavantageux d'Yves Ballu, étroitement juxtaposés, suscitent de vives réactions et déclenchent une polémique virulente alimentée par des publications successives : en 1996, la version « non expurgée » de *Carnets du vertige* de Louis Lachenal, intitulée des *Carnets retrouvés du conquérant du premier 8000* », est publiée aux éditions Michel Guérin, sans le nom de Gérard Herzog sur la couverture ; la même année, la biographie de Gaston Rébuffat *Gaston Rébuffat, une vie pour la montagne*, d'Yves Ballu, qui contient un passage concernant l'Annapurna attaquant Maurice Herzog et Lucien Devies, sort aux éditions Hoëbeke ; en 1997, un dossier documenté dont l'auteur, Claude Deck, argumente en faveur du chef de l'expédition de 1950 est publié dans *La Montagne et Alpinisme* ; en 2000, *Une affaire de cordée*, livre de l'Américain David Roberts commandité par Michel Guérin, propulse sur le devant de la scène Louis Lachenal en véritable héros de cette aventure. Un avis opposé à l'idée générale du livre de Roberts est publié par l'alpiniste anglais Henry Day, qui confirme que le sommet a bien été atteint conjointement par Herzog et Lachenal, en juxtaposant la photo d'Herzog et ses propres photos lors de la deuxième ascension à l'Annapurna⁷. L'alpiniste Henri Sigayret, connu pour avoir accompli la deuxième ascension française, expose également dans un article détaillé et minutieux publié sur le site du Groupe de haute montagne des arguments solides et convaincants de la réussite de l'expédition française, met en lumière

7 Il s'agit du dossier « Annapurna Anniversaries » publié dans la revue *Alpine Journal*, 2010. Récupéré de https://www.alpinejournal.org.uk/Contents/Contents_2010-11_files/AJ%202010-11%20179-189%20Day%20Annapurna.pdf le 16/09/2024.

les inconséquences, les insinuations et l'absence de preuves du livre de Roberts. En 2012, Félicité Herzog, la fille de Maurice, publie le texte *Un héros*, dans lequel elle donne sa vision critique de l'histoire de son père, ce qui contribue à mettre à mal la légende de ce dernier.

La récente étude *Annapurna 1950* de l'historien Christian Greiling (Héliopoles 2022), remarquablement documentée, vise à rétablir les faits en s'appuyant sur des documents inédits, et à réfuter les arguments « en vogue », c'est-à-dire s'inscrivant dans la *cancel culture*⁸. Il faut espérer que ce livre apaisera les conflits autour de l'expédition française de l'Annapurna de 1950 ou ouvrira un débat plus constructif sur les défis auxquels les grimpeurs (mais pas seulement eux) sont toujours confrontés : le choix entre soi-même et l'autre, entre la compétition et la complicité, entre la quête d'expérience et la décision de s'arrêter avant la fin. L'examen des récits alpins du corpus met en évidence que la rivalité s'inscrit avant tout dans un contexte plus large, où se jouent les ambitions nationales. Au cœur de l'expédition à l'Annapurna, c'est un tout autre esprit qui prévaut, celui de la solidarité, de l'entraide et de la cohésion du groupe. La rivalité, lorsqu'elle se manifeste, se limite à un défi personnel ou à la confrontation avec un adversaire redoutable : la montagne himalayenne.

Bibliographie

- Frison-Roche, Roger, Sylvain Jouty ([1996] 2017) *Histoire de l'alpinisme*. Paris : Flammarion.
- Greiling, Christian (2022) *Annapurna 1950 : Un exploit français sous le feu de la cancel culture*. Héliopoles.
- Herzog, Maurice ([1951] 2010) *Annapurna, premier 8000*. Paris : Flammarion.
- Lachenal, Louis ([1956] 1962) *Carnets du vertige*. Paris : Union Générale d'Éditions.
- Messner, Reinhold ([2000] 2001) [*Annapurna: 50 Years of Expeditions in the Death Zone*. Seattle : Mountaineers Books] Trad. Michał Misiorny. *Annapurna. Pięćdziesiąt lat wypraw w strefę śmierci*. Warszawa : Warszawskie Wydawnictwo Literackie MUZA SA.
- Rébuffat, Gaston ([1994] 2021) *La montagne est mon domaine*. Paris : Gallimard.
- Simmel, Georg ([1908 ; 1992 pour la trad. française] 2003) [*Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*. Leipzig : Verlag von Duncker & Humblot] Trad. Sibylle Muller. *Le conflit*. Saulxures : Circé.
- Terray, Lionel ([1961] 2017) *Les Conquêteurs de l'inutile*. Paris : Éditions Paulsen.

Sources Internet

- Day, Henry (2010) « Annapurna Anniversaires. » [Dans :] *Alpine Journal*. N° 11. Récupéré de https://www.alpinejournal.org.uk/Contents/Contents_2010-11_files/AJ%202010-11%20179-189%20Day%20Annapurna.pdf le 16/09/2024. Pour la traduction française, voir : récupéré de https://www.ghm-alpinisme.fr/pdfs/web/viewer.html?file=/data/conferences//conferences1_file_1.pdf le 16/09/2024.
- Lejeune, Dominique (1976) « Les alpinistes dans la société française (vers 1875, vers 1919) ; étude d'un groupe ; étude d'une psychologie collective. » [Dans :] *Revue de géographie Alpine*. N° 4, Tome 64 ; 515-527., https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1976_num_64_4_2063 (consulte le 16/09/2024).

8 Appelée en français « culture de l'annulation » ou « culture de l'effacement. »

Orwell, George (1945) « The Sporting Spirit. » [Dans :] *Tribune*, 14 décembre 1945. Récupéré de <https://www.orwellfoundation.com/the-orwell-foundation/orwell/essays-and-other-works/the-sporting-spirit> le 04/09/2024. Pour la traduction française, récupérée de <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/culturesmonde/le-sport-c-est-la-guerre-les-fusils-en-moins-g-orwell-1945-2-4-la-guerre-un-sport-comme-les-autres-7282852> le 04/09/2024.

Received:

05.01.2025

Reviewed:

22.02.2025

Accepted:

18.11.2025

SEBASTIAN ZACHAROW

Université de Łódź, Institut d'Études Romanes

sebastian.zacharow@uni.lodz.pl

ORCID : 0000-0001-5536-1637

L'individuation simondonienne dans *Hosanna* de Michel Tremblay : la rivalité entre les langues, les sexes et les cultures au service de l'auto-crédation

**Simondonian Individuation in *Hosanna* by Michel Tremblay:
The Rivalry of Languages, Genders, and Cultures in the Process
of Self-Creation**

Abstract

This article explores the theme of individuation in Michel Tremblay's *Hosanna*, focusing on the interplay between language, gender roles, and cultural dynamics. The play, written in the 1970s against the backdrop of Quebec's Quiet Revolution, serves as a powerful metaphor for both personal and collective identity crises. Drawing on Gilbert Simondon's philosophy of individuation, the analysis examines the protagonists' struggles with internal and external conflicts, particularly regarding masculinity, femininity, and non-binary identities. The tension between collective and personal identity is further emphasized through the use of *joual*, a linguistic marker of Québécois distinctiveness, which underscores the cultural and political dimensions of self-definition. The article also discusses the evolution of *Hosanna*'s reception, showing how its themes have transitioned from sociopolitical commentary to a contemporary exploration of gender fluidity and individual authenticity.

Keywords: Michel Tremblay, *Hosanna*, identity, individuation

Mots-clés : Michel Tremblay, *Hosanna*, identité, individuation

Les questions d'identité humaine, de répartition des rôles masculins et féminins, ainsi que la définition des fonctions de l'homme et de la femme dans la société, en référence aux normes historiques et traditionnelles, sont des thèmes centraux des œuvres de Michel Tremblay. L'accent mis sur l'individualité des personnages est amplifié par le choix de la langue utilisée dans ses pièces. Les personnages de Tremblay s'expriment souvent en joul, un idiolecte du français parlé quotidiennement par la population francophone de l'est de Montréal, à une époque où la ville subissait encore une forte domination de la culture britannique. L'usage du joul souligne ainsi l'identité distincte des Québécois (Dargnat 2002 : 27). De même, l'abandon du français académique traditionnel au profit du joul a suscité une véritable révolution dans le théâtre canadien, transformant cette langue en « une arme politique et linguistique utilisée par les artistes » (Boulanger 2001 : 18).

Dans *Hosanna*, pièce créée au Théâtre de Quat'Sous à Montréal le 10 mai 1973, Tremblay explore avec intensité des thématiques liées à la masculinité, à la féminité et aux identités de genre. Le dramaturge transcende les catégories conventionnelles en mettant en scène des personnages confrontés à des tensions identitaires complexes, tant sur le plan individuel que collectif. Le joul, en tant que véhicule d'expression, devient un outil supplémentaire pour articuler ces identités en devenir. Paradoxalement, bien que la multiplicité des influences et des aspirations semble engendrer une perturbation identitaire, cette situation alimente le processus d'individuation des personnages, leur permettant de forger une identité singulière.

Notre analyse se concentre sur le processus d'individuation tel qu'il se manifeste dans *Hosanna*. Nous examinons les crises personnelles des protagonistes à travers le prisme de la philosophie de Gilbert Simondon. Nous analysons comment la déconstruction et la reconstruction identitaire s'opèrent, comment les tensions entre l'individuel et le collectif influencent ces trajectoires et comment les transformations sociétales agissent en toile de fond.

Enfin, nous nous intéressons à l'évolution de la réception de *Hosanna* au fil des décennies. Nous montrons comment son message initialement perçu comme une métaphore sociopolitique a évolué pour devenir une réflexion plus intime, centrée sur les dimensions personnelles et émotionnelles des identités en transformation.

À l'instar des *Belles-sœurs*, *Hosanna* présente également des figures féminines, mais de manière plus complexe et nuancée. En effet, les protagonistes de cette pièce sont deux hommes : Raymond Bolduc, dit Cuirette, et Claude Lemieux, qui porte le pseudonyme artistique de Hosanna et se désigne lui-même au féminin. Ils forment un couple établi de longue date, vivant une relation libre et non formellement institutionnalisée. À première vue, le partage des rôles au sein de ce couple semble évident : le masculin Cuirette occupe le rôle de chef de famille, tandis qu'Hosanna se voit attribuer celui de la femme, du moins en apparence, puisque le lecteur / spectateur la rencontre vêtue d'un costume rappelant celui de Cléopâtre, interprétée par Elizabeth Taylor dans le célèbre film.

Claude, alias Hosanna, travaille dans un salon de coiffure pour femmes de l'est de Montréal, s'occupe de la maison et assure le soutien financier du ménage. Raymond, de son côté, n'hésite pas à consommer des drogues et à rechercher des rencontres éphémères avec de jeunes hommes dans le parc Lafontaine. Cependant, avec l'évolution de la société, la plupart des lieux où il avait l'habitude de chercher de telles rencontres ont changé ; l'éclairage urbain s'est intensifié, ce qui, comme l'admet Cuirette, fait qu'« on n'a plus les coins qu'on avait » (Tremblay 2002 : 15). Cette transformation l'amène à une certaine frustration et l'incite à réfléchir sur le sens de ses comportements.

Un couple apparemment ordinaire, probablement perçu par la société canadienne à la fin de la Révolution tranquille comme une famille minoritaire parmi d'autres, reflétant ainsi les profonds bouleversements sociaux de l'époque. Cependant, une conspiration issue du cercle de connaissances de Hosanna vient introduire un élément perturbateur, plongeant les deux protagonistes dans une situation quasi extrême. Deux options s'offrent alors à eux : se séparer définitivement ou se rapprocher en comblant le vide affectif qui caractérise leur relation par des sentiments sincères.

La pièce, construite selon le principe du récit inversé, compris comme le « discours exposant une succession d'actions qu'il importe au spectateur de connaître » (Ubersfeld 1996 : 79), qui ne révèle qu'en seconde partie l'événement ayant poussé Hosanna et Cuirette à affronter les angoisses qui les hantent. Cet événement est un concours « Les Grandes Femmes de l'Histoire » organisé au club de travestis, qui s'avère être un piège tendu à Hosanna par des amies jalouses, toutes déguisées en Reine du Nil. L'humiliation, le désespoir et le sentiment d'échec conduisent à un échange violent, honnête et douloureux entre Hosanna et Cuirette, lequel deviendra le fondement d'une réconciliation durable. Cette nuit marquera un tournant profond dans leur vie commune, agissant comme une purification et un dévoilement des masques symboliques des personnages, qui jusque-là entravaient leur compréhension émotionnelle mutuelle. En effet, Hosanna retirera, littéralement et métaphoriquement, le déguisement de Cléopâtre, tandis que Cuirette, dans un premier pas vers l'acceptation de soi, commencera lui aussi à découvrir son identité.

Selon le critique de théâtre Vincent Cambier, sous les manières bravaches, l'attitude machiste et le blouson de cuir destiné à affirmer la masculinité de Cuirette, se dissimule une sensibilité féminine. L'identité de Cuirette repose sur un impératif central : être reconnu comme un symbole de virilité. Toute comparaison avec une femme constitue ainsi pour lui l'insulte ultime. Ce rejet de la féminisation s'illustre de manière marquante lorsqu'Hosanna, indignée par un appel téléphonique, lance à son interlocutrice, Sandra : « Maudite vache ! » (Tremblay 2002 : 18). Convaincu que cette remarque lui est adressée, Cuirette proteste vivement contre le fait d'être interpellé au féminin, ignorant totalement l'épithète animale, qui semble pourtant dégradante. Cette réaction met en évidence son obsession de ne pas être perçu comme féminisé. Cette crainte est d'ailleurs renforcée par Hosanna elle-même, qui lui affirme calmement qu'il y a tant de masculinité en lui que, si l'on s'adressait à lui en tant que femme, « tout le monde autour de lui penserait qu'il est lesbienne » (Cambier 2001 : 1).

La réponse de Cuirette, bien qu'elle ne soit pas immédiate, révèle une critique implicite du manque de masculinité d'Hosanna. D'un côté, il souligne à plusieurs reprises les comportements de sa partenaire ; de l'autre, en tant qu'homosexuel exprimant une attirance pour les hommes, il reproche à Hosanna l'absence de traits masculins dans leur relation intime. Cela s'exprime de manière explicite lorsqu'il déclare : « En quatre ans, t'as pas faite un seul geste d'homme, au lit, ma chérie, pas un seul ! Tu vis comme une femme, pis tu fourres comme une femme ! » (Tremblay 2002 : 48). Ce passage met en lumière une dynamique complexe où les notions de genre et de masculinité sont à la fois affirmées et contestées dans le cadre des interactions entre les deux personnages.

Cependant, leur vie commune ne peut être qualifiée de monotone, car elle est marquée par de vives émotions liées à la répartition des rôles dans la relation et à la définition de l'identité sexuelle. Dans le quotidien partagé de Hosanna et Cuirette, les rôles masculins et féminins sont constamment personnifiés, impliquant un processus incessant d'appropriation de tâches traditionnellement associées à des genres spécifiques. Hosanna, qui s'efforce d'incarner la féminité, insiste sur son rôle de soutien

de la famille. Comme elle l'affirme elle-même : « c'est moé qui travaille, c'est moé qui te fait vivre » (Tremblay 2002 : 46). Pendant ce temps, le « masculin » Cuirette s'occupe de la lessive, du ménage et de la cuisine, veillant scrupuleusement à laisser Hosanna jouer son rôle de soutien. Ce comportement lui vaut les critiques de sa compagne, qui s'exclame : « Moé, chus coiffeur dans le jour, pis femme du monde le soir... Pis j'trouve ça ben mieux que d'être une femme de ménage le jour pis un gars de bicycle le soir ! » (Tremblay 2002 : 47).

Le problème du sexe, de l'identité nationale et politique

L'évolution des protagonistes s'accompagne d'une transformation supplémentaire, révélatrice des changements socioculturels de son époque. Écrite durant la période de la Révolution tranquille, la pièce reflète subtilement l'atmosphère de bouleversements et explique le contexte des transformations sociales qui marquent le Québec des années 1970. Ce cadre est mis en valeur dès le début de la pièce, notamment à travers la description du décor dans les didascalies du premier acte. Cette représentation, d'apparence anodine, soulève néanmoins une question cruciale : celle de l'inscription de la culture canadienne, et plus particulièrement québécoise, dans une culture étrangère, dominée par l'influence américaine.

L'appartement de Hosanna, situé rue Saint-Hubert et désigné par l'expression anglaise « one-room-expensive-dumps », illustre de manière explicite cette présence américaine. Les éléments de décor décrits témoignent d'une domination culturelle, ou du moins d'une influence significative, venue des États-Unis. Cet espace est rempli d'imitations d'objets variés, tels qu'une sculpture en plâtre de David, un tableau « érotique » appartenant à Cuirette, ainsi que plusieurs miroirs. À cela s'ajoutent des icônes emblématiques de la culture de masse, comme une télévision, une radio ou encore un gramophone portable.

L'intérieur de l'appartement évoque une sorte de musée, dans lequel les objets accumulés semblent refléter davantage une culture globale qu'une identité personnelle. Cette accumulation d'éléments standardisés rend impossible toute identification claire de traits individuels appartenant aux protagonistes. En conséquence, la décoration de cet espace ne permet pas de définir la personnalité de Hosanna et de Cuirette. Le décor devient alors une métaphore de la tension culturelle entre identité québécoise et influences extérieures, tout en soulignant l'uniformisation croissante imposée par la culture de masse.

L'absence d'identité des protagonistes doit être examinée sous deux perspectives : d'une part, une perspective personnelle, et d'autre part, une perspective plus large, liée à la société dans son ensemble. Comme le souligne Sylvain Schryburt, spécialiste de l'esthétique théâtrale des scènes montréalaises, à l'époque de la rédaction de *Hosanna*, l'exposition physique et spirituelle du personnage principal revêtait une dimension métaphorique. La quête de ce dernier pour définir son identité sexuelle reflétait en effet l'état de la société québécoise de l'époque, en proie à la question identitaire « Qui sommes-nous ? » (Schryburt 2007 : 26). Plus de quarante ans après la création de la pièce, cet aspect n'apparaît plus avec la même clarté. L'auteur de *Hosanna* lui-même explique, dans une interview, que son œuvre est une allégorie de la société québécoise durant la Révolution tranquille :

Hosanna est un homme qui a toujours voulu être une femme. Cette femme a toujours désiré être Elizabeth Taylor dans *Cléopâtre*. En d'autres termes, cet homme québécois a toujours voulu être une femme qui, elle, rêvait d'être une actrice anglaise dans un film américain inspiré d'un mythe

égyptien et tourné en Espagne. En un sens, il s'agit là d'un problème typiquement québécois. Depuis 300 ans, on ne nous a pas appris que nous étions un peuple ; ainsi, nous avons rêvé d'être quelqu'un d'autre au lieu de nous-mêmes. Hosanna est donc une pièce politique. À la fin, [Hosanna et Cuirette] renoncent à leurs masques et embrassent leur véritable identité. Le moment culminant se produit lorsque Hosanna « tue » Elizabeth Taylor, et, à la fin, il apparaît nu sur scène et affirme qu'il est un homme. Il exorcise ainsi tous les fantômes qui l'entouraient, à l'image du Québec qui a fait de même : « Nous ne sommes pas Français, mais Québécois vivant en Amérique du Nord ! » (Anthony 1978 : 283, nous traduisons)

Le passage ci-dessus souligne le rapport entre la quête identitaire individuelle et la crise collective du Québec. Tremblay inscrit *Hosanna* dans une réflexion politique sur l'aliénation culturelle québécoise, où la colonisation et l'influence étrangère ont empêché la construction d'une identité propre. La métaphore du travestissement d'Hosanna en Cléopâtre reflète ce désir d'incarner un modèle extérieur plutôt que d'accepter son authenticité. Ainsi, le démasquage final devient une allégorie de la prise de conscience québécoise, affirmant une identité distincte, libérée des référents culturels dominants. De fait, dans sa dimension sociopolitique, *Hosanna* se présente comme une expression des « frustrations accumulées par le peuple québécois depuis trois cents ans ». Sur le plan humain, cependant, la pièce illustre la quête universelle d'autodétermination des Québécois qui ont toujours voulu être comme les autres (Schwartzwald 2008 : 49). C'est cette dimension humaine qui constitue le message fondamental du drame : « les personnages qui peuplent l'univers dramatique de Tremblay sont humains avant d'être québécois » (Cotnam 1976 : 101). La recherche d'une identité propre, qu'elle soit personnelle ou nationale, se heurte à de multiples obstacles, ce qui confère à cette quête une certaine absurdité. Pourtant, les méandres de ce parcours identitaire, marqué par la question essentielle « Qui suis-je ?, » permettent à Hosanna, figure d'égarement, de devenir « plus authentique, plus vrai avec lui-même » (Boulanger 2001 : 62).

Dans ce processus, Hosanna ne peut toutefois compter sur le soutien d'un collectif plus large. Appartenant à une minorité nationale, sexuelle et linguistique, marquée par l'usage du joul, elle trouve un soutien exclusif auprès de Cuirette. Ce dernier, cependant, est lui-même confronté à l'échec de son aspiration à incarner un sex-symbol, figure idéalisée du motard admiré pour ses vêtements de cuir. Ces solitudes croisées et contradictions intérieures reflètent les luttes identitaires complexes auxquelles ces personnages sont confrontés, des luttes à la fois profondément humaines et singulières dans leur contexte social.

La quête identitaire de Hosanna, ainsi que les transformations constantes de son image, s'inscrivent également dans une dimension strictement individuelle et personnelle. Sa métamorphose en Cléopâtre, figure de la femme fatale, est le fruit d'une tentative pour combler le vide intérieur causé par son incapacité à se définir. Comme le souligne Yves Jubinville, « l'identité n'est jamais qu'une case vide que l'on s'efforce de combler soit par le travail, soit par l'acquisition de biens symboliques » (Jubinville 1993 : 113). L'icône d'Elizabeth Taylor / Cléopâtre devient alors une réponse idéale à ce besoin de réinvention. En s'appropriant cette identité fabriquée, Hosanna tente de donner un sens à son existence et de dépasser ses propres contradictions.

Dans ce contexte, ce processus révèle une tension fondamentale entre l'image qu'Hosanna choisit de projeter et le profond sentiment d'inadéquation qui l'habite. De fait, la Cléopâtre qu'elle aspire à incarner devient simultanément une représentation de sa quête de puissance et un masque destiné à dissimuler ses blessures intérieures. Cette recherche identitaire illustre avec acuité la difficulté de trouver

un équilibre entre les attentes imposées par la société, les influences culturelles omniprésentes et le désir d'une affirmation personnelle authentique.

Face à un vide existentiel écrasant et une solitude omniprésente, Hosanna ne peut espérer retrouver un semblant de stabilité psychologique qu'en renouant avec son moi profond. Dans ce contexte, Cuirette émerge comme la figure de confiance la plus proche, permettant d'aborder ouvertement des questions d'identité, notamment sexuelles. La confrontation entre ces deux protagonistes devient dès lors une nécessité, un passage obligé pour parvenir à une connaissance de soi et à une acceptation mutuelle de leurs sexualités respectives.

Les échanges entre Hosanna et Cuirette transcendent ainsi les catégories traditionnelles de genre. Les rôles féminins et masculins, tels qu'ils sont habituellement construits et perpétués par la société environnante, sont ici remis en question et apparaissent comme des concepts obsolètes. Ces normes perdent toute pertinence face à leur besoin mutuel de construire une vie commune, ancrée dans la peur partagée d'une solitude paralysante. Cette crainte, récurrente dans la dramaturgie de Tremblay, agit comme un moteur central de l'action. Comme le souligne Yvan Comeau, spécialiste de la culture québécoise, « le drame des personnages de Tremblay [...] est celui de la solitude. [...] d'une façon particulière et illustrée de multiples façons, les personnages homosexuels sont des condamnés à l'enfer de la solitude » (Comeau 1988 : 307).

Si la quête initiale d'authenticité, incarnée par l'adoption de la figure mythique d'Elizabeth Taylor / Cléopâtre, n'a réussi à combler le vide identitaire d'Hosanna que de manière partielle et maladroite, elle a néanmoins servi de catalyseur pour amorcer une recherche plus profonde de sa véritable essence. L'imitation d'une femme, bien qu'intense et investie, ne pouvait en aucun cas permettre à Hosanna de découvrir son identité, qu'elle soit masculine ou féminine. Contrairement à l'imitation classique qui est un vecteur de connaissance universelle, l'image imitée par Hosanna « n'est plus que l'ombre de lui-même » (Jubinvill 1993 : 113).

Le rôle de Cléopâtre s'est donc révélé être une impasse dans le processus de découverte et de création de soi. En effet, la quête identitaire ne consiste pas à adopter successivement différents rôles, mais plutôt à s'en affranchir et à lever les masques qui dissimulent la vérité intérieure. C'est dans ce processus de déconstruction, à travers un strip-tease à la fois physique et psychologique, que le protagoniste de Tremblay trouve une résonance avec le Peer Gynt d'Ibsen. Tout comme ce dernier, qui identifie les différentes couches d'un oignon à chacune des étapes de la vie (Boulanger 2001 : 61), Hosanna progresse en se dépouillant progressivement des couches superficielles de son identité fabriquée.

Le strip-tease physique et psychologique : un catalyseur de l'individuation

Lorsque Hosanna se dévoile devant Cuirette, ce dépouillement dépasse la simple exposition physique pour s'accompagner d'une introspection profonde sur les recoins les plus intimes de son être. Ces derniers apparaissent d'abord comme un vide, une absence totale d'authenticité. Pourtant, c'est précisément dans cet état de vacuité qu'Hosanna parvient à discerner une vérité essentielle. Ce vide, paradoxalement, se transforme en une source de renouveau, lui offrant la possibilité d'être authentique, tant envers Cuirette qu'envers elle-même. Cette acceptation de sa propre vulnérabilité marque l'aboutissement de sa quête

identitaire, amorcée par une situation de tension émotionnelle extrême : le concours « Les Grandes Femmes de l'Histoire », mentionné précédemment. Cet événement constitue un point de bascule, une crise décisive qui contraint Hosanna à affronter les disparités internes et externes qui façonnent son existence. Ce type de crise agit comme un catalyseur de l'individuation : un processus qui force l'individu à surmonter les contradictions qui le traversent, à restructurer son rapport à lui-même et à son milieu, tout en ouvrant la voie à une nouvelle phase de son devenir identitaire. Selon Gilbert Simondon, les crises jouent un rôle essentiel dans le processus d'individuation. Elles émergent des disparités entre différentes réalités, qu'elles soient intérieures ou extérieures, et permettent à l'individu de s'adapter et de se transformer. L'individuation est un processus dynamique, où les tensions et les crises servent de moteurs à la croissance et à l'évolution personnelles (Lefebvre 2017 : 62). Simondon définit l'individu non pas comme une entité autonome et achevée, mais comme un acte relationnel en perpétuelle transformation. De plus, il insiste sur le fait que l'individualisation est un processus que nous expérimentons nous-mêmes, dans et à travers nos interactions avec le monde. Dans *L'Individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, il affirme à ce sujet : « nous ne pouvons, au sens habituel du terme, connaître l'individuation ; nous pouvons seulement individuer, nous individuer, et individuer en nous » (Simondon 1995 : 36). En ce sens, les crises ne sont pas simplement des obstacles à surmonter, mais des phases nécessaires qui facilitent l'adaptation et la transformation de l'individu, contribuant à son développement continu. En brisant le masque de Cléopâtre, Hosanna amorce un processus de déconstruction nécessaire pour se réapproprier son authenticité. Cette crise représente une rupture qui permet l'émergence d'un nouvel équilibre.

La prise de conscience finale de Hosanna symbolise l'accomplissement de son processus d'individuation. En abandonnant ses masques, Hosanna parvient à une harmonie intérieure où son identité n'est plus définie par des artifices extérieurs, mais se manifeste comme une expression authentique de ses désirs profonds. Selon Simondon, l'individu ne se limite pas au résultat de son individuation, mais constitue également le milieu où celle-ci se poursuit (Simondon 1995 : 24, 32).

Pour Hosanna, cette acceptation de soi marque une ouverture vers une relation sincère avec Cuirette, illustrant ainsi le caractère dynamique et perpétuel de l'individuation. La phrase « Chus t'un homme ! », répétée cinq fois dans le joul de la pièce et constituant ses derniers mots (Tremblay 2002 : 69), suggère que la quête identitaire du personnage a trouvé une résolution heureuse. Claude accepte pleinement son identité en tant qu'homme homosexuel et réalise que c'est cette masculinité authentique qui attire Cuirette.

Au fil des décennies, le processus d'individuation dans *Hosanna* a évolué, adoptant différentes dimensions en fonction des contextes socioculturels. Lors de sa création, l'œuvre de Michel Tremblay incarnait une métaphore puissante de la crise identitaire sociopolitique du Québec. Elle reflétait une société en quête d'émancipation nationale et culturelle, en écho à la montée du nationalisme québécois et à la contestation des normes sociales établies.

Dans ce contexte, l'individuation s'inscrivait principalement dans une dynamique collective. Elle traduisait le désir profond d'unité et de reconnaissance d'un peuple cherchant à affirmer son existence face aux oppressions historiques. Ce processus collectif était étroitement lié à la revendication d'une identité distincte et authentique, portée par une volonté de rompre avec l'hégémonie culturelle britannique et d'affirmer la singularité québécoise sur la scène nationale et internationale.

Aujourd'hui, l'individuation se traduit davantage par une introspection personnelle et une réflexion sur les identités plurielles. Alors que *Hosanna* évoquait autrefois une crise collective, elle est désormais interprétée comme une exploration de la crise identitaire individuelle. Contrairement à son époque, où l'individuation s'inscrivait dans une dynamique collective, elle se concentre désormais sur des luttes intimes et des aspirations à une authenticité profondément personnelle (Guy 2022 : 1). Les thèmes tels que le genre, la dualité masculin-féminin et la non-binarité y prennent une résonance nouvelle, particulièrement dans le contexte contemporain marqué par une reconnaissance accrue des réalités LGBTQ+ et des personnes non binaires (Boulanger 2021 : 1).

De fait, l'homosexualité de Claude constitue le fondement d'une relation épanouissante avec Raymond, un refuge affectif où les deux protagonistes renouent avec un ordre considéré comme originel et naturel. Cette acceptation mutuelle leur permet de communiquer de manière authentique, de confronter leurs vérités intérieures et de transcender l'échec de certains rêves ou projets. Cette réconciliation est couronnée par une affection réciproque qui les unit profondément. Tremblay met ainsi en lumière le dualisme des sexes, un thème central et récurrent dans son œuvre. Ce dualisme, incarné par les dilemmes intérieurs des personnages, devient un levier essentiel de leur progression vers une harmonie intérieure, inscrite dans le contexte des tensions identitaires et sociales significatives de la société canadienne des années 1970.

En ce qui concerne la mise à nu sur scène évoquée par Tremblay, celle-ci se traduit par les dernières répliques des personnages. Lorsque Claude affirme : « Cléopâtre est morte, pis le Parc Lafontaine est toute illuminé » (Tremblay 2002 : 69), il entérine symboliquement la fin de son ancien mode de vie, marqué par les excès et l'érotisme débridé. À ce moment, Hosanna, complètement dénudé, se présente à lui, incarnant une révélation : ce qui attire Raymond physiquement est un homme, un homosexuel. Ce dénouement souligne une transformation identitaire à la fois individuelle et relationnelle.

Le passage cité ci-dessus met en lumière deux situations symboliques. Hosanna renonce à son désir d'incarner une femme rêvant de se faire passer pour une autre, en l'occurrence Elizabeth Taylor. De son côté, Cuirette met un terme à sa quête de satisfaction charnelle à travers des rencontres fortuites avec des hommes inconnus.

La destruction des décorations en papier lors d'une fête d'Halloween devient pour Hosanna une métaphore de sa propre transformation. En prenant conscience que ce papier, fragile et illusoire, représentait jusqu'alors la substance de son existence, Hosanna opère un tournant décisif. Ce geste de vandalisme, qui fait écho au personnage biblique de Samson, symbolise une révolte intérieure. En détruisant publiquement ces ornements, elle « tue » symboliquement Cléopâtre, figure de ses illusions, permettant ainsi l'émergence d'un homme, encore fragile et incertain, surgissant des décombres de cette ancienne identité (Godin, Mailhot 1980 : 178). L'humiliation publique, loin d'être une simple défaite, s'avère être une *catharsis* pour Hosanna, marquant la fin d'un mirage et l'amorce d'une libération identitaire.

La prise de conscience finale d'*Hosanna* constitue une métaphore puissante de l'aliénation vécue par le Québec à l'époque. Cette métaphore illustre le besoin pressant de redéfinir son identité, notamment en termes de genre et de rôle social, dans une quête marquée par des tonalités à la fois douloureuses et ibératrices. Bien que destinée initialement à un public québécois, la pièce dépasse les clivages nationaux en abordant des thèmes universels (Cotnam 1976 : 101), offrant ainsi à chaque spectateur, surtout après sa relecture au XXI^e siècle, une résonance personnelle et intime.

Avec son protagoniste grotesque, parfois comique mais avant tout profondément authentique, *Hosanna* explore de manière subtile et approfondie la définition de la masculinité et de la non-masculinité. La pièce met en lumière les tensions et les nuances qui émergent dans la quête universelle de connexion humaine. La portée interprétative de cette pièce de théâtre ne se limite pas à un simple récit de découverte identitaire : elle devient un miroir révélateur des dynamiques relationnelles et des désirs fondamentaux qui unissent les individus, indépendamment de leur contexte culturel ou historique.

Bibliographie

- Anthony, Geraldine (1978) *Stage Voices: Twelve Canadian Playwrights Talk about Their Lives and Work*. Toronto : Doubleday.
- Comeau, Yvan (1988) *Notre héritage culturel*. Montréal : Collège Marie-Victorin.
- Cotnam, Jacques (1976) *Le Théâtre québécois. Instrument de contestation sociale et politique*. Montréal : Fides.
- Boulanger, Luc (2001) *Pièces à conviction. Entretiens avec Michel Tremblay*. Montréal : Leméac.
- Dagnat, Mathilde (2002) *Michel Tremblay. Le « joul » dans Les Belles-Sœurs*. Paris : L'Harmattan.
- Godin Jean-Cléo, Mailhot Laurent (1980) *Théâtre québécois II*. Montréal : Bibliothèque Québécoise.
- Jubinville, Yves (1993) « Claude inc. Essai socio-économique sur le travestissement. » [Dans :] Gilbert David, Pierre Lavoie (dir.) *Le Monde de Michel Tremblay*. Montréal : Lansman ; 109–124.
- Lefebvre, Anne (2017) « Critères, degrés et dépassement de l'individualité dans la philosophie de l'individuation de Gilbert Simondon. » [Dans :] Philippe Lacour, Julien Rabachou (dir.) *Approches de l'individuel*. Paris : Éditions Rue d'Ulm ; 61–90.
- Schryburt, Sylvain (2007) « Trois théâtres, deux metteurs en scène, un Tremblay. » [Dans :] *Jeu*. N°2 ; 22–29.
- Schwartzwald, Robert (2008) « Chus t'un homme. Trois (re)mises en scène d'*Hosanna* de Michel Tremblay. » [Dans :] *Globe*. N°11(2) ; 43–60.
- Simondon, Gilbert (1995) *L'Individuation à la lumière des notions de forme et d'information*. Grenoble : Millon.
- Tremblay, Michel (2002) *Hosanna*. Montréal : Leméac.
- Ubersfeld, Anne (1996) *Les Termes clés de l'analyse du théâtre*. Paris : Seuil.

Sources internet

- Boulanger, Luc (2021) « Quand Hosanna rencontre Michel Tremblay. » [Dans :] *La Presse*, 3 juin 2021. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/theatre/2021-07-03/quand-hosanna-rencontre-michel-tremblay.php> le 01/12/2024.
- Cambier, Vincent (2001) « Hosanna », de Michel Tremblay, Théâtre du Balcon à Avignon. Récupéré de <http://lestroiscoups.fr/hosanna-de-michel-tremblay-theatre-du-balcon-a-avignon/> le 11/11/2024.
- Guy, Chantal (2022) « Des nouvelles d'*Hosanna*. » [Dans :] *La Presse*, 26 octobre 2022. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/chroniques/2022-10-26/michel-tremblay/des-nouvelles-d-hosanna.php> le 30/11/2024.

Received:
01.12.2024
Reviewed:
05.02.2025
Accepted:
18.11.2025

ADAM SEJBUK

Université Pontificale Jean-Paul II de Cracovie, Faculté de Théologie

adamsejbukcm@gmail.com

ORCID : 0000-0001-6936-3027

La tentative de réconciliation d'Aristote et d'Augustin chez Paul Ricœur : les enjeux narratifs de la *mimèsis* ricœurienne

Paul Ricœur's Attempt to Reconcile Aristotle and Augustine: The Narrative Aspects of Ricœur's Mimetic Theory

Abstract

The philosophical thinking recognises two classic but opposing conceptions of time. Aristotle emphasises the objective dimension of time and conceives it as an ordered series of moments, defined by the relationships of “before” and “after.” This is a cosmic understanding of time. Augustine presents time in its phenomenological dimension, related to the privileged moment of its perception by the soul. According to Paul Ricœur, it is possible to place time, understood as experience and consciousness, within its cosmic framework. This is the result of narrative. The aim of this contribution is to present the antagonistic positions of Aristotle and Augustine, and to outline Ricœur's response to the resulting aporia through his poetics of narrative and his concept of mimesis. Both these aspects have stimulated important reflection on contemporary hermeneutics and on the theory of literature.

Keywords: Aristotle, Augustine, *mimesis*, narration, narrative, Ricœur, time

Mots clés : Aristote, Augustin, *mimèsis*, narration, récit, Ricœur, temps

L'histoire de la réflexion philosophique connaît deux conceptions classiques mais opposées du temps qui ont émergé à travers les œuvres de deux auteurs éminents : Aristote et Augustin. Et bien que leurs vies soient séparées par plusieurs siècles, l'opposition de leurs idées a influencé les réflexions de générations successives de penseurs. Cette contribution a pour objet non seulement de présenter ces positions

antagonistes d'Aristote et d'Augustin, mais surtout d'exposer la réponse de Ricœur à l'aporie qui en résulte à travers sa *poétique du récit* et son concept narratif de *mimésis*. Ces deux aspects ont ouvert une réflexion importante sur l'herméneutique et la théorie de la littérature contemporaines. Dans la présentation seront donc exposées, d'abord brièvement deux conceptions du temps ; ensuite, la théorie mimétique de Ricœur ; et finalement, reviendra la question initiale : Paul Ricœur a-t-il réconcilié Aristote et Augustin ?

Positions opposées d'Aristote et d'Augustin : deux portes d'entrée distinctes

Aristote dans son œuvre *Physique* met l'accent sur la dimension objective du temps (ὁ χρόνος) et le conçoit comme une série ordonnée de moments, définis par les relations d'« avant » et d'« après », et ainsi comme un nombre du mouvement selon l'intérieur et le postérieur (Aristote 2002 : IV. 10–14). Le grand commentateur du Stagirite, Joseph Moreau, résume cette position philosophique de la manière suivante : « le temps qu'il se propose de définir, c'est le temps mathématique, celui qui conditionne la représentation intellectuelle, la détermination scientifique et la mesure du mouvement » (Moreau 1948 : 69). C'est donc une compréhension cosmique du temps, liée à l'idée que celui-ci est mesurable, d'où d'ailleurs viennent les notions temporelles classiques : l'année, le mois, le jour ou hier et avant-hier. Bref, dans le langage courant, quand on parle du temps, on parle de sa mesure.

Augustin, de son côté, dans les *Confessions*, présente le temps (*tempus*) dans sa dimension phénoménologique, lié au moment privilégié de sa perception par l'esprit (l'âme) : « En toi, mon esprit, je mesure le temps » – écrit-il entre 397 et 401 (Augustin : 297). Comme le remarque Michael Kelly, « Augustin se détourne des préoccupations aristotéliennes touchant à la nature et à l'existence du temps pour s'intéresser à la manière dont l'homme peut appréhender le temps » (Kelly 2009 : 4). C'est l'idée du temps comme expérience et conscience qui a ses réalisations langagières dans les expressions : « le temps passe si vite qu'on ne le voit pas passer » ou tout simplement : « ça passe vite », ou dans le mouvement fréquent de regarder la montre en attendant le train qui a pris du retard ou en écoutant une conférence sans intérêt, ou en perdant la notion du temps lors d'une lecture passionnante qui fait entrer dans l'intrigue comme dans un autre monde. Dans ce sens-là, le temps est vécu d'une manière subjective. Ainsi, pour reprendre les mots de Kelly : « le temps envahit toute la sphère mondaine de la vie humaine : on y fait des plans, on se souvient, on se dépêche, on s'attarde, on endure » (Kelly 2009 : 3).

Si ces deux positions philosophiques semblent inconciliables, il est néanmoins possible, selon Ricœur, d'inscrire le temps, entendu comme expérience et conscience, dans son cadre cosmique. Cela est rendu possible par le *temps raconté* de la narration, qui est en quelque sorte un *pont* jeté sur l'abîme créé au fil des siècles entre le temps cosmique et le temps phénoménologique (Ricœur 1985 : 439). Le récit serait, comme chez Marcel Proust dans *À la recherche du temps perdu*, un phénomène par lequel le lecteur « entre » dans l'histoire racontée en faisant siens les événements de l'intrigue et en ayant la possibilité de transmettre les expériences ainsi vécues par le protagoniste du texte à sa propre vie, plongeant dans le temps du récit. Telle est la tentative de Ricœur pour une nouvelle compréhension de l'opposition entre Aristote et Augustin, tentative présentée dans le célèbre ouvrage *Temps et récit* – son *opus magnum* en trois volumes.

Or, tout n'est pas si simple. Pour parler de la réciprocité entre la temporalité et la narrativité, Ricœur propose deux portes d'entrée qui, paradoxalement, ne sont pas deux manières de concevoir le temps (aristotélicienne et augustinienne), mais consistent en deux sujets dont l'un est le temps chez Augustin et l'autre est l'organisation de l'intrigue chez Aristote dans la *Poétique* et non pas la *Physique*, « qui n'a rien avoir avec la théorie du temps » – comme le souligne l'herméneute français (Ricœur 1983 : 105). Pourquoi donc évoque-t-il l'aporie temporelle ? Au lecteur peu habitué à la lecture de Ricœur, cela pourrait paraître même déstabilisant. Pourtant, la réponse est toute simple : le philosophe s'appuie sur le débat autour de la notion du temps pour affiner la compréhension de celui-ci. En effet, chez Ricœur, le face à face entre Aristote et Augustin est double : l'un ne concerne que la temporalité en tant que telle ; l'autre consiste à affronter la temporalité des *Confessions* et l'organisation du récit à partir de la *Poétique*. Ainsi, Aristote revient une fois comme interlocuteur d'Augustin autour des questions épistémologiques sur le temps (ce qui formera par conséquent la première partie du titre de l'ouvrage – le *temps*), une fois comme fondateur de la théorie mimétique dans les études littéraires (ce qui construira la seconde partie du titre ricœurien, à savoir : le *récit*). De plus, et la déstabilisation du lecteur croît encore, Ricœur, pour mieux saisir les enjeux temporels qui en surgissent, commence par l'auteur postérieur et n'évoque Aristote qu'en second lieu « au mépris de la chronologie » (Ricœur 1983 : 18). Cette inversion lui permet de jouer entre la *concordance* et la *discordance* dans l'ordre logique du texte en passant de la perplexité (*temps*) vers l'ordre (*récit*). Au lecteur de juger ce choix méthodologique paradoxal.

Répondant à l'aporie de la temporalité, sans toutefois la dépasser entièrement, Ricœur note qu'Augustin, en tant que théologien, souligne le fait que le temps naît au moment de la création, *en même temps* que les choses créées : « Tu es le Créateur de tous les temps. [...] Tu précèdes le temps, mais tu ne le précèdes pas dans le temps » (Augustin : 282). Le temps est donc le temps de toute la création, c'est-à-dire de nature cosmique. En revanche, Aristote, remarque Ricœur, sait bien que le temps n'est pas le mouvement lui-même et qu'il nécessite un esprit (une âme, un sujet) capable de distinguer les moments individuels et de compter les intervalles qui les séparent. Cependant, l'implication de l'esprit dans la conception aristotélicienne du temps ne trouve pas sa place dans sa définition pure comme quantité de mouvement entre « l'avant » et « l'après » et ne rend pas compte des conditions psychologiques de celui qui fait l'expérience du temps qui passe (Ricœur 1985 : 439–440).

Par ailleurs, Ricœur n'est pas le premier qui voit dans la *Physique* d'Aristote l'aspect subjectif, ou phénoménologique, dans la perception du temps qui passe. Moreau en 1948 l'évoque explicitement :

Il apparaît donc que c'est en un sens psychologique qu'il faut entendre la formule d'Aristote : le temps n'est point sans le changement. Elle résulte d'abord pour lui de cette remarque que la perception du temps suppose celle du changement : s'il nous arrive, explique-t-il, de n'avoir pas conscience de l'écoulement du temps, c'est quand nous n'enregistrons aucun changement, et que notre conscience nous paraît demeurer dans l'immobilité ; mais réciproquement, pense-t-il, il suffit que nous ayons conscience de quelque changement, fût-il purement intérieur à l'âme, pour qu'immédiatement nous ayons la perception du temps (*cf.* 21 80 29–33 ; 219a 4–6). Ainsi donc, la perception du changement serait la condition non seulement nécessaire, mais encore suffisante de celle du temps ; ce que traduit cette nouvelle formule d'Aristote : la perception du temps et celle du mouvement vont de pair (219a 3–4). (Moreau : 1948 : 66)

Certes, Ricœur ne nie pas cette interprétation possible d'Aristote, mais développe surtout ce qui dépasse la position aristotélicienne chez Augustin. Il admet, premièrement, qu'on puisse parler d'espace

de temps sans référence cosmologique (Ricœur 1983 : 38). Deuxièmement, il souligne l'apport décisif du XI^e livre des *Confessions*, c'est-à-dire la notion de distension (*distentio*), qui devient le mot-clé de la pensée augustinienne sur la temporalité, lié toujours à l'âme (*distentio animi*), en créant ainsi une figure inséparable et nécessaire dans l'histoire de la philosophie. Troisièmement, Ricœur le dit dans l'introduction, le temps chez Augustin a sa perspective universelle et comme telle elle doit être interprétée. Il s'agit de l'éternité (Ricœur 1983 : 23). Cela a des conséquences considérables : Augustin échappe à la théorie pure (existerait-elle vraiment ?) du temps en fondant toutefois sa réflexion philosophique sur les apories inséparables des opérations argumentatives ; et il ne règle pas les apories qui en surgissent, mais les oriente plutôt vers une résolution autre : leur transfiguration, une fusion entre l'argument et la poétique (Ricœur 1983 : 24).

La proposition qui pourrait résoudre l'incompatibilité de deux façons de comprendre le temps (phénoménologique et cosmique) est la *poétique du récit* (Ricœur 1985 : 439), car le récit historique inscrit le temps vécu dans le temps cosmique, et la fiction fait de même dans la variété imaginaire. Le temps chronologique joue le rôle de trait d'union entre ces deux variétés irréductibles de temps.

Il convient de noter que Ricœur formule sa thèse de base ci-dessus exprimée de différentes manières. Comme il l'écrit au début du premier volume : « [...] la temporalité ne se laisse pas dire dans le discours direct d'une phénoménologie, mais requiert la médiation du discours indirect de la narration » (Ricœur 1985 : 435). Le philosophe français souligne aussi que « [...] le temps devient un temps humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative » (Ricœur 1983 : 17). Dans *Du texte à l'action* (1986), il revient sur cette question. Selon lui, ce qui est temporel dans l'expérience humaine se réalise, et donc s'articule, à travers l'acte de raconter :

Mon hypothèse de base est à cet égard la suivante : le caractère commun de l'expérience humaine, qui est marqué, articulé, clarifié par l'acte de raconter sous toutes ses formes, c'est son caractère temporel. Tout ce qu'on raconte arrive dans le temps, prends du temps, se déroule temporellement ; et ce qui se déroule dans le temps peut être raconté. Peut-être même tout processus temporel n'est-il reconnu comme tel que dans la mesure où il est racontable d'une manière ou d'une autre. Cette réciprocité supposée entre narrativité et temporalité est le thème de *Temps et récit*. (Ricœur 1986 : 14)

On peut résumer que la relation entre temporalité et narration est, selon Ricœur, quelque chose de nécessaire, issu de l'expérience humaine. Denis Villepelet, commentateur de la pensée ricœurienne, le formule ainsi : « [...] le récit comme texte est le médium entre ce qui a été vécu dans le temps et l'acte de narration » (Villepelet 2012 : 36). L'auteur de *Temps et récit* a voulu démontrer qu'il « existe entre l'activité de raconter une histoire et le caractère temporel de l'expérience humaine une corrélation qui n'est pas purement accidentelle, mais présente une forme de nécessité transculturelle » (Ricœur 1983 : 105). Il souligne également deux aspects importants de la relation entre l'expérience et l'histoire. Premièrement, elle n'est pas simplement accessoire, mais essentielle. Deuxièmement, elle est liée aux codes culturels qui sous-tendent la forme de communicabilité de toute expérience humaine ainsi comprise, qui est *racontable*. Le temps est donc avant tout un temps de récit, dans lequel sa poétique croise l'historicité d'une expérience donnée. Voici l'apport de Ricœur à l'une des apories du temps.

La *mimèsis* ricœurienne

173

Pour décrire et détailler sa proposition philosophique, Ricœur propose la théorie d'une triple *mimèsis*. Bien entendu, cette notion est beaucoup plus ancienne et remonte, sans surprise, à Aristote qui voit en elle une représentation du monde et de ses actions (Aristote 2016 : 1448a, 87)¹. Chez Ricœur, cette imitation (*mimèsis*) est aussi une création, selon Aristote, « de ce qui devrait être » (Gravel 1976 : 557). Par ailleurs, il serait utile ici de rappeler que chez Platon, contrairement à Aristote, l'art mimétique n'est qu'une ombre de l'ombre des choses, et trouve une place évidemment inférieure non seulement par rapport au monde des *Idées*, mais aussi au monde tel qu'on le perçoit. Tel est le sens de l'allégorie de la caverne. La *mimèsis* aristotélicienne est donc un développement considérable de l'interprétation des diverses représentations en art – *imitations*, comme nous le traduisons si souvent, voire même, une valorisation digne de la réflexion philosophique proprement dite.

La *mimèsis* de Ricœur, quant à elle, contient trois étapes : *mimèsis* I / *préfiguration*, *mimèsis* II / *configuration*, *mimèsis* III / *réfiguration* (Ricœur 1983 : 106). Elle est une herméneutique qui « est soucieuse de reconstruire l'arc entier des opérations par lesquelles l'expérience pratique se donne des œuvres, des auteurs et des lecteurs » (Ricœur 1983 : 107). L'auteur présente ces opérations étape par étape, mais globalement dans sa proposition ce n'est plus le récit lui-même, indépendant, qui est à l'œuvre. Ricœur opère l'élargissement de la perspective à l'action concrète du destinataire de la narration, appelée la *réfiguration*, finale de la théorie mimétique (Ricœur 1983 : 107).

La première étape, *préfiguration*, désigne ce qui est commun à l'auteur et au lecteur. Ricœur y voit le sens de sa théorie mimétique : « limiter ou représenter l'action, c'est d'abord pré-comprendre ce qu'il en est de l'agir humain : de sa sémantique, de sa symbolique, de sa temporalité » (Ricœur 1983 : 124). Il s'agit donc d'une même perception du monde qui permet la communication mutuelle entre le destinataire et le destinataire. La *mimèsis* I montre la nécessité d'une certaine lisibilité autorisant le lecteur à se retrouver dans le monde du récit comme dans le sien. Ricœur voit ici la représentation de l'action dans l'intrigue qui concerne l'agir humain en tant que tel : sa sémantique (la compréhension du langage et de la tradition culturelle), sa symbolique (les actions lues selon des règles d'interprétation lisibles pour le narrateur et le destinataire) et sa temporalité (les représentations du temps). Sans cette étape, il serait impossible de comprendre la littérature dans les constructions et significations figuratives, dans les structures du sens et de ses mises en œuvre textuelles. Cela explique bien le souci de Ricœur de présenter une philosophie capable de transmettre le sens constituant le sujet à travers les codes culturels et symboliques. La philosophie serait la médiatrice dans cette dynamique et le philosophe deviendrait le transmetteur des grands textes sans lesquels la compréhension du soi n'est point possible.

Dans la deuxième étape, *configuration*, il s'agit du monde du texte. C'est l'étape de la mise en intrigue qui transforme des événements en une histoire et qui, finalement, construit le récit fondé sur son intrigue. Selon Ricœur, « cet acte configurant consiste à prendre ensemble les actions de détail ou ce que nous avons appelé les incidents de l'histoire ; de ces divers événements, il tire l'unité d'une totalité temporelle » (Ricœur 1983 : 129). La *mimèsis* II permet donc de passer des événements racontés au texte. Elle est aussi un moyen de découvrir le sens du récit au niveau du texte, ainsi que le sens des expériences, elles-mêmes transformées en une histoire dont le point final permet d'avoir une vision globale de l'ensemble. C'est

1 Il existe plusieurs traductions possibles du terme *mimèsis*. Voir par exemple l'article intéressant de P. Gravel (1976) « Aristote et la poétique. » [Dans :] *Études littéraires*. N°9 ; 555–578.

dans ce sens-là que « l'histoire peut être vue comme une totalité » (Ricœur 1983 : 131). Les enjeux temporels sont ici assez marquants car la temporalité de l'expérience humaine (perçue et vécue par le sujet) s'organise en un *tout narratif*, à savoir le récit, grâce à l'organisation des événements de la *mise en intrigue*. On peut voir en elle une forme de médiation entre le début et la fin de l'histoire racontée, ce qui constitue le paradoxe de la flèche du temps, irrévocablement unidirectionnelle.

Or, la *mimèsis* II permet de lire dans une narration la fin dans le commencement et le commencement dans la fin. Cela à travers les événements racontés. N'en va-t-il pas ainsi dans les grands textes traditionnels d'une communauté dans lesquels l'événement fondateur trouve sa juste interprétation en tant que relecture du passé et, en même temps, projection vers un avenir ? Bref, la tradition s'actualise dans le moment présent formant l'Histoire communautaire. Pour mieux la voir, il faut s'en éloigner. Voici un autre paradoxe du temps et de sa perception. Au niveau de la critique littéraire, une formule semblable serait applicable aux romans contemporains : la contestation d'une structure classique, d'une tradition, *etc.* fait découvrir et créer de nouvelles formes d'expression narrative, mais nécessairement en rapport avec des règles d'autrefois. Les effets d'une telle opération se situent à juste titre dans la configuration mimétique et dans la capacité importante d'innovation de celle-ci. La tradition et l'innovation jouent ici un rôle primordial, étant toujours sous une tension née de l'imagination créatrice et productrice. Le récit traditionnel, le grand récit, forme une matrice pour toute innovation, mais sans rapport avec la tradition, il est impossible de parler d'une nouveauté, d'une mutation, d'une naissance littéraire ou d'une production originale². De même, la configuration du temps par le récit ouvre une variété des médiations que l'histoire de la littérature sait prendre en compte, en présentant la mise en intrigue dans ses réalisations respectives selon des critères narratifs propres à l'historiographie et les récits de fiction.

Il y a encore élément important dans la *mimèsis* II – sa place dans le cercle herméneutique de la théorie mimétique de Ricœur. Il s'agit d'une étape intermédiaire entre la *mimèsis* I et la *mimèsis* III. Selon le philosophe français, et contrairement aux structuralistes, la configuration du temps par le récit ne constitue pas le sommet de l'interprétation du texte littéraire. De plus, aucune configuration textuelle n'occuperait cette place. Ce n'est que l'intrigue, en se développant dans le temps, qui peut ouvrir le lecteur aux significations voulues. Autrement dit, ce n'est plus la structure *seule* du texte qui compte, mais *également* la structure, qui descend ainsi de son piédestal.

La *mimèsis* III, *réfiguration*, est une appropriation du texte par le lecteur qui remarque l'impact du récit sur sa propre vie. C'est l'interprétation par excellence, parce que « ce qui est en effet à interpréter dans un texte », souligne Ricœur, « c'est une proposition de monde, d'un monde tel que je puisse l'habiter pour y projeter un des mes possibles les plus propres » (Ricœur 1986 : 115).

Cette dernière étape est particulièrement intéressante car elle met en valeur la réception du texte par son destinataire : « je dirai », explique Ricœur, « que *mimèsis* III marque l'intersection du monde du texte et du monde de l'auditeur ou du lecteur » (Ricœur 1983 : 136). Il s'agit de la dynamique du texte qui, par l'acte de la lecture obtient sa signification complète, parce que, selon Ricœur, le statut ontologique du texte narratif reste en suspens jusqu'à la lecture. C'est seulement au-delà de la lecture, dans l'action effective, que son dynamisme s'achève et s'accomplit. Il faut ainsi « reconstruire l'ensemble des opérations

2 Ricœur voit ici l'enjeu de la concordance discordante qui se déploie dans la variation des formes, genres et types de la tradition narrative. L'auteur remarque que chaque œuvre se distingue par rapport à une autre. De même, chaque type ou genre littéraire existe toujours par rapport à l'ensemble littéraire, se prononçant implicitement ou explicitement sur la règle qui leur est propre (Ricœur 1983 : 132–135).

par lesquelles une œuvre s'enlève sur le fond opaque du vivre, de l'agir et du souffrir, pour être donnée par un auteur à un lecteur qui le reçoit et ainsi change son agir » (Ricœur 1983 : 106–107).

La méthodologie ricœurienne est fondée sur le principe herméneutique de « l'ouverture du texte sur son *dehors*, sur son *autre* » (Ricœur 1985 : 286). Elle peut être appelée « le modèle intégré de l'implication permanente dans le travail d'interprétation » (Bühler 2003 : 102) où le destinataire est invité à passer par le monde du récit à son monde réel et à se transformer à travers le message reçu. Il ne peut rester emprisonné dans la vision du monde venant du récit : il est invité à une certaine *créativité* par une démarche personnelle d'*appropriation*. Ricœur décrit ce processus de la manière suivante : « L'enjeu est donc le procès concret par lequel la configuration textuelle fait médiation entre la préfiguration du champ pratique et sa refiguration par la réception de l'œuvre » (Ricœur 1983 : 107). Ainsi commence la *mimèsis permanente* qui ne se limite pas à une seule expérience de lecture ou d'écoute, mais qui entre dans le processus communicationnel et relationnel dépassant le texte. Elle pourrait être vue comme une spirale plutôt que comme un processus linéaire, ce qui décrirait bien la *dynamique* du passage du monde textuel au monde réel des *récepteurs-agents*. Une image qui dessinerait la *mimèsis* ricœurienne est aussi la figure fractale qui forme une structure similaire à toutes les échelles et dont chaque élément, peu importe le zoom, est de même structure – le tout étant semblable à une des parties et inversement.

La *mimèsis* de Ricœur se situe également dans le grand débat sur les éléments méta-structuraux dans l'œuvre littéraire : l'auteur, le texte et le lecteur. La poétique du récit du philosophe français ne privilégie aucun de ces aspects, mais les unit dans le même mouvement de l'interprétation qui doit inclure toutes les composantes classiques. Cela montre l'importance de l'analyse narrative qui englobe les méthodes structurelles, mais aussi l'acte créatif de l'auteur, le contexte symbolique du texte, les compétences du lecteur. Bref, le tout de l'acte de lecture, en y incluant l'histoire racontée et la mise en intrigue, qui ne sont pas anodines à la construction de l'identité du lecteur-sujet, de l'identité narrative : « résolution poétique du cercle herméneutique » (Ricœur 1985 : 446). Le lecteur peut entrer dans le monde du texte et se comprendre face à lui, ce qui dépasse le récit en tant que tel et « touche » le réel du lecteur devenant « agent refiguré » dans son monde à lui. Refiguré, il peut commencer à raconter à son tour, c'est-à-dire instaurer une nouvelle chaîne de refigurations.

Réconciliation

La théorie mimétique de Ricœur est le fruit d'une réflexion sur la temporalité dans laquelle le récit est le moyen privilégié pour transmettre l'expérience du temps. Elle a été fondée sur l'aporie de la temporalité issue de deux conceptions opposées d'Aristote et d'Augustin. Ricœur les a-t-il réconciliées ? Si la métaphore du pont entre les deux, qui est la narration, signifie la réconciliation, alors la réponse à cette question serait positive. Mais ce qui est peut-être plus important que la réponse philosophique elle-même, c'est que l'auteur, sur la base de l'opposition philosophique, construit une théorie qui a sans doute influencé les considérations ultérieures sur le rôle du récit dans la littérature mais aussi dans l'éthique.

Un des apports de Ricœur à la pensée contemporaine serait la notion d'*identité narrative*, « la catégorie pratique » liée à la réponse à la question fondamentale *qui est ?*, réponse qui consiste à raconter une vie et non pas à donner une réponse substantielle (Ricœur 1985 : 442). La constitution du soi serait ainsi fondée sur l'histoire transmise, racontée, qui permet au sujet de se situer dans la chaîne

des événements, dont les événements fondateurs d'un peuple ou d'une communauté. Pour illustrer cette dynamique, Ricœur évoque le peuple juif. « L'exemple est particulièrement topique, pour la raison que nul peuple n'a été aussi exclusivement passionné par les récits qu'il a racontés sur lui-même » (Ricœur 1985 : 445). Cette communauté historique n'est construite qu'à travers les narrations sur elle-même qui constituent non seulement son passé, mais également son avenir. Son identité est proprement dite narrative : « la communauté historique qui s'appelle le peuple juif a tiré son identité de la réception même des textes qu'elle a produits » (Ricœur 1985 : 445).

L'identité narrative à laquelle le sujet « accède grâce à la médiation de la fonction narrative » (Ricœur 1988 : 295), qui est la rectification sans fin – comme une figure fractale – d'un récit antérieur par les ultérieurs, est devenue un des emblèmes de la pensée ricœurienne reprise, transmise, transformée et développée par des sociologues, psychologues, narratologues, philosophes ou théologiens³. Mais ce qui est certain, c'est que Ricœur lui-même voit dans l'identité narrative des limites par rapport à l'aporie du temps et les énumère dans la conclusion de *Temps et récit*⁴. Parallèlement, il remarque combien l'analyse du temps raconté a accentué la gravité de l'aporie de la temporalité en tant que telle.

En conclusion, l'opposition des idées classiques ont permis à Ricœur d'affiner sa propre position herméneutique et d'ouvrir d'autres champs du débat philosophique. Et c'est cela qui constitue la portée de son œuvre – l'ouverture aux réflexions possibles outre la sienne, selon le cercle de *mimèsis* qui n'est pas un cercle vicieux. Ainsi, la rivalité des positions originelles d'Aristote et d'Augustin a été, pour Ricœur, le point de départ de la présentation d'une position philosophique nouvelle et de l'ouverture de nouvelles pistes de recherche dans lesquelles, ajoutons-le, la temporalité joue un rôle important, mais non pas primordial.

Bibliographie

- Aristote ([335–322 av. J. C.] 2002) [*Φυσικά*] Trad. par Pierre Pellegrin. *Physique*. Paris : Flammarion.
- Aristote ([335 av. J. C.] 2016) [*Περὶ ποιητικῆς*] Trad. par Michel Magnien. *Poétique*. Paris : Belles Lettres-Librairie Générale Française.
- Augustin ([397–400] 1987) [*Confessiones*] Trad. par Joseph Trabucco. *Confessions*. Paris : Garnier Frères.
- Bühler, Pierre (2003) « La mise en intrigue de l'interprète. Enjeux herméneutiques de la narrativité. » [Dans :] Daniel Marguerat (dir.) *La Bible en récits. L'exégèse biblique à l'heure du lecteur*. Genève : Labor et Fides ; 94–119.
- Gravel, Pierre (1976) « Aristote et la poétique. » [Dans :] *Études littéraires*. N° 9 ; 555–578.
- Moreau, Joseph (1948) « Le Temps selon Aristote. » [Dans :] *Revue Philosophique de Louvain*. N° 9 ; 57–84.
- Ricœur, Paul (1983) *Temps et récit I. L'intrigue et le récit historique*. Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul (1985) *Temps et récit III. Le temps raconté*. Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul (1986) *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*. Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul (1988) « L'identité narrative. » [Dans :] *Esprit*. N° 7/8 ; 295–304.

3 Une étude intéressante sur ce sujet se trouve dans les Actes du colloque : *L'héritage littéraire de Paul Ricœur*. [Dans :] <https://www.fabula.org/colloques/sommaire1852.php> [<https://doi.org/10.58282/colloques.1852>] (consulté le 19/11/2024).

4 Les conclusions contiennent trois points forts de la pensée de Ricœur : identité narrative, totalité et totalisation, et inscrutabilité du temps (Ricœur 1985 : 439–489).

Villepelet, Denis (2012) [« Il concetto di narratività in Paul Ricoeur: 'Il racconto è l'espressione viva dell'esperienza viva.' » [Dans :] *La catechesi narrativa*. Torino: Elledici; 21–31.] Trad. Michel Henri Kowalewicz « Pojęcie narracyjności u Paula Ricœura. Opowiadanie jest żywym wyrazem żywego doświadczenia. » [Dans :] Anna Królikowska (dir.) *Narracyjny wymiar edukacji chrześcijańskiej*. Kraków : WAM ; 25–39.

Sources internet

Kelly, Michael (2009) « Quand l'esprit dit le temps : la conscience du temps chez Aristote, Augustin et Husserl. » [Dans :] *Methodos* [En ligne]. N° 9 ; Récupéré de <http://journals.openedition.org/methodos/2243> le 03/12/2024.

KHADIJA BENTHAM

Université de Bayreuth, Allemagne – Université Mohammed V, Maroc
benthami.khadija@gmail.com

Entre hostilité et amitié : une relation judéo-musulmane à l'épreuve dans *Avant la haine* de Thierry Cohen

**Between Hostility and Friendship: A Jewish-Muslim Relationship
under Strain in *Avant la haine* by Thierry Cohen**

Abstract

The long-standing relationship between Jews and Muslims is characterized by several terms, including hatred, rivalry, conflict, war, and stigmatization. What about friendship, though? As its title suggests, Thierry Cohen's *Avant la haine* presents a convincing viewpoint. According to the novel, two Moroccans, one Muslim and the other Jewish, relocate to France and eventually become friends. The two-voice narration of this friendship allows us to explore the characters deep connection, which was first formed in France but eventually deteriorated over time and gave way to hatred because of incidents like the Sabra and Chatilla massacre. We will examine and critique the ways this discourse of friendship is communicated. The purpose of this analysis is to reveal how the characters' individual histories interact with the collective.

Keywords: friendship, rivalry, hatred, history, politics / religion

Mots-clés : amitié, rivalité, haine, histoire, politique / religion

Introduction

Haine, rivalité, conflit, guerre, stigmatisation... tant de mots parmi d'autres qui dépeignent si souvent, aujourd'hui, la relation ancestrale entre Juifs et Musulmans et marquent profondément l'histoire collective de ces deux communautés. Mais, qu'en est-il de l'amitié, de la fraternité qui a pu exister, dans certaines circonstances, malgré les tensions historiques.

Open Access.  Published by Committee for Philology of the Polish Academy of Sciences, Wrocław Branch and College for Interdisciplinary Studies, University of Wrocław. This work is licensed under the Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 Unported License.

Si l'histoire des relations judéo-maghrébines a connu des épisodes de conflits, elle est surtout marquée par une coexistence pacifique, un échange culturel et socio-économique. En effet, le Maghreb, avant la colonisation, a vu accoster : Juifs et Arabes qui se sont mêlés aux populations indigènes. Ces communautés ont évolué ensemble, sous l'auspice d'une gouvernance avisée, et ont pu tisser, en dépit des inégalités, des liens qui ont été radicalement bouleversés par l'arrivée du colon au XIX^e et XX^e siècle. Cette relation millénaire entre juifs et musulmans, empreinte d'ambivalence, est aussi à l'origine d'un différend entre historiens : deux orientations principales se dégagent que Eva Tratowsky appelle « deux mythes d'une coexistence judéo-musulmane au Maghreb » (Tratowsky 2017). Le premier est celui d'un passé idyllique, une vision qui rappelle souvent les travaux de Haïm Zafrani, en l'occurrence, ses ouvrages : *Two Thousand Years of Jewish Life in Morocco* (2005), *Éthique et mystique, Judaïsme en terre d'Islam : le commentaire kabbalistique du « Traité des Pères »* (1991) ou encore *Recherches sur les Juifs du Maghreb* (1997). Ses travaux semblent s'accorder assez largement sur la dynamique intercommunautaire et le voisinage harmonieux et pacifique qui ont pu exister entre les deux communautés. La lecture qu'en donne Zafrani, par exemple, au statut « Dhimmi, » malgré son aspect réducteur, et pour reprendre les termes de Benjamin Stora, est « une avancée » (Stora 2013 : 507), qui devient, par la suite, obsolète lors de l'instauration de l'« égalité citoyenne » par le Colon français (Stora 2013 : 508). Cette réalité harmonieuse trouve également son écho en littérature chez des auteurs qui mettent en exergue cet état très significatif de cette société. Quelques lignes de *Mosaïque. Une enfance juive à Tanger* en témoignent :

A Tanger, dans cette merveilleuse petite ville internationale, (...) Là où la synagogue, la mosquée et l'église affichaient la même tranquille assurance dans la possession de la vérité, comment ne pas entrevoir qu'il fallait aller plus loin, traverser l'écorce des religions et chercher le point de la synthèse, là où les contradictions s'évanouissent comme absorbées de l'intérieur, comme la brume légère du matin que dissipe miraculeusement le premier rayon du soleil. (Bendelac 1992 : 10)

Cette réalité est remise en question par d'autres figures¹ comme Albert Memmi qui met en avant plutôt une réalité « lacrymale »² (Baron 1928 : 12) :

La fameuse vie idyllique des Juifs dans les pays arabes, c'est un mythe ! La vérité, puisqu'on m'oblige à y revenir, est que nous étions d'abord une minorité dans un milieu hostile. [...] Jamais, je dis bien jamais [...], les Juifs n'ont vécu en pays arabes autrement que comme des gens diminués. [...] Qu'avons-nous été, pendant des siècles, sinon dominés, humiliés, menacés et périodiquement massacrés ? Et par qui ? N'est-il pas temps que l'on nous entende là-dessus : par les Arabes musulmans ! (Memmi 1974 : 50-51)

Les propos récents de Georges Bensoussan viennent s'ajouter à ceux de Memmi pour confirmer davantage cette « fausse » réalité et contestent clairement les faits idylliques rapportés :

Au XIX^e siècle, un nombre important de témoignages sur la vie juive en terre arabo-musulmane fait état d'une condition caractérisée en premier lieu par le mépris. [...]. Entre Juifs et arabo-musulmans,

1 D'autres historiens partagent la perspective de Memmi comme André Chouraqui et Jacques Taïeb par exemple dans son ouvrage *Juifs du Maghreb. Mélanges à la mémoire*.

2 C'est un terme qu'il convient d'employer avec précaution dans le monde académique, notamment à l'égard des conflits actuels. Baron a recouru à ce terme pour renvoyer à une approche historique qu'il désapprouve. Il refuse de se laisser enfermer dans le cloisonnement de cette terminologie qui mettait l'accent sur la souffrance continuelle du peuple juif. Baron plaide pour une approche qui ne vide pas l'histoire juive de sa vérité et son essence historique.

la coexistence, fragile, demeure à la merci du moindre incident, en particulier lorsque les Juifs oublient ce que la société musulmane nomme « le sens de leur humilité. » La violence, codifiée, maintient chacun à sa place au risque, sinon, de répandre le sang. (Bensoussan 2024 : 10)

Cependant, d'autres historiens, comme Kenbib, qui continue à labourer ce sillon dans son ouvrage *Juifs et Musulmans au Maroc (1859–1948)* opte pour une approche dite de l'entre-deux : il suggère une lecture croisée et complémentaire des deux visions (idyllique et lacrymale) pour œuvrer à une dynamique équilibrée permettant de mieux suivre l'évolution historique et la complexité de cette relation judéo-musulmane, sans pour autant ni conforter ni l'un ni l'autre, mais aussi sans les confronter.

D'autres écrivains contemporains partagent cette vision nuancée et font ressortir ce caractère ambivalent dans leurs écrits. C'est le cas de Thierry Cohen avec son roman *Avant la haine* (2015), qui invite à repenser la fragilité de cette relation à travers la mise en scène d'une amitié entre deux Marocains, l'un juif, l'autre musulman. Une amitié à l'épreuve non seulement des tensions géopolitiques contemporaines, mais qui porte également le fardeau d'une histoire collective. Un ouvrage dont le titre est à la fois révélateur et problématique. Il revient que la mention de la haine ouvre sur des perspectives diverses, un « mot » où plusieurs sujets se chevauchent, s'alternent et plus particulièrement s'éclairent mutuellement. Nous croiserons, précisément dans ce roman, un agencement complexe entre l'amitié et la haine, dont nous essayons de déceler les méandres à travers une lecture analytique esquissée en trois axes : le premier axe invite à porter un regard sur l'amitié comme un mécanisme de défense et un havre contre les divisions socio-politiques. La deuxième inflexion majeure nous permettra de nous attarder sur les différentes tensions (politiques et religieuses) responsables de cette fracture amicale. Alors que le dernier mettrait à l'horizon une possible réconciliation en ouvrant la porte à un dialogue bénéfique et permanent.

1. L'amitié : un mécanisme de défense

Les relations amicales, comme l'avance Rebecca Adams, et à l'image des autres relations, émergent dans des contextes spécifiques qui, souvent, en déterminent leurs modalités de fonctionnement :

Friendships do not operate in some abstract, decontextualised world. Like all other types of personal relationship, they are constructed – developed, modified, sustained, and ended – by individuals acting in contextualised settings. (Adams et Allan 1998 : 3)

Dans notre roman, cette amitié judéo-musulmane s'origine dans un contexte migratoire contemporain, responsable majeur des différentes épreuves endurées. En effet, il s'agit de deux familles marocaines, l'une musulmane l'autre juive, qui quittent le Maroc dans les années 70 pour s'installer en France. Une France qui souffre non seulement de l'intégration de ses migrants, mais qui voit la montée de l'antisémitisme et l'islamophobie. La fragilité de cette situation se traduit en une quête d'un sentiment d'appartenance, de ressemblance, pour reprendre les termes de l'auteur dans son texte « cet autre à la fois proche et différent ». Cette caractéristique se trouve alors placée sous l'étiquette de la « marocanité » confirmée d'ailleurs lors d'une conversation entre Mounir et sa mère ainsi que par une déclaration de Raphaël.

- Moi je me sens plus proche de Raphaël que des autres... musulmans
- C'est normal, il est marocain.

- Mais il est juif.

- Au Maroc, on est d'abord marocain, après... on est ce qu'on veut. (Cohen 2105 : 145)

J'ai rendez-vous avec Mounir. Mon frère d'histoire, sujet du même roi, ami d'exil. (Cohen 2015 : 136)

Des deux passages, nous nous rendons compte, combien a priori, pour nos deux protagonistes, compte l'importance et la nécessité de cette appartenance nationale, qui relègue au second plan l'appartenance religieuse. Cela dit que cette amitié, n'est pas uniquement le fruit d'une proximité géographique, mais repose sur un passé et un vécu commun au Maroc. L'usage des mots "frère" et "histoire" renvoie à une mémoire collective (des deux communautés : juive et musulmane) sous l'auspice du même régime politique. Nous nous retrouvons alors cet écho socio-historique entre les deux protagonistes, qui renforce leur union et leur permettra de surmonter et lutter contre les divisions sociales en France. Ces deux citations permettent également d'appréhender le caractère pluriel, religieux et ethnique, du Maroc, combinant entre particularisme et universalité, source de sa force et de sa modernité. Cette spécificité qui a fait du Maroc, un havre de paix, depuis plusieurs siècles et un terrain d'entente entre juifs et musulmans.

Ce lien profond alors entre Mounir et Raphaël, empreint d'une marocanité, fonctionne aussi comme mode de défense avec la montée du racisme, de l'antisémitisme et de l'islamophobie en France. Doublement marginalisé : non seulement leur appartenance nationale est problématique, mais aussi leurs convictions religieuses, ce qui accentue souvent la tension par exemple, avec l'autorité locale, les malentendus et les disputes avec leurs collègues en classe au lycée. Leur amitié symbolise alors cet asile contre les agressions et se manifeste par des actes concrets : chacun vient au secours de l'autre dans le besoin. Cette expérience de l'exil migratoire ne fait pas uniquement rapprocher Mounir et Raphaël, mais leurs communautés le deviennent également :

Juifs et musulmans formaient désormais un groupe uni. [...]. Face à nous, il y'avait cette France qui nous rejetait, excluait ou, au mieux, se foutait de l'émergence d'une haine décomplexée dont nous étions cibles. Tous les Français ? Non, bien sûr. (Cohen 2015 : 238)

Bien que les juifs et les musulmans soient souvent, dans le discours médiatique, voire parfois politique, considérés et présentés comme des communautés en conflit latent, ils se trouvent également à l'écart de la société française et subissent, par conséquent, une discrimination partagée. Cette violence sociale opère une solidarité transcommunautaire transcendant l'appartenance religieuse. La déclaration de Mounir fait mieux ressortir ce caractère et se veut une illustration de ce rapprochement, rejoignant ainsi la perspective de Blanchot : « ce qui sépare devient rapport » (Blanchot 1972 : 328)

Quand je suis avec Raphaël, je suis moi-même. Mes complexes n'ankylosent plus ma langue et je m'exprime sans me surveiller. Côte à côte, nous observons le monde avec la même avidité, plus forts de nous savoir semblables. (Cohen 2015 : 110-111)

Ce partage d'expérience, cette liberté d'expression et cette capacité d'interaction avec Raphaël, témoigne d'une intersubjectivité concrétisant encore cette forme de résistance contre les normes sociales qui dictent leur conduite : c'est l'un des avantages de l'amitié, être soi-même et se libérer de la pression sociale, comme le souligne, à juste titre, Francis Bacon :

quiconque a l'esprit encombré de multiples pensées verra certainement son esprit et son intelligence s'éclaircir et s'épanouir en causant et communiant avec un autre ; il lance ses pensées avec plus

d'aisance ; il les range dans un meilleur ordre ; il voit l'aspect qu'elles ont une fois couchées en paroles ; bref, il devient plus sage qu'il n'était. (Bacons 1948 : 141–143)

Conscients de leur background, nos deux protagonistes ont milité pour que leur amitié perdure pour pouvoir briser ou plutôt percer cette opacité relationnelle judéo-musulmane circulée et contournée par / dans le monde médiatique. Mounir et Raphaël ont tenté de « créer une légende s'inscrivant dans une fresque plus grande. Une légende capable de rencontrer l'histoire et de nous donner en modèle d'une entente possible » (Cohen 2015 : 55). La difficulté est alors double : d'une part, protéger leur amitié de la minorité au sein de laquelle elle évolue, d'autre part réinventer et mettre en place les paradigmes d'une amitié fondée sur l'estime, le partage et le respect mutuel, ce qui s'avère une tâche scabreuse à l'ère des conflits géopolitiques des années 80 jusqu'au aujourd'hui.

Or, au fur et à mesure que les deux amis murissent, la conscience politique et religieuse s'installe progressivement et devient un des vecteurs principaux de leurs différends. Nous sommes amenés alors à découvrir deux dynamiques en contrepoint : Raphaël approfondit davantage sa connaissance de son histoire (celle du peuple juif), de la Shoah pour arriver à l'actualité des juifs vivant en Israël, alors que Mounir s'engage et s'implique activement dans les manifestations de sa communauté musulmane et ses problèmes. Malgré cette distanciation partielle (dirait-on non voulue, mais liée aux circonstances de chacun), Mounir et Raphaël ont toujours été des adeptes du dialogue et de la franchise pour discuter des différents maux qui touchent aux musulmans et aux juifs sans se soucier des jugements préétablis. Il serait fastidieux d'énumérer tous les exemples illustrant cette situation, toutefois il est primordial de s'arrêter sur quelques faits ayant fragilisé ou interrompu leur relation. Un aspect que nous allons à présent traiter dans le volet suivant.

2. Fracture amicale

Si, à travers les exemples abondants tirés d'*Avant la haine*, cette amitié témoigne d'« une conscience acérée du social » (Dubois 2007 : 16), elle demeure, néanmoins, vulnérable aux influences et aux tensions géopolitiques. Cette réalité hostile est mise en lumière par Derrida dans son ouvrage *Politiques de l'amitié* où il explore les rouages des relations amicales et met en jeu les différents mécanismes qui les influencent. Idée que nous retrouvons chez Cohen, qui montre que les conflits géopolitiques peuvent instrumentaliser et amenuiser cette relation, combien particulière, entre Mounir et Raphaël.

Déjà soumise aux fardeaux et aux variations de l'histoire, cette relation porte les traces d'une rivalité antérieure ne touchant pas directement nos protagonistes, mais implique leurs communautés. Raphaël, dans une tentative de comprendre l'agencement de cette relation millénaire entre juifs et musulmans, résume de manière sobre, la trajectoire de cette haine / rivalité, à travers quelques illustrations de résonnances bibliques et de bouleversements historiques dont les agents principaux étaient les deux communautés :

L'origine de la haine...

[...] Certains évoqueront la croyance pour expliquer une telle intimité et rappelleront la lutte entre les deux frères, Israël et Ismaël.

D'autres invoqueront les bouleversements de l'histoire politique de leurs pays d'origine, les départs forcés ou volontaires, les rancœurs héritées.

[...] Je préfère, quant à moi, convoquer des faits plus récents, ceux dont j'ai été le témoin [...] Et si je dois désigner les prémisses de cette dissension en France, je choisirai de partir de l'été 1982.
(Cohen 2015 : 353)

Toutes ces raisons ne justifient pas l'antagonisme entre juifs et musulmans, mais plutôt ne font que légitimer ce conflit, d'une manière rétroactive, à travers la perpétuation de ces histoires ancrées dans la narration quotidienne des familles des deux côtés. Raphaël, quant à lui, avec son esprit critique, préfère recontextualiser ce conflit et ne prendre en considération que les faits dont il est témoin, notamment le massacre de Sabra et Chatila perpétré en 1982, un des événements majeurs responsable de la première fissure dans leur amitié.

Cet événement éveille chez Raphaël une réflexion critique à l'égard de la politique d'Israël et son implication au Liban :

Les premières informations sur l'entrée d'Israël nous avaient d'abord plongés dans la plus profonde confusion. [...] Pourquoi cette guerre ? [...] Nettoyer le Liban des membres de l'OLP ? Faire cesser les bombardements sur le nord d'Israël et stopper les infiltrations de terroristes ? à quels prix ? Et les Libanais ? Coupables de quoi ? (Cohen 2015 : 357)

Ce soliloque témoigne d'une maturité unique chez Raphaël confronté à un dilemme : cet enchevêtrement entre le cœur et la raison soulevant ainsi des questions à la fois politiques et déontologiques. Comme la majorité des juifs de la Diaspora, Raphaël fait l'expérience du conflit israélo-palestinien, oscillant entre ses sentiments de défense d'un pays lointain, cristallisé par la mémoire exilique, et l'actualité politique chaotique. Cette ambivalence évoquée rappelle le travail *Comment guérir un fanatique* qui met en avant cette question éthique, sujet délicat à évoquer y compris au sein de la société israélienne. En effet, ce ressenti est éprouvé par les Israéliens eux-mêmes lors des conflits, alors qu'ils doivent en même temps assumer leur appartenance à un État déjà pointé par des institutions internationales pour son non-respect du droit international.

Cette attitude rappelle celle du père de Mounir lors des attaques des jeux olympiques à Munich en 1972 n'hésitant pas à critiquer ses semblables, pour expliquer à Mounir (adolescent) la gravité de cet acte, qui ne représente pas les musulmans :

« Quelle bêtise ! s'est-il emporté. L'Islam n'a jamais réclamé la mort des juifs » (Cohen 2015 : 124)
[...] pas eux. C'étaient des sportifs. On n'a pas le droit de tuer des jeunes ! » (Cohen 2015 : 131)

Cette situation exhorte le père à faire preuve d'une grande probité tant envers lui-même qu'envers sa communauté. Cette attitude, guidée et conditionnée par sa sagesse, lui permet non seulement de condamner cet acte terroriste, mais aussi d'adopter un ton pédagogique pour assurer une transmission du savoir religieux et son inscription dans l'histoire. Cet événement violent représente, pour lui, l'occasion d'éveiller la conscience de Mounir pour ne pas se laisser emporter par les tensions identitaires accentuant le fossé déjà existant entre juifs et musulmans.

Certes, ces attaques provoquent aussi la colère de Raphaël, mais c'est avant tout le massacre de Sabra et Chatila qui constitue l'événement le plus marquant, formant une toile de fond signifiante qui se densifie au fil de la progression du récit. Cet épisode tragique fut à l'origine d'une longue conversation entre les deux amis, qui tentèrent d'en comprendre les faits et les conséquences, qui déclenchera une rupture idéologique entre eux. Cette conversation manifeste un moment crucial dans la relation de Mounir et Raphaël. Chacun d'eux adopte son propre point de vue pour vivre et interpréter cet événement :

deux visions s'entremêlent, mettant en avant l'identité religieuse de chacun et connotant une idéologie relevant d'une longue tradition, qui porte à croire la culpabilité des uns envers les autres. Cette dialectique émotionnelle (relative à la religion) est perceptible chez Dominique Moïsi dont la théorie nous offre une clé de lecture pour analyser leur positionnement. Dans son ouvrage *La géopolitique de l'émotion*, il nous montre comment les sentiments collectifs influencent les interactions sociales à travers trois émotions fondamentales : l'humiliation, la peur et l'espoir. Moïsi associe la peur au monde occidental, tandis que l'humiliation concerne plutôt le monde arabo-musulman. Des sentiments dont la frontière s'avère perméable (permettant parfois un échange dans les deux directions), mais qui peuvent nous être utiles à comprendre la complexité de cette situation.

Dans cette conversation (Cohen 2015 : 358) Mounir exerce une âpre critique sur la politique d'Israël (exemplifiée ici par l'événement de Sabra et Chatila). De cette prise de position, émerge pourtant en filigrane une identification au sort des Palestiniens et une sorte de contribution à leur combat. Un combat qui reflète de l'humiliation des musulmans non seulement des pays arabes, mais du monde entier. Dominique Moïsi explique que cette frustration remonte à 1948 et condense toutes les tensions entre les deux communautés.

Cette frustration s'amplifie chez Mounir à l'égard de cette politique israélienne discriminatoire du peuple palestinien dominé. Son évocation du passé juif récent, la Shoah, ne serait-elle pas une manière de souligner les contradictions entre les valeurs morales du peuple juif, agissant en connaissance de cause, et les actions d'Israël ? Par son insistance sur la différence entre juifs d'un côté et Israéliens de l'autre, il essaie d'intellectualiser et rationaliser son débat avec Raphaël (cette distinction est polémique puisqu'elle mène à remettre en question l'existence même d'Israël en tant qu'État), tout en mentionnant que les principes du peuple juif sont distincts des choix politiques israéliens afin d'éviter de tomber dans la culpabilité collective. Cette critique déclenche chez Raphaël une réponse défensive, révélatrice d'une peur existentielle ancestrale qui, d'après Moïsi, est une peur post-Shoah qui « induit un réflexe de défense, qui révèle et reflète l'identité et la fragilité d'une personne, d'une culture ou d'une civilisation à un moment donné » (Moïsi 2008 : 148). Pour lui, et pour plusieurs de ses coreligionnaires, Israël représente un havre de paix et a été choisi comme domicile protecteur face à de futures agressions.

Cette dynamique émotionnelle ne se limite plus à cet événement, mais prend son essor lors de l'Intifada de 2000, un autre événement fondateur de cette rupture amicale. Cet épisode est vécu différemment par nos protagonistes, il n'y a pas eu de conversations mais leur réflexion traduit énormément. La visite de Sharon à la mosquée Al Aqsa en dit long :

Des enfants face à des militaires. Des pierres contre des fusils. La seconde Intifada a commencé et les images déferlent sur nos écrans. Ariel Sharon a provoqué les Palestiniens en allant se promener sur l'esplanade des Mosquées. Il a agi sciemment afin de contrer Ehud Barak, et pour enterrer définitivement les négociations de Camp David. (Cohen 2015 : 549)

Cette visite se charge d'une symbolique qui connote une idéologie de domination qui porte à croire l'infériorité des Palestiniens, et par extension, des musulmans. Sous les sévices de la torture, de la domination et de l'oppression, les Palestiniens se rebellent contre l'acte de Sharon et se réfugient dans l'Intifada pour apaiser leurs douleurs. Ce mouvement, selon Mounir, est un acte légitime de résistance et une manière de rappeler au gouvernement israélien leur existence et leur appartenance territoriale. Cette identification à l'humiliation des Palestiniens renforce davantage le fossé idéologique avec Raphaël.

Cette réplique palestinienne politique, exacerbe chez Raphaël, juif engagé, cette peur existentielle et devient une entrave à toute résolution pacifique. Son empathie pour le peuple palestinien se trouve dissimulée derrière les images choquantes des Palestiniens, largement médiatisées, s'opposant à l'armée et aux civils israéliens, ce qui a légitimé son soutien inconditionnel à Israël et son droit de se défendre.

Ces deux événements, parmi tant d'autres³ cités par l'auteur Cohen, illustrent cette haine et rupture amicale. Ils représentent, dans les dires de Dominique Moïsi « une arrogance » idéologique. Ni l'un ni l'autre ne peut dépasser le conflit israélo-palestinien : Mounir s'identifiera toujours aux palestiniens et dénoncera les violentes actions d'Israël, tandis que Raphaël justifiera cette violence comme un mécanisme légitime de défense. Un cercle vicieux et un dilemme infini.

3. L'espoir d'une réconciliation ?

Malgré ce fossé entre nos protagonistes, Cohen nous offre une fin optimiste et laisse entrevoir une brèche d'espoir. L'épilogue prend la forme d'une confrontation distanciée entre Mounir et Raphaël : chacun exprime ses pensées, Raphaël sous la forme d'un post sur sa page Facebook, tandis que Mounir lui envoie un long e-mail pour se demander s'il n'est pas temps, après toutes ces années de haine injustifiée, d'essayer de réagir autrement :

Qu'en penses-tu Raphaël ? A-t-on une chance de sortir de ce borbier d'idées nauséabondes, de haines injustifiées, de rancœurs fossilisées ? C'est avec toi que j'ai envie d'en parler. Toi, mon ami juif, mon ami marocain. (Cohen 2015 : 658)

Mounir suggère à son « ami juif » et à son « ami marocain » de revisiter leur passé pour comprendre les raisons de leur rupture, ce qui rappelle la pensée de Moïsi, qui considère l'espoir comme un mécanisme de lutte contre la peur et la haine. Cette proposition de Mounir émane d'une sincérité et d'une honnêteté, vecteurs fondamentaux pour entamer un dialogue transcendant leur rupture idéologique. Son invitation à discuter des « haines injustifiées » et des « rancœurs fossilisées » témoigne d'un espoir de réparation mémorielle et de sa « capacité d'interagir positivement avec le monde » (Moïsi 2008 : 59) :

Nous pourrions le faire en échangeant des e-mails. Chacun notre tour. Sans polémiquer. Raconter, c'est tout. Écrire est souvent mieux que parler, lire toujours mieux qu'écouter. Cela permet d'échapper aux éruptions du cœur, de refroidir les pensées, de faire le tour de chaque idée. (Cohen 2015 : 660)

Cette méthode représente une transmission des sentiments susceptibles de favoriser une compréhension réciproque. L'idée que « lire est toujours mieux qu'écouter » concorde avec celle de Moïsi, qui soutient que l'espoir est stimulé par une pensée plus calme et rationnelle. Une telle démarche peut, certes, paraître hasardeuse en raison des différences géographiques et politiques existant entre les deux (puisque Raphaël est parti s'installer en Israël alors que Mounir est resté en France), mais elle offre la possibilité d'une catharsis réfléchie et approfondie.

3 Parmi les autres événements cités dans le roman : la mort de Yasser Arafat, l'accord d'Oslo.

Conclusion

L'objet de cet article trouve son point de départ dans le problème que constitue l'interprétation des relations entre juifs et musulmans, jugées conflictuelles, en raison de son caractère complexe. L'article développe l'idée selon laquelle la problématique fondamentale, qui traverse et organise le développement du roman *Avant la haine* est la question de la « amitié / haine » question qui relève moins du politique que de l'histoire. Face à ce problème, qui mine la compréhension globale des relations judéo-musulmanes, la recherche pose une question qui doit permettre de se mettre en chemin vers une tentative de compréhension de la complexité de cette situation.

Notre article est divisé en trois parties, introduites par une introduction à caractère préparatoire, en ce sens qu'elle pose les prémisses de cette relation millénaire et montre le caractère complexe des relations judéo-musulmanes lesquelles ne peuvent être dissociées de leur contexte historique. Le premier axe met le point sur les circonstances de naissance de cette amitié particulière entre Mounir et Raphaël dans un contexte migratoire favorisant la mise en avant de leur marocanité transcendant ainsi l'appartenance religieuse. Cette relation rappelle la pensée d'Averroès sur la solidarité et l'humanisme comme fondement au détriment du clivage religieux, perspective que nous retrouvons chez Mounir et Raphaël.

Le deuxième axe examine, à partir de quelques événements clés, les motifs fondamentaux de cette rupture amicale, qui relève davantage d'une dimension émotionnelle. Nous avons tenté de l'analyser à travers la pensée de Dominique Moïsi, qui offre trois angles d'approche (espoir-peur-humiliation), à partir desquels, nous avons pu comprendre la situation de chacun. L'humiliation chez Mounir, qui se manifeste par une identification à la souffrance du peuple palestinien, porte les traces d'un passé frustré. En revanche, chez Raphaël nous avons vu que le fantôme du passé erre toujours et cette peur existentielle surgit à chaque fois qu'Israël est impliqué dans le débat. Le troisième axe, plein d'optimisme, montre la volonté et la tentative des deux protagonistes de comprendre les raisons de cette rupture, défiant ainsi tous les challenges à travers un dialogue ouvert pour écrire leur petite histoire dans ce monde chaotique.

En prenant l'exemple de Mounir et Raphaël, l'auteur insiste non seulement sur la complexité des relations judéo-musulmanes, mais il montre aussi leur vulnérabilité face aux influences médiatiques et aux conflits, particulièrement le conflit israélo-palestinien et ses répercussions. A travers les deux voix narratives, chacune représentant une communauté, il nous plonge dans les stéréotypes et les préjugés circulant des deux côtés tout en développant une argumentation détaillée à travers les propos des deux protagonistes résumant en quelque sorte l'idéologie dominante, et la manière dont chaque communauté perçoit l'autre.

Bibliographie

- Adams, Rebecca G., Graham Allan (dir.) (1998) *Placing Friendship in Context*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bacon, Francis (1948) *Essais*. Paris : Aubier.
- Bendelac, Alegria (1992) *Mosaïque. Une enfance juive à Tanger (1930–1945)*. Casablanca : Wallada.
- Blanchot, Maurice (1972) *L'Amitié*. Paris : Gallimard.
- Cohen, Thierry (2015) *Avant la haine*. Paris : Flammarion.
- Derrida, Jacques (1994) *Politiques de l'amitié*. Paris : Galilée.

- Dubois, Jacques (2007) *Stendhal une sociologie romanesque*. Paris : Éditions La Découverte.
- Kenbib, Mohammed (1994) *Juifs et Musulmans au Maroc (1859–1948)*. Rabat : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.
- Memmi, Albert (1974) *Juifs et Arabes*. Paris : Gallimard.
- Moïsi, Dominique (2008) *La géopolitique de l'émotion*. Paris : Flammarion.
- Zafrani, Haïm (2005) *Two Thousand Years of Jewish Life in Morocco*. Jersey City : Ktav Pub & Distributors.
- Zafrani, Haïm (1991) *Éthique et mystique, Judaïsme en terre d'Islam : le commentaire kabbalistique du « Traité des Pères »*. Paris : Éditions Maisonneuve et Larose.
- Zafrani, Haïm (1997) *Recherches sur les Juifs du Maghreb*. Paris : Université de Paris VIII, Institut européen d'études hébraïques.

Sources internet

- Baron, Salo (1928) « Ghetto and Emancipation: Shall We Revise the Traditional View? » [Dans :] *The Menorah Journal*, June ; 1–12. Récupéré de <https://archive.org/details/ghettoemancipati00baro/mode/2up> le 17/08/2025.
- Baron, Salo W. (1963) « Newer Emphases in Jewish History. » [Dans :] *Jewish Social Studies*. Vol. 25, N° 4; 235–48. Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/4466044> le 05/12/2024.
- Bensoussan, Georges (2024) *Les Pogroms en Palestine avant la création de l'État d'Israël (1830–1948)*. Paris : Fondation pour l'Innovation Politique. Récupéré de <https://www.fondapol.org/app/uploads/2024/04/240-bensoussan-fr-2024-04-02-w.pdf> le 05/12/2024.
- Chaigne, Anne-Lucie (2010) « Intifada al-Aqsa, de son déclenchement en 2000 à l'année 2002. » Récupéré de <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Intifada-al-Aqsa-de-son-declenchement-en-2000-a-l-annee-2002.html> le 05/11/2023.

II. Études linguistiques

MAGDALENA MITURA

Université Marie Curie-Skłodowska, Lublin, Faculté des lettres

magdalena.mitura@mail.umcs.pl

ORCID : 0000-0002-2871-6719

**Entre rivalité et accomplissement :
Un cœur simple de Gustave Flaubert
retraduit en polonais**

**Between Rivalry and Accomplishment: Gustave Flaubert's *A Simple Heart*
Retranslated into Polish**

Abstract

The paper aims to explore the translation project of two polish versions of Gustave Flaubert's short story *Un cœur simple*. The translators' decisions at the level of proper names, syntax, lexis and discursive forms demonstrate the choice of domesticating strategy in the first text and foreignizing strategy in the second. This sequence of strategies seems to confirm Antoine Berman's hypothesis with regard to the dynamics of translation series. Nevertheless, its assumptions need to be nuanced due to the change in translation norms. Each of the two versions is the result of subjective poetic intention. Above all, however, they illustrate the evolution of the attitude towards the foreignness. Both belong to a space of gradual *accomplishment* that always open the opportunity for new translations rather than rivalries.

Keywords: literary translation, translation series, translation strategy, Gustave Flaubert, *A Simple Heart*

Mots clés : traduction littéraire, séries traductives, stratégie de traduction, Gustave Flaubert, *Un cœur simple*

Car on ne retraduit jamais : on traduit un texte, quand bien même il a déjà été traduit par des dizaines de prédécesseurs. (Lefebvre 2008 : 7)

1. Les observations liminaires

Le dictionnaire *Le Petit Robert* apporte l'étymologie suivante du substantif *les rivaux* : « les riverains qui tirent leur eau du même cours d'eau » (1990 : 1721). Cette définition imagée schématise bien l'essence de la traduction et de la retraduction. Ainsi, dans l'ordre chronologique, avons-nous en premier lieu l'original, un *cours d'eau* représenté par un texte unique et achevé, contenant la plénitude des sens que son auteur a voulu transmettre. En aval, il ouvre les potentialités infinies des versions-*riveraines*, chacune puisant au même texte source.

La logique voudrait que chaque version nouvelle soit plus fidèle à l'original puisqu'elle tient compte des écueils rencontrés par celles qui l'ont précédée pour les transcender. En conséquence, deux conclusions se dégageraient. Premièrement, les traductions fonctionneraient dans un espace temporel où elles rivaliseraient entre elles. Deuxièmement, plus riches de l'expérience de la version antérieure, elles seraient censées sortir régulièrement victorieuses. Pareille perspective placerait les efforts des traducteurs successifs dans une concurrence croissante, les rapprochant toujours de l'excellence, mais non sans éliminer pratiquement toute légitimité à opérer un examen des séries traductives¹. Or, sans nier en bloc ce schéma de base, force est de constater que le rapport vertical qui lie l'original à sa traduction, mais plus encore les relations horizontales entre les différentes versions se révèlent plus complexes et, par conséquent, nécessitent deux réserves préalables.

Dans de nombreuses approches théoriques, une restitution fidèle des sens de l'original ne saurait nullement satisfaire aux exigences d'une traduction réussie, et ceci en particulier dans le cas d'un texte littéraire. Par ailleurs, le mode d'existence des versions successives ne renvoie pas nécessairement à leur mise en concurrence comprise au sens de lutte conduisant à la défaite du plus faible.

Dès lors, intéressons-nous dans cet article à trois questions. Après avoir évoqué certaines approches théoriques afin de rappeler que la relation entre l'œuvre originale et sa traduction n'est pas définie et évaluée selon des critères homogènes, nous exposons les motifs principaux de l'émergence des séries traductives. Par « séries traductives », nous entendons des séquences d'au moins deux traductions différentes du même original vers la même langue cible. Ceci nous permettra d'envisager quelques résultats de l'analyse comparative des deux versions polonaises du *Cœur simple* de Gustave Flaubert. Nous nous donnons pour finalité de vérifier si la relation entre les deux versions peut être envisagée en termes de rivalité.

2. Au-delà de la primauté du sens

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il serait utile de rappeler une évidence. Contrairement aux textes pragmatiques, la traduction littéraire ne se limite pas à transmettre fidèlement l'intégralité des sens qui

¹ Le concept de « série traductive » reste peu connu en traductologie française. Dans les recherches polonaises, il a été popularisé par Edward Balcerzan (1968).

construisent l'histoire racontée. Les commentaires des lecteurs, affichés par exemple sur les sites des librairies en ligne, abondent en formules qui parlent d'une *bonne*, d'une *mauvaise* ou d'une *excellente* traduction. En réalité, il ne s'agit le plus souvent que des impressions de lecture du texte cible et non pas d'une critique méthodique de la traduction. En effet, il est important de noter que le jugement de valeur du nouveau texte dépend en premier lieu des outils adoptés.

La critique de la traduction propose deux modèles d'évaluation majeurs. Le premier, le plus répandu, considère la version traduite par comparaison avec l'original. Les analyses comparatives se concentrent sur la fidélité à des éléments essentiels du texte source. Le second modèle envisage la traduction comme un texte autonome, sans relation avec l'original. Son mode de fonctionnement dans le contexte littéraire d'accueil devient alors la base de l'évaluation, ou plutôt de la description de la nouvelle version.

Il convient de préciser que le terme *fidélité*, tel qu'il est utilisé ci-dessus, reste ambigu. Sa compréhension dans la théorie de la traduction est sujette à une différenciation diachronique et synchronique car elle exige que soit établi l'élément par rapport auquel l'examen s'opère (les attentes du lecteur cible, la lettre ou l'esprit de l'original). Il serait impossible d'aborder de manière exhaustive l'évolution et la richesse de cette notion en traductologie. Concentrons-nous cependant sur quelques approches, afin de signaler la diversité des conceptions sur la relation bilatérale entre le texte source et les textes cibles et, par là même, les modalités de l'évaluation de ceux-ci.

C'est la période dite *linguistique* de la traductologie qui a évalué la traduction par le prisme de l'équivalence, fondée sur le transfert le plus fidèle et le plus complet possible des sens. Le traducteur a été alors envisagé comme un récepteur du texte source et un destinataire du texte cible, mais obéré de la qualité de créateur.

Dans son livre *Poétique du traduire* (1999), Henri Meschonnic s'insurge à plusieurs reprises² contre l'approche linguistique de la traduction, car elle s'appuierait sur la vision dualiste du signe, alors qu'en réalité on ne traduit pas la langue mais un discours enfermé dans l'écriture. Le traducteur-passeur des informations qui rabaisse la traduction à l'acte de communication entre les langues devient aux yeux du chercheur « Charon [...] qui passe des morts » (Meschonnic 1999 : 17).

Selon une autre approche – à savoir la théorie des polysystèmes – dont le principal représentant est Gideon Toury (1995), la relation entre la traduction et l'original n'est pas une catégorie pertinente pour évaluer le texte cible. En revanche, les recherches portent sur la manière dont le nouveau texte s'intègre dans le système littéraire cible pour y occuper une place.

Dans la conception d'Antoine Berman, la visée de la traduction est triple : éthique, poétique et philosophique (Berman 1999 : 96)³. En précisant son acception du mot *éthique*, Berman (1999 : 74) explique que, réalisée dans la fidélité et dans l'exactitude, elle s'appuie sur « une certaine *tendue* de l'homme vis-à-vis de lui-même, d'autrui, du monde et [...] des *textes* également ». L'essence de l'acte éthique consiste donc en une reconnaissance de l'autre en tant qu'Autre. La quête du même, si longtemps recherchée dans la théorie de la traduction, tue la dimension éthique parce qu'elle constitue une appropriation ethnocentrique de l'Étranger.

2 Cf. également Meschonnic (1986 : 79) qui constate à propos de la théorie du signe : « Non seulement sa linguistique est démunie devant le discours, sa poétique inexistante, sa philologie défaillante, mais son rapport à l'histoire des pratiques de traduction a quelque flou. »

3 La visée philosophique de la traduction se réalise dans son rapport à la *vérité*. Berman emprunte ici à Friedrich Hölderlin le concept de la *vérité de la traduction*.

Ce survol plus que sélectif des positions permet déjà de comprendre que le statut du texte cible est défini de manières très diverses. Toutefois, deux observations essentielles pour la suite de notre réflexion s'en dégagent. Elles deviennent un dénominateur commun de cette divergence de points de vue. Premièrement, chaque traduction littéraire est un acte de créativité distinct. Il est donc tout à fait concevable que les versions successives d'une série de traductions ne soient pas en concurrence les unes avec les autres puisqu'il s'agit de projets artistiques individuels. Deuxièmement, il apparaît clairement que l'évaluation des versions successives va au-delà de concepts tels que l'équivalence ou la fidélité. En effet, outre les enjeux textuels et temporels, leur forme finale peut être conditionnée par les impératifs du marché littéraire et éditorial notamment.

3. Le(s) texte(s) cible face au texte source : le « provisoire » incontournable de la traduction

On peut se demander s'il est judicieux de faire une traduction nouvelle d'un même original. Par extension, on devrait alors se pencher sur les raisons d'existence des séries traductives. Plusieurs motivations sous-tendent leur apparition. La raison la plus évidente est le facteur chronologique, lié à l'évolution de la langue et, par conséquent, au vieillissement de la traduction. À cet égard, Françoise Wuilmart met en relief l'imperméabilité de l'original aux effets du temps, une qualité dont les traductions ne peuvent se prévaloir : « Partons du constat généralement admis : le texte original ne vieillit pas, alors que les traductions vieillissent ; avec comme corrolaire : les traductions doivent sans cesse être remises sur le métier » (Wuilmart 2011 : 252).

En plus, l'émergence de nouvelles traductions peut être due à des raisons extratextuelles. En effet, les lecteurs évoluent, leurs goûts changent et les circonstances socio-historiques se modifient (Gambier 1994). Ainsi, le marché littéraire peut-il inciter les éditeurs à réactualiser des traductions existantes afin qu'elles tiennent compte du nouveau contexte (Monti, Schnyder 2011), des canons littéraires en vogue, donc des nouvelles attentes du public.

Une autre variable dans ce processus est le traducteur lui-même. D'une part, il dispose d'outils pratiques et théoriques en constante évolution qui restent à la portée des tous les traducteurs. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un être humain et donc d'une instance ayant le statut de sujet de l'acte interprétatif, conditionné par sa propre éducation, ses expériences et ses convictions quant au projet traductif adopté (Eberharter, Lukas 2023). Spiros Macris remarque : « Le traducteur est d'abord un lecteur formé par sa propre littérature. La traduction qu'il entreprend doit être placée dans le prolongement de cette lecture – et écriture – comme une expérience individuelle nécessairement déterminée, par opposition à une approche textuelle se proposant une manière de reconstruction » (Macris 2017 : 581). Ce facteur humain reste donc lié à la nature de la traduction littéraire comprise comme acte créatif. En tant que telle, celle-ci devient un fruit infiniment renouvelable du travail d'un sujet-traducteur, conditionné par son interprétation individuelle. Laurence Belingard le résume en ces termes : « [...] la traduction se matérialise comme œuvre d'art dans son statut d'inachevé : tout comme le texte dont elle est issue, elle est une proposition, une vision du monde, et par là même coulée dans ce processus de non-finitude qui caractérise l'écriture » (Belingard *et al.* 2017 : 490).

Les raisons des retraductions avancées par les théoriciens peuvent également être résumées dans la dialectique de deux lois. La première loi met en question les choix du traducteur précédent et incite à proposer des solutions considérées comme meilleures. La seconde porte sur le dialogue inhérent entre toutes les versions existantes de l'original. Elle consisterait notamment en l'impossibilité du texte cible de se libérer d'un certain ancrage dans une traduction antérieure.

Dans son article *La retraduction comme espace de la traduction*, considéré comme fondateur pour la question des retraductions des œuvres, Antoine Berman (1990) envisage un peu différemment cette dynamique de la relation tripartite entre *le cours d'eau* original et *les riverains*, ainsi qu'entre *les riverains* eux-mêmes. Le chercheur avance l'hypothèse que les premières traductions servent avant tout à introduire le texte étranger dans la culture d'accueil. Par conséquent, elles s'inscrivent beaucoup plus souvent dans la stratégie de l'adaptation. Les traductions suivantes, en revanche, tendent progressivement vers l'original : elles respectent l'altérité, préservent la spécificité de la langue et des éléments culturels, voire optent pour le littéralisme. Berman est persuadé que seules les traductions ultérieures peuvent remédier à l'incomplétude intrinsèque de l'acte traductif pour créer « un espace d'accomplissement », donc livrer le reflet le plus complet que l'original puisse avoir dans la langue cible⁴.

Une approche très similaire des relations entre les traductions successives des œuvres d'un auteur donné est proposée par André Markowicz. Dans sa conception, il n'est pas judicieux de hiérarchiser les traductions effectuées, car « un auteur étranger est la somme de toutes ses traductions » (Gacoin-Lablanchy, Bastien-Thiry 2014 : 90). Comme Antoine Berman, lui aussi souligne que les premières traductions n'ont pour tâche que d'introduire l'auteur dans la culture cible, tandis que les traductions ultérieures empruntent un chemin qui les rapproche du littéralisme et de l'étrangeté linguistique et culturelle de l'original. Parce qu'elle s'inscrit à chaque fois dans un contexte particulier, toute version est une interprétation, une voix de plus qui compose la vérité de l'original (Gacoin-Lablanchy, Bastien-Thiry 2014 : 94).

4. L'analyse comparée

Le recueil de nouvelles *Trois contes* de Gustave Flaubert a été publié dans sa forme intégrale en avril 1877. Jusqu'à présent, les lecteurs polonais ont bénéficié de trois traductions. En 1914, Samuel Orgelbrand publie la première version intitulée *Trzy opowieści*, traduite par Waław Rogowicz. En 1948, la maison d'édition *Wiedza* à Varsovie met sur le marché une traduction par Julian Rogoziński. Finalement, en 2009, l'édition *Sic!* publie la troisième version, intitulée *Trzy bańnie*, effectuée par un duo de traducteurs. À Jarosław Marek Rymkiewicz, nous y devons le conte *Czyste serce*, à Renata Lis, *Legenda o świętym Julianie Szpitalniku* et *Herodiada*.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes focalisée sur les deux dernières traductions de la nouvelle *Un cœur simple*, donc celles de Julian Rogoziński (*Prostota serca*) et de Jarosław Marek Rymkiewicz (*Czyste serce*), afin de mesurer les différences entre ces projets traductifs.

Commençons par les noms propres, et notamment par les prénoms employés dans l'original français et ensuite dans les versions polonaises :

4 « [...] toute action humaine, pour s'accomplir, a besoin de la répétition. » (Berman 1990 : 4)

<i>Un cœur simple</i>	<i>Prostota serca</i>	<i>Czyste serce</i>
Félicité	Felicyta	Félicité
Théodore	Teodor	Théodore
Paul	Paweł	Paul
Virginie	Wirginia	Virginie
Nastasie	Anastazja	Nastasie
Victor	Wiktor	Victor
Loulou	Lulu	Loulou
Jacquot	Kubuś	Jacques

Comme l'attestent les occurrences ci-dessus, Rogoziński s'oriente systématiquement vers une stratégie d'adaptation des prénoms. Juxtaposées aux noms et aux toponymes français, ces formes donnent aujourd'hui l'impression d'une incohérence quelque peu archaïque. Les omissions de plusieurs toponymes français, identifiées dans *Prostota serca* (par exemple : le fleuve *la Toucques* (168)⁵, la falaise *les Ecores* (169) ou le village *Saint-Melaine* (174) confirment le caractère intentionnel de la stratégie qui vise la « domestication » du contexte français chez ce traducteur. Rymkiewicz est également persistant dans ses choix traductifs mais, dans son cas, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie opposée, celle d'exotisation, qui ne cherche aucunement à effacer le monde français ni à le remplacer par des référents polonais.

Arrêtons-nous maintenant à un autre aspect, à savoir la technique de l'ajout. Dans le tableau ci-dessous, les éléments absents de l'original sont signalés en gras :

<i>Un cœur simple</i>	<i>Prostota serca</i>	<i>Czyste serce</i>
Quant à la propreté, le poli de ses casseroles faisait le désespoir des autres servantes (166).	Czystość i ład, jakie panowały w jej kuchni, a także blask bijący od wyszorowanych rondli, były powodem zawiści i utrapienia innych kucharek (6).	Jeśli zaś chodzi o czystość, to połysk jej garnków przyprowadził o rozpacz inne służące (13).
Ils se rencontraient au fond des cours, derrière un mur, sous un arbre isolé. Elle n'était pas innocente à la manière des demoiselles, – les animaux l'avaient instruite ; – mais la raison et l'instinct de l'honneur l'empêchèrent de faillir (167).	Od tego czasu spotykali się zawsze w głębi zabudowań gospodarskich, pod samotnym drzewem rosnącym za załomem muru. Felicyta nie była niewinna jak panienki z miasta , zwierzęta bowiem uświadomiły ją dostatecznie ; ale rozsądek i honor niewieści uchroniły ją od upadku. (7–8).	Spotykali się gdzieś w kącie podwórza, gdzieś za murem, pod samotnym drzewem. Félicité nie była niewinna w tym sensie, w jakim niewinne bywają panienki – jej wiedza brała się z obserwacji życia zwierząt; ale rozsądek i poczucie honoru nie pozwoliły jej ulec (15).

5 Les chiffres entre parenthèses renvoient à la page de la citation. Les données bibliographiques complètes de l'original et des deux traductions se trouvent à la fin de l'article.

<i>Un cœur simple</i>	<i>Prostota serca</i>	<i>Czyste serce</i>
Félicité poussait même ce genre de respect si loin, qu'elle conservait une de redingotes de Monsieur (173).	Ten rodzaj szacunku i przywiązania, polegający między innymi na gromadzeniu rupieci należących niegdyś do państwa , rozwinął się w Felicycie tak dalece, że przechowywała nawet stary surdut po „Panu” (28).	Ten rodzaj uszanowania posunięty był tak daleko, że Félicité przechowywała nawet jeden z surdutów pana Auban (48).

Comme nous pouvons le voir, l'ajout est une technique très présente dans la première version et pratiquement absente de la deuxième. D'habitude, elle est motivée par la crainte des traducteurs, persuadés que l'absence de contextualisation ou d'explicitation des contenus implicites entraînera l'incompréhension de la part du lecteur cible. Ici, en revanche, l'ajout d'informations découle plutôt d'un désir d'« amélioration » stylistique dans la mesure où apparaissent des sens complètement absents de l'original⁶.

Une autre différence dans l'approche du texte original par les traducteurs se situe au niveau de la syntaxe. En voici trois exemples :

<i>Un cœur simple</i>	<i>Prostota serca</i>	<i>Czyste serce</i>
A sa place, elle trouva un de ses amis. Il lui apprit qu'elle ne devait plus le revoir (167).	Nie zjawił się sam, ale posłał przyjaciela, który oświadczył Felicycie, że nigdy więcej Teodora nie zobaczy (8).	Czekał tam na nią nie on, lecz jeden z jego przyjaciół. Powiadomił on ją, że tego, z którym miała się spotkać, już nigdy nie zobaczy (15–16).
C'est peut-être sa lumière qui voltige la nuit aux bords des marécages, son haleine qui pousse les nuées, sa voix qui rend les cloches harmonieuses ; et elle demeurait dans une adoration, jouissant de la fraîcheur des murs et de la tranquillité de l'église (170).	To z pewnością Jego światło unosi się nocą nad bagnami. Jego oddech poganía chmury. Jego głos czyni granie dzwonów harmonijnym. I tak trwała w uwielbieniu, radując się cicho chłodem murów i spokojem, jaki panował w kościele (14).	Być może, to jego światło trzepotało się w nocy na skraju bagien, jego tchnienie popychało chmury i jego głos słyhać było w harmonijnym śpiewie dzwonów; cieszył ją spokój kościoła i chłód jego murów (26).

6 D'autre part, le traducteur n'hésite pas à supprimer certains détails, comme nous pouvons l'observer dans l'exemple suivant : « Mme Aubain descendit le fossé, poussa Virginie, Paul ensuite, **tomba plusieurs fois en tâchant de graver le talus**, et à force de courage y parvint » (168). / « Pani Aubain skoczyła do rowu i popychając przed sobą Wirginię, potem Pawła, stanęła ostatnim wysiłkiem na krawędzi zbocza » (10). De même, la phrase toute entière peut être effacée, comme c'est le cas pour « Le moment arrivé, elle courut vers l'amoureux » (167), rendue pourtant par Rymkiewicz comme : « Kiedy nadszedł czas, pobiegła na schadzke » (15). Ces omissions confirment alors, elles aussi, le caractère arbitraire des décisions de Julian Rogoziński et sa vision subjective d'une *bonne* traduction.

<i>Un cœur simple</i>	<i>Prostota serca</i>	<i>Czyste serce</i>
Dès qu'il l'apercevait, il commençait à rire, à rire de toutes ses forces. Les éclats de sa voix bondissaient dans la cour, l'écho les répétait, les voisins se mettaient à leurs fenêtres, riaient aussi ; et, pour n'être pas vu du perroquet, M. Bourais se coulait le long du mur, en dissimulant son profil avec son chapeau, atteignait la rivière puis entraînait par la porte du jardin ; et les regards qu'il envoyait à l'oiseau manquaient de tendresse (174).	Kiedy stawał w progu, wybuchła śmiechem, śmiała się długo i na całe gardło. Tony jej głosu odbijały się od murów podwórza, powtarzało je echo, sąsiedzi stawali w oknach i śmiali się także. Żeby nie włożyć papudze w oczy, pan Bourais przemyczał się między płotami, zasłaniał twarz kapeluszem, docierał chyłkiem do rzeki i przychodził furtką do ogrodu. Nigdy też ze zbytnią czułością nie popatrywał na ptaka (24–25).	Gdy tylko go zobaczyła, zaczynała się śmiać – z całej siły. Wybuchy jej śmiechu słyhać było na dziedzińcu, powtarzało je echo, sąsiedzi stawali w oknach i także się śmiali; żeby więc nie zostać dostrzeżonym przez papugę, pan Bourais przemyczał pod murem, zasłaniał twarz kapeluszem, kierował się ku rzece i wchodził przez ogród; spojrzenia, którymi obdarzał ptaszka, nie były czule (43).

La traduction de Rymkiewicz reproduit le plus fidèlement possible la segmentation phrastique de l'original. Dans sa version, la même observation s'applique d'ailleurs aux connecteurs et aux types de relations logiques qu'ils expriment. Rogoziński, quant à lui, modifie parfois la segmentation du texte, tantôt en amalgamant deux phrases en une seule comme dans le premier extrait, tantôt en fractionnant de longues phrases composées en plusieurs phrases simples plus courtes, ce qu'illustrent le deuxième et le troisième exemple du tableau ci-dessus.

Les interventions de Rogoziński affectent également le niveau de la narration, et plus spécifiquement les types de formes discursives qui sont le discours direct, le discours indirect, le discours indirect libre et la citation. Examinons les passages suivants :

<i>Un cœur simple</i>	<i>Prostota serca</i>	<i>Czyste serce</i>
On le comparait à une dinde, à une bûche : autant de coups de poignard pour Félicité ! Etrange obstination de Loulou, ne parlant plus du moment qu'on le regardait (174).	Mówili, że jest podobny do indyczki i że musi być bardzo głupi. Spostrzeżenia tego rodzaju dotyczyły osobiście Felicję, odczuwała je jako ciosy sztyletu w serce. Powodem zarzutów był dziwny upór Lulu, która przestawała gadać, kiedy spostrzegła, że ktoś na nią zwraca uwagę (24).	Porównywano ją do indyczki, ale mówiono też, że jest głupia jak but! To były ciosy w serce Félicité! Dziwny upór Loulou – kiedy ktoś na nią patrzył, natychmiast przestawała mówić! (42)
Elle pleura tellement que sa maîtresse lui dit : « Eh bien ! faites-le empailler ! » (175).	Plakała rzewnie i tak długo nie mogła się uspokoić, że na koniec pani Aubain poradziła jej oddać Lulu do wypchania (26).	Plakała tak strasznie, że pani Aubain powiedziała wreszcie: – No dobrze! To każ ją wypchać! (46).
Il l'aborda d'un air tranquille, disant qu'il fallait tout pardonner, puisque c'était « la faute de la boisson » (167).	Podszedł do niej, grzecznie prosząc o przebaczenie i zwalając winę na trunki, których wypił wtedy za wiele (7).	Podszedł do niej i spokojnie powiedział, że powinna mu to wszystko wybaczyć, ponieważ, jak to ujął, „zawinił trunek” (14).

L'original apporte les séquences du discours indirect libre dans le premier extrait et du discours direct dans le deuxième. Rymkiewicz rend fidèlement cette particularité dans sa traduction. Rogoziński, en revanche, efface la voix du personnage au profit de la narration dans le premier exemple, et substitue le discours indirect au discours direct dans le deuxième exemple. Le troisième exemple montre une citation incorporée dans le récit, sans aucune formule introductive, et la seule indication qu'il s'agit des paroles d'un autre locuteur, reste la présence de guillemets. Une fois de plus, le premier traducteur estompe la forme discursive utilisée dans l'original au profit de la narration elle-même. Le deuxième traducteur conserve la forme de la citation, tout en introduisant une expression métanarrative « jak to ujął » / « comme il l'a spécifié ».

Pour terminer nos analyses, voici quelques exemples concernant les choix des traducteurs au niveau lexical :

<i>Un cœur simple</i>	<i>Prostota serca</i>	<i>Czyste serce</i>
[...] et, comme elle plaisait aux patrons, ses camarades la jalousaient (166–167).	Cieszyła się tutaj łaskami chlebobawców i dlatego reszta czeladzi popatrywała na nią z ukosa (7).	[...], a ponieważ podobała się patronom, inne służące jej zazdrościły (14).
Elle reprit, en souriant, que c'était mal de se moquer (167).	Odrzekła z uśmiechem, że nie godzi się stroić sobie takich żartów (7).	Odpowiedziała, trochę się uśmiechając, że nieładnie jest tak żartować (15).
[...] et, au bout du mois, ayant reçu ses comptes , elle enferma tout son petit bagage dans un mouchoir [...] (167).	I pod koniec miesiąca, otrzymawszy zasługi , zgarnęła cały swój dobytek w chustkę [...] (8).	[...]; pod koniec miesiąca, odebrawszy to, co się jej należało , zapakowała swoje rzeczy, których nie było wiele, w chustkę [...] (16).
[...] l'habitude l'entraînant, il se versait à boire coup sur coup, et lâchait des gaillardises (167-168).	[...] markiz nie mógł oprzeć się dawnemu nałogowi i wychylał kieliszek za kieliszkiem, przeplatając je pieprznymi dykteryjkami (9).	[...] ostatecznie przyzwyczajenie brało górę i nalewając sobie kieliszek za kieliszkiem, opowiadał jakieś świńskie dowcipy (17).

En raison du décalage temporel de soixante ans entre les deux versions, quelques différences lexicales sont également constatées à certains moments. Comme on peut s'y attendre, dans la version de Rogoziński, nous avons ce qui pour nous relève désormais d'archaïsmes : *czeladź* ; *nie godzi się* ; *otrzymać zasługi* ; *dykteryjki*. La version plus récente de Rymkiewicz ne contient pas de mots marqués par cette distance temporelle. Les distorsions observées dans la première traduction s'inscrivent dans la tendance du vieillissement inégal des traductions. Comme le souligne Yves Gambier (1994 : 414), les traductions ciblistes vieillissent probablement plus vite que les versions sourcières.

5. Conclusion

Nos analyses permettent de conclure que Rogoziński est motivé par le désir de donner une version qui ne surprendra pas son lecteur par les composantes d'un monde étranger. De même, sur le plan stylistique,

il s'efforce de rédiger un texte qui offre l'expérience de la lecture fluide. Pour ce faire, il « adoucit » le style parfois un peu cru de l'original en segmentant différemment les phrases ou en modifiant les connecteurs, afin d'explicitier les relations logiques intra- et interphrastiques.

Sur la base des outils de la critique moderne des traductions, il ne fait aucun doute que la proposition de Rymkiewicz est une traduction plus réussie. Son respect de *la Lettre*, au sens bermanien, montre que le traducteur est guidé par une visée éthique à l'égard de l'Étranger, tant au niveau de la langue que du monde présenté. Il le confirme d'ailleurs par de nombreuses notes du traducteur à la fin du recueil, mais aussi dans la préface. Exprimant la volonté de révéler les « mystères flaubertiens » au lecteur cible, les deux traducteurs de *Trois contes* constatent : « Nous avons essayé de le faire le plus fidèlement possible » (6, trad. M. M.). La question reste ouverte, et nous ne la trancherons pas ici, de savoir si la version de Rogoziński est un texte inférieur selon l'étalon d'une œuvre autonome, évaluée sans référence à l'original.

La prise en compte du seul critère chronologique aurait permis une première confirmation de l'hypothèse de Berman. Cependant, les résultats obtenus sont à nuancer en fonction des normes traductives en vigueur à chaque époque. En effet, la perspective récente d'ouverture à l'Étranger permet de voir dans la stratégie sourcière, adoptée par Rymkiewicz, une adaptation aux conventions actuelles⁷.

Au vu des analyses effectuées, il ne semble pas fondé de qualifier de *rivalité* la relation entre les deux versions. Chacune résulte d'une intention poétique subjective de son traducteur. Au lieu de parler de *retraductions*, il faudrait les considérer comme des créations artistiques distinctes. Il est évident que les deux textes sont également des corrélats du moment où ils ont été écrits, ainsi que de ses conditions linguistiques, littéraires et culturelles⁸. Notamment, ils illustrent avant tout l'évolution de la perception du rapport envers la littérature étrangère et la réalité qu'elle renferme. Tous les deux participent à un *espace d'accomplissement* qui laisse toujours la place à de nouvelles retraductions.

Bibliographie

- Balcerzan, Edward (1968) « Poetyka przekładu artystycznego. » [Dans :] *Nurt*. N° 6 ; 23–26.
- Belingard, Laurence, Maryvonne Boisseau, Maïca Sanconie (2017) « Présentation. Traduire, créer. » [Dans :] *Meta*. N° 62(3) ; 489–500. Récupéré de : <https://doi.org/10.7202/1043944ar> le 12/09/2024.
- Berman, Antoine (1999) *La Traduction et la lettre ou l'Auberge du lointain*. Paris : Éditions du Seuil.
- Eberharter, Markus, Katarzyna Lukas (dir.) (2023) *Przekładaniec. A Journal of Translation Studies. Biografie tłumaczy*. N° 47.
- Flaubert, Gustave ([1877] 1968) « Un cœur simple. » [Dans :] *Trois contes, Œuvres*, [T.] 2. Paris : Gallimard ; 166–177.
- Flaubert, Gustave ([1877] 1914) [*Trois contes*. Paris : Gallimard.] Trad. Waław Rogowicz. « Proste serce. » [Dans :] *Trzy opowieści*. Warszawa : Tow. Akc. Samuela Orgelbranda Synowie.
- Flaubert, Gustave ([1877] [1948] 1998) [*Trois contes*. Paris : Gallimard.] Trad. Julian Rogoziński. « Prostota serca. » [Dans :] *Trzy opowieści*. Warszawa : Prószyński i Sówka ; 5–32.

7 Pour obtenir une vision complète de la dynamique de cette série traductive, il faudrait la compléter par une analyse de la première version, datant de 1914.

8 « L'angoisse de l'influence du prédécesseur » (Koskinen, Paloposki 2015) constitue l'un des facteurs qui complexifient l'étude de la nature évolutive des séries traductives.

- Flaubert, Gustave ([1877] 2009) [*Trois contes*. Paris : Gallimard.] Trad. Jarosław Marek Rymkiewicz. « Czyste serce. » [Dans :] *Trzy baśnie*. Warszawa : Wydawnictwo Sic! ; 11–56.
- Gacoin-Lablanchy, Pauline, Adèle Bastien-Thiry (2014) « André Markowicz et les enjeux de la retraduction. » [Dans :] *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*. N° 40 ; 83–94. Récupéré de : DOI 10.3917/bipr.040.0083 le 10/05/2024.
- Gambier, Yves (1994) « La retraduction, retour et détour. » [Dans :] *Meta*. N° 39(3) ; 413–417. Récupéré de : <https://doi.org/10.7202/002799ar> le 10/05/2024.
- Koskinen, Kaisa, Outi Paloposki (2015) « Anxieties of Influence. The Voice of the *First* Translator in *Retranslation*. » [Dans :] *The Target*, N° 27(1) ; 25–39.
- Macris, Spiros (2017) « Un Baudelaire flamand : la traduction des *Fleurs du Mal* par Bert Decorte (1946). » [Dans :] *Meta*. N° 62(3) ; 565–584. Récupéré de <https://doi.org/10.7202/1043949ar> le 07/06/2024.
- Meschonnic, Henri (1986) « Alors la traduction chantera. » [Dans :] *Revue d'esthétique*. N° 12 ; 75–80.
- Meschonnic, Henri (1999) *Poétique du traduire*. Paris : Verdier.
- Monti, Enrico, Peter Schnyder (dir.) (2011) *Autour de la retraduction. Perspectives littéraires européennes*. Paris : Orizons.
- Rey, Alain, Josette Rey-Debove (dir.) (1990) *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Toury, Gideon (1995) *Descriptive Translation Studies and Beyond*. Amsterdam–Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Wuilmart, Françoise (2011) « Traduction et prise de sens... *Effi Briest* aux mains de trois générations. » [Dans :] Enrico Monti, Peter Schnyder (dir.) *Autour de la retraduction. Perspectives littéraires européennes*. Paris : Orizons ; 251–263.

Sources internet

- Berman, Antoine (1990) « La retraduction comme espace de la traduction. » [Dans :] *Palimpsestes*. N° 4 ; 1–7. Récupéré de : <http://palimpsestes.revues.org/596> le 10/04/2024.
- Lefebvre, Jean-Pierre (2008) « Retraduire. » [Dans :] *Traduire*. N° 218 ; 7–13. Récupéré de <http://journals.openedition.org/traduire/891> le 07/06/2024.

MAGDALENA GRYCAN

Université de Varsovie, Institut d'études romanes

m.grycan@uw.edu.pl

ORCID : 0000-0002-4418-0029

**Traduire mieux que son prédécesseur.
Le concept de « rivalité » comme un facteur
inspirant le phénomène de la série de traductions,
sur l'exemple d'*Alice's Adventures in Wonderland***

**Translating Better than One's Predecessor. The Concept of Rivalry
as a Factor Inspiring the Phenomenon of the Translation Series
on the Example of *Alice's Adventures in Wonderland***

Abstract

This paper addresses the phenomenon of translation series and rivalry as a possible starting point for its emergence, which is described in relation to Lewis Carroll's translations of *Alice's Adventures in Wonderland*. The article analyses the Polish and French titles of the novel, also in relation to the extra-textual factors of their transmission and shows possible difficulties in translations of titles of selected chapters. By a close analysis of peritexts, the article explains the social dimension of translation series and points out the reasons of their emergence.

Keywords: *Alice's Adventures in Wonderland*, Lewis Carroll, series of translations, retranslation, retranslation hypothesis, rivalry

Mots-clés : *Alice aux pays des merveilles*, Lewis Carroll, série de traductions, retraduction, hypothèse de la retraduction, rivalité

1. Introduction

204

Alice's Adventures in Wonderland de Lewis Carroll, quoique publié dans sa version originale en 1866, jouit depuis sa parution d'un intérêt constant auprès des lecteurs jeunes et adultes ; il est sans aucun doute l'un des livres les plus traduits dans le monde entier. La popularité de la jeune fille qui tombe dans le terrier du Lapin blanc encourage les éditeurs à en publier de nouvelles éditions, ce qui donne naissance au phénomène de la « série de traductions », à savoir, à plusieurs traductions de la même œuvre. Ce qui semble particulièrement intéressant, c'est que l'on assiste à l'existence de la série de traductions d'*Alice*... aussi bien en France qu'en Pologne : le roman de Carroll y est volontiers traduit, les traductions les plus récentes datant de 2024 en France (celle de Marie Darrieussecq) et de 2023 et 2024 en Pologne (celles de Jerzy Łoziński et de Paulina Breiter).

Dans le présent article, nous nous concentrerons sur le phénomène de la série de traductions de l'œuvre de Carroll en France et en Pologne. L'analyse des traductions du titre du roman et des défis traductifs observés dans la traduction des titres de certains chapitres sera accompagnée de l'étude des péri-textes (pré- et postfaces écrites par les éditeurs et les traducteurs). Une telle analyse, enrichie d'une réflexion sur les motivations des traducteurs à retraduire, nous permettra de montrer des éléments de l'évolution dans les traductions d'*Alice's Adventures*... et d'examiner si la rivalité entre les traducteurs est l'un des facteurs inspirant le phénomène de la série de traductions de cet ouvrage culte.

2. « Série de traductions » ou « retraduction » : remarques préliminaires

Nous voudrions commencer notre réflexion par une brève explication du concept de la *série de traductions*. Sachant que c'est un terme très vaste qui constitue le sujet de plusieurs monographies¹, nous nous bornerons à présenter quelques conceptions choisies en nous concentrant sur la réflexion polonaise et française à ce sujet.

La *série de traductions* est un terme traductologique forgé par un linguiste et traductologue polonais, Edward Balcerzan, dont le point de départ méthodologique est l'observation selon laquelle la série « est le mode fondamental d'existence de la traduction artistique » (Balcerzan 1968). On la comprend comme les traductions multiples d'une même œuvre littéraire dans une langue cible, entendues comme un phénomène « non accidentel » (Szymańska 2014 : 193). La plupart des chercheurs supposent une progression chronologique qualitative des traductions qui paraissent dans une série de traductions (Każmierczak 2018 : 6–7) ; chaque traduction successive serait alors motivée par le désir d'améliorer une version antérieure, que le traducteur considère comme imparfaite à certains égards et qu'il souhaite compléter par une nouvelle traduction (Skibińska 1999 : 39). Dans cette optique, la création de chaque nouvelle traduction aurait donc un but correctif : son objectif serait d'améliorer la traduction précédente.

Une telle vision a pourtant certaines contraintes. En effet, il ne faut pas oublier que les nouvelles traductions sont produites pour diverses raisons, souvent sans rapport avec la question de la qualité. En outre, l'ordre des traductions analysées dans la série est souvent aussi un ordre donné par le chercheur,

¹ Il convient de mentionner ici, entre autres, les travaux d'Elżbieta Skibińska (1999), Agnieszka Adamowicz-Pośpiech (2013) ou Marta Skwara (2014).

car de nombreuses traductions « ultérieures » auraient pu être – et sont souvent – produites sans aucun lien avec les précédentes (Skwara 2014 : 99-100). Bien effectivement, comme le précise Ewa Rajewska, le traducteur ne lit pas nécessairement toutes les traductions antérieures à la sienne, et cela pour des raisons multiples parmi lesquelles l'absence ou la difficile disponibilité du texte de quelqu'un d'autre, le désintérêt, la réticence ou une crainte d'assimiler inconsciemment les solutions de quelqu'un d'autre (Rajewska 2018 : 93).

Le terme et le concept balcerzanien de *série de traductions* est pratiquement inconnu dans les études de traduction de langue anglaise, qui utilisent plutôt les termes « traductions multiples » ou « traductions multipliées » (Rajewska 2018 : 93). Dans la traductologie occidentale, et notamment française, la coexistence de différentes traductions d'une même œuvre est généralement regroupée sous le terme de *retraduction*, mais aucune position homogène n'a été développée sur la signification et la nature de l'évolution des séries (Adamowicz-Pośpiech 2013 : 38). Comme l'indique Marta Kaźmierczak :

Alors que la conception polonaise de la sérialité affirme avant tout la multiplicité des textes secondaires, la tradition occidentale a été dominée par l'hypothèse de la *retraduction* avancée par Antoine Berman, qui suppose l'échec inévitable de la traduction comme prémisses à des rapprochements successifs de l'original. (Kaźmierczak 2018 : 6–7)

Dans la conception de Berman, les raisons pour retraduire sont donc évidentes, voire déontologiques : sa conception accentue une certaine idée d'échec que l'on comprend comme l'incapacité de traduire et la résistance du texte primaire à la traduction. Cet échec est le plus évident dans la première traduction d'une série, tandis que les versions ultérieures créent un espace pour l'amélioration des variantes suivantes (Berman 1990). D'autres chercheurs français ont accepté la conception de Berman, précisant qu'il existe effectivement des différences fondamentales entre la première traduction initiant la série, qui serait une « naturalisation de l'œuvre étrangère » (Bensimon 1990 : IX), et ses éléments suivants qui constitueraient un retour au texte source (Gambier 1994 : 414).

Ce point de vue a pourtant été contesté par exemple par deux chercheurs finlandais (Paloposki et Koskinen 2004) qui avaient entrepris de vérifier l'hypothèse de Berman et avaient remis en question deux convictions à sa base : la première, selon laquelle chaque élément successif de la série serait meilleur que le précédent, et la deuxième indiquant que les liens successifs de la série (de « la pire » à « meilleure » et « la meilleure ») se suivent dans l'ordre chronologique (Adamowicz-Pośpiech 2013 : 40–41).

3. *Alice's Adventures in Wonderland* : défis principaux pour la traduction

Comme l'indique Isabelle Nierès-Chevrel (2009), *Alice in Wonderland* a la réputation d'être un texte intraduisible. Parmi les raisons de cette intraduisibilité, la chercheuse énumère avant tout l'ethnocentrisme de l'univers de Carroll, qui est totalement enclos dans la langue et la culture anglaises, la traduction du nonsense carrollien et des parodies des ouvrages profondément ancrés dans la réalité de l'Angleterre de l'époque victorienne (Nierès-Chevrel 2009 : 68). D'ailleurs, Lewis Carroll, lui-même, était conscient de ces difficultés, ce qu'il a exprimé dans une dédicace personnelle à l'auteur de la première traduction française, Henri Bué (1869) :

L'Auteur désire exprimer ici sa reconnaissance envers le Traducteur de ce qu'il a remplacé par des parodies de sa composition quelques parodies de morceaux de poésie anglais, qui n'avaient de valeur que pour des enfants anglais ; et aussi, de ce qu'il a su donner en jeux de mots français les équivalents des jeux de mots anglais dont la traduction n'était pas possible². (Carroll [1865] 1869 : page 3 non numérotée)

Aux difficultés décrites ci-dessus s'ajoute le dilemme de la double adresse³ : le roman de Carroll reste un texte à la fois destiné aux enfants et aux adultes. Ce caractère particulier du texte rend sa traduction encore plus difficile, ce dont témoignent les propos de Maciej Ślomiczyński, l'auteur de l'une des traductions polonaises les plus connues et appréciées, en admettant que « c'est probablement le seul cas dans l'histoire de l'écriture où un texte contient deux livres complètement différents : un pour les enfants et un pour les adultes » (Carroll [1865] 1972 : 6). Ainsi, en traduisant *Alice's Adventures...*, le traducteur doit choisir consciemment son futur lectorat (enfants ou adultes) car c'est le public auquel il adresse son œuvre qui déterminera en grande partie le choix des solutions et des techniques de traduction employées.

Malgré toutes les difficultés citées, cette œuvre « intraduisible » a été abondamment traduite – et cela aussi bien en français qu'en polonais. Sans prendre en compte les adaptations (le plus souvent destinées au marché populaire), on peut recenser vingt-cinq traductions françaises différentes d'*Alice au pays des merveilles* (entre 1869 et 2024) et douze traductions polonaises (entre 1910 et 2024)⁴.

Comme il est impossible d'analyser les traductions entières d'*Alice...* dans un seul article (vu les rigueurs de longueur imposées, une telle entreprise serait d'avance vouée à l'échec), nous avons décidé de limiter notre étude à la présentation de quelques défis traductifs observés dans la traduction des titres de chapitres. Nous la précéderons d'une brève étude des traductions du titre du livre en France et en Pologne.

3.1. Traductions françaises et polonaises du titre du livre

L'étude des traductions du titre du livre fournit des informations très intéressantes, et cela avant tout par rapport aux traductions polonaises qui mettent en lumière quelques problèmes traductologiques dignes d'attention. Pour faciliter la lecture de notre analyse, les titres polonais du livre de Carroll, qui se caractérisent par une beaucoup plus grande diversité que les titres français, sont inclus dans le tableau au-dessous.

-
- 2 La traduction d'Henri Bué fut la deuxième traduction du roman de Carroll dans une autre langue. Bué a demandé l'avis de Lewis Carroll pour cette traduction que l'on qualifie de traduction autorisée.
 - 3 Le problème de la double adresse et du destinataire réel du texte reste l'un des problèmes cruciaux dans la traduction de la littérature de jeunesse (voir, par exemple, Roberta Pederzoli, *La traduction de la littérature d'enfance et de jeunesse et le dilemme du destinataire*, 2013).
 - 4 Les traductions polonaises sont les suivantes : Adela S. (1910), Maria Morawska (1927), Antoni Marianowicz (1955), Maciej Ślomiczyński (1972), Robert Stiller (1986), Jolanta Kozak (1999), Bogumiła Kaniewska (2010), Krzysztof Dworak (2010), Elżbieta Tabakowska (2012), Jacek Drewnowski (2020), Jerzy Łoziński (2023), Paulina Breiter (2024). Pour les traductions françaises, voir par exemple Nierès-Chervel (2009), <https://core.ac.uk/download/pdf/229625331.pdf>. Consulté le 20 décembre 2024.

Tableau 1. Traductions polonaises des titres du roman

Adela S. 1910	<i>Przygody Alinki w Krainie Cudów</i>
Maria Morawska 1927	<i>Ala w Krainie Czarów</i>
Antoni Marianowicz 1955	<i>Alicja w Krainie Czarów</i>
Maciej Słomczyński 1965	<i>Przygody Alicji w Krainie Czarów</i>
Elżbieta Tabakowska 2012	<i>Alicja w Krainie Czarów</i>
Jerzy Łoziński 2023	<i>Przygody Alicji w Krainie Dziwów</i>
Paulina Breiter 2024	<i>Alicja w Krainie Czarów / Cudów</i>

Il nous faut commencer par les deux traductions les plus anciennes : la première traduction polonaise de 1910, *Przygody Alinki w Krainie Cudów*, qui est longtemps restée méconnue du public⁵ et dont l’auteure est Adela S.⁶, et la deuxième, *Ala w Krainie Czarów*, de Maria Morawska de 1927.

Ce qui saute aux yeux, c’est bien évidemment la traduction du prénom de la protagoniste : dans la première version, par le prénom polonais « Alina », dans sa forme diminutive « Alinka ». Ce choix ne doit pas surprendre, car il correspond très bien aux réalités d’une époque où la domestication était une stratégie de traduction courante et où les éléments étrangers (tels que les noms propres) faisaient l’objet d’une adaptation culturelle et de substitution comme technique de traduction, ce qu’ont déjà souligné de nombreux chercheurs étudiant la question (Adamczyk-Garbowska 1998, Liseling-Nilsson 2012, Paprocka 2014, 2015). Dans la version de 1927, le prénom titulaire provient de l’équivalent polonais du prénom *Alice* (*Alicja*), mais sa forme, *Ala*, est abrégée. Dans les années suivantes, le choix du nom du personnage-titre n’a plus posé de difficultés aux auteurs des traductions ultérieures (à partir de la traduction d’Antoni Marianowicz) et est resté fidèle à l’équivalent polonais d’*Alice* – *Alicja*.

En revanche, ce qui a suscité plus de doutes dans les traductions polonaises, et cela jusqu’aujourd’hui, c’est la traduction du mot *wonder*⁷. En effet, à partir de la traduction d’Adela S., on voit que le toponyme anglais *Wonderland* ne possède pas de traduction homogène en polonais (comme c’est le cas des traductions françaises où le mot *Wonderland* est conséquemment traduit par *Pays des merveilles*). C’est avec la traduction de Maria Morawska de 1927 que *Wonderland* est devenu pour de bon *Kraina Czarów*,

5 La première traduction polonaise du roman de Carroll a été considérée comme perdue pendant des années, jusqu’à ce que la chercheuse Ewa Rajewska, de l’Université Adam Mickiewicz, la retrouve dans la collection de la bibliothèque Raczyński. Récupéré de <https://www.dwutygodnik.com/artikul/4223-w-glab-translatorskiej-nory.html> le 20/12/2024.

6 On sait peu de choses sur la première traduction polonaise d’*Alice’s Adventures...*, qui pendant très longtemps n’existait que dans la bibliographie. Nous ne connaissons pas non plus l’identité de son auteure, qui s’appelait Adela S.

7 Les définitions anglaises du mot, “a feeling of surprise and pleasure that you have when you see or experience something beautiful, unusual or unexpected”, “something that fills you with surprise and pleasure” (https://www.oxfordlearnersdictionaries.com/definition/english/wonder_2, consulté le 20 décembre 2024) tant que les définitions dictionnaires polonaises (*cud*, *zdumienie*, *zachwyt*, *uczucie zachwytu*) et les équivalents y proposés (*miracle*, *amazement*, *admiration*, *feeling of admiration*) ne mentionnent pas les connotations magiques du mot *wonder* ou, par exemple, la traduction possible par le mot *czary* (« sorcellerie ») qui est conséquemment employés dans presque toutes les traductions polonaises du livre de Carroll.

bien qu'Alice n'y connaisse pas de sortilèges. Cet état de choses a duré jusqu'en 2023, date à laquelle Jerzy Łoziński, dans sa nouvelle traduction, a remplacé le mot *czary* (« sortilèges ») par le mot *dziwy* (« bizarreries »). Cette proposition n'a cependant pas épuisé les possibilités de traduction du titre, comme en témoigne les mots de l'éditeur, Tomasz Zysk, dans une préface à la traduction de 2024 dont l'auteure est Paulina Breiter :

La traduction du titre du livre le plus populaire de Lewis Carroll fait l'objet de débats et de controverses depuis des années, notamment en ce qui concerne le dernier mot. En anglais, le mot *wonder* est plus susceptible de signifier « merveille » que « sorcellerie », même si c'est la version avec « sorcellerie » qui est devenue la plus courante en Pologne. À mon avis, il serait plus juste de le traduire par « merveilles » selon la traduction littérale du mot. Pour répondre à ces divergences, j'ai décidé de conserver la version traditionnelle du titre sur la première de couverture et sur la couverture du livre, principalement pour des raisons commerciales et par respect pour les habitudes des lecteurs. Au verso de l'emballage, on trouve cependant une version avec des *merveilles*. Je pense que cette disposition permettra à chacun de satisfaire ses propres préférences en ce qui concerne la traduction du titre. (Carroll [1865] 2024 : 5)

Le passage cité est un exemple extrêmement intéressant de paratextualité, illustrant très bien les conditions extratextuelles de la traduction, indépendantes du traducteur, dont une étape importante est le processus de titrage des livres traduits⁸. Par ailleurs, les propos de Tomasz Zysk attirent également l'attention sur les particularités de la traduction de textes appartenant aux classiques mondiaux et de leurs versions linguistiques différentes qui, très souvent, sont si fermement ancrées dans la littérature nationale et la culture cible, qu'on leur attribue la place de textes ayant un statut canonique⁹.

La question de la traduction du nom du personnage principal ne soulève pas de doutes dans la version française, principalement parce que ce nom s'écrit et se prononce de la même manière dans les deux langues. Ce qui est le plus remarquable, cependant, c'est l'absence constante du mot « aventures » dans les versions françaises, à l'exception de la première, datant de 1866. En Pologne, l'omission systématique du mot « aventures » n'est pas la règle : il a été conservé dans le tiers des traductions polonaises¹⁰.

3.2. Titres de chapitres et quelques défis de traduction

Nous montrerons certaines difficultés de traduction et différentes solutions des traducteurs en nous référant aux titres traduits de chapitres sélectionnés. Commençant par les choix traductifs du chapitre 2 : “The Pool of Tears” : tandis que les traductions françaises semblent presque identiques (*la mare aux* ou *de larmes*), les traducteurs polonais se montrent un peu moins unanimes sur la traduction du mot « pool ». En effet, dans la traduction de 1955, Antoni Marianowicz traduit « pool » comme « sadzawka » et on voit bien que c'est la question de la taille qui semble un point disputable que l'on peut voir dans des

8 Le thème du processus complexe de traduction des titres et des facteurs non textuels qui y jouent un rôle important a été analysé en profondeur par Natalia Paprocka (2014, 2015).

9 On appelle « la traduction au statut canonique » un texte qui est sur le marché de l'édition depuis longtemps et qui s'est imposé dans la conscience du public d'une culture donnée (Szymańska 2014 : 195).

10 Ce sont les traductions d'Adela S. (1910), Maciej Słomczyński (1972), Robert Stiller (1986), Jolanta Kozak (1997) et Jerzy Łoziński (2023).

traductions ultérieures : *sadzawka* (étang), 1955 – *kałuża* (flaque) Maciej Słomczyński, 1972 – *jeziorno* (lac) Jerzy Łoziński, 2012, pour devenir encore une fois « flaque » (*kałuża*) dans la version la plus récente (Paulina Breiter, 2024). La traduction de Łoziński est d'ailleurs une solution très intéressante et amusante : le chapitre est intitulé « Łzawka », un mot-valise inventé par le traducteur, qui est une concaténation des deux mots, *łzy* « larmes » et *sadzawka* « étang ». En prenant implicitement le parti de l'*étang* (pour la taille), Łoziński offre une traduction créative et originale, tout en faisant référence à l'origine de l'eau à partir de laquelle cet étang a été créé.

Pour en rester aux versions polonaises, il faut noter la très intéressante traduction polonaise du titre du chapitre 3 : « A Caucus Race and a Long Tale » qui montre très clairement que cela ne consiste pas seulement à trouver des équivalences, mais qu'elle est aussi une sorte d'interprétation. En effet, on pourrait être tenté de conclure que les traductions polonaises de ce titre n'ont pas grand-chose en commun les unes avec les autres : à part le mot « race » traduit différemment comme *wyścig* (« course »), et *gonitwa* (« poursuite, course »), il est en fait difficile de trouver un dénominateur commun. En outre, dans la version d'Elżbieta Tabakowska (2012), « Caucus-Race » est traduit par « marathon pré-électoral » (*maraton przedwyborczy*), ce qui l'éloigne considérablement de la sémantique de la course ou de la poursuite, accentuée dans d'autres traductions, et met en relief le sens caché des événements produits dans le chapitre, contenu dans le mot anglais *caucus* (ce mot dérive d'un terme américain désignant une réunion des dirigeants d'une fraction politique convoquée pour choisir un candidat ou définir une politique).

La traduction de la deuxième partie du titre du chapitre, « Long Tale », fournit également un exemple très intéressant de la multiplicité des interprétations et solutions possibles. Le segment « Long Tale » illustre très bien la spécificité de l'humour de Carroll et les possibilités de sa merveilleuse restitution dans les traductions. Effectivement, dans ce cas il s'agit d'un exemple de jeu de mots intéressant, se basant sur l'homonymie de la langue anglaise : le mot *tale* (récit) et le mot *tail* (queue) dont la prononciation reste la même [teɪl]. On ne retrouve les échos de cette homonymie que dans les traductions sélectionnées : *ogonopowieść* (proposition de la traduction française « queuestoire ») de Słomczyński (1972) et *histoire sans queue ni tête* de Maxime Le Dain (2022). Ces idées translatrices montrent tout de même que la traduction est une interprétation et activité de créativité des traducteurs.

Un autre problème lié à la traduction concerne le genre grammatical présent dans le titre du chapitre n° 5, *Advice from a Caterpillar*. Effectivement, puisque l'anglais n'a pas de genres de noms, lorsqu'ils traduisent dans des langues beaucoup plus « genrées », telles que le français (genre masculin et féminin) et le polonais (genre masculin, féminin et neutre), les traducteurs doivent faire face à des doutes découlant, par exemple, de l'incompatibilité¹¹ des genres présumés du nom en question. C'est précisément le cas de la chenille, qui n'a pas de genre en anglais, qui est féminine en français et en polonais,

11 La question de la difficulté de traduire le genre semble particulièrement intéressant dans la traduction de la littérature de jeunesse où le texte est très souvent accompagné d'illustrations, comme c'est le cas d'*Alice's Adventures*... Ce manque de compatibilité de genres entre le texte source et le texte cible renforcé par la couche visuelle du texte était aussi un défi dans la traduction d'un autre classique de la littérature de jeunesse, *Pinocchio* de Carlo Collodi et ce dont parle le traducteur, Jarosław Mikołajewski : « Je reste inconsolable à cause du genre de certains animaux. Les femmes sont des éléments constitutifs de l'adolescence de Pinocchio, et je ne leur ai pas toujours rendu justice – *La Lucciola* brillante est devenue le Luminaire, et j'ai très honte de moi pour cela. (...) Un autre cadre était celui des illustrations, et là, le plus gros défaut est le Renard. Le renard est « la renarde » en italien, avec le chat, ils sont le prototype de Bonnie et Clyde. J'aurais été très heureux de la laisser au féminin, si Innocenti [illustrateur] (mais aussi Szancer et bien d'autres) ne l'avait pas représentée comme

et qui ne possède d'équivalent masculin dans aucune de ces deux langues. Le problème est que, dans l'œuvre de Carroll, la chenille anglaise, qui n'a pas de sexe, est implicitement de genre masculin – quoique pour en parler, Carroll emploie le pronom neutre *it*, puisqu'Alice s'adresse à lui en utilisant la formule d'adresse masculine « Sir ». D'ailleurs, elle est représentée en train de fumer une pipe, ce qui était, après tout, un attribut masculin à l'époque de l'auteur. Ainsi, des traducteurs polonais et français ont tenté de rendre son caractère masculin dans la traduction, et cela par différentes solutions : l'ajout du mot *pan* (fr. monsieur, Marianowicz 1955), la création d'une forme masculine nouvelle du mot chenille, *gąsienic* (Łoziński 2023) qui n'existe pas en polonais, ou même un remplacement du terme par un autre, *ver à soie*, dont le genre aurait une assonance plus masculine (les traductions d'Henri Parisot de 1998 et de Maxime Le Dain de 2022).

Conclusion

Puisqu'il est certain qu'une analyse exhaustive de la série de traductions polonaises et françaises d'*Alice's Adventures in Wonderland* pourrait faire l'objet d'une longue monographie, il est difficile, voire impossible, de tirer des conclusions sur sa nature par rapport aux exemples des traductions polonaises et françaises analysées dans cet article. Tous les exemples cités ne font qu'illustrer l'étendue du problème et montrent combien les traducteurs se trouvent confrontés à de nombreux défis en matière de traduction et à quel point ces questions sont complexes¹². C'est pourquoi nous consacrerons nos dernières réflexions au phénomène de la rivalité comme point de départ de l'émergence de séries de traductions, comme le suggère notre titre de manière un peu provocatrice.

Comme le montre la littérature sur les séries de traductions, une certaine forme de rivalité peut être le *spiritus movens* de l'émergence de nouvelles traductions. Pouvoir traduire à nouveau le roman canonique de Carroll est un défi irrésistible, comme l'écrivent et le disent plus ou moins implicitement les traducteurs¹³. Cependant, ils semblent eux-mêmes être accompagnés d'une conviction profonde que c'est une grande naïveté de croire que la traduction proposée sera *la bonne traduction* au sens bermanien du terme. Un extrait de la postface de la traduction de l'un d'entre eux, Maxime Le Daine, intitulée d'une manière auto-sarcastique « Un mot du traducteur "I'm sure those are not the right words" ou Comment (ne pas) traduire *Alice au Pays des Merveilles* » peut en être la meilleure preuve :

un homme » (extrait de la postface du traducteur, Carlo Collodi, *Pinokio. Historia Pajacyka*, 2011, Wydawnictwo Media Rodzina, p. 201-203).

12 Il serait intéressant d'analyser chaque traduction pour vérifier s'il y avait des choix traductifs spécifiques au traducteur et voir comment leurs solutions se dessinent dans une perspective diachronique (p. ex. pour voir si elles correspondent aux conclusions de Paul Bensimon et se caractérisent par une plus grande adaptation culturelle dans les premières traductions du livre, tant polonaises que françaises). En plus, cela vaudrait la peine d'étudier dans quels aspects les auteurs des traductions les plus récentes polémisent avec les traductions précédentes et par quels moyens ils essayent de se distinguer de leurs prédécesseurs.

13 Ce sont d'ailleurs les termes utilisés par l'auteure de la dernière traduction française, Marie Darrieussecq, qui, dans l'entretien donné à la Radio France, qualifie la proposition de faire une nouvelle traduction du livre de Carroll d'« irrésistible. » Récupéré de <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-le-samedi/nouvelle-traduction-d-alice-au-pays-des-merveilles-2514319> le 20/12/2024.

Tout traducteur des *Aventures...* nourrit secrètement l'espoir de produire la version française définitive et indépassable du premier chef-d'œuvre de Lewis Carroll. Si je ne suis pas épargné par cette naïve ambition, j'éprouve bien trop de respect envers ceux qui m'ont précédé et ceux qui me succéderont pour y croire. Voilà pourquoi j'invite tous les lecteurs curieux à consulter les autres traductions, à les comparer et à les confronter à la fraîcheur sans pareille du texte anglais. Mais gare à eux : ceux qui basculent dans le terrier de la langue carrollienne n'en ressortent jamais tout à fait indemnes. (Carroll [1865] 2022 : 273)

La déclaration d'Elżbieta Tabakowska, complète bien les propos de Le Daine. Tout en admettant la concurrence comprise comme une certaine forme de rivalité entre les traducteurs et leur désir de produire la *meilleure* traduction (ou au moins *meilleure que la précédente*), la traductrice souligne que les solutions proposées par chaque nouveau traducteur ne seraient pas nécessairement *meilleures*, mais simplement « différentes » :

Lorsque j'ai entrepris de traduire *Alice au Pays des merveilles* en polonais pour la neuvième fois, j'ai adopté le principe selon lequel les traducteurs peuvent et doivent critiquer les autres traducteurs, et que leurs efforts doivent être guidés par la conviction qu'ils ne sont pas tant « meilleurs » que « différents ». (Tabakowska 2012 : 389)

Si l'on considère donc la *rivalité* comme l'un des facteurs inspirant la création d'une série de traductions, il faut rappeler qu'elle concerne non seulement les traducteurs eux-mêmes, mais aussi – et peut-être surtout – les éditeurs qui commandent de nouvelles traductions. Quoique cette concurrence puisse avoir des conséquences tant positives que négatives (l'émergence de meilleures traductions contre la prolifération de traductions d'une qualité discutable), elle constitue un sujet d'analyse traductologique pertinent qui nous invite à percevoir la traduction comme un phénomène complexe et multidimensionnel, tant temporel que social.

Bibliographie

Textes primaires

- Carroll, Lewis ([1865] [1869] 2017) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Henri Bué. *Alice aux pays des merveilles*. Paris : Atlantic Éditions.
- Carroll, Lewis ([1865] 1910) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Adela S. *Przygody Alinki w Krainie Cudów*. Warszawa : Wydawnictwo M. Arcta.
- Carroll, Lewis ([1865] 1927) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Maria Morawska. *Ala w Krainie Czarów*. Warszawa : Gebethner i Wolff.
- Carroll, Lewis ([1865] [1945] 1998) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Henri Parisot. *Alice aux pays des merveilles*. Paris : Flammarion.
- Carroll, Lewis ([1865] 1955) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Antoni Marianowicz. *Alicja w Krainie Czarów*. S.l. : Wydawnictwo MG.
- Carroll, Lewis ([1865] 1972) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Maciej Słomczyński. *Alicja w Krainie Czarów*. Warszawa : Nasza Księgarnia.
- Carroll, Lewis ([1865] 2012) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Elżbieta Tabakowska. *Alicja w Krainie Czarów*. S.l. : Wydawnictwo Bona.

- Carroll, Lewis ([1865] 2022) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Maxime Le Dain. *Alice aux pays des merveilles*. Paris : Bragelonne.
- Carroll, Lewis ([1865] 2023) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Jerzy Łoziński. *Przygody Alicji w Krainie Dziwów*. S.l. : Wydawnictwo Zysk-Ska.
- Carroll, Lewis ([1865] 2024) [*Alice's Adventures in Wonderland*. S.l.] Trad. Paulina Breiter. *Przygody Alicji w Krainie Dziwów*. S.l. : Wydawnictwo MG.
- Carroll, Lewis ([1901] 2019) *Alice's Adventures in Wonderland*. New York : Harper Design.

Textes secondaires

- Adamowicz-Pośpiech, Agnieszka (2013) *Seria w przekładzie. Polskie warianty prozy Josepha Conrada*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Balcerzan, Edward (1968) « Poetyka przekładu artystycznego. » [Dans :] *Nurt*. N° 8 ; 23–26.
- Berman, Antoine (1990) « La retraduction comme espace de la traduction. » [Dans :] *Palimpsestes*. T. 13, N° 4 ; 1–7.
- Bensimon, Paul (1990) « Présentation. » [Dans :] *Palimpsestes*. N° 4 ; IX–XIII.
- Dybiec-Gajer, Joanna, Riitta Oittinen, Małgorzata Kodura (2020) *Negotiating Translation and Transcreation of Children's Literature. From Alice to the Moomins*. Singapore : Springer.
- Gambier, Yves (1994) « La Retraduction, retour et détournement. » [Dans :] *Meta*. Vol. 39, N° 3 ; 413–417.
- Kaźmierczak, Marta (2018) « Jakość tłumaczenia w serii translatorskiej – pieśń miłosna na sześć głosów. » [Dans :] *Forum Poetyki*. N° 14 ; 6–39.
- Liseling Nilsson, Sylvia (2012) *Kod kulturowy a przekład. Na podstawie wybranych utworów Astrid Lindgren i ich polskich przekładów*. Sztokholm : Stockholm Universitet.
- Nierès-Cherval, Isabelle (2009) « Retraduire un classique : Dépoussiérer Alice ? » [Dans :] *Jeunesse : Young People, Texts, Cultures*. Vol. 1, N° 2 ; 66–84.
- Paloposki, Outi, Kaisa Koskinen (2004) « A Thousand and One Translations. Revisiting Retranslation. » [Dans :] Gyde Hansen, Kirsten Malmkjær, Daniel Gile (dir.). *Claims, Changes, and Challenges in Translation Studies*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company ; 27–38.
- Paprocka, Natalia (2014) « Le traitement de noms propres dans les traductions polonaises de la littérature de jeunesse française et anglaise : rupture(s) dans l'évolution ? » [Dans :] *Traduction et Rupture. La traduction comme moyen de communication interculturelle*. Paris : Editions Numilog ; 195–208.
- Paprocka, Natalia (2015) « Les titres traduits et les contraintes extratextuelles qui pèsent sur leur choix. Sur l'exemple des traductions polonaises de la littérature de jeunesse française. » [Dans :] *Romanica Wratislaviensia*. N° 62 ; 11–35.
- Pederzolli, Roberta (2013) *La traduction de la littérature d'enfance et de jeunesse et le dilemme du destinataire*. Bruxelles : Peter Lang.
- Rajewska, Ewa (2018) « Poetyka przekładu według Edwarda Balcerzana. » [Dans :] *Forum Poetyki*. N° 14 ; 90–97.
- Skibińska, Elżbieta (1999) *Przekład a kultura. Elementy kulturowe we francuskich tłumaczeniach „Pana Tadeusza”*. Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- Skwara, Marta (2014) *Polskie serie recepcyjne wierszy Walta Whitmana. Monografia wraz z antologią przekładów*. Kraków : Universitas.
- Szymańska, Izabela (2014) « Przekłady polemiczne w literaturze dziecięcej. » [Dans :] *Rocznik Przekładoznawczy* ; 193–208.
- Tabakowska, Elżbieta (2012) « Gdzie Twój iPad, Alicjo? » [Dans :] Joanna Górniewicz, Iwona Piechnik, Marcela Świątkowska (dir.) *Les Petit Prince et les autres au pays des traductions. Études dédiées à Urszula Dąmbska-Prokop*. Kraków : Księgarnia Akademicka ; 389–400.

FRANÇOISE COLLINET
Université Jagellonne, Cracovie
francoise.collinet@uj.edu.pl
ORCID : 0000-0001-7520-2000

Des modes de résolution de la rivalité dans la fable « Le Loup et le Chien » : une approche logico-grammaticale

Ways of Resolving Rivalry in the Fable “The Wolf and the Dog”: A Logico-Grammatical Approach

Abstract

The fable of the Wolf and the Dog provides a sober illustration of the theme of rivalry and some of its fundamental modes of resolution. Since ancient times, fables have given animals a voice to represent different human characters in a more tangible way. The word ‘ethos’, originally used in the plural, referred to the places where animals lived, then to their behaviour. However, this contribution does not focus on the discursive image of the speaker but rather on the way the text activates this logic of the preferable that the Perelmanian theory of argumentation places at the heart of its approach. The contribution thus seeks to respond to a question posed by Leff (2009) about the relationship between rhetoric and dialectic in the *Treatise on Argumentation* (1958).

Keywords : argumentation, new rhetoric, informal logic, grammatical technique, rivalry, La Fontaine

Mots-clés : nouvelle rhétorique, logique informelle, technique grammaticale, rivalité, La Fontaine

Introduction

« Le Loup et le Chien », un des tout premiers textes des *Fables* de La Fontaine, évoque de façon plaisante la plus ancienne des domestications : le chien. Cependant, la figure de l'homme reste à bonne distance. La fable retrace avant tout un conflit, une rivalité entre des individus représentant deux espèces de canidés : un chien (un *Canis lupus familiaris*) et un loup isolé, affaibli, qui apparaît comme un candidat à la domestication mais qui, finalement, ne peut renoncer à la vie sauvage et reste un *Canis lupus lupus*.

Le texte se laisse découper en quatre séquences suffisamment distinctes pour illustrer quelques modes de résolution possibles de cette rivalité qui constitue le fil conducteur du présent ouvrage :

- a) *Un combat à mort ou, en tout cas, jusqu'au sang* car l'enjeu est fondamental : les chiens limitent le territoire des loups et donc leur accès à la nourriture.
- b) *Une négociation* : le Chien propose au Loup de renoncer à la vie sauvage et de venir vivre, lui aussi, auprès des hommes.
- c) *La soumission* : le Loup semble accepter les conditions de la domestication.
- d) *La fuite* : découvrant la trace du collier qui abîme le pelage du Chien, le Loup retourne à la vie sauvage.

D'un point de vue théorique, ce texte met en lumière un aspect quelque peu négligé dans la lecture que font les linguistes du *Traité de l'argumentation* (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1958) : sa dimension « logico-grammaticale. » Perelman n'est ni linguiste, ni discursiviste; il se présente comme un logicien désireux avant tout à comprendre le « mécanisme de la pensée » (TA, § I : 5 ; 2012b : 60 et 61) et ce, indépendamment de la situation de communication (TA, § I : 8 et 10). Comme le remarque Olbrechts-Tyteca (1963 : 5), Perelman est un logicien « de stricte observance. » Il serait donc étonnant qu'il se contente de proposer une simple compilation de techniques rhétoriques séculaires sans chercher à adapter sa réflexion de logicien sur le raisonnement non formalisé aux besoins et aux connaissances de l'homme de son temps dont la vie intellectuelle passait davantage par la lecture des textes imprimés que par les palabres de l'Agora (TA, § I : 8). Au contraire, les générations actuelles, acculturées comme elles le sont aux médias audiovisuels et aux réseaux sociaux, ne perçoivent peut-être plus aussi immédiatement des préoccupations qui pouvaient sembler centrales à des individus nés avant la Grande Guerre et qui, au sortir de la Seconde, éprouvaient le besoin de revaloriser l'exercice de la raison pratique.

Le recentrage autour des préoccupations d'un logicien attentif au fonctionnement de la pensée permettra peut-être d'apporter une réponse à cette question soulevée par Leff (2009 : § 34) : comment se fait-il que Perelman semble opérer une « fusion » entre rhétorique et dialectique tout en paraissant maintenir par ailleurs une distinction entre les deux ? Au début de *L'empire rhétorique*, il est ainsi affirmé que « la théorie de l'argumentation conçue comme une nouvelle rhétorique (ou une nouvelle dialectique) couvre tout le champ du discours visant à convaincre ou à persuader, *quel que soit l'auditoire auquel il s'adresse, et quelle que soit la matière sur laquelle il porte* » (Perelman, 2012a : 21 ; les italiques sont de Perelman ; voir aussi TA, § I : 7) ; les auteurs du *Traité* aiment également à rappeler que leur nouvelle

1 Telle est la morale qu'Ésope tire de son très bref dialogue entre le loup et un chien qui, dans cette version, est d'emblée attaché et semble fort malheureux indépendamment de l'abondante nourriture reçue. Chambry (Ésope, 1985 / 1927 : 100) la rend par : « Cette fable montre que dans le malheur on n'a même pas les plaisirs du ventre. »

rhétorique aurait tout aussi bien pu s'appeler « nouvelle dialectique » (TA, § I : 6). À dire vrai, telle une tâche d'huile, le phénomène s'étend au-delà de ces deux disciplines puisque le champ de l'argumentation coïncide aussi avec la logique « au sens très large du mot » (2012b : 61). Olbrechts-Tyteca (1963 : 3), quant à elle, emploie l'expression très éclairante de « logique du préférable » qui attribue le domaine mouvant du préférable à une discipline en principe dévolue à l'étude du raisonnement nécessairement valide. À notre avis, l'intuition première de Leff, lorsqu'il parle d'une volonté de fusionner les disciplines héritées des Anciens en une discipline unique (l'argumentation), est fondamentalement la bonne. Si, ensuite, les termes peuvent sembler parfois retrouver leur autonomie, c'est que Perelman s'interroge sur les transformations que sa nouvelle rhétorique fait subir à ce qu'il nomme occasionnellement l'« ancienne rhétorique » (par exemple, 2012b : 211) ou la « rhétorique traditionnelle » (par exemple, TA, § I : 8). Les Anciens sont cités avec déférence mais pas forcément de façon servile (Olbrechts-Tyteca, 1963 : 8) : Perelman peut, de temps à autre, chercher à mesurer l'écart (mais aussi la filiation maintenue) entre ses propositions et des distinctions qui, tout en restant calquées sur les structures d'une société particulière, ont durablement conditionné l'apprentissage du raisonnement dans le monde occidental (TA, § I : 7 ; Perelman 2012b : 70).

Avant de montrer comment la fable de La Fontaine permet d'illustrer à la fois cette logique du préférable dont parle Olbrechts-Tyteca et la fusion des disciplines de l'ancien *trivium* pointée par Leff, il importe d'attirer l'attention sur la manière dont la structure d'ensemble du *Traité* répond aux préoccupations d'un philosophe rompu aux exercices de la logique formelle et offre à son lecteur des moyens d'observer le fonctionnement de la pensée vivante.

1. La structure logico-grammaticale du *Traité*

Le tableau suivant reprend, de manière aussi synthétique que possible, la structure des trois principales parties du *Traité*² :

I. Les cadres de l'argumentation

Démonstration / Argumentation

II. Le point de départ de l'argumentation

Notions malléables

Opération-clé : □ classement des notions

III. Les techniques argumentatives

A. Associations de notions

- quasi-logiques (incompatibilité, etc.)
- fondées sur la structure du réel (cause, conséquence, etc.)
- ◆ fondant la structure du réel (exemple, analogie, etc.)

B. Dissociations de notions

Ø (*opinion* / *vérité*, etc.)

I. Argumentation (= NR / ND)

(= « Logique informelle »)

II. En-deçà de l'argumentation

(« Grammaire »)

III. Argumentation proprement dite

(« Topique »)

Tableau 1. La structure d'ensemble du *Traité* envisagée selon un axe logico-grammatical (élaboration personnelle)

2 Outre une conclusion, l'ouvrage comporte en réalité encore une quatrième partie intitulée « Ordre et méthode » ; la traiter ici alourdirait inutilement la présentation.

Pour nous, la structure du *Traité* s'ouvre sur une réflexion théorique inscrite dans le temps long et qui vise à délimiter le champ de l'argumentation (alias « la nouvelle rhétorique, » alias « la nouvelle dialectique ») ; or, cette argumentation apparaît en fin de compte comme une logique qui, parce qu'elle est informelle et s'exprime en langage naturel, n'ose pas toujours dire son nom (voir cependant, Perelman 2012b : 178 ou Olbrechts-Tyteca 1963 : 6). La réhabilitation de l'auditoire n'est pas un but en soi mais seulement un moyen de construire l'opposition entre la démonstration et son analogue l'argumentation, la logique informelle. Si l'on songe à présent à la logique aristotélicienne telle que la structure l'*Organon*³, la troisième partie du *Traité* (l'inventaire des techniques argumentatives) correspondrait davantage aux *Topiques*. Ce livre qui expose les lieux de la dialectique est d'ailleurs, dans l'introduction (TA, § I, 6), le tout premier des ouvrages aristotéliens cités, tandis que la *Rhétorique* ne serait qu'une illustration des principes exposés dans cet ouvrage. Dans l'entre-deux, apparaît la partie du *Traité* qui a suscité le moins de commentaires, celle qui expose les éléments préalables à l'argumentation proprement dite, tout en affirmant qu'ils appartiennent de plein droit à l'argumentation⁴. Dès ce niveau, les notions, malléables, qui constituent l'unité minimale de la théorie de l'argumentation, peuvent, sans forcément devoir recourir à un schème argumentatif, subir des opérations de classement susceptibles d'avoir une influence immédiate sur l'orientation argumentative d'un énoncé. Ramenée à l'*Organon*, cette opération de classement (que nous symbolisons par $\square$) serait une simplification de la relation de l'espèce au genre. Concernant l'inventaire des arguments, de nombreux commentateurs s'accordent à dire que la dissociation de notions ($\emptyset$) est une originalité du *Traité*, mais on s'interroge peu sur la complémentarité entre ces dissociations et les associations de notions ; en effet, à chaque association est supposée succéder une dissociation et inversement (TA, § 44 : 255–256) ; on oublie aussi de s'interroger sur la valeur à accorder aux noms quelque peu énigmatiques sous lesquels sont reclassées les différentes techniques rhétoriques traditionnelles : les associations de quasi-logiques ($\bullet$), les associations fondées sur la structure du réel ($\blacksquare$) et les associations fondant la structure du réel ($\blacklozenge$). La logique du préférable peut également se représenter comme une « pesée » argumentative (par exemple, TA, § 58 : 333–334 ; 2012b : 393) ou une série de pesées argumentatives. La pesée argumentative pourra ainsi être symbolisée :



Figure 1. La pesée argumentative (élaboration personnelle)

3 Cette structure varie, elle aussi, selon les auteurs et les époques ; nous admettons l'inventaire suivant : *Catégories*, *De l'interprétation*, *Topiques*, *Premiers analytiques*, *Seconds Analytiques*, *Réfutations sophistiques* ainsi que la *Rhétorique* et, éventuellement, la *Poétique*. Lorsqu'il se réfère à l'*Organon*, Perelman (2012a : 17) met à distance les *Analytiques* (en raison de leur caractère formel) et cite de préférence les *Topiques*, la *Rhétorique* et les *Réfutations sophistiques*.

4 Les propositions « X est un grand homme qui va changer l'Histoire » ou « X est un fou dangereux qui, en aucun cas, ne devrait accéder au pouvoir », l'inclusion de l'individu dans deux classes différentes suffit à renverser l'orientation argumentative des énoncés.

Dans le tableau 1, la pesée argumentative correspond à une dissociation argumentative ($\emptyset$). Selon le *Traité* (TA, § 89 : 552), une telle dissociation de notions résulte *nécessairement* de l'apparition d'une incompatibilité, c'est-à-dire de la première des associations de type quasi-logique ($\bullet$) que l'on peut considérer comme le véritable moteur du système. Cette incompatibilité résulte elle-même d'une quelconque association de notions relevant de l'argumentation proprement dite ($\bullet$ association quasi-logique, ■ fondée sur la structure du réel ou ♦ fondant la structure du réel) ou d'une association relevant d'un classement ($\square$), opération qui apparaît en principe comme un préalable à l'argumentation, mais peut avoir une incidence décisive sur le résultat de cette dernière. La dissociation argumentative ($\emptyset$) se résout par la préférence marquée pour l'une des deux solutions possibles :



Figure 2a et 2b. Résultat de la pesée argumentative correspondant à l'une des deux résolutions normales d'une dissociation argumentative (élaboration personnelle)

Convenons que l'option préférée est non pas celle qui se trouve surélevée, mais celle qui est abaissée dans la mesure où c'est celle qui a le plus de poids. Cette représentation est à la fois plus conforme à l'analogie de la pesée et aux conventions du *Traité* (TA § 91 : 561–563).

2. Un Loup qui s'essaie à la logique du préférable

Le Loup de la fable se trouve face à une de ces pesées argumentatives décrites au § 2 : le Chien est-il un rival ou un allié potentiel ? La pesée argumentative à laquelle il se livre comprend quatre étapes successives.

2.1. Le Loup doit-il attaquer le Chien ?

Le premier réflexe du Loup est l'attaque :

*Un Loup n'avait que les os et la peau,
Tant **les chiens** **faisaient bonne garde**.
Ce Loup rencontre **un Dogue** aussi puissant que beau,
Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde.
L'attaquer, le mettre en quartiers,*



Figure 3. Imposition d'une notion vedette (Chien)

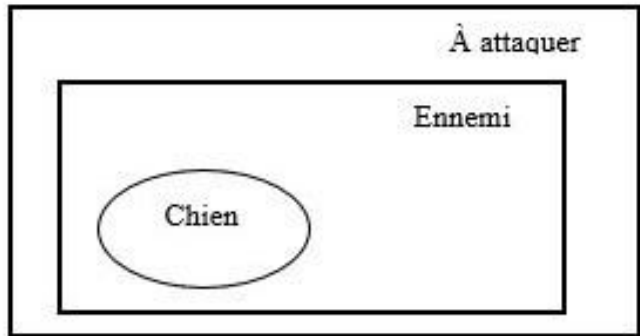


Figure 4. La notion vedette subit un double classement (Ennemi, À attaquer)

La sélection d'une notion vedette imposée à l'attention de l'auditoire (Fig. 3) est une autre opération importante préalable à l'argumentation ; elle provoque un effet de présence (TA, § 29 : 154–155). Par la même occasion, ce qui est imposé à l'auditoire, c'est surtout le problème tel qu'il est envisagé du point de vue du Loup ; car c'est du point de vue des loups qu'un chien est instinctivement envisagé comme un ennemi et éventuellement un ennemi à attaquer.

Cependant, le Loup, après une brève délibération, révisé sa position :

*L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire Loup l'eût fait volontiers ;
Mais il fallait livrer bataille,
Et le Mâtin était **de taille**
À se défendre hardiment.
Le Loup donc l'aborde humblement,*

La configuration notionnelle de la figure 4 subit un nouveau classement qui engendre une incompatibilité (●) avec les classements précédemment admis (□) : non seulement le Chien est un *ennemi à attaquer* mais il est aussi un *ennemi redoutable* :

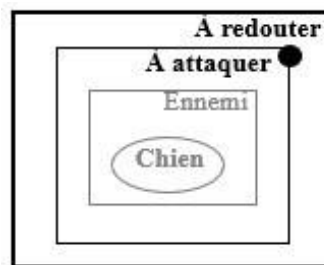


Figure 5. La notion vedette subit un nouveau classement qui fait apparaître une incompatibilité (● élaboration personnelle)

La perception d'une incompatibilité (●) entre ces classements aboutit à une dissociation de notions (Ø) qui démarre par un dédoublement des configurations notionnelles mettant en évidence les points communs et les différences des deux options concurrentes pour aboutir à l'apparition d'une notion nouvelle : dans la configuration de droite, le Chien se trouve classé comme à *aborder humblement* :

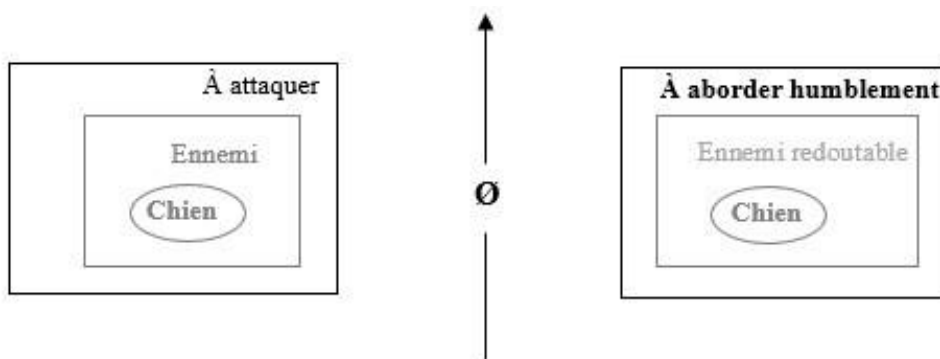


Figure 6. Première phase de la dissociation (Ø) : dédoublement des configurations notionnelles concurrentes (élaboration personnelle)

Dans le texte, le *mais* et le *donc* ainsi que l'emploi du subjonctif plus-que-parfait (*l'eût fait volontiers*) font partie de ces expressions linguistiques (TA, § 93 : 580–581) propres à indiquer, dès le départ, dans quel sens la dissociation de notions doit être résolue.

Un point intéressant de cette première pesée argumentative est que l'incompatibilité (●) opère non sur des associations proprement-dites mais sur de simples classements (□) qui, tout en se situant en-deçà de l'argumentation *stricto sensu*, en constituent le fondement indispensable et ont souvent une incidence directe sur le résultat de la dissociation (Ø). Ces opérations de classement peuvent s'interpréter comme des syllogismes (ou des enthymèmes) mis en concurrence :

*Le chien est un ennemi,
[Un ennemi est à attaquer],
[donc] Le chien est à attaquer.*

*Le chien est un ennemi redoutable,
[Un ennemi redoutable n'est pas à attaquer],
[donc] Le chien n'est pas à attaquer.*

Tableau 2. Interprétation de la dissociation de notions comme une concurrence entre deux syllogismes dont les conclusions sont d'orientation argumentative opposées

Ces syllogismes, qui n'apparaissent pas en toutes lettres dans la fable, se distinguent nettement du syllogisme répertorié dans les associations de notions de type quasi-logique (●). En effet, dans ce second cas, l'argumentateur revendique l'utilisation du syllogisme ; en reprenant cette structure familière, il espère conférer à son argumentation l'aura de validité associée à l'étude du syllogisme dans le cadre de la logique traditionnelle. Il y aurait donc deux types de syllogismes : d'une part, ceux réputés valides et explicitement utilisés comme tels par l'argumentateur (ils sont répertoriés dans l'inventaire des

techniques argumentatives) et, d'autre part, tous ceux que l'utilisateur de la théorie de l'argumentation serait susceptible de rétablir en faisant des allers-retours entre le plan de la grammaire (classements $\square$) et le plan de la topique (incompatibilités $\bullet$ et dissociations $\emptyset$). Cette distinction entre syllogismes « explicités » et « à expliciter » apporte, nous semble-t-il, une réponse à l'interrogation de Bouchard et Valois (1983) sur le peu de place accordé au syllogisme dans le *Traité*. Par ailleurs, le dédoublement notionnel repose globalement sur un mécanisme de conversion de la proposition (*Tous les chiens sont à attaquer* / *Aucun chien n'est à attaquer*) mais qui est assoupli : la quantification perd de sa netteté et, tant que l'orientation argumentative est conservée, la formulation peut faire preuve de créativité (*n'est pas à attaquer* devient *est à aborder humblement*).

2.2. Négociation entre le Loup et le Chien (phase 1)

La deuxième séquence commence par l'imposition d'une nouvelle notion-maîtresse chassant la précédente : l'*embonpoint* du Chien, classé comme *admirable*.

*Le Loup donc l'aborde humblement,
Entre en propos, et lui fait compliment
Sur son embonpoint, qu'il admire.*

Le Chien va surimposer un second classement : non seulement son embonpoint est admirable mais il est aussi *souhaitable* (adapter les figures 3 et 4 sans tenir compte de l'alternance des tours de parole). Comme dans la figure 5, ce second classement imposé par le Chien semble incompatible ($\bullet$) avec les représentations préalables du Loup ; le Chien assortit cependant l'ouverture de cette possibilité à une condition : ■ association de la fin (*embonpoint*) et du moyen (*quitter les bois*) :

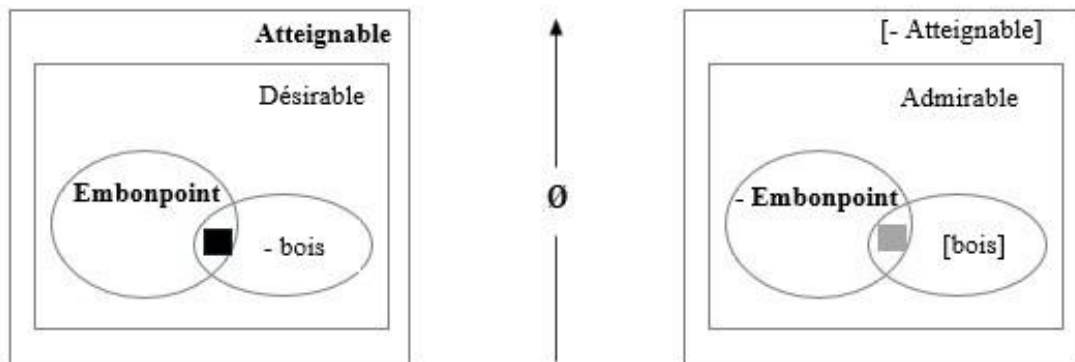


Figure 7. Dissociation de notions ($\emptyset$) : concurrence des représentations notionnelles que le Chien et le Loup se font du lien entre nourriture et domestication (élaboration personnelle)

Le Chien invite évidemment à conclure en faveur de sa proposition (*vous ferez bien*) ; la pesée favorise la configuration de gauche.

2.3. Négociation entre le Loup et le Chien (phase 2)

La proposition du Chien, fondée sur un lien du type moyen-fin, suscite néanmoins la méfiance (*Le Loup reprit* : « *Que me faudra-t-il faire ?* »). Cette nuance introduite par le Loup s'interprète comme un argument par le sacrifice (TA, § 58 : 334). Or, cet argument n'est pas classé par le *Traité* comme une association fondée sur le réel (■) mais comme une liaison quasi-logique (●), probablement parce que, comme l'incompatibilité, elle attire l'attention sur une dissociation d'avant-plan. La réponse est rassurante :

– Presque rien, dit le Chien, donner la chasse aux gens
Portants bâtons, et mendiants ;
Flatter ceux du logis, à son Maître complaire :
Moyennant quoi votre salaire
Sera force reliefs de toutes les façons :
Os de poulets, os de pigeons,
Sans parler de mainte caresse ».

Ces sacrifices, négligeables et vite relégués à l'arrière-plan, conduisent à amender la Figure 7 mais sans en renverser l'équilibre :

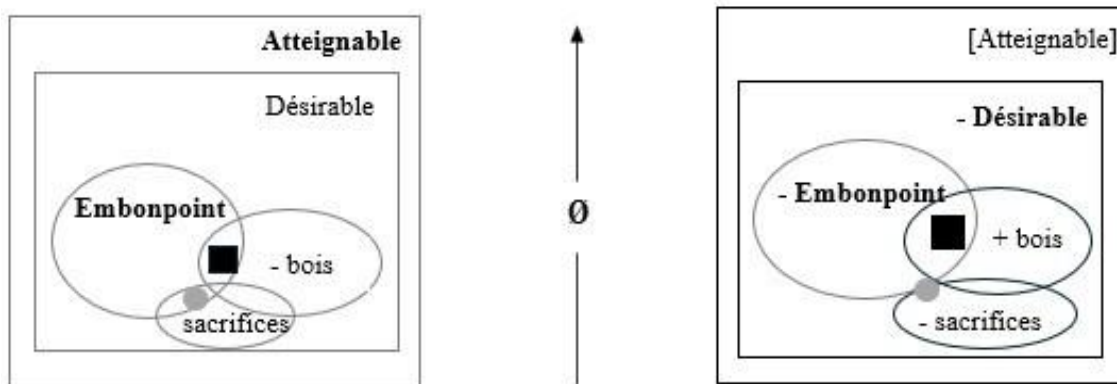


Figure 8. Dissociation de notions (Ø) : concurrence des représentations notionnelles que le Chien et le Loup se font du lien entre nourriture et domestication compte-tenu des sacrifices à consentir (élaboration personnelle)

2.4. Fuite du Chien

Le Loup accepte donc de suivre son nouvel ami mais...

Chemin faisant, il vit le col du Chien pelé.
« *Qu'est-ce là ? lui dit-il. – Rien. – Quoi ? rien ? – Peu de chose.*
– *Mais encore ? – Le collier dont je suis attaché*
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
– *Attaché ? dit le Loup : vous ne courez donc pas*
Où vous voulez ? – Pas toujours ; mais qu'importe ?

– Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même **à ce prix** un trésor ».

Cela dit, maître Loup s'enfuit, et court encor.

La découverte d'un nouveau sacrifice à consentir, et d'un sacrifice jugé essentiel par le Loup, produit une dissociation locale :

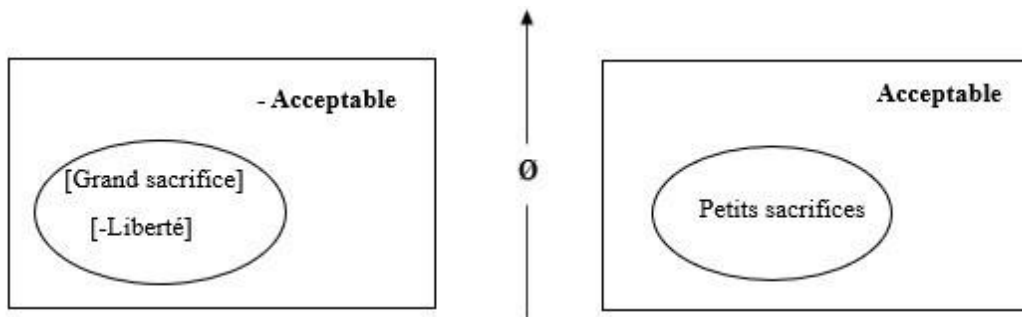


Figure 9. Dissociation locale *sacrifices négligeables / sacrifice essentiel* (élaboration personnelle)

Sous l'influence de la dissociation *petits sacrifices / grand sacrifice*, la pesée argumentative esquissée en 2.2. puis testée et conservée en 2.3 se renverse à mesure que la liberté devient la nouvelle notion maîtresse :

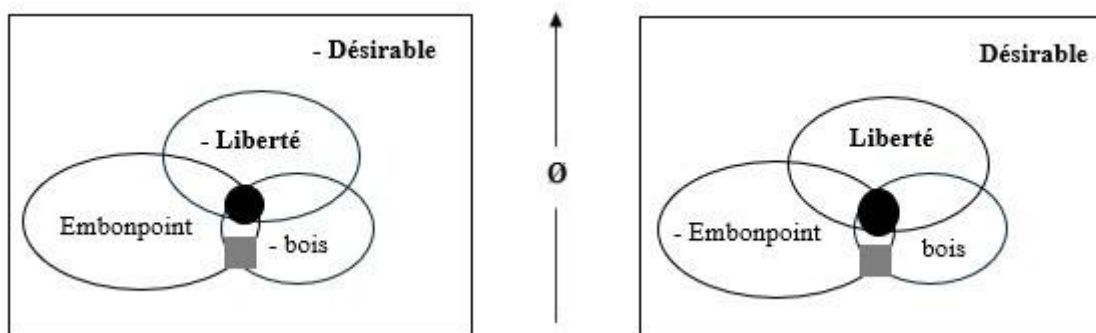


Figure 10. L'apparition de la dissociation locale *sacrifices négligeables / sacrifice essentiel* de la figure 9 engendre une opération de reclassement : l'embonpoint qui exige le sacrifice de sa liberté cesse d'être désirable ; la vie des bois semble le moyen de garder sa liberté ; la pesée argumentative s'est renversée (élaboration personnelle)

2.5. Synthèse partielle : du récit à l'apologue

Les quatre phases du récit peuvent ainsi être résumées :

223

1. Combat	2. Négociation (phase 1)	3. Négociation (phase 2)	4. Rupture / fuite
Ø <u>Combat</u> Discussion	Ø <u>[Vie sauvage]</u> [Domestication]	Ø <u>[Vie sauvage]</u> [Domestication]	Ø <u>[Domestication]</u> [Vie sauvage]
□ Chien ennemi □ Chien-ennemi redoutable	■ Moyen-fin : Quitter les bois- embonpoint	● « Sacrifice » : Salaire-[travail]	● « Sacrifice » : [Avantages]-[liberté]

Tableau 3. Les quatre phases du récit correspondant à quatre dissociations de notions, elles-mêmes fondées sur quatre associations de notions (élaboration personnelle)

Jusqu'ici, la fable a été considérée comme le récit d'une voire de deux argumentations : le récit de la délibération du Loup qu'elle soit intime (étape 1) ou stimulée par l'argumentation du Chien (étapes 2 à 4). Le propre de la fable est cependant que l'anecdote se mue en apologue, en un récit à visée argumentative que le fabuliste destine à son auditoire. Si l'on admet que cet auditoire se constitue des enfants, petits et grands, qui un jour ou l'autre seront en mesure de lire le texte, ce type d'argumentation fait passer l'argumentation délibérative (interne au récit de la fable) à une argumentation épидictique (qui projette le récit vers des utilisations argumentatives ultérieures). L'argumentation épидictique parie sur le fait qu'en cas de besoin, à un moment donné dans l'avenir, les membres de l'auditoire se trouvant face à une situation actuellement inconnue pourraient réactiver la fable partagée pour prendre de nouvelles décisions ; il s'agit alors d'une argumentation fondée sur l'analogie (voir par exemple, TA, § 83 : 510 et § 86 : 528), autrement dit, une technique argumentative fondant la structure du réel (♦).

Cette configuration permet de revenir à la question de Leff (2009 : § 34) et d'expliquer pourquoi, dans le système perelmanien, logique informelle, dialectique et rhétorique au(x) sens ancien(s) du terme perdent leurs contours dans le champ de l'argumentation et deviennent des régions indistinctes de l'empire rhétorique. La théorie de l'argumentation est tout entière fondée sur une suspension du jugement (TA, § I : 5 et surtout, § 7 : 43) qui, tout en rappelant la méthode cartésienne, s'en distingue radicalement : il ne s'agit pas de pratiquer l'*épochè* pour isoler une évidence suffisamment solide et ensuite construire un savoir absolument certain. Il s'agit au contraire de se limiter à une étude des techniques argumentatives (TA, § I : 10) et de regarder avec l'œil du sociologue ce que les hommes des différentes époques, des différents milieux ont considéré comme absolument vrai ou incontestablement juste (TA, § 7 : 43 ; 2012b : 76-77) ; d'où l'invention de cet étrange auditoire universel. Cet auditoire n'est que la représentation, nécessairement illusoire, que l'orateur et son milieu peuvent se donner de l'auditoire idéal (TA, § 7 : 43 ; TA, § 4 : 27). La suspension du jugement activée par le *Traité* a aussi des conséquences sur le découpage traditionnel entre logique, dialectique et rhétorique et, sur ce point, elle l'éloigne non seulement de l'héritage cartésien mais aussi de l'héritage aristotélicien. Contrairement au Stagirite, Perelman renonce à adosser sa théorie

à une ontologie qui permettrait de faire le tri entre les énoncés certains et ceux qui ne sont que probables. Cependant, l'opposition *convaincre* / *persuader*, elle-même sous-tendue par l'opposition *auditoire universel* / *auditoire particulier*, lui permet de rendre compte du statut que l'orateur, dans le contexte socio-historique qui est le sien, semble assigner à ses propres énoncés. Même si le vocabulaire évolue au cours des siècles, de façon traditionnelle, la différence entre rhétorique, dialectique et logique suppose un lien entre le degré de fiabilité des énoncés et le caractère plus ou moins restreint de l'auditoire. Parce qu'elle laisse à l'argumentateur la responsabilité de tracer la ligne de partage entre les énoncés qui s'adressent à l'auditoire universel (tel qu'il se le représente) et un auditoire particulier, la théorie de l'argumentation, devra nécessairement interroger le lien conventionnellement établi entre le degré de vérité et les différents *artes disserendi* (la logique dépourvue d'auditoire, dialectique adressée à un seul ou la rhétorique adressée à la foule). La structure de la fable choisie permet d'illustrer cette remise en question.

3. Fusion sous le terme *argumentation* des disciplines « discursives » héritées des Anciens

La nouvelle rhétorique est *nouvelle* en ce sens qu'elle n'entend pas rendre compte à la manière d'un historiographe du sens que des mots *rhétorique*, *dialectique* ou *logique* à telle ou telle époque ; elle ne prétend pas non plus faire table rase de cet héritage mouvant sans cesse renégocié, mais elle utilise les classements traditionnels comme une série de cas intéressants à réexaminer et face auxquels se situer.

3.1. Le lien entre logique, vérité et délibération intime chez les philosophes modernes

Concernant la délibération intime, le *Traité* (TA, § 9 : 53–55) observe, à l'imparfait et au conditionnel, la supériorité attribuée par de nombreux philosophes à la délibération intime dans l'exercice de la raison et la recherche de la vérité ; selon Schopenhauer ou Mill, la logique relèverait de la délibération intime. Dans un second temps, le *Traité* se démarque cependant de cette tradition qu'il associe à l'individualisme des penseurs attachés à cette interprétation et, suivant Isocrate, propose au contraire de considérer la délibération intime comme un forum intériorisé (auditoire qui peut éventuellement coïncider avec la représentation que le sujet se ferait de l'auditoire idéal). Enfin, comme le montre l'exemple de la rationalisation, la délibération intime n'est pas en soi une garantie de plus grande fiabilité du raisonnement. La fable choisie apporte également un éclairage intéressant : même si sa voix affleure en octosyllabes, le Loup qui se demande s'il doit ou non attaquer le Chien ne prétend pas créer un système philosophique adressé à l'auditoire universel. Mais qu'en est-il si on examine la même séquence en se plaçant du point de vue du fabuliste ? Même s'il ne coïncide pas forcément avec ceux de Descartes ou de Schopenhauer, La Fontaine ne s'adresse-t-il pas, lui, à *un* auditoire universel lorsqu'il rappelle à son lecteur ce choix instinctif qui guide tout animal se trouvant face à un plus gros, un plus fort que lui ? Comment se fait-il que le statut universel ou particulier de l'auditoire d'une même séquence argumentative varie en fonction de l'identité de l'orateur et de l'intention que l'observateur croit pouvoir lui attribuer ? La ligne de partage entre conviction et persuasion est ténue puisqu'elle « dépend essentiellement de l'idée que l'orateur se fait de la raison » (TA, § 6 : 36).

3.2. Le lien entre dialectique, recherche de vérité et argumentation adressée à un seul auditeur

Le cas de la dialectique se traite de manière analogue : Perelman (TA ; § 8 : 46–47) commence par rappeler la supériorité traditionnellement attribuée à la dialectique (adressée à un seul individu qui, pas à pas, consent ou résiste) sur la rhétorique (adressée à une foule) ; puis, citant cette fois Pareto, il s'étonne de notre révérence face au mot *dialectique*, de notre tendance à oublier que la coïncidence opérée entre l'auditeur unique et la recherche (supposée) de la vérité reste associée à une situation socio-historique très particulière. À nouveau, ce qui est décisif dans l'argumentation adressée à un seul individu, c'est d'examiner l'intention de l'orateur : veut-il convaincre l'auditoire universel (tel qu'il peut se le représenter) ou s'adresser à un auditoire particulier ? Du point de vue intra-diégétique, la négociation entre le Loup et le Chien relève évidemment de la persuasion. Comme pour le conseil que Ronsard adresse à Hélène (l'exemple choisi par le TA, § 8, 53), on peut tenter d'activer la lecture didactique adressée par le poète à un auditoire plus vaste⁵. À première vue, l'éloge de la liberté immortelle (*Cela dit, maître Loup s'enfuit et court encor'*) semble s'adresser à tous. Mais on le sait, ces morales sont souvent à double entente : toute universelle qu'elle paraisse, rien n'empêcherait un lecteur de la Fable de reprendre l'anecdote pour persuader un idéaliste fatigué de rentrer dans le rang ; l'auditoire (plus) universel redeviendrait alors (plus) particulier...

Conclusion

Si oublieux que nous soyons du grec, nous reconnaissons, derrière l'expression 'Ο λόγος d'Ésope (que Chambry traduit par « Cette fable »), les mots « Ce logos ». Le sens que les mots *logos* et *logique* ont acquis en raison d'une longue et prestigieuse tradition philosophique font perdre de vue qu'il s'agissait aussi de mots du quotidien, de mots d'écoliers. Il en va de même pour les mots *dialectique* et *rhétorique* qui restent calqués sur certaines pratiques sociales et éducatives d'une société fondée sur l'échange oral au sein d'une petite communauté. Parce qu'il concentre tout son effort sur l'analyse des actions qu'un argumentateur peut effectuer sur des notions (□ classements, ● / ■ / ◆ associations de notions de différents types ou Ø dissociations de notions), le *Traité* renonce à adosser son système à une conception définitivement stabilisée du vrai ou du juste : une argumentation relèvera de la conviction s'il est manifeste que l'orateur s'adresse à l'auditoire universel tel que se le représente cet individu. Le rôle de la nouvelle rhétorique n'est pas de déterminer ce qui, du point de vue de l'utilisateur de la théorie, répondrait légitimement aux attentes de l'auditoire universel tel que lui-même les conçoit mais seulement de déterminer quelle représentation l'orateur se fait de cet auditoire idéal dans l'époque et le milieu qui sont les siens. Si le *Traité* renonce à juger la validité des argumentations en fonction de l'état de « la Science » de son temps, il est aussi condamné à interroger les oppositions traditionnellement dressées entre *rhétorique*, *dialectique* voire *logique* et à briser la hiérarchie qui permettrait de distinguer une fois pour toutes le degré de vérité ou de validité de leurs énoncés respectifs, notamment en fonction

5 Il est intéressant de remarquer que pour le *Traité*, qu'Hélène (à qui est adressée la recommandation « Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie ») est considérée non comme une incarnation de l'auditoire universel mais comme une incarnation d'un auditoire particulier : la jeunesse.

du nombre d'auditeurs auxquels il s'adresse. La fable du Loup et du Chien permet de montrer que, en dehors des situations privilégiées par la tradition philosophique occidentale (méditation cartésienne, dialectique platonicienne, critique platonicienne de la rhétorique) et qui imprègnent les représentations que nous nous faisons de ces disciplines, il n'y a aucun lien nécessaire entre a) le nombre d'auditeurs, b) la nature rhétorique, dialectique ou logique de l'énoncé et c) le degré de fiabilité des énoncés à attribuer, dans l'absolu, aux différents discours. Enfin, la fable choisie a permis d'illustrer un phénomène qui reste constant indépendamment de l'identité de l'orateur à qui est attribué l'argumentation (le Loup, le Chien, le Fabuliste, un lecteur de la fable) et du caractère universel ou particulier de l'auditoire auquel il semble s'adresser ; cette constance concerne la complémentarité entre les • incompatibilités (elles-mêmes issues de classements ou d'autres associations de notions) et les Ø dissociations auxquelles elles mènent régulièrement. Les Latins percevaient une évidente analogie entre *pensée* et *pesée* : le verbe *pensare* (fr. *penser*) a, en effet, été formé à partir de *pensum*, le supin de *pesare*, (fr. *peser*). Il n'est donc peut-être pas si étonnant que la théorie de l'argumentation perelmanienne, aspirant avant tout à rendre compte du mécanisme de la pensée vivante, se définisse comme une pesée argumentative ou, plus généralement, une logique du préférable ; cette formule suspend, pour le temps de l'analyse argumentative, les frontières entre le vrai et le vraisemblable, frontières qui, dans ce cadre théorique, varieront essentiellement en fonction de la représentation que se feront les divers orateurs de leur auditoire.

Bibliographie

- Bouchard, Guy, Raynald Valois (1983) « (Nouvelle) rhétorique et syllogisme. » [Dans :] *Laval théologique et philosophique*, N° 39(2) ; 127–150. Récupéré de : <https://doi.org/10.7202/400026a> le 26/05/2024.
- La Fontaine, de Jean ([1668–1694] 1995) *Fables*. Paris : Flammarion.
- Leff, Michael (2009) « Perelman, argument ad hominem et ethos rhétorique. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2. Récupéré de : <https://doi.org/10.4000/aad.213> le 07/03/2024.
- Olbrechts-Tyteca, Lucie (1963) « Rencontre avec la rhétorique. » [Dans :] *Logique et analyse*, n° 6(21/24) ; 3–18.
- Perelman, Chaïm (2012a) *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris : Vrin.
- Perelman, Chaïm (2012b) *Rhétoriques*. Bruxelles : Éditions de l'Université.
- Perelman, Chaïm, Lucie Olbrechts-Tyteca ([1958] 2008) *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université.

JEAN-PIERRE GABILAN

Université Savoie Mont-Blanc, Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés.

Etudes Transfrontalières et Internationales (LLSETI)

jean-pierre.gabilan@univ-smb.fr

L'ordre des constituants : nom–adjectif ou adjectif–nom. Approche méta-opérationnelle

Constituents Order: Noun–Adjective vs. Adjective–Noun. A Meta-Operational Approach

Abstract

The French language allows numerous adjectives to be placed after or before the noun they are related to with no apparent difference in meaning. Why, depending on the context, can one either say « une ascension fulgurante » or « une fulgurante ascension »? Are the two possibilities interchangeable? We propose, within the scope of a meta-operational grammar, to account for the place – after or before the noun – of a number of adjectives in French.

Keywords: postposed adjectives, preceding adjectives, meta-operational grammar, assertive or non-assertive status

Mots-clés : adjectif postposé, adjectif antéposé, grammaire méta-opérationnelle, statut posé / assertif ou statut repris / non assertif

Introduction

La langue française offre à l'adjectif épithète la possibilité d'être saisi dans l'énoncé après ou avant le nom qu'il qualifie¹. Lorsque deux situations extralinguistiques sont ou semblent identiques il est fréquent d'entendre dire que c'est « bonnet blanc ou blanc bonnet ». Exemple :

1 La langue anglaise ne connaît pas ce double choix ; on ne peut dire *a phenomenon strange ou *a car red, a strange phenomenon et a red car étant les seules possibilités.

Le système c'est ça aussi, vous voyez ce que je veux dire. C'est d'essayer d'influencer les esprits pour que ça soit bipolaire. Chers électeurs, vous aurez le choix entre Mariani et Muselier, bonnet blanc ou blanc bonnet. (Valérie Laupies (2011) *Zou ! La liste qui vous débarrasse du système*. (Récupéré de <https://www.youtube.com> le 01/10/2024))

Si l'on se réfère à l'extralinguistique, le bonnet, que l'adjectif soit postposé ou antéposé, est incontestablement de couleur blanche. Mais l'ordre des mots n'est pas anodin et la place de l'épithète par rapport au nom est porteuse de sens. Elle ne relève pas du hasard, d'un mystérieux usage, ou encore de l'euphonie². Bien sûr, le quotidien nous offre des oppositions sur le modèle « sel fin / gros sel³ » qui pourraient donner à penser qu'il n'existe pas de règles d'agencement, ou que s'il existe des règles, il existe aussi des exceptions. Seules les règles erronées admettent des exceptions. Les publications les plus récentes⁴, si elles mentionnent le fait que des adjectifs peuvent être soit postposés soit antéposés, restent très évasives quant au pourquoi de ce double choix. Nous montrerons, et ce dans le cadre de la théorie méta-opérationnelle⁵, qu'il existe un principe de fonctionnement qui permet de rendre compte de façon satisfaisante de la place de l'épithète par rapport au nom. En discours, « bonnet blanc » n'est pas l'équivalent de « blanc bonnet ». Dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons à des adjectifs qui peuvent être antéposés ou postposés, et ce sans changement de sens radical. Nous n'aborderons pas, faute de place, le cas des adjectifs qui, selon leur position par rapport au nom, ne prennent pas le même sens. Notre but est de mettre en évidence un principe de fonctionnement qui ne peut se limiter à une simple observation des faits.

Théorie méta-opérationnelle : grands principes de fonctionnement

L'originalité de la théorie méta-opérationnelle, et partant, sa force explicative, est de ne pas atomiser les problèmes grammaticaux, mais au contraire de mettre en avant le point commun à toutes les paires minimales grammaticales sur lesquelles la langue repose. Les items grammaticaux ne renvoient pas à l'extralinguistique mais à l'activité structurante de l'énonciateur⁶. Au cœur de la théorie se trouve le concept de statut. Par exemple, dans le cas du choix entre *une* et *la* :

- 2 Cette position n'est pas partagée, tant s'en faut par les grammairiens. Citons par exemple la *Grammaire systématique du français* (Baylon et Fabre 1995 : 51) : « Il n'y a pas de règles à proprement parler qui régissent la place de l'adjectif épithète, mais des tendances qui mettent en jeu des facteurs formels et sémantiques, des usages historiques et des emplois stylistiques. »
- 3 Mais nous apporterons des explications à ce sujet précis.
- 4 Voir par exemple la *Grande Grammaire du Français* (Abeille et Godard 2021 : 1910–1925). Dans un article de 2001, Trubert-Ouvrard fait le point sur la question.
- 5 La théorie linguistique connue sous le nom de théorie méta-opérationnelle est née des travaux d'Henri Adamczewski (1929–2005), professeur de linguistique anglaise à l'université de Paris 3. Elle est bien connue des linguistes anglicistes. Voir : Adamczewski 1978, 1982, 1991 ; Adamczewski et Gabilan 1993, 1996 ; Gabilan, 2011, 2018, 2020, 2021 ; Mattebon 1996 ; Mattebon et Solis 2020.
- 6 Citons Henri Adamczewski (1982 : 5–6) : « Une fois que l'on est persuadé que l'énoncé linéaire est le produit d'opérations profondes, on est prêt à admettre qu'il puisse y avoir des morphèmes (mots ou affixes) qui ont précisément pour mission de signaler ces opérations, en quelque sorte de les coder. Il va de soi qu'une telle approche est aux antipodes de la croyance naïve qui voudrait que les phrases soient en correspondance directe avec les événements du monde extralinguistique (le 'réel') et que les langues soient des espèces de codes biunivoques renvoyant aux choses. Ce que la recherche linguistique a

J'ai besoin d'*une* voiture.

J'ai besoin de *la* voiture.

Une signale que l'énonciateur annonce la nature de l'item requis, tandis que *la* signale que l'item est connu du co-énonciateur. Nous dirons qu'avec *une* voiture, voiture se voit conférer un *statut posé* ou *assertif*, tandis qu'avec *la* voiture, voiture se voit conférer un *statut repris* ou *non assertif*⁷. Le concept de *statut* s'applique également aux oppositions suivantes (liste non exhaustive) :

	Statut posé / assertif	Statut repris / non assertif
un(e) / le / la	J'ai besoin d' <i>une</i> voiture.	J'ai besoin de <i>la</i> voiture.
indicatif/subjonctif	Je pense qu'il <i>vient</i> demain. Moi, je comprends qu'il <i>vient</i> demain.	Je ne pense pas qu'il <i>vienn</i> e demain. Je comprends qu'il <i>vienn</i> e demain, mais il aurait pu me le dire avant.
voici / voilà	<i>Voici</i> le journal de votre région.	Et <i>voilà</i> , c'est la fin de votre journal.
Ø / bien	Tu as coupé le gaz ?	Tu as <i>bien</i> coupé le gaz ?
parce que/puisque	Il est au lit <i>parce qu'</i> il est malade.	<i>Puisque</i> tu es malade, reste donc au lit.
à/de	Une tasse <i>à</i> café Il les a encouragés <i>à</i> voter.	Une tasse <i>de</i> café Il les a découragés <i>de</i> voter.

Commentaires : les items grammaticaux indiquent le statut des éléments saisis dans l'énoncé par leur intermédiaire, éléments sur lesquels ils « portent⁸ ». Le verbe *comprendre* peut renvoyer à une déduction de l'énonciateur – je comprends qu'il *vient demain* – alors que s'il signifie *se montrer compréhensif*, ce qui suit a déjà fait l'objet d'une présélection. On ne peut se montrer compréhensif qu'à propos d'une situation forcément antérieure. Et le rôle du subjonctif en français est précisément de coder le non assertif, l'indicatif codant, lui, l'assertif⁹. Le rôle de *voici* est d'annoncer, tandis que *voilà* est conclusif ; *voici* pose des données, *voilà* les reprend. Ce qui oppose *parce que* à *puisque* est de même nature : *parce que* annonce la cause, *puisque* s'appuie sur des éléments déjà connus. Quant à l'opposition *à / de*, elle est également de même nature. Dire une tasse *à* café permet de désigner un type de tasse et donc, café est de statut posé. Quand on dit une tasse *de* café, café a forcément été saisi, repéré, antérieurement. Quand on demande une tasse *à* café, on veut une tasse d'un modèle spécifique ; quand on demande une tasse *de* café, on veut du café. Le principe d'analyse de la théorie méta-opérationnelle est de montrer les grands principes de fonctionnement des langues en général, ce qui consiste à s'appuyer sur des opérations en nombre limité

apporté de plus fondamental au cours de la dernière décennie c'est la découverte que les énoncés réfléchissaient l'activité structurante des énonciateurs, autrement dit que le travail interne de structuration pouvait – sous des formes différentes variant d'une langue à l'autre – apparaître dans les énoncés que nous produisons. » Placer l'épithète après ou avant le nom est une opération grammaticale motivée.

7 Dire que *une* est un article indéfini et *la* un article défini ne rend pas compte des opérations mises en œuvre. Et ce n'est pas l'article qui est indéfini ou défini, mais, au mieux, le nom saisi dans l'énoncé.

8 Le concept de portée est une des composantes de la théorie méta-opérationnelle – voir Adamczewski (1996).

9 Voir à ce propos Adamczewski (1991) et Gabilan (2011).

pour une production illimitée¹⁰. Ceci permet de rendre compte d'oppositions que l'on rencontre par exemple en polonais, et entre autres, l'opposition perfectif / imperfectif qui, formulée en ces termes, ne rend pas compte des opérations sous-jacentes. Voici que ce que nous en disions dans un article de 2018 :

L'opposition perfectif / imperfectif, à partir de laquelle d'ailleurs ont été menées bon nombre d'analyses portant sur d'autres langues, est loin d'être satisfaisante. Le novice est rapidement confronté à des exemples du quotidien qui résistent aux analyses menées à l'aide de l'opposition perfectif / imperfectif. Nous prendrons deux exemples :

Otwórz drzwi! (Ouvre la porte !)

Nie otwieraj drzwi! (N'ouvre pas la porte !)

Conserver les étiquettes « perfectif » et « imperfectif » pour rendre compte de ce qui oppose ces deux énoncés semble assez éloigné de ce qui est réellement en cause, à savoir, ici, le statut de « ouvrir » d'une part et de « la porte » d'autre part. Le premier énoncé asserte, ordonne au co-énonciateur :

1. d'ouvrir

2. la porte

Le second énoncé est nécessairement un énoncé de reprise ; pour refuser l'ouverture de la porte, encore faut-il que ces éléments aient été repérés au préalable. Le second énoncé est un énoncé qui fait appel au prédicat [ouvrir-la-porte]. Le passage de *Otwórz* à *otwieraj* exprime un changement de statut et non la façon dont les actions se dérouleraient, ce que véhiculent les étiquettes perfectif et imperfectif¹¹. (Gabilan 2018 : 82–83)

La place de l'adjectif épithète : après et avant le nom¹²

Le but de notre présentation est de montrer que la place occupée par l'épithète repose sur un principe de fonctionnement rigoureux. Le critère qui préside aux choix effectués par l'énonciateur ne doit rien à des considérations extralinguistiques et donc non grammaticales. Pour des raisons pédagogiques nous nous intéresserons en premier lieu à l'épithète antéposé, sans doute la position qui requiert le plus d'explications, et examinerons à la suite quelques exemples authentiques en contexte.

10 On dit en anglais : « Finite means for infinite usage ». Ce principe est patent pour la grille phonologique de toute langue : avec un nombre de phonèmes limité, on produit un nombre illimité de lexèmes, d'énoncés.

11 L'ancrage extralinguistique de ces étiquettes est patent.

12 Dans le cadre de ce travail, nous ne pourrions aborder le cas des adjectifs tels que *petit*, *grand* et encore *nouveau/nouvelle*, etc. qui prennent un sens différent en antéposition. Le monde *nouveau* n'est pas le *nouveau* monde et une femme *forte* n'est pas une *forte* femme.

1. Antéposition

À l'intérieur d'un centre DEKRA¹³, un panneau informatif affiche le message suivant, destiné aux usagers :

Nous informons notre *aimable* clientèle que le Centre de Contrôle sera fermé du lundi 5 août au mardi 27 août. Vérifiez votre date de contre-visite pour ne pas être hors délai. (*Italiques de notre main*)

L'agencement *aimable clientèle* semble être figé tant on est habitué à le rencontrer ainsi. Mais il n'en est rien, si ce n'est qu'il serait pour le moins inattendu, voire saugrenu, pour un commerce d'écrire *notre clientèle aimable* car cela présupposerait l'existence d'au moins deux types de clients : des clients aimables et des clients pas aimables. L'antéposition de *aimable* signale que l'ensemble de la clientèle est considéré comme aimable, telle une propriété intrinsèque. Ecrire « notre clientèle » suffirait bien entendu à faire passer l'information. En ajoutant *aimable*, il est fait preuve d'une courtoisie toute commerçante, mais qui n'atteint son but qu'en antéposition. Nous en tirons dès lors le principe de fonctionnement suivant : l'épithète saisie avant le nom est de statut repris / non assertif, et donc considérée comme acquise. Placée après le nom, l'épithète relève d'un choix effectué par l'énonciateur au sein d'un paradigme de possibilités, ce qui lui confère bien entendu une force d'assertion. Ce qui vaut pour *clientèle et aimable* vaut pour une infinité d'autres occurrences : la *blanche colombe*, nourrir de *noirs desseins*, le *bon dieu*, le *vieux Joseph*, le *méchant loup*, la *belle Mariola*, la *sainte Vierge*, etc. Dans le cas de *vieux* associé à Joseph, dire *Joseph vieux* reviendrait à faire de vieux un choix au sein d'un paradigme : « C'est une photo de Joseph *vieux*, et non de Joseph *jeune* ». Le statut repris / non assertif de l'épithète, quand il ne s'agit pas d'exemples sur le modèle abordé ci-dessus, peut-être dû à différents déclencheurs, qui ont tous en commun le fait que l'énonciateur tienne pour acquis que le co-énonciateur n'a plus à découvrir l'épithète qui n'est là que pour rappel et non pour être assertée. Nous en donnons un aperçu à la suite.

A. Connivence culturelle

Pour chacun des exemples ci-dessous, l'épithète retenue est saisie en toute connivence avec le co-énonciateur pour des raisons culturelles¹⁴:

Le peloton s'attaque cet après-midi à la *mythique* ascension du Tourmalet. (France 2, Journal de 13h, 13 juillet 2024)

Autre secteur maintenant, celui du vin, direction la Haute Savoie, où les vignes sont de retour autour, vous allez le voir, du *très chic* lac d'Annecy. (France 2, Journal de 13h, 15 octobre 2024)

Nouveau gouvernement en France : le *très conservateur* Bruno Retailleau nommé à l'Intérieur. (RFI en ligne. Publié le : 21/09/2024 – 22:12)

... avec pour conclure le *très attendu* show électronique de Jean-Michel Jarre... (France 2, Journal de 13h, 8 septembre 2024)

13 Un centre DEKRA est un lieu de service proposant des contrôles techniques automobiles, des examens du code de la route, ou d'autres services d'expertise et de certification.

14 Nous donnons à cet adjectif un sens large, qu'il s'agisse de la culture de « l'honnête homme » ou bien d'une connaissance de l'actualité du moment.

Chacun sait que l'ascension du Tourmalet est une des difficultés du non moins mythique Tour de France. Le lac d'Annecy, comme la ville elle-même, véhicule une réputation liée au chic de la région. Quant à Bruno Retailleau¹⁵, il était connu pour ses positions politiques jugées conservatrices. On note l'adverbe *très* qui quantifie l'épithète et il serait pour le moins étrange de dire : « Le Bruno Retailleau *très conservateur* », ce qui signifierait que Bruno Retailleau aurait alors plusieurs personnalités et qu'une seule de ces personnalités serait retenue.

En Belgique, les volatiles à la *grise* robe sont recherchés dans le monde entier. (France 2, Journal de 13h, 10 novembre 2024)

L'énoncé ci-dessus concluait un reportage effectué en Belgique sur l'engouement de nombreuses personnes pour les pigeons voyageurs. Les épithètes de couleur sont traditionnellement attendues en postposition car sans doute plus souvent employées afin de discriminer : « Tu peux me passer mon tablier bleu ? » ou encore : « Ils ont acheté une voiture rouge¹⁶ ». Mais nombre de contextes comportant des adjectifs de couleur requièrent l'antéposition et il ne s'agit pas d'exceptions ou de tours poétiques ou stylistiques. On confond ce faisant le type de texte dans lequel on trouve une épithète antéposée et l'opération grammaticale elle-même. On citera les deux vers qui concluent chacune des neuf strophes d'un poème de Victor Hugo¹⁷ :

Enfants voici des bœufs qui passent
Cachez vos rouges tabliers.

Il s'agit certes d'un poème, mais chacun sait que les bœufs – et les taureaux – sont réputés pour ne pas aimer la couleur rouge et charger dès qu'ils aperçoivent cette couleur. Dès lors, antéposer *rouge* ne relève pas d'un simple procédé poétique. Que signifie d'ailleurs poétique en grammaire ? Si la couleur est discriminante, l'épithète est saisie naturellement en postposition. Dès que la couleur est (censée être) acquise, alors l'antéposition est possible, comme le montre l'exemple suivant :

Dans l'estuaire de la Gironde en éleveur *médocain* a décidé d'emmener ses vaches paître dans des prairies *humides*. Il les emmène pour une transhumance *inédite* sur l'îlot de Macau, des Limousines au beau milieu de l'eau. C'est l'histoire d'une expédition peu *banale*, vers un petit bout de terre, un endroit *sauvage*, au cœur de l'estuaire de la Gironde. De jour-là, 46 génisses débarquent sur la terre *ferme*, elles vont découvrir les *verts* pâturages de leur nouvelle vie sur une île. (France 3, Journal national de 12h30, 8 mai 2023)

Seul l'adjectif *verts* a été saisi en antéposition dans ce passage. Dire les pâturages *verts* signifierait que la couleur verte serait un choix à faire parmi d'autres couleurs. Or les pâturages ne peuvent être que *verts*. Placer l'épithète avant le nom lui confère un statut repris / non assertif. Pour les autres épithètes de ce passage, un choix a été effectué, choix discriminant : un éleveur *médocain*, des prairies *humides*,

15 Il s'agit d'un homme politique LR (Les Républicains), nommé ministre de l'Intérieur le 21 septembre 2024.

16 Si la couleur n'est pas discriminante, on dit simplement : « Tu peux me passer mon tablier ? » (un seul choix possible).

17 « La Légende de la nonne » est un poème daté de 1828, paru dans le recueil *Odes et Ballades*. Il a été mis en musique et chanté sous le même titre par Georges Brassens en 1956.

une expédition *peu banale*, un endroit *sauvage*, la terre *ferme*. On n'oubliera pas la chanson de Fabre d'Eglantine¹⁸, *Il pleut Bergère* :

Il pleut, il pleut bergère,
Rentre tes blancs moutons,
Allons à la chaumière
Bergère, vite allons.

Comme pour le poème de Victor Hugo cité précédemment, on pourra mettre en avant une licence poétique, mais dire tes *moutons blancs* signifierait qu'il y a des moutons d'autres couleurs et que seuls les blancs sont concernés. On peut aussi ne rien dire et ne pas mentionner la couleur. Est-ce que mentionner la couleur – la seule couleur possible – serait poétique ? La réponse est négative car cela s'appliquerait également à *aimable clientèle* et de nombreuses autres productions du quotidien des francophones.

Chers collègues... Mes chers compatriotes... Chère amie... Chère maman¹⁹...

L'antéposition de *cher* / *chère* / *chers* confère d'emblée au nom qui suit la qualité de *cher*. Dire, « mes compatriotes chers » signifierait que tous ne sont pas concernés et qu'une autre catégorie, voire plusieurs autres, existent. On dira en revanche : « C'est une amie chère » et « C'est une amie (très) chère à mon cœur ». L'énonciateur définit le nom en postposition et choisit *chère* parmi d'autres possibilités. Il fait preuve d'assertion.

B. Connivence situationnelle / contextuelle²⁰

Dans l'exemple qui suit, le choix de *lourd* caractérisant bilan est ici une évidence ; la phrase qui précède a anticipé l'idée du bilan et sa nature même. L'épithète *lourd* est non pas présentée comme un choix paradigmatique, mais en statut repris / non assertif, l'énonciateur considérant que l'épithète *lourd* a déjà été défini par le contexte.

Quatre morts, une centaine de blessés... Le *lourd* bilan de l'attentat qui s'est déroulé à Vienne la nuit dernière. (France Inter, 3 novembre 2020)

À 50 ans Anne n'arrête pas. Cette *dynamique* mère de famille a créé sa propre entreprise. (Entendu à la radio – référence perdue).

En disant « À 50 ans Anne n'arrête pas » l'énonciateur a d'ores et déjà défini le dynamisme de la personne. L'antéposition de l'épithète est donc due au fait que l'énonciateur considère que le co-énonciateur²¹ est dans la connivence. Dire que « Cette mère de famille dynamique » aurait la même signification que « Cette dynamique mère de famille » reviendrait à ne pas tenir compte du contexte, des

18 Philippe-François-Nazaire Fabre, dit Fabre d'Eglantine, né et baptisé le 28 juillet 1750 à Carcassonne et guillotiné le 5 avril 1794 à Paris.

19 Il est patent que ces adresses sont la plupart du temps convenues, et pas nécessairement motivées.

20 Nous donnons à contexte et à situation un sens large : cela peut être des propos tenus au préalable dans une situation précise, une connivence culturelle établie avec le co-énonciateur liée à l'actualité, etc.

21 Le co-énonciateur peut être un interlocuteur direct et unique, mais aussi un ensemble de gens : auditeurs (radio), spectateurs (spectacle), téléspectateurs (télévision, internet, etc.), lecteurs (romans, etc.).

propos déjà tenus, et surtout de l'interaction entre énonciateur et co-énonciateur qui est à la base de toute communication²².

Et puis on évoquera la vague de froid qui s'abat sur la France. Une soixantaine de départements sont placés en vigilance jaune neige-verglas. Selon météo-France les températures devraient perdre progressivement près de dix degrés à l'échelle nationale en seulement quelques jours. [...] La lutte a été acharnée mais ce sont les Rhodaniens qui ont fini par l'emporter. Les *courageux* spectateurs qui ont bravé le froid ne se sont pas ennuyés hier lors du match de coupe de France entre Feurs et Saint Priest. Ils ont eu droit à huit buts et à des rebondissements jusqu'à la fin. (France 3, Rhones Alpes, 12/13 – Stéphanie Loeb, 8 janvier 2024)

Précédant le compte-rendu du match de football, le bulletin météorologique annonçait la vague de froid. De fait, pour assister à la rencontre, il fallait braver le froid, et donc faire preuve de courage, courage qui caractérise tous les spectateurs présents.

Pour chacun des exemples ci-dessous l'antéposition de l'épithète est due au contexte.

« Lourdingue », « gênant », « femme trophée » : le *fougueux* baiser de Marc Lavoine et Adriana Karembeu n'en finit pas d'interpeller. (*Madame Figaro* en ligne, publié le 26 septembre 2024 à 15h07, mis à jour à 16h55)

Les *coûteux* mystères des chasses présidentielles (*Le Canard Enchaîné*, 10 juin 2024)

... avec pour conclure le *très attendu* show électronique de Jean-Michel Jarre... (France 2, Journal de 13h, 8 septembre 2024)

Le baiser entre les deux personnalités du show business a été immortalisé par une photo qui accompagne l'article publié. En plaçant en première page du *Canard Enchaîné* un titre tel que « Les *coûteux* mystères des chasses présidentielles », la stratégie éditorialiste est de considérer que le lecteur serait au courant, ce qui n'est pas forcément le cas et ne peut qu'attiser la curiosité des lecteurs. En évoquant le *très attendu* show électronique le journaliste ne prend pas position, mais reprend ce que chacun sait car le déroulement de la cérémonie de clôture des jeux olympiques de Paris en 2024 avait été largement détaillé au préalable.

Lebrac, un des héros du roman de Louis Pergaud, est dès le début du roman présenté comme un enfant hardi, un guerrier redoutable dans les combats au corps-à-corps que se livrent les enfants de Longeverne contre ceux de Velrans, les deux villages rivaux. L'antéposition permet d'évoquer une propriété acquise et non de l'asserter.

Il y avait à l'endroit où était le chef une statue de saint (saint Joseph, croyait-il) aux jambes deminues, posée sur un petit piédestal de pierre que le *hardi* gamin escalada en une seconde et sur lequel il se campa tant bien que mal à côté de l'époux de la Vierge. Camus lui tendit à bout de bras le « grim pant » de l'Aztec et Lebrac se mit en devoir de culotter prestement « le petit homme de fer ». (Ouvres complètes de Louis Pergaud, *La Guerre des Bouton*, 1948 : 177)

Pour conclure, regardons de près quelques exemples de la presse écrite

Réactions en haine

22 De façon comparable, si « une voiture » et « la voiture » peuvent, selon la personne qui parle, renvoyer au même véhicule, on ne dira pas pour autant que *une voiture* et *la voiture* sont équivalents.

Plus que deux semaines pour éviter le cauchemar de voir l'extrême droite s'installer à Matignon et former un gouvernement avec Eric Ciotti en symbole d'ouverture. Face à cette *riante* perspective que la France cherche à éviter depuis plus de vingt ans la Macronie n'est plus un rempart. Avec sa dissolution transgressive en forme de caprice, son Jupiter a franchi les bornes du raisonnable. [...]. Les députés Renaissance l'ont bien compris et dépriment. Ils ne décolèrent pas contre « la folie de Macron », une « décision insensée » dit l'un d'entre eux [...]. (Jean-Michel Thénard, *Le Canard Enchaîné*, 10 juin 2024 ; 1)

L'adjectif *riante* est dû au passage qui précède – « le cauchemar de voir l'extrême droite s'installer à Matignon et former un gouvernement avec Eric Ciotti en symbole d'ouverture » – qui est repris de façon ironique par le journaliste comme une perspective que le contexte a défini comme « riante ».

Déjeuner sur l'herbe

Principal négociateur pour LFI de l'accord du Nouveau Front Populaire, le député sortant du Val d'Oise, Paul Vannier a accueilli Pierre Juvet, le secrétaire général et le numéro deux du PS, par une vanne, après cette même conférence de presse : « Alors, c'est la fin du moratoire socialiste ? » Fine allusion à la suspension de la participation du PS à la Nupes en octobre. [...]. (*Le Canard Enchaîné*, 10 juin 2024 ; 2)

La question posée « Alors, c'est la fin du moratoire socialiste ? » est perçue comme une allusion justement peu amène, ce que l'épithète *fine*, porteuse bien entendu d'un jugement de valeur reprend. Son antéposition lui confère au nom une caractéristique intrinsèque.

Marion Maréchal a dilapidé l'argent de Zemmour

Avant de rejoindre sa tante au RN, l'ex-tête de liste Reconquête ! a grassement rémunéré collaborateurs et sociétés amies. Après deux années en Zemmourie, la petite fille de Jean-Marie Le Pen a quitté le paquebot *Reconquête !* avec perte et fracas, laissant derrière elle une *préoccupante* ardoise au parti qui l'avait sacrée tête de liste au scrutin européen. « Au vu des bribes d'informations reçues, je ne peux qu'être préoccupé par le risque de rejet du compte de campagne », s'inquiète l'ancien préfet Gilbert Payet, le trésorier d'Eric Zemmour, dans un courrier interne daté du 14 juin que *Le Canard* a pu se procurer. Dans son viseur, les *coquettes* rémunérations attribuées aux copains de Marion Maréchal. Quatre de ses proches, via leurs sociétés de conseil, ont siphonné 500 000 euros, dispatchés entre Delta Lead, L2H Monnier Conseil, Nathalie Caternet Conseil et Agnès Marion Conseil. [...]. En découvrant ces *folles* facturations que nie Scheilter, l'équipe de Zemmour a donné l'alerte. [...]. (*Le Canard Enchaîné*, 10 juin 2024 ; 3)

Le titre de l'article, ainsi que différents éléments – « grassement rémunéré », « siphonné 500 000 euros » – définissent par anticipation les épithètes *préoccupante* (ardoise), *coquettes* (rémunérations) et *folles* (facturations). Quand les épithètes arrivent, il s'agit d'évocations, de rappels, et non de choix paradigmatiques.

2. Antéposition et postposition

Nous avons jusqu'à présent analysé des exemples d'épithètes antéposées. Nous observerons maintenant un exemple offrant le même adjectif dans les deux positions :

Eric Zemmour a décidé de présenter malgré notre opposition des candidats contre cette coalition des droites dans toute la France, prenant ainsi le risque de faire perdre cette *inédite* espérance de battre Emmanuel Macron et l'extrême gauche. Cette décision est une triple faute. Nous ne pouvons pas passer à côté de cette opportunité... *inédite*, historique, de permettre la victoire du camp national. (Interview de Marion Maréchal, BFM, 12 juin 2024)

L'extrait de l'interview que nous citons ici, présente deux fois l'épithète *inédite*, portant sur les substantifs « espérance » puis « opportunité ». La deuxième occurrence est précédée d'une pause, Marion Maréchal choisissant les deux qualificatifs qu'elle attribue au substantif « opportunité » (*inédite*, *historique*) alors que *inédite* « espérance » reprenait un contexte censé être partagé par les sympathisants de ce mouvement politique²³.

Nous avons évoqué au début de ce travail le fait que l'on dise du *gros sel*, mais du sel *fin*, exemple souvent cité²⁴ quand on ne parvient pas à rendre compte d'agencements qu'offre le quotidien. On obtient du sel appelé *sel fin* qu'après un processus de raffinage, et donc après intervention humaine. Ce qui est appelé *gros sel*, est le simple résultat d'une évaporation, et donc une substance brute, non dégrossie ; *gros* dans ce sens est une propriété intrinsèque au produit obtenu. Le sel dit *fin* n'est pas un produit récolté tel quel. On trouve dans des toponymes des agencements qui placent l'adjectif en antéposition et qui peuvent surprendre, mais la configuration locale, le biotope, apportent les réponses. On trouve ainsi des *Rouges Terres* dans différentes régions de France. On connaît à Paris la rue des *Blancs Manteaux*, et l'origine du nom est due avant tout à la couleur blanche qui a présidé à son façonnage²⁵. Le *rouge-gorge* doit son nom à la couleur de sa gorge, mais il existe un oiseau appelé *gorge bleue à miroir*²⁶ pour lequel la couleur n'a pas primé dans l'élaboration du nom.

Le passage qui suit narre un fait divers qui s'est déroulé dans un village situé en Isère. Deux personnes ont été retrouvées mortes, tuées par balles. La journaliste qui est sur place s'exprime comme suit :

Ce hameau d'apparence *tranquille* est secoué ce matin par ce récit *macabre*. Les gendarmes ont barricadé l'entrée du chemin qui mène à la maison où s'est déroulé ce drame pour les besoins de l'enquête. Toute la nuit ils étaient sur place. Deux corps ont été retrouvés avec une balle dans la tête. Vers 23h30 ce sont des voisins qui ont fait cette *sombre* découverte. Les victimes sont une jeune femme de 26 ans et un homme âgé d'une trentaine d'années. A l'intérieur de cette grande maison se trouvait également une dame âgée de 98 ans qui serait la grand-mère de la jeune femme. Elle dormait au moment des faits. (France 3, Journal de 12h, 4 octobre 2024)

Le choix de *macabre* est un choix délibéré de la journaliste, ce qu'indique sa postposition. Dire, ce *macabre récit*, aurait amoindri la portée de l'épithète, dès lors considéré comme acquis, ce qui est le cas de *sombre*, pour cette *sombre* découverte, ce qui est logique une fois que le crime a été détaillé et donc confère à *sombre* un statut repris / non assertif à ce stade de la narration.

23 L'espoir était de voir le mouvement faire un score important aux élections législatives de 2024.

24 Nous remercions notre collègue Francis Yaiche pour avoir attiré notre attention sur cette (quasi) paire minimale.

25 Le terme Blancs-Manteaux est, à l'origine, le surnom donné à Paris, de 1258 à 1277, à l'ordre mendiant des serviteurs de la Sainte Vierge en raison de la couleur de leur habit blanc.

26 Ce nom est de genre grammatical féminin.

L'annonce qui suit était affichée sur un panneau dans un hypermarché Leclerc, dans la ville de Hyères (Var) au cours du mois d'août 2024 :

Chers clients,

Faisons tous preuve de courtoisie, c'est tellement plus agréable.

Des clients *bienveillants*, un personnel *heureux*, c'est ça l'esprit Leclerc Hyères.

La postposition est dans ce cas la seule stratégie possible pour la viabilité du message. On ne peut inciter à la courtoisie en la tenant pour acquise, ce que signifierait une antéposition des adjectifs.

Conclusion

La façon dont l'adjectif épithète est saisi dans l'énoncé – postposition ou antéposition – repose sur un principe qui ne doit rien à des considérations liées à l'extralinguistique, mais au statut que l'énonciateur lui confère dans l'énoncé, et ce en fonction d'un calcul qu'il effectue selon des paramètres qui ont trait à la façon dont le co-énonciateur est associé au contenu de l'énoncé. Pourquoi dans ce titre de *Le Soir* : « Gabriel Attal, l'ascension fulgurante » (<https://www.lesoir.be/560094/article/2024-01-09/>) *fulgurante* est-il postposé alors que dans un titre des *Echos*, on lit : « Cosmétiques : la fulgurante percée de Manucurist » (<https://www.lesechos.fr/2024-02-20>) avec *fulgurante* en antéposition ? Nous avons répondu à cette question. Mais on s'en remet trop souvent ailleurs à des remarques qui ne peuvent tenir lieu de véritables analyses. Examinons un dernier exemple :

Il faut également tenir compte du registre. L'adjectif *joli* a une forte préférence pour l'antéposition et n'est postposé que dans le corpus littéraire. Il est alors accompagné d'un adverbe (*un visage assez joli, une histoire très jolie*) ou il s'agit d'un genre poétique (*le temps joli du soleil, une aventure jolie*).

À l'inverse, l'adjectif *facile* a une forte préférence pour la postposition, les emplois prénominaux étant ressentis comme littéraires (*une trop facile excuse, un facile coup de théâtre*). L'adjectif *difficile* est également postposé, les cas d'antéposition s'observant surtout en corpus journalistique et dans les syntagmes nominaux définis (*le difficile débat sur les retraites*, France Inter « Le 7/9 », 14 avril 2003). (Abeille et Godard 2021 : 1916)

Que signifie « littéraire » ? Les journalistes possèdent-ils une grammaire qui leur est propre ? Le fait que certains adjectifs soient plus fréquemment dans ou telle position a forcément une raison d'être. Il appartient au grammairien doté d'outils d'analyse d'en rendre compte.

Bibliographie

- Abeille, Anne, Danièle Godard (2021) *La grande grammaire du français*. Arles : Actes Sud.
 Adamczewski, Henri (1982) *Grammaire Linguistique De L'anglais*. Paris : Armand Colin.
 Adamczewski, Henri (1991) *Le français déchiffré, clé du langage et des langues*. Paris : Armand Colin.
 Adamczewski, Henri (1996) *Genèse et développement d'une théorie linguistique, suivi des dix composantes de la grammaire méta-opérationnelle de l'anglais*. Paris : Ed. de la TILV.

- Adamczewski, Henri, Jean-Pierre Gabilan (1993) *Les clés de la grammaire anglaise*. Paris : Armand Colin.
- Adamczewski, Henri, Jean-Pierre Gabilan (1996) *Déchiffrer la grammaire anglaise*. Paris : Didier.
- Baylon, Christian, Paul Fabre (1995) *Grammaire systématique de la langue française*. Paris : Nathan.
- Gabilan, Jean-Pierre (2011) *L'imparfait français et ses traductions en anglaise : approche méta-opérationnelle*. Chambéry : Presses de l'Université de Savoie Mont Blanc.
- Gabilan, Jean-Pierre (2020) *Grammaire expliquée de l'anglais*. Paris : Editions Ellipses.
- Matte Bon, Francisco (1996a) *Gramática comunicativa del español, de la lengua a la idea*. Tomo 1. España : Edelsa.
- Matte Bon, Francisco (1996b) *Gramática comunicativa del español, de idea a la lengua*. Tomo 2. España : Edelsa.
- Matte Bon, Francisco, Solis Inmaculada (2020) *Introducción a la gramática metaoperacional*. Firenze : Firenze University Press.

Ressources Internet

- Adamczewski, Henri (1978) *Be+Ing dans la grammaire de l'anglais contemporain*, Thèse d'état, Paris : Honoré Champion. Nouvelle Edition En Ligne 2015 : Récupéré de http://Www.Crelingua.Fr/Index.Php?Option=Com_Content&View=Article&Id=30:Being-Dans-La-Grammaire-De-Langlais-Contemporain&Catid=1:Ouvrages&Itemid=2 le 01/10/2024.
- Gabilan, Jean-Pierre (2021) *Le concept de statut en grammaire*. Conférence donnée à l'Université de Savoie dans le cadre des "Amphis pour tous", le 23 novembre 2021. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=i44idykum4q> le 01/10/2024.
- Trubert-Ouvrard, Thierry (2001) « Adjectif antéposé ou postposé au nom : argumenter et convaincre dans le discours électoral » [Dans :] *Actes du colloque « Les discours des élections municipales françaises de mars 2001 »*, Paris III, SYLED-ILPGA, juin 2001. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle. Récupéré de <https://www.seinan-gu.ac.jp/~trubert/adjectif4.html> le 01/10/2024.

MARIE-DOMINIQUE JOFFRE
Université de Poitiers
madojoffre@orange.fr

La rivalité dans une langue. L'exemple de la concurrence entre l'ablatif latin et le syntagme prépositionnel *de* + ablatif

Rivalry in the Language. The Example of the Competition between the Latin Ablative and the Prepositional Phrase *de* + Ablatif

Abstract

In this paper we will show the reasons why in late Latin and after in Romance languages the noun phrase introduced by the preposition *de* has taken the place of some uses of the ablative and the genitive. The preposition *de* signifies the starting point of an action. This preposition *de* has the same meaning as a part of uses of the ablative. On the other hand, the genitive means that the concept signified by the noun is split into various elements. One of them is extracted and fits over the content of another noun. This meaning is very close to that of the ablative and the preposition *de*. The competition between two syntactic markers is a constant phenomenon. It is the lifeblood of the evolution of languages. This study also shows that it is sometimes necessary to know the history of Latin itself in order to explain French.

Keywords: Latin, preposition, *de*, ablative, genitive, noun phrase with preposition

Mots-clés : latin, préposition, *de*, ablatif, génitif, phrase nominale avec préposition

Parler de rivalité à propos d'une langue, c'est s'intéresser à la concurrence que se livrent deux ou plusieurs procédés morphosyntaxiques, approximativement synonymes. Car dans toute langue, on note des structures ou des marquants qui se concurrencent dans l'expression de certaines significations. Et au fil du temps, l'un des signifiants prend le pas sur l'autre, au point, bien souvent, de l'évincer. C'est pourquoi ces phénomènes de concurrence doivent être comptés parmi les moteurs de l'évolution des langues.

Open Access.  Published by Committee for Philology of the Polish Academy of Sciences, Wrocław Branch and College for Interdisciplinary Studies, University of Wrocław. This work is licensed under the Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 Unported License.

On consacrera cet article à l'un des aspects emblématiques de l'évolution du latin vers les langues romanes, la disparition du système casuel et son remplacement par les procédés qui contribuent à indiquer la fonction syntaxique des syntagmes nominaux : indicateurs tactiques et prosodiques (*Le dentiste attend son client.* / *Le client attend* || *la bouche ouverte.* c.o.d. / circonstant) et surtout recours à une préposition.

Le latin présente pour le linguiste l'avantage inestimable de lui offrir deux angles sous lesquels examiner et éclairer son fonctionnement : son passé, bien évidemment, grâce aux connaissances apportées par la grammaire comparée des langues indo-européennes, mais aussi son devenir, à travers la connaissance que nous avons des langues romanes. Le latin de l'époque dite « classique » (I^{er} s. av. J.-C. – 2^e s. apr. J.-C.) nous offre l'image d'un stade intermédiaire, pour ainsi dire mixte, où cohabitent désinence casuelle seule et syntagme prépositionnel. Cette situation nous permet de percevoir certaines des raisons qui ont provoqué la disparition de la flexion.

Nous avons choisi de nous pencher ici sur l'ablatif et son remplacement, dans une partie de ses emplois, par un syntagme prépositionnel, en nous limitant aux constructions exprimant l'origine. Ce choix nous conduit tout naturellement à examiner les liens que l'ablatif entretient, en latin classique, avec les tours prépositionnels concurrents, mais aussi, et cela peut sembler paradoxal, avec le génitif. Car on sait que ce cas finira par être remplacé par le syntagme *de* + ablatif.

Nous avons pris le parti de nous appuyer sur l'étude que Serbat a consacrée aux cas latin, en particulier à son analyse du génitif où, à l'issue de relevés philologiques extrêmement fournis et rigoureux, ce linguiste en arrive à la conclusion que ce cas était le signifiant de l'extraction et qu'il était proche, donc concurrent de l'ablatif, du moins dans une partie de ses emplois.

1. Le syncrétisme ablatif / locatif / instrumental

Le système casuel latin est lui-même issu de la restructuration d'un système antérieur au cours de laquelle s'est opéré d'une part, le syncrétisme de 3 cas indo-européens, l'ablatif d'origine, le locatif et l'instrumental, d'autre part le transfert de nombreux emplois du génitif sur ce nouvel ablatif.

Avant toute attestation graphique, le latin avait opéré la fusion entre ce que la grammaire comparée considère comme les trois derniers cas du système casuel indo-européen, l'ablatif, signifiant l'origine (ou point de départ), le locatif¹, signifiant la localisation spatiale ou temporelle et l'instrumental, signifiant le moyen ou, au sens large, la circonstance concomitante². Dès lors, un seul marquant, une seule désinence (qu'elle corresponde, selon le type flexionnel et le nombre, à celle de l'ablatif, du locatif ou de l'instrumental indo-européen), se retrouvait du moins en théorie, chargé de la totalité des significations de ces trois cas. De ce fait, la désinence casuelle dite « d'ablatif » s'est retrouvée porteuse d'un signifié multiple, par conséquent extrêmement ample, propice à l'ambiguïté, voire totalement inintelligible. En réalité, comme l'a montré Serbat³ : 1996, ce signifié, comme celui des autres cas, est extraordinairement

1 Le latin a conservé néanmoins quelques rares vestiges de ce cas, notamment pour des noms de ville au singulier : *Sum Romae*. « Je suis à Rome. »

2 Cette reconstruction s'appuie sur le sanskrit qui possède ces trois cas. De son côté, le grec ancien n'a conservé aucun de ces trois cas, leurs fonctions étant prises en charge par le génitif, le datif et évidemment par des syntagmes prépositionnels dont le substantif était fléchi soit au génitif, soit au datif, soit à l'accusatif.

3 C'est l'idée qui sous-tend son ouvrage sur la syntaxe des cas.

abstrait ; il est de deux ordres, l'un syntaxique, l'autre sémantique. Le signifiant « ablatif » signale une position de dépendance syntaxique, celle de circonstant ; il est porteur du signifié notionnel « non prospectif » qui l'oppose à l'accusatif et au datif. On comprend donc que l'interprétation complète de cette marque casuelle repose sur le concours de facteurs extérieurs, le contenu lexical du nom fléchi, le contexte linguistique et extra- linguistique, y compris parfois l'expérience mémorisée et commune aux co-énonciateurs. On comprend aisément que dans de telles conditions les locuteurs aient eu besoin de procédés supplémentaires pour clarifier la signification de l'énoncé. L'ablatif fut concurrencé, dans un bon nombre d'emplois, par les constructions prépositionnelles.

2. Le fonctionnement des syntagmes prépositionnels

Pour affiner la signification du cas, on peut imaginer que les locuteurs ont, au départ, utilisé des morphèmes autonomes au contenu notionnel plus clair. Étaient-ce des « adverbes » ou plutôt des particules ? On ne saurait répondre. Il est vrai qu'à l'immense majorité des prépositions latines correspondent des préverbes : préposition $e(x)^4$ + ablatif « hors de, en sortant de » / préverbe *ex-* devant *ire* « aller, se déplacer » à *exire* « sortir », par exemple.

Toujours est-il que la coexistence d'un nom fléchi à l'ablatif et d'un élément lexical autonome de signification compatible a fini par se codifier en figeant l'ordre des deux termes, la pré-position (*prae-positio*), précédant obligatoirement le nom : Liu.30,3,2 *e praetorio in tabernaculum [...] concessit* « il sortit du prétoire (pour aller) dans sa tente. »⁵ Concomitamment, ce figement donna l'impression que la préposition régissait le cas.

C'est ainsi que s'est constitué un système de prépositions se construisant, à l'exception de quelques unes⁶, obligatoirement soit avec l'ablatif, soit avec l'accusatif. Les prépositions « régissant » l'ablatif forment un ensemble parfaitement cohérent du point de vue sémantique puisque chacune d'entre elles est porteuse d'un signifié correspondant à l'un de ceux portés par le cas : ablatif d'origine pour $e(x)$, *de*, *a(b)*, instrumental sociatif, pour *cum* « avec », locatif pour *prae* et *pro* « devant, à la place de ».

Le fonctionnement des syntagmes prépositionnels dans lesquels l'emploi du cas, ablatif ou accusatif, est contraint, aura une incidence sur l'existence du système casuel. En effet, alors que le nom seul, nécessairement fléchi, oblige les co-énonciateurs à attendre la fin du mot pour déterminer sa fonction et son sens, lorsqu'il s'agit d'un syntagme prépositionnel, les informations aussi bien syntaxiques (position de circonstant) que sémantiques (origine, locatif, *etc.*) sont livrées dès l'amorce de la séquence ; la marque casuelle du substantif qui clôt la séquence devient alors redondante donc superflue ; elle perd de sa pertinence. Obligés uniquement à terminer l'énoncé du nom par une désinence casuelle, les locuteurs se sont autorisés à recourir indifféremment à l'un des deux cas employés avec les prépositions, l'accusatif ou l'ablatif. Ce type de confusion est attesté par les graffiti, *cum* (« avec ») étant parfois construit avec l'accusatif et non avec l'ablatif. L'amuïssement, au fil des siècles, des finales fut sans conséquence sur

4 *E* ou *ex* selon la nature phonétique du terme qui suit.

5 Tout au plus, la préposition peut être placée à l'intérieur du syntagme nominal, entre le nom et son épithète : Pl.*Most.*30 *nemo adaeque iuuentute ex omni Attica* « absolument personne parmi la jeunesse attique. »

6 *In* « dans, sur » et *sub* « sous », notamment, se construisent soit avec l'ablatif, soit avec l'accusatif. C'est avant tout le cas qui prime : tandis que l'accusatif traduit une visée, l'ablatif confère au syntagme un signifiant « locatif ».

le bon fonctionnement des syntagmes prépositionnels, puisque les informations syntactico-sémantiques indispensables étaient fournies dès le début de la construction. On voit donc que rien n'imposait aux locuteurs d'imaginer un nouveau procédé pour compenser la disparition des marquants de fin de mot que sont les désinences (de *desinere* « terminer »)

3. Les prépositions marquant l'origine

Le système morphosyntaxique des marquants des fonctions est donc mixte en latin classique. Les syntagmes prépositionnels coexistent avec les cas seuls. On le constate notamment à travers l'expression des significations héritées de l'ablatif indo-européen, exprimant l'origine.

Face au cas seul, le latin dispose de trois prépositions marquant l'origine : *e(x)* qui indique la provenance depuis une zone clairement circonscrite, *a(b)* qui désigne comme point de départ une zone approximative, enfin *de*, dont on connaît la fortune dans les langues romanes mais dont la signification fondamentale, compte tenu de la disparité de ses utilisations, est, au premier abord, plus délicate à cerner. Cette préposition peut en effet aussi bien désigner un lieu élevé d'où part un mouvement que la source de paroles ou de pensées :

1. Cic.Mil.29 *Statim complures cum telis in hunc faciunt de loco superiore impetum*. « Aussitôt quelques hommes, avec des armes, lancent une attaque contre lui depuis un endroit élevé. »
2. Pl.Most.260 *lepide dictum de atramento atque ebore*. « paroles charmantes au sujet de l'encre et de l'ivoire. »
3. Pl.Most.569 *Spes est de argento*. « Il y a espoir au sujet de l'argent. »
4. Cic.Mil.48 *Igitur ne Clodio quidem de insidiis cogitavit* « Il n'élabora donc aucun plan concernant un piège contre Clodius. »

Ces trois exemples font apparaître le rôle déterminant du contexte pour la parfaite compréhension de la phrase, en premier lieu le contenu lexical du nom tête du syntagme circonstant. Cela explique l'extrême variété sémantique des constructions : préposition + nom. Les deux autres prépositions, *ex* et *ab* sont loin, elles aussi, de se cantonner à l'expression d'une origine locale ou temporelle. Car face à : Pl.Most.3 *Egredere, ex aedibus* « Sors de la maison » ; Pl.Most 7 *abscede ab aedibus* « éloigne-toi de la maison » ou Cic.Quinct.22 *ex eo tempore* « depuis cette époque » ; Cic.Tusc.2,27 *a pueritia* « depuis l'enfance », on note bien d'autres effets de sens à la base desquels se trouve toujours l'idée d'origine. On ne citera que quelques exemples : Cic.Clu.177 *ex omnium sententia* « de l'avis de tous », Caes.G.1,22,2 *aliquid ab aliqua re cognoscere* « apprendre quelque chose de quelque chose ». La préposition *ab* sert également à construire le complément d'agent du passif, si celui-ci réfère à un être animé : Cic.Mil.50 *Deinde multi ab illo uiolati, spoliati* « Ensuite, beaucoup furent violentés, dépouillés par lui. » tandis qu'il est à l'ablatif seul (comme instrumental) s'il désigne un inanimé : Sall.J.56 *Romanus imperator ubi se dolis fatigari uidet*. « Lorsque le général romain se vit harcelé par des attaques déloyales ».

L'exemple du complément d'agent pourrait donner l'impression qu'à une structure syntaxique donnée correspond, de manière bi-univoque, une série très précise de significations, traductions linguistiques, donc symboliques, de la réalité extra-linguistique. La situation n'est cependant pas aussi tranchée qu'on l'imagine. Ainsi le lieu de départ d'un mouvement, majoritairement exprimé au moyen

d'un syntagme prépositionnel (*ex* + ablatif, le plus souvent), peut l'être aussi parfois par l'ablatif seul ; le nom doit alors véhiculer par lui-même un sème / lieu /, tandis que le terme dont il dépend (verbe ou nom) doit exprimer un départ : Caes.C.1,61,4 *Itaque constituerunt ipsi locis excedere* « C'est pourquoi ils décidèrent d'eux-mêmes de quitter les lieux » ; Cic.Mil.27 *Roma subito ipse profectus* « Quant à lui, il partit brusquement de Rome ».

On ne peut donc parler que de tendances, sans essayer de chercher à établir des règles rationnelles et précises. On peut dire, tout au plus, que les effets de sens qui, à l'époque classique, sont le plus facilement et le plus fréquemment exprimés par le nom seul à l'ablatif sont ceux qui sont issus de l'instrumental indo-européen (moyen, manière, sociatif au sens large). Mais ici encore rien de tranché. La langue n'est pas un système tiré au cordeau, fait de correspondances bi-univoques. Par exemple, la langue poétique aime, de manière générale, à s'affranchir des normes en évitant, dans la mesure du possible, à condition que le message se laisse facilement décrypter, l'emploi des prépositions. Un prosateur comme Tacite est lui aussi à la recherche de la concision qui frôle parfois l'ambiguïté. Tient-il, comme les poètes, à solliciter la participation des auditeurs / lecteurs pour rassembler, telles les pièces d'un puzzle, les informations livrées par touches ?

4. La place du syntagme *de* + ablatif

Dans la présentation générale des trois prépositions à valeur ablative, nous nous sommes abstenue de définir le signifié de base de la préposition *de*. Un tour d'horizon rapide de ses emplois fait apparaître que si elle offre des emplois qui lui sont propres (pour indiquer « du haut de » et « au sujet de »), son domaine d'utilisation recoupe amplement celui de *ex*, qui a pour rôle d'indiquer un point de départ situé dans une zone nettement circonscrite. On proposera quelques exemples de cette concurrence attestée dès le début de l'époque littéraire⁷ :

5. Caes.C.1,45,3 *Rursus illi ex loco superiore nostros premabant* « les ennemis harcelaient les nôtres depuis une position dominante. »
6. Cic.Mil.29 *Statim complures cum telis in hunc faciunt de loco superiore impetum* « Aussitôt quelques hommes, avec des armes, lancent une attaque contre lui depuis un endroit élevé. »
7. Pl.Most.1 *Exi e culina* « Sors de la cuisine ! » / Cic.De orat. 2,263 *de balneis exeo* « je sors des bains »
8. Cic.Clu.177 *ex omnium sententia* « conformément à l'avis de tous » / Cic.Cael.68 *de mea sententia* « conformément à mon avis. »
9. Cic.De orat.1,168 *Homo ex numero disertorum* « un de nos nombreux beaux parleurs » / Cic.Flac.9 *aliquis de nostris hominibus* « l'un de nos hommes. »
10. Cic.Rep.2,38 *ex uulnere aeger* « malade des conséquences d'une blessure » / Pl.Ps.661 *lassus de uia* « fatigué du voyage. »
11. Cic.Verr.4,4,62 *pocula ex auro* « des coupes en or » / Verg.G.3,13 *templum de marmore* « un temple en marbre. »
12. Cic.Rep.2,18 *dii ex hominibus facti* d'hommes devenus dieux » / Juv.7,197 *fies de rhetore consul* « d'orateur tu deviendras consul. »

⁷ Plaute est un auteur de comédies du milieu du II^e siècle avant J.-C.

On voit donc que pour bon nombre d'effets de sens circonstanciels, les prépositions *ex* et *de* son équivalentes et par conséquent concurrentes. L'une comme l'autre désigne un point de départ situé dans une zone nettement circonscrite. On peut admettre qu'à l'époque classique certains domaines sémantiques sont réservés à la préposition *de* : l'expression du thème de paroles ou de pensées (*lepide dictum de atramento atque ebore.*) et l'indication d'un point de départ élevé. On a vu que, pour la seconde signification (*de loco superiore*), *ex* était attesté. Dans les deux cas de figure, le contexte lexical apportait les précisions nécessaires (l'adjectif *superior* « élevé ») pour ajouter au sens fondamental de la préposition / origine dans une zone circonscrite / le sème / élevé /. A l'époque classique, les deux prépositions sont donc fondamentalement synonymes et les différences qui peuvent être perçues entre elles ne sont dues qu'au contexte. Rien de surprenant, alors, qu'au fil des siècles l'une ait supplanté l'autre.

Mais la fortune du syntagme prépositionnel en *de* ne se limite par à l'élimination d'une structure synonyme. L'histoire des langues romanes nous apprend que ce même syntagme a supplanté le cas génitif dont la fonction ne se limitait pas, on va le voir, à marquer le complément du nom. La raison en est la proximité sémantique, au stade indo-européen, entre le génitif et l'ablatif d'origine, proximité qui a provoqué la prise en charge de certains des emplois du premier par le second.

Cette substitution de l'ablatif au génitif a été mise en lumière et expliquée par Serbat : 1996 dans le chapitre consacré au génitif. Elle est le point de départ de ce que l'on constate à l'époque préromane : l'extension à toutes les fonctions du génitif des syntagmes introduits par la préposition *de*.

5. La théorie de G. Serbat sur le génitif

Le génitif est sans doute le cas le plus déconcertant du système flexionnel latin, tant il accumule, à côté de son emploi emblématique de complément du nom, d'emplois marginaux, souvent lexicalement conditionnés et, à première vue, hétéroclites.

5.1. Les emplois réguliers et productifs : le complément du nom et le complément de qualité

Tout d'abord, le génitif présente deux catégories d'emplois réguliers et productifs, comme complément du nom et comme complément de qualité. On citera pour le complément du nom :

13. Liu.30,12,3 *Cirta caput regni Syphacis erat* « Cirta était la capitale du royaume (*regni*) de Syphax (*Syphacis*). »
14. Cic.Q.fr.3,5,1 *oratorum* sermonem a se remouere « prendre ses distance avec la conversation des orateurs. »
15. Cic.Q.fr.3,5,2 *maximos motus nostrae ciuitatis attingere* « évoquer les grands bouleversements de notre cité. »

Le complément de qualité est quelque peu particulier car, comme le dit Serbat : 1996 : 265, « d'un emploi ancien (Plaute), mais dès le début en concurrence reconnue avec l'ablatif de qualité, il tend à supplanter ce dernier à partir de l'époque impériale. » Il présente d'autre part la possibilité de fonctionner

soit comme épithète d'un substantif, soit comme prédicat⁸. Dans l'immense majorité des cas, le substantif au génitif est qualifié⁹ :

16. Liu.30,4,1 *primos ordines spectatae uirtutis atque prudentiae mittebat*. « il avait envoyé des hommes de premier rang, d'un courage et d'une clairvoyance éprouvés. »
17. Cic.Off.1,108 *dulcem et facetum festiuique sermonis* Socratem <fuisse> *accepimus* « nous avons appris que Socrate était doux, spirituel et d'une (= à la) conversation enjouée. »
18. Plin.N.H.35,80 *Protopenis opus immensi laboris ac curae supra modum anxiae*. « l'œuvre de Protogène, d'un travail immense et d'un soin obsessionnel dépassant la mesure. »

Grâce à l'exemple (17) on voit que le génitif de qualité est coordonné à deux adjectifs qualificatifs (*dulcis* et *facet*) ; il se situe donc sur le même plan qu'eux.

L'ablatif est dominant à l'époque républicaine : Sall.J.6 <*Jugurtha*> *pollens uiribus, decora facie* « Jugurtha, homme physiquement vigoureux à la belle prestance. » ; Sall.C.1 <*Catilina*> *fuit magna ui et animi et corporis* « Catilina fit preuve d'une grande vigueur tant physique que morale. »

5.2. Le génitif partitif

A côté de ces deux types d'emploi, le génitif présente une nuée hétéroclite d'emplois, tous lexicalement conditionnés et dont les grammairiens ont du mal à rendre compte. Car le nom au génitif vient compléter aussi bien un verbe, qu'un adjectif qualificatif, qu'un pronom indéfini ou interrogatif ; on note également toute sorte de quantificateurs. On citera ici les principaux emplois. Comme sa dénomination le laisse entendre, ce génitif partitif véhicule l'idée du prélèvement d'un élément sur un ensemble soit nombrable, soit compact :

19. Pl.Most.302 *nec quicquam argenti locaui iam diu usquam aequae bene* ? « Il y a bien longtemps que je n'ai aussi bien placé de l'argent. »
20. Pl.Most.945 *sed quid uobis est negoti hic* ? « Mais que faites-vous ici ? »
21. Pl.Most.712 *nil erit quod deorum ullum accusites* « il n'y a aucune raison pour que tu mettes en cause un des dieux. »
22. Cic.Mil.31 *nemo uestrum* « personne parmi vous. »
23. Cic.Verr.2,3 *domus plena caelati argenti* « une maison pleine d'argenterie ciselée. »
24. Cic.Verr.2,73 *sui iuris dignitatisque meminis* « se souvenir de ses droits et de sa dignité. »
25. Pl.Most.280 *maxima adeo pars uestrorum intellegit* « la plupart d'entre vous comprend. »

Les grammairiens rangent également le complément du superlatif dans la catégorie du partitif :

26. Hor.Sat.1,1,100 *fortissima Tyndaridarum* « la plus courageuse des filles de Tyndare. »

8 Serbat met à part les constructions prédicatives comme Cic.Tusc.2,43 *uirorum <est> fortium toleranter dolorem pati* « c'est le propre des hommes courageux d'endurer avec constance la douleur. » La plupart du temps, le génitif est mis en relation non pas avec un nom mais avec un verbe à l'infinitif (*pati*) ou avec une complétive.

9 Le latin classique et impérial ignore les constructions comme « un homme de valeur » où d'ailleurs le substantif complément est implicitement chargé d'un trait intensif (« d'une grande valeur »).

5.3. Le génitif à valeur ablative ou causale

Le latin a gardé quelques vestiges du génitif exprimant l'origine, la cause. On le rencontre notamment auprès d'un très petit nombre de verbes impersonnels exprimant un sentiment, vestiges eux aussi de constructions très anciennes :

27. Cic. *Mil.*92 **Eorum** *nos miseret* « Nous avons pitié d'eux », mot à mot : *miseret* « le repentir envahit » *nos* (accusatif objet) « nous » *eorum* génitif « à cause d'eux. »

Le génitif complète également les verbes personnels correspondants, de voix déponente, créés secondairement :

28. Cic. *Verr.*1,72 *miseremini sociorum* « ayez pitié des alliés. »

5.4. Remarques

On n'insistera pas sur l'aspect plus qu'hétéroclite de l'ensemble. Il appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, si l'on met à part les deux premiers exemples où le génitif complète un pronom indéfini au neutre singulier, tous les autres sont concurrencés, dès l'époque républicaine, soit par l'ablatif seul, pour l'effet de sens causal ou instrumental, soit par un tour prépositionnel introduit par une préposition de sens / ablatif /, principalement *ex*. On proposera donc face aux exemples (21), (22) :

29. Cic. *Fam.*1,5,b,2 *nemo ex consularibus* « personne parmi les consulaires. »
 30. Cic. *Mil.*29 **Ex** *quibus qui animo fidei in dominum et praesenti fuerunt* « ceux qui, parmi ceux-ci, manifestèrent fidélité envers leur maître et présence d'esprit. »

Les syntagmes introduits par *de* sont également attestés :

31. Cic. *191 De orat.*1. *nemo de iis qui ...* « personne de ceux qui... »
 32. Cic. *Flac.* *aliquis de nostris hominibus* « un de nos hommes. »

Le complément du superlatif quant à lui, est facilement introduit par une préposition. *Ex* est la plus fréquemment attestée, mais on rencontre aussi *inter* + accusatif « parmi ».

33. Cic. *De orat.*2,357 *acerrimus ex omnibus sensibus* « le plus pénétrant de tous les sens. »

L'adjectif *plenus* et le verbe *memini* (23) et (24) présentent aussi les constructions habituelles des ces catégories de mots, ablatif instrumental, accusatif objet :

34. Cic. *Verr.*4,126 *ornamentis fanorum plena domus* « une maison remplie d'ornements provenant de temples. »
 35. Cic. *Phil.*5,5,17 **Cinnam** *memini* « je me souviens de Cinna. »

Il convient maintenant de s'interroger sur les raisons de la concurrence, attestée dans certains cas dès l'époque classique, généralisée au moment du passage du latin aux langues romanes, entre le génitif, et les syntagmes prépositionnels de signification ablative, c'est-à-dire marquant l'origine d'un mouvement à partir d'une zone bien circonscrite. L'histoire des langues romanes montre que *de* a été largement préféré à toute autre construction. Il convient pour cela de s'interroger sur la signification fondamentale du génitif, dont le contenu doit être suffisamment abstrait et ample pour pouvoir remplir des rôles aussi variés et aussi éloignés les uns des autres. Pour ce faire, on résumera l'analyse de Serbat : 1996.

5.5. Interprétation des faits

On partira du génitif partitif. Les noms aptes à remplir cette fonction sont lexicalement conditionnés car s'ils sont au singulier, ils doivent signifier une notion susceptible d'être fractionnée en éléments identiques ; la même idée émane bien évidemment aussi de tout nom au pluriel. Les termes dont ces génitifs dépendent véhiculent de manière plus ou moins précise l'idée d'une quantification. Le suffixe de superlatif *-issimus* suggère, à sa manière, l'idée d'unité puisqu'il intensifie au degré le plus élevé possible une caractéristique qui, appliquée à une autre notion, la fait apparaître alors unique et remarquable.

Quelle que soit sa position syntaxique, quel que soit le terme qu'elle complète, la notion signifiée par un nom employé au génitif est perçue non seulement comme fractionnée, mais amputée d'une partie de ce qui la compose : (19) en général, on ne dépense pas en une fois la totalité de son argent, on fait des prélèvements successifs : (23) une maison remplie d'argenterie ne renferme pas la totalité des objets de cette qualité ; (20) le locuteur demande des précisions non pas sur l'ensemble des activités exercées par ses interlocuteurs, mais sur ce qu'ils sont en train de faire au moment où il s'adresse à eux ; (24) un souvenir qui surgit n'est jamais qu'une parcelle de ce que contient la mémoire. Dans les autres exemples, l'indéfini, positif ou négatif signale la nature, voire l'importance de la partie qui sera prélevée sur l'ensemble désigné par le génitif. Dans tous les cas, le nom au génitif est mis en relation avec un autre terme ; cette relation induit en quelque sorte un échange entre les deux notions véhiculées de part et d'autre. Le fractionnement de l'entité au génitif permet de sélectionner un élément qui s'identifie à ce que représente l'autre terme. Après le fractionnement, il se produit donc une sélection associée à une extraction.

Le fonctionnement du génitif partitif après un verbe comme *memini* ou un adjectif qualificatif comme *plenus* est particulièrement original. Conformément au signifié du génitif, la notion est présentée comme fractionnée, partielle. Le génitif modifie ici le contenu notionnel du substantif en lui conférant une valeur minorante¹⁰. En contrepartie le rapport d'ordre logique qui s'instaure entre le terme régissant et son complément n'est signifié d'aucune façon, c'est aux co-énonciateurs qu'il revient de l'interpréter en s'appuyant sur l'expérience qu'ils ont du monde. Et pour rendre clair ce rapport d'ordre logique, la langue offre parallèlement la possibilité d'utiliser des marquants morpho-syntaxiques explicites, ablatif instrumental (34), syntagme à valeur d'origine ou construction transitive que les locuteurs préfèrent utiliser (35).

Ces emplois du génitif, hétéroclites, marginaux dès la langue classique et qui sont, on l'a dit, lexicalement conditionnés, constituent les vestiges de ce que devait être, au moins en proto-latin, le cas génitif : un concurrent de l'ablatif marquant l'origine. La langue a fait des choix entre les nombreuses

10 Le grec ancien utilisait plus régulièrement le génitif partitif dans diverses positions syntaxiques : il pouvait faire la différence entre « entendre le bruit » à l'accusatif objet et « entendre du bruit » au génitif partitif.

ressources dont elle disposait. On comprend pourquoi le génitif a finalement perdu des pans entiers de ses utilisations, au profit, pour une moindre part, de l'ablatif seul (on a vu à travers l'exemple *me miseret* (27) que les emplois à valeur causative avaient été quasiment complètement évincés par l'ablatif) mais surtout au profit des syntagmes prépositionnels de même signification ablative, introduits d'abord majoritairement par *ex* puis par *de*.

L'étude de Serbat rend également compte des deux emplois réguliers et productifs, le génitif complément du nom et le génitif de qualité. Pour ce linguiste, les mécanismes de fractionnement, de sélection et d'extraction sont également à la base de ces deux types d'emploi. Il est remarquable que, dans son étude de la préposition française *de*, l'approche cognitive conduise Kwapisz-Osadnik (2021) à une conclusion similaire : dans tous cas de figure, y compris où un nom est placé dans la dépendance d'un autre nom (*le roi de France, la table de nuit*), la préposition *de* véhicule l'idée que le rapport entre les deux termes est envisagé à partir de celui qui est régi.¹¹

On commencera par signaler un fait banal concernant le complément du nom, l'existence d'expressions qui semblent se trouver à mi-chemin entre le partitif et le complément du nom. Dans *maxima pars uestrorum* le substantif régissant exprime une quantification parfaitement compatible avec le pluriel du pronom possessif *uester* qui suggère, parce qu'il est au pluriel, un ensemble fractionnable. Le choix entre les deux interprétations dépend du point de vue retenu. Si l'on prend en compte le contenu sémantique respectif des noms, on conclut à un emploi comme partitif. Si l'on se place du point de vue syntaxique, on considère qu'il s'agit d'un génitif adnominal. On voit donc qu'il y a des zones de contact entre ces deux types d'emploi.

En ce qui concerne l'ensemble des syntagmes nom + nom au génitif adnominal, Serbat considère que le concept exprimé par le nom au génitif doit être appréhendé comme fractionné lui aussi, comportant une multitude de caractéristiques potentielles qui attendent leur identification. C'est le cas de *ciuitas* et de *sermo* dans *maximos motus nostrae ciuitatis* (15) *oratorum sermonem* (14) : la notion de / cité / inspire les associations conceptuelles les plus diverses, membres, institutions, bâtiments, amis et ennemis, stabilité, puissance, dangers, celle de *sermo* concerne toutes sortes de locuteurs. Le nom tête du syntagme concrétise une de ces caractéristiques qui se retrouve alors incluse dans le concept régi. L'opération exige seulement que les deux concepts imbriqués soit logiquement compatibles, en conformité avec l'expérience que les co-énonciateurs ont de la réalité extra-linguistique.

A propos du génitif de qualité, un fait notable doit être rappelé : contrairement aux autres utilisations du génitif, celle-ci a connu une telle expansion au cours de l'histoire du latin qu'elle est devenue plus fréquente que l'ablatif de qualité, ce dernier étant ici un sociatif, effet de sens issu de l'instrumental, (*Jugurtha*) *decora facie* / (*uiri*) *spectatae uirtutis atque prudentiae* (16). Certes le nom au génitif signifie une idée abstraite, mais celle-ci peut se laisser appréhender par le biais d'un ensemble d'individualités qui l'incarnent. On retrouve donc l'idée de fractionnement. De son côté, le substantif tête de syntagme (qui ne relève pas nécessairement d'ailleurs de l'animé (18)) représente une unité ou un individu aptes à être inclus dans un tel ensemble.

Mais le fonctionnement du génitif adnominal et du génitif de qualité ne repose pas uniquement sur un processus d'inclusion. La possibilité d'une inclusion dépend du fractionnement de la notion d'accueil ; une multitude de caractéristiques sont alors offertes, mais une seule sera sélectionnée, autrement dit

11 De marque « l'objet à partir duquel advient la conceptualisation. »

extraite, qui prendra complètement corps à travers la notion signifiée par le terme tête de syntagme. L'inclusion résulte donc d'une extraction préalable.

Pour toutes ces raisons, Serbat (1996 : 253) considère que le génitif est « conceptuellement un ablatif » (au sens indo-européen, signifiant de l'origine). On comprend pourquoi il a d'abord été concurrencé par l'ablatif latin au point de lui abandonner bon nombre de ses fonctions. Plus tard l'amuisement des finales des mots, cause de la disparition des cas, et corrélativement l'expansion des syntagmes prépositionnels ont conduit au recours quasi systématique aux syntagmes introduits par des prépositions ablatives, *ex* et surtout *de* qui s'est définitivement imposé.

C'est donc aussi en raison de ce signifié fondamental / ablatif / que les deux utilisations régulières et vivantes du génitif en latin classique, le complément du nom et le complément de qualité, ont finalement été signifiés, dans leur immense majorité, par des syntagmes prépositionnels en *de*. On citera un exemple tardif de complément du nom, extrait des *Historiae Francorum* de Grégoire de Tours, auteur du VI^e siècle p.C. : *Hist.1,21 parietes de cellola* « les murs de la cellule ».

Conclusion

Les quelques faits que nous avons présentés mettent en lumière la synonymie, en général approximative, qui existait en latin, comme dans les autres langues, entre plusieurs procédés morphosyntaxiques. Mais la synonymie a pour corollaire la rivalité qui entraîne souvent la disparition de certains marquants au bénéfice d'autres. Face à une abondance de moyens, la langue fait son choix, privilégie ce qui lui semble le plus expressif, le plus économique. La synonymie et son corollaire, la rivalité font donc partie des moteurs de l'évolution des langues. La confrontation des éléments du triptyque génitif / ablatif / syntagmes prépositionnels à valeur d'origine (« ablative », au sens indo-européen) a montré que cette rivalité a traversé l'histoire du latin et qu'elle a abouti à la prédominance du syntagme introduit par *de*. C'est en remontant à la synonymie et à la rivalité entre le génitif et l'ablatif, qui, dès le proto-latin, a fait glisser bon nombre des emplois du premier cas sur le second, que l'on comprend pourquoi, au moment du passage du latin aux langues romanes, le syntagme prépositionnel en *de* s'est chargé non seulement des fonctions de l'ablatif à valeur d'origine, mais aussi de tous les emplois du génitif.

Cette fusion en un marquant dominant, le syntagme introduit par *de*, a eu un autre effet : la création en français et en italien de l'article partitif qui permet ce que le latin ne faisait plus que très sporadiquement, établir la différence entre « manger **le** pain » et manger **du** pain ».

Bibliographie

- Ernout, Alfred, François Thomas (1953) *Syntaxe latine*. Paris : Klincksieck.
- Kwapisz-Osadnik, Katarzyna (2021) *La conceptualisation de relations au travers des prépositions neutres en français. Une approche cognitive*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Serbat, Guy (1996) *Grammaire fondamentale du latin. Tome VI. L'emploi des cas en latin : nominatif, vocatif, accusatif, dénitif, datif*. Bibliothèque d'Etudes Classiques. Peeters : Leuven.

Œuvres latines exploitées

250

César, *Guerre des Gaules, Guerre Civile*. C.U.F. Les belles lettres : Paris.

Cicéron, *Pro Cluentio, Pro Caelio, Pro Flacco, Pro Milone, Discours contre Verrès II et IV, Philippique V, De oratore I et II, Tusculanes II, Correspondance*. C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.

Tite-Live, *Ab urbe condita* XXX. Editions Garnier : Paris.

Plaute, *Mostellaria, Pseudolus*. C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* XXXV. C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.

Salluste, *Conjuration de Catilina, Guerre de Jugurtha*. C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.

Virgile, *Géorgiques* III, C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.

Received:

15.12.2024

Reviewed:

01.02.2025

Accepted:

02.12.2025

JAN LAZAR

Université d'Ostrava

Université d'Opole, Faculté des Lettres

jan.lazar@osu.cz

ORCID : 0000-0002-2436-7152

RADKA MUDROCHOVÁ

Université Charles, Prague

Faculté des Lettres

radka.mudrochova@ff.cuni.cz

ORCID : 0000-0002-8718-6922

DAMIAN FOLWARCZNY

Université d'Ostrava

damian.folwarczny.s01@osu.cz

Les anglicismes et leurs équivalents français dans le domaine de l'éducation : entre rivalité et enjeux dans l'évolution linguistique

Anglicism and Their French Equivalents in the Field of Education: The Issues of Rivalry in Linguistic Evolution

Abstract

This article focuses on the rivalry between the two languages that dominating international communication, namely English and French. Firstly, we want to describe the dominance of the French language on the world stage and its status as a borrowing language. Secondly, we want to study the resumption of power by English and its status as a lingua franca in international communication. The main objective of our text is to study to what extent the French language is able to resist the Anglophone predominance. Concretely, we want to analyze the English terms that are present in the *FranceTerme* database and have a French counterpart. We want to focus our attention in particular on the field of education, which is currently invaded by anglicisms (e.g. *adaptive learning*, *blended learning*, *small*

private classes). Using the *SkechEngine* and *Aranea* corpora, we intend to analyze the ability of French equivalents to substitute loan-words from English.

Keywords: anglicism, language policy, France, Canada, *FranceTerme*

Mots-clés : anglicisme, politique linguistique, France, Canada, *FranceTerme*

Introduction

L'Angleterre et la France représentent deux pays rivaux qui étaient en concurrence même avant leur création. Cette rivalité s'exprimait non seulement au niveau politique, militaire et culturel, mais aussi au niveau linguistique. Les deux langues, l'anglais et le français, ont aussi rivalisé de tout temps et on peut constater que cette rivalité linguistique continue jusqu'à nos jours. Néanmoins, il faut préciser qu'il s'agit aujourd'hui plutôt d'une lutte entre le français et l'anglais employé sur le continent américain qui bénéficie, à l'époque actuelle, d'un statut de prestige. Il convient de rappeler que dans le passé (notamment aux XVIII^e et XIX^e siècles), c'était le français qui dominait la communication internationale et son rayonnement se manifestait, entre autres, par les gallicismes qui pénétraient dans diverses langues, y compris en anglais. Si nous prenons en considération le contexte historique, il faut avant tout mentionner une date clé de la rivalité franco-anglaise. En 1066, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, s'est emparé de la couronne britannique et a instauré l'utilisation de la langue normande (un dialecte issu de la langue d'oïl) à la cour d'Angleterre. À partir de ce moment historique, toute la noblesse anglaise s'est servie de cette langue dans la communication quotidienne. Le vestige le plus évident de cette dominance est la devise « Honi soit qui mal y pense » que nous retrouvons sur l'emblème national britannique. Le verbe *honnir* provient de l'ancien bas francique **haunjan* et signifie « désigner quelqu'un, quelque chose comme méprisable et condamnable en tant que transgressant une norme éthique ou une convenance ou s'y opposant » (<https://www.cnrtl.fr/definition/honnir> [consulté le 12/11/2024]). On pourrait alors traduire cette devise dans une version plus moderne comme « Honte à celui qui y voit du mal ». La dominance linguistique française était omniprésente à la cour anglaise jusqu'au XIV^e siècle. Il est impossible d'énumérer tous les gallicismes qui sont restés dans la langue anglaise jusqu'à nos jours, mais nous en citerons quelques exemples. Il se laissent répartir en plusieurs catégories : les arts (*atelier, avant-garde, biennale*), la musique (*chanson, timbre*), la cuisine (*à la carte, apéritif, biscuit, café, haute cuisine*), l'armée (*coup d'État, débâcle, fusilier, hors de combat, régime*), la mode (*chic, haute couture, boutique*), la danse (*plié, sauté, arabesque*), etc. On pourrait facilement prolonger cette liste en ajoutant des domaines tels que la diplomatie, les sciences ou la peinture. Comme le constate Leclerc (2008 : 53) « Entre le onzième et le dix-huitième siècle, les Français ont transmis des milliers de mots à l'anglais, au point qu'on peut dire qu'entre 50 et 60% du vocabulaire anglais est d'origine française ». La langue française a longtemps dominé la scène mondiale, mais au cours du XX^e siècle, cette dominance a été détrônée par la culture anglo-américaine. Hélène Carrère d'Encausse (2014), ancienne membre de l'Académie française, explique : « Ces changements sont décrits de manière suivante : D'abord parce que dans le grand changement qui s'est produit à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle, il en est un sur lequel je vais insister une seconde, c'est que la révolution scientifique et technique très rapide qui caractérise

notre temps est une révolution qui s'opère essentiellement en langue anglaise ou plutôt en américain. Je ne dirais même pas en américain, mais dans une langue appauvrie, mais qui tend à devenir ce que le français a presque été au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, une langue universelle, la langue dans laquelle tout le monde s'exprime, et évidemment le français souffre de la compétition avec cette langue ». Néanmoins, il faut souligner que la langue française ne capitule pas et continue dans sa lutte contre la prolifération des anglicismes.

L'objectif de cet article est de se demander dans quelle mesure cette lutte reste efficace et si les francophones privilégient les équivalents français proposés par les commissions terminologiques pour remplacer les anglicismes. Pour répondre aux questions posées, nous allons utiliser la base de données terminologique *FranceTerme*, qui contient actuellement 8 601 termes français répartis en 76 domaines. Il y en a un qui, étant donné l'évolution actuelle de la société et des technologies, se développe rapidement, le domaine de l'éducation et, plus étroitement, de l'enseignement à distance, où nous observons un grand nombre d'anglicismes comme *adaptive learning*, *blended learning*, *small private classes*. Pour cette raison, nous désirons focaliser notre attention sur ce domaine et examiner si des termes français homologues tels que *apprentissage adaptatif*, *apprentissage combiné*, *cours en ligne d'accès restreint* sont susceptibles de remplacer les emprunts à l'anglais. Pour réaliser notre dessein, nous allons utiliser deux outils linguistiques tels que *SketchEngine* et *Aranea*, qui permettent d'observer l'usage des mots dans le contexte francophone.

1. Bref aperçu historique sur les anglicismes dans la langue française

Si nous observons plus en détail l'histoire de la langue française, il est possible de constater que les anglicismes s'infiltrèrent en français bien avant les XX^e et XXI^e siècles déjà (Hélix 2011 : 30). Les mots d'origine anglaise sont en effet entrés dans la langue française à des époques très diverses. Il faut avouer que certains anglicismes existent en français déjà plusieurs siècles et ils ne suscitent aucun intérêt particulier. Ce sont surtout les dictionnaires étymologiques qui permettent de distinguer l'origine anglaise de certains mots, même si la majorité des locuteurs considèrent ces mots comme purement français. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner le mot *bateau*, qui est déjà attesté en français au XII^e siècle et qui provient de l'anglo-normand *bat*. Un autre exemple est fourni par le mot *toupie*, qui provient de l'ancien anglais *tupet*. La plupart des francophones pourraient être étonnés que ces mots soient d'origine anglaise. Selon Leclerc (2008), il est possible de constater que l'anglais influence le français depuis le XII^e siècle, cependant il convient d'ajouter que cette influence était mineure jusqu'au XIX^e siècle. Parmi les premiers mots d'origine anglaise, qu'il est possible déjà attesté en français du XII^e siècle, il faut surtout évoquer les points cardinaux au- *nord* (*north*), *ouest* (*west*), *sud* (*south*) et *est* (*east*). D'autres mots arrivent plus tard, mais ils ne sont pas nombreux, p.ex. *gentleman*, *lord* (XVI^e), *bifteck*, *job* (XVII^e – XVIII^e). Dans ce contexte, on pourrait aussi rappeler les mots « boomerangs » qui sont revenus dans la langue française en passant par la langue anglaise. Prenons pour exemple le mot *flirter*, qui a été emprunté à l'anglais au XIX^e siècle, mais qui provient de l'ancien français *fleureter*. Le même procédé se retrouve avec le mot *budget*, qui est un emprunt à l'anglais provenant du XVIII^e siècle, mais son origine remonte au français médiéval où la *bougette* désignait un petit sac que l'on transportait en voyage. Au milieu du XX^e siècle, en revanche, avec la croissance du pouvoir mondial des États-Unis, on atteste aussi une croissance du

nombre d'emprunts à l'anglais. Cette prolifération des anglicismes dans la langue de Molière a commencé à susciter un grand débat dans la société française. Une discussion a été provoquée notamment par le livre *Parlez-vous franglais ?* (1964) de René Étiemble, qui a critiqué l'usage excessif des anglicismes en français. À ce propos, Dubois (2003 : 464) constate que « À partir de la fin des années 1950, ces emprunts sont de plus en plus dénoncés, comme les vecteurs d'une nouvelle "colonisation" : celle que les États-Unis feraient subir à la France ». Les amateurs de la langue française ainsi que les puristes commencent à lutter contre ce phénomène, en essayant de diminuer l'usage excessif des anglicismes dans la communication quotidienne. Toutefois, ce combat ne se déroule pas seulement en France, mais il est aussi particulièrement présent au Canada, où la langue française se trouve dans une position minoritaire par rapport à l'anglais. Précisons qu'en 2024, la population canadienne compte 40 769 890 habitants, dont près de 30% considèrent la langue française comme leur première langue (https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/population_et_demographie [consulté le 12/11/2024]). Dans les paragraphes qui suivent, nous proposons un bref aperçu de la politique linguistique contre les anglicismes dans les deux pays cités.

2. Politique linguistique dans le contexte francophone

À la différence de celles d'autres langues romanes, les institutions officielles francophones développent une politique linguistique sophistiquée dont l'objectif est d'éliminer l'afflux des anglicismes dans la langue française (Del Pino Romero 2013). Les premiers pas se sont déroulés sur un plan non-officiel, notamment dans des journaux où la grande discussion sur la protection de la langue française contre les anglicismes a commencé dans les années 1970 déjà. La fameuse « loi Toubon », précédée par la loi « Bas-Lauriol » (Quillot 2023 : 16), était une réaction officielle aux exigences des linguistes ainsi que des usagers ordinaires de la langue française. Cette loi a été adoptée en 1994 ; elle assure la primauté de la langue française dans la société française. Pour illustrer, citons l'article n°1 : « Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics. Elle est le lien privilégié des États constituant la communauté de la francophonie » (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005616341> [consulté le 12/11/2024]). Il en résulte que la langue française doit être employée dans la communication officielle. Cette loi oblige les médias publics à utiliser les termes officiellement proposés par les commissions terminologiques. D'après l'enquête CREDOC sur la perception de la langue française, réalisée entre 2020 et 2024, deux Français sur trois jugent utile qu'une loi garantisse l'emploi du français dans la société, et neuf Français sur dix estiment indispensable que les services publics emploient systématiquement la langue française dans la communication quotidienne avec les usagers (<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/Agir-pour-les-langues/Garantir-l-emploi-du-francais> [consulté le 12/11/2024]). La création de la Commission d'enrichissement de la langue française (qui a été fondée par le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996) représente un grand moment pour la protection de la langue française. Sa mission principale est d'enrichir la langue française, en réagissant aux besoins terminologiques dans les domaines

économique, juridique, scientifique et technique. Cette commission, en collaboration avec l'Académie française, doit approuver les nouveaux termes proposés par les groupes d'experts. Les termes sont ensuite officiellement publiés dans la base de données *FranceTerme*, sur laquelle est fondée notre recherche.

Il est important de noter que les anglicismes sont perçus de manière plus négative au Québec qu'en France (Loubier 2011 ; Cajolet-Laganière et Damico 2014) et que les Québécois ont plus tendance à adopter les termes francisés proposés par l'OQLF (Office québécois de la langue française) que les Français. Cette attitude des Québécois est compréhensible, étant donné que les emprunts à l'anglais se sont réalisés au Québec d'une manière différente de celle observée en France (Elchacar 2022). Tandis que les Français admiraient les avancées britanniques de la Révolution industrielle et intégraient sans problème des mots comme *wagon* ou *tunnel* dans leur vocabulaire, les Québécois étaient en combat constant avec l'anglais et résistaient à la dominance forte de l'Empire britannique, qui voulait imposer l'anglais comme la seule langue officielle sur tout le territoire. Québec a réussi à protéger son identité linguistique et est réputé pour suivre sa propre norme en matière d'anglicismes. La norme imposée par le français de France n'est d'ailleurs plus ressentie au Québec comme un idéal qu'il faut atteindre. Cette émancipation se manifeste aussi dans la politique linguistique menée contre les anglicismes. Il est à noter que les termes français provenant de *FranceTerme* ne sont pas automatiquement repris, mais sont soumis à une critique linguistique. C'est le mot *spam* / *ming* qui nous fournit l'exemple le plus pertinent, pour lequel la commission française a proposé l'équivalent *arrosage*. Néanmoins, ce terme est critiqué au Québec comme très vaste et l'OQLF propose de remplacer le *spam* par le mot-valise *pourriel* construit à partir de *poubelle* et *courriel*. Comme montre le tableau ci-dessous, plusieurs termes ne s'accordent pas. Le fait que les Québécois s'opposent parfois aux termes français, qui sont jugés comme peu précis, nous prouvent la force du français québécois par rapport au français de France.

Tableau 1. Équivalents des anglicismes en français de France et en français québécois

Anglicisme	<i>FranceTerme</i>	<i>Grand dictionnaire terminologique</i>
<i>trend-setter</i>	<i>faiseur de mode</i>	<i>faiseur de tendance</i>
<i>hashtag</i>	<i>mot-dièse</i>	<i>mot-clic</i>
<i>shareware</i>	<i>logiciel à contribution</i>	<i>partagiciel</i>
<i>spam</i>	<i>arrosage</i>	<i>pourriel</i>
<i>to send an email</i>	<i>envoyer un courriel</i>	<i>courrieler</i>
<i>upload</i>	<i>télécharger</i>	<i>téléverser</i>
<i>phishing</i>	<i>filoutage</i>	<i>hameçonnage</i>
<i>whistleblower</i>	<i>dénonciateur</i>	<i>lanceur d'alerte</i>

Ajoutons que parmi les institutions de première importance servant à protéger la langue française, l'Office québécois de la langue française (OQLF), créée en 1961, joue un rôle essentiel dans la

régularisation de la politique linguistique au Québec. Son devoir principal n'est pas seulement de protéger le français contre les anglicismes, mais aussi d'assurer et de promouvoir l'égalité linguistique au Canada où le français et l'anglais sont les deux langues officielles. L'OQLF assure également le fonctionnement du *Grand dictionnaire terminologique* (GDT), qui fournit aux Québécois les termes français pour remplacer les anglicismes.

3. Méthodologie de recherche

Pour constituer notre corpus, nous avons sélectionné des termes qui ont fait l'objet de recommandation sur des sites d'organismes officiels tels que *FranceTerme* et *Le Grand dictionnaire terminologique*. Nous avons choisi de focaliser notre analyse sur le domaine de l'éducation. À partir de la plateforme *FranceTerme*, nous avons extrait un total de 66 termes liés à l'éducation pour notre corpus initial. Sur ces 66 termes, 55 ont été retenus pour une analyse approfondie. Nos critères de sélection incluaient en effet la présence d'un équivalent français recommandé pour chaque terme anglais. Les termes qui ne faisaient pas partie de la recommandation concernant les anglicismes n'ont pas été pris en considération pour la recherche. Par exemple, le terme « attendu » qui se réfère à un savoir ou une compétence que tout apprenant doit maîtriser à un certain niveau dans un cadre éducatif, n'a pas été inclus dans notre analyse, car il n'a pas d'équivalent anglais qui soit utilisé en France.

Afin de mesurer la présence et la fréquence d'emploi de ces 55 termes anglais par rapport à leurs équivalents français, nous avons utilisé plusieurs outils linguistiques. Parmi eux, *SketchEngine*, *FRTenten23*, *Google Ngrams* et le corpus web *Aranea*, qui se distinguent par leur capacité à fournir des données précises sur l'utilisation des mots dans divers contextes linguistiques. Cette approche nous permet d'observer non seulement la fréquence des anglicismes dans la langue française sur différents territoires francophones, mais aussi de comparer leur usage à celui des termes recommandés par les instances officielles.

3.1. Présentation de la plateforme *FranceTerme*

Étant donné que nous avons choisi la plateforme *FranceTerme* comme point de départ pour notre étude, nous pensons nécessaire de la présenter en détail.

La plateforme *FranceTerme*, soutenue par le ministère de la Culture, est dédiée à la promotion de l'usage du français dans divers domaines. En outre, elle encourage activement la participation du public à travers une « Boîte à idées » où les suggestions de nouveaux termes sont recueillies. Entre mai et décembre 2023, environ 180 suggestions ont été soumises, démontrant ainsi un engagement notable de la communauté pour enrichir le français. Plus d'une centaine de ces suggestions ont été transmises aux comités concernés pour évaluation et adoption potentielles.

La Figure 1 montre plusieurs de ces exemples publiés dans le Rapport annuel de la Commission d'enrichissement de la langue française (2023 : 41).

- **accaparement des mers**, *ocean grab* ou *ocean grabbing* ou *sea grabbing*
- **agilité canine**, *agility* ou *dog agility*
- **analytique des apprentissages**, *learning analytics*
- **animation graphique** ou **conception d'animation graphique**, *motion design*
- **approche par-dessous** (spatiologie), *fly-under* ou *fly under manoeuvre* ou *fly-under manoeuvre*
- **artiste de la lumière**, *light artist*
- **bilan (pédagogique)**, *feedback*
- **chantage sexuel** (numérique), *sextortion* ou *sexual extortion*
- **chimie clic**, *click chemistry*
- **chimiobiologie** ou **biologie chimique**, *chemical biology* ou *chemobiology*
- **clinique juridique** ou **centre d'assistance juridique universitaire (CAJU)**, *law clinic* ou *legal clinic*
- **codeur, -euse en LPC** ou **codeur, -euse en langage parlé complété**, *cued speech transliterator*
- **coécriture**, *co-authoring*
- **coup d'effroi** (audiovisuel), *jumpscare*
- **désimperméabilisation des sols**
- **divulgateur malveillant (d'informations personnelles)**, *doxing* ou *doxxing*
- **dynamique littorale** ou **dynamique littorale sédimentaire**
- **échange entre véhicules et réseau électrique (VRE)** ou **système d'échange entre véhicules et réseau électrique**, *vehicle-to-building* ou *vehicle-to-grid (V2G)*
- **effet de rebond** ou **effet rebond** (environnement), *rebound effect*
- **énergie de récupération**, *recovered energy*
- **ennui professionnel** ou **ennui au travail**, *bore-out*
- **entrepôt relais**, *dark store*
- **équité environnementale** ou **justice environnementale**, *environmental justice*

Figure 1. Exemples de termes proposés par le public

En outre, en première page, il y a également des termes en vedette, les plus recherchés, ainsi que les derniers termes publiés. Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, la plateforme couvre 76 domaines. Pour chaque domaine, nous avons relevé le nombre de résultats proposés. La répartition des domaines par résultats, présentée dans la Figure 2, illustre l'étendue et la diversité des contributions dans différents champs de la connaissance sur la plateforme *FranceTerme*.

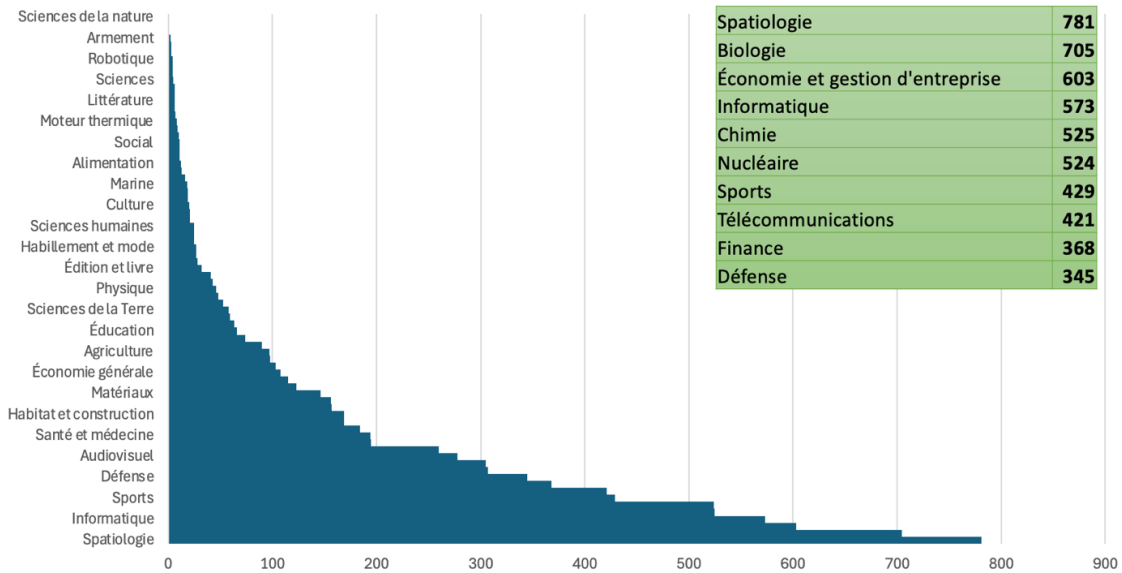


Figure 2. Répartition des domaines et du nombre de termes sur *FranceTerme*

Les domaines avec le plus grand nombre de termes incluent la spatiologie, en tête avec 781 termes, suivie de près par la biologie avec 705 termes. L'économie et la gestion d'entreprise comptent également un nombre significatif de termes, au total 603. Les autres domaines importants sont l'informatique avec 573 termes, la chimie avec 525 termes, et le nucléaire avec 524 termes. Des domaines tels que les sports, les télécommunications, la finance et la défense montrent aussi une activité importante dans l'élaboration de terminologies françaises.

4. Résultats de la recherche – domaine de l'éducation

Le domaine que nous avons choisi pour notre étude, l'éducation, comporte 66 termes, dont 55 analysés. Tout d'abord, nous avons observé les dates des recommandations, cf. Figure 3.

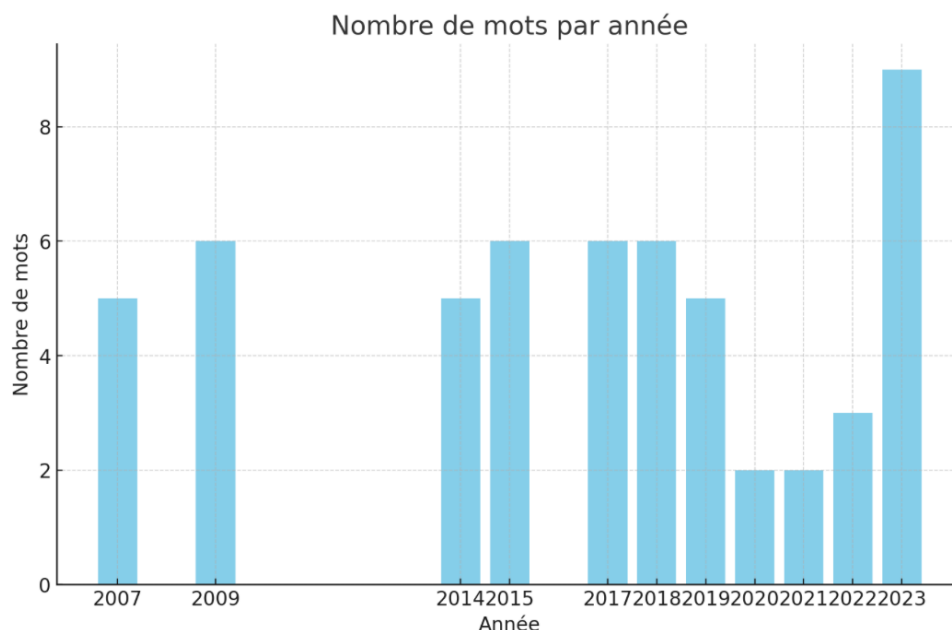


Figure 3. Nombre de recommandations pour les termes de l'éducation par année

La Figure 3 montre la répartition du nombre de termes de l'éducation proposés par année sur la plateforme *FranceTerme*. On observe une variabilité dans l'introduction de nouveaux termes avec des pics d'activité en 2009, 2014-2015, 2017-2018-2019, et un pic particulièrement élevé en 2023. Cette variation peut refléter des périodes de renouvellement intense dans certains domaines technologiques ou académiques, nécessitant la création de néologismes français. À titre d'exemple, en 2007, les termes introduits incluaient principalement des mots relatifs à l'évaluation et au crédit, tels que *évaluation diagnostique* (*diagnostic assessment*), *évaluation formative* (*formative assessment*) et *évaluation sommative* (*summative assessment*), indiquant un accent sur les méthodes d'évaluation en éducation. Le terme *remédiation* (*remedial work*) a également été introduit, soulignant les efforts en éducation pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants. En 2023, le vocabulaire reflète des préoccupations contemporaines telles que *infodémie* (*infodemic*), soulignant l'impact de l'information massive et souvent non régulée sur la société. D'autres termes tels que *comodal* (*hyflex*), *analytique* (*analytics*), et *cyberformation* (*e-learning*) illustrent l'évolution des méthodes éducatives et des technologies de l'information. *Analytique de l'évaluation* (*assessment analytics*) et *analytique des apprentissages* (*learning analytics*) indiquent un intérêt croissant pour l'analyse de données dans le domaine de l'éducation.

4.1. Comparaison avec les données du *Grand dictionnaire terminologique*

260

Dans l'étape suivante, nous avons procédé à la comparaison des termes issus de la plateforme *FranceTerme* (FT) avec ceux du *Grand dictionnaire terminologique* (GDT), géré par l'Office québécois de la langue française (OQLF). Cette analyse révèle des différences dans l'adoption et l'adaptation de certains termes entre le Québec et la France. Parmi les termes étudiés, seuls 21 se sont vu attribuer une entrée dans le GDT. Toutefois, dans 8 cas, les recommandations officielles québécoises ne correspondent pas exactement aux équivalents préconisés en France. À titre d'exemple, nous pouvons citer le terme « lettrisme », traduction de l'anglais *literacy*, alors que le Québec préfère utiliser « littératie ». Des termes spécifiques à l'éducation en ligne tels que « crédit », « apprenant », « cours en ligne d'accès restreint », ainsi que d'autres termes relatifs à l'éducation numérique, ont été inclus dans le GDT plus récemment (en 2020 ou 2021) que dans *FranceTerme*. Sur le plan de l'évaluation, le Québec a devancé la France en adoptant des termes comme « évaluation diagnostique », daté de 1990 dans le GDT contre 2004 sur *FranceTerme*, et « évaluation formative » ainsi que « évaluation sommative », tous deux introduits en 2005 dans le GDT au Québec et en 2007 sur *FranceTerme*.

Les données issues des deux plateformes, *FranceTerme* et *Le Grand dictionnaire terminologique*, sont présentées dans le Tableau 2.

Tableau 2. Comparaison des données du FT et du GDT, classées selon l'année d'introduction dans le GDT

Datation FT	Terme FT	Terme anglais	Terme GDT	Datation GDT
2015	psychométrie	<i>psychometry</i>	psychométrie	1990
2007	évaluation diagnostique	<i>diagnostic assesement</i>	évaluation diagnostique	2004
2007	évaluation formative	<i>formative assesement</i>	évaluation formative	2005
2007	évaluation sommative	<i>summative assesement</i>	évaluation sommative	2005
2018	curriculaire	<i>curricular</i>	curriculaire	2007
2019	humanités numériques	<i>digital humanities</i>	sciences humaines numériques	2013
2019	ludification	<i>gamification</i>	ludification	2015
2017	lettrisme	<i>literacy</i>	littératie	2018
2018	numérisme	<i>numeracy</i>	numératie	2018
2019	jeu d'évasion	<i>escape game</i>	jeu d'évasion	2018
2019	jeu sérieux	<i>serious game</i>	jeu vidéo sérieux	2019
2021	badge numérique	<i>digital badge</i>	badge numérique	2019
2007	crédit	<i>credit</i>	crédit	2020
2009	apprenant	<i>learner</i>	apprenant	2020
2017	cours en ligne d'accès restreint	<i>small private online course</i>	cours en ligne de petit groupe privé	2020

Datation FT	Terme FT	Terme anglais	Terme GDT	Datation GDT
2023	infodémie	<i>Infodemic</i>	infodémie	2020
2017	apprentissage par les réseaux	<i>social learning</i>	apprentissage par les réseaux	2021
2017	apprentissage combiné	<i>blended learning</i>	apprentissage au mode hybride	2021
2017	enseignement inversé	<i>flipped classroom</i>	pédagogie inversée	2021
2018	apprentissage adaptif	<i>adaptive learning</i>	apprentissage adaptif	2021
2021	badgeothèque	<i>backpack</i>	badgeothèque	2021
2023	cyberformation	<i>e-learning</i>	apprentissage en ligne / électronique	2021

4.2. Recherche sur la fréquence d'occurrence (FRTENTEN23)

L'étape subséquente de notre analyse consistait à vérifier la fréquence des lexies concurrentielles (du tableau 2) dans le corpus FRENCH WEB 2023 (FRTENTEN23) *via SketchEngine* (cf. Kilgariff *et al.* 2014). Les résultats montrent qu'au total, les termes anglais sont légèrement prédominants, représentant 50,91% des usages, tandis que les équivalents français sont utilisés à hauteur de 41,82%. Dans le contexte québécois, deux termes sont plus fréquemment utilisés (« numératie », « pédagogie inversée ») par rapport à leurs homologues anglais (*numeracy* et *flipped classroom*), représentant 3,64% des cas. Certains termes n'ont pas montré de résultats significatifs, soit 1,82%, et dans certains cas, les fréquences entre les termes anglais et leurs équivalents français étaient identiques, également à 1,82%.

Observons maintenant parmi les termes analysés quelques cas significatifs qui font exception à ces règles générales. Parmi les huit lexies spécifiques au Québec (« sciences humaines numériques », « littératie », « numératie », « jeu vidéo sérieux », « cours en ligne de petit groupe privé », « apprentissage au mode hybride », « pédagogie inversée », « apprentissage en ligne / électronique ») deux montrent une fréquence d'utilisation plus élevée par rapport à leurs équivalents français ou anglais en France. Nous avons « numérisme » qui est utilisé 155 fois, *numeracy* 146 fois, et « numératie », qui dépasse largement les autres avec 2053 occurrences.

Un exemple exceptionnel mentionné sur FT est le terme « classe inversée » (indiqué uniquement en note de l'entrée et non comme terme principal recommandé). Les données montrent que le terme « enseignement inversé » prôné par FT est utilisé 64 fois, tandis que son équivalent anglais *flipped classroom* apparaît 231 fois, et « pédagogie inversée » (recommandé par le GDT) beaucoup plus fréquemment, avec 1772 occurrences, ce qui reste néanmoins minimal par rapport à « classe inversée ». Une recherche complémentaire sur *Google Ngrams* confirme ces tendances, cf. Figure 4.

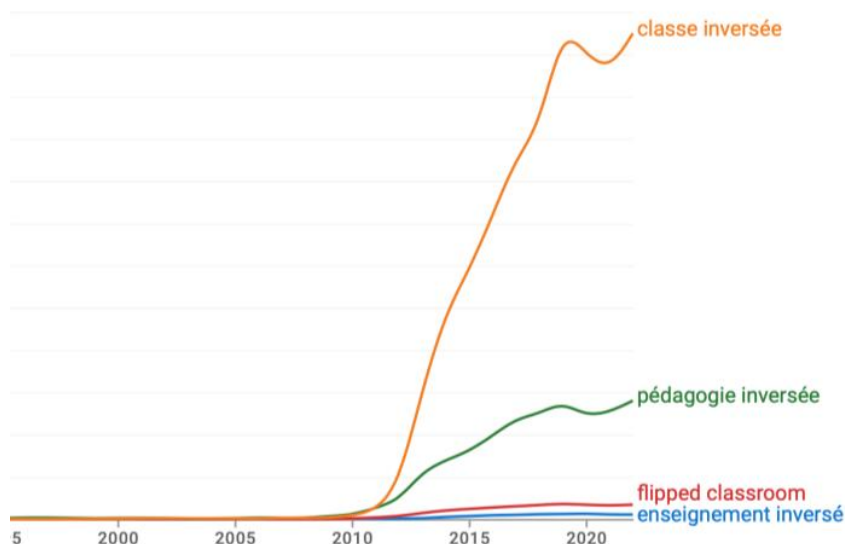


Figure 4. *Flipped classroom* et ses équivalents sur Google Ngrams

En revanche, parmi les termes analysés, deux lexies proposées par FT démontrent une fréquence nettement plus élevée par rapport à leurs homologues anglais. C'est le cas du terme « humanités numériques », apparaissant dans le corpus 13 245 fois, ce qui est nettement plus élevé que l'équivalent anglais *digital humanities*, utilisé seulement 3 151 fois. L'alternative française « sciences humaines numériques » est beaucoup moins courante, avec 224 occurrences, suggérant que le terme « humanités numériques » est le plus accepté dans le milieu académique francophone. Un autre exemple est celui de « lettrisme », avec 1 533 occurrences. Ce terme se démarque clairement de son équivalent anglais *literacy*, qui n'apparaît que 130 fois. En revanche, le terme « littératie », recommandé au Québec, est encore moins fréquent, avec seulement 80 occurrences.

Pour terminer cette étude sur la concurrence des termes, nous présenterons le cas spécifique de l'usage du terme *e-learning* illustrant la disparité significative entre les recommandations linguistiques et l'usage réel des termes. En France, le terme recommandé « cyberformation » (un terme recommandé en 2005 pour remplacer la précédente recommandation « formation en ligne ») est utilisé seulement 118 fois en 2023, tandis que l'anglicisme *e-learning* apparaît 62 627 fois, révélant une préférence écrasante pour le terme anglais d'origine malgré les efforts de francisation. Pour pouvoir prendre en considération la fréquence d'emploi dans des contextes francophones, nous avons vérifié tous les termes recommandés, y compris ceux du Québec (« apprentissage en ligne » et « apprentissage électronique ») dans des corpus *Aranea* (cf. notamment Benko 2018 ; Benko, Butašová, Puchovská 2019) qui permettent de prendre en considération les variétés diatopiques de la langue française en proposant cinq corpus de la variété francophone, à savoir : Français (France) : Araneum Francogallicum Gallicum, 3.29 G (AFG), Français (Belgique) : Araneum Francogallicum Belgium, 365 M * (AFB), Français (Canada) : Araneum Francogallicum Canadiense II, 406 M * (AFC), Français (Suisse) : Araneum Francogallicum Helveticum, 229 M * (AFH), Français (Afrique) : Araneum Francogallicum Africanum II, 310 M * (AFA).

Selon les données et la recherche effectuée (le 23/08/2024) dans les corpus *supra*, le terme *e-learning* affiche les fréquences les plus élevées dans la plupart des régions, avec une prédominance particulièrement marquée en France (le corpus AFG). Les termes « formation en ligne » et « apprentissage en ligne » présentent des fréquences variables, avec une utilisation notable au Canada francophone (AFC) de « formation en ligne ». Le terme « apprentissage électronique » enregistre des fréquences très faibles dans toutes les régions examinées. Quant à « cyberformation », ce terme est presque absent dans les données, sauf dans les corpus AFG et AFC. Ces observations sont détaillées dans la Figure 5 qui illustre l'ensemble des données.

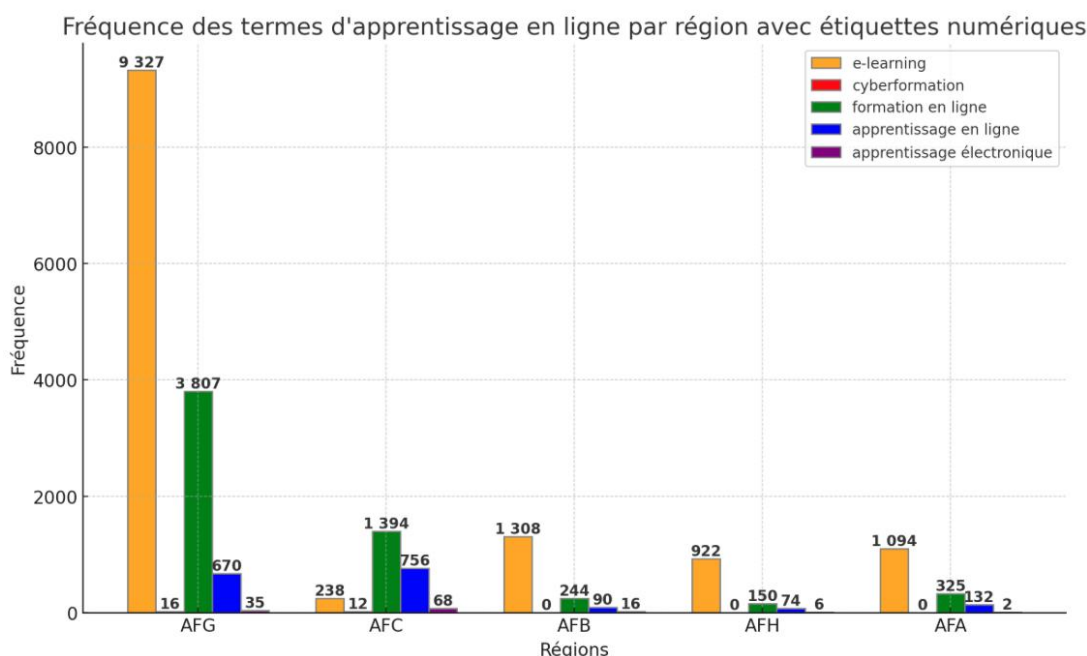


Figure 5. Fréquence du terme *e-learning* et de ses équivalents dans les cinq corpus *Aranea*

Conclusion

En conclusion, l'analyse de la concurrence entre les anglicismes et leurs équivalents français dans le domaine de l'éducation illustre la complexité des enjeux linguistiques dans les contextes étudiés. Malgré les efforts historiques et continus pour préserver la langue française, notamment par l'intermédiaire des institutions officielles en France et au Québec, les anglicismes restent prédominants dans plusieurs secteurs clés. L'analyse des termes dans des bases de données comme *FranceTerme* et leur comparaison avec les usages suivis dans les corpus choisis montre que, même si des équivalents français sont proposés et parfois adoptés, l'influence de l'anglais sur le français contemporain est indéniable. Dans le secteur de l'éducation, des termes comme *e-learning* dominent largement sur leurs pendants français, tels que « cyberformation »

ou « apprentissage en ligne », malgré les recommandations officielles. Ce phénomène est renforcé par le rôle de l'anglais comme *lingua franca* dans la communication internationale et les technologies de l'information, où de nouveaux concepts émergent souvent dans des contextes anglophones et sont ensuite traduits en français. La résistance à cette anglicisation ne se manifeste pas seulement dans la langue française par création de néologismes, mais aussi dans la difficulté à les faire adopter par le grand public.

Bien qu'il soit important de continuer à développer des politiques linguistiques sophistiquées qui encouragent l'utilisation du français, il faut cependant rester ouvert.e.s à l'évolution de la langue. En effet, ignorer ces changements serait nier une partie essentielle de notre identité culturelle, qui se nourrit et s'épanouit à travers l'évolution constante de notre langue.

Bibliographie

- Benko, Vladimír (2018) « Aranea : A Family of Comparable Gigaword Web Corpora. » [Dans :] *Web Corpora & Corpus Linguistics Portal*. Bratislava : Slovak Academy of Sciences L. Štúr Institute of Linguistics. Récupéré de http://aranea.juls.savba.sk/aranea_about/index.html le 21/06/2024.
- Benko, Vladimír, Anna Butašová, Zuzana Puchovská (dir.) (2019) *Webové korpuse Aranea. Učebnica pre učiteľov jazykov, prekladateľov, tlmočníkov, filológov a študentov filologických odborov*. Bratislava : Univerzita Komenského.
- Carrère d'Encausse, Hélène (2014) *La présence de la langue française*. Académie française. Récupéré de <https://www.academie-francaise.fr/la-presence-de-la-langue-francaise> le 12/11/2024.
- Cajolet-Langanière, Hélène, Serge D'Amico (2014) « Le traitement des emprunts critiqués à l'anglais dans le Dictionnaire de la langue française : le français vu du Québec (FVQ). » [Dans :] Wim Remysen (dir.) *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*. Québec : Presses de l'Université Laval ; 141–162.
- Commission d'enrichissement de la langue française (2023) *Rapport annuel de la Commission d'enrichissement de la langue française*. Récupéré de <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/Agir-pour-les-langues/Moderniser-et-enrichir-la-langue-francaise/rapports-de-la-commission-d-enrichissement/rapport-annuel-2023-de-la-commission-d-enrichissement-de-la-langue-francaise> le 12/11/2024.
- Del Pino Romero, Francisco Javier (2013) *Influencia del inglés sobre cuatro lenguas europeas : anglicismos crudos y semánticos en francés, italiano, neerlandés y ruso*. Thèse de doctorat. Universidad de Valladolid. DOI : 10.35376/10324/3573.
- Dubois, Vincent (2018) « Comment la langue devient une affaire d'État. La défense de la langue française au milieu des années 1960. » [Dans :] Jacques Lagroye (dir.) *La politisation*. Paris : Belin ; 461–474.
- Étiemble, René (1964) *Parlez-vous franglais ?* Paris : Gallimard.
- Elchacir, Mireille (2022) « Le modèle québécois de lutte aux anglicismes : une approche « mur-à-mur » ? » [Dans :] *Espaces Linguistiques. Anglicismes : variétés diatopiques et genres textuels*. No 4 ; 2–25. Récupéré de <https://www.unilim.fr/espaces-linguistiques/466> le 12/11/2024.
- Hélix, Laurence (2011) *Histoire de la langue française*. Paris : Ellipse.
- Kilgarrieff, Adam, Vít Baisa, Jan Bušta, Miloš Jakubíček, Vojtěch Kovář, Jan Michelfeit, Pavel Rychlý, Vít Suchomel (2014) « The Sketch Engine : ten years on. » [Dans :] *Lexicography*. Vol. 1 ; 7–36.
- Leclerc, Jacques (2008) *L'hégémonie de l'anglais dans les sciences*. Histoire de la langue française. Québec : CEFAN. Récupéré de https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s9_Fr

contemporain.htm#8_L%E2%80%99h%C3%A9g%C3%A9monie_de_l%E2%80%99anglais_dans_les_sciences le 12/11/2024.

Loubier, Christiane (2011) *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Montréal : Office québécois de la langue française.

Quillot, Etienne (2023) « La place des emprunts dans la politique d'aménagement des langues de spécialité en France. » [Dans :] Alicja Kacprzak, Emmanuel Cartier, Radka Mudrochová (dir.) *La néologie par emprunt en français, en polonais et en tchèque : tendances actuelles. Études de linguistique, littérature et arts*. Vol. 58 ; 15–30.

Dictionnaires et corpus

Aranea, <http://unesco.uniba.sk>, consulté le 12/11/2024.

France Terme, <https://www.culture.fr/franceterme>, consulté le 12/11/2024.

Grand dictionnaire terminologique (via Vitrine linguistique), <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca>, consulté le 11/07/2024.

Google NGrams, <https://books.google.com/ngrams/>, consulté le 29/09/2024.

SketchEngine, <https://www.sketchengine.eu>, consulté le 28/11/2024.

Sitographie

<https://www.cnrtl.fr/definition/honnir>, consulté le 12/11/2024.

https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/population_et_demographie, consulté le 12/11/2024.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005616341>, consulté le 12/11/2024.

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/Agir-pour-les-langues/Garantir-l-emploi-du-francais>, consulté le 12/11/2024.

KATARZYNA WOŁOWSKA

Université Catholique de Lublin Jean-Paul II

Institut de linguistique

wolowska@kul.pl

ORCID : 0000-0003-2931-0689

**La rivalité de l'information dans le discours de presse :
analyse sémantique et pragmatique
des titres des premiers articles
sur la Covid-19 dans le quotidien *Le Monde***

**The Rivalry of Information in Press Discourse:
A Semantic and Pragmatic Analysis of the Headlines of the First Articles
on Covid-19 in the Newspaper *Le Monde***

Abstract

The aim of the article is to analyse, from a semantic and pragmatic point of view, the headlines of the first journalistic articles relating to the Covid-19 disease, which appeared in the newspaper *Le Monde* between January and March 2020. The analysis focuses on describing the way in which an important piece of information, once it has been launched, asserts itself, gradually replacing other pieces of information and finally establishing itself as dominant. The corpus comprises around 1800 article titles, which are examined both quantitatively (number of articles devoted to the Wuhan disease per day, frequency of relevant lexemes) and qualitatively (main keywords, title structure, *mots-événements*, toponyms, disambiguation by reference to the immediate context). As far as the theoretical framework is concerned, we rely on linguistic studies devoted to the discourse functions of headlines, in particular those found in the press.

Keywords: rivalry, headline, press discourse, Covid-19, *Le Monde*, semantic, pragmatic

Mots-clés : rivalité, titre, discours de presse, Covid-19, *Le Monde*, sémantique, pragmatique

Préliminaires

268

L'objectif du présent article est d'analyser, du point de vue sémantique et pragmatique, les titres des premiers articles journalistiques relatifs à la maladie Covid-19, parus dans le quotidien *Le Monde* au début de l'an 2020 pour décrire la façon dont une information importante, une fois lancée, s'affirme, remplace progressivement les autres informations et s'impose finalement comme dominante. Ce qui nous intéresse, ce ne sont pas seulement les titres eux-mêmes, mais aussi le contexte plus large où circule l'information, c'est-à-dire les autres textes publiés dans le même journal en même temps.

Du point de vue théorique, l'analyse s'appuie sur les travaux linguistiques consacrés aux titres, surtout aux titres de presse, et à leurs fonctions discursives (cf. p. ex. Adam 1997, Ho-Dac *et al.* 2004, Reyberolle *et al.* 2009, Calabrese 2010, Salles 2016). En outre, pour relever les principaux mots-clés et pour analyser leur fréquence, nous nous sommes servie du logiciel *SketchEngine* où nous avons travaillé sur notre propre corpus.

1. Corpus et méthode d'analyse

Pour l'objet de notre analyse, nous avons choisi le cas de l'information qui concernait le nouveau coronavirus apparu à la fin de 2019 en Chine. Au début de 2020, les média du monde relataient l'apparition des premiers cas de la maladie provoquée par le coronavirus SARS-Cov-2, appelée plus tard Covid-19, la propagation locale et régionale du virus jusqu'au développement d'une épidémie à l'échelle mondiale. Conformément au motif clé du présent volume, nous entendons parler ici, bien entendu métaphoriquement, d'une rivalité de l'information ou, si l'on préfère, *des* informations dont l'une, celle qui nous intéresse, finalement l'emporte. Il s'agit là d'une rivalité saisie sur l'axe temporel et envisagée selon les paramètres aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

En ce qui concerne notre corpus d'analyse, nous nous sommes délibérément restreinte à la toute première étape de la propagation de la maladie de Wuhan, c'est-à-dire à la période entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020. De même, pour mieux saisir la dynamique du processus qui nous intéresse, nous nous sommes concentrée sur un seul journal, *Le Monde*, dont les articles nous semblent un échantillon représentatif du discours de presse de cette époque.

Il convient d'ajouter un mot sur la méthode adoptée pour la collection des données : comme il s'agit avant tout d'une analyse qualitative, nous avons opté pour une recherche manuelle à partir des *Archives du Monde* (<https://www.lemonde.fr/archives-du-monde/>). Nous avons exploré le corpus de tous les articles publiés entre le 1^{er} janvier et 31 mars 2020 en vue de relever ceux qui concernaient, de quelque manière que ce soit, le sujet du virus de Wuhan et de la maladie Covid-19. Les données ainsi recueillies ont été ensuite téléchargées sur la plateforme *SketchEngine* où nous avons pu les soumettre à une analyse lexicométrique (recherche de principaux mots-clés et collocations, fréquence). Enfin, nous avons analysé la structure des titres et envisagé les exemples les plus intéressants dans leur contexte intertextuel et pragmatique relatif aux événements de l'époque.

2. Les titres du *Monde* relatifs au coronavirus de Wuhan : analyse

Le tableau ci-dessous présente les résultats envisagés, à cette étape, uniquement du point de vue quantitatif et chronologique.

269

Tableau 1. Nombre d'articles concernant le coronavirus de Wuhan, publiés dans le quotidien *Le Monde* entre janvier et mars 2020

Articles	
janvier 2020	63
février 2020	221
mars 2020	1557
Total	1841

Au total, nous avons relevé 1841 articles, dont 63 en janvier, 221 en février et 1552 en mars 2020. Déjà cette proportion paraît éloquent, mais passons aux données plus détaillées. Entre décembre 2019 et 8 janvier 2020, aucun article dans *Le Monde* n'a été consacré au coronavirus, ce qui veut dire que, bien que la maladie de Wuhan se propageait déjà en Chine, l'information ne s'était pas encore glissée dans l'espace public européen, ou du moins français¹. C'est le 9 janvier 2020 qu'apparaît la toute première occurrence de l'information sur le « virus de Wuhan », article intitulé *Une pneumonie d'origine inconnue en Chine*, quatre jours plus tard, le 13 janvier, vient la deuxième occurrence (*En Thaïlande, un voyageur venu de Chine contaminé par un virus similaire au SRAS*) et la troisième le 17 janvier (*Le point sur la pneumonie inconnue apparue en Chine : deux morts, deux cas détectés en Thaïlande et un au Japon*). Ensuite, il y a un article le 18 janvier, un autre le 20 janvier et à partir du 21 janvier, chaque jour, *Le Monde* publie non pas un mais deux ou plusieurs articles consacrés à la maladie de Wuhan. Il s'agit donc d'une tendance croissante et vers la fin janvier l'information s'affirme à ce point qu'elle se distingue déjà nettement parmi les autres et leur fait concurrence.

Pour mieux saisir cette « rivalité », toujours du point de vue purement statistique, nous proposons de considérer le tableau ci-dessous qui représente quelques points repères, saisis aléatoirement sur l'axe temporel entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020. L'aperçu reflète la proportion entre les articles liés à la thématique en question et ceux qui sont consacrés à d'autres sujets :

Tableau 2. Proportion entre les articles concernant le coronavirus de Wuhan et ceux qui sont consacrés à d'autres sujets (*Le Monde*, janvier-mars 2020)

Date	articles au total	articles sur la Covid-19	articles sur d'autres sujets	pourcentage
le 3 janvier 2020	91	0	91	0%
le 9 janvier 2020	102	1	101	0,98%

1 Nous avons consulté aussi d'autres journaux et il en résulte que, par exemple, *Le Parisien* publie son premier article à ce sujet deux jours plus tôt, le 7 janvier, *Le Figaro* encore un peu plus tôt, déjà le 5 janvier, mais par exemple *L'Humanité* ne le fait que le 22 janvier 2020. De toute façon, du point de vue chronologique, l'information sur le coronavirus s'affirmait d'une manière assez similaire dans tous les quotidiens français.

Date	articles au total	articles sur la Covid-19	articles sur d'autres sujets	pourcentage
le 21 janvier 2020	106	2	104	1,88%
le 28 janvier 2020	107	11	96	10,28%
le 5 février 2020	103	11	92	10,67%
le 26 février 2020	129	21	108	16,27%
le 13 mars 2020	155	56	99	36,12%
le 20 mars 2020	141	99	42	70,21%
le 24 mars 2020	115	88	27	76,52%
le 27 mars 2020	132	97	35	73,48%
le 31 mars 2020	119	85	34	71,42%

Les données ci-dessus reflètent la dynamique avec laquelle l'information s'impose progressivement pour dominer finalement le contenu informatif du journal : si, en janvier, il y a seulement un, deux ou finalement une dizaine d'articles sur la maladie de Wuhan sur une centaine de textes publiés par jour, vers la fin mars, plus de soixante-dix pourcent d'articles par jour concernent la Covid-19.

Passons à l'analyse qualitative. Comme c'était signalé, nous nous sommes limitée aux titres des articles qui, par excellence, ont pour fonction de résumer ou condenser le contenu du texte, donc ils rendent compte des principales lignes thématiques possibles à dégager dans le corpus. Nous gardons aussi le critère chronologique, important du point de vue de la progression thématique à observer.

Tout d'abord, il est intéressant de considérer les mots-clés, restreints à la catégorie du substantif, qui dominent dans les titres respectivement en janvier, en février et en mars 2020 et ceux qui sont récurrents pendant toute la période analysée. Les résultats viennent de l'analyse effectuée à l'aide du logiciel *SketchEngine*. Le tableau ci-dessus présente la liste des 10 substantifs pertinents, les plus fréquents dans les 63 titres du *Monde* en janvier 2020 :

Tableau 3. Les mots-clés les plus fréquents dans les 63 titres d'articles concernant le coronavirus de Wuhan publiés dans *Le Monde* en janvier 2020

lexème	nombre d'occurrences
coronavirus	54
Chine	24
cas	9
France	9
épidémie	7
OMS	6
virus	6
mort	5
Wuhan	5
propagation	4

Ensuite, le tableau 4 présente les 10 mots-clés les plus fréquents dans les 221 titres d'articles concernant la Covid-19 publiés en février 2020 :

271

Tableau 4. Les mots-clés les plus fréquents dans les 221 titres d'articles concernant le coronavirus de Wuhan publiés dans *Le Monde* en février 2020

lexème	nombre d'occurrences
coronavirus	202
Chine	41
épidémie	31
France	24
cas	18
quarantaine	15
mort	14
Italie	10
Covid-19	10
OMS	9

Le Tableau 5 recueille les résultats du mars 2020 (1557 articles) :

Tableau 5. Les mots-clés les plus fréquents dans les 1557 titres d'articles concernant le coronavirus de Wuhan publiés dans *Le Monde* en mars 2020

lexème	nombre d'occurrences
coronavirus	981
confinement	185
épidémie	120
France	109
crise	97
Covid-19	90
Italie	47
mesure	46
monde	45
mort	42

Enfin, le Tableau 6 récapitule les résultats des trois mois, c'est-à-dire les 10 lexèmes les plus fréquemment utilisés dans tout le corpus (1841 titres) entre janvier et mars 2020 :

Tableau 6. Les mots-clés les plus fréquents dans les 1841 titres d'articles concernant le coronavirus de Wuhan publiés dans *Le Monde* entre janvier et mars 2020

lexème	nombre d'occurrences
coronavirus	1237
confinement	188
épidémie	158
France	142
crise	102
Covid-19	100
Chine	89
mort	61
Italie	57
mesure	56

Ce qui saute aux yeux tout de suite, c'est la fréquence d'emploi du lexème *coronavirus* (1237 occurrences) qui domine de loin les autres. Voici le schéma Thésaurus, généré par le logiciel *SketchEngine*, qui reflète le champ lexical du lexème *coronavirus* dans notre corpus :

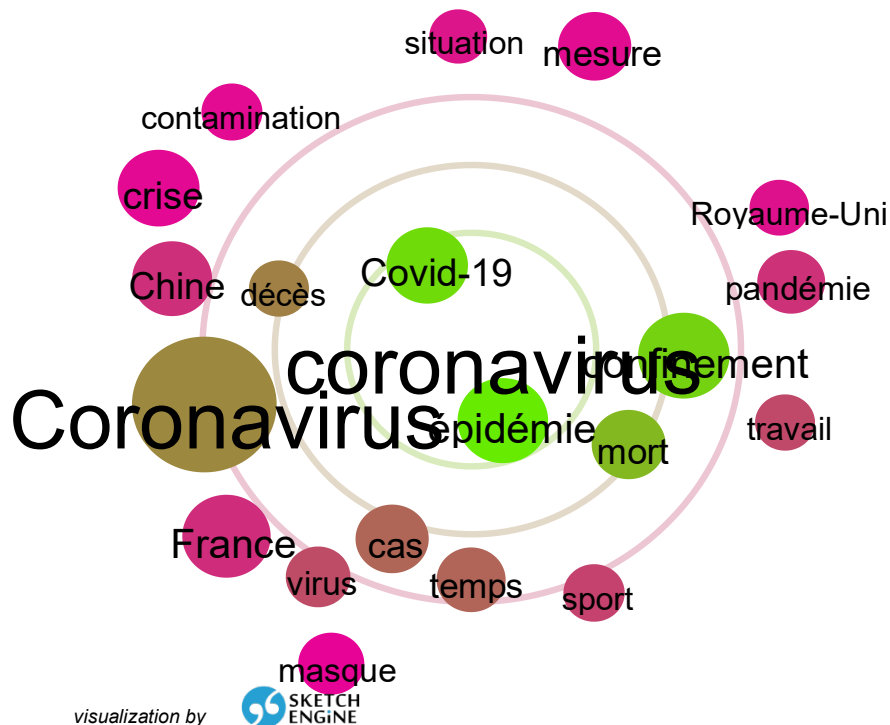


Tableau 7. Le schéma Thésaurus, généré par le logiciel *SketchEngine*, reflétant le champ lexical du lexème *coronavirus* dans le corpus analysé

A regarder la structure des titres, on observe que, dans la plupart des cas, le lexème *coronavirus* est placé en position initiale en tant que mot-clé et suivi de deux-points. La suite du titre précise le sujet de l'article qui ainsi est déjà mis dans le contexte du coronavirus. Cette structure, de type « parataxe » selon la typologie de Sullet-Nylander (1998), appelée aussi « bisegmentale » (cf. Bosredon et Tamba 1992), est définie par Mathilde Salles comme *énoncé théorique à topique initial*. Cette structure du titre « présente un SN initial suivi de deux-points introduisant soit une structure phrastique complète ou à ellipse du verbe *être*, soit un SN ou des SN coordonnés » (2016 : 145). En voici quelques exemples :

- Coronavirus : un troisième cas d'infection confirmé en France* (le 24 janvier 2020)
- Coronavirus : en Chine, des compétitions sportives annulées ou délocalisées* (le 26 janvier 2020)
- Coronavirus : le nombre d'infections en Chine a dépassé celui du SRAS* (le 29 janvier 2020)
- Coronavirus : Français et Britanniques sont invités à quitter la Chine* (le 5 février 2020)
- Coronavirus : les usines chinoises à l'arrêt, l'industrie européenne s'inquiète* (le 7 février 2020)
- Coronavirus : la semaine où tout peut basculer* (le 9 février 2020)
- Coronavirus : deux des onze patients hospitalisés en France sont guéris* (le 12 février 2020)
- Coronavirus : plus de 70 000 contaminations, le nombre de morts dépasse les 1 700* (le 17 février 2020)
- Coronavirus : en France, l'épidémie s'invite dans les débats politiques* (le 24 février 2020)
- Coronavirus : quels sont les concerts et spectacles annulés ?* (le 1^{er} mars 2020)
- Coronavirus : les habitants de Wuhan font entendre leur colère* (le 6 mars 2020)
- Coronavirus : le Royaume-Uni annonce un grand plan de soutien économique* (le 11 mars 2020)
- Coronavirus : le gouvernement assure qu'il n'y a pas de pénurie alimentaire en France* (le 15 mars 2020)
- Coronavirus : à Dunkerque, un complexe sportif transformé en unité de consultation* (le 25 mars 2020)
- Coronavirus : les Etats-Unis se mobilisent, l'Europe guette le pic de la pandémie* (le 31 mars 2020)

Cette structure est non seulement récurrente dans notre corpus, mais aussi la plus fréquente. Un autre lexème qui assume la fonction du topique initial est l'appellation officielle de la maladie *Covid-19* (100 occurrences), bien que celle-ci s'affirme un peu plus tard (au début de 2020, c'est *coronavirus* qui est le mot-clé absolument dominant).

- Covid-19 : ce que l'on a appris et ce que l'on ignore encore* (le 20 février 2020)
- Covid-19 : le monde « n'est pas prêt », selon la mission de l'OMS en Chine* (le 26 février 2020)
- Covid-19 : suivez la pandémie en cartes et en graphiques* (le 27 février 2020)
- Covid-19 : les foyers prolifèrent hors de Chine* (le 28 février 2020)
- Covid-19 : en Italie, la vie au ralenti* (le 10 mars 2020)
- Covid-19 : la discrète bataille des masques entre la France, l'Allemagne et l'Italie* (le 14 mars 2020)
- Covid-19 : « L'enjeu majeur est de réduire les contacts entre les gens »* (le 15 mars 2020)
- Covid-19 : comment le confinement permet d'éviter des milliers de morts* (le 21 mars 2020)
- COVID-19 : comment la Chine a stoppé le virus* (le 27 mars 2020)

En fait, il s'agit là de ce que Moirand appelle *mots-événements*, typiques de la presse informative, qui « fonctionnent comme des dénominations partagées, [...], renvoient à des connaissances emmagasinées et [...] servent à [...] « éveiller » l'idée d'un événement » (2004 : 382). Dans la perspective cognitive, Calabrese (2010) parle à son tour de *désignants d'événements* qui « constituent un dispositif important dans la construction de notre histoire immédiate » (2010 : 116), une sorte de *mémoire discursive*, selon le terme de Courtine (1981). Calabrese décrit ce phénomène ainsi :

(...) à un certain moment, le discours médiatique produit une expression pour référer à un ensemble de faits perçu comme unique et ayant une cohérence interne, dénomination qui encode rapidement les données événementielles, lesquelles seront plus ou moins mémorisés par les lecteurs selon la saillance de l'événement pour la communauté (2010 : 116).

Ainsi, par exemple, les lexèmes ou séquences comme *Tchernobyl* ou *11-septembre* renvoient spontanément à un événement précis identifié immédiatement par le lecteur. Il en va de même des termes *coronavirus* et, plus tard, *Covid-19*, qui sont de tels mots-événements ou désignants d'événements et qui, inclus dans les titres d'articles, condensent l'information par un renvoi au contexte que le lecteur connaît déjà très bien.

Ce qui mérite également d'être souligné, ces lexèmes répondent aux critères de la théorie d'*accessibilité référentielle* d'Ariel (1990) qui définit le « degré d'activation présumé de la représentation mentale du référent » (Salles 2016 : 136) chez le lecteur d'un article de presse :

1. la *distance* entre l'expression référentielle et sa dernière mention (son antécédent) : plus cette distance est courte, plus le référent est accessible ;
2. la *compétition* entre plusieurs expressions référentielles susceptibles de constituer l'antécédent : plus il y a d'antécédents possibles, moins le référent est accessible ;
3. la *saillance* (topicalité) du référent : plus un référent a fait l'objet de mentions, en préférence en position du sujet, plus il est accessible ;
4. l'*unité* : un référent est plus accessible si son antécédent fait partie du même « cadre / monde / point de vue / segment ou paragraphe. » (Ariel 1990 : 29, cf. Salles 2016 : 136)

Dans cette perspective, le choix de la forme linguistique pour construire un titre accessible au lecteur dépend de trois principes : (i) celui d'*informativité* (qualité de l'information lexicale), (ii) celui de *rigidité* (univocité, non ambiguïté de la forme) et (iii) celui d'*atténuation* (légèreté phonétique de l'expression) (cf. Ariel 1990 : 80–83, Salles 2016 : 137). Or, les lexèmes relevés dans notre corpus, *coronavirus*, *Covid-19* et plus tard aussi *confinement* remplissent très bien ces conditions d'accessibilité face au contexte extratextuel immédiat dans lequel est plongé le lecteur.

Quant au lexème *confinement*, il présente dans le corpus 188 occurrences attestées notamment à partir du 17 mars 2020 où le premier confinement national a été imposé en France. La structure du titre la plus fréquente est la même que dans le cas précédent, c'est-à-dire *confinement* est placé en position du topique initial qui a pour fonction d'actualiser chez le lecteur la représentation mentale du contexte. Voici quelques exemples :

Confinement : des opéras à voir en ligne gratuitement (le 18 mars 2020)

Confinement : « On peut être plus souple avec les enfants... les journées sont longues ! » (le 19 mars 2020)

Confinement : cinq conseils d'hygiène numérique pour ne pas devenir fou avec ses écrans (le 20 mars 2020)

Confinement : « L'arrêt des toutes les activités a été très brutal et notre organisme met du temps à s'habituer » (le 21 mars 2020)

Confinement : quelle est la meilleure façon de bouger chez soi ? (le 25 mars 2020)

Confinement : les violences conjugales en hausse, un dispositif d'alerte mis en place dans les pharmacies (le 27 mars 2020)

Confinement : « L'alimentation prend une place bien plus importante que dans la vie normale » (le 31 mars 2020)

Le schéma ci-dessous visualise le rapport entre les lexèmes du champ lexical lié au *confinement* où c'est quand pourtant toujours le mot-clé *coronavirus* qui reste dominant.

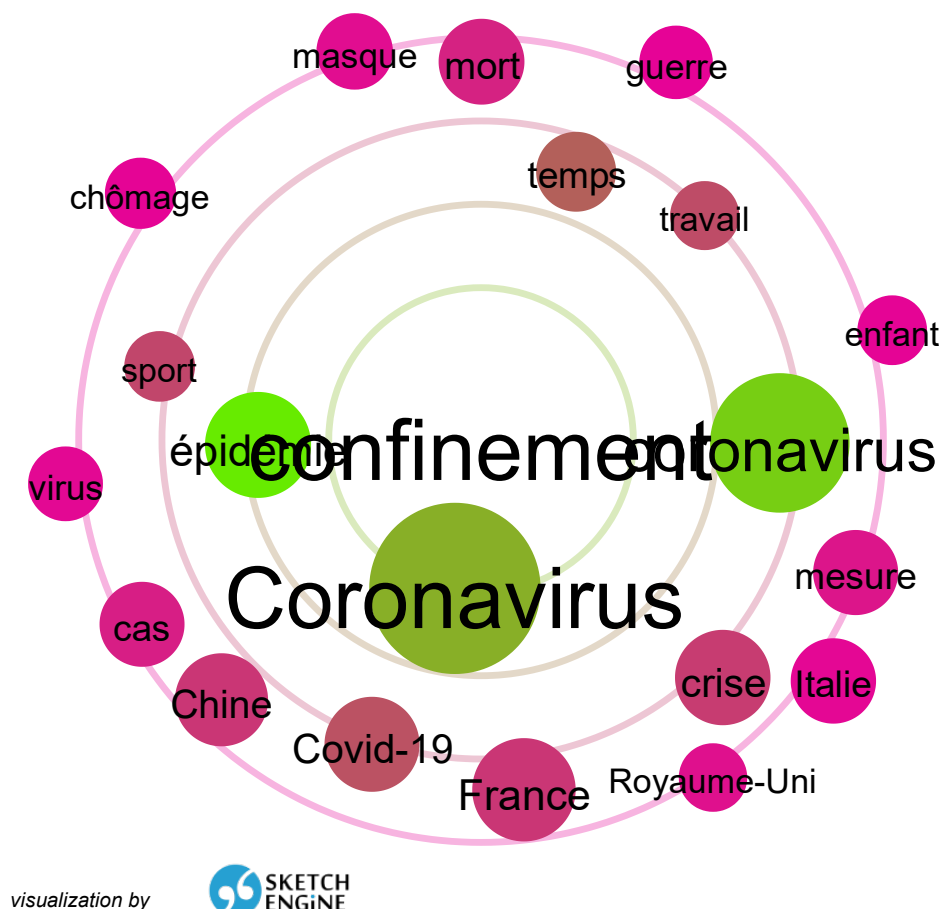


Tableau 8. Le schéma Thésaurus, généré par le logiciel *SketchEngine*, reflétant le champ lexical du lexème *confinement* dans le corpus analysé

Ce qui est important, c'est que ces dénominations, surtout celle de *Covid-19*, sont univoques et facilement identifiables aussi après des années (comme *Tchernobyl* ou *11-septembre* mentionnés plus haut), vu qu'elles renvoient non seulement à un « moment discursif » précis (cf. Moirand 2007 : 4, Calabrese 2010 : 120), mais à une mémoire collective déjà stabilisée que Paveau (2006) appelle *prédiscours*.

Pourtant, notre corpus comporte aussi d'autres expressions, plus générales, qui, à l'époque, renvoyaient au contexte immédiat et qui étaient désambiguïsées par rapport à ce contexte mais ne sont plus si univoques aujourd'hui. Calabrese appelle cette forme *expression définie incomplète* (cf. 2010 : 119–120). Il s'agit par exemple du lexème *crise* (102 occurrences dans le corpus) ou de celui de *mort* (61 occurrences).

Prenons l'exemple de *crise*. Si, en 2008, le terme générique *la crise* dans la presse informative renvoyait automatiquement à la crise financière, en 2020, il s'agissait d'une référence univoque à la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus de Wuhan. Voici quelques exemples de l'emploi de ce lexème dans les titres où son contenu référentiel est désambiguïté soit par des compléments (*crise du coronavirus*, *crise sanitaire*), soit par le désignant d'événement (topique initial) *coronavirus*, soit, dans le cas du dernier exemple, uniquement par rapport au contexte immédiat extralinguistique :

Dans la crise du coronavirus, Taïwan ne veut pas être assimilée à la Chine (le 4 février 2020)

« Le Monde » et la crise du coronavirus (le 14 mars 2020)

Coronavirus : « Sauvegardons les droits fondamentaux pendant la crise sanitaire » (le 20 mars 2020)

Coronavirus : les escrocs tentent de profiter de la crise (le 21 mars 2020)

« La crise sanitaire ne peut pas être la porte ouverte à tout » : l'opposition politique monte au créneau contre les ordonnances gouvernementales (le 25 mars 2020)

Pascal Perez : « Un prêt perpétuel de 2 000 euros à chaque ménage pour surmonter la crise » (le 19 mars 2020)

Le même mécanisme sémantique de désambiguïté par renvoi au contexte immédiat concerne les *toponymes* relatifs aux villes ou aux pays liés à la propagation la plus intense du virus à cette époque². Ainsi, outre le lexème *France* (142 occurrences dans le corpus³), on relève surtout les lexèmes *Chine* (89 occurrences), *Italie* (57 occurrences) et la ville de *Wuhan* (15 occurrences). Voici quelques exemples :

Coronavirus : un troisième décès en *Italie*, *Wuhan*, foyer de l'épidémie en *Chine*, assouplit son confinement (le 23 février 2020)

Coronavirus : en *Chine*, la solidarité s'organise sous surveillance (le 6 mars 2020)

Coronavirus en *Italie* : « Une double réalité : un nombre de positifs sous-évalué et des hôpitaux qui craquent » (le 20 mars 2020)

En *Chine*, le président Xi Jinping fait une visite surprise à *Wuhan* (le 10 mars 2020)

Notons que le dernier titre n'explicite pas le contexte autrement que par les toponymes qui constituent un renvoi suffisant à l'épidémie.

Mais les exemples les plus intéressants dans notre corpus, ce sont les titres qui ne présentent aucun marqueur linguistique qui se rapporte explicitement à la maladie ; pourtant, face au contexte immédiat, tant extralinguistique qu'intertextuel, le lecteur du journal n'avait aucun problème à identifier cette référence.

« Nous ne pouvons pas vivre sans contact physique » (le 16 mars 2020)

Mutineries meurtrières dans plusieurs prisons colombiennes (le 23 mars 2020)

Le marché automobile pourrait chuter de plus de 20% cette année (le 24 mars 2020)

Artistes, auteurs et vacataires : l'inquiétude monte chez les précaires de la culture (le 24 mars 2020)

Commerce : « Le tournant vers le local va contraindre les acteurs du secteur à revoir leur modèle économique » (le 25 mars 2020)

La diaspora africaine de France s'inquiète pour sa famille d'Afrique (le 26 mars 2020)

Épargne salariale : il faut s'attendre à des retards de versements (le 26 mars 2020)

2 A propos des toponymes comme mots-événements dans le discours de presse, cf. surtout Lecolle (2009), Calabrese (2010).

3 Cette haute fréquence est normale vu que *Le Monde* est un journal français ; pour cette raison, nous ne prenons pas ce lexème en compte en tant que toponyme associé au coronavirus.

Un moment de vérité pour l'Europe (le 26 mars 2020)

Les Bourses ont de nouveau chuté vendredi soir, avant un week-end à risque (le 28 mars 2020)

On n'arrête pas la science (le 30 mars 2020)

Si l'on dépouvoyait ces titres de leur ancrage déictique et de leur contexte intertextuel, ils ne seraient jamais associés à la Covid-19. Et pourtant, vu leur contextualisation inter- et extralinguistique, le lecteur de l'époque n'avait aucun problème à les identifier comme tels. En outre, la référence au contexte de l'épidémie, qui désambiguïse le titre de l'article, s'effectue au niveau intratextuel, le plus souvent déjà au niveau du chapeau du texte et dans les intertitres.

Rappelons que le *chapeau*, classé par Jean-Michel Adam comme une unité pérertextuelle (cf. 1997 : 5), est « un court texte rédactionnel coiffant ou précédant le corps d'un article et le résumé » (Voirol 1995, cité après Laborde-Milaa 1997 : 102). Le chapeau, de même que le titre et les intertitres, a pour sa fonction pragmatique principale d'attirer l'attention du lecteur.

Le chapeau fait partie des « appels » à la fois visuels et rédactionnels – avec les titres et intertitres – censés s'adapter au mode de lecture non linéaire propre à la presse. Il contribue ainsi à l'habillage de l'article, c'est-à-dire à sa valorisation visuelle. (Laborde-Milaa 1997 : 102)

Le lecteur du journal lit un article dans son intégralité lorsqu'il le juge intéressant et les unités pérertextuelles servent justement à l'intéresser. Pourtant, dans les articles cités plus haut, les chapeaux assument plutôt la fonction explicative et servent à situer immédiatement le titre dans le contexte de l'épidémie. Par exemple :

Mutineries meurtrières dans plusieurs prisons colombiennes

A Bogota, capitale confinée en raison de la pandémie de Covid-19, les violences se sont soldées par la mort de vingt-trois détenus. Les prisonniers réclament d'être mieux protégés contre le virus (le 23 mars 2020).

Le marché automobile pourrait chuter de plus de 20% cette année

Le cabinet américain AlixPartners a établi trois scénarios afin de déterminer les conséquences de la crise sanitaire due au coronavirus sur le marché mondial.

En effet, les deux titres sont désambiguïsés dans la première phrase qui, en tant que chapeau de l'article, se trouve exposée sur le plan typographique.

Conclusion

Pour revenir à la métaphore de rivalité, au début de 2020, l'information relative à la pandémie de la Covid-19 a « rivalisé » avec les autres informations pendant un temps assez court, restreint à quelques semaines, et ensuite elle s'est imposée pour une période de deux ans comme absolument dominante dans l'espace public. Par une sorte de contamination contextuelle, toute information était rapportée, plus ou moins explicitement (et plus ou moins consciemment), à la réalité pandémique et celles qui ne s'y rapportaient pas étaient considérées comme marquées. Voici l'exemple du titre qui en témoigne :

Les sept infos non liées au coronavirus que vous avez peut-être manquées cette semaine

Si, si, elles existent. Petite sélection des informations certifiées 100% sans coronavirus de cette première semaine de confinement.

Mais ce qui est aussi intéressant c'est qu'en février 2022, pratiquement du jour au lendemain, cette information a cédé la place à une autre, celle qui concernait la guerre en Ukraine. Dans ce cas, la rivalité était beaucoup plus courte et intensive, puisque le déclenchement soudain de la guerre a dominé toutes les chaînes d'information et il a très efficacement détourné l'attention de la pandémie de la Covid-19.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel (1997) « Unité rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. » [Dans :] *Pratiques*. N° 94 ; 3–18.
- Ariel, Mira (1990) *Accessing Noun-Phrase antecedents*. London / New York : Routledge.
- Bosredon, Bernard, Tamba, Irène (1992) « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un “deux points”. » [Dans :] *L'information grammaticale*. N° 54 ; 36–44.
- Calabrese, Laura (2010) « Décoder les titres de presse. Les compétences de lecture et les routines rédactionnelles en question. » [Dans :] *Recherches en communication*, N° 33 ; 115–129.
- Courtine, Jean-Jacques (1981) « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours. À propos du discours communiste adressé aux chrétiens. » [Dans :] *Langages*. N° 15(62) ; 9–128.
- Ho-Dac, Lydia-Mai, Marie-Paule Jacques, Josette Rebeyrolle (2004) « Sur la fonction discursive des titres. » [Dans :] Sylvie Porhiel, Dominique Klingler (dir.) *L'unité texte*. Pleyben : Perspectives ; 125–152.
- Laborde-Milaa, Isabelle (1997) « Le chapeau de presse : (re)formulation et visées pragmatiques ». [Dans :] *Pratiques*. N° 94 ; 101–116.
- Lecolle, Michelle (2009) « Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel. » [Dans :] Ivan Evrard, Michel Pierrard, Laurence Rosier, Dan Van Raemdonck (dir.) *Représentations du sens linguistique III*. Paris : L'Harmattan ; 29–43.
- Moirand, Sophie (2004) « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias. » [Dans :] Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (dir.) *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan ; 373–385.
- Paveau, MarieAnne (2006) *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Rebeyrolle, Josette, Marie-Paule Jacques, Marie-Paule Péry-Woodley (2009) « Titres et intertitres dans l'organisation du discours. » [Dans :] *French Language Studies*. N° 19 ; 269–290.
- Salles, Mathilde (2016) « Structure informationnelle et choix référentiel dans les titres de presse. » [Dans :] *Syntaxe & Sémantique*. N° 17 ; 135–152.
- Sullet-Nylander, Françoise (1998) *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*. Stockholm : Cahiers de la Recherche.
- Voirol Michel (1995) *Guide de la rédaction*. Paris : CFPJ.

PAULINA MAZURKIEWICZ
Université Catholique de Lublin Jean-Paul II
Institut de linguistique
paulina.mazurkiewicz@kul.pl
ORCID : 0000-0002-6926-7104

Parler de la rivalité internationale implicitement : analyse de figures de style employées par Emmanuel Macron

Speaking about International Rivalry Implicitly: An Analysis of Emmanuel Macron's Figures of Speech

Abstract

This article explores the figures of speech used by Emmanuel Macron to address geopolitical, economic, and strategic rivalries implicitly. Through a pragmatic analysis of three key speeches, it demonstrates how Macron employs linguistic tools such as antithesis, comparisons, and rhetorical questions. These techniques structure his statements while guiding the audience toward underlying messages, avoiding direct confrontations. Geopolitical rivalry notably positions Europe against major powers like Russia, the United States, and China, while economic rivalry highlights global competition imbalances. Strategic rivalry underscores the urgency for Europe to enhance its security and industrial autonomy. Through these subtle strategies, Macron strikes a balance between diplomacy and asserting European interests, mobilizing his audience around shared European values.

Keywords: Macron, pragmatic analysis, international rivalry, discursive strategies, implicit communication

Mots-clés : Macron, analyse pragmatique, rivalité internationale, stratégies discursives, communication implicite

Introduction

Dans les discours politiques, la rivalité entre nations ou blocs géopolitiques est souvent un sujet sensible qui exige une formulation subtile et réfléchie. Pour éviter les confrontations directes tout en

mettant en lumière les tensions existantes, les dirigeants adoptent des stratégies discursives permettant d'exprimer la rivalité de manière implicite. Dans le cadre de ses discours sur la scène internationale, Emmanuel Macron aborde la question de la rivalité sous diverses formes : géopolitique, économique et stratégique. Pour les besoins de notre étude, nous avons choisi trois textes du portail elysee.fr, à savoir : *Discours du Président de la République à l'Assemblée générale de Nations Unies* [DONU, 2022], *Discours du Président de la République lors de la conférence de Munich sur la sécurité* [DsS, 2023] et *Discours du Président de la République sur l'Europe à la Sorbonne* [DsE, 2024]. Ces textes offrent un cadre pour étudier les moyens rhétoriques mobilisés par le président français afin d'exprimer des rivalités internationales sans adopter un ton ouvertement conflictuel.

Nous mettrons en lumière les figures de style telles que l'antithèse, la comparaison et les questions rhétoriques. Ces outils discursifs permettent à Macron d'instaurer un équilibre subtil entre diplomatie et affirmation de la position de la France et de l'Europe dans un contexte de rivalité internationale.

1. Fondements épistémologiques et méthodologiques de l'étude

L'épistémologie de cette étude repose sur une analyse pragmatique et discursive, qui met l'accent sur la manière dont les moyens linguistiques peuvent véhiculer des messages implicites. En analysant les discours d'Emmanuel Macron¹, nous nous concentrerons sur la façon dont des stratégies discursives sont employées pour aborder la rivalité internationale en évitant les confrontations directes ou les propos offensants. Nous procéderons à deux types d'analyse présentées ci-dessous.

1.1. Analyse thématique

La rivalité, un des thèmes centraux des discours d'Emmanuel Macron, s'exprime à travers trois grandes dimensions que révèle notre corpus d'étude : géopolitique, économique et stratégique. La rivalité géopolitique, selon Macron, se manifeste par la lutte pour le contrôle des territoires stratégiques et l'influence sur des zones cruciales. Elle oppose principalement des puissances comme la Chine, la Russie, les États-Unis et l'Union Européenne. La dimension économique de la rivalité mondiale souligne la compétition croissante pour la domination technologique et industrielle. Dans le domaine stratégique, Macron met l'accent sur les questions de sécurité et de défense.

1.2. Analyse des stratégies discursives

Dans ses discours, Emmanuel Macron emploie diverses stratégies discursives pour exprimer la rivalité internationale de manière implicite. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986), l'implicite regroupe ces « contenus dits à mots couverts, arrière-pensées sous-entendues entre les lignes » qui influencent profondément les interactions et le sens des énoncés. Cette dimension pragmatique permet d'exprimer

1 Les discours du président de la France constituent l'objet de différents travaux en linguistique : Magnaudeix (2017), Moulier-Boutang (2017), Daspe, Piot (2018), Negro Alousque (2021), Sánchez Villanueva (2021), Sadoun-Kerber, Wahnich (2022), Toquebiol (2023), Mayaffre, Vanni (2023).

des idées sensibles, telles que la rivalité entre nations, tout en maintenant un ton diplomatique. L'implicite peut être divisé en deux catégories principales (Kerbrat-Orecchioni 1986 ; Maingueneau 1996, 2006) :

1. L'implicite pragmatique ou sous-entendu, où le sens est déduit par l'interlocuteur à partir du contexte communicationnel.
2. Le présupposé, directement encodé dans la structure linguistique de l'énoncé et activé par les connaissances préalables du récepteur. Ce type d'implicite est fondamental pour structurer les programmes politiques et établir un dialogue indirect avec le public.

Comme le souligne Korkut (2008), la compréhension de l'implicite dépend fortement du contexte communicationnel, des connaissances partagées et des caractéristiques des interlocuteurs. L'interprétation de l'implicite est influencée par des facteurs tels que la situation d'énonciation et les attentes des coénonciateurs, rendant la mesure de son effet parfois fluctuante.

Dans les discours de Macron, cette contextualisation est essentielle pour saisir les enjeux de souveraineté et de sécurité internationale qu'il aborde. Parler de rivalité implicitement lui permet d'éveiller la conscience de son auditoire tout en préservant les principes de la diplomatie. Parmi les principales stratégies utilisées par le président de la France nous pouvons énumérer : l'antithèse qui met en contraste des concepts opposés pour souligner des tensions ; la comparaison qui établit des parallèles ou des écarts entre les acteurs internationaux et les questions rhétoriques qui engagent l'audience à interpréter des sous-entendus sans expliciter les critiques. Ces outils discursifs renforcent l'efficacité de sa communication tout en préservant un ton diplomatique.

1.3. Les critères du choix du corpus

Pour les objectifs de cette étude, nous avons choisi trois discours du président Macron mentionnés dans l'introduction. Le choix de ces textes est motivé par plusieurs éléments clés qui les rendent particulièrement pertinents pour une analyse pragmatique de la rivalité exprimée de façon implicite. D'abord, les textes sélectionnés portent sur des événements de grande envergure (comme la guerre en Ukraine, par exemple), chacun s'inscrivant dans un cadre institutionnel important : l'Union Européenne, l'Assemblée générale de l'ONU et la conférence de Munich sur la sécurité. Les lieux auxquels ils renvoient sont des arènes centrales de la politique mondiale. De plus, ils soulignent les thématiques liées à la souveraineté européenne, la sécurité internationale et la réponse aux crises géopolitiques. Ces discours capturent les moments où Macron discute, souvent de manière subtile et discrète, des défis posés par d'autres puissances. Enfin, ces trois textes permettent de suivre une continuité dans la stratégie de Macron concernant la manière dont il traite la rivalité. De l'Europe à la scène internationale, ils montrent un fil conducteur dans sa manière de défendre des intérêts européens et français face à d'autres acteurs majeurs, tout en évitant des affrontements directs. Cela nous permet d'observer l'évolution et la cohérence de ses tactiques discursives sur une période clé de son mandat.

En somme, ces trois discours ont été sélectionnés pour les besoins de cet article en raison de leur ancrage dans des contextes institutionnels variés mais stratégiques, de leur focalisation sur des thèmes où la rivalité joue un rôle clé, et de leur capacité à fournir une vision cohérente des stratégies discursives d'Emmanuel Macron sur la scène internationale. Quelles sont les dimensions de la rivalité internationale abordées par le président de la République française ?

2. Les catégories de la rivalité internationale dans les discours d'Emmanuel Macron

Dans le cadre de cet article, nous examinerons trois dimensions principales de la rivalité internationale identifiées dans notre corpus : géopolitique, économique et stratégique. Cette analyse repose sur une approche thématique combinée à un examen lexical, permettant de mettre en lumière la manière dont ces types de rivalité se manifestent dans les discours du président français.

2.1. Rivalité géopolitique

Le monde est actuellement divisé par des tensions entre grandes puissances, notamment entre l'Europe, les États-Unis, la Chine et la Russie. La guerre en Ukraine illustre la rivalité entre certains pays de l'Occident et la Russie, qui vise à redessiner les frontières de l'Europe et à remettre en cause l'ordre international basé sur le respect de la souveraineté des États. Quels sont les indices lexicaux relatifs à la rivalité géopolitique ? Observons les énoncés suivants :

Les États-Unis, avec une autre administration, décidant de sortir de certains traités que les Russes, depuis des années, ne respectaient plus, qui concernaient notre sol sans que nous ne soyons partie prenante. Cette situation, en quelque sorte de minorité géopolitique des Européens, nous devons en sortir. Il s'agit de la sécurité de l'Europe. [DsS]

Les États-Unis d'Amérique ont deux priorités. Les États-Unis d'Amérique d'abord et c'est légitime, et la question chinoise ensuite. Et la question européenne n'est pas une priorité géopolitique pour les années et les décennies qui viennent, quelles que soient la force de notre alliance et la chance d'avoir aujourd'hui une administration très engagée sur le conflit ukrainien. Et donc oui, cette ère où l'Europe achetait son énergie et ses engrais à la Russie, faisait produire en Chine, déléguait sa sécurité aux États-Unis d'Amérique, est révolue. [DsE]

Quel est cet ordre qui est hégémonique aujourd'hui, si ce n'est la Russie ? [DONU]

Le vocabulaire géopolitique dans ces énoncés met en évidence la rivalité entre acteurs majeurs (États-Unis, Russie, Chine) et souligne les enjeux stratégiques pour l'Europe, notamment en matière de sécurité, de ressources et d'autonomie. Les termes tels que *traités*, *minorité géopolitique*, *sécurité*, *question chinoise* / *européenne*, *priorité géopolitique*, *alliance*, *ordre hégémonique* sont révélateurs des dynamiques géopolitiques complexes décrites dans les discours d'Emmanuel Macron.

2.2. Rivalité économique

La rivalité économique décrite par Emmanuel Macron se concentre sur les dynamiques de concurrence entre grandes puissances, notamment dans les domaines de l'innovation technologique, de la politique commerciale et de la gestion des ressources stratégiques :

Car au fond, comment la Russie peut-elle se satisfaire d'être un producteur de matières premières plutôt qu'une économie de création, peut se satisfaire d'un produit intérieur brut médiocre malgré les atouts d'une puissance mondiale, et maintenant d'une suspicion généralisée de tous les voisins ? [DsS]

L'ouverture, oui, mais en défendant nos intérêts et - je le disais - ça ne peut pas marcher si on est les seuls au monde à respecter les règles du commerce telles qu'elles avaient été écrites il y a 15 ans. Si les Chinois et les Américains ne les respectent plus en sur-subsidiant les secteurs critiques, on ne peut pas être les seuls à le faire. Ça ne va pas marcher. Et d'ailleurs, ça ne marche pas. Et nous sommes à cet égard-là aussi trop naïfs ou avec une culture trop faible. [DsE]

Les deux premières puissances internationales ont décidé de ne plus respecter les règles du commerce. Je le dis dans des termes très simples, mais c'est ça la réalité depuis l'*Inflation Reduction Act*. Là où depuis vingt ans, on disait tous collectivement : on intègre la Chine dans l'OMC et puis, notre objectif, c'est que, au fond, la deuxième puissance commerciale et économique suive nos règles. [DsE]

L'analyse lexicale de la rivalité économique dans les discours d'Emmanuel Macron révèle un usage précis d'un vocabulaire issu du champ sémantique de l'économie. En témoignent les termes comme *producteur de matières premières, économie de création, produit intérieur brut, règles du commerce, sur-subsidier, Inflation Reduction Act, OMC*. Macron critique les pratiques perçues comme déloyales, telles que le non-respect des règles commerciales internationales ou le sur-subsidissement de secteurs stratégiques, et appelle à une politique commerciale européenne plus assertive.

2.3. Rivalité stratégique

La rivalité stratégique dans les extraits ci-dessous met en lumière des enjeux clés pour la France et l'Europe, en particulier dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la réorganisation des priorités sécuritaires et industrielles. Ces énoncés montrent comment la France et l'Europe se réorganisent face à la rivalité stratégique mondiale, en cherchant à renforcer leur autonomie et à protéger leurs intérêts vitaux dans les domaines de la défense, de l'énergie, de l'industrie et de l'agriculture.

Et, comme je le disais tout à l'heure, tout ce qui est stratégique dans notre monde, nous l'avons un peu délégué : notre énergie à la Russie, notre sécurité pour plusieurs de nos partenaires : pas la France, mais plusieurs aux États-Unis, et des perspectives aussi critiques à la Chine. Nous devons les reprendre. C'est ça, l'autonomie stratégique. [DsE]

Simplement, j'assume totalement le choix en la matière, le 26 février dernier à Paris, d'avoir réintroduit une ambiguïté stratégique. Pourquoi ? Nous sommes face à une puissance qui est désinhibée, qui a attaqué un pays d'Europe, mais qui n'est plus dans une opération spéciale et qui ne veut plus nous dire quelle est sa limite. [DsE]

Je crois très profondément que la politique industrielle est un jalon clé de notre prospérité par rapport à l'extérieur, mais aussi d'un bon aménagement du territoire européen. [DsE]

Parmi les secteurs stratégiques, il y en a deux sur lesquels je veux dire quelques mots plus spécifiques, c'est l'énergie et l'agriculture. [DsE]

Les discours sont ponctués de termes directement liés à la stratégie, tels qu'*énergie, sécurité, autonomie / ambiguïté / secteur stratégique, puissance désinhibée, prospérité et agriculture*. Ces mots-clés reflètent une volonté affirmée de planification et de renforcement des capacités européennes. Bien que le discours ne soit pas toujours explicitement accusatoire, il véhicule l'idée que certains acteurs (Russie,

Chine, Etats-Unis) enfreignent des règles ou cherchent à imposer un ordre hégémonique. Les mots employés par Emmanuel Macron poussent l'audience à interpréter les énoncés dans un cadre critique sans qu'il y ait besoin d'énoncer directement l'accusation.

3. Les figures de style pour exprimer la rivalité d'une manière implicite

Selon Koçbaş (2020 : 458) « les stratégies discursives comme un moyen linguistique, se manifestent par les activités langagières mises en œuvre dans le discours », car elles relèvent d'une action humaine orientée vers un objectif précis, caractérisée par son intentionnalité, sa conscience et un comportement sous contrôle (cf. van Dijk 1979, Topa-Bryniarska 2015). Ces outils, qui englobent des techniques rhétoriques comme l'antithèse, la comparaison ou encore les questions rhétoriques, offrent aux orateurs une façon de parler de tensions sans utiliser des termes trop agressifs. L'objectif est d'exprimer les enjeux de rivalité sous-jacents sans attiser les conflits ouverts, en naviguant habilement entre confrontation implicite et appel à la coopération. À travers l'étude des mécanismes rhétoriques pour parler de la rivalité internationale implicitement, nous mettrons en lumière les moyens linguistiques employés pour évoquer la compétition de manière subtile et efficace.

3.1. Antithèse

Païssa (2015) souligne que la symétrie des parties et la correspondance des éléments mis en relation oppositive sont des traits fondamentaux des définitions de l'antithèse, tant dans les approches anciennes que modernes. Les analyses insistent sur deux dimensions essentielles :

- sémantique : les éléments opposés doivent être situés sur un même axe sémantique, ce qui renforce leur cohérence. Cette concordance isotopique garantit une structuration logique de l'antithèse,
- pragmatique : l'antithèse met en relief une idée principale par l'opposition, générant soit un choc d'oppositions, soit une attraction réciproque entre des polarités opposées.

Les moyens rhétoriques qui permettent de matérialiser cette bipolarité sont variés et reposent sur différentes constructions syntaxiques. Parmi celles-ci, on retrouve la juxtaposition, qui consiste à placer côte à côte deux éléments opposés (A, B), ainsi que la double exclusion, où les deux termes sont niés simultanément (ni A, ni B). De plus, la contre-orientation argumentative est utilisée pour marquer une opposition directe entre deux idées (A, mais B), tandis que l'opposition diachronique met en contraste deux éléments dans une succession temporelle (A puis B).

Bien qu'Emmanuel Macron ne mentionne pas explicitement la rivalité entre puissances dans chaque phrase, il construit progressivement cette notion en opposant différents systèmes, valeurs et actions.

- *Opposition morale : guerre ou / et paix*

Nous avons aujourd'hui à faire un choix simple, au fond : celui de la guerre ou de la paix. Le 24 février dernier la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, a rompu par un acte d'agression,

d'invasion et d'annexion, notre sécurité collective. Elle a délibérément violé la Charte des Nations unies et le principe d'égalité souveraine des Etats. [DONU]

Parce que c'est aujourd'hui que se joue la question de la paix et de la guerre sur notre continent et de notre capacité à assurer notre sécurité ou pas. [DsE]

Macron place implicitement la Russie et l'Occident dans des camps opposés, sans jamais dire directement « nous sommes en conflit avec la Russie ». Le public comprend automatiquement que la Russie est associée à la guerre, et l'Occident, à la paix.

- *Antithèse entre l'ordre et le désordre*

Je veux ici dire clairement que notre devoir à tous est de continuer ce travail consistant à expliquer et expliciter le fait que la Russie aujourd'hui est une puissance de déséquilibre et de désordre, qui pas simplement en Ukraine, mais dans le Caucase, au Proche, Moyen-Orient, en Afrique, par le truchement de Wagner. Parce que cette guerre a permis aussi d'expliciter ce qui était une ambiguïté, voire une hypocrisie qu'on connaissait ces dernières années. [DsS]

La phrase « la Russie est une puissance de déséquilibre et de désordre » évoque implicitement une rivalité géopolitique avec l'Occident qui, lui, est vu comme le garant de l'équilibre et de l'ordre. Cette rivalité est sous-entendue par l'opposition entre les deux concepts, sans mentionner directement la compétition entre ces puissances.

- *Nous vs eux*

Cette opposition est clairement suggérée par la récurrence du pronom *nous* pour désigner la solidarité européenne et occidentale. Par contraste, « eux » (même s'il n'est pas toujours explicite) désigne implicitement ceux qui menacent les valeurs, la sécurité ou la souveraineté de l'Europe.

Parce qu'au moment où je vous parle, ma conviction est que nous devons absolument intensifier notre soutien et notre effort pour aider à la résistance du peuple et de l'armée ukrainienne et leur permettre de mener la contre-offensive qui seule permettra des négociations crédibles aux conditions choisies par l'Ukraine, ses autorités et son peuple. Et donc bien qu'espérant, si je puis dire, être surpris par la paix, nous sommes prêts à intensifier aujourd'hui car les semaines et les mois qui viennent sont décisifs, et nous sommes prêts à un conflit prolongé. [DsS]

En disant cela, je ne le souhaite pas, mais surtout, si nous ne le souhaitons pas, nous devons collectivement être crédibles dans notre capacité à durer dans cet effort. [DsS]

Il s'agit de la sécurité de l'Europe. Nous devons la penser, nous devons la produire, nous devons la négocier, nous devons l'assurer, avec nos alliés de l'OTAN, mais aussi en tant qu'Européens. [DsS]

En structurant le discours autour du pronom inclusif *nous*, Macron construit une identité collective et une solidarité discursive, renforcée par l'emploi répétitif du verbe *devoir* en modalité déontique. Cette modalisation assertive établit une obligation partagée et un engagement irrévocable, relevant d'une stratégie d'injonction implicite (Kerbrat-Orecchioni 1986). Simultanément, l'absence explicite d'un *eux* oppose implicitement *nous* à des puissances adverses, structurant ainsi le discours selon une bipartition énonciative. Cette opposition, sans recours à des marqueurs de conflit explicites, repose sur une polémisation implicite, intégrée dans un cadre discursif de rivalité géopolitique atténuée.

• *Modèles opposés : humanisme européen vs autres systèmes*

C'est une question de survie pour, justement, défendre notre humanisme. Parce qu'aujourd'hui, vous avez, au fond, deux modèles qui s'imposent. Vous avez un modèle anglo-saxon qui, de fait, est celui qui choisit de déléguer cet espace de vie à des choix privés : on va évoluer, mais on fait confiance. Il y a ces grandes entreprises qui ont des réseaux sociaux, des plateformes ; elles ont des algorithmes, où tout ça semble très compliqué, mais nous, consommateurs, on aime bien, ça semble efficace. Mais c'est un choix qui met le citoyen en situation d'infériorité par rapport aux consommateurs. Puis, vous avez un autre choix, celui du contrôle, qui est de dire face à ce désordre, cette anomie, on contrôle. Reprise étatique, celui de la Chine, mais aussi de plusieurs puissances autoritaires qui sont en train d'aller vers ce modèle. [DsE]

Et puis, notre humanisme européen est évidemment aussi un humanisme de dignité et de justice. Nous aimons la liberté, le savoir, mais nous avons ce goût inédit pour la justice, l'égalité. Ce qui nous distingue des autres continents. [DsE]

Dans son discours, Emmanuel Macron construit une antithèse structurée pour opposer trois modèles de gouvernance : le modèle anglo-saxon, le modèle autoritaire et l'humanisme européen. Sur le plan sémantique, cette opposition se manifeste par des valeurs contrastées. Le modèle anglo-saxon repose sur la délégation au secteur privé, représenté par des plateformes, des réseaux sociaux et des algorithmes, où le citoyen est réduit à un rôle de consommateur. À l'inverse, le modèle autoritaire, illustré par la Chine et d'autres régimes, privilégie un contrôle étatique rigide face au désordre et à l'anomie. En opposition à ces deux paradigmes, Macron met en avant un humanisme européen fondé sur des valeurs telles que la dignité, la justice, l'égalité et la liberté, qui reflètent une vision équilibrée et solidaire. Sur le plan pragmatique, cette antithèse vise à renforcer l'identité européenne en valorisant ses spécificités positives, tout en critiquant subtilement les modèles concurrents. Enfin, la structuration syntaxique du discours appuie cette antithèse. À travers des parallélismes (« Vous avez un modèle anglo-saxon... », « Puis, vous avez un autre choix... », exemple de l'opposition diachronique) et des connecteurs d'opposition (« mais aussi », « face à ce désordre »), Macron articule clairement les différences entre ces systèmes.

En ce qui concerne l'analyse thématique, dans les discours d'Emmanuel Macron, les rivalités géopolitique, économique et stratégique sont abordées implicitement et mobilisent le public autour d'une identité européenne unifiée. La rivalité géopolitique oppose la Russie, associée à la guerre et au désordre, à l'Occident, garant de la paix et de l'ordre, renforcée par l'antithèse « nous » (solidarité européenne) vs « eux » (puissances adverses). La rivalité économique est exprimée par une opposition entre l'humanisme européen, centré sur la justice et l'égalité, et des modèles comme celui anglo-saxon, déléguant au privé, ou chinois, fondé sur le contrôle étatique. Enfin, la rivalité stratégique met en lumière la nécessité pour l'Europe de renforcer son autonomie et sa sécurité face à des puissances mondiales. Il est à noter l'emploi du verbe *devoir* de modalité déontique suivi des expressions verbales telles que : *penser / produire / négocier / assurer la sécurité européenne*.

3.2. Comparaison

La comparaison est une stratégie discursive qui consiste à utiliser des termes ou expressions qui permettent de contraster deux entités, marquer une différence de valeur, ou souligner une supériorité ou une infériorité. Nous fonderons nos analyses sur les considérations de Fuchs (2014, 2019) qui distingue

la comparaison quantitative d'(inégalité) avec le comparé, le comparant (comparandes) et le marqueur du paramètre / du standard, ainsi que la comparaison qualitative.

- *Rivalité économique implicite avec les États-Unis*

Le produit intérieur brut par habitant a augmenté aux États-Unis de près de 60% entre 93 et 2022. Celui de l'Europe a progressé de moins de 30%. Ceci avant même que les États-Unis d'Amérique ne décident l'Inflation Reduction Act, donc d'une politique massive d'attraction de nos industries et de subventions de toutes les industries et de technologies vertes. Nous avons donc aujourd'hui un défi, c'est d'aller beaucoup plus vite et de revoir notre modèle de croissance. [DsE]

Dans cet extrait, Emmanuel Macron établit une comparaison quantitative d'inégalité en opposant la croissance du PIB par habitant des États-Unis comme comparé (+60%) à celle de l'Europe en tant que comparant (<30%) entre 1993 et 2022, avec le PIB comme marqueur du paramètre. La mention de l'Inflation Reduction Act des États-Unis, décrite comme une « politique massive d'attraction », suggère une compétition indirecte pour dominer les secteurs industriels et technologiques. Sans confrontation explicite, Macron utilise cette comparaison pour souligner l'urgence d'une réforme du modèle de croissance européen, impliquant une rivalité économique implicite entre l'Europe et les États-Unis, où l'Europe doit combler son retard face à une puissance plus proactive.

- *Rivalité industrielle implicite entre l'Europe et les autres puissances*

Au fond, les dividendes de la paix ont fait que les Européens ont insuffisamment produit, investi, ce qui a aussi créé une très forte dépendance à l'égard de l'industrie non-européenne. Alors, face à cela, on doit produire plus vite, on doit produire davantage et on doit produire plus en Européens, c'est fondamental. C'est pourquoi j'assume le fait qu'il nous faut une préférence européenne dans l'achat de matériel militaire. [DsE]

Le président de la France établit une comparaison quantitative d'inégalité en opposant une Europe actuellement dépendante des industries non-européennes à une Europe qui doit se réindustrialiser pour produire « plus vite », « davantage » et « plus en Européens ». La dépendance européenne est présentée comme un déséquilibre à corriger, et le contraste implicite entre une Europe affaiblie et une Europe capable de regagner son autonomie industrielle sert à véhiculer l'idée d'une compétition. Par cette stratégie, Macron mobilise un discours qui appelle à une action collective tout en inscrivant l'Europe dans un cadre de rivalité économique mondiale.

- *Rivalité militaire implicite entre la France et les autres pays européens*

La France y jouera tout son rôle. Nous qui avons un modèle d'armée complète, dont l'objectif est d'être l'armée la plus efficace du continent, et qui sommes aussi dotés de l'arme nucléaire, et donc, de la capacité de dissuasion qui va avec. [DsE]

Emmanuel Macron utilise ici une comparaison quantitative au superlatif pour mettre en avant la position stratégique de la France en Europe. Le comparé est l'armée française, et le comparant est l'ensemble des autres armées européennes. Le superlatif susmentionné renforce l'idée d'excellence de l'armée française en termes de capacités opérationnelles. De plus, l'ajout de la mention de l'arme nucléaire et de la « capacité de dissuasion » positionne implicitement la France comme une puissance militaire unique en Europe. Cette comparaison, bien que présentée comme un fait objectif, participe à la

construction implicite d'une rivalité stratégique au sein du continent, tout en affirmant la nécessité pour la France de jouer un rôle dominant dans la défense européenne.

3.3. Questions rhétoriques

La question rhétorique, également appelée interrogation oratoire ou fausse question, est une figure de style marquée par une interrogation qui ne vise pas à obtenir une réponse, mais à affirmer avec force une idée ou une position. Fontanier (1968 : 368), en souligne le rôle fondamental dans le mimétisme de l'interlocution : « L'interrogation consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre ». Ainsi, la question rhétorique, loin d'être une simple demande d'information, agit comme un défi implicite et une stratégie de persuasion efficace, particulièrement adaptée aux contextes où il s'agit d'asseoir une autorité ou de forcer une adhésion. Selon Ducard (2003), cette forme d'interrogation, largement utilisée dans les débats politiques, repose sur une dynamique intersubjective. Elle ne marque ni doute, ni curiosité, mais adopte une visée argumentative et persuasive, souvent destinée à assujettir ou à confronter un interlocuteur réel ou fictif. Observons les questions rhétoriques suivantes :

Quel est cet ordre qui est hégémonique aujourd'hui, si ce n'est la Russie ? Que nous propose-t-on ?
Que nous vend-on ? Quel rêve vend-on sur la bonne foi de certaines et certains ici ? [DONU]

Les questions posées par Emmanuel Macron relèvent d'une stratégie rhétorique claire, orientée vers un objectif pragmatique. Ces interrogations ne cherchent pas à obtenir une réponse explicite de l'auditoire, mais plutôt à guider son interprétation et à renforcer la thèse implicite de l'orateur. En effet, la première question, « Quel est cet ordre qui est hégémonique aujourd'hui, si ce n'est la Russie ? », introduit subtilement une réponse sous-entendue en plaçant la Russie comme la seule option valable, ce qui conforte l'idée d'un défi géopolitique clair. Les questions suivantes, telles que « Que nous propose-t-on ? Que nous vend-on ? Quel rêve vend-on sur la bonne foi de certaines et certains ici ? », renforcent l'effet polémique. Elles incitent l'auditoire à adopter une posture critique et à partager le point de vue de l'orateur sans qu'il soit nécessaire d'énoncer directement une accusation. Par cette stratégie, Emmanuel Macron parvient à évoquer des rivalités géopolitiques tout en préservant un ton diplomatique, en utilisant l'implicite comme levier pour engager l'auditoire.

Conclusions

L'analyse des discours d'Emmanuel Macron met en lumière une utilisation habile des outils linguistiques et discursifs pour traiter des rivalités internationales de manière implicite. Cette approche repose sur une stratégie pragmatique qui permet de communiquer des messages complexes tout en évitant des confrontations directes, préservant ainsi un ton diplomatique. Les procédés linguistiques employés, notamment les antithèses, les comparaisons et les questions rhétoriques, structurent le discours tout en orientant l'interprétation de l'auditoire vers des conclusions sous-entendues.

Sur le plan pragmatique, l'implicite joue un rôle central dans la communication. L'usage d'antithèses, comme dans l'opposition entre « ordre » et « désordre » ou entre « nous » et « eux », renforce les idées principales tout en structurant le discours autour de valeurs opposées. Les comparaisons jouent un rôle clé dans la construction du discours présidentiel. Par exemple, l'opposition entre le produit intérieur brut des États-Unis et celui de l'Europe met en évidence un retard économique européen à combler. De même, la rivalité stratégique est soulignée par des superlatifs qui valorisent la position de la France en tant qu'acteur majeur sur la scène internationale. Ces comparaisons structurent les énoncés en mettant en lumière les écarts entre les puissances tout en appelant à une réponse collective et proactive de l'Europe. Les questions rhétoriques permettent de suggérer des tensions ou des rivalités sans recourir à un discours ouvertement conflictuel.

En somme, les discours d'Emmanuel Macron témoignent d'une capacité à articuler des messages complexes et sensibles de manière subtile et diplomatique. En mobilisant des stratégies discursives variées et efficaces, il parvient à aborder des rivalités géopolitiques, économiques et stratégiques tout en maintenant un équilibre entre confrontation implicite et appel à la coopération internationale. Cette approche, centrée sur l'implicite, reflète une volonté de préserver l'image de la France et de l'Europe en tant qu'acteurs responsables et unis sur la scène mondiale. Cette analyse ouvre la voie à une exploration plus approfondie de l'implicite dans le discours politique. Une étude comparative entre les stratégies discursives d'Emmanuel Macron et celles d'autres leaders mondiaux pourrait enrichir la compréhension des approches diplomatiques actuelles.

Bibliographie

- Daspe, Francis, Céline Piot (2018) *Antidote au parler macronien*. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant.
- Dijk, van Teun Adrianus (1979) « New Developments and Problems in Text Linguistics. » [Dans :] János Sándor Petofi (éd.) *Text vs Sentence. Basic Questions of Text Linguistics*. Hambourg : Buske ; 12–38.
- Ducard, Dominique (2003) « Une discussion biaisée : la question rhétorique dans le débat parlementaire. » [Dans :] Simone Bonnafous, Patrick Charaudeau (dir.) *Argumentation et discours politique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes ; 295–308.
- Fontanier, Pierre (1968) *Les Figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Fuchs, Catherine (2014) *La comparaison et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Fuchs, Catherine (2019) « La comparaison : une catégorie linguistique multiforme. » [Dans :] Ramona Malita (dir.) *Comparaison(s)*. Szeged : Jatepress ; 37–50.
- Koçbaş, Gamze (2020) « Analyse sur les stratégies discursives : Exemple d'un article à propos du Coronavirus. » [Dans :] *RumeliDE Journal of Language and Literature Studies*. N° spécial 8 ; 452–470.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1986) *L'Implicite*. Paris : Armand Colin.
- Korkut, Ece (2008) « La Pragmatique et l'implicite. » [Dans :] *Synergies Turquie*. N° 1 ; 153–159.
- Maingueneau, Dominique (1996) *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Maingueneau, Dominique (2006) *Termos-chave da análise do discurso*. Belo Horizonte : Editora UFMG.
- Magnaudeix, Mathieu (2017) *Macron & Cie : enquête sur le nouveau Président de la République*. Paris : Don Quichotte éditions.
- Mayaffre, Damon, Laurent Vanni (2023) « Un discours care. Approche praxématique du discours d'Emmanuel Macron (2017–2024). » [Dans :] *Cahiers de Praxématique*. N° 80 ; 1–14.

- Moulier-Boutang, Yann (2017) « Ainsi Macron soit-il ? » [Dans :] *Multitudes*. Vol. 67(2) ; 8–15.
- Negro Alousque, Isabel (2021) « Les métaphores du virus COVID-19 dans les discours d’Emmanuel Macron et de Pedro Sánchez. » [Dans :] *Çédille : Revista de Estudios Franceses*. N° 19 ; 595–613.
- Païssa, Paola (2015) « Antithèse et contextualisation : le débat sur la torture pendant la guerre d’Algérie. » [Dans :] *Pratiques*. N° 165–166. Récupéré de <https://journals.openedition.org/pratiques/2431> le 17/07/2025.
- Sadoun-Kerber, Keren, Stéphane Wahnich (2022) « Emmanuel Macron Facing Covid-19: A President in Search of Image Repair. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*. N° 28. Récupéré de <https://journals.openedition.org/aad/6390> le 10/12/2024.
- Sánchez Villanueva, Antonia (2021) « La construction du rôle présidentiel dans l’interview télévisée et en ligne du 14 Juillet : Stratégies discursives d’Emmanuel Macron. » [Dans :] *Anales de Filología Francesa*. Vol. 29 ; 439–461.
- Toquebiol, Eva (2023) « On T’aime Macron ! : Mise en scène d’une performance politique : Meeting présidentiel d’E. Macron à l’Arena Paris Défense 2022. » [Dans :] *Revue Nordique des Études Francophones*. Vol. 6(1). Récupéré de <https://franorfon.org/articles/10.16993/rnef.112> le 02/12/2024.
- Topa-Bryniarska, Dominika (2015) « Discursive and Communicative Strategies of Persuasion in Opinion Forming Media: The Case of Film Reviews. » [Dans :] *Sociolinguistics*. N° 15 ; 197–211.

Sources Internet

- Discours du Président de la République à l’Assemblée générale de Nations Unies* (DONU, 2022). Récupéré de <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/09/20/discours-du-president-de-la-republique-devant-lassemblee-generale-de-lorganisation-des-nations-unies> le 05/10/2024.
- Discours du Président de la République lors de la conférence de Munich sur la sécurité* (DsS, 2023). Récupéré de <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/02/17/deplacement-en-allemande-a-loccasion-de-la-59eme-conference-de-munich-sur-la-securite> le 12/10/2024.
- Discours du Président de la République sur l’Europe à la Sorbonne* (DsE, 2024). Récupéré de <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/04/24/discours-sur-leurope> le 03/11/2024.

AGNIESZKA JANION

Université de Varsovie

Faculté de langues modernes

Institut d'études romanes

a.janion@uw.edu.pl

ORCID : 0000-0003-3751-0656

La rivalité, un trait qui réunit. Analyse du lexique de la presse (e-)sportive

Rivalry, an Unifying Feature. An Analysis of the Lexicon of the (e-)Sports Press

Abstract

The aim of this paper is to discuss similarities and differences in the description of the competition present in journalistic articles related to sport and e-sport, in order to find out what are the specificity of these descriptions and if their approach and lexical realisation are homogeneous. The analysis was based on the texts stemming from the sports magazine "L'Équipe," and particularly texts presenting the "Champions League" and "League of Legends." We've been focusing on lexical units that were divided into thematical sections related to competition, such as: participants, organisation, action, physical and mental state. However, in this paper we concentrate on presenting participants, organisation and action. The lexical research concerns the use of: professional jargon, anglicism and subjective vocabulary ("subjectivemes" – Kerbrat-Orecchioni [1980] 2009) used in those descriptions.

Keywords: sport, e-sport, competition, professional jargon, subjectiveme, commentary

Mots-clés : sport, e-sport, compétition, professolecte, subjectivème, commentaire

Introduction

292

Associer le sport classique au sport électronique (désormais e-sport¹) est une démarche assez controversée, car toute réponse fait émerger des attitudes complètement opposées et qui suscitent de longues polémiques. Les adversaires de l'idée d'assimiler les deux disciplines insistent sur la nature divergente des deux groupes de disciplines et en particulier sur la mise à distance de l'être humain ainsi que l'absence d'effort physique à fournir dans le sport électronique : « e-sports are not sports because they are inadequately 'human' ; they lack direct physicality; they fail to employ decisive whole-body control and whole-body skills, and cannot contribute to the development of the whole human; and because their patterns of creation, production, ownership and promotion place serious constraints on the emergence of the kind of stable and persisting institutions characteristic of sports governance » (Parry 2018 : 14).

Une telle conception est désavouée par les partisans de l'union du sport et de l'e-sport qui listent des arguments pour prouver le contraire ; pour eux, l'e-sport ajoute une touche de modernité dans le domaine du sport : « Esports is a sport innovation. It's an innovation that some wish to reject because it is not traditional in nature, but it's an innovation, nonetheless. (...) Traditional sport are those forms that dominated in the 20th century; they are overtly *physical* and have long-standing histories. These are the *sports* that Olympic disciples like Parry cannot relinquish. However, there is a second group: modern sport. Modern sport encompasses emergent forms in the 21st century, whether they are digitally enhanced like esports or innovative modifications to improve accessibility. This is an important classification because while esports has been subject to much dissent, so, too, have short-format versions of their 20th century counterpart » (Naraine 2019 : 34–36).

Cette dispute restant ouverte, l'e-sport semble gagner de plus en plus de terrain : son statut officiellement confirmé dans certains pays, notamment les États-Unis, la Chine, la Corée du Sud (Janion 2024 : 29), et son potentiel « olympique » reconnu par les Olympic Virtual Series de Tokyo de 2021 ou les Olympic Esports Series en 2023 (<https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/esport/>, <https://olympics.com/cio/news/le-cio-annonce-les-olympic-esports-series-2023>). Parmi des opinions opposées, il est néanmoins possible de repérer les aspects qui rapprochent les deux domaines d'activité, par exemple : la compétition. En effet, selon l'étude sémantique réalisée à la base de définitions dictionnaires et des articles journalistiques du quotidien *L'Équipe*², c'est la compétition qui semble le mieux souder le sport classique et électronique³. Autrement dit, cette compétition (la concurrence des personnes aux mêmes succès – [LAROUSSE.fr, « compétition. » Récupéré de : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/synonymes/divergent/7187>]) serait un dénominateur commun des disciplines si distinctes. Nous avons décidé de poursuivre la recherche, en approfondissant l'aspect de la rivalité et, plus particulièrement, la description de cette rivalité dans des articles de sport et d'e-sport.

1 Parmi différentes orthographes relatives au sport électronique, nous adoptons celle qui est indiquée par les dictionnaires : *Larousse.fr* et *Le Robert dico en ligne*.

2 Nous avons choisi le quotidien *L'Équipe* à cause de sa renommée dans la description de la réalité de sport : « l'histoire du quotidien démontre plus d'un siècle de rédaction et de reportages tournés vers le sport ; de plus, les chiffres nous indiquent que c'est le journal le plus lu en France » (Bernard-Beziade 2008 : 81).

3 L'observation mentionnée concerne l'examen du lexique du sport tel qu'utilisé dans des articles décrivant l'actualité sportive ; l'objectif est de répondre à la question de savoir si l'e-sport peut être associé au sport (Janion 2024).

L'objectif de cette contribution est alors d'esquisser les résultats de notre observation sur les textes traitant du sport et de l'e-sport, afin d'identifier les similitudes et les différences dans la manière dont la compétition est présentée dans ces deux disciplines. Nous proposons d'explorer des perspectives de la description de la compétition adoptées par les journalistes et passer en revue des unités lexicales utilisées pour décrire la compétition dans ces deux disciplines.

En consultant des articles provenant du quotidien *L'Équipe*⁴, nous avons observé le lexique des textes provenant de deux rubriques : le football (*Ligue des Champions*) et l'e-sport (dans le cadre du jeu vidéo *League of Legends* - LOL), toutes les deux disciplines impliquant une action dynamique, une compétition en groupe (alors un esprit d'équipe), des tournois. Bref, tout en présentant un caractère compétitif similaire, ces deux disciplines comportent des différences incontestables, par exemple : l'objectif de l'action au football est de marquer un but, tandis que celui de LOL est de conquérir une tour⁵.

Nous voudrions aborder la thématique liée à la description de la compétition dans les articles de sport et d'e-sport, en commençant par l'explication des notions clefs qui ont servi de cadre théorique des observations du matériel lexical repéré. Le premier chapitre présente alors la notion de compétition, le deuxième est consacré aux concepts linguistiques, essentiels dans notre recherche, c'est-à-dire *le professionnelle* et *les subjectivités*. Le troisième chapitre retrace les résultats de l'analyse du lexique relatif à la compétition suivant les ensembles thématiques choisis : les participants, l'organisation du jeu, l'action et son résultat.

1. La description de la compétition dans le domaine du sport

Quelle que soit leur thématique, l'objectif des textes journalistiques est d'informer sur un aspect de réalité particulier. Comme le mentionne Patrick Charaudeau (2011 : 21), parler de l'information implique tout de suite le langage qui non seulement concerne *le système de signes* propres à une langue particulière, mais également le système de valeurs qui influencent l'usage de ces signes en fonction de la situation communicationnelle et des circonstances de leur production.

C'est également le cas des articles journalistiques qui présentent la réalité de sport ou d'e-sport en privilégiant les aspects de la compétition.

Même si la notion de compétition désigne un phénomène relativement simple, les dictionnaires la définissent comme une action simultanée d'au moins deux personnes en vue d'obtenir le même « bien » (*Larousse, Le Robert*), la description de cette compétition représente déjà une démarche plus complexe. Plusieurs facteurs pèsent dans la balance, p. ex. :

- la nature de la langue de sport qualifiée de *multicouche* et *hétérogène* (Tworek cité dans Grochala 2021 : 8), ce qui résulte non seulement des disciplines elles-mêmes mais également de la source de cette description : entraîneur, joueur, journaliste, spectateur (Grochala 2021 : 9) ;
- le genre journalistique ;
- le medium (Internet, télé, radio, etc.) (Grzenia 2012 : 97–108).

4 Notre corpus est constitué de 15 articles portant sur *League Of Legends* et 15 articles portant sur *la Ligue de Champions*, récupérés dans la période entre le 15 septembre et le 15 octobre 2024.

5 « League of Legends est un jeu de stratégie en équipe dans lequel deux équipes de cinq champions s'affrontent pour détruire la base adverse. » Récupéré de : <https://www.leagueoflegends.com/fr-fr/how-to-play/> le 14/12/2025.

En conséquence, une telle description journalistique de la compétition peut consister à relater « objectivement » l'action ou ses résultats, soit elle peut prendre une forme des commentaires évaluatifs, affectifs (du jeu, du joueur, de l'entraîneur) prononcés par les experts, joueurs, *etc.* Compte tenu de cette variété de critères ayant un impact sur le caractère de la description de la compétition ou plus largement du sport, nous avons décidé d'appuyer nos recherches sur le lexique qui est l'élément essentiel à toute description d'une compétition. En nous inspirant du classement du vocabulaire relatif au sport, préparé par Jan Ożdżyński (1970 : 10), nous avons créé le nôtre qui est subordonné à l'idée de compétition. Ainsi, à la manière de l'auteur mentionné, nous avons distingué six aspects thématiques envisagés dans la majorité des descriptions de la compétition observées :

1. Les participants (les joueurs), les entraîneurs, le public, les clubs, les équipes ;
2. L'organisation de la compétition (forme, règles, structure, durée de l'épreuve, étendue, *etc.*) ;
3. Les actions (les activités compétitives et l'entraînement) ;
4. Le résultat ;
5. L'état psychique / mental des joueurs ou des spectateurs ;
6. L'état physique des joueurs.

Ces axes thématiques ne doivent pas apparaître simultanément. Néanmoins, grâce à l'analyse du contenu des articles journalistiques consacrés au sport / e-sport, nous considérons ces composants comme non-négligeables dans la présentation journalistique de la compétition. Le présent texte tente avant tout de décrire les spécificités de la description des participants, de l'organisation de la compétition (du jeu) et de l'action, car ce sont des ensembles thématiques lexicalement les plus riches.

2. Les outils de l'analyse

Les axes thématiques mentionnés ont guidé notre recherche du lexique et ont servi de base pour deux classements. Le premier a été établi selon la catégorie grammaticale des mots apparus dans le corpus, en vue de vérifier s'il y a des corrélations entre la réalité décrite et la nature des mots : noms communs, noms propres (notamment les anthroponymes et toponymes), verbes, adjectifs, adverbes, locutions.

Le second classement, centré sur l'aspect sémantique d'exemples extraits des textes de sport et d'e-sport, concerne les mots représentant le *professiolecte* (du domaine du sport et de l'e-sport), mais également les mots qui témoignent d'une certaine subjectivité (évaluative ou affective), autrement dit, les *subjectivèmes* (Kerbrat-Orecchioni [1980] 2009 : 79).

2.1. Le professiolecte

Associé au langage professionnel (*Słownik języka polskiego*, récupéré de <https://sjp.pl/profesjolekt>), le professiolecte correspond à l'ensemble des termes utilisés dans le sport et l'e-sport. Si au départ, dans le cas du sport, le terme professiolecte semble naturel et évident, nous doutions que ce terme soit légitime dans le cas de l'e-sport, car il renvoie aussi au monde vidéoludique et à la communauté des joueurs de jeux vidéo. Il paraîtrait alors plus adéquat d'associer un tel langage plutôt au sociolecte. Néanmoins, du fait que le métier du joueur de jeux vidéo professionnel existe en France et qu'il y est soumis à des contrats de travail (Récupéré de : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/numerique/politique-numerique/>

statut-des-joueurs-professionnels-salaries-de-jeux-video), nous traiterons ce langage au même titre que le langage du sport.

2.2. Les subjectivèmes

Reprise des travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni sur la subjectivité, la notion de subjectivème ([1980] 2009 : 79) correspond à « des unités signifiantes dont le signifié comporte le trait subjectif » (2009 : 82). En effet, il s'agit des unités lexicales qui sont dotées d'une expression (2009 : 81) :

- affective, traduisant l'émotion du locuteur, par exemple : *impressionnant* ;
- évaluative, véhiculant un jugement de valeur, par exemple gros ;
- axiologique, véhiculant un jugement de valeur sur l'axe du bien et du mal, par exemple *coupable*.

Selon Kerbrat-Orecchioni ([1980] 2009 : 80), il s'agit alors « du discours subjectif dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (*je trouve ça moche*) ou se pose implicitement (*c'est moche*) comme la source évaluative de l'assertion ». Au moment où l'expression affective est plus individualisée, l'expression évaluative (y compris axiologique), au-delà de sa valeur sémantique, dépend dans une large mesure du contexte socio-culturel (c'est-à-dire de la conscience de normes admises dans une société particulière, des normes par rapport auxquelles le locuteur est supposé faire son jugement).

Nous associons ce type de lexique à un type de commentaire qui dépasse le cadre du compte-rendu objectif (*description neutre*), en constituant ce que nous appelons *une description engagée*.

En utilisant les outils présentés, nous tenterons donc de décrire les ressemblances et les différences entre les textes de sport et d'e-sport selon la perspective de la description (réalité désignée), la nature du lexique et le type de commentaire (neutre ou engagé).

3. La description de la compétition dans les articles sur le sport et l'e-sport – étude de cas

Les journalistes doivent façonner la matière, la rendre plus attractive (Parrot 2011 : 117), afin que les lecteurs, autrement dit les individus intéressés par une discipline particulière et toute actualité qui la concerne, soient satisfaits du contenu de l'information diffusée. C'est pourquoi la description de la compétition couvre des aspects fort divers, entre autres les participants, l'organisation ou l'action.

3.1. Les participants

Il n'est guère étonnant que, dans les textes de sport et d'e-sport, le contenu grammatical de l'ensemble thématique relatif aux participants soit constitué d'adjectifs et substantifs (noms propres, noms communs), parmi lesquels se trouvent des noms collectifs et individuels⁶. L'examen du corpus a permis de percevoir dans deux réalités compétitives un lexique commun : *le joueur, le (s) représentant (s), le prétendant, le club, l'équipe, l'entraîneur, les spectateurs, les fans, les supporters*. Il est bien visible que ces mots caractérisent les participants de façon très générale, au-delà des spécificités propres aux domaines observés.

⁶ Plus de détails concernant les participants se trouvent dans notre publication concernant le lexique du sport utilisé dans la presse e-sportive (2024 : 34–35).

Le contenu sémantique des textes journalistiques consultés témoigne de certaines ressemblances dans le mode de présentation des participants qui sont introduits selon leur nom ou leur surnom, selon leur fonction ou selon l'étape de leur parcours professionnel. Et pourtant, le lexique commun des articles de sport et d'e-sport se caractérise par la désignation assez généralisante : *joueur*, *le (s) représentant (s)*, *le prétendant*, *le club*, *l'équipe*, *l'entraîneur*, *les spectateurs*, *les fans*, *les supporters*. En passant à une description plus détaillée, nous observons que ces perspectives communes se réalisent de différentes manières. Tout d'abord, parmi les anthroponymes, dans les textes de sport apparaissent avant tout des noms de famille, éventuellement précédés d'un prénom, par exemple : *Lucas Chevalier*, *Real Vinicius*, *Jan Oblak*, *Orkun Kökçü*, *Messi*, *Mbappé*, *Sergen*, alors que dans les textes d'e-sport, ce sont plutôt des prénoms accompagnés de surnoms, ce qui peut résulter de l'utilisation des pseudonymes (*nicknames*) lors de sessions de jeux, par exemple : *Steven* « *Hans sama* » *Liv*, *Quentin* « *Zeph* » *Viguié*, *Oscarinin* (« *Oscarinin* » *Muñoz Jiménez*).

Par ailleurs, dans les deux disciplines, il y a une certaine tendance à introduire les joueurs de façon anonyme. Ainsi, des noms de clubs ou d'équipes fonctionnant par métonymie comme des noms *collectifs* apparaissent régulièrement, par exemple :

(S) *Real Madrid*, *FC Barcelone* (*Barca*), *Lille*, *PSG*, *l'AS Monaco*, *l'Atlético Madrid* ;

(E-S) *Bilibili Gaming*, *GenG*, *Fnatic*, *MAD Lions KOI*, *Movistar R7*.

Par ailleurs, il est bien visible que ces noms collectifs sont construits dans *la Ligue de Champions* autrement que dans *la League of Legends*. Dans le domaine du sport, ils sont formés à la base de toponymes (*Barcelone*, *Monaco*, *etc.*), alors que dans le domaine de l'e-sport, les termes sont créés sur des concepts variés : le jeu, les traits de caractère, *etc.* De plus, les termes repérés dans les textes de sport, reflètent l'appartenance à un territoire géographique, en indiquant la provenance de l'équipe, par exemple : *Madrilènes* (le substantif dérivé de l'adjectif correspondant au toponyme *Madrid*), *la France*, *les Pays-Bas* (des toponymes censés désigner une équipe) ou *Les Bleus* (adjectif de couleur associé à une équipe).

Des divergences apparaissent lorsque les participants sont introduits selon leur fonction. Malgré le caractère apparenté de deux jeux, des rôles exercés par les joueurs lors de la compétition sont différents. En conséquence, les termes du professionnelle, propres à chaque discipline, ne chevauchent pas. Ils restent distincts, même s'il y a des notions qui pourraient être utilisées dans les deux contextes, par exemple :

(S) *le capitaine*, *le portier du FC*, *le gardien*, *le numéro 9 du Real*, *l'avant-centre du Real Madrid*, *l'attaquant français*, *des footballeurs*, *le sélectionneur*, *le staff* ;

(E-S) *le toplaner*, *son jungler*, *le midlaner*, *le coach adjoint*.

En plus, parmi les termes relatifs à l'e-sport, des anglicismes prédominent, ce qui confirme une influence non-négligeable du monde anglo-saxon sur la culture vidéo-ludique, y compris le sport électronique.

À cette occasion, il faut remarquer que malgré la diffusion internationale et son origine britannique, le football garde des termes particuliers pour la langue française, par exemple : *le capitaine*, *le sélectionneur*, *le portier*⁷ (même si les termes anglais s'y infiltrent, par exemple : *le pressing*, *un coach*, *le staff*, *etc.*).

Une autre disparité entre le lexique des disciplines observées se manifeste également lors de la présentation des participants selon leur acquis (moment du parcours professionnel). Quoique ce genre d'exemples apparaisse dans les textes de sport, par exemple : *un titulaire*, *ce jeune*, un tel aspect est repérable

7 Le football garde des termes repris de l'anglais et francisés à un moment où la connaissance de l'anglais était moins répandue. Peut-être, les journalistes contemporains évitent des anglicismes pour se soumettre aux recommandations de l'Arcom et se conformer aux lois du type Loi Toubon.

particulièrement dans les articles portant sur l'e-sport, par exemple : *le finaliste (des Mondiaux), le débutant, un favori (l'un des favoris), un loser bracket*.

Finalement, des différences se manifestent dans la quantité de commentaires neutres / engagés (*description neutre / engagée*) exprimés à l'aide d'adjectifs qualificatifs (épithètes), de substantifs neutres, axiologiques ou affectifs (parfois de métaphores).

Selon nos observations, le recours à la description neutre est bien présente dans les deux disciplines, par exemple :

(S) *le plus jeune joueur de l'histoire de la C1, le gardien lillois, les représentants tricolores ;*

(E-S) *un joueur reconnu à l'international, des équipes montées sportivement.*

En revanche, les commentaires subjectifs prédominent dans les textes d'e-sport, en reflétant une évaluation des compétences du joueur, par exemple : *ce grand nom de l'eSport, cet ambitieux champion, le dernier espoir de l'Europe aux Mondiaux, un joueur d'une qualité médiocre, un sérieux prétendant, le coup de tonnerre en LCK*, ou des attitudes du public, par exemple : *ses nombreux fans exaspérés*.

Dans le domaine du sport, de tels exemples sont rares (trois cas repérés), par exemple : *la seule équipe, l'auteur d'un but, le grand artisan de la victoire et d'une passe décisive*. Cette observation est assez surprenante compte tenu du caractère illustratif et expressif des commentaires de sport auxquels le spectateur est habitué. Il est pourtant bien visible que dans le corpus examiné, les textes de sport se démarquent par le caractère plus modéré et posé de la description de la compétition.

3.2. L'organisation du jeu

À partir de tous les termes du corpus relatifs à l'organisation de la compétition, nous avons réussi à dégager un ensemble lexical partagé par le domaine du sport et de l'e-sport. Composé d'adjectifs et substantifs, il caractérise l'organisation de la compétition selon :

- a. le temps du déroulement : *le calendrier, cette saison, la mi-saison, la première journée, le début de saison, l'intersaison ;*
- b. la structure (étape du jeu) : *le match, la rencontre, la mi-temps, la phase de ligue, l'acte, les finales de la saison, les demi-finales, la poule, la manche, les quarts de finale ;*
- c. la forme compétitive : *la ligue*.

Ces termes, provenant du jargon du sport et repris par la terminologie de l'e-sport, partagent la même perspective descriptive de l'organisation de la compétition, privilégiant les informations qui concernent le temps, la structure, autrement dit le contexte qui sert de base pour la description des autres événements.

Malgré une telle convergence de perspective et une quantité de lexique commun, la présentation de l'organisation de la compétition est, le plus souvent, réalisée différemment. Dans les textes d'e-sport, nous repérons des notions précisant la structure (l'étape du jeu), qui appartiennent au jargon du sport (pourtant absentes dans les textes de sport analysés), par exemple : *la phase préliminaire*. Il y apparaissent également des termes spécifiques à la réalité e-sportive de *League of Legends*, par exemple : *le segment d'hiver du LEC, la soloq*, avec une présence notable d'anglicismes, par exemple : *summer split, la draft, les teamfights, mid game, late game*. Une autre différence concerne la perspective générale de l'organisation de la compétition, celle où sont introduits les noms des compétitions. Le plus souvent, chaque discipline se sert de ses noms propres, par exemple : *Coupes d'Europe, UEFA (le sport), FlyQuest, LEC*. Bien qu'il y ait des termes que l'on pourrait utiliser dans les deux disciplines, ils n'apparaissent que dans les textes

d'e-sport, par exemple : *les Championnats du monde ou les Worlds*. En revanche, dans les textes portant sur le sport, les journalistes choisissent l'équivalent français : *les Mondiaux* ; cela confirme une tendance à ne pas promouvoir les termes anglais.

La dernière différence notée dans le cadre de la description de l'organisation du jeu est la forme de la description-commentaire, ce qui n'apparaît pas souvent dans la réalité de la compétition sportive classique. Formulé à l'aide d'adjectifs neutres, il sert à préciser les règles du jeu, par exemple : *des places européennes, au coup de sifflet final, un temps additionnel inclus, la trêve internationale*.

Dans le cas des textes d'e-sport, une telle description est plus fréquente. Elle porte particulièrement sur le caractère de la compétition ou sa structure, par exemple : *une ligue franchisée fermée, sur la scène internationale, le format compétitif*.

Grâce à l'analyse des commentaires engagés, quasiment inexistants dans les textes de sport, il s'avère que ce sont des subjectivèmes évaluatifs, grâce auxquels les journalistes expriment un jugement sur la forme de la compétition, en présentant surtout une attitude dévalorisante ou une critique, par exemple :

(S) *des calendriers surchargés ;*

(E-S) *les Worlds déséquilibrés, ce format franchement pénible et plus dur, une compétition étrange.*

Minoritaires, dans les textes d'e-sport apparaissent également des commentaires affectifs. En véhiculant l'expression d'une émotion positive, ils accentuent une valeur particulière de l'organisation du jeu, par exemple : *une place aux Worlds si convoitée... et désormais jalouée*.

3.3. L'action et son résultat

Comme la notion d'action englobe toute manifestation de l'activité au sein mais également autour de la compétition et peut concerner tout participant à la compétition (aussi bien le joueur que l'entraîneur ou le spectateur), elle représente un ensemble lexicalement vaste au niveau de la description. Néanmoins, ce sont les joueurs et les entraîneurs dont les comportements sont décrits le plus souvent. La description de l'action est plus accentuée dans les textes de sport par rapport aux articles e-sportifs, qui se concentrent sur le résultat. Au niveau grammatical, cet espace thématique est marqué par une quantité importante de verbes, parfois accompagnés d'adverbes ou de locutions adverbiales même si les constructions nominales sont tout aussi fréquentes, en particulier dans le corpus de sport, par exemple : *ses sorties devant sa surface opportunes, sa gestion de la profondeur, ses sorties devant sa surface opportunes*.

Le lexique commun aux deux disciplines est représenté par des adjectifs *mauvais* (axiologique) ou *gros* (évaluatif) et par des verbes, qui indiquent l'aspect général de la compétition et ne sont pas forcément liés au domaine de sport ou d'e-sport : *affronter, dominer, représenter, forcer des adversaires, disputer le tour principal, s'entraîner*. Lorsque la présentation de l'action devient plus détaillée, des différences surgissent. Ainsi, les deux domaines gardent leurs propres termes du professionnelle, par exemple :

(S) *adresser un long centre, maintenir quatre, s'incliner sur, contrarier le scénario, se freiner, accélérer, colmater les brèches, doubler le couloir gauche, défendre en avançant, marquer un but, entrer en jeu contre, rejoindre le vestiaire ;*

(E-S) *les Espagnols vont prouver contre Fnatic (2-3) que, man'uvrer, il ne lâchait pas, ils croiseront la route de PSG Talon, elle se présentera aux Worlds, drafter, changer d'approche, battre, naviguer dans la méta, faire le Grand Chelem.*

En juxtaposant les termes ci-dessus, nous remarquons que la présentation de l'action dans les textes d'e-sport est plus générale que celle dans les textes de sport qui précisent les détails variés de l'action entreprise par le joueur. Cette différence de traitement peut résulter de la longue histoire compétitive du domaine du football, mais également du degré plus complexe des stratégies lors d'un match de football.

La deuxième différence se manifeste, de nouveau, dans la préférence du domaine de l'e-sport pour les anglicismes, quasi inexistants dans le corpus de sport.

Finalement, la présentation de l'action sportive (au sens classique) est réalisée au moyen de la construction nominale, par exemple : *la participation à des actions, la performance de l'AS Monaco, les précédentes erreurs commises par le portier du FC, les débuts réussis, une attaque, ses arrêts propres, des duels, un comportement défensif, son alignement et sa gestion de la profondeur, la vitesse des attaquants*. Une telle tendance peut résulter, comme le signale Sophie Moirand (1975 : 63), de la volonté d'organiser le texte informatif en avançant les données présentées et en enchaînant les propositions ; en d'autres termes, l'utilisation des constructions nominales serait la marque d'une meilleure maîtrise de l'écrit journalistique, soit un schéma de l'organisation de l'information dans les textes représentant un domaine particulier.

Dans les textes d'e-sport, les formes nominalisées des verbes sont rares. Ici, les actions adoptées par les joueurs sont exprimées à l'aide des verbes correspondants, par exemple : *faire bouger, renforcer, changer d'approche, etc.*⁸

Des différences apparaissent aussi dans le cadre des descriptions-commentaires de l'action.

Ceux-ci, nécessaires pour assurer une meilleure visualisation de l'information relatée, et en conséquence une meilleure compréhension du résultat de la compétition, se caractérisent par une richesse lexicale dans les textes de sport, qui ne s'abstiennent pas de commentaires neutres illustrant le déroulement de l'action sur le terrain, par exemple : *un comportement défensif, il a clairement manqué de rythme, (il est) légèrement en avance sur un ballon profond envoyé par, il est revenu progressivement*.

Ce sont néanmoins des commentaires engagés qui y dominent ; généralement exprimés par des adjectifs-épithètes (a) ou des adverbes (b), par exemple :

- a. *le pire match de la saison jusqu'à présent, (action), de belles performances, il prend une mauvaise décision, sa défense héroïque, exceptionnel dans les cages, en mode guerrier, avec un énorme talent devant le but, une grosse performance de tout le monde, un impressionnant réflexe, Connor Gallagher s'est révélé coupable, ce sauvetage (de la 86^e en est) le symbole, (transformé avec) sang-froid, efficace dans les duels, on a réussi à bien défendre, avec vitesse et puissance ;*

- b. *il s'est lourdement incliné, s'enfoncer inexorablement, les joueurs ont parfaitement répondu, jouer crânement.*

Il est bien visible que c'est l'évaluation non-axiologique qui est majeure dans ces descriptions de sport : *défensif, belle, cruciale, grosse, énorme, sang-froid, efficace, lourdement, inexorablement, crânement*. En conséquence, les journalistes présentent l'information en signalant leur expertise dans le domaine rapporté, leurs connaissances du sujet présenté. Non pas si nombreux, des jugements axiologiques apparaissent également pour accentuer la valeur appréciative ou dépréciative du commentaire : *le pire, mauvais, bien, coupable, parfaitement*. À cause de leur caractère ferme, ces commentaires ne sont pas fréquemment utilisés par les journalistes. La quantité la plus modeste des commentaires est représentée par des commentaires affectifs, qui exhibent les sentiments du journaliste face à la réalité décrite : *exceptionnel, impressionnant, guerrier, le symbole*.

⁸ Il faudrait souligner que les textes de e-sport privilégient la description du résultat de l'action, par exemple : *immense déception, éclatante, victoire, manche écrasée, la défaite encaissée, le premier vrai exploit de la compétition, etc.*

Une telle proportion n'apparaît pas dans le cadre de la description e-sportive, par exemple : *la série noire, une manche sérieuse et maîtrisée, une démonstration éclatante, une grosse erreur, de mauvaises performances, les défauts responsables de cet échec, le jeu déséquilibré, dernier espoir, une démonstration éclatante des limites, une bonne opportunité, l'honneur d'un Occident, des moments importants dans le match.*

Ce sont des termes axiologiques qui dominent : *noire, mauvais, défauts, échec, défauts, bon*, même si des évaluatifs non-axiologiques sont également utilisés : *honneur, dernier espoir, importants*. Un seul cas de subjectivisme affectif a été repéré : *éclatant*, ce qui confirme une réticence à faire passer des commentaires émotionnels de la part du journaliste. Il paraît alors qu'il y a une tendance à marquer explicitement le jugement de valeur de la part du journaliste dans les textes d'e-sport. En même temps, ces commentaires semblent se référer à la réalité compétitive de façon plus générale, par exemple : *le jeu déséquilibré, moments importants*, alors que les textes de sport concrétisent plus le jugement porté, par exemple : *sa défense héroïque, impressionnant réflexe, Connor Gallagher s'est révélé coupable, le symbole, efficace dans les duels.*

Conclusion

Bien que la compétition soit un dénominateur commun au sport et à l'e-sport, ce qui se reflète dans la quantité de lexèmes relatifs à la rivalité, la description de cette compétition ne s'organise pas de façon analogue. Au niveau général, il y a des similarités telles que la perspective de la présentation ou les choix grammaticaux, tandis que la réalisation de cette description représente quelques divergences notables :

- a. la nature des mots, par exemple les noms propres désignant les participants ;
- b. des termes de jargon distincts ;
- c. une quantité disproportionnée d'anglicismes, qui sont beaucoup plus fréquents dans les textes d'e-sport ;
- d. le caractère disproportionné des commentaires accompagnant l'information; l'e-sport privilégie les commentaires engagés relatifs aux participants et à l'organisation du jeu, pendant que le sport préfère les commentaires engagés uniquement dans la description de l'action, tout en gardant le commentaire neutre pour d'autres thématiques, par exemple la présentation de l'organisation de la compétition.

Même si les analyses ne permettent pas encore de déterminer toutes les ressemblances et les différences dans la description de la compétition de deux disciplines envisagées, elles mettent néanmoins en lumière certaines tendances, que nous espérons approfondir lors d'un examen plus détaillé des textes journalistiques sur le sport et l'e-sport, de sorte qu'on puisse mieux comprendre les spécificités et les points communs entre ces deux univers concurrentiels.

Bibliographie

- Bernard-Beziade, Mélanie (2008) « L'utilisation des anglicismes dans la langue du sport en français et leur variation. » [Dans :] *Linguística Revista de Estudos Linguísticos da Universidade do Porto*. N° 3 (1) ; 77-94.

- Charaudeau, Patrick (2011) « L'information comme acte de communication. » [Dans :] *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* (2^e édition revue et augmentée). Bruxelles : De Boeck-Ina ; 21–28.
- Grochala, Beata (2021) « Język sportu w perspektywie mediolingwistycznej. » [Dans :] *Poradnik Językowy*. N° 4. Récupéré de http://www.poradnikjezykowy.uw.edu.pl/wydania/poradnik_jezykowy.783.2021.04.1%20Grochala.pdf le 20/10/2024.
- Grzenia, Jan (2012) *Komunikacja językowa w Internecie*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Janion, Agnieszka (2024) « Czy e-sport to sport? Sonda językowa terminów używanych w e-sporcie. » [Dans :] Lech Zieliński, Sylwia Skuza (dir.) *Sport – współczesna problematyka*. Toruń : Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu Mikołaja Kopernika ; 27–39.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2009) *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Naraine, Micheal (2021) « Actually, Esports Is Sport: A Response to Parry's (2019) Misguided View. » [Dans :] *Sports Innovation Journal*. N° 2. Récupéré de <https://doi.org/10.18060/24812> le 22/11/2024.
- Moirand, Sophie (1975) « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite. » [Dans :] *Langue française*. N°28. Récupéré de https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1975_num_28_1_6091 le 05/12/2024.
- Ożdżyński, Jan (1970) *Polskie współczesne słownictwo sportowe*. Wrocław : Wydawnictwo Polskiej Akademii Nauk.
- Parry, Jim (2018) « E-sports are Not Sports. » [Dans :] *Sport, Ethics and Philosophy*. N° 13 (1). Récupéré de <https://doi.org/10.1080/17511321.2018.1489419> le 22/11/2024.

Sources Internet

Dictionnaires

- Dictionnaire Larousse*. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/comp%C3%A9tition/17653> le 20/10/2024.
- Le Robert, dico en ligne*. Récupéré de <https://dictionnaire.lerobert.com/> le 20/10/2024.
- Słownik języka polskiego*. Récupéré de <https://sjp.pl/profesjolekt> le 20/10/2024.

Autres sources

- <https://www.lequipe.fr/> (consulté entre les 15/09/2024 – 15/10/2024).
- <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/esport/> (consulté le 18/10/2024).
- <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/numerique/politique-numerique/statut-des-joueurs-professionnels-salaries-de-jeux-video> (consulté le 05/11/2024).
- <https://www.leagueoflegends.com/fr-fr/how-to-play/> (consulté le 20/10/2024).

ANDRZEJ NAPIERALSKI

Université de Łódź

Faculté de Philologie

andrzej.napieralski@uni.lodz.pl

ORCID : 0000-0002-9811-924X

LENA CZERWIŃSKA

Université de Łódź

Faculté de Philologie

lena.czerwińska@edu.uni.lodz.pl

ORCID : 0009-0003-4333-3913

La rivalité entre les lexies dans la langue des jeunes

The Rivalry between Lexical Units in the Language of Young People

Abstract

The language of young people is constantly evolving, and its forms emerge within various linguistic communities, thus enriching the general colloquial language. Slangs are often created and used as a revolt against norms of the surrounding society. As Jean-Pierre Goudaillier highlights: “slang practices are in no way limited in time and space, since a language always had and always includes its own ways of avoiding the so-called academic form” (Goudaillier [1997] 2001: 10). In the language of young people, some lexical fields are richer in synonyms than others, *e.g.* drugs, women, alcohol, and money. The objective of our research is to identify lexical forms, expressions and elements of discourse used for the four chosen themes, relying on two different corpuses, the nineties series “Les lascars,” and an Internet podcast, “Norman fait des vidéos.” We will compare the use, frequency, and diversity of the forms in the corpuses.

Keywords: youth speech, slang, FCC, Youtube, familiar French

Mots-clés : langue des jeunes, argots, FCC, Youtube, français familier

Introduction

304

La langue des jeunes, souvent perçue comme un espace d'innovation linguistique, se distingue par sa richesse lexicale et son caractère éphémère. Elle est constituée d'un ensemble de formes lexicales fondées sur une base relativement stable à laquelle s'ajoutent des créations générationnelles. Ces créations enrichissent le vocabulaire général ou bien tombent dans l'oubli une fois que les membres d'une génération passent à un âge où l'usage de cette langue particulière devient moins pertinent. La langue des jeunes s'inscrit donc dans une dynamique complexe, où les processus d'innovation et de disparition coexistent. Nous considérons cette langue comme un phénomène sociolinguistique dans lequel des variations sociales interagissent pour produire des lexies non standard. Comme l'explique Louis-Jean Calvet : « si nous sommes effectivement sans cesse confrontés à des mots que seule une minorité de locuteurs peut comprendre à leur apparition (et qui ont d'une certaine façon une fonction « cryptique ») et qui passent ensuite dans le vocabulaire général, ils relèvent aussi bien de variations diastématiques [...] que diachroniques ou diatopiques » (Calvet 1991 : 42). Ce processus témoigne de l'importance des variables sociales et culturelles dans la construction de la langue des jeunes. Un autre aspect central de cette langue est sa fonction identitaire, souvent associée à une forme d'opposition au système dominant représenté par la langue standard. Cette opposition s'inscrit dans une recherche de distinction où l'argot et le langage populaire sont des outils de résistance symbolique aux normes sociales. Pierre Bourdieu remarque à ce propos que : « l'argot est le produit d'une recherche de la distinction, mais dominée, et condamnée, de ce fait, à produire des effets paradoxaux, que l'on ne peut comprendre lorsqu'on veut les enfermer dans l'alternative de la résistance ou de la soumission, qui commande la réflexion ordinaire sur la « langue (ou la culture) populaire » (Bourdieu 1983 : 101). Par ailleurs, la langue des jeunes ne se limite pas à l'expression d'une identité ou d'une opposition ; elle joue également un rôle crucial dans la cohésion de plusieurs groupes sociaux, parfois opposés. Les interactions langagières entre pairs favorisent la construction d'un code commun, indispensable pour renforcer les liens au sein d'une micro-société. Ces codes sont souvent renforcés par des références culturelles partagées, qu'elles soient issues de la musique, de la mode ou des pratiques numériques, comme l'usage des réseaux sociaux. Il est également nécessaire de signaler l'existence de « mots identitaires », ces mots, souvent associés à des concepts universels ou à des référents culturels durables, jouent un rôle clé dans la construction d'une identité collective partagée par plusieurs générations. L'apparition de mots nouveaux résulte d'une grande productivité des jeunes ce qui : « peut être perçue dans grand nombre de synonymes pour certains référents, ainsi que le « jeu » de la reprise de certaines idées et connotations pour désigner les formes lexicales » (Napieralski 2019 : 87). Certains « mots identitaires », bien qu'ils soient étroitement liés à une génération spécifique, parviennent à transcender les époques et restent présents dans le lexique des jeunes générations successives. Notre étude s'inscrit dans cette perspective, nous examinerons non seulement les dynamiques linguistiques des jeunes, mais aussi les rivalités et les équivalences synonymiques au sein de leur vocabulaire. Elle s'appuie sur deux corpus diversifiés, à savoir le podcast *Norman fait des vidéos* et la série *Les Lascars*, permettant d'illustrer les spécificités des usages non standard selon les contextes socioculturels.

1.1. La rivalité et la variation sociolinguistique – cadre théorique

La notion de *rivalité* est définie par le dictionnaire de l'Académie française comme *concurrence* ou *opposition* (<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9R2731> page consultée le 30/11/2024). Cependant,

pour définir ce qui constitue une rivalité entre les lexies des jeunes, il convient de se concentrer sur la relation d'équivalence plutôt que sur celle d'opposition. La relation d'équivalence de sens, qui inclut parfois la synonymie, désigne une relation sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales distinctes. Comme l'explique Jean Dubois : « les synonymes sont « des mots de même sens » ou « approximativement de même sens » (Dubois 1974 : 465). Les variations au niveau du sens connotatif, malgré une identité de sens dénotatif, rendent la synonymie absolue un phénomène extrêmement rare. Ainsi, dans le cas des unités présentes dans le corpus étudié, il sera principalement question d'unités quasi-synonymiques, que Kleiber définit comme : « des unités lexicales dont le sens est presque identique ou dont les différences sémantiques n'arrivent pas à supplanter ce qu'ils ont de sémantiquement identique » (Kleiber 2009 : 10). Selon Lehmann et Martin-Berthet : « sur le plan théorique, la synonymie lexicale ne se conçoit que dans une théorie de la désignation qui envisage les relations entre les signes et les choses : si un objet a plusieurs noms (vélo, bicyclette, bécane), on peut obtenir cet objet en utilisant indifféremment un de ces noms » (Lehmann et Martin-Berthet 1998 : 55). Les différences pragmatiques entre les synonymes touchent divers aspects de la variation lexicale, notamment les variations diachroniques, diatopiques et diastratiques (liées aux registres de langue). On distingue également des variations liées à l'opposition entre les langues de spécialité et la langue commune, ainsi qu'aux connotations. Dans le cadre de cette étude, nous ne prendrons pas en considération les langues de spécialité, à propos desquelles Alicja Kacprzak exprime l'idée que : « deux ou plusieurs mots ne sauraient pas rester en relation de l'identité absolue ; soit ils se spécialisent, soit, ceux qui pour telle ou autre raison sont moins maniables que les autres, tombent en désuétude » (Kacprzak 1995 : 85). De ce fait notre objectif est d'explorer les variations lexicales et les rivalités entre lexies dans ce cadre spécifique que Robert Galisson appelle la *langue usuelle* (Galisson 1979 : 76). Dans cette étude, nous nous penchons aussi sur la distinction entre la langue familière ou populaire, les argots, le FCC (Français Contemporain des Cités) et la langue standard. Si la langue propose de nombreux équivalents pour une unité lexicale donnée, nous pouvons nous interroger sur les facteurs qui déterminent le choix d'une unité spécifique. Ce choix, appartenant au locuteur, est influencé par son entourage et par le contexte. Différentes lexies peuvent apparaître dans des collocations variées, et leur sélection, bien qu'arbitraire en apparence, est en réalité dictée par l'environnement et les variables sociales qui orientent l'usage d'une telle ou telle unité lexicale. Comme le souligne Françoise Gadet, « les principaux facteurs pouvant avoir une répercussion sur la façon de parler sont : la localisation de l'habitat à l'intérieur d'une même région (ville ou campagne) ; l'âge ; le sexe ; la profession, le niveau d'études et le salaire, principaux indices de la classe sociale d'un individu » (Gadet 1971 : 75). Par conséquent, le vocabulaire utilisé ne sera pas le même pour tous les citoyens. Ainsi, dire « meuf » ou « gonzesse » pour désigner une femme, ou encore « tune », « oseille » voire « maille » pour parler d'argent, sont des choix qui reflètent l'appartenance à un groupe ou à une micro-société. Dans cette étude, nous nous intéressons particulièrement à la langue non standard, en examinant les phénomènes de rivalité et d'équivalence dans différents parlers utilisés par les jeunes.

1.2. La langue des jeunes et les grandes thématiques de l'argot

Quand on parle de la langue des jeunes, il est essentiel de souligner qu'elle est en constante évolution : c'est une langue vivante. Il est indéniable que les formes de langage juvéniles émergent au sein de diverses communautés linguistiques, enrichissant ainsi la langue familière générale. De nombreux argots, sociolectes et autres parlers ont été créés et sont utilisés par les jeunes, souvent comme une forme de

révolte contre les codes et normes de la société qui les entoure. Construite sur la base du français standard, la langue des jeunes se distingue par une grande variété de procédés lexicogéniques, tels que les emprunts, la verlanisation, la troncation, et bien d'autres. Comme le résume Goudaillier :

Les jeunes modifient les mots en les coupant, les reversant ; la déstructuration de la langue s'opère par introduction dans les énoncés des formes parasitaires qui sont construites par divers procédés formels où empruntées à d'autres dialectes et langues. C'est un moyen pour ceux qui utilisent de telles formes linguistiques de s'approprier ainsi la langue française circulante qui devient *leur* langue, celle qu'ils ont transformée, malaxée, façonnée à leur image dirigée pour mieux la posséder, avant même de la dégurgiter, de l'utiliser après y avoir introduit leurs marques identitaires.
(Goudaillier 2001 : 9)

Un langage commun rapproche les membres d'un groupe et, grâce à ses variantes, joue un rôle crucial en tant que marqueur identitaire. Cependant, cette affiliation avec le groupe linguistique des jeunes ne dure pas éternellement. Comme le souligne William Labov, « lorsque l'adolescent, devenu jeune adulte, se détache du groupe, il est inévitable qu'il acquière une plus grande aptitude à passer à la langue standard, et qu'il ait plus d'occasions de le faire » (Labov [1978] 1993 : 347). Par conséquent, examiner « la langue des jeunes » revient toujours à l'examiner dans un contexte temporel spécifique. La viabilité des formes lexicales présentes dans la langue des jeunes dépend en grande partie de leur popularité auprès des générations suivantes. Dans le français non standard, certains champs lexicaux sont plus riches en synonymes que d'autres, en raison de leur fonction identitaire propre à ces discours. Comme le note Goudaillier, « cette richesse lexicale est plus particulièrement limitée à certains domaines, qui sont bien connus des argotologues. Tout ce qui a rapport à la vie quotidienne dans les cités, à ses vicissitudes, plus particulièrement éprouvées par les jeunes, va donner lieu à une profusion de termes » (Goudaillier [1997] 2001 : 16). Les champs sémantiques pour lesquels le plus grand nombre des synonymes a été attesté sont souvent appelés les grandes thématiques de l'argot. Goudaillier identifie notamment l'argent, le trafic en tout genre, la drogue, les arnaques, le sexe, le sida, tout ce qui se rapporte aux copains et aux bandes de copains, la femme, l'alcool, les diverses communautés et leurs appellations, le travail et le chômage, la famille et la cellule familiale, la défense de ses intérêts, la police et la vie dans les cités. Tout comme dans les argots, dans le langage des jeunes on observe une richesse lexicale particulièrement marquée dans ces mêmes domaines.

2. La présentation des corpus et méthodologie

Cette étude repose sur l'analyse de deux corpus représentatifs de ce que l'on désigne comme « la langue des jeunes », accessibles en ligne, notamment via la plateforme YouTube. L'objectif principal était d'explorer la concurrence, voire la rivalité entre les formes lexicales employées par les jeunes issus de milieux sociaux différents. Pour cela, deux corpus ont été sélectionnés : le premier reflète la langue familière, à travers le podcast vidéo *Norman fait des vidéos*, et le second est associé au Français Contemporain des Cités, illustré par la série *Les Lascars*. *Norman fait des vidéos*, podcast créé par Norman Thavaud sur YouTube, compte 212 vidéos publiées entre 2011 et 2023, dont 162 ont été analysées dans cette recherche. Mélangeant vlogs, chansons et parodies comiques sur des phénomènes sociaux, sa chaîne, suivie par 11,5 millions d'abonnés, illustre l'influence majeure dans le paysage médiatique français. La série *Les Lascars* (2 saisons,

60 épisodes, 1998–2007), choisie comme deuxième corpus de notre étude, constitue un exemple de la langue des jeunes dans un contexte différent de celui de *Norman fait des vidéos*. Elle met en avant le Français Contemporain des Cités (FCC), avec un usage marqué de la langue familière et des expressions issues des cités françaises. De plus, de nombreux rappers, connus pour leur rôle central dans le mouvement hip-hop, ont contribué au doublage de la série, renforçant ainsi son authenticité linguistique. L'étude repose sur une identification manuelle des formes lexicales liées à quatre grandes thématiques d'argot choisies, à savoir les femmes, la drogue, l'alcool et l'argent, dans chacun des corpus. Les occurrences de ces formes ont ensuite été comptabilisées pour chaque catégorie, permettant ainsi de repérer les lexies et locutions les plus fréquentes. Cette démarche a permis de mettre en évidence des tendances linguistiques propres à chaque type de discours.

2.1. Le lexique du corpus 1 – *Norman fait des vidéos*

Dans le premier corpus issu du podcast *Norman fait des vidéos*, nous observons une abondance de formes non standard utilisés par les jeunes, avec une répartition inégale parmi les quatre thématiques choisies. Les catégories dominantes sont l'alcool et les femmes, tandis que la drogue et l'argent, sujets tabouïsés, sont moins fréquents. La catégorie des drogues illustre des dénominations variées pour la marijuana, telles que *shit*, *beuh*, *CBD*, *weed*, *oinj*, ainsi que des termes liés à la consommation, comme *pétard*¹. Ces lexies témoignent de procédés divers : des emprunts à l'anglais (*shit*², *weed*), des formes verlanisées (*beuh* comme verlan pardi³ de *herbe*, *oinj* comme verlan monosyllabique de *joint*), et des abréviations comme *CBD*⁴. La cocaïne apparaît sous la forme empruntée *coke*. Certaines locutions verbales, comme *être défoncé*, *être chéper*⁵ et *avoir un délire*, décrivent les effets des drogues, tandis que des expressions comme *barrette de shit* renvoient à des formes spécifiques de présentation de la drogue. Dans cette catégorie, les lexies *CBD* et *weed* dominant avec deux occurrences chacune, tandis que *être défoncé* est la locution dominante avec sept occurrences. L'alcool est une thématique beaucoup plus abordée dans les vidéos, sans doute en raison de sa légalité et de sa visibilité dans l'univers numérique. Nous avons divisé le champ lexical de l'alcool en trois catégories : quantité, types, et modes de consommation. Concernant la quantité, la métonymie est prédominante. Les lexies issues du français standard incluent *verre*, *pot* et *flûte*, tandis que celles du registre familier comprennent *shot* (emprunt à l'anglais), *Magnum de Vodka* (bouteille de 1,5 litre) et *flash* (petite bouteille d'alcool de 50 ml ou moins). Notons que *flash*, dans son sens premier, signifie « un éclair lumineux bref », une métaphore ici employée pour souligner la rapidité de consommation. Pour les types d'alcool, on distingue des noms généraux comme *tequila*, *sky* (troncation par aphérèse de *whisky*) et *whisky*, ainsi que des noms propres tels que *Bordeaux* et *Saint-Émilien* ou *Get-27* (alcool à la menthe). Le terme *cercueil* est particulièrement intéressant dans le contexte utilisé, il désigne un mélange de tequila et whisky destiné à s'enivrer rapidement. Ce mot joue sur une métaphore reliant l'état d'ivresse au « décès » symbolique du buveur. Dans la catégorie des modes de

1 Cigarette de haschisch.

2 Haschisch.

3 Pour les appellations liées à différents types de verlans, nous nous référons au tableau des matrices verlano-créatrices de Napieralski (voir Napieralski 2022 : 270).

4 Sigle désignant le *cannabidiol*.

5 Verlan de base d'*être perché* (sous l'influence de la drogue).

consommation, le youtubeur utilise plusieurs emprunts à l'anglais, tels que *binge drinking*, *speed drinking*, ou encore *whisky jumping* (une expression qu'il a lui-même créée). L'équivalent français *biture express* est également mentionné pour décrire des pratiques de consommation excessive. Une autre notion évoquée est celle de *bringue*, une soirée festive souvent associée à une consommation excessive d'alcool. Parmi les locutions, *être bourré* domine avec 27 occurrences dans le corpus. Les autres expressions qui décrivent l'état d'ivresse que nous avons repérés sont : *être ivre*, *être pété* ou *être torché*. Le fait de devenir ivre est évoqué à travers des formulations comme *se saouler* ou *se bourrer la gueule*. Dans ce champ lexical, le terme *verre*, issu du français standard, est relevé 11 fois et s'impose comme un élément clé.

La thématique de l'argent est plus restreinte. Le youtubeur utilise principalement des termes standard (*argent*, *chèque*) et quelques lexies familières comme *balle* et *thune* (dominante dans le corpus avec 11 occurrences). Pour parler de l'argent, en général, il utilise des synecdoques (*euro*, *dollar*) et des expressions idiomatiques telles que *cracher la thune* (payer, dépenser) et *être bankable* (être rentable), intégrant un anglicisme.

Pour désigner les femmes, le lexique utilisé par Norman dans ses podcasts se divise en trois catégories principales : positif, neutre et négatif. Les dénominations neutres sont les plus fréquentes, avec *meuf* (verlan pardi de *femme*) en tête, apparaissant 100 fois, ce qui en fait une lexie dominante. En plus de cette lexie, il emploie des termes comme *femme*, *filles*, *pote* et *ex*, ainsi que des mots issus des réseaux sociaux tels que *gameuse*, *influenceuse* et *youtubeuse*, qui sont des emprunts à l'anglais. À l'exception des termes *meuf* et *pote* (amie en registre familier), ce vocabulaire reste relativement standard. Pour des désignations positives, Norman utilise fréquemment des termes affectifs du vocabulaire standard tels que *chérie*, *bébé* ou *princesse*. Il recourt aussi à des emprunts à l'anglais comme *baby* ou *crush* (désignant une personne attirante). Afin de souligner la beauté féminine, il emploie des adjectifs comme *mignonne* et *bonne*, ainsi que la lexie *miss*, faisant référence à une reine de concours de beauté. En revanche, son discours inclut un grand nombre de termes négatifs, particulièrement dans ses vidéos parodiques. Parmi eux, on retrouve des comparaisons animales comme *vache* ou *cochonne*, et des termes péjoratifs ou vulgaires (équivalents de prostituée) tels que *pute* et *pétasse*. L'adjectif *dégueulasse* est utilisé pour dévaloriser l'apparence d'une femme, tandis que *relou* (verlan pardi de *lourd*) critique sa personnalité. Les locutions nominales révèlent également cette dualité, avec des expressions valorisantes comme *petite princesse*, *petite chérie*, ou *crush star*, opposées à des formulations dégradantes telles que *grosse pute*. Par ailleurs, les locutions verbales telles que *draguer des meufs*, *pécho des meufs* et *niquer des meufs* reflètent une représentation de relations entre hommes et femmes, souvent dépeinte de manière stéréotypée. Le podcast *Norman fait des vidéos* met ainsi en évidence une richesse lexicale propre à la langue des jeunes dans un environnement en ligne. Nous avons repéré de nombreux néologismes, des anglicismes et des termes liés aux réseaux sociaux. Bien que le choix des lexies ne semble pas être dicté par un facteur unique, il paraît que Norman privilégie un vocabulaire principalement neutre, tout en alternant avec des registres affectifs ou vulgaires selon le contexte.

2.2. Le lexique du corpus 2 – *Les Lascars*

Dans le cadre de notre analyse du corpus extrait de la série *Les Lascars*, nous avons relevé un lexique varié qui reflète les dynamiques linguistiques propres à la langue des jeunes. La thématique des drogues met en lumière une richesse lexicale remarquable, notamment pour désigner la marijuana et le haschisch, ainsi que d'autres substances. Des termes tels que *shit*, *bédo*, *oinj*, *bibi*, *beuhère* et *skunk* illustrent l'usage d'un

vocabulaire largement partagé dans les quartiers populaires, tout en témoignant d'influences linguistiques et culturelles variées. En effet, *shit* est un emprunt à l'anglais utilisé pour désigner le haschisch, *bédo* trouve son origine dans le tsigane, où il signifie «joint», une autre désignation du joint *bibi* résulte d'un redoublement hypocoristique après une troncation par apocope du verbe *bicraver* (vendre de la drogue). La lexie *oinj* constitue une forme de verlan monosyllabique du mot *joint*, on retrouve aussi la construction par verlan dans *beuhère* qui est une forme verlanisée (verlan pardi) de *herbe*. Enfin, *skunk*, un emprunt à l'anglais, désigne une variété spécifique de cannabis connue pour sa puissance. Parmi ces termes, *bédo* se démarque comme la lexie dominante avec six occurrences, ce qui reflète son rôle central dans les interactions langagières liées à ce domaine. Outre les termes isolés, des expressions idiomatiques viennent enrichir ce champ lexical. Des locutions comme *pass pass le oinj, fais tourner le bédo* ou encore *être foncé* mettent en avant l'importance des formules partagées dans les interactions sociales autour de ces substances. *Pass pass le oinj*, par exemple, trouve son origine dans le titre emblématique d'une chanson du groupe de rap NTM, ce qui ancre cette locution dans la culture hip-hop et renforce son usage dans les milieux populaires. D'autres expressions, telles que *tirer une latte* (inhaler une bouffée) ou *le cul de la vieille* (désignant la fin d'un joint, sur lequel il ne reste presque plus rien à fumer), traduisent une dimension imagée et humoristique soulignant la créativité linguistique des locuteurs. Par ailleurs, la thématique des drogues ne se limite pas uniquement à la marijuana ou au haschisch. On y retrouve également des termes désignant d'autres substances, comme *colombienne*, une référence à la cocaïne, souvent associée à son origine géographique dans l'imaginaire collectif. Ces observations mettent en évidence une dynamique linguistique collective, souvent liée à la culture urbaine et aux textes des rappeurs, mais également à une volonté de codification des pratiques verbales.

La thématique de l'alcool, moins présente que celle des drogues, offre un aperçu intéressant de la créativité et de la diversité lexicale dans *Les Lascars*. Trois termes principaux émergent pour désigner l'alcool : *tise*, *bibine* et *alcool*. *Tise*, issu d'une déformation paronymique de *tisane*, illustre un jeu linguistique ironique. *Bibine*, du registre familier, porte une connotation légèrement péjorative, souvent associée à de l'alcool bon marché ou consommé excessivement. En revanche, *alcool* demeure une désignation neutre et standard. Quant aux quantités, *drink*, emprunté à l'anglais, reflète l'influence des cultures anglophones dans un contexte festif. Les expressions idiomatiques enrichissent cette thématique : *boire un coup* ou *se servir un drink* évoquent des usages quotidiens et informels, tandis que *se bourrer la gueule* renvoie à une consommation excessive et plus familière. Le verbe *pillave*, emprunté au Romani, témoigne diverses influences linguistiques, pas seulement de l'anglais, mentionné précédemment.

La thématique de l'argent dans le corpus de *Les Lascars* présente une variété d'unités lexicales et d'expressions qui témoignent de la créativité linguistique et de la richesse du lexique utilisé dans ce contexte. Trois substantifs principaux se distinguent pour désigner l'argent : *oseille*, *argent* et *tune*. Parmi eux, *oseille* émerge comme la lexie dominante avec quatre occurrences, reflétant son usage courant dans la série malgré son origine incertaine. *Tune*, un terme familier, évoque également l'argent dans un registre informel, tandis que *argent*, d'un registre standard, est employé de façon générique et neutre. Outre ces substantifs, le corpus révèle une richesse particulière de locutions idiomatiques associées à l'argent. Par exemple, *10 keuss* (où *keuss* est le verlan pardi avec apocope de *sac*) fait référence à un montant d'argent. *Gagner trois sous* désigne un revenu modeste ou insuffisant, soulignant une connotation d'insatisfaction. *Faire sa pince*, pour sa part, évoque une attitude avare ou la réticence à dépenser de l'argent, et à *2 francs* est une expression métaphorique utilisée pour dévaluer quelque chose ou en minimiser la valeur. Certaines

locutions expriment des situations précises. *Faire le mendiant* reflète une situation de précarité ou une demande d'argent, tandis que *se faire de la tune grave* indique un gain important d'argent. *Gratter 3,4 euros* illustre une recherche d'argent en petites quantités, généralement associée à des efforts modestes ou une quête occasionnelle. Dans un registre plus familial et imagé, *abouler les 15 mille* désigne l'action de payer ou de remettre une somme d'argent importante. D'autres expressions mettent en lumière des pratiques sociales ou des situations particulières. *Se faire ratisser* renvoie à l'idée de perdre de l'argent, souvent de manière forcée ou inattendue. *1 barre 5 de sapes* utilise une mesure imagée pour désigner une dépense spécifique, ici liée à l'achat de vêtements, et *pousser un grec*⁶, dans le contexte utilisé, reflète une situation impliquant une dépense symbolique. Ce lexique, bien qu'hétérogène, reflète un usage courant dans les interactions des jeunes, chaque terme ou locution apportant une nuance contextuelle propre.

La thématique des femmes dans le corpus de *Les Lascars* se distingue par une richesse lexicale exceptionnelle, témoignant de la diversité des usages linguistiques dans les interactions sociales des jeunes. Parmi les termes les plus fréquemment employés, *meuf* se démarque comme la lexie dominante avec 18 occurrences. Issu du verlan pardi avec apocope de *femme*, ce mot est aujourd'hui largement intégré au vocabulaire familial. On retrouve aussi une variante de ce terme dans la série, *feumeu* (reverlanisation de *femme*). Outre ces termes verlanisés on recense des lexies de désignation standard et neutre comme *filles*, *madame* ou *mademoiselle*. Des dénominations comme *cocotte* ou *coquine* apportent une nuance affectueuse ou familière, tandis que *charmante* et *bombe* mettent en avant une appréciation esthétique. Le lexique portant sur les femmes inclut également des termes valorisants tels que *bébé* ou *baby* (emprunt à l'anglais) qui accentuent une dimension affective et intime. *Bombasse* et *bombe sexuelle*, en revanche, mettent en avant une hyperbole centrée sur l'apparence. On trouve aussi des termes plus métaphoriques, comme *belette* et *puce*, qui introduisent des images animales douces et légères. Notons aussi l'apparition de *dulcinée*, un mot emprunté à la littérature classique qui confère une touche poétique. Cependant, une part importante du vocabulaire dédié aux femmes dans le corpus se caractérise par des dénominations négatives, révélant une tendance à la dévalorisation ou au jugement péjoratif. Des termes comme *garce*, *pétasse*, *salope*, *connasse* ou *pute* sont souvent utilisés pour exprimer un mépris ou une critique sociale. Ces termes, ancrés dans un registre familial et vulgaire, traduisent une vision machiste du monde présente dans la série. D'autres mots, comme la métaphore *thon* (désignant une femme jugée peu attirante), *biatch* et *bitch* (emprunts à l'anglais), ou encore *tasspé* (verlan de base de *pétasse*), reflètent une créativité linguistique teintée de stigmatisation. Certaines lexies, comme *gravats*, renforcent cette dynamique par une métaphore qui associe une femme à des «déchets», tandis que *godasse*, *asperge* et *truie* renforcent la charge négative à travers des comparaisons imagées. Les locutions relevées dans le corpus enrichissent encore cette thématique en ajoutant une dimension idiomatique. L'expression *pécho des meufs* traduit une dynamique de séduction ou de conquête, tandis que *meuf à oseille* met en lumière une caractérisation sociale, désignant une femme aspirant à l'argent ou au luxe. D'autres formulations, comme *pétasse de base* ou *y a de la pétasse ajd*, renforcent le caractère stéréotypé de certaines dénominations dans un registre informel et souvent dévalorisant. Dans l'ensemble, ce lexique témoigne d'une grande diversité dans les usages, allant de l'affection à l'insulte, de l'esthétique à la stigmatisation. L'exemple du lexique concernant les femmes dans *Les Lascars* révèle une diversité de procédés lexicogéniques responsables pour la création de formes lexicales équivalentes. Le verlan illustre un processus de cryptage linguistique, où le lexique traditionnel est réinventé tout en conservant

6 Le grec est un type de sandwich comme le kebab.

une fonction référentielle claire. Les métaphores jouent un rôle central en associant des traits physiques ou sociaux à des images hyperboliques, souvent marquées par une valorisation ou une dévalorisation. On trouve des formes standard dans le corpus, mais ce sont les formes familières qui prédominent lorsqu'il s'agit des équivalents synonymiques. Enfin, les emprunts à l'anglais témoignent de l'influence anglo-saxonne, ajoutant une dimension interculturelle au lexique des jeunes.

Conclusion

La langue des jeunes se distingue par une diversité lexicale notable, témoignant d'une capacité particulière à produire des équivalents synonymiques adaptés à des contextes sociaux et culturels spécifiques. Dans les corpus de *Les Lascars* et *Norman fait des vidéos*, cette richesse linguistique se manifeste à travers une variété de procédés lexicogéniques, notamment le verlan, les emprunts, les métaphores et les locutions idiomatiques. Ces mécanismes permettent la création de lexies alternatives qui coexistent sans compétition directe, le choix étant conditionné par les préférences individuelles des locuteurs et les influences de leur environnement socioculturel. Les formes linguistiques non standard, omniprésentes dans ces corpus, traduisent une dynamique d'innovation et une volonté de différenciation par rapport aux normes académiques. Ces formes jouent également un rôle socio-identitaire significatif, offrant aux jeunes un moyen de se reconnaître au sein de micro-sociétés ou de groupes spécifiques. Les thématiques récurrentes, telles que la drogue, l'alcool, l'argent ou les femmes, dévoilent une profusion de termes synonymiques, souvent enrichis par des connotations cryptiques ou taboues. Ces lexies et locutions ne se limitent pas à des fonctions dénominatives, mais reflètent également les valeurs, les préoccupations et les influences culturelles propres à chaque milieu. Une analyse comparative des corpus de *Les Lascars* et *Norman fait des vidéos* met en évidence des variations dans les contextes d'utilisation des formes lexicales. *Les Lascars* s'ancre principalement dans une culture urbaine propre aux quartiers populaires, intégrant des influences fortes du hip-hop et de l'argot des cités. Par conséquent, le corpus présente une plus grande diversité lexicale, avec des locutions davantage codifiées par rapport à *Norman fait des vidéos*. Le vocabulaire y est également plus chargé émotionnellement et souvent marqué par la vulgarité. En revanche, *Norman fait des vidéos* reflète une langue familière davantage associée à l'oralité contemporaine, influencée par les pratiques numériques et médiatiques. Bien qu'il emploie un vocabulaire non standard, il intègre également de nombreuses formes issues du langage standard, avec une préférence pour des lexies relativement neutres. Cela pourrait s'expliquer par les restrictions imposées par YouTube sur le contenu linguistique des podcasts vidéo. Par ailleurs, les thèmes de l'argent et de la drogue, abondamment présents dans *Les Lascars*, sont moins nombreux chez Norman, probablement en raison de leur caractère tabou. Malgré ces différences contextuelles, les deux corpus partagent une tendance commune à valoriser des formes créatives et non standard pour exprimer des nuances sémantiques complexes. En conclusion, cette diversité lexicale témoigne de la vitalité et de l'adaptabilité du langage des jeunes. En exploitant des procédés créatifs et en multipliant les équivalents synonymiques, ces locuteurs s'approprient des codes linguistiques pour affirmer leur identité sociale et culturelle, contribuant ainsi à l'enrichissement continu de la langue française.

Bibliographie

312

- Bourdieu, Pierre (1983) « Vous avez dit « populaire » ? » [Dans :] *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. N° 46 ; 98–105.
- Calvet, Louis-Jean (1991) « L'argot comme variation diastratique, diatopique et diachronique (autour de Pierre Guiraud). » [Dans :] Denise François-Geiger, Jean-Pierre Goudaillier (dir.) *Langue française*. N° 90, *Parlures argotiques*. Paris : Larousse ; 40–52.
- Dubois, Jean (1994) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Gadet, Françoise (1971) « Recherches récentes sur les variations sociales de la langue. » [Dans :] *Langue française*. N° 9, *Linguistique et société*. Paris : Larousse ; 74–81.
- Galisson, Robert (1979), *Lexicologie et enseignement des langues*. Paris : Hachette.
- Goudaillier, Jean-Pierre ([1997] 2001) *Comment tu tchatches !* Paris : Éditions Maisonneuve et Larose.
- Kacprzak, Alicja (1997) « Synonymie dans le vocabulaire médical. » [Dans :] Józef Sypnicki (dir.) *Polysémie, synonymie, antonymie : relations dans le lexique, aspects théoriques et applicatifs*. Łódź: Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego ; 85–93.
- Kleiber, Georges (2009) « La synonymie – « identité de sens » n'est pas un mythe. » [Dans :] *Pratiques* ; 141–142.
- Labov, William ([1978] 1993) *Le parler ordinaire*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Lehmann, Alise, Françoise Martin-Berthet (1998) *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris : Dunod.
- Napieralski, Andrzej (2019a) « La boisson dans la langue des jeunes – analyse du lexique des jeunes Polonais. » [Dans :] *Folia Litteraria Romanica*. N° 14 ; 83–97.
- Napieralski, Andrzej (2019b) « Les lascars – étude comparative franco-polonaise de la langue des jeunes » [Dans :] Dávid Szabó, Jean-Pierre Goudaillier, Krisztina Horvath (dir.) *Revue d'Études Françaises*. N° 23, Budapest : ELTE ; 105–120.
- Napieralski, Andrzej (2022) « Le verlan et la néologie. » [Dans :] *Estudios Románicos*. N° 31 ; 265–278.

Sitographie

- <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9R2731> (consulté le 30/11/2024).
- <https://www.youtube.com/@NormanFaitDesVideos> (consulté le 30/11/2024).

AMINE BAOUCHE

Université de Montréal, Département des littératures de langue française

Université Sorbonne Nouvelle, Institut de recherche Médias, Cultures, Communications
et Numérique (Irmécen)

amine.baouche@umontreal.ca

Des figures de style et de l'individualité à la collectivité poétique : perspectives sur l'*egotrip* et la rivalité dans le rap

From Figures of Speech and Individuality to Poetic Collectivity: Perspectives on *Egotrip* and Rivalry in Rap

Abstract

This article examines the notion of *egotrip* in French rap. While this concept mainly refers to rappers' tendency to praise themselves (or anything related to themselves), it also includes a fundamental element of rivalry, whereby rappers belittle, denigrate, and invalidate their "competitors." Two conceptualizations of egotripping are discussed: those of Julien Barret (2008) and Christian Béthune (2003), based respectively on the prominence of phonetic relationships and figures of speech, and on the anchoring of individual rappers in an oppressive cultural context. By attempting to link these theories of egotrip – which are widely used in studies on rap – to a theory of poetic subjectivity, the aim is to explore the artistic, and therefore collective, potential of the rivalry inherent in egotrip, beyond a study of the technicality of language or an affirmation of individuality.

Keywords: style, identity, subjectivity, subject, collectivity

Mots clés : style, identité, subjectivité, collectivité

Introduction et problématique

Le terme en anglais *egotrip* peut s'appliquer à toute situation où il y a satisfaction de l'égo. Dans certains morceaux de rap, et surtout dans la critique portant sur cette musique, il renvoie à l'apologie excessive

de soi par les rappeurs et à la survalorisation de leur propre caractère, prouesses sexuelles, accumulation de richesses, passé criminel et / ou talent artistique ; il implique également une forme d'affrontement artistique où l'autre rappeur est dévalorisé. Je cherche à savoir s'il y a, sous l'apparence d'un individualisme exacerbé, d'un culte du moi et d'une attitude gratuitement belliqueuse, un fonctionnement de l'*egotrip* qui relèverait de la spécificité artistique. Ou plutôt : de quelle façon le lien entre *egotrip* et spécificité artistique peut-il se penser ? Mon hypothèse est que la tendance à la vantardise excessive et à la rivalité est le socle possible d'une collectivité artistique, du moment qu'on replace au fondement de la réflexion la subjectivité propre à un art du langage. Au-delà d'un phénomène d'individualité ou d'individualisme, l'*egotrip* serait un mode d'individuation des œuvres dans et par le langage.

Mon objet d'étude est double. Sa partie la plus substantielle est constituée du livre *Le rap ou l'artisanat de la rime. Stylistique de l'egotrip*, de Julien Barret (2008) et du chapitre « Agonistique » de l'ouvrage *Le rap. Une esthétique hors la loi* de Christian Béthune (2003). Ces deux textes sont sinon les seuls, du moins les plus cités en France à avoir fait de l'*egotrip* l'objet central d'une étude, même si cette question a été abordée plus ponctuellement dans d'autres études critiques (Ghio 2016 ; Mahiou 2021 ; Marc 2008). Les textes de Barret et de Béthune incarnent à mon avis deux axes représentatifs (mais non exhaustifs) du traitement de l'apologie de soi et de la rivalité dans les études sur le rap : le style et le rapport entre identité et culture dans une production esthétique. Pour Stéphanie Molinero, l'ouvrage de Barret « s'apparente par endroits davantage à un essai qu'à une recherche scientifique » (2011 : 307) : nombreuses sont ses propositions non étayées et l'auteur y démontre un parti pris qui semble découler davantage d'une appréciation personnelle des artistes cités qu'autre chose. Bien que j'abonde dans le sens de Molinero, j'estime l'ouvrage important en cela qu'il se base sur une série d'affirmations et d'impensés quant au langage et à l'individuation artistique qui ne sont pas étrangers à ceux qu'on peut retrouver, ou au contraire qu'on ne retrouve pas, dans des études scientifiques. Comme le titre l'indique, la stylistique y est centrale, et cela me permettra une tentative de reformulation des enjeux que génère la notion féconde de style. L'ouvrage de Béthune est reconnu dans le champ de la critique sur le rap, et son chapitre sur l'affrontement entre rappeurs est fréquemment cité. Si, dès l'introduction, le travail est placé sous le signe de la poétique et de l'esthétique, définies respectivement comme « le point de vue de la fabrication des œuvres » et « le point de vue du sujet qui perçoit les œuvres et par conséquent les juge » (2003 : 5), le chapitre qui m'intéresse semble quant à lui fortement investi des notions d'identité et de culture, qui sont elles aussi des points de départ intéressants pour penser le rap. Le second pan de mon corpus est constitué de certains passages analysés par Barret et Béthune, que je revisiterai brièvement à partir des considérations théoriques soulevées au sujet de l'*egotrip* et de l'art.

1. La poétique comme théorie

C'est à partir des œuvres que le problème de l'art se pose. Une théorie de l'art, et surtout d'un art du langage, devrait soutenir toute analyse faite au sujet d'une forme esthétique dont le langage est le « matériau » *principal*¹, au risque de n'en pas faire voir les caractéristiques la spécifiant. Pour aborder les textes critiques de mon corpus, j'ai recours à la théorie de la poétique telle que développée par Henri

1 Ce qui signifie qu'ici je considère le langage comme l'un des aspects résolument artistiques du rap, mais que la part musicale, et le rap même en tant que musique, participent aussi de cette artisticté.

Meschonnic : il la définit comme l'étude de la valeur d'un discours artistique, quand la valeur renvoie à la différenciation maximale d'un texte et à la spécificité de son sens, qui sont le résultat de l'unité des composantes linguistiques et extralinguistiques formant le texte : chaque lettre, chaque écho phonétique, les structures syntaxiques, le lexique, ainsi que ce qui relève du non verbal, des pauses, de l'accentuation, du souffle, de la voix, *etc.* (Meschonnic 1970 ; 1982) La poétique repose elle-même sur l'héritage d'Émile Benveniste, pour qui le propre du langage en tant que faculté anthropologique est la subjectivité, la faculté de dire *je* (quand bien même une langue particulière ne posséderait pas ce pronom ou qu'un discours ne l'emploierait pas). Ce *je* implique nécessairement un *tu*, qui à son tour deviendra *je* (Benveniste 1966 : 259–261 ; 1974 : 67), et cette relation pose les bases d'une socialité dans et par le langage, dont le propre est l'ordre *sémantique*, contextuel et interprétatif. Un discours, c'est-à-dire le résultat de l'énonciation par un sujet, est toujours particulier et historique, même si sa forme se répète ; en tant que marque de subjectivité, il n'est jamais exactement le même, puisque le sujet produisant le discours et le sujet recevant le discours se renouvellent à chaque énonciation (Benveniste 1974 : 220–225). Ce principe s'applique également aux œuvres d'art, à un degré que Meschonnic a tenu à poser comme spécifique et de nature différente des autres situations de langage : l'œuvre littéraire est le lieu où le sujet s'inscrit au maximum dans son discours, dans la mesure où tout ce qui compose le texte relève d'un niveau maximal de contrainte tel que décrit plus haut – niveau qui prend le nom de spécificité, de systématisme, ou de subjectivité poétique. Cette subjectivité circule dans l'œuvre et dans le sujet qui, en lisant ou en écoutant l'œuvre, la re-déploie à partir de sa propre situation historique.

C'est à partir de cette conception du langage et des œuvres de langage que j'aborde succinctement, mais le plus fidèlement possible, les propos de chaque texte théorique sur l'*egotrip*, en y joignant éventuellement d'autres idées qui éclaireraient la question du style ou de l'identité.

2. Egotrip vs rap conscient : où est le style ?

Dès l'introduction de son livre, Julien Barret établit, « [e]n schématisant un peu », reconnaît-il, une distinction entre d'un côté « un rap qui raconte, qui explique ou qui dénonce, et un rap qui, s'il n'est pas dépourvu de revendications, se définit avant tout comme un exercice de style » (2008 : 11–12). Cette partition s'appuie sur les fonctions du langage proposées par Roman Jakobson – et plus particulièrement sur « la fonction dénotative (référentielle) et la fonction poétique » (17). Barret en tire ainsi une dualité générique nominative, le rap conscient et le rap *egotrip*, attribuant au premier « un contenu de signification qu'il met en valeur, la plupart du temps un "message" à caractère social » (18), et faisant du deuxième « un exercice de style où le chanteur cherche à être le meilleur au niveau du *flow*² (la scansion), des rimes et des comparaisons qu'il emploie » (18). Malgré l'apparente opposition, « ces deux exigences antagonistes peuvent coexister » chez un même artiste, dans un même album, ou plus rarement selon Barret « au sein d'un même morceau » (20).

Cette recherche d'un statut, « le meilleur », qui fait le propre de l'*egotrip*, ne se fonde pas sur une rivalité entre des individus définis, qu'elle soit véritable ou mise en scène. Elle réside plutôt dans le *style* propre au rappeur, qui se décline et s'observe tout spécialement dans les emplois travaillés et complexes

2 Je ne discuterai pas ici de la séparation entre style et flow d'une part et message de l'autre et je renvoie à mes propres travaux sur le sujet (Baouche 2025a).

de la rime, cette dernière instituée en « règle du jeu » (48), emplois qui font se démarquer et la production rap qu'on écoute, et le rappeur lui-même. À l'intérieur du cadre de la langue musiquée, les prises à partie d'autres rappeurs et les tentatives de les rabaisser jailliront. L'intérêt de la démarche de Barret est donc de vouloir placer au premier plan de la réflexion la forme du rap, plutôt que d'y voir inmanquablement un symptôme de son contexte social. Le style n'étant pas explicitement défini, on en déduit qu'il est entendu d'une part comme une donnée qualitative : « recherche formelle » (20), « recherche de la rime parfaite » (22), « une véritable sensibilité auditive, mais aussi une vraie capacité à organiser et décomposer les sons » (41), « virtuosité phonétique » (71). D'autre part, le style est la manifestation d'un usage maîtrisé de figures de sens et de jeux de mots.

On peut supposer que cette conception du style dans laquelle se lit l'héritage rhétoricien découle en grande partie de l'instauration du langage en lieu de « fonctions » distinctes : d'un côté la référence, de l'autre côté la poésie³. Le sens et le son, le fond et la forme, le signifié et le signifiant : « rap du signifiant » (21), écrit Barret ; « on n'a pas de signifié immédiat » (50), juge-t-il à propos d'un autre extrait. Ces dichotomies peuvent être remises en question par la poétique en tant que déconstruction du « paradigme du signe », c'est-à-dire les binarismes à différentes échelles renvoyant les uns aux autres mais tous hérités d'une conception duelle du signe linguistique tel que lu par le structuralisme. Puisque le propre du langage est de signifier, il n'y aurait dans le discours, et tout particulièrement dans le discours poétique, pas de signifié ni de signifiant au sens structuraliste, mais seulement des *signifiants* redéfinis en « unité[s] de signifiante dans un système » (Meschonnic 1995 : 128), en « participes présent du verbe signifier » (Meschonnic 1982 : 70). L'idée de sens comme « contenu » devient obsolète, de même que l'idée générale de « son » : « On ne prononce pas des sons. Il n'y a pas de sons dans le langage mais toujours du sens » (Meschonnic 1975 : 43).

La poétique est donc très critique d'un certain style (auquel elle oppose le *rythme*) : en effet, dès le premier ouvrage de la série *Pour la poétique*, Meschonnic postule la nécessité de renouveler les outils employés en vue d'étudier un objet avec un œil nouveau. Ces « outils » à renouveler sont ceux de la stylistique : pour atteindre la valeur d'une production artistique, qui relève toujours de la subjectivité, et non la décrire comme un *objet*, il est impératif d'effectuer le chemin non d'un phénomène vers une œuvre, mais « du Tout aux catégories stylistiques de ce Tout. Ni les procédés ni les catégories ne font l'œuvre » (Meschonnic 1970 : 14). S'il est compris comme un ornement, un écart par rapport à une « norme » (sociale ou interne à l'œuvre), ou l'emploi de figures, le style aurait peu à dire de la poésie en tant que lieu où se joue une critique inépuisable du langage. Le style a également une histoire complexe et tendue avec la *manière*, que Gérard Dessons lui préfère (2004) pour son caractère englobant. En fait, tout dépend de la façon dont les notions sont présentées et des lectures à partir desquelles l'objet est construit ; ainsi, la poétique de Meschonnic, très véhémement dans les années 1970, 80 et 90 à l'égard des stylistiques rhétoricienne et structuraliste, formulerait sans doute différemment sa critique envers des approches renouvelées du style.

J'aimerais tenter l'exercice de demeurer sur un terrain commun avec Barret – le style – tout en en proposant une définition alternative. Les travaux de Marielle Macé redéfinissent les enjeux du style hors du cadre de la stylistique traditionnelle et fournissent des bases très intéressantes pour repenser l'*egotrip* – à commencer par sa présentation morphologique, *Styles*, impliquant que la théorisation d'un concept au

3 La théorie de Jakobson est bien entendu plus nuancée, ne serait-ce que par la question sous-tendant sa « Poétique » : *Qu'est-ce qui fait d'un message verbal une œuvre d'art?* (Jakobson 2003 : 210).

singulier se fait à travers la multiplicité de ses actualisations. Macé définit le style comme « un ensemble de qualités marquées, redondantes, saturées, qui pointent [...] un doigt sur elles-mêmes », et où « des traits tranchent sur d'autres traits, certaines propriétés sont mises en relief, accentuées, et d'autres pas. » (21) Nous sommes, *a priori*, encore dans un paradigme du style comme écart, mais Macé établit qu'un des enjeux majeurs du style est l'éthique interprétative qu'il engage, l'exigence d'être reconnu pour être considéré comme tel : « Si un style est toujours à interpréter, c'est qu'une forme y risque un sens, engage une "idée", énonce une certaine pensée » (23). Le style se rapproche ainsi de l'ordre sémantique du langage. Au sujet de la relation entre reconnaissance et négation du style, Marielle Macé écrit aussi : « Ce n'est pas forcément une forme à laquelle *je* tiens, c'en peut même être précisément une dont je ne veux pas et que j'entends combattre, mais c'est une forme que je conçois comme un possible de l'existence, une pensée, une puissance » (25). Ce dernier point est peut-être la plus grande lacune d'une « stylistique *l'egotrip* » : il y manque une théorisation de l'éthique artistique. En effet, pour qu'un rappeur puisse imposer son style, et éventuellement discréditer celui d'un rival, une relation sur le plan subjectif doit s'instaurer, où l'autre est d'abord reconnu avant d'être symboliquement attaqué. Ainsi, faire son apologie, instaurer sa supériorité stylistique, son *je* (le pronom étant souvent mais pas toujours explicite), implique de reconnaître implicitement l'existence et la puissance des autres styles, d'un *tu*, quand bien même il s'agirait de les nier dans le même mouvement : « le style, c'est la relation » (Sperber et Wilson 1989 : 326), non au sens de la pertinence communicationnelle, mais au sens d'une transsubjectivité artistique.

Cela autorise donc de faire de *l'egotrip* le style même, ou du moins une actualisation particulière du style, où se joue l'individuation artistique, puisqu'au fond chaque rappeur non seulement *a* un style, mais *est* un style, ou tend à l'être. Il faut toutefois garder au centre de la question la matérialité langagière de la production (l'organisation du langage en texte et l'interprétation vocale de ce texte), avec une attention particulière envers la façon dont tous les *signifiants* participent d'une unité de sens, et non uniquement les « propriétés mises en relief », les traits « porteurs de littérarité » ou les « figures ». *L'egotrip* comme style au sens fort du terme peut ainsi s'avérer une piste féconde pour penser une collectivité rap : dans celle-ci, l'un des points communs à une foule de productions serait une forme d'insistance sur elles-mêmes explicitée par les rappeurs et actualisée de façon singulière dans la production de tel ou tel artiste. *L'egotrip* ainsi repensé nuance la séparation entre rap conscient et rap *egotrip*, parce que le sens est dans toutes les œuvres de langage, et que le style comme forme d'insistance sur soi-même se retrouve potentiellement dans des raps « thématiques », « narratifs » ou « engagés » ; nuance que Barret avait lui-même apportée.

Parmi une foule d'exemples, Barret cite « Boxe avec les mots » du groupe Ärsenik, morceau *egotrip* s'il en est, souvent mobilisé par les études désirant souligner l'aspect combatif et virtuose du rap. Je reproduis l'extrait ici tel que présenté dans le livre :

*Les jeunes s'mettent au /
rap très tôt Ils frappent /
la résistance est prête au /
micro.*

Dans cet extrait, l'accent est mis sur les « rejets ». On peut interroger le recours à un terme de métrique, puisque cette dernière concerne la poésie versifiée et que les raps, n'étant pas publiés sous forme versifiée, ne contiennent pas de vers, de césures, ni donc de rejets. Il serait à la limite possible de considérer la structure musicale en boucle en 4/4 comme une forme de « métrique musicale », mais

les moments « rejetés » ne correspondent pas systématiquement aux fins des mesures musicales. Les « rejets », syntaxiques-rythmiques, sont imputables à l'interprétation du rappeur plutôt qu'à une structure à laquelle le morceau obéit (ou déroge). Quoiqu'il en soit, le rythme particulier de « Boxe avec les mots » aurait été une excellente occasion de relever que l'objectif n'est pas uniquement d'« épater son auditoire » (39) ; en fait, certains des mots « rejetés », juste avant une faible pause dans l'interprétation (représentée chaque fois par une barre oblique), sont *rap* et *micro*. Ce procédé, loin d'être purement formel ou technique, met l'accent sur la pratique du rap elle-même, par le rap et par un maniement particulier du rythme discursif, qui va contre l'accentuation attendue dans le langage parlé.

Bien entendu, les axes présentés par Barret ne sont pas à refuser en bloc, parce qu'on peut les repérer dans le rap, parfois explicitement nommés : « F.K. j'représente mes potes remix en egotrip, en featuring faut pas qu'tu rimes ou Z.O.X. t'étripe » (ATK 1999) rappe Freddy K. La rime riche et la paronomase, identifiées par Barret comme constitutives du style du rap français, permettent à Freddy K de faire une apologie de lui-même et de Zoxea (Z.O.X.), rappeur invité sur le morceau, par le biais d'un continu poétique. Pour Mac Kregor l'engagement est revendiqué comme opposé au ludisme : « qu'ils cessent d'accoupler leur putain d'rap festif à notre art engagé » (Tandem 2001). Les déterminants possessifs et le passage du « rap » à « l'art » sont indicatifs des valeurs qu'injecte la moitié de Tandem dans sa présentation dichotomique du rap. Mais du point de vue scientifique, il vaut mieux considérer l'engagement, l'*egotrip*, le thématique, *etc.* comme des modes de discours plutôt que comme des catégories mutuellement exclusives, et surtout, pour paraphraser Meschonnic, faire de l'organisation du sens dans le discours l'objet de l'analyse.

3. L'*egotrip* et le paradigme identitaire

Dans un autre ordre d'idées, l'*egotrip* est souvent associé au paradigme agonistique, ce dont Christian Béthune ([1999] 2003) a fait une démonstration soutenue dans un chapitre de son livre *Le rap. Une esthétique hors la loi*, dont l'objet principal est le rap aux États-Unis et, dans une moindre mesure, le rap français. Béthune fait remonter la pratique de la joute rivale dans le rap jusqu'à l'esclavage, en la faisant passer entre autres par le jazz et les *dirty dozens* (essentiellement des échanges ritualisés d'insultes) : « La rivalité, écrit-il, la joute, le conflit, le défi ostentatoire lancé à ses pairs comptent parmi les principaux ressorts de [l'expression de la culture afro-américaine] » ([1999] 2003 : 93). La joute issue d'un contexte où les Noirs étaient l'objet d'une déshumanisation organisée et constante implique une nécessité d'affirmation identitaire, au moins parmi les siens, et donc un aspect psychosocial : « Dans la pratique de la joute, l'individu manifeste son moi de manière ostentatoire, s'affirme en tant que personne et accède à la reconnaissance de son identité par la communauté des pairs. » (Béthune [1999] 2003 : 97). Le rap, dans sa dimension de rivalité et de vantardise, et vu sa filiation avec le jazz, le blues et les chants d'esclaves, relèverait de cet héritage. La relation entre le rap et la culture afro-américaine a par ailleurs été instaurée par d'autres (Krimms 2000 ; Rose 1994). Une section du chapitre de Béthune concerne plus précisément un rapport conflictuel entre les rappeurs et la société ; l'agôn « déborde ici le cadre d'une rivalité sur le terrain de l'expression, il n'oppose plus simplement les artistes entre eux, c'est au monde entier que le rappeur affronte son art » (Béthune [1999] 2003 : 104). Cela est notamment dû à la condition sociale et économique des personnes noires, laquelle crée une compétition forcée entre les membres de la

communauté, puis entre la communauté et la société ; en France, des dynamiques homologues seraient dues à l'histoire coloniale.

Par le prisme d'une théorie du langage dans l'art, on pourrait considérer la construction du sens dans les morceaux en rapport avec l'histoire de l'esclavage et des manifestations esthétiques afro-américaines, mais sans faire de ce sens une conséquence ou un reflet de ces conditions historiques et, surtout, sans limiter les possibilités du sens à une dimension psychologique. Cela dit, il est tout à fait concevable que *pour des rappeurs*, l'enjeu artistique soit effectivement la reconnaissance par les pairs. Il est probablement hors sujet de s'attendre d'un rappeur à ce qu'il réfléchisse sa pratique uniquement par une théorie du langage ou de l'art ; mais pour quiconque cherchant à construire l'« objet rap » sur des bases poétiques et esthétiques, ces assises théoriques deviennent primordiales. Ainsi dans le rap de potentiels enjeux identitaires, personnels, et individuels ne sont pas à nier, mais à être intégrés dans une conception poétique globale des œuvres. Face à un art du langage, le langage propre à l'œuvre est davantage l'objet du questionnement que le statut social et interpersonnel auquel un individu créateur veut accéder par le langage.

Comme pour la reconceptualisation du style, le point de vue de la subjectivation me semble fertile parce qu'il fait du langage une dimension collective touchant autant à la rivalité entre rappeurs sur le terrain artistique, qu'à la rivalité potentielle entre un rappeur et le monde. Béthune aborde tout à fait cette perspective en décrivant les joutes oratoires :

Par sa démesure proclamée, par la vigueur inventive de ses tournures et de ses métaphores, par la nature de ses intonations, par la prégnance de sa scansion oratoire, par le sens théâtral de la mise en scène dont il s'accompagne, le *boast* ouvre un champ agonistique et poétique qui appelle une réponse sur le même terrain. (Béthune [1999] 2003 : 99)

Toutefois, il manque une étude en profondeur de cette poéticité – cette spécificité du langage – à partir de ce contexte social, dans les productions de rap, surtout celles qui sont conçues et enregistrées. Car si ces dernières s'inscrivent dans l'héritage traditionnel de la joute, leurs conditions de création ne sont plus le cercle fermé des esclaves isolés du reste de la société. Elles sont une forme et un sens sociaux, publics. Le mouvement à opérer serait donc inverse : partir des productions et de voir en quoi elles actualisent à leur façon une situation sociale, ou vont contre elle, par un langage qui est le leur, puisqu'en effet, « [t]oute pratique du langage implique une idéologie du langage » et que l'écriture au sens fort est critique de cette idéologie (Meschonnic 1973 : 28). « Nous pourrions multiplier quasiment à l'infini les exemples de cette forme de vantardise, poussée jusqu'à la caricature » (Béthune [1999] 2003 : 103) : dans les exemples fournis par Béthune la dimension de vantardise et d'affrontement est en effet indéniable, mais leur simple présentation ne suffit pas à démontrer leur propre poéticité.

Le rapport entre identité et subjectivité pourrait faire l'objet d'une abondante discussion théorique. Je m'en tiendrai ici à ce qu'en dit la poétique selon Meschonnic, qui opère une distinction capitale entre sujet et individu, entre *moi* et *je*. L'individu est une conception de la personne dont l'émergence et l'emploi ont une histoire. Bien entendu, le sujet comme notion a également une histoire, mais n'étant ni une personnalité ou un caractère, ni une intimité ou un égotisme, et enfin, n'étant pas l'individu en tant qu'entité sociale et politique propre à la modernité occidentale, le sujet est surtout une valeur anthropologique, parce que le langage symbolisé est l'une des caractéristiques de l'humain. En distinguant le sujet et l'individu, la visée est de redonner à l'un comme à l'autre leur spécificité, car « c'est dans l'individu que se réalise autant le sujet que le social » (Meschonnic 1982 : 95). Ainsi la

notion d'individu « est nécessaire logiquement et socialement, d'abord » (Meschonnic 1995 : 209), et « on ne peut pas nier qu'ils [le sujet et l'individu] partagent des choses, qu'il n'y a pas de sujet sans individu, même s'il peut y avoir un individu sans que tous les sujets soient là » (Meschonnic 1995 : 205). La formule « tous les sujets » implique que le sujet n'est pas une entité uniforme et homogène, mais que dans la pluralité des activités discursives humaines, autant de sujets *potentiels* peuvent advenir : sujet de l'énonciation (ce que tous les humains, à moins de n'avoir pas été socialisés, sont), sujet de la philosophie, sujet du droit, sujet de l'art. Si l'individu « ne peut pas être un sujet » (Meschonnic 1985 : 187), parce qu'un individu est par définition indivis et un, le sujet – la subjectivité – est à la fois *je* et *tu*, il circule et s'active dans un individu et chez d'autres individus, *par* d'autres sujets, qui parfois sont les œuvres elles-mêmes. La plus grande nuance, outre qu'il ne peut y avoir de sujet sans individu sans pour autant qu'on puisse confondre les deux, est que dans et par l'œuvre, « [l]e sujet est l'individuation : le travail qui fait que le social devient individuel, et que l'individu peut, fragmentairement, indéfiniment, accéder au statut de sujet » (Meschonnic 1982 : 95).

L'*egotrip* est peut-être un nœud contemporain inédit entre identité et subjectivité artistique, puisqu'il consiste à dire de manière assertive une identité ou des aspects d'une identité (représentée, construite, revendiquée comme vraie, *etc.*), et de faire en sorte que soit reconnue par les autres cette identité. En ce sens, l'*egotrip* dit l'*identique* (l'identité, et la « même chose »). Néanmoins ce projet passe par un discours qui, comme le présentait Béthune, dépend d'une série d'images, de mises en scène de soi, d'éléments oraux et verbaux — une organisation de *signifiants* interprétés par un corps et une voix, qui sont parfois repris au point de devenir des lieux communs, et qui parfois revêtent un caractère réellement historique et singulier. Et lorsque le sujet du discours s'oppose à d'autres sujets, qu'il les rabaisse, ou qu'il affronte un monde hostile, cette rivalité permettrait de problématiser, à partir d'identités parfois marginalisées, une forme de collectivité paradoxale dont les éléments se supposent tout en s'opposant les uns aux autres.

De nombreux exemples sont présentés dans le chapitre « Agonistique », dont deux l'un à la suite de l'autre : le premier du rappeur Akhenaton et le second du groupe Ideal J. Akhenaton, figure de proue du groupe marseillais IAM, incarne une figure légitimée du rap, souvent teintée de ludisme et d'écriture de soi, voire d'autofiction. Il aurait été crucial de mentionner que le passage cité, « qu'est-ce que je tue sur le micro ! », est une anaphore ponctuant la fin des couplets, dont chacun joue sur un « défaut » du narrateur : sa maigreur, sa dentition, son nez, son incapacité à danser, tant de caractéristiques relevant de l'identité de la personne sociale, et qui se résorbent dans le talent du rappeur par ce mot de la fin. « qu'est-ce que je tue sur le micro ! » est une forme d'*egotrip* qui côtoie l'autodérision, et non un cas de vantardise sans bornes et catégorique⁴. Le groupe Ideal J est plutôt assimilé à ce que la critique et les amateurs de rap désignent comme un rap cru, « hardcore », peu diffusé par les radios. L'extrait « je rentre sur le beat, comme une putain de caille-ra [...] j'arrive avec le flow qui va faire des dégâts [...] ma rime tue c'est un fait reconnu » s'inscrit dans un morceau où sans cesse la métaphore du meurtre, voire de l'attentat terroriste est mobilisée. Alors que l'emploi du verbe « tuer » par Akhenaton était très clairement figuratif parce qu'il relève d'une expression populaire (comme dans « ça tue ! »), Ideal J le mobilise pour insister sur le caractère « réellement » meurtrier du rap, et cet usage s'inscrit dans un réseau sémantique de la mort, de la violence et de l'attaque à travers une marque d'altérité que le rap

4 Sur cette tension dans la représentation de soi chez ce rappeur, voir Baouche (2025b).

comme ses détracteurs ont largement mobilisée : l'image de la « caille-ra », du jeune homme racisé inadapté, voire hostile à la société française.

L'egotrip est un mot qui semble sinon transparent, du moins simple à saisir : le rappeur s'adonne à un exercice de style poussé, ou cherche à se valoriser. Qu'y aurait-il de plus à comprendre ? J'ai voulu montrer l'intérêt de ne pas s'arrêter au mot, à la question de la forme ou de l'ego, de l'individu, et de regarder vraiment vers le langage derrière cette conceptualisation. On y voit, comme pour tout art du langage, mais dans une configuration spécifique à un genre, une façon d'entrer en contact entre sujets, de créer une collectivité. Dans une réflexion plus approfondie sur la rivalité, la question des « *beef* » (ou *clash*) entre deux ou plusieurs rappeurs qui se prennent nommément à partie et en arrivent parfois à se blesser, voire se tuer, viendrait augmenter, ou nuancer le rapport renouvelé que j'ai voulu construire par la subjectivation.

Bibliographie

Œuvres de rap citées

- Akhenaton (1995) « Je suis peut-être... » [Dans :] *Métèque et Mat*, Delabel.
 Ärsenik (1998) « Boxe avec les mots. » [Dans :] *Quelques gouttes suffisent...* Hostile Records / Parlophone.
 ATK (feat. Zoxea) (1999) « Attaque à mic armé. » [Dans :] *Nouvelle donne vol. 1* (compilation). Nouvelle donne music.
 Tandem (2001) « Ghetto jet set. » [Dans :] *Ceux qui le savent m'écoutent*. La grande classe / Hostile Records.
 Ideal J (1996) « Comme personne ne l'a... » *O'riginal MC's sur une mission*. Alariana / Night & Day.

Textes théoriques et critiques

- Baouche, Amine (2025a, à venir) « “Le sens du mot flow” : considérations sur une notion poétique, sociale et modale. » [Dans :] *ATeM*.
 Baouche, Amine (2025b, à venir) « “Je conte / compte mon vécu comme une pluie de coups”. Penser le rapport entre autofiction et l'œuvre du rappeur Akhenaton. » [Dans :] *Prace Polonistyczne*, numéro bilingue.
 Barret, Julien (2008) *Le rap ou l'artisanat de la rime. Stylistique de l'egotrip*. Paris : L'Harmattan.
 Benveniste, Émile (1966) *Problèmes de linguistique générale, I*. Paris : Gallimard.
 Benveniste, Émile (1974) *Problèmes de linguistique générale, II*. Paris : Gallimard.
 Béthune, Christian ([1999] 2003) *Le rap. Une esthétique hors la loi*. Paris : Autrement.
 Dessons, Gérard (2004) *L'art et la manière. Art, littérature, langage*. Paris : Honoré Champion.
 Ghio, Bettina (2016) *Sans fautes de frappe. Rap et littérature*. Marseille : Le mot et le reste.
 Jakobson, Roman (1963) « Linguistique et poétique. » [Dans :] Nicolas Ruwet (trad. et dir.) *Essais de linguistique générale. 1, Les fondations du langage*. Paris : Minuit ; 209–248.
 Krims, Adam (2000) *Rap Music and the Poetics of Identity*. Cambridge : Cambridge University Press.
 Macé, Marielle (2016) *Styles. Critique de nos formes de vie*. Paris : Gallimard.
 Mahiou, Idir (2021) « Du flow binaire au flow polyrythmique, “de la rime scolaire à la rime rappeuse” : une histoire des performances formelles dans le rap en France de Chagrin d'amour à Ärsenik. » [Dans :]

Itinéraires. N° 2020–3. Récupéré de <https://journals.openedition.org/itineraires/9222?lang=en> le 06/10/2024.

- Marc Martínez, Isabelle (2008) *Le rap français. Esthétique et poétique des textes (1990–1995)*. Berne : Peter Lang.
- Meschonnic, Henri (1970) *Pour la poétique I*. Paris : Gallimard.
- Meschonnic, Henri (1973) *Pour la poétique II. Épistémologie de l'écriture. Poétique de la traduction*. Paris : Gallimard.
- Meschonnic, Henri (1975) *Le signe et le poème*. Paris : Gallimard.
- Meschonnic, Henri (1982) *Critique du rythme. Anthropologie historique du langage*. Lagrasse : Verdier.
- Meschonnic, Henri (1985) *Les états de la poétique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Meschonnic, Henri (1995) *Politique du rythme. Politique du sujet*. Lagrasse : Verdier.
- Molinero, Stéphanie (2011) « Julien Barret, “Le Rap ou l’artisanat de la rime”. » [Dans :] *Volume !* N° 8 ; 306–309.
- Rose, Tricia (1994) *Black Noise : Rap Music and Black Culture in Contemporary America*. Hanover : University Press of New England.
- Sperber, Dan, Deirdre Wilson ([1986] 1989) [*Relevance: Communication and cognition*, Oxford: Basil Blackwell]. Trad. par Dan Sperber et Abel Gerschenfeld. *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.

MODOU FATAH THIAM

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

U.F.R de Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire CERCLA¹

diagofatah@yahoo.fr

modou-fatah.thiam@ugb.edu.sn

La rivalité dans les textes oraux : une question transversale qui nourrit une vaste matière

Rivalry in Oral Texts: A Crosscutting Issue that Is Feeding a Vast Subject Matter

Abstract

Rivalry is an issue or theme as old as humanity itself. In the relationship between individuals, it exists within all groups, whether family, sporting, professional, commercial or other. The world of literature is no exception to the rule. What's more, the proliferation of literary trends can be explained by this constant rivalry. Authors compete in the same way as their characters. In the fields of oral literature, the notion is a leitmotif. This article sets out to explore this vast field of traditional societies to see the forms and facets in which this rivalry manifests itself. The aim is to explore the issue in both short and long forms. In the case of the short forms, the illustrative elements are the result of fieldwork (the main method of collecting in oral literature), but in the case of the long forms, a comparative approach was adopted based on sociocriticism which, according to Claude Duchet, is essential to understand how literature interacts with society, because it emphasises the social dimension of the literary text.

Keywords: competition, character, relationship, rivalry, similar

Mots-clés : concurrence, personnage, relation, rivalité, semblable

1 Centre de Recherche sur la Critique Littéraire Africaine.

Introduction

324

Toute littérature prend en charge les réalités de la société qui la produit. Elle trouve sa raison d'être dans la réponse à des questions du genre : Quelle est la nécessité de ton déroulement ? Que dis-tu de la société qui te dit ? Elle doit sa richesse à la pluralité des approches et des techniques. Un colloque sur la rivalité peut être vu comme une nouvelle approche qui vise à mettre en exergue une belle technique littéraire.

Le monde est fondé sur la dualité qui sous-tend la rivalité. Le jour contraste avec la nuit, l'enfer – le paradis, l'esprit – la matière. Les hommes s'affrontent dans des combats sans merci, chaque fois qu'un objet de valeur est convoité par tous. Il en est de même pour les non humains. La rivalité se tisse autour de l'individu ou du groupe. C'est un feu qui s'attise par la jalousie, la compétition. L'oralité puisant sa matière des formes longues et des formes courtes, nous avançons l'hypothèse que tous ces genres oraux, d'une manière ou d'une autre, développent la rivalité. Il sera question de voir comment ces textes traitent de la rivalité qui apparaît tantôt dans le verbe et tantôt dans l'action. L'étude va donc soulever la question de l'universalité ou de l'omniprésence de la rivalité, surtout dans les genres oraux.

Notre démarche analytique consistera d'abord à nous appuyer sur les formes courtes qui problématisent une rivalité en langue. Nous nous efforcerons ensuite d'étudier une rivalité tissée autour d'une dynamique physique, à travers les formes longues. Pour ce qui est des formes courtes, les éléments d'illustration résultent d'un travail de terrain (la principale méthode de collecte en littérature orale), mais pour les formes longues, il s'est agi d'une démarche comparative s'appuyant sur la sociocritique qui, selon Claude Duchet (1979 : 220), est essentielle pour comprendre comment la littérature interagit avec la société, car elle insiste sur la dimension sociale du texte littéraire.

1. La place de la rivalité dans les formes courtes

Dans les formes courtes dites encore genres mineurs, synonymes de discours condensés, la rivalité ne peut relever que du lexique verbal, pour ne pas dire une rivalité en langue. Dans son ouvrage intitulé *Du côté des petites filles*, Elena Belotti (1974 : 133) définit l'enfant comme un être

toujours prêt à s'exposer, à risquer dans un monde d'adultes fait pour les adultes, alors que ce monde l'entrave au lieu de le favoriser [...] toujours aux prises avec des personnes, des objets, des situations difficiles, écrasantes, effrayantes [...] Il est très fortement attiré par ses semblables et les affronte sans détour, sans feinte ni compromis. Il est irrésistiblement attiré par les autres enfants, et il est prêt à affronter tous les risques, tous les dangers, les plus violents rejets, les heurts les plus cruels, les batailles les plus dures, comme condition pour passer son temps avec eux [...] [Il] affronte les mauvais traitements, les coups les morsures, les égratignures, avec un courage qui n'appartient qu'à lui et aux gens de son âge, et qui est identique chez les deux sexes.

La volonté de l'enfant à en découdre avec ses semblables est apparente dans la devinette comme dans d'autres formes de jeux dans lesquels se poursuit ou se manifeste la rivalité. Il en est de même pour le proverbe qui prend en charge l'enfant au même titre que l'adulte.

1.1. La rivalité dans la devinette et le lexique proverbial

L'enfant le plus fort ou le plus disposé à trouver l'énigme avec la devinette est susceptible d'être, dans l'avenir, le plus fort ou le plus technique du groupe ou de la classe d'âge, celui qui est le plus créatif, donc apte à contourner les difficultés et les obstacles dans la vie d'adulte.

La devinette, entre enfants ou entre individus, a lieu dans un dialogue sous forme de joute oratoire :

- *Xàll mbalagaan !*

- *Xalet !*

- Je lance un défi !

- Je promets de relever le défi ²!

On peut encore avoir ce dialogue en d'autres termes :

- *Cax naa la !*

- *Càqi naa la !*

- Je m'engage à te donner une devinette !

- Je m'engage à donner la signification de la devinette que tu vas donner !

Le diseur aura triomphé s'il réussit à poser un casse-tête et le protagoniste aura triomphé s'il parvient à trouver le sens de toutes les devinettes de son alter ego. Si le protagoniste se met à ressasser les idées pendant longtemps, alors il aura perdu silencieusement, car Roland Barthes (1984 : 410) écrit : « Le ressassement des discours déjoue toute mise en scène du prestige de la rivalité ». La victoire compte, d'autant plus que d'après nos études de terrain, lors d'une séance de devinettes, le diseur et le protagoniste se donnent en spectacle devant un public composite.

La valeur de la citation dans l'argumentation ne dépasse pas celle de l'utilisation du proverbe. La rivalité entre l'écriture et l'oralité serait-elle évitable ? Analysons donc la thématique de la rivalité dans la sagesse populaire bien nourrie d'imagination.

Très proche de la devinette par sa taille et l'image de la métaphore ou l'encodage, le proverbe accorde une large place à la rivalité, à travers son discours tissé et condensé. Elle est nourrie d'un riche lexique dans le proverbe qui permet de consolider et d'agrémenter le discours. Elle y est prise en charge à côté de tous les autres besoins ou réalités du groupe. Sans aller plus loin, prenons le proverbe suivant :

« Bu Mbul bañee, Làmabaay nàngu »

[Si Mboul refuse, Lambaye acceptera]

On peut encore, pour être plus clair, traduire par :

[Si les gens de Mboul refusent, les gens de Lambaye accepteront]

Ce proverbe qui dit long sur les relations humaines est conçu autour de la rivalité, grâce à l'antagonisme entre les deux villes « Mboul » et « Lambaye », mais également par l'antonymie entre les deux verbes « refuser » et « accepter ». C'est un proverbe né à partir du machiavélisme du roi Latsoukabé Fall qui trouvait un terreau fertile et favorable dans la rivalité entre ses deux peuples, entre ses multiples épouses ou enfants. D'ailleurs, étant roi du Kajoor qui avait pour capitale Mboul, avec ses largesses,

2 Notre traduction. Toutes les expressions wolof sont traduites par nos soins.

il corrompt les gens du Bawol dont Lambaye était la capitale. Ces derniers se montrèrent favorables à Latsoukabé qui surprit son homologue et de surcroît un rival Dé Thialaw Bassine et le tua. L'élimination du rival lui permit de réunifier les deux trônes. Ce sont les circonstances qui ont donné naissance à ce proverbe très illustratif de la rivalité.

De ce postulat, dans une société traditionnelle où la polygamie est de mise, dans une société traditionnelle où foisonne le proverbe dans le discours de tous les jours, on peut se proposer d'illustrer la rivalité entre les épouses, mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y aura forcément une rivalité entre les enfants. Les proverbes qui suivent illustrent la rivalité entre coépouses.

« Wujje, ba say ree di neex »

[Il faut rivaliser avec sa coépouse pendant qu'on a encore le sourire radieux]

« Ku sa wujj di sëlém doo set »

[Si une femme doit se faire laver la figure par sa coépouse, elle n'aura pas le visage propre]

« Ligéeyu ndey añub doom »

[Le travail de la mère profite toujours à l'enfant]

[Chaque enfant récoltera les fruits du travail de sa mère]

Chacun de ces proverbes met en relief un aspect de la rivalité par rapport au vivre-ensemble au sein de la famille polygame. Dans le premier, la rivalité entre coépouses semble inévitable, mais elle est pleinement vécue au paroxysme de la jeunesse. Le sourire est ici synonyme ou métaphore de la beauté. Le deuxième proverbe est une sorte d'avertissement qui invite chaque épouse à se prendre en charge et éviter de laisser son sort entre les mains de l'autre. Il s'agit juste d'un langage métaphorique pour dire que même dans la vie réelle, il ne faut jamais avoir confiance à un rival ou un concurrent. Quant au troisième proverbe, il présente la mère comme une concurrente qui n'a pas le droit de baisser les bras. C'est dans ce sens que Ndiolé, une chanteuse sénégalaise précise :

« Kër goo jis karo ya rafet, jeeg ba ca biir di tànn ceeb xaw naa dee »

[Chaque fois qu'on voit une maison avec de jolis carreaux, la femme qui est en train de trier le riz à l'intérieur a failli mourir (lors des rudes épreuves qu'elle a traversées)]

Cette femme en question est supposée être la mère du propriétaire de la maison à qui elle a assuré une réussite sociale. Au Sénégal et à travers les téléfilms qui relatent notre réalité sociale, dans les querelles qui concrétisent la rivalité sous une autre forme, on voit souvent un assaillant qui, pour signifier à son rival son échec social, lui ordonne : « Va demander à ta mère comment elle a mené sa vie conjugale ». Autrement dit, si la femme baisse les bras ou se montre infidèle ou paresseuse, elle sera l'auteure de l'échec de ses enfants qui prendront le relai dans la deuxième phase de la rivalité.

Considérons, dans ce sens, les proverbes qui suivent.

« Layoo bi jeeg, bu doom yi mággee àtte leen »

[Concernant la querelle des femmes, lorsque les enfants grandiront, ils les départageront]

« Doomi baay, ndox ci taat la, laab na, waaye julliwut »

[Un demi-frère (ou une demi-sœur) c'est comme l'eau qu'on utilise après qu'on est allé aux selles, elle permet de se nettoyer, mais elle ne permet pas de prier]

« Gâceeg néeg, doomi ndey moo koy faj, bu yeggee cim pénc nag, doomi baay moo koy faj »

[Au sein de la maison, c'est le frère de même mère qui lave un affront, mais sur la place publique, c'est le demi-frère qui le lave]

La rivalité de la génération des mères sera prolongée par une rivalité dans la génération des fils comme cela apparaît à travers le premier proverbe. Le verdict n'est jamais livré séance tenante, il faut suivre le film des enfants, pour savoir qui a remporté le combat de la rivalité. Et dans cette lutte souvent malsaine, même s'il y a des exceptions, le demi-frère est considéré comme un rival qui ne cesse de tendre des pièges, de mettre des bâtons dans les roues, pour se hisser au sommet et noyer les rivaux ou tout simplement les semblables. C'est ce qui ressort du proverbe suivant où la première section mentionne une rivalité interne, dans la cellule familiale alors que la deuxième section met en relief une rivalité externe. Joseph Ki-Zerbo (208 : 238) y réfère en parlant du concept *bambara*³ de « *fadenya* » : « Il s'agit de la rivalité agressive entre frères de même père, mais non de même mère, base des conflits interclaniques et entre peuples ».

Toutefois, il existe des proverbes qui soulèvent les aspects d'une rivalité positive. D'ailleurs, Anne-Marie Tremblay (2024) se demande si la rivalité au travail n'est pas bénéfique⁴. La réponse sera sans doute « si », car ce sera une forme de concurrence qui rendra meilleure la productivité :

« Jigéen man naa dindi lu nekk si wujjam bamu moy taat wu dëng »

[Une femme peut tout redresser chez sa coépouse excepté une déformation de ses fesses]

« Ganaar su wéetee si dëju, gësee benn tãnk »

[Lorsqu'une poule est seule au « *dëju* »⁵, elle fouille les grains avec une patte]

Après avoir posé sa question (« Bénéfique, la rivalité au travail ? ») et développé sa pensée, Anne-Marie Tremblay conclut dans le même article : « La rivalité peut inciter les employés à réfléchir à leur performance ». Mais il faut souligner que ce prolongement de la rivalité doit nous inviter à aller au-delà de la devinette et du proverbe.

1.2. La rivalité dans d'autres formes de pratiques enfantines ou d'adultes

La rivalité entre enfants que l'on retrouve à travers la devinette et le proverbe se fonde sur la loi du plus fort. Elle se poursuit également dans la vie d'adulte. Mais elle se généralise souvent dans bon nombre de jeux pratiqués :

- Le « *dammante baaraam* »

- Le « *toggante saabu* »

- Le « *àjjiwaante* »

- Le « *njèkkante*. »

3 Ethnie que l'on rencontre au Sénégal, mais surtout au Mali.

4 « Bénéfique, la rivalité au travail ? », article disponible sur : <https://www.revuegestion.ca/benefique-la-rivalite-au-travail> (consulté le 18/10/ 2024).

5 Ici « *dëju* » est un substantif wolof suffixé à partir du verbe « *dëj* » (asseoir, poser, installer). Dans le monde rural traditionnel, le terme désigne un coin de la concession où l'on installe les mortiers avec lesquels les femmes pilent le mil. Ce coin est très fréquenté par les animaux de la basse-cour en quête de nourriture.

Chacune de ces expressions contient un verbe d'action suivi du suffixe « -ante », un terme qui illustre bien la rivalité, parce que renvoyant à la dualité, à la réciprocité.

« Dammane baaraam » signifie littéralement « se casser le doigt » dans le sens de la réciprocité. Il s'agit d'un jeu qui nourrit ou prolonge la notion de rivalité. Deux jeunes rivalisent d'ardeur et chacun cherche à s'imposer ou à prouver sa puissance. On peut mieux comprendre encore cette pratique sous la forme du fameux « bras de fer ».

« Toggante saabu » reste toujours dans la rivalité, avec « togg » qui peut signifier « cuisiner » ou encore « charger ». Les deux protagonistes rivalisent de personnalité en se regardant fixement. Le premier à baisser son regard fera preuve de contre-performance.

Le « àjjiwaante » est un combat verbal où chacun dénigre l'autre en soulignant ses lourdeurs, en le comparant à des êtres ou objets moches, affreux, burlesques. Comme lors d'une séance de devinettes, le diseur et le protagoniste se donnent en spectacle devant un public. Selon Claude Tankwa Zesseu (2011 : 30), le langage artistique privilégie aussi la comparaison. Chacun peut avoir son tour pour faire entendre le fruit de son imagination, mais les deux rivaux peuvent se livrer à un duel du plus rapide et du plus créatif ou imaginaire.

Cette rapidité qui est d'une importance capitale sous-tend essentiellement la quatrième et dernière notion : le « njëkkante » qui consiste à voir qui est le plus rapide. La course de vitesse en est une facette, mais il s'agit souvent d'une rivalité dans le bon accomplissement d'une tâche que tout le monde fait en même temps. Le « njëkkante » permet de joindre l'utile à l'agréable, il a un but utilitaire, car il permet d'exécuter, en un temps record, le travail demandé par les parents ou les aînés.

Les acteurs se soldent des comptes, car le premier peut sanctionner tous les autres en leur donnant des coups poing sur le dos. Il peut punir qui il veut (un ennemi) et pardonner qui il veut (un ami). Il peut frapper fort comme il peut donner un coup mou.

Toutes ces formes de rivalité dans les formes courtes corroborent la pensée de Jérôme Yao Kouadio (2017 : 25) qui souligne qu'il s'agit toujours d'une domination, soit on l'exerce, soit on la subit : « Jadis, les hommes et les femmes étaient là. Lorsque, nous, les hommes, les rencontrions, nous engagions une lutte féroce contre elles, mais elles nous battaient de manière humiliante. Vous-mêmes, voyez ce qui se passe aujourd'hui où nous pensons les dominer ».

2. La place de la rivalité dans les formes longues

Les formes longues présentent des récits dont certains atteignent la taille d'un récit-fleuve. Par conséquent, elles offrent des espaces plus spacieux qui permettent aux acteurs de développer pleinement leur rivalité avec la vengeance, l'imitation, le rebondissement, *etc.*

Dans le premier point de notre analyse, nous nous sommes basé sur un travail de terrain, car on peut considérer les formes courtes comme le parent pauvre du champ de l'oralité. Mais, concernant les formes longues, il y a même un foisonnement de textes assez illustratifs de la rivalité. Procédant par une méthode comparative qui s'appuie sur la sociocritique, nous nous limiterons à analyser cette thématique à travers le conte, l'épopée et le mythe.

2.1. La rivalité dans le conte

Dans les récits oraux, la rivalité reste une thématique récurrente, elle ne passe jamais inaperçue. Le conte, l'épopée, le mythe et l'hagiographie sont autant de sous genres où la rivalité occupe une place de choix. Pour Anne Godin (2005 : 118) « certains thèmes tels que la mort, la famine, la sécheresse, la rivalité, le mariage, la maternité sont récurrents dans les contes africains ».

Que ce soit le conte de mœurs, le conte-fable, le conte merveilleux ou le conte-mythe, il présente à la société une nette image d'elle-même. Le rôle actoriel de l'opposant, de l'agresseur ou de l'antihéros s'apparente à la rivalité dans la morphologie du conte. Vladimir Propp (1965 : 64) fait du combat une des fonctions du personnage : « Le héros et son agresseur s'affrontent dans un combat ». Le héros et les adjutants qui sont à ses côtés se livrent à une lutte contre les opposants.

Le conte « Kouli et Dialo » nous présente deux figures antithétiques. Saltigué Kouli est un *ceddo*⁶ parfait et Dialo Wali un musulman parfait. Leur rivalité ne réside pas dans la quête du pouvoir comme à l'accoutumée, mais dans la volonté du musulman de mettre un terme à une mauvaise pratique exercée par un roi-satyre et justifiée par un simple abus d'autorité :

Saltigué Kouli, chaque fois qu'il voyait une belle femme qui lui plaisait, tuait le père et le frère de cette dernière et lui donnait pour dot le sang de son père et celui de son frère. Il l'amenait ensuite, elle et sa mère. C'est ce que Saltigué Kouli avait l'habitude de faire...

- Va dire à Dialo Wali de me donner sa sœur [ordonne Saltigué Kouli à son griot]. S'il ne veut pas me la donner, je viendrai la chercher et je lui ferai ce que j'ai fait à ses pairs...

- Va lui dire qu'il n'a jamais pris personne qui soit de même mère et de même père que moi [répond Dialo Wali au griot]. Je ne suis apparenté à aucune de ses femmes. On a une frontière commune et on est aussi des égaux. Aussi s'il veut épouser ma sœur, il n'a qu'à y mettre le prix et je la lui donnerai selon la loi de la tradition musulmane. Sinon, qu'il utilise le moyen qui lui semble le plus indiqué pour l'avoir, ainsi il verra s'il l'aura ou pas. (Lilyan Kesteloot, Bassirou Dieng 1986 : 113)

La rivalité se solde par une bataille singulière, sans vainqueur ni vaincu. Les deux systèmes rivaux se neutralisent : chacun épuise ses balles, tue le coursier et brise l'arme de l'autre, toute la forêt est consumée, il ne leur reste plus qu'à se tenir au collet jusqu'à ce que tous les deux s'étouffent raides morts. Le verdict devrait être donné au musulman, car il meurt en martyr, conformément aux principes de l'Islam. Il a su freiner une mauvaise pratique et préserver sa famille de l'humiliation d'un roi prenant ses désirs pour des réalités.

Dans le conte « La cuillère sale », il y a une rivalité particulière à voie unique, c'est-à-dire sans réciprocité. Dans la première séquence, la marâtre transpose sur l'orpheline la rivalité qu'elle nourrissait envers sa défunte mère. Le conte s'ouvre ainsi : « Binta l'orpheline vivait dans la maison paternelle où la deuxième femme de son père ne lui épargnait ni les grands travaux, ni les vexations, ni les cris, ni les coups » (Birago Diop 1961 : 177).

La force de l'orpheline qui lui permet de résister à la rivalité transposée réside dans ses qualités de jeune fille bien éduquée : polie, persévérante, discrète, soumise, courageuse, etc. Face à ses hautes vertus qui empêchent la marâtre de satisfaire son désir de vengeance, elle lui inscrit une tâche difficile, voire impossible. Elle l'envoie à l'endroit le plus dangereux qui soit :

⁶ Un païen caractérisé par sa violence et son penchant pour l'alcool, la jouissance et la femme.

Criant, hurlant, elle se mit à battre une fois de plus la petite fille. Fatiguée de la rouer de coups, elle lui dit :

- Tu iras laver cette cuiller à la Mer de Danyane.
- Où se trouve ?... tenta de s'informer l'orpheline.
- À la Mer de Danyane, vociféra la méchante. Va-t'en, ordonna-t-elle en poussant la pauvre fille hors de la maison. (Birago Diop 1961 : 178)

Le caractère merveilleux de la vieille femme retrouvée sur le lieu sera d'un grand apport pour la fille très soumise. La vieille se mue en donatrice de l'objet magique. Cette mère des bêtes incarne bien le rôle de la matriarche qui désamorce la bonne et lui permet de tirer de sa faiblesse une force, de sa pauvreté des richesses et de sa solitude une communauté à son service.

Mais la réussite ou la quête ascendante de l'orpheline prédestinée à la mort réveille l'envie et la rivalité. La marâtre dépêche sa propre fille Penda, car elle ne doit pas valoir moins que sa demi-sœur Binta. Mécontente et jalouse, ayant échoué sur le premier axe où elle avait transposé la rivalité, elle active le second axe. Sans chercher de prétexte, elle envoie sa fille au charbon :

Revenant dans la maison elle empoigna Penda sa fille :

- Fainéante, fille de rien, hurlait-elle, regarde ce que cette misérable a pu trouver et prenant une cuiller elle la tendit à sa fille :
 - Salis-moi tout de suite cette kôk et va la laver toi aussi à la mer de Danyane
- (Birago Diop 1961 : 184)

La rivalité étant trop malsaine, elle débouche sur la plus lourde sanction possible avec la perte irréparable. De la fille partie à l'aventure, la mère ne retrouve que le cœur (pervers) dont aucun carnassier n'a besoin, même pas le charognard.

La thématique de la rivalité se développe également dans le conte « Les coépouses bossues » qui présente des contrastes comme dans « La cuillère sale ». Une première femme bossue se lève la nuit pour aller faire ses besoins et elle surprend les djinns en train de faire leur jeu au sein de la maison. Elle s'en approche, demande l'autorisation de participer au jeu et se montre très réservée et obéissante. Contre ses valeurs incarnées, elle reçoit une récompense : les djinns la débarrassent de sa bosse. Elle n'est plus difforme.

Mais, dès le petit matin, sa coépouse ne peut plus rester tranquille, parce que sa principale rivale se montre désormais plus belle, elle l'accable de questions et l'autre finit par lui expliquer la provenance de son bonheur, car elle décide de la provoquer et de toucher à sa sensibilité : « C'est bien la méchanceté qui régit souvent les relations entre coépouses, mais sérieusement tu dois me dire qui t'a enlevé ta bosse » (Lilyan Kesteloot, Bassirou Dieng 1986 : 21). Incarnant des antivaleurs, dans l'exercice de la rivalité qu'elle qualifie comme synonyme de méchanceté, la deuxième femme échoue là où la première a réussi. Elle transgresse le contrat qui devait la lier aux djinns qui, au lieu de la débarrasser de sa bosse, lui plantent encore celle qu'ils avaient ôtée à sa coépouse.

Il arrive souvent que la rivalité prenne des proportions exacerbées dans les textes oraux. Dans chacun de ces trois contes que nous venons d'analyser, la rivalité finit par atteindre un niveau d'exacerbation et le personnage belligérant ne saurait en sortir indemne. Cette réalité pathétique est approuvée par Jean Copans et Philippe Couty (1976 : 18) : « La dernière partie, rivalités et punitions, où nous avons classé les contes concernant les animaux est plus spécifique, mais, là également, rivalités et punitions sont souvent excessives. »

De là nous pouvons prétendre que la rivalité est une thématique récurrente dans les contes, en attendant de voir ce qu'il en est de l'épopée et le mythe.

2.2. La rivalité dans l'épopée et le mythe

L'épopée, par sa définition, est un genre qui illustre bien la rivalité. Étant un récit situé entre l'histoire et le mythe, l'épopée tisse toute sa trame autour d'un personnage qui émerge du lot. Se faisant, ce personnage fera l'objet de convoitise auprès de ses semblables qui ne sont pas toujours prêts à croiser les bras. La rivalité est présente dans l'épopée pastorale, dans l'épopée religieuse, mais aussi et surtout dans l'épopée royale où la figure du père reste la principale source de rivalité de même que le trône, principal objet de quête.

Saly Amy Diémé (2021 : 35), faisant allusion à nos anciens empires qui alimentent l'épopée africaine, note : « Cette loyauté des jaami buur ne semble durer qu'au début de la monarchie. En effet, l'accès au pouvoir a fait naître des rivalités au sein des différentes familles royales ».

Nous avons déjà mentionné plus haut le phénomène du roi Latsoukabé qui, dans *L'épopée du Kajoor* de Bassirou Dieng (1993), a usurpé puis confisqué le pouvoir devant ses frères, dans une société où les ordres de jadis se muent en une relation d'antagonisme. Nous sommes dans l'épopée dynastique où la quête du pouvoir reste la condition d'être des belligérants. Pour cette quête du pouvoir, les familles et / ou les lignées régnantes se livrent à des conflits internes, à des batailles intestines. Le rival, dans cette quête du pouvoir, est constamment aux aguets et il n'hésite pas à usurper le pouvoir.

Revenu de guerre avec ses demi-frères qui sont ses principaux rivaux, Latsoukabé cache ses blessures et demande à ses deux demi-frères de lui confier le trône pour aller soigner leurs blessures. Il fait déjà preuve d'hypocrisie en faisant usage de la ruse pour sortir vainqueur de la rivalité. Il ne s'arrête pas là, en leur absence, il cherche les moyens de confisquer le pouvoir. Il y parvient grâce à ses deux adjuvants. D'une part, il y a le connaisseur peul qui lui remet une poudre magique qui empêche la guérison des blessures de ses éventuels rivaux. D'autre part, il s'est forgé une puissante armée grâce au Blanc Sajeyra qui lui offre une centaine de fusils contre un service rendu. Après avoir assujéti ses rivaux, il passe à un élargissement de son royaume en assassinant son homologue pour réunifier les deux trônes.

Dans les récits III et IX de *L'épopée du Kajoor*, il est impossible d'épuiser toutes les facettes de cette figure de Latsoukabé Fall, quant à l'illustration de la thématique de la rivalité. Les deux premiers forfaits commis n'ont fait que lui donner plus de confiance. Il décide d'asseoir l'hégémonie de sa lignée pour anéantir tous ses potentiels rivaux avec ses multiples mariages : douze épouses pour six belles familles, soit deux épouses de même père et de même mère dans chacune de ces six lignées. Et pour mieux illustrer son goût de la rivalité, Latsoukabé décide de privilégier les descendes de ses deux épouses prises dans sa propre lignée maternelle en leur laissant ses deux royaumes.

[II] dit au crépuscule de sa vie :

- Les femmes que j'ai épousées sont nombreuses,

Mais je n'aurai pas honte d'être injuste à l'égard de mes fils...

Ah ! La vieillesse m'a assailli...

Je vais vous partager mon royaume que j'ai conquis

Par mon intelligence...

Je laisse donc le Kajoor à la case d'Issa Tënd...

Je laisse le Bawol à la case de Koumaba Diarigne...

La case d'Issa Tënd et la case de Koumaba Diarigne se partagèrent ainsi le royaume
(Bassirou Dieng 1993, Récit III, v. 210–229).

Mais bien avant la distribution injuste du patrimoine, chaque mariage est pour Latsoukaké une occasion de rappeler que dans son univers, la rivalité est inévitable. Le discours varie légèrement – la variabilité est le propre de l'oralité –, mais l'idée est constante : il invite toujours les sœurs-coépouses à éviter dans leurs querelles et rivalités de se « dire de vilaines choses / Car ceux qui ont partagé le même lait ne doivent pas le faire » (Bassirou Dieng 1993, Récit III, V. 20–21). L'épopée est parfois proche du mythe, mais ce n'est pas un mythe.

Le mythe est également un lieu de confrontation où s'affrontent des êtres naturels comme surnaturels. Dans « Le mythe de Wagadou », la rivalité est de mise d'un bout à l'autre du récit. Dès le début, le liquide précieux (l'eau du puits) est l'objet de rivalité entre l'ancêtre Dinga et le chef des génies. Dinga est parvenu à s'installer après avoir tué son rival. Mais, à sa mort, un grand conflit est né, car le griot Sudeere va manipuler Jaabe le cadet et le pousser à tromper la vigilance du père pour usurper le pouvoir à son aîné Xiin. L'éclatement de la figure paternelle traduit le déclenchement de la rivalité qui vire très vite à une guerre sans merci. Jaabe est devenu roi, mais son royaume est une coquille vide, parce que c'est son rival qui commande la tombée de la pluie. La sécheresse le pousse à l'exil. Il décide de s'installer dans une forêt occupée par son demi-frère Bida devenu un serpent mythique. Pour amadouer ce maître des lieux, il signe un contrat qui inclut le sacrifice humain ; une fois par an, il doit offrir au Biba une fille vierge et la plus belle du royaume pour sa prospérité et le droit de résidence.

Conclusion

Des formes courtes aux formes longues, de la devinette au mythe, nous sommes parvenu à isoler un fil conducteur qui permet de tracer les contours de la rivalité qui est tantôt verbale et tantôt physique. Cela permet de dire que la rivalité est omniprésente en littérature, surtout dans l'oralité, car elle est de mise dans la société africaine où tous les textes d'illustration de notre analyse ont été produits : rivalité dans la classe d'âge, rivalité dans la cellule familiale, rivalité d'ardeur pendant le travail, bref, rivalité sous toutes les formes possibles.

Toutefois, vu les obligations et les contraintes pour la cohabitation, des canaux ont été aménagés intelligemment pour instaurer un climat favorable au vivre ensemble. Ainsi, au Sénégal, il existe le système de cousinage ou la plaisanterie qui permet toujours une décrispation de la situation pour éviter les heurts et les rivalités. Entre « *aawo* » (première épouse), « *ñaareel* » (deuxième épouse) et « *ñetteel* » (troisième épouse), chacune tire la couverture de son côté dans les plaisanteries et a la possibilité de traiter l'autre de tous les noms d'oiseau. On a donc dans les « *taasu* », qui sont des textes oraux du milieu féminin, des formules du genre :

Aawo day sacc, ñaareel dawul coow, ab ñetteel a nga mel nib buteel, fiir a ko ko yóbbée.

[La première épouse est une voleuse, la deuxième est belliqueuse, la troisième a le corps aussi rude qu'une bouteille, c'est à cause de la jalousie]

Parfois, ce sont des formules mélioratives du genre :

Aawo buuru këram, ñaareel xaritu jëkkëram, ñetteel xolu jëkkëram.

[La première épouse est la reine de sa maison, la deuxième est l'amie de son époux, la troisième est le cœur de son époux]

Même dans la combinaison, les termes « kër » et « jëkkër » qui sont les mots-clés présentent une harmonie musicale qui participe à la quête de quiétude. Mieux encore, pour transcender les difficultés, on instaure la filiation et selon le rang occupé : la première venue est une grande-sœur ou « mag » et l'autre ou les autres garde(nt) le statut de petite(s)-sœur(s) ou « rakk ». La gérontocratie ou la hiérarchie est encore gérée dans le lexique : toute épouse qui vient après la première est une « topp » (la suivante) et elle doit suivre la première épouse (« aawo »). Les femmes matérialisent cela dans les chansons de mariage ou de baptême. Il en est de même dans la génération des fils où il n'est pas du tout sage de privilégier la rivalité au détriment de la filiation. Le musicien sénégalais Thione Ballago Seck avait entrepris une conscientisation dans ce sens :

Doomi baay, bul lekk reer bi ba ma ! Boo lekkee reer ba ma, fu may reeree ji ? Ñoo bokk genn geño, deret ji benn la. Doomi baay, nañ bokk reer !

[Mon demi-frère, ne dîne pas sans moi. Si tu dînes sans moi, où vais-je dîner moi ? Nous sommes issus du même père, nous avons le même sang. Mon demi-frère, partageons le dîner ensemble !]

On comprendra alors que la rivalité fait partie de la composition biologique de l'homme, mais dans un monde où on a toujours besoin de l'autre, il faut œuvrer pour la paix. C'est pourquoi tous les conflits et toutes les guerres se terminent toujours autour de la table de négociation où chaque partie lâchera du lest de la rivalité.

Bibliographie

- Anne, Godin (2005) *Les contes illustrés jeunesse d'Afrique noire dans le paysage éditorial et culturel français*. Institut Universitaire de Technologie de René Descartes : Paris 5.
- Barthes, Roland (1984) *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*. Paris : Seuil. [Édition posthume.]
- Belotti, Elena Gianini (1973) *Du côté des petites filles. L'influence des conditionnements sociaux sur la formation du rôle féminin dans la petite enfance*. Paris : Édition des femmes.
- Copans, Jean, Philippe Couty (1976) *Contes wolof du Baol*. Dakar : Union Générale d'Éditions Orstom.
- Diémé, Saly Amy (2021) *La poésie orale féminine dans le mariage wolof et les chants de naissance lébou-Sénégal*. Thèse de doctorat. Paris : Institut National des Langues et Civilisations Orientales.
- Dieng, Bassirou (1993) *L'épopée du Kajor*. Dakar-Paris : Centre africain d'études culturelles – Agence de Coopération Culturelle et Technique.
- Diop, Birago (1961) *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba*. Paris : Présence Africaine.
- Duchet, Claude (1979) *Sociocritique*. Paris : Nathan.
- Kesteloot, Lilyan, Dieng Bassirou (1986) *Contes et mythes du Sénégal*. Paris-Dakar : Comité International de la Langue Française – Institut Fondamental d'Afrique Noire.
- Ki-Zerbo, Joseph (2008) *Regards sur la société africaine*. Dakar : Nouvelles Editions Numériques Africaines.
- Kouadio, Jérôme Yao (2017) *Ainsi parle Sran Ble Main ou l'Afrique noire*. Beau Bassin : Éditions Universitaires Européennes.
- Propp, Vladimir (1965) *Morphologie du conte*. Paris : Seuil.

- Tremblay, Anne-Marie (2024) « Bénéfique, la rivalité au travail ? » [Dans :] *Revue Gestion HEC*. Récupéré de [https : //www.revuegestion.ca/benefique-la-rivalite-au-travail](https://www.revuegestion.ca/benefique-la-rivalite-au-travail) le 18/10/2024.
- Zesseu, Claude Tankwa (2011) *Le discours proverbial chez Ahmadou Kourouma*. Thèse de doctorat. Canada : University of Toronto.

Received:
19.12.2024

Reviewed:
12.02.2025

Accepted:
21.11.2025

ELŻBIETA PACHOCIŃSKA

Université de Varsovie

Institut d'études romanes

e.pachocinska@uw.edu.pl

ORCID : 0000-0002-1214-9430

**Les discours sur la croissance et la décroissance :
deux visions rivales de l'avenir.
Analyse sémantico-discursive des mots-clés**

**The Discourse on Growth and Degrowth: Two Rival Visions of the Future.
A Semantic-Discursive Analysis of Keywords**

Abstract

This article examines the specificity of the rivalry between the two metadiscourses by opposing the construction and deconstruction of the meaning of the key concepts : *growth*, *degrowth*, *slowdown* and *sobriety*. It has been observed that rivalry consists of the conflict of values that structure the two metadiscourses at the lexical, argumentative level as well as in the definitions of concepts proposed by economists. For proponents of the growth model, positive values are associated with *progress*, *production*, *development*. In the collective memory, these concepts mean *prosperity*, *employment*, etc. Proponents of the degrowth model try to deconstruct these by attributing negative values to them, such as being harmful or even detrimental to humans and the planet. It has been shown that in both metadiscourses, the main strategy consists of the argumentative and axiological reorientation of key concepts. The analyses are based on examples collected in various discourses (economic, media, political).

Keywords: construction and deconstruction of the meaning, axiological reorientation, growth, degrowth, slowdown, sobriety

Mots-clés : construction et déconstruction du sens, réorientation axiologique, croissance, décroissance, ralentissement, sobriété

Introduction

336

Les discours sur l'économie de la *croissance* et de la *décroissance* proposent deux visions rivales de l'avenir du monde occidental au XXI^e siècle. Paradoxalement, le modèle de la *décroissance*, qui ambitionne de repenser le monde pour mieux l'adapter au dérèglement climatique, doit rivaliser avec l'autre pour gagner l'adhésion des décideurs et de la société. Nous voulons montrer cet effort des supporteurs de la *décroissance* de remettre en question le modèle de la *croissance* au nom du monde vivant et non vivant sur la Terre. Nos analyses se concentreront sur deux stratégies discursives qui nous semblent les plus importantes dans les discours sur la *décroissance*. La première articule les arguments axés sur les valeurs générales : Le Bien, Le Juste, L'Utile, encadrées par des valeurs nouvelles – écologiques et sociales –, qui légitiment l'objectif à savoir *la lutte pour le bien-être de l'humanité et de la planète*. Ces valeurs se manifestent également au niveau du lexique : des « subjectivèmes » axiologiques intrinsèques et / ou occasionnels (Kerbrat-Orecchioni 1980) et au niveau des définitions de notions économiques dans les deux contre-discours. La deuxième stratégie discursive mise sur la construction du sens nouveau des mots à mémoire discursive négative. Il s'agit des mots-clés : *décroissance*, *ralentissement*, *sobriété* dans cette nouvelle conceptualisation du monde. Leurs redéfinitions récurrentes montrent la dynamique sémantique des mots en fonction des opinions et des croyances des locuteurs. Cette observation concernant notre corpus inscrit nos analyses dans la perspective de la sémantique discursive (Guérin, Lecolle et Veniard 2018). De plus, la plasticité du sens des mots-clés est renforcée par le caractère dialogique au sens bakhtinien de leurs définitions qui deviennent les sources des polémiques dans les deux contre-discours.

Afin de réaliser notre objectif, nous allons analyser les dénominations clés des deux contre-discours, ensuite comparer la construction et / ou la déconstruction de leur sens dans l'espace public. Nous avons eu donc recours aux dictionnaires de langue comme sources de la mémoire collective. Ensuite, nous avons analysé le parcours des dénominations dans les textes (livres, articles) de Latouche (2007, 2015) et de Parrique (2022), deux économistes importants de la *décroissance* en les complétant par les discours de vulgarisation scientifique (débat, interviews) où se croisent différents points de vue de spécialistes. Notre but était aussi de voir de quelle façon ces termes circulent dans l'espace public et construisent ainsi la nouvelle mémoire collective de la société. Pour cette raison, nous nous sommes référée, d'une part aux articles de presse ; d'autre part, aux propos de certains leaders politiques où les mots-clés analysés font l'objet de la polémique. Nous espérons que cette démarche, qui ne se veut pas exhaustive, nous permettra d'illustrer la spécificité de la rivalité entre ces contre-discours à travers leurs notions clés en usage spécialisé, courant et politique.

1. Les origines historiques des deux modèles économiques

Après la deuxième guerre mondiale, la *croissance* devient un modèle de vie, *Le Grand Espoir du XX^e siècle* comme le résume bien le titre de l'œuvre de Jean Fourastié (1949, cité par Duverger 2009 en ligne) dont les mots d'ordre sont *progrès* et *développement* dans les domaines : économique et social constituant les bases du système capitaliste. Pour les tenants de ce modèle, la *croissance* est associée à la *prospérité*, au *bien-être social*, c'est-à-dire à la facilité de vie, à l'idée d'aller vers le mieux et d'aller en avant. Ces fortes connotations positives dans la société sont renforcées par le fait que « la croissance est un phénomène

naturel comme tel indiscutable, liée au cycle biologique des êtres vivants ». Cette remarque de Latouche (2015) se confirme si l'on consulte les définitions dans les dictionnaires de langue où la signification d'augmentation de taille des êtres vivants figure comme première, p. ex. *enfant en pleine croissance* (Larousse). Ainsi l'action de croître, d'augmenter, d'évoluer progressivement, s'il s'agit des êtres vivants ou du processus économique, éveille des connotations positives dans la société. Dans le discours politique, la croissance économique est considérée comme une solution face au chômage, donc à la précarité. Elle s'inscrit dans la philosophie de l'*Homo œconomicus* où le *marché* et le *profit* constituent les fondements du système capitaliste.

Les critiques de ce modèle apparaissent dans les années soixante-dix du XX^e siècle, quand les conséquences négatives de la *croissance* sont rapportées par les scientifiques : les inégalités Nord / Sud, l'épuisement des ressources naturelles, des déchets, des pollutions, *etc.* (pour plus de détails, cf. Duverger 2009).

En 2002 apparaît le modèle de la *décroissance*, issu du débat écologique, économique et social et aujourd'hui, il constitue « un projet alternatif complexe » (Latouche 2015). Lié à la naissance de la conscience écologique grâce aux scientifiques qui alarment de l'état de la planète, aux philosophes (Lovelock, entre autres), à certains économistes (Latouche, Parrique) et aux activistes écologistes. Il ne faut pas oublier le monde de la culture, écrivains, cinéastes, *etc.* Les défenseurs de la *décroissance* proposent la reformulation des concepts de *progrès*, d'*innovation*, de *bonheur* et introduisent les concepts qui vont constituer l'ossature du nouveau modèle : *ralentissement* et *sobriété* dans la société d'*entraide* et de *solidarité*. Ces concepts, comme le constatent les « décroissants »¹, imposent le changement de mode de vie ce qui n'est pas facilement accepté par la société, parce qu'ils connotent l'effort, voire le sacrifice pour l'individu et la société.

2. La dévalorisation du concept de croissance économique

De la perspective des « décroissants », le modèle économique de la *croissance* est vu comme destructeur pour l'humanité et la planète. Citons Latouche, économiste, l'un des principaux théoriciens de la *décroissance* en France dont les livres et les articles deviennent une source d'idées, d'arguments et du lexique pour les « décroissants » :

Il ne s'agit pas de croître pour satisfaire les besoins reconnus, ce qui serait une bonne chose, mais de *croître pour croître*. La *société de consommation* est l'aboutissement normal d'une *société de croissance*. Elle repose sur une *triple illimitation* : *illimitation de la production* et donc du *prélèvement des ressources renouvelables et non renouvelables*, *illimitation dans la production des besoins* et donc des *produits superflus*, *illimitation dans la production des rejets* – et donc dans l'émission des déchets et de la pollution (de l'air, de la terre et de l'eau). (2015 : 208)²

Dans la suite de son article, Latouche parle de la *société sans limites* et de la glorification de la *démésure* qui « devient destructrice quand on laisse libre cours à la pulsion d'avidité (recherche du toujours plus) dans l'accumulation de marchandises et d'argent ». À l'appui de ses opinions, le

1 Ils se donnent eux-mêmes cette dénomination.

2 Dans les citations, nous mettons les expressions pertinentes pour notre analyse en italiques.

chercheur recourt à l'argument récurrent dans le discours scientifique : *une croissance infinie dans un monde fini est impossible*. Ainsi, il déconstruit le sens positif du concept de *croissance* en le définissant par les axiologiques : *croître pour croître*, l'*illimitation*, la *démessure* dont le contenu sémantique représente l'*excès*, donc « ce qui dépasse une mesure moyenne, une limite fixée ou ordinairement admise » (DAF en ligne, article *Excès*). Ce champ notionnel implique une valorisation négative, renforcée par le vocabulaire renvoyant aux conséquences néfastes du modèle de la *croissance* : *prélèvement des ressources renouvelables et non renouvelables* contribuant à la destruction de la planète. Il en va de même avec la production des *produits superflus* (la *surproduction*) qui mène à la *surconsommation*, le *gaspillage*, l'*émission des déchets et de la pollution* (de la planète) par la société de croissance / de consommation qui devient la *société sans limites*, la *société de gaspillage*. Aujourd'hui, ce vocabulaire fonctionne, non seulement dans les discours des « décroissants », mais aussi dans le discours public, comme des axiologiques dévalorisants, aussi bien dans l'usage descriptif renvoyant à un état des choses qu'en usage argumentatif des écologistes.

3. Le modèle de la décroissance

Dans les définitions des théoriciens du modèle de la *décroissance*, se voit une certaine routine discursive qui se manifeste par le vocabulaire valorisant, les arguments éthiques et écologiques. Cette dimension axiologique du discours économique montre un fort engagement des chercheurs dans la cause climatique.

Latouche souligne qu'« il faudrait parler d'a-croissance comme on parle d'a-théisme, avec ce 'a' privatif grec. D'ailleurs, il s'agit bien pour nous de devenir des athées de la religion de la croissance » (2015 : 209). Le chercheur porte un jugement dépréciatif sur le modèle de la *croissance* en employant le mot *religion* qui dans ce contexte devient un marqueur axiologique négatif et signifie des croyances dogmatiques décalées de la réalité nouvelle. Le positionnement négatif est aussi visible dans son appel aux « décroissants » à *devenir des athées* de cette religion, autrement dit le chercheur postule la rupture totale avec le modèle critiqué. Aux yeux de Latouche, le modèle de la *décroissance* va permettre de *retrouver le sens des limites pour préserver la survie de l'humanité et de la planète*. Cette vision économique et sociale se base sur les valeurs suivantes : « de faire mieux ou plus avec moins » et passer à « la sobriété volontaire » car « l'autolimitation réduit les gaspillages ».

L'argumentation du chercheur est concentrée sur les valeurs écologiques qui servent aussi à réorienter les connotations négatives liées à la *sobriété*, donc à l'*effort* que doit faire la société afin d'atteindre le but positif à savoir la *réduction du gaspillage* (cf. *infra*).

Pour l'économiste Parrique, le concept de *décroissance* signifie « grand ralentissement », « réduction de la production et de la consommation pour alléger l'empreinte écologique planifiée démocratiquement dans un esprit de justice » qui amène à une société de post-croissance. C'est un projet de l'« économie stationnaire en harmonie avec la nature où les décisions sont prises ensemble et où les richesses sont équitablement partagées afin de pouvoir prospérer sans croissance » (2022 : 15). Le chercheur procède par une réorientation axiologique des mots *ralentissement* et *réduction*, sources des connotations négatives dans les discours sur la *croissance*. Dans sa définition, ils deviennent des évaluatifs positifs, parce qu'ils permettront d'atteindre le but en respectant les valeurs écologiques, démocratiques et celles de la justice sociale. Le chercheur recourt au présent générique, typique dans les définitions scientifiques et théoriques. Ici, bien que ce soit sa vision désirée de l'avenir, cette valeur atemporelle fait l'effet d'une

vérité incontestable. De plus, par le biais des axiologiques positifs, p. ex. *alléger, démocratiquement, un esprit de justice, en harmonie* ce projet de société devient positif et optimiste, ce qui est important pour gagner l'adhésion du public.

D'autres stratégies employées par les « décroissants » pour que leurs postulats résonnent plus positivement dans la société se manifestent par la construction des collocations qui peuvent non seulement changer la valeur axiologique du verbe *décroître* – le mot-valeur pour les uns et le mot anti-valeur pour les autres –, mais aussi rendre son sens plus concret et plus clair pour la société. Selon les « décroissants », il suffit d'ajouter un complément de nom à valeur négative, et dire qu'« il faut décroître la pollution, [...] la démesure, [...] le gaspillage, [...] inefficience pour que leurs idées se fassent plus facilement accepter par la société (cf. les réflexions de Piccard dans LF 2023).

3.1. La décroissance : un concept à mémoire discursive négative

En opposition au concept de *croissance*, la *décroissance* éveille des connotations négatives dans la société (cf. RF 2023). Le préfixe *dé-* ajouté au nom (*croissance*) exprime l'idée de cessation, de privation, de négation (cf. DAF, article *Dé, des-, dés-*). Dans les dictionnaires de langue, il signifie l'action de décroître ; diminution en hauteur, en volume, etc. *La décroissance de la population*. En économie, *décroissance* est synonyme du *ralentissement de la production*, vu comme un phénomène négatif, associé aussi à la *stagnation*, etc.

3.2. La redéfinition et la revalorisation des concepts à mémoire discursive négative

Le concept majeur de la *décroissance* – le *ralentissement* dans les domaines économique et social – s'oppose à l'*accélération* du modèle de la *croissance*. Les « décroissants » essayent de changer les stéréotypes négatifs, liés à la *lenteur* (*la slow life*) comme le mode de vie plus lent. Cette tâche s'avère difficile si l'on prend en compte la signification de l'adjectif *Lent(e)* dans les dictionnaires de langue.

Qui n'est pas rapide dans ses mouvements, dans ses actions ; qui manque de promptitude. *Une personne lente. Il est lent dans tout ce qu'il fait. Si vous étiez moins lent, cette affaire serait conclue depuis longtemps. Être lent à comprendre, à s'exprimer, à écrire.* (DAF, article *Lent, lente*)

L'adjectif *lent* connote des valeurs négatives : la fragilité, l'inadaptation, l'inefficacité au mode de vie actuel, voire la paresse, et / ou le manque d'intelligence. Le nom féminin, *la lenteur*, dérivé de l'adjectif, garde aussi cette valeur négative : *Agir, s'exprimer avec lenteur. La presse a dénoncé la lenteur des secours. La lenteur de l'action ôte tout intérêt à cette pièce* (DAF, article *Lenteur*).

Les « décroissants » essayent de réhabiliter le concept de *lenteur* et renouer avec la tradition abandonnée vers la fin du Moyen Âge l'associant à la sagesse : « Mais, dès le XV^e siècle, le temps ne doit plus être perdu car il vaut de l'argent, et la lenteur cesse d'être admirée » (Jorda 2024, en ligne). On ne s'étonnera donc pas des postulats de Latouche (2007, en ligne) qu'« il serait urgent de retrouver la sagesse de l'escargot, emblème à la fois de *slow-food* et de la décroissance ». Rappelons, une des métaphores conceptuelles « qui nous font vivre » de Lakoff et Johnson (1985 : 18–19) : LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT, établie à partir de nombreuses locutions phraséologiques qui témoignent de son ancrage stabilisé dans la culture occidentale moderne. Ainsi, le concept de *lenteur* dans les discours des « décroissants » va rivaliser avec la *vitesse de vie* et la *course (effrénée) contre la montre* – les causes du stress,

du sentiment de débordement (au travail) pouvant se transformer en anxiété - selon les opinions des psychologues. Le concept de *lenteur* va ainsi servir à redéfinir le *bonheur* et le *bien-être* dans les discours des « décroissants » où il circule en forme de formules, p.ex. : *Vivre plus lentement signifie reprendre le temps pour vivre en famille, pour prendre le plaisir dans le travail* (« La France qui ralentit », RF 2024). Depuis les années 1990, cette idée est reprise par le mouvement *Slow Food* qui privilégie « le plaisir des repas, mais aussi les exploitations agricoles de petite échelle qui travaillent sans précipitation » en opposition au *Fast Food* (Jorda 2024, en ligne).

3.3. La sobriété vs la surconsommation

La majorité des Français associe spontanément la *sobriété* au rapport à l'alcool (syn. *abstinence, modération*). Aujourd'hui, la *sobriété* c'est un mot utilisé dans l'espace public pour caractériser un mode de vie qui repose sur le *moins et le mieux consommer* (RF 2022a). C'est une « recherche d'un équilibre entre besoins et ressources disponibles [...] donc un levier indispensable pour une transition vers un monde plus juste et plus soutenable » (FNE 2022). L'importance de ce concept se voit dans le rapport du GIEC (2022) qui propose des solutions pour limiter les impacts de la crise climatique où on consacre pour la première fois un chapitre entier à la *sobriété*, définie comme « l'ensemble des mesures et de pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter l'utilisation d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau tout en garantissant le bien-être de tous dans le cadre des limites planétaires ». Pourtant, les adversaires détournent le sens original du concept et le présentent comme synonyme de privation, d'austérité ou de retour en arrière (cf. LP 2023).

Pour convaincre les gens à adopter ce nouveau mode de vie, les institutions et / ou les organisations écologiques incitent à faire de « bons gestes », c'est-à-dire des gestes écoresponsables, à trier les déchets, à la réduction du gaspillage, à l'économie de l'électricité, de l'eau ainsi qu'à la réparation des produits, des vêtements, etc. En proposant ce type d'activités les « décroissants » construisent un sens positif et concret de ce concept, basé sur les valeurs écologiques telles que *l'autolimitation, le renoncement à l'abondance, l'usage raisonné des biens*. Nous pouvons observer que le sens nouveau économique, écologique et social de ce concept se stabilise dans le discours public. De plus, il commence à faire partie de la réalité sociale, p.ex. les plans gouvernementaux de la sobriété énergétique (réduction de la consommation de l'énergie au niveau national), le plan de sobriété sur l'eau.

De la perspective des « décroissants », Latouche (2015 : 208) attribue huit nouvelles valeurs à la sobriété :

La conception de la soutenabilité sociétale peut être synthétisée sous la forme d'un « cercle vertueux » de sobriété en 8 « R » : Réévaluer, Reconceptualiser, Restructurer, Redistribuer, Relocaliser, Réduire, Réutiliser, Recycler. Ces huit objectifs interdépendants constituent une rupture révolutionnaire susceptible d'enclencher une dynamique vers une société autonome, sereine et conviviale de prospérité sans croissance.

Le chercheur inscrit les 8 valeurs du « cercle vertueux » de la sobriété dans sa vision du nouveau modèle de la société. Il donne le caractère performatif à sa définition en employant les infinitifs en vue d'indiquer des solutions à adopter pour atteindre les buts des « décroissants ». Ensuite, il essaye de réorienter l'association de la *prospérité* à la *croissance*, une des idées phares du contre-discours. Sa stratégie discursive récurrente consiste en redéfinition du sens du concept de *sobriété* grâce aux axiologiques intrinsèques. Il présente la vision de la *société autonome sereine et conviviale de prospérité*

sans croissance. Le même procédé est employé dans les définitions théoriques que nous avons vu chez Parrique (cf. *supra*). En nous référant à l'idée de Searle ([1995] 1998: 327), nous pouvons constater que les chercheurs procèdent ainsi à l'ajustement du monde aux contenus propositionnels des énoncés dont le but illocutoire est de rendre le monde conforme aux mots.

4. La disqualification de la décroissance dans le discours politique

Aux yeux des commentateurs politiques. « pour une partie de la classe politique, la décroissance est un mot tabou. [...] L'écologie, oui. Les économies d'énergie, oui. Mais la décroissance, jamais. Pas question de produire ou de consommer moins qu'aujourd'hui » (RF 2022b). D'autres soulignent que c'est « la notion, floue et complexe, [...] perçue comme anxiogène, contre-productive électoralement » (LM 2022). Ces opinions se confirment si l'on analyse l'usage du mot dans les discours des leaders politiques du Rassemblement National et du Président E. Macron³.

4.1. Discours des leaders du Rassemblement National

Marine Le Pen, ancienne Présidente du RN (discours du 01/05/ 2024) :

Non à la décroissance ! Non au refus du progrès !

L'idéologie très en vogue à l'Union européenne de la décroissance généralisée. Il faut moins de tout. Il faut moins d'industrie, moins d'énergie, moins d'agriculture, moins de voitures, moins de maisons individuelles, moins d'enfants même nous disent certains [...]. Une folie suicidaire [...] une vision de régression absolument totale de la civilisation, alors que, évidemment, les solutions sont dans la science, le progrès [...]

Marine Le Pen se positionne sur le mode de la subjectivité négative en tant qu'adversaire de la *décroissance* qu'elle dévalorise par le mot *idéologie*, imposé par L'UE et une expression axiologique *folie suicidaire*. Le concept de *décroissance* se trouve opposé au *progrès* en termes d'une autre expression axiologique négative une *régression absolument totale de la civilisation* en conséquence, selon elle, on aura *moins de tout* : de confort, de biens, etc. Cette polarisation de type axiologique caractérise son positionnement idéologique envers les « décroissants ».

Le Président du RN, Jordan Bardella (3/12/2023), s'aligne sur le même raisonnement :

L'Union européenne cherche à nous imposer l'idéologie de la décroissance. Décroissance civilisationnelle, avec la répartition obligatoire des migrants. Agricole, avec l'écologie punitive. Industrielle, avec l'interdiction du patriotisme économique.

Le positionnement de Bardella, caractéristique pour les anti-européens se montre par les expressions récurrentes employées à des fins rhétoriques qui fonctionnent comme les axiologiques négatifs (*l'idéologie de la décroissance*, *décroissance civilisationnelle*, *l'écologie punitive*, *l'interdiction du patriotisme économique*) et anxiogènes (*la répartition obligatoire des migrants*). Une autre caractéristique de ce type de positionnement se manifeste par une stratégie argumentative dans laquelle les attaques contre

3 Tous les fragments des discours politiques analysés viennent du site d'Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable : decroissance.org, consulté le 17/09/2024.

la vision des « décroissants » sont liées aux attaques contre L'UE. Il est intéressant d'observer l'usage du mot *idéologie* qui se stabilise comme axiologique de valorisation négative dans les discours du RN, employé à des fins polémiques.

Dans d'autres discours, le leader se prononce pour la croissance (18/04/2024) :

J'aimerais vous faire partager un état d'esprit que nous entendons porter pour le pays. Cet état d'esprit c'est celui de la puissance et je pourrais vous le résumer en trois mots : la croissance, la croissance et la croissance.

Les deux leaders du RN construisent des connotations négatives liées au modèle de la *décroissance* qui profilent et stabilisent le sens de ses mots-clés dans cette communauté discursive en fonction de leurs intentions politiques. En général, la rhétorique dans leurs discours peut être qualifiée d'anxiogène et dans la lignée des critiques de l'UE.

4.2. Les discours du Président Emmanuel Macron

Le Président occupe une autre position sur la scène politique ; en conséquence ses discours sur la *décroissance* visent à convaincre un auditoire plus général.

Dans ce fragment, il oppose la *décroissance* à l'innovation technique qui, paradoxalement, fait partie des postulats avancés par les « décroissants ». Le Président se montre ainsi ouvert aux projets écologiques :

Je veux être clair avec vous, je ne crois pas en la décroissance, au contraire (...) il nous faut produire et travailler davantage (...) Les avions sans émission "zéro carbone", les trains hydrogène, la voiture électrique produite en France, les éoliennes en mer produites en France, les mini réacteurs [nucléaires] et tant et tant d'autres solutions. (16/04/2022)

Dans le contexte de la crise énergétique en 2022 à cause de la guerre en Ukraine, Macron avait appelé à « rentrer collectivement dans *une logique de sobriété*, [...] dans *une croissance sobre* » (discours du 14/07/2022). Il emploie une expression euphémique *croissance sobre* à valeur d'oxymore en introduisant ainsi une certaine gradualité du concept de croissance.

Comme nous l'avons déjà mentionné, son gouvernement réalise le plan de la sobriété énergétique ce qui témoigne de la prise en compte de la réalité nouvelle dont parlent les « décroissants ». Pourtant, dans un autre discours Macron (19/06/ 2023) dit :

Il y a une *bonne sobriété* ; celle qui est *raisonnable*. Celle qui consiste à dire "il faut tout arrêter, en quelque sorte, et il faut renoncer à la croissance", je ne la crois pas raisonnable.

Le Président présente le modèle de la *décroissance* comme celui qui postule radicalement de *tout arrêter* ce qui ne correspond pas, en réalité, aux idées des écologistes. De cette façon, il manipule la voix des « décroissants » ce qui lui permet de se présenter comme le Président raisonnable. En disant qu'il croit à une *bonne sobriété* [...] *raisonnable*, il vise à construire, à travers les expressions euphémiques, son image du Président, modéré dans l'espoir de ne pas provoquer des critiques trop fortes de la part de ses adversaires politiques.

Conclusion

Les tenants du modèle de la *décroissance* essayent de le rendre plus séduisant et attrayant par la valorisation positive des concepts, basée sur des arguments éthiques et moraux (anthropocentrés, biocentrés, écocentrés) : *Tout ce qui est bon pour la planète contribue au bien-être de l'homme, la croissance contribue à l'effondrement climatique, les ressources sont épuisables donc il faut trouver les sources alternatives, écologiques, etc.*

D'une manière générale, ces idées correspondent à l'éthique environnementale, présentée dans les discours philosophiques contemporains, p.ex. ceux de Jonas (1979) et de Larrère (1997) qui postulent une redéfinition du rapport de l'homme avec la nature. Il s'agit de montrer que l'attitude de la domination et de l'exploitation de la nature par l'homme doit se transformer en respect et en protection pour préserver l'humanité et la planète (cf. Pachocińska 2022 : 274–275).

Dans les discours sur la *décroissance*, nous observons aussi des réorientations axiologiques des concepts-clés à mémoire collective négative (*décroissance, ralentissement, sobriété*) dont la nouvelle mémoire positive est construite par le vocabulaire valorisant, inséré dans les définitions et arguments développés par les économistes. Et enfin, cette rivalité entre les deux métadiscours s'exprime par la concrétisation du sens des concepts abstraits à savoir par la construction des compléments de noms (*décroissance de la pollution, du gaspillage*) qui, de plus, deviennent une réalité et se réalisent par des activités citoyennes et institutionnelles (le plan de la sobriété énergétique).

Bibliographie

- Duverger, Timothée (2009) « La décroissance : naissance d'une pensée anti-systémique. » [Dans :] *Bulletin de l'Institut Aquitain d'Études Sociales*. N° 91 ; 37–51. Récupéré de <https://hal.science/hal-03636279> le 15/09/2024.
- Fourastié, Jean (1949) *Le Grand Espoir du XX^e siècle. Progrès technique, progrès économique, progrès social*. Paris : PUF.
- Guérin, Olivia, Michelle Lecolle, Marie Veniard (2018) « Présentation. » [Dans :] *Langages*. N° 210 ; 5–16.
- Jonas, Hans ([1979] 1995) *Le Principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*. France : Flammarion.
- Jorda, Henri (06/06/2024) *La sagesse de l'escargot : une invitation à ralentir et à respecter les limites de la planète ?* Récupéré de <https://theconversation.com/la-sagesse-de-lescargot-une-invitation-a-ralentir-et-a-respecter-les-limites-de-la-planete-231018> le 20/09/2024.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Lakoff, George, Marc Johnson (1985) *Métaphores dans la vie quotidienne*, trad. de l'anglais par Michel de Fornel en collaboration avec Jean-Jacques Lecercle. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Larrère, Catherine (1997) *Les philosophies de l'environnement*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Latouche, Serge (2007) « La convivialité de la décroissance au carrefour des trois cultures. » [Dans :] *Revue du Mauss*. N° 29 ; 225–228. DOI : <https://doi.org/10.3917/rdm.029.0225>.
- Latouche, Serge (2015) « Une société de décroissance est-elle souhaitable ? » [Dans :] *Revue Juridique de l'Environnement*. N° 2 ; 208–210. DOI : <https://doi.org/10.3406/rjenv.2015.6697>.
- Pachocińska, Elżbieta (2022) « Les valeurs écologiques dans les discours portant sur l'environnement. » [Dans :] *Białostockie Archiwum Językowe*. N° 22 ; 273–291.
- Parriquet, Timothé (2022) *Ralentir ou périr. L'économie de la décroissance*. Paris : Éditions du Seuil.

Searle, John ([1995]1998) *La construction de la réalité sociale*, trad. de l'anglais par Claudine Tierceline. Paris : Gallimard.

Sources Internet

- DAF : *Dictionnaire de l'Académie française* en ligne, *Excès*. Récupéré de <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E3247> le 07/09/2024.
- DAF : *Dictionnaire de l'Académie française* en ligne, *Dé, des-, dés-*. Récupéré de <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9D0140> le 20/09/2024.
- DAF : *Dictionnaire de l'Académie française* en ligne, *Lent, lente*. Récupéré de <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9L0562> le 20/09/2024.
- DAF : *Dictionnaire de l'Académie française* en ligne, *Lenteur*. Récupéré de <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9L0565> le 20/09/2024.
- FNE (2022) Site d'Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable : fne.asso.fr/dossiers/la-sobriete-definition-enjeux-et-impacts le 17/09/2024.
- Larousse* (en ligne). Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/croissance>
- LF : *Le Figaro* (2023) « La décroissance, cauchemar ou utopie ? Avec Jean-Marc Jancovici et Bertrand Piccard » (08/11/2023). Récupéré de <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/la-decroissance-cauchemar-ou-utopie/> le 28/08/2024.
- LM : *Le Monde* (2022). Récupéré de https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/10/07/la-decroissance-une-politique-qui-divise-les-ecologistes_6144852_823448.html le 17/09/2024.
- LP : *Le Point* (2023). Récupéré de https://www.lepoint.fr/debats/la-sobriete-slogan-d-une-epoque-01-03-2023-2510539_2.php le 28/09/2024.
- RF : *Radio France* (2022a). Récupéré de <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-vie-mode-d-emploi/la-sobriete-mode-d-emploi-2382808> le 28/09/2024.
- RF : *Radio France* (2022b). Récupéré de <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-billet-politique/le-billet-politique-du-mardi-30-aout-2022-8803015> le 17/09/2024.
- RF : *Radio France* (2023). Récupéré de <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-chronique-langue-de-laelia-veron/la-chronique-langue-de-laelia-veron-du-mercredi-24-mai-2023-7628564> le 28/08/2024.
- RF : *Radio France* (2024). Récupéré de www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/interception/interception-du-dimanche-06-octobre-2024-3459203 le 12/10/2024.

DANIEL VOJTEK

Université P. J. Šafárik de Košice

Faculté des Lettres

daniel.vojtek@upjs.sk

ORCID : 0009-0009-1957-5975

Rivalité et coexistence synonymiques en terminologie de grammaire : le cas du slovaque et du français¹

Synonymous Rivalry and Coexistence in Terminology of Grammar: A Case of Slovak and French

Abstract

The comparative study of grammatical terminology (GT) in French and Slovak has a well-established tradition, which has significantly evolved in recent years. This evolution encompasses various aspects, ranging from multiparametric, particularly lexico-semantic analyses, to detailed discourse-oriented investigations spanning a representative historical period. In this context, the systemic interlingual comparison of GT consistently reveals new research directions and previously unexplored paths. The present study focuses on the phenomenon of synonymy within the 'domestic-international (borrowed)' axis of selected French and Slovak grammatical terms. A dataset comprising approximately 130 lexical units undergoes semantic analysis with two primary objectives: (1) to quantify the variability and multiformity of GT, and (2) to identify remnants of Latin within the nomenclature of the grammatical systems under investigation. The interplay of genetic and typological similarities and divergences between the two languages proves to be a significant, if not decisive, factor in this context. This research is conducted as part of the currently funded project entitled "Synchronic and Diachronic Aspects of Grammatical Terminology in Comparative Perspective: Lexicological, Lexicographic, and Comparative Investigations."

Key words: grammatical terminology, synonymy, French, Slovak, diachrony

Mots-clés : terminologie grammaticale, synonymie, le français, le slovaque, diachronie

- 1 L'article s'inscrit dans le cadre du projet subventionné VEGA 1/0226/24 *Synchrónne a diachrónne aspekty gramatickej terminológie na konfrontačnom základe (lexikologický, lexikografický a komparatívny výskum)* – *Aspects synchroniques et diachroniques de la terminologie grammaticale sur le plan comparé (recherche lexicologique, lexicographique et comparative)*.

Open Access.  Published by Committee for Philology of the Polish Academy of Sciences, Wrocław Branch and College for Interdisciplinary Studies, University of Wrocław. This work is licensed under the Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 Unported License.

1. Introduction

346

La terminologie grammaticale (TG) représente un domaine d'étude qui, bien qu'il soit à la fois linguistique et didactique, demeure complexe et souvent négligé par rapport à d'autres nomenclatures du savoir humain, généralement considérées comme plus évolutives, innovantes et productives. Cette étude se situe dans le cadre de la terminologie linguistique (TL) et a pour objectif de mettre en lumière les principales raisons des divergences terminologiques entre le français et le slovaque. Elle aborde également la question de la diversité ou de l'hétérogénéité de la TG, communément perçue comme la synonymie, phénomène également vu comme problématique. Le but est toujours de mieux structurer l'usage des termes grammaticaux, même si cette aspiration des spécialistes, qu'ils soient linguistes ou didacticiens, repose sur une illusion. Cette illusion supposerait que la TG puisse être « la traduction des propriétés de la langue, des propriétés objectives inscrites dans la langue et que l'observateur n'aurait qu'à enregistrer » (Vigner 2009 : 14). Sur le plan méthodologique, l'étude s'appuie sur les travaux précédemment publiés. Le corpus français est constitué des termes grammaticaux extraits de la *Grammaire méthodique du français* (GMF) de Riegel, Pellat et Rioul (2011), tandis que le corpus slovaque repose sur quatre ressources parallèles qui seront détaillées dans la section pratique. Le matériel lexical regroupe plus de cent termes (127) qui peuvent être considérés comme les étiquettes des concepts centraux en morphologie et syntaxe dans les deux langues. L'objectif est de tracer des contours de la TG en étudiant plusieurs de ses aspects fondamentaux. Il sera fait appel à l'historique des recherches et des publications pour identifier les caractéristiques et les définitions du métalangage et de la métaterminologie. La diversité terminologique et la contextualisation permettront de démontrer que la signification, la valeur notionnelle et l'utilisation d'un terme dépendent de sa « pédagogisation » (Pino Serrano 2016 : 66). Enfin, un bilan qualitatif et quantitatif de l'analyse comparative des termes offrira un cadre pour proposer des solutions et des justifications afin de considérer la TG non comme un flou désorganisé, mais comme une sorte de dynamisme lexico-sémantique.

2. État actuel et résultats

L'introduction, la diffusion et l'application de la terminologie grammaticale (TG) en France et en Slovaquie suivent des trajectoires distinctes, en raison de traditions scolaires et lexicographiques différentes ainsi que de systèmes éducatifs divergents. Il est donc pertinent de distinguer les ressources relatives à la TG selon trois axes : les plans nationaux français et slovaque, ainsi que le plan comparatif bilingue, intégrant à la fois le français et le slovaque.

En France, la TG se manifeste principalement de deux manières dans les ressources publiées. D'une part, elle est sélectionnée, analysée et présentée (parfois de manière normative) dans des nomenclatures et des codes terminologiques. Ces documents sont systématiquement élaborés sous l'égide du Ministère de l'Éducation nationale et font l'objet de mises à jour régulières publiées dans le Bulletin officiel. D'autre part, de nombreuses études et publications sont consacrées à la TG : sa spécificité, sa diversité, son adéquation, son évolution, *etc.* Ces travaux ne se limitent pas à des répertoires de termes expliquant la grammaire, mais impliquent des réflexions approfondies menées par des spécialistes, linguistes, grammairiens et didacticiens. Ces derniers cherchent à répondre aux questions soulevées par la dimension

métalinguistique de la TG. Parmi les grandes figures de cette recherche figurent Buysens (1949, 1975, 1985), Leduc-Adine (1980), Mitterand (1980), Auroux (1992, 1997, 2001), Swiggers et Wouters (2007), Elalouf (2010), Pellat et Testenoire (2021), pour ne citer qu'eux. La TG est également enregistrée dans plusieurs ouvrages lexicographiques, qu'ils soient monolingues ou bilingues, dont l'histoire et la tradition sont bien ancrées. L'article de Swiggers (1989) sur les dictionnaires de terminologie linguistique, malgré son ancienneté, en témoigne. En revanche, en Slovaquie, la situation est marquée par un déficit notable tant en termes de quantité que de systématisation par rapport à la France. La TG n'est pratiquement pas traitée, ni listée, ni mise à jour dans les manuels scolaires, que ce soit de façon régulière ou ponctuelle. Seule Dujčiková (1956) a abordé, sous un angle diachronique, l'une des premières grammaires slovaques, celle de L. Štúr. Les ouvrages consacrés à la TG slovaque sont quasiment inexistantes.

Cela dit, à partir des années 1970, un intérêt croissant pour la TG émerge, notamment dans une perspective comparée franco-slovaque. Un exemple marquant est le dictionnaire multilingue de terminologie linguistique de Jedlička (1977), qui se concentre sur la terminologie linguistique slave, tout en incluant des sections en anglais, allemand et français. De manière générale, les recherches actuelles se répartissent en deux grandes catégories. D'une part, des ouvrages à vocation pédagogique ou didactique (Janíková *et al.* 2013, Vojtek 2017, Vojtek 2018), qui soulignent l'importance de la TG comme outil dans l'enseignement supérieur. D'autre part, des travaux plus approfondis à vocation scientifique, qui prennent en compte non seulement la TG en tant que nomenclature, mais aussi son rôle dans le discours grammatical dans un sens plus large (Chovancová *et al.* 2011, Křečková 2012, Zázrivcová *et al.* 2016, Vojtek 2020, Puchovská 2021a, Puchovská 2024).

3. Métaterminologie, métaterminographie

La notion de « terminologie » peut être interprétée et utilisée selon deux perspectives principales. La première, d'ordre statique, se réfère à l'ensemble des termes, à un répertoire d'étiquettes ou à la nomenclature spécifique d'un domaine particulier, qu'il soit d'activité ou de savoir. La deuxième, dynamique, désigne la discipline linguistique qui étudie les termes, leur construction, leurs caractéristiques lexico-sémantiques et les relations qui existent entre eux dans le système terminologique d'un domaine. Un terme se distingue par plusieurs traits qui le rendent unique, par rapport aux mots usuels, ceux du langage quotidien ou de la communication orale. Ainsi, il est généralement monosémique, se définit de manière précise, ne possède pas de synonymes et occupe une place fixe dans la nomenclature. De plus, dans des terminologies en évolution il sert de base pour la formation de termes dérivés ou composés. La TG, également désignée récemment sous des termes comme « métaterminologie, métalangage » (Swiggers 2010) ou « métadiscours » (Puchovská 2021b : 143), se distingue des autres systèmes terminologiques par sa capacité à nommer les concepts relatifs à son propre domaine et à être un outil permettant de parler de la langue elle-même, en expliquant son fonctionnement grammatical et systémique. L'effort pour répertorier les termes dans des ouvrages lexicographiques, ou plutôt métalexographiques, a conduit à la création de nombreux dictionnaires, glossaires, lexiques et autres ressources de différentes sortes dont il convient de différencier deux types. Certaines sont unilingues en français (Ducrot et Todorov 1972, Mounin 1974, Neveu 2004), tandis que d'autres sont multilingues, incluant au moins le français et le slovaque (Jedlička 1977, Taraba et Trup 1994, Vojtek 2017, 2018). Concernant la métaterminographie bilingue ou multilingue à une échelle globale, elle suscite un intérêt

croissant dans la communauté linguistique slovaque, tant dans une perspective comparée entre les langues slaves (Vojteková 2019) que dans un contexte anglophone (Bilá *et al.* 2018).

4. Grammatical et linguistique : un rapport de synonymie ?

Bien que moins approfondie, car visant des objectifs pédagogiques ou didactiques, la TG constitue un sous-ensemble de la TL. Terminologiquement, TL est un hyperonyme de TG (Křečková 2012 : 33). En raison de son histoire et de ses traditions, la TL inclut un plus grand nombre de termes que la TG, recouvrant les notions et les termes de la linguistique générale ainsi que ceux des différentes théories et approches qui se sont succédé au fil du temps. Elle englobe presque l'intégralité des termes grammaticaux relatifs à la morphologie grammaticale et à la syntaxe. En dehors du fait que l'une constitue un sous-ensemble de l'autre, au moins d'un point de vue conceptuel ou notionnel, il existe entre elles une relation de synonymie sur l'axe domestique-international (ci-après synonymie D / I). Toutefois, le degré de synonymie D / I n'est pas le même entre la TG slovaque et la TG française. En effet, en raison de la congruence formelle des termes français, la synonymie D / I y est presque inexistante, car la majorité des termes proviennent directement du latin, en ayant conservé non seulement leur forme, mais aussi leurs concepts originaux (par exemple *nomen* – *nom*, *nomen substantivum* – *substantif*, etc.). En revanche, le parcours lexical des termes internationaux slovaques, bien qu'ils soient également issus du latin et de la tradition grammaticale latine, présente des différences : ces termes sont directement empruntés au latin avec une légère adaptation morphologique, phonétique et orthographique (par exemple *substantívum*, *predikát*, *gradácia*, etc.). Les synonymes domestiques d'origine slave sont formellement des mots slovaques, souvent calqués (ou traduits littéralement) sur les bases latines, du moins pour la nomenclature des classes de mots (par exemple *nomen substantivum* – *substance* – *substancia* – *podstata* – *podstatné meno*, *pronomén* – *pronom* – *zámeno*, etc.).

5. Caractéristiques du corpus

Les résultats de la comparaison terminologique sont basés sur un matériel lexical extrait d'une recherche plus large portant sur la traduction de la terminologie grammaticale franco-slovaque (Vojtek 2020). Le corpus français provient de la *Grammaire méthodique du français*, une grammaire largement utilisée et reconnue dans le milieu linguistique francophone. Quant au corpus de termes slovaques, il est constitué de quatre ressources différentes par leur date de publication et leur nature : *Slovník slovanské lingvistické terminologie 1* (Jedlička 1977), *Súčasný francúzsky jazyk. Francúzsko-slovenská lingvistická terminológia* (Taraba et Trup 1994), *Francúzska gramatika* (Taraba 1995), et le *Glossaire bilingue des termes de grammaire (français-slovaque)* en deux tomes (Vojtek 2017, 2018). Trois de ces ressources sont des ouvrages lexicographiques offrant non seulement des équivalents en deux langues, mais aussi des définitions et des exemples. Le livre de Taraba, bien qu'il ne soit pas un dictionnaire, a été traité délibérément. En tant que grammaire de référence en Slovaquie, sa conception terminologique slovaco-française² a contribué à enrichir la comparaison interlinguistique, qui repose ainsi sur quatre sources différentes.

2 Cette grammaire, bien que rédigée en slovaque, se sert presque systématiquement des termes français pour désigner les concepts de la TG du français qui sont absents en slovaque.

6. Synonymie en terminologie : un fait indésirable ?

Si le *linguistique* est l'hyperonyme du *grammatical*, il est nécessaire d'établir un lien sémantique entre les termes de l'un et de l'autre. Stratifié selon plusieurs aspects mais conservant plus ou moins un concept identique, il peut être qualifié de synonymie. Du point de vue global, sachant que la synonymie totale ou parfaite n'existe pas, on arrive à distinguer nettement quatre principaux motifs de ce lien synonymique.

- a. **Motif temporel.** Il repose sur la reprise systématique des termes en TG issus des théories linguistiques, donc de la TL, qui, au fil du temps, ont évolué à plusieurs reprises et suivant de multiples étapes. La motivation chronologique de la multiformité terminologique est visiblement présente dans les terminologies en général, ce qui en fait l'un des facteurs majeurs régissant la créativité et l'innovation, basés sur les besoins et nécessités pragmatiques de différents domaines du savoir humain qui sont en constante évolution.
- b. **Motif individuel** (grammairiens, pays, langues). Il pourrait être qualifié comme individualiste ou subjectif, car il est basé sur les approches, les visions et les objectifs de différents grammairiens. L'individualité et le subjectivisme résultent, en plus du rôle du grammairien en tant qu'individu, et du rôle et de l'intervention de la législation linguistique nationale dans l'adoption, de la mise en pratique et le fonctionnement en didactique de la TG en question. Puis, il ne faut pas oublier la distinction entre une TG pour l'enseignement de la langue maternelle (LM) ou pour celui de la langue étrangère (LE). C'est notamment ici que les discordances tant formelles que conceptuelles se manifestent, laissant apparaître l'individualisme du choix des termes en fonction d'une langue concrète (LM) ou bien du type des langues A et B qui sont en contact (LE).
- c. **Motif systémique** (lié au système éducatif). Il découle de la réalité de la pratique scolaire où on distingue nettement la TG des manuels scolaires, pouvant être encore subdivisés selon qu'ils sont destinés à l'enseignement primaire ou secondaire. L'objectif didactique des deux niveaux provoque aussi une inégalité quantitative de la TG car elle est moins représentée dans le primaire (notions fondamentales) que dans le secondaire. Finalement, les manuels universitaires se caractérisent par une variété qualitative et quantitative de la TG à un niveau déjà élevé. Evidemment, avec cette stratification de la synonymie terminologique qui se réalise de manière linéaire et chronologique, l'âge et le niveau d'éducation du locuteur jouent un rôle essentiel.
- d. **Motif étymologique.** Dans la TG des langues slaves, la synonymie des termes sur l'axe domestique – international³ est sensiblement présente et le slovaque en est une preuve (*pronomén – zámeno, praepositio – prepozícia – predložka*, etc.). En même temps, il s'agit de l'unique type synonymique en slovaque, ce qui veut dire que le slovaque n'admet aucune multiformité pour des termes d'origine dite domestique. Dans la TG du français, au contraire, la synonymie sur l'axe domestique – domestique est richement représentée (*numéral – adjectif numéral – nom de nombre – déterminant indéfini numéral – mot numératif*). Si l'on parle du motif étymologique, le type de synonymie qu'il impacte est dû aux origines d'une langue.

3 *International* désigne ici tout élément latin, d'origine latine ou latinisé, l'origine grecque des termes grammaticaux étant moins fréquente.

Le français, issu du latin, conserve uniquement les formes d'origine latine, ou latines mais francisées, en quelque sorte, donc le caractère de « l'international » ou de « l'internationalisé » lui est déjà inhérent, véhiculé par le latin depuis les premières étapes de son évolution. Les synonymes slovaques puisent dans l'internationalisation terminologique guidée par le latin (aspect diachronique), tandis que la créativité et la productivité lexicale débouchant sur une synonymie en français se servent du latin et de ses bases car il n'existe aucun autre moyen pour y arriver.

6.1. Motifs et types de synonymie en TG française

1. Terme composé/terme simple (ci-après TC / TS) : *genre grammatical* → *genre, aspect verbal* → *aspect, adjectif numéral* → *numéral, proposition subordonnée* → *subordonnée*, etc.

La distinction est basée sur l'étendue formelle et structurelle du terme. Pourtant, les termes simples comme *genre, aspect* et *numéral* restent bien fonctionnels, ce qui est induit par leur contextualisation bien précise.

2. Terme ancien / nouveau (avec ou sans élargissement et / ou restriction du concept) : *nom appellatif* / *nom commun, nom de substance* / *nom massif, article* / *déterminant*)

Le dynamisme du domaine de la grammaire a fait que les soi-disant étiquettes terminologiques se sont remplacées les unes par les autres. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une modernisation du lexique de grammaire au sens propre du mot, car le concept reste intact, pour ne pas dire « pétrifié » par la tradition grammaticale latine. Dans les grammaires d'après l'an 2000, on note pourtant un élargissement conceptuel du terme *déterminant*, substituant *article*, qui dans la nomenclature récente ne représente qu'un sous-type de déterminant dit *défini* (Riegel, Pellat, Rioul 2011 : 282).

3. Morphologie et structure : *adjectif relationnel* / *adjectif de relation*

Il s'agit d'un sous-type de variété structurelle basée sur l'alternance de l'emploi de l'adjectif épithète et du complément de nom. Ceci pourrait être motivé temporellement, mais aussi par des approches un peu individualistes des grammairiens. En tout cas, il ne s'agit que d'une modification formelle sans toucher au sémantisme du concept.

4. Approches des grammairiens : *nom* / *substantif, particule* / *modalisateur, numéral* / *nom de nombre, gradation* / *comparaison, pronom relatif* / *pronom conjonctif* / *terme relatif*.

L'occasionnalisme des grammairiens est l'une des sources de multiformité et donc de synonymie terminologique en grammaire. En plus, il s'agit d'un fait dont ces derniers sont tenus d'être conscients.

6.2. Motifs et types de synonymie en TG slovaque

1. Synonymie de type domestique / international (latin) : *podstatné meno* / *substantívum* (*substantif*), *výlučný plurál* / *pluráliá tantum* (*pluralia tantum*), *sloveso* / *verbum* (*verbe*), *dokonavý vid* / *perfektívny aspekt* (*aspect accompli* / *perfectif*).

La présence des termes internationaux d'origine latine (parfois grecque) dans les terminologies de langues slaves est un phénomène plutôt désiré, car elle contribue

largement à l'unification des terminologies nationales, au moins dans quelques domaines dont la linguistique. Les éléments repris du latin sont d'habitude des versions traduites des lexèmes latins (*podstata – substantia – substantia – substantivum*) qui s'adaptent à la structure morphématique et grammaticale du slovaque. La fluidité de cette adaptation (phonétique et orthographique) est appuyée par une congruence formelle assez élevée des termes latins aux principes de la segmentation morphématique du slovaque.

2. Terme composé / terme simple : *abstraktné substantívum* → *abstraktum* (nom abstrait), *gramatické číslo* → *číslo* (nombre grammatical), *gradačný stupeň* → *stupeň* (degré de comparaison). Comme dans le cas du français, les lexies terminologiques slovaques se trouvent aussi sous forme « univerbisée », dont le sémantisme reste toutefois discernable et fonctionnel. C'est la contextualisation du terme qui empêche toute son ambiguïté ou polysémie (homonymie) interdisciplinaire ou intersystémique, et cette réduction de forme lexicale résulte des tendances générales de l'économie du langage.

3. Synonymie combinée (type 1 + type 2) : *vlastné podstatné meno* → *proprium* (nom propre), *vzťahné zámeno* → *relatívum* (pronom relatif), *mužský rod* → *maskulínium* (masculin).

Le présent sous-type de variabilité représente une combinaison de deux aspects. Primo, la lexie domestique comprenant deux ou trois composants devient un mot simple. Secundo, elle se transforme (elle se traduit) en une structure reprise du latin, donc internationale, ce qui témoigne d'une certaine vitalité et productivité des éléments issus du latin dans le système terminologique même à l'heure actuelle.

4. Terme ancien / nouveau + synonymie domestique / international + terme composé / simple : *vospolné substantívum* → *epikoinon*⁴ (nom épïcène).

Cette synonymie représente une combinaison de trois aspects. Elle est analogique au sous-type 3 mais précédée d'une motivation temporelle. Les exemples de ce type sont plutôt rares, mais ils montrent la complexité du processus de lexicalisation des termes de grammaire sous l'influence du temps, des relations sémantiques et de préférence d'utilisateurs optant pour des formes courtes, donc plus pratiques.

5. Approches des grammairiens : *spojený / kontrahovaný / stiahnutý člen* (article contracté / amalgamé), *konjunktív / subjunktív / spojovací spôsob* (subjonctif), *doplnok / menný prísudok* (attribut).

Si quelques doutes sur la fonctionnalité de la multiformité terminologique sont à exprimer, la question est plus délicate dans le cas des termes slovaques relevant de la grammaire française. La créativité lexicale des grammairiens est strictement liée aux concepts de la grammaire française qui sont absents dans la grammaire du slovaque. Tel est le cas des concepts évoqués ci-dessus (*article contracté, subjonctif*) pour lesquels on emploie, couramment et presque systématiquement, les termes français⁵, dans l'intention d'éviter toute sorte de confusion de la part des utilisateurs ou des destinataires d'un discours grammatical qui est saturé et sursaturé de la TG.

4 D'origine grecque : *epi koinos*.

5 Il en va de même pour d'autres termes tels que *passé composé, futur proche, ne explétif*, etc. L'emploi systématique des termes français dans une grammaire française rédigée en slovaque est présent dans le manuel *Francúzsky gramatika* (Taraba 1995).

6.3. Rivalité synonymique : quelques chiffres

La diversité lexicale et donc la synonymie n'atteint pas le même niveau en français et en slovaque, et le Tableau 1 illustre, parmi un total de 127 termes, le nombre de termes uniformes, biformes et multiformes pour chaque langue. En ce qui concerne la multiformité en français, le nombre de synonymes varie de trois à sept formes différentes, tandis qu'en slovaque, ce nombre ne dépasse pas cinq synonymes. On observe une uniformité bien plus marquée en français, où près de trois quarts des termes sont uniformes, contre seulement un cinquième pour le slovaque. Par ailleurs, la biformité et la multiformité sont beaucoup plus fréquentes en slovaque.

Tableau 1.

	français		slovaque	
	nombre	%	nombre	%
uniformes	97	76,5	24	18,9
biformes	22	17,3	55	43,3
multiformes	12	9,4	48	37,7

Les traces du latin héritées par la terminologie française contemporaine (et pas uniquement dans la terminologie grammaticale) limitent la création de synonymes terminologiques et de formes issues d'autres racines que celles du latin (celles du français contemporain ou moderne), ce qui explique cette uniformité et cette cohérence formelle. Le même argument soutiendrait l'explication du faible taux de biformité et de multiformité en français par rapport au slovaque.

7. Conclusion

La TG demeure un outil d'apprentissage des langues largement sollicité, tout en attirant l'attention des chercheurs en raison de sa nature multiforme. La question de sa nécessité dans le processus pédagogique se pose également. Il est manifesté qu'une langue étrangère (et encore plus une langue maternelle) peut être apprise sans avoir recours à la connaissance du métalangage grammatical. Il est peu probable que la théorie linguistique et la pratique didactique parviennent à une solution commune et universelle face aux incertitudes de la TG, car celle-ci, en tant qu'outil, ne pourra jamais être entièrement universelle. Cependant, si elle est adaptée et personnalisée en fonction de divers critères, la fonction pragmatique de la TG reste incontestable. Cette « pédagogisation » (Wierzbicka 1993 : 110) repose sur la distinction entre l'acquisition de la langue maternelle et celle de la langue étrangère. Elle dépend également du type de public ou des utilisateurs cibles, de leur âge, des objectifs visés, du niveau de langue, ainsi que de la proximité typologique et / ou génétique des langues en contact.

La terminologie de la grammaire, aujourd'hui toujours essentielle, apparaît paradoxalement difficile à définir de manière simple, étant à la fois vague, ambiguë et multiple. Cette réalité soulève des interrogations principalement pédagogiques et didactiques, car c'est dans ce domaine que réside sa véritable utilité. Cependant, en tant qu'outil de description, et parfois aussi de prescription ou de normativité des systèmes grammaticaux, sans oublier son rôle dans l'apprentissage des langues, elle

entraîne plusieurs difficultés, tant en contexte unilingue (qu'il s'agisse du français ou du slovaque) que dans une approche comparative. Mais, les termes synonymes en TG, rivalisent-ils vraiment ? Sont-ils en concurrence, cherchent-ils à égaler ou à se surpasser l'un l'autre ? Visiblement non, car les ouvrages y consacrés témoignent de leur coexistence, voire de leur capacité de persister et souvent aussi de résister aux tendances nouvelles en sciences du langage.

Bibliographie

- Auroux, Sylvain (1992) « Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux. » [Dans :] Sylvain Auroux (dir.) *Histoire des idées linguistiques. Le développement de la grammaire Occidentale*. Liège : Mardaga ; 11–64.
- Auroux, Sylvain (2001) « Pour un dictionnaire historique de la terminologie linguistique. » [Dans :] Bernard Colombat et Marie Savelli (dir.) *Métalangage et terminologie linguistique*. Paris : Peeters Publishers ; 11–14.
- Bilá, Mária, Alena Kačmárová, Ingrida Vaňková, Gabriela Gumanová, Klaudia Bednárová-Gibová, Eva Eddy (2018) *A Handbook of English and Slovak Linguistic Terminology. Príručka anglickej a slovenskej terminológie jazykovedy*. Prešov : Prešovská univerzita v Prešove.
- Buyssens, Éric (1949) « Les nouveaux codes de terminologie grammaticale. » [Dans :] *Revue des Langues Vivantes*. N° 151 ; 427–438.
- Buyssens, Éric (1975) *Les catégories grammaticales du français*. Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles.
- Buyssens, Éric (1985) « Terminologie grammaticale et linguistique fonctionnelle. » [Dans :] *Enjeux : Revue de didactique du français*. N° 71 ; 86–97.
- Chovancová, Katarína, Paolo Di Vico, Lara Castaño, Jan Holeš, Katarína Klimová, Jana Klincková, Vlasta Křečková, Ivan Očenáš, Petra Pappová, Dominika Rašová, Veronika Sliachánová, Dagmar Veselá, Monika Zázrivcová (2011) *Terminológia slovíes*. Banská Bystrica : Fakulta humanitných vied, Univerzita Mateja Bela.
- Ducrot, Oswald, Tzvetan Todorov (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Janíková, Věra, Brigitte Sorger, Simona Koryčánková, Karla Ondrášková, Petra Suquet, Radek Vogel (2013) *Vícejazyčná lingvistická terminologie*. Brno : Národní institut pro další vzdělávání.
- Jedlička, Alojs (dir.) (1977) *Slovník slovanské lingvistické terminologie 1*. Praha : Academia.
- Křečková, Vlasta (2012) *Terminologie & linguistique : construction des ensembles terminologiques bilingues (slovaque-français)*. Banská Bystrica : Fakulta humanitných vied, Univerzita Mateja Bela.
- Mounin, Georges (1974) *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Neveu, Franck (2004) *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Pellat, Jean-Christophe, Pierre-Yves Testenoire (2021) « La terminologie grammaticale de 2020 : une grammaire officielle du français ? » [Dans :] *L'Information grammaticale*. N° 170 ; 4–12.
- Puchovská, Zuzana (2021a) « La compétence interprétative du locuteur dans le discours grammatical contextualisé : l'étude du genre des noms en français dans les grammaires du français conçues par les auteurs slovaques. » [Dans :] Cécile Bruley, Branislav Meszaros, Zuzana Puchovská (dir.) *Analyse contrastive du discours grammatical : contextualisations et enjeux didactiques en FLE pour un public slavophone. Les Carnets du Cediscor*. N° 16 ; 100–118.
- Puchovská, Zuzana (2021b) « Le discours grammatical contextualisé du français de conception slovaque. Analyse de la période entre 1993 et 2018. » [Dans :] Zuzana Puchovská (dir.) *Le discours grammatical*

- contextualisé slovaque dans la description du français (1918–2018)*. Paris : Éditions des archives contemporaines ; 143–233.
- Puchovská, Zuzana (2024) *Slovesný prítomný a minulý čas z francúzsko-slovenskej kontrastívnej perspektívy*. Bratislava : Univerzita Komenského v Bratislave.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, René Rioul (2011) *Grammaire méthodique du français*. Paris : Quadrige / Presses universitaires de France.
- Swiggers, Pierre, Alfons Wouters (2007) « Transferts, contacts, symbiose : l'élaboration de terminologies grammaticales en contexte bi/plurilingue. » [Dans :] Louis Basset (dir.) *Bilinguisme et terminologie grammaticale*. Leuven : Peeters Publishers ; 19–36.
- Taraba, Ján, Ladislav Trup (1994) *Súčasný francúzsky jazyk. Francúzsko-slovenská lingvistická terminológia*. Bratislava : Univerzita Komenského v Bratislave.
- Taraba, Ján (1995) *Francúzska gramatika*. Bratislava : Slovenské pedagogické nakladateľstvo.
- Vigner, Gérard (2009) *La grammaire en FLE*. Paris : Hachette.
- Vojtek, Daniel (2017) *Glossaire bilingue des termes de grammaire (français-slovaque)*, A – L. Prešov : Prešovská univerzita v Prešove.
- Vojtek, Daniel (2018) *Glossaire bilingue des termes de grammaire (français-slovaque)*, M – Z. Prešov : Prešovská univerzita v Prešove.
- Vojtek, Daniel (2020) *Preklad gramatickej terminológie (na materiáli francúzštiny a slovenčiny)*. Prešov : Prešovská univerzita v Prešove.
- Vojteková, Marta (dir.) (2019) *Slovensko-poľsko-ruský slovník jazykovedných termínov II. Morfológia*. Prešov : Filozofická fakulta, Prešovská univerzita v Prešove.
- Zázrivcová, Monika, Katarína Chovancová, Dagmar Veselá, Lucia Ráčková, Vlasta Křečková, Katarína Klimová, Ivan Očenáš (2016) *Valenčné potencie slovies v kontraste*. Banská Bystrica : Belianum.

Ressources Internet

- Auroux, Sylvain (1997) « La réalité de l'hyperlangue. » [Dans :] *Langages*. N° 127 ; 110–121. Récupéré de : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1997_num_31_127_2128 le 12/09/2024.
- Dujčiková, Viera (1956) « Štúrova gramatická terminológia. » [Dans :] *Slovenska reč*. N° 21 (3–4) ; 232–237. Récupéré de : https://www.persee.fr/doc/airdf_1776-7784_2010_num_45_1_1847 le 13/09/2024.
- Elalouf, Marie-Laure (2010) « La terminologie grammaticale française au crible de quelques malentendus. Pour un traitement didactique. » [Dans :] *La Lettre de l'AIRDF*. N° 45–46 ; 34–42. Récupéré de : https://www.persee.fr/doc/airdf_1776-7784_2010_num_45_1_1847 le 13/09/2024.
- Leduc-Adine, Jean-Pierre (1980) « De la terminologie grammaticale : quelques problèmes théoriques et pratiques. » [Dans :] *Langue française*. N° 47 ; 6–24. Récupéré de : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1980_num_47_1_50589 le 20/09/2024.
- Mitterand, Henri (1980) « La nomenclature grammaticale (Version 1975). » [Dans :] *Langue française*. N° 47 ; 90–99. Récupéré de : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1980_num_47_1_5063 le 20/09/2024.
- Pino Serrano, Laura (2016) « Équivalences terminologiques dans la grammaire française et espagnole : les constituants fonctionnels de la phrase. » [Dans :] *Revue roumaine de linguistique*. N° 61 (1) ; 57–70. Récupéré de : <https://shs.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2010-1-page-11?lang=fr&ref=doi> le 17/09/2024..

- Swiggers, Pierre (1989) « Les dictionnaires de terminologie linguistique : bibliographie systématique. » [Dans :] *L'Information grammaticale*. N° 40 ; 12–15. Récupérée de : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1989_num_40_1_2012 le 12/09/2024.
- Swiggers, Pierre (2010) « Terminologie, terminographie et métalangage linguistiques : quelques réflexions et propositions. » [Dans :] *Revue roumaine de linguistique*. N° 55 (3) ; 209–222. Récupérée de : <https://www.lingv.ro/RRL%203%202010%20art01Swiggers.pdf> le 14/09/2024.
- Wierzbicka, Anna (1993) « Les universaux de la grammaire. » [Dans :] *Langue française*. N° 98 ; 107–120. Récupérée de : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1993_num_98_1_5836 le 21/09/2024).

JOANNA CHOLEWA
Université de Białystok, Faculté de Philologie
j.cholewa@uwb.edu.pl
ORCID : 0000-0002-0545-8470

VITA VALIUKIENĖ
Université de Vilnius, Faculté de Philologie
vita.valiukiene@flf.vu.lt
ORCID : 0000-0001-6858-555X

**Du verbe de perception au marqueur discursif :
tu vois / vous voyez / vois-tu / voyez-vous
et leurs équivalents polonais et lituaniens
dans un corpus parallèle**

**From the Verb of Perception to the Discursive Marker:
tu vois / vous voyez / vois-tu / voyez-vous
and their Polish and Lithuanian Equivalents in a Parallel Corpus**

Abstract

The proposed study is part of the contrastive research carried out, from a synchronic perspective, on the verbs of visual perception and in the theoretical line on pragmaticalisation and grammaticalisation. Based on the Corpus parallèle de Textes Littéraires (CTL_{FR-PL-LT}), composed of contemporary French literary documents and their translations into Polish and Lithuanian, this study first groups together occurrences in concrete visual perception, abstract perception and pragmaticalised uses, characterised by syntactic mobility, non-temporality and semantic whitening. The article establishes that among the Polish and Lithuanian equivalents of *voir*, there are, alongside *widzieć / matyti* (which translate the nuclear sense of concrete visual perception), a significant number of cognition

verbs: *rozumieć* / *suprasti* “to understand” and *wiedzieć* / *žinoti* “to know.” The types of Polish and Lithuanian equivalents depend on the sense in which *voir* is used in the analysed structures.

Keywords: contrastive linguistics, parallel corpus, grammaticalisation, pragmaticalisation, visual perception verb, equivalents, cognition verbs

Mots-clés : linguistique contrastive, corpus parallèle, grammaticalisation, pragmaticalisation, verbe de perception visuelle, équivalents, verbes de cognition

1. Introduction

Le verbe *voir* a déjà fait l’objet de plusieurs tentatives de description, et dans des perspectives théoriques bien différentes (entre autres, Hava Bat-Zeev Shyldkrot 1989 ; Jacques François 2001, *etc.*). Il est habituellement dénommé *lato sensu* « verbe de perception » où la *perception* s’entend d’abord comme « perception visuelle concrète » et « perception abstraite ou indirecte ». De nombreuses théories se sont intéressées au phénomène de la perception. Nous avons recours ici à la formulation *stricto sensu* de Renata Enghels où « la perception concrète correspond à une interprétation immédiate et plus au moins inconsciente de la situation aperçue tandis que la perception indirecte est le résultat d’une activité déductive à partir des stimuli sensoriels » (2005 : 15) mais notre approche de la perception dans la communication reste de nature strictement linguistique.

Voir appartient au groupe des verbes appelés *nucléaires* (dont les verbes de perception, de parole, de cognition, d’action et de mouvement) : verbes de base, fréquents dans l’usage, ayant des équivalents sémantico-cognitifs dans d’autres langues (Viberg 2002 ; Bolly 2010), susceptibles de se grammaticaliser / pragmaticaliser au cours du temps (Dostie 2004).

Comme le remarquent, entre autres, Bolly (2010) ou Rouanne et Gómez-Jordana (2022), *voir* est le plus polysémique parmi les verbes de perception. Il se réfère tout d’abord, certes, à une perception passive, à un processus physiologique, où le sujet est un localisateur passif de la perception (une perception réussie selon Willems (2018), mettant l’accent sur l’importance de l’objet) : il y a quelque chose à voir, localisable dans son champ perceptif, mais il n’y a aucune volonté qui entrerait en jeu, comme par exemple dans le cas du verbe *regarder* (Détrie 2010). Dans ce sens, le procès que désigne *voir* ne s’accomplit pas en dehors d’une cible (objet de la perception), que la construction absolue du verbe implicite formellement. L’usage du verbe *voir* est ainsi lié aux organes de la vue dans *Léa a vu un oiseau* (Grezka 2020 : 30). Mais *voir* désigne aussi une activité cognitive ou un comportement psychologique. Dans *Léa voit le problème*, il acquiert un sens qui le rapproche des *verba cogitandi*. Dans le groupe des emplois représentant la perception, certains chercheurs (par exemple Bat-Zeev Shyldkrot [1997] ou Gmir-Ezzine [2018]) distinguent aussi ceux où *voir* est un auxiliaire (constructions (*se*)*voir* + Inf) : *Les distributeurs, qui voient fondre leur marge, s’arrachent les cheveux* ; *Suffit-il de se voir accorder la palme de la honte pour la mériter ?* (Bat-Zeev Shyldkrot 1997 : 205–206).

Grezka (2020: 39–40) distingue trois hyperclasses du verbe *voir*, selon la nature physiologique, physio-cognitive ou cognitive de la perception. Les verbes de perception physiologique ont un lien direct avec le sens visuel : *J’ai vu l’accident*. Dans le cas des verbes de perception physio-cognitive, la perception se situe à mi-chemin entre le domaine physiologique et cognitif. Le sujet interprète une situation qu’il

voit physiquement, et tire des conclusions de ce qui se présente à ses yeux : *Je vois que tu as cassé le vase*. Pour les verbes de perception cognitive, la perception passe uniquement par l'esprit : *Je vois ton problème*.

Dans les trois hyperclasses mentionnées par Grezka, l'argument droit de *voir* est syntaxiquement saturé (*je vois que X ; je vois x*). Mais, utilisé à la deuxième personne, il apparaît souvent en emploi absolu, sans un N1 constituant une partie fondamentale de la prédication, devenant ainsi un marqueur (discursif / pragmatique / textuel) signalant que rien n'est en réalité objet de la vue.

Concernant le type d'unités comme *tu vois / vous voyez*, il existe une variété de termes qu'utilisent les linguistes venant d'horizons différents. Dostie (2004) en dresse une liste impressionnante, évoquant entre autres les notions de *marqueur pragmatique / discursif, opérateur discursif, particule discursive / énonciative / pragmatique*. Fraser (2009) situe les marqueurs discursifs dans le groupe des marqueurs pragmatiques, qui sont pour lui une classe fonctionnelle des expressions lexicales, existant dans chaque langue. « These expressions occur as part of a discourse segment but are not part of the propositional content of the message conveyed, and they do not contribute to the meaning of the proposition per se. However, they do signal aspects of the message the speaker wishes to convey. » (Fraser 2009 : 295)

Les formes *tu vois / vous voyez* peuvent aussi être considérées comme *constructions parenthétiques*. Selon la classification tripartite de Dehé et Wichmann (2009a, 2009b), il existe trois formes de constructions parenthétiques (qui forment un continuum allant du niveau propositionnel au niveau phraséologique des unités figées) :

- 1) les propositions principales, ayant un contenu propositionnel qui véhicule l'attitude du locuteur : *Tu vois que ça te plaît de te promener ;*
- 2) les propositions à fonction de commentaire se caractérisant par un déplacement sémantique et une fonction avant tout interpersonnelle, interactionnelle : *Joséphine : Y a Mme Rosémilly qu'est là. Jean : Tiens, tu vois, maman, l'avenir nous tend les bras ;*
- 3) les marqueurs de discours à fonction de ponctuant : *L1 oui c'est vrai --| mais // enfin oui // mouais c'est c'est peut-être parce-que : / je veux dire / **tu vois** / moi depuis-que je suis à l'université des gens t'en rencontres tout-le-temps.*

D'après Rouanne (2022 : 122), le verbe *voir* utilisé comme marqueur discursif constitue un commentaire du locuteur sur son énonciation et traduit une attitude énonciative. Il admet une variante de personne (*vous voyez*) et une modalité interrogative (*vois-tu ? ; voyez-vous ?*). Il se caractérise par quelques traits constitutifs du rôle de marqueur :

- il n'est pas indispensable au sens de la phrase dans laquelle il apparaît. Il peut être supprimé sans que cette phrase devienne irrecevable ;
- il requiert l'insertion dans des situations d'énonciation qui exigent la présence du locuteur et de l'allocutaire ;
- le *tu* ou *vous* du marqueur vise à impliquer l'allocutaire et véhicule une demande d'adhésion au discours du locuteur.

Détrie (2010) analyse *tu vois* dans une perspective pareille, et distingue les valeurs de ce marqueur qu'elle appelle *particule énonciative* selon sa position dans l'énoncé. Ainsi, elle « décrit la position initiale comme une réactivation de l'attention de l'interlocuteur, un retournement actantiel par lequel le locuteur suggère à l'auditeur de partager son propre voir, d'adopter son point de vue en le présentant comme partagé. En position médiane, *tu vois* reprendrait une antériorité discursive et mettrait en place l'alignement cognitif des coénonciateurs. En position finale, *tu vois* semble s'interroger sur la visibilité

et donc sur la communicabilité du dire du locuteur, dont l'interlocuteur saurait qu'il est paradoxal » (Rouanne 2022 : 121).

2. Objectif et démarche adoptée

La présente étude s'inscrit dans le cadre des recherches menées, dans une perspective synchronique, sur les verbes de la perception visuelle et dans la lignée théorique sur la pragmatocalisation et la grammaticalisation. La pragmatocalisation signifie un processus de grammaticalisation qui voit des unités lexicales migrer (au cours des siècles) de la sphère lexico-grammaticale vers la sphère pragmatique du discours (Dostie 2004). La grammaticalisation est conçue comme un processus au cours duquel une entité linguistique acquiert une fonction grammaticale (ou pragmatique) dans un contexte morphosyntaxique et pragmatique particulier. En tant que processus relevant du champ de la grammaticalisation, la pragmatocalisation est une évolution qui s'effectue, dans le cas des verbes, d'un emploi où le verbe véhicule une acception référentielle / conceptuelle (par exemple de perception visuelle) vers un emploi d'un marqueur discursif, qui est (partiellement) désémantisé (Bolly 2012).

Cette étude est basée sur le Corpus parallèle de Textes Littéraires (CTL_{FR-PL-LT}), composé des textes littéraires contemporains français et de leurs traductions en polonais et en lituanien, comptant trois millions de mots. Le choix d'ouvrages garantit la représentativité du corpus : genres littéraires variés, différents auteurs – hommes et femmes et différents traducteurs – hommes et femmes. Même s'il est petit, notre corpus représente une originalité incontestable : sa fiabilité. En effet, comme la segmentation n'est jamais identique dans la langue source et dans les langues cibles (différences dues à des techniques variées dans la traduction), il a été nécessaire de faire un contrôle manuel de l'alignement dans l'éditeur des textes¹.

Notre étude se propose d'abord de regrouper les occurrences qui illustrent différents emplois des structures analysées : *tu vois* / *vois-tu* et *vous voyez* / *voyez-vous*. Pour ce faire, nous proposons de distinguer trois types d'emplois :

1. les emplois se référant à la perception visuelle concrète (verbes de perception physiologique de Grezka, 2020) ;
2. les emplois relevant de la perception abstraite (classe dans laquelle nous mettons ceux que Grezka a mis dans deux hyperclasses : verbes de perception physio-cognitive et verbes de perception cognitive) ;
3. les emplois pragmatocalisés (se caractérisant par la mobilité syntaxique, la non-temporalité, le (quasi)blanchiment sémantique et la multitude de valeurs interactives).

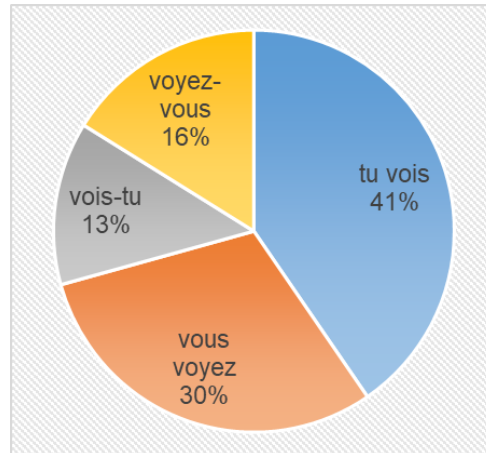
Notre hypothèse est que, quand *voir* se pragmatocalise, il peut être traduit par les verbes autres que ceux de perception visuelle. Ainsi, nous viserons à établir quels équivalents autres que les formes de *widzieć* en polonais et de *matyti* en lituanien (verbes qui traduisent le sens nucléaire de perception visuelle concrète) sont en rivalité pour traduire *tu vois* / *vois-tu* et *vous voyez* / *voyez-vous*, tels que les *verba cogitandi*, ainsi que les marqueurs textuels ou chronologiques.

¹ Nous avons utilisé l'éditeur Notepad++.

3. Analyse

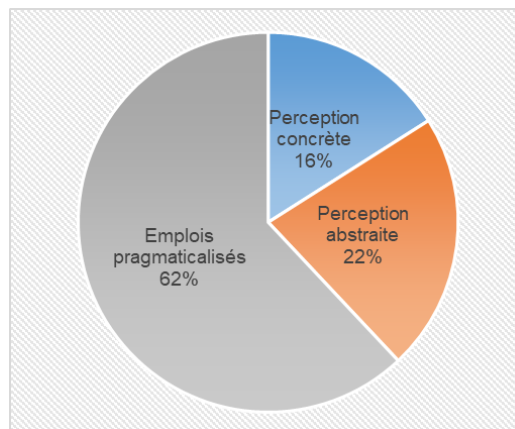
Grâce au moteur de recherche nous avons discerné 193 occurrences avec les formes qui nous intéressent pour l'analyse et qui se répartissent d'une façon suivante : *tu vois* (78), *vous voyez* (58), *vois-tu* (26) et *voyez-vous* (31).

361



Graphique 1. Distribution statistique des constructions *tu vois* / *vous voyez* / *vois-tu* / *voyez-vous* dans le CTL_{FR-PL-LT}

Parmi 136 occurrences avec les formes *tu vois* et *vous voyez*, 22 désignent une perception concrète, 39 une perception abstraite, et 75 sont des emplois pragmatiques. *Vois-tu* et *voyez-vous* se répartissent aussi en trois mêmes groupes : perception concrète (9), perception abstraite (4) et emplois pragmatiques (44).



Graphique 2. Répartition statistique des emplois des constructions *tu vois* / *vous voyez* / *vois-tu* / *voyez-vous* dans le CTL_{FR-PL-LT}

Dans la suite, nous allons présenter notre analyse, basée sur la division des occurrences extraites du corpus selon leur appartenance à l'une de ces trois classes. Dans chacune d'elles, nous distinguerons les occurrences avec *tu vois* / *vous voyez* et leurs formes interrogatives *vois-tu* / *voyez-vous*, ceci dans l'esprit d'une hypothèse que les deux formes, affirmative et interrogative, n'auront pas forcément la même traduction en polonais et en lituanien.

3.1. Perception concrète

Tu vois / *vous voyez* ayant le sens de perception concrète sont représentés par 22 occurrences, illustrées par les constructions *voir*+GN ou *voir*+que P :

- (1) FR (orig) : *Ses mains ? Vous voyez ses mains ?*
 PL (trad) : *Czy **widzi pan** jego ręce?*
 LT (trad) : *Ar **matai** kokios jo rankos ?*
- (2) FR (orig) : *Arrête, idiot, **tu vois** bien que ce sont mes petits, là..., et on est allés se promener.*
 PL (trad) : *Przestań, idioto, chyba **widzisz**, że to moje male, nie? I poszliśmy na spacer.*
 LT (trad) : *Sustok, kvaily, juk **matai**, kad čia mano vaikai, ir mes dar paėjome.*

Dans la traduction polonaise, nous pouvons observer une écrasante majorité du verbe nucléaire de perception visuelle *widzieć* (voir) (18 occurrences), avec ses deux synonymes, *zobaczyć* et *ujrzeć*, qui forment avec *widzieć* un couple aspectuel : *widzieć* (imperfectif) – *zobaczyć* / *ujrzeć* (perfectif). Dans la traduction en lituanien le verbe de perception visuelle *matyti* (voir) reste aussi en position dominante. Il n'y a qu'une occurrence traduite par *pažvelgti* (regarder).

Tableau 1. Distribution statistique des équivalents polonais et lituaniens de la perception concrète *tu vois* / *vous voyez*

Equivalents polonais	(n)22	Equivalents lituaniens	(n)22
<i>widzieć</i> (voir)	18	<i>matyti</i> (voir)	21
<i>zobaczyć</i>	1	<i>pažvelgti</i> (regarder)	1
<i>ujrzeć</i>	1		0
omission	2		0

Les formes interrogatives *vois-tu* / *voyez-vous* représentent tous le schéma *voir*+GN :

- (3) FR (orig) : ***Voyez-vous** des images ?*
 PL (trad) : ***Widzi pan** obrazy?*
 LT (trad) : ***Matote** paveikslėlius ?*

Pour ces formes se dessine la même tendance dans la traduction : en polonais domine le verbe *widzieć* (7 occurrences sur 9), assisté par *popatrzeć* (regarder) et *obserwować* (observer), chacun illustré

par une occurrence. En lituanien la tendance est identique. Le verbe *matyti* occupe la première place en tant qu'équivalent du verbe français *voir*.

Tableau 2. Distribution statistique des équivalents polonais et lituaniens de la perception concrète *vois-tu / voyez-vous*

Equivalents polonais	(n)9	Equivalents lituaniens	(n)9
<i>widzieć</i> (voir)	7	<i>matyti</i> (voir)	8
<i>popatrzeć</i> (regarder)	1	<i>pažvelgti</i> (regarder)	1
<i>obserwować</i> (observer)	1		0

3.2. Perception abstraite

La perception abstraite est illustrée par 43 occurrences : 39 avec les formes *tu vois / vous voyez* et 4 avec *vois-tu / voyez-vous*. Dans le cas de *tu vois / vous voyez*, nous observons un changement dans la façon de traduire le verbe en polonais. En effet, *widzieć* s'emploie toujours comme équivalent (17 occurrences). En lituanien, cette proportion est encore plus forte : 28 cas de la traduction par *matyti* (voir) :

(4) FR (orig) : **Tu vois** qu'on est différents...

PL (trad) : No **widzisz**, że się różnimy...

LT (trad) : **Matai**, esame visi skirtingi...

Cependant, le verbe de perception visuelle est concurrencé en polonais par les verbes *wiedzieć* "savoir," *rozumieć* "comprendre" (plus une occurrence avec le nom prädicatif *rozumowanie* "compréhension"), *znać* "connaître," *postrzegać* "considérer," *wyobrażać sobie* "imaginer," *kojarzyć* "associer," et en lituanien par *žinoti* "savoir," *suprasti* "comprendre," *įsivaizduoti* "imaginer" et *suvokti* "se rendre compte," qui sont des verbes de raisonnement (verba cogitandi) :

(5) FR (orig) : Et je pense que **vous voyez** quel genre de boutique il y a rue Saint-Honoré.

PL (trad) : Myślę, że **wiecie**, jakiego typu sklepy znajdują się przy tej ulicy.

LT (trad) : Manau, **įsivaizduojate**, kokio tipo krautuvės San Onorė gatvėje.

(6) FR (orig) : Enfin, **vous voyez** le genre...

PL (trad) : **Rozumie pan**, jaki to styl...

LT (trad) : Jau tikriausiai **suprantate**, kokia ji...

Tableau 3. Distribution statistique des équivalents polonais et lituaniens de la perception abstraite *tu vois / vous voyez*

Equivalents polonais	(n)39	Equivalents lituaniens	(n)39
<i>widzieć</i> (voir)	17	<i>matyti</i> (voir)	28

Equivalents polonais	(n)39	Equivalents lituaniens	(n)39
wiedzieć (savoir)	8	žinoti (savoir)	2
rozumieć (comprendre)	7	suprasti (comprendre)	7
znać (connaître)	2		0
postrzegać (considérer)	1		0
wyobrażać sobie (imaginer)	1	įsivaizduoti (imaginer)	1
kojarzyć (associer)	1	suvokti (se rendre compte)	1
omission	2		0

Dans les quatre occurrences avec *vois-tu* / *voyez-vous*, *voir* est traduit en polonais par le verbe nucléaire *widzieć* et en lituanien par *matyti*.

(7) FR (orig) : **Voyez-vous** un lien entre l'autisme et la préhistoire ?

PL (trad) : Czy **widzi pani** powiązanie między autyzmem a prehistorią?

LT (trad) : Ar **matote** ryšį tarp autizmo ir priešistorės?

Tableau 4. Distribution statistique des équivalents polonais et lituaniens de la perception abstraite *vois-tu* / *voyez-vous*

Equivalents polonais	(n)4	Equivalents lituaniens	(n)4
widzieć (voir)	4	matyti (voir)	4

3.3. Emplois pragmatiques

Les emplois pragmatiques sont illustrés par 75 occurrences avec *tu vois* / *vous voyez* et 44 avec *vois-tu* / *voyez-vous*, ce qui est significatif pour l'évolution du sens de *voir* car cela représente respectivement 55% et 77% de toutes les occurrences et en moyenne, compte tenu de toutes les formes, 62% d'occurrences analysées.

Andersen (2007 : 13) met ces formes dans le groupe des marqueurs discursifs propositionnels « qui, d'un point de vue morpho-syntaxique, ressemblent à de véritables propositions puisqu'ils contiennent un verbe conjugué, mais qui dans leur emploi de marqueurs discursifs sont figés dans une forme invariable où ils ne peuvent pas régir d'autres membres de phrase. » Elle remarque que ces formes, *tu vois* / *vous voyez* et *vois-tu* / *voyez-vous*, partagent plusieurs propriétés avec les marqueurs discursifs dits 'prototypiques', comme *enfin* ou *en effet* : invariabilité morphologique, optionnalité sur le plan syntaxique, position relativement libre par rapport à l'énoncé dans lequel elles apparaissent, aucune contribution au sens de cet énoncé. Ainsi, leur place dans les phrases est mobile : elles figurent en position initiale, médiane ou finale :

(8) FR (orig) : **Tu vois**, plus j'y pense, plus je me dis que c'est le genre de type à s'accrocher.

(9) FR (orig) : La gare de Bonnieux, **vois-tu**, est fermée depuis plus de soixante-dix ans.

(10) FR (orig) : Il s'observe lui-même, **voyez-vous**.

Il est également possible d'effacer ces éléments sans nuire au sens de l'énoncé :

(8a) Plus j'y pense, plus je me dis que c'est le genre de type à s'accrocher.

(9a) La gare de Bonnieux est fermée depuis plus de soixante-dix ans.

(10a) Il s'observe lui-même.

Dans la traduction polonaise et lituanienne des 75 occurrences de *tu vois* / *vous voyez* dominant toujours les verbes *widzieć* et *matyti*, qui ont, dans la langue polonaise (37 cas) et lituanienne (42 cas) le même sens de marqueur pragmatique :

(11) FR (orig) : **Tu vois**, ça, répondit Philibert en nouant son écharpe, c'est une question que je me suis toujours refusé à te poser...

PL (trad) : **Widzisz** – odpowiedział Philibert, wiążąc szalik – to jest pytanie, którego jakoś nigdy nie zadałem tobie...

LT (trad) : **Matai**, – atsakė Filibertas, ryšėdamas šaliką, – tai klausimas, kurį visada atsisakydavau tau užduoti...

Dans le cas de 25 occurrences, les équivalents polonais sont des verbes de raisonnement : (z) *rozumieć* "comprendre" – 20, *wiedzieć* "savoir" – 4, *kapować* "piger" – 1. En lituanien la tendance est pareille : 22 cas sont traduits à l'aide des *verba cogitandi* (voir tableau 5) :

(12) FR (orig) : Je n'étais pas un homme, **vous voyez**...

PL (trad) : Nie byłem człowiekiem, **rozumie pan**...

LT (trad) : Na, aš nebuvau vyras, **suprantate**...

Neuf occurrences sont traduites en polonais sans que les formes analysées aient leur équivalent exprimé, ce qui confirme leur optionalité sur le plan syntaxique et le manque de contribution au sens de l'énoncé :

(13) FR (orig) : C'est devenu culturel, **tu vois**, reprit Margie.

PL (trad) : To stało się elementem cywilizacji – podjęła Margie.

LT (trad) : **Matai**, tai tapo kultūrinio dalyku, – toliau kalbėjo Mardžė.

Cette omission n'est pas systématique en lituanien : dans l'occurrence (13) le lituanien garde le verbe de perception visuelle (*matyti*) dans la traduction.

Enfin, dans deux occurrences la traduction passe avec une forme qui, de même que *tu vois* / *vous voyez* n'est qu'un marqueur discursif (MD), par exemple :

(14) FR (orig) : *Oui. On venait dans ces bassins, avec Wilhelm. On aimait se cacher et, enfin, vous voyez...* (Il gloussa encore.) *Pour les sensations...*

PL (trad) : *Tak. Przychodziliśmy do tych basenów razem z Willym. **Jakby to powiedzieć...** — znowu zachichotał. — Dzięki temu mieliśmy więcej wrażeń...*

LT (trad) : *Taip, mes su Vilhelmu eidavome į tuos baseinus. Mums patiko slėptis ir, na, **va štai...** (Jis vėl nusijuokė.) Dėl pojūčių...*

En lituanien six occurrences ont été traduites par un marqueur discursif (*va štai* ‘voilà’ (2), *pagaliau* ‘enfin’ (2), *na* ‘du coup’ (2).

Tableau 5. Distribution statistique des équivalents polonais et lituaniens des emplois pragmatiques *tu vois* / *vous voyez*

Équivalents polonais	n(75)	Équivalents lituaniens	n(75)
widzieć (voir)	37	matyti (voir)	42
(z)rozumieć (comprendre)	20	suprasti (comprendre)	10
wiedzieć (savoir)	4	žinoti (savoir)	12
kapować (piger)	1		0
zobaczyć (avoir vu)	1		0
wyglądać (sembler)	1		0
omission	9	omission	5
traduction par un MD	2	MD	6

Les formes *vois-tu* / *voyez-vous* sont traduites en polonais et en lituanien d’une manière pareille. Les traducteurs polonais ont opté pour le verbe de perception visuelle *widzieć* 24 fois sur 44, et les traducteurs lituaniens pour *matyti* 31 fois :

(15) FR (orig) : *Je me suis tellement mis ça en tête que **voyez-vous**, le seul espoir qui me reste c’est qu’une fois, une seule fois, vous réussissiez à lire une de mes lettres, rien qu’une seule.*

PL (trad) : *Tak sobie tym nabiłam głowę, że, **widzi Pan**, teraz została mi tylko ta jedna nadzieja, aby Pan chociaż raz, jedyny raz przeczytał któryś z moich listów.*

LT (trad) : *Mano galvoje tiek daug visko, kad, **matote**, vienintelė viltis, kuri man liko, yra ta, kad vieną kartą, tik vieną kartą, jums pavyks perskaityti vieną iš mano laišku, tik vieną.*

Dans 7 occurrences en polonais et dans 10 occurrences en lituanien sont utilisés les *verba cogitandi* : *rozumieć* / *suprasti* ‘comprendre’ et *wiedzieć* / *žinoti* ‘savoir’ :

(16) FR (orig) : *Je... Entendons-nous, je ne parle pas de ses mœurs, même si... enfin... je ne les partage pas, **voyez-vous**, non, je pense plutôt à...*

PL (trad) : *ja... Proszę zrozumieć, nie mówię o jego sposobie życia, nawet jeśli... coś... nie podzielam go, **rozumie pani**, nie, sądzę raczej, że...*

LT (trad) : Aš... *Supraskime aiškiai, aš nekalbu apie jo moralę, net jei... na... aš jai nepritariu, suprantate, ne, aš labiau galvoju apie...*

Dans l'une de ces occurrences apparaît en lituanien le verbe *jausti* "sentir" :

(17) FR (orig) : **Voyez-vous**, le cours de vos actions est directement lié aux perspectives de gains à court terme.

PL (trad) : Musicie **wiedzieć**, że kurs akcji jest ściśle związany z krótkoterminowymi perspektywami zysku.

LT (trad) : Tikriausiai **jaūciate**, jūsų akcijų kaina tiesiogiai susijusi su trumpalaikėmis pelno perspektyvomis.

Enfin, dans 4 occurrences aux formes analysées correspondent les marqueurs discursifs en polonais (nous n'en avons pas observé en lituanien) :

(18) FR (trad) : **Voyez-vous**, je crois que le besoin d'évoluer est inscrit dans les gènes de tout être humain et qu'il ne demande qu'à s'exprimer, pourvu qu'il ne soit pas saboté par une exigence managériale qui nous pousse à résister pour nous sentir libres.

PL (trad) : **Sądzę** bowiem, że potrzeba rozwoju jest zapisana w genach każdego człowieka, o ile nie jest sabotowany przez menadżerów.

Tableau 6. Distribution statistique des équivalents polonais et lituaniens des emplois pragmatiques *vois-tu / voyez-vous*

Equivalents polonais	n(44)	Equivalents lituaniens	n(44)
<i>widzieć</i> (voir)	24	<i>matyti</i> (voir)	31
(z)rozumieć (comprendre)	4	<i>suprasti</i> (comprendre)	6
<i>wiedzieć</i> (savoir)	3	<i>žinoti</i> (savoir)	4
(po)patrzeć (regarder)	2		0
	0	<i>jausti</i> (sentir)	1
omission	7	omission	2
traduction par un MD	4		0

En guise de conclusion

L'étude effectuée a démontré que l'emploi des occurrences pragmatiques de *tu vois / vous voyez* et *vois-tu / voyez-vous* est statistiquement le plus significatif : la perception concrète est illustrée par 31 (16%), la perception abstraite par 43 (22%), et les emplois pragmatiques par 119 occurrences (62%). L'observation de trois types d'occurrences nous a en plus permis de constater une évolution des structures avec les formes étudiées. Ainsi, parmi celles qui expriment la perception concrète, domine la structure *voir+GN* (*tu vois / vous voyez* 21 occurrences sur 22 ; *vois-tu / voyez-vous* 9 sur 9) ; une seule occurrence

a la structure *voir*+que P. Parmi celles qui désignent la perception abstraite s'impose la construction *voir*+P (30 occurrences sur 13 représentatives de *voir*+GN). Enfin, *voir* pragmatialisé est illustré uniquement par les emplois absolus : 119 occurrences.

Concernant les équivalents polonais et lituaniens des éléments analysés, nous n'avons pas été étonnées que les emplois de perception concrète sont traduits dans les deux langues par les verbes de perception visuelle : *widzieć* et *matyti* (tableau 7). Pour exprimer la perception abstraite, les deux langues cibles optent souvent pour les verbes de cognition (*rozumieć* / *suprasti* 'comprendre' et *wiedzieć* / *žinoti* 'savoir') : 19 occurrences sur 43 en polonais et 11 en lituanien. Ici, le lituanien garde encore l'équivalent *matyti* 'voir' comme majoritaire (32 occurrences sur 43), alors qu'en polonais *widzieć* est représentatif pour la moitié seulement d'occurrences (22 sur 43). Pour ce qui est des emplois pragmatialisés, les tendances dans la sélection des équivalents polonais et lituaniens semblent pareilles. Ainsi, les verbes de perception visuelle traduisent la moitié à peu près d'occurrences (65 sur 119 en polonais et 73 en lituanien). La proportion des verbes de cognition est presque la même dans les deux langues cibles : 32 sur 119 en polonais et 33 en lituanien. 16 cas d'omission en polonais (contre 6 en lituanien) témoignent certainement au profit du statut de marqueur discursif des structures analysées, et surtout de leur désémantisation. Il est à noter aussi que la proportion des marqueurs discursifs dans la traduction reste très faible : seulement 6 cas en polonais et 5 en lituanien.

Les types d'équivalents polonais et lituaniens dépendent donc du sens dans lequel *voir* est utilisé dans les structures analysées. Par contre, l'emploi des formes affirmative (*tu vois* / *vous voyez*) ou interrogative (*vois-tu* / *voyez-vous*) n'a pas d'impact sur le choix de cet équivalent. La même remarque touche aussi la position initiale, médiane ou finale de ces formes dans l'énoncé (il s'agit bien sûr du troisième groupe – des emplois pragmatialisés).

Pour conclure, même si la généralisation est quelque peu audacieuse vu la taille du corpus, il faut admettre que le lituanien sélectionne plus souvent le verbe *matyti* comme équivalent de *voir* et qu'en polonais *widzieć* est moins fréquent. Par contre, les traducteurs polonais utilisent un éventail plus grand de verbes, y compris ceux de perception visuelle (*zobaczyć*, *obserwować*, *ujrzyć*, *postrzegać*). Pourtant, à ce stade de la recherche, il serait risqué de trancher si le potentiel sémantique du verbe lituanien *matyti* est plus important par rapport au verbe polonais *widzieć* ou si ce sont simplement les stratégies des traducteurs qui diffèrent. Ce qui est évident, c'est que d'autres verbes de perception, par forcément de perception visuelle, se frayent progressivement un chemin en tant qu'homologues des constructions *tu vois* / *vois-tu*, *vous voyez* / *voyez-vous*.

Tableau 7. Proportion des équivalents polonais et lituaniens selon les emplois *tu vois* / *vous voyez* / *vois-tu* / *voyez-vous*

Total : 193 occurrences	Perception concrète (n)31 (16%)		Perception abstraite (n)43 (22%)		Emplois pragmatialisés (n)119 (62%)	
	PL	LT	PL	LT	PL	LT
verbes de perception visuelle	29	31	22	32	65	73
verbes de cognition	0	0	19	11	32	33
omission	2	0	2	0	16	8
traduction par un MD	0	0	0	0	6	5

Bibliographie

- Andersen, Hanne Leth (2007) « Marqueurs discursifs propositionnels. » [Dans :] *Langue française*. N° 154 ; 13–28.
- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava (1997) « La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir*. » [Dans :] *Scolia : Sciences Cognitives, Linguistiques et Intelligence Artificielle*. N° 10 ; 205–224. Récupéré de <https://doi.org/10.3406/scoli.1997.971> le 15/04/2024.
- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava (1989) « Les verbes de perception : étude sémantique. » [Dans :] Dieter Kremer (dir.) *Actes du XVII^e congrès International de linguistique et philologie romanes*. Tome 4. Tübingen : Max Niemeyer Verlag ; 282–294.
- Bolly, Catherine (2010) « Pragmaticalisation du marqueur discursif *tu vois* : de la perception à l'évidence et de l'évidence au discours. » [Dans :] Franck Neveu, Valelia Muni Toke, Thomas Klinger, Jacques Durand, Lorenza Mondada, Sophie Prévost (dir.) *2^e Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*. Paris : Institut de Linguistique Française ; 673–693.
- Bolly, Catherine (2012) « Du verbe de perception visuelle au marqueur parenthétique *tu vois* : Grammaticalisation et changement linguistique. » [Dans :] *Journal of French Language Studies*. N° 22 (3) ; 1–22.
- Détrie, Catherine (2010) « De voir à tu vois / vous voyez : fonction sémantico-énonciative et postures énonciatives construites par ces particules interpersonnelles. » [Dans :] Franck Neveu, Valelia Muni Toke, Thomas Klinger, Jacques Durand, Lorenza Mondada, Sophie Prévost (dir.), *2^e Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*. Paris : Institut de Linguistique Française ; 755–766.
- Dostie, Gaétane (2004) *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*. Ottignies-Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Enghels, Renata (2005) *Les modalités de perception visuelle et auditive. Différences conceptuelles et répercussions sémanticosyntaxiques en espagnol et en français*. Thèse de doctorat. Gent : Faculteit Letteren, Wijsbegeerte. Récupéré de <http://hdl.handle.net/1854/LU-540213> le 12/12/2025.
- François, Jacques (2001) « Désémantisation verbale et grammaticalisation : (*se*) *voir* employé comme outil de redistribution des actants. » [Dans :] *Syntaxe & Sémantique*. Vol. 2, N°1 ; 159–175.
- Fraser, Bruce (2009) « An Account of Discourse Markers. » [Dans :] *International Review of Pragmatics*. N° 1 ; 293–320.
- Greška, Aude (2020) « Verbes de perception et traitement de la polysémie : pourquoi et comment. » [Dans :] Irina Thomières Shakhovskaya (dir.) *La Perception : langue, discours, cognition*. Actes du colloque à l'Université Paris – Sorbonne, les 6–7 décembre 2019 ; 29–44. Récupéré de <https://hal.science/hal-03913352v1> le 03/07/2024.
- Rouanne, Laurence (2022) « *Tu vois/vous voyez* en synchronie : contraintes distributionnelles et valeurs sémantico-pragmatiques. » [Dans :] *Langages*. N° 227 ; 119–133. Récupéré de <https://doi.org/10.3917/lang.227.0119> le 24/07/2024.
- Rouanne, Laurence, Sonia Gómez-Jordana Ferary (2022) « Au-delà de la perception visuelle : étude de quelques marqueurs formés sur *voir*. Présentation. » [Dans :] *Langages*. N° 227 ; 7–15. Récupéré de <https://doi.org/10.3917/lang.227.0007> le 24/07/2024.
- Viberg, Åke (2002) « Basic Verbs in Second Language Acquisition. » [Dans :] *Revue française de Linguistique Appliquée*. N° VII/2 ; 51–69.
- Willems, Dominique (2018) « Le français en contraste et en contexte. Quelques perspectives récentes en linguistique contrastive. » [Dans :] *Annales Universitatis Mariae Curie-Skłodowska*. N° XXXVI ; 11–28. Récupéré de <https://journals.umcs.pl/ff/article/view/7357> le 08/08/2024.

FILIP RYCHLIK

Université Catholique de Lublin Jean-Paul II

Institut de linguistique

filip.rychlik@kul.pl

**Les archaïsmes
dans les lettres de Jean Casimir à Marie-Louise (1663–1665)
comme exemple
de la rivalité entre les formes linguistiques**

**Archaisms in the Letters of Jean Casimir to Marie-Louise (1663–1665)
as an Example of the Rivalry between Linguistic Forms**

Abstract

This article explores the phenomenon of archaisms in language, using the letters of King John II Casimir to his wife, Marie-Louise de Gonzague, as a case study. The research investigates the nature of archaisms, their classification, and their evolution over time. The study addresses the question of what constitutes an archaism by examining lexical, grammatical, and orthographic changes in the French language. It employs a mixed-methods approach, combining historical dictionary analysis, Google Books N-gram Viewer for frequency tracking, and surveys of native French speakers. The analysis reveals various types of archaisms in the letters, including semantic and formal lexical archaisms, orthographic archaisms related to the disappearance of the “s” and grammatical archaisms involving gender changes. The research highlights the dynamic nature of language and the complex interplay of factors that contribute to the evolution of archaisms.

Keywords: archaisms, historical linguistics, lexical analysis, corpus linguistics, 17th century

Mots clés : archaïsmes, linguistique historique, analyse lexicale, linguistique de corpus, XVII^e siècle

Introduction

372

La rivalité entre les formes linguistiques constitue l'un des facteurs majeurs de la formation des archaïsmes. Lorsque nous parlons de langue, nous pouvons l'envisager de deux manières : comme un instantané à un moment précis dans le temps (synchroniquement), ou comme quelque chose qui évolue au fil du temps (diachroniquement) (cf. Saussure 1916 : 87–108). Les archaïsmes sont des mots ou des phrases qui appartiennent à la deuxième catégorie. Ce sont des reliques linguistiques d'une époque révolue.

Mais qu'est-ce qui fait exactement qu'un mot est « archaïque » ? Les dictionnaires définissent généralement les archaïsmes comme des mots ou des phrases qui sont démodés ou qui ne sont plus utilisés¹. Cependant, cette définition est plus complexe qu'il n'y paraît. Par exemple, quel âge doit avoir un mot pour être considéré comme archaïque ? Et qu'en est-il des mots qui sont encore utilisés dans des contextes spécifiques, comme le jargon juridique² ?

Le problème de la définition des archaïsmes réside dans la nature subjective de la langue. Ce qu'une personne considère comme archaïque, une autre peut le trouver parfaitement normal. De plus, le concept de « vieux » est relatif. Un mot qui était considéré comme archaïque il y a un siècle peut être parfaitement compréhensible aujourd'hui, grâce à des facteurs tels que la culture populaire ou le renouveau de styles désuets.

Pour compliquer encore les choses, il existe le concept de « paléologisme » (Sablayrolles 2007 : 6–7). Contrairement aux archaïsmes, qui sont des mots autrefois couramment utilisés mais tombés en désuétude, les paléologismes sont des mots qui ont été complètement oubliés. Ils sont si anciens qu'ils ne sont plus reconnus par les locuteurs natifs.

Par conséquent, bien que le concept d'archaïsme semble simple, il est en fait assez complexe. La difficulté réside dans la définition exacte de ce qui rend un mot ou une expression « archaïque ». Des facteurs tels que la subjectivité, le contexte et le passage du temps jouent tous un rôle. En fin de compte, le fait qu'un mot soit considéré ou non comme archaïque dépend de divers facteurs, notamment du locuteur individuel et de la communauté linguistique spécifique.

1. Classification des archaïsmes

Zumthor (1966) propose une classification des archaïsmes en deux grands groupes : les archaïsmes isolés et les archaïsmes structurés. Les premiers sont des éléments linguistiques qui subsistent indépendamment des autres éléments de la langue, tandis que les seconds sont étroitement liés à des structures grammaticales ou syntaxiques.

Les archaïsmes isolés regroupent :

1. archaïsmes lexicaux (sémantiques et formels) ;
2. archaïsmes de prononciation ;
3. archaïsmes de graphie.

1 Le Robert : *Mot, expression, tour ancien qu'on emploie alors qu'il n'est plus en usage*. Larousse : *Caractère d'une forme, d'une construction, d'un mot, etc., qui appartient à une époque antérieure à celle où ils sont employés ; mot, construction présentant ce caractère* ; Dictionnaire de l'Académie Française (DAF) : *Emploi d'un mot, d'une forme, d'un tour qui n'est plus dans l'usage*.

2 C'est le cas des mots dans le langage du droit tels que : *le sieur, la dame, il appert, au pied d'icelle* (Houbert 2022 : 265).

Les archaïsmes structurés sont plus complexes, car ils impliquent des constructions grammaticales ou syntaxiques anciennes. On y trouve :

4. archaïsmes grammaticaux ;
5. archaïsmes syntaxiques ;
6. [D]es mots vieillis qui survivent uniquement comme enrobés dans une structure syntaxique vivante.

Tableau 1. Exemples d'archaïsmes selon leur type. D'après Zumthor (1966 : 19–21)

	Archaïsme :		Exemples :
1.	lexical	sémantique	<i>génie</i> pour « disposition naturelle »
		formel	<i>donzelle, damoiseau</i>
2.	de prononciation		l'usage des liaisons dans les niveaux de langue les plus élevés
3.	de graphie		<i>hostellerie</i>
4.	grammatical		(<i>il</i>) <i>tombit</i> pour (<i>il</i>) <i>tomba</i> ; <i>li</i> pour <i>lui</i> ; les superlatifs <i>altisme, saintisme</i> ; l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif
5.	syntaxique		la position du pronom : <i>il me vint dire</i> pour <i>il vint me dire</i> ; <i>ès</i> dans les titres de licencié et de docteur
6.	mots vieillis enrobés dans une structure syntaxique vivante		<i>noise</i> dans <i>chercher noise</i> , <i>prime</i> dans <i>de prime abord</i> , <i>huis</i> dans <i>à huis clos</i>

Bańko (2020) apporte un éclairage supplémentaire sur les archaïsmes lexicaux en les divisant en trois sous-catégories :

1. substantiels : ni la forme, ni le référent du mot n'existent plus dans la langue contemporaine ;
2. sémantiques : la forme du mot subsiste, mais le sens a évolué ;
3. formels : le sens du mot subsiste, mais la forme a changé.

Tableau 2. Le schéma de la typologie des archaïsmes lexicaux selon Bańko (2020 : 12) ; dans la colonne « Forme » les signes “+” et “–” signifient l'occurrence (ou pas) en langage contemporain ; dans la colonne « Référent » ces signes signifient la présence (ou absence) dans la réalité contemporaine

Archaïsme lexical :	Forme	Référent
substantiel	–	–
sémantique	+	–
formel	–	+

Markowski (2012 : 164–168) a également présenté une classification des archaïsmes, en distinguant les archaïsmes substantiels, lexicaux et sémantiques.

En résumé, les archaïsmes sont des vestiges linguistiques d'époques antérieures. Leur classification permet de mieux comprendre leur fonctionnement et leur évolution au sein d'une langue. Les travaux de Zumthor et Bańko offrent un cadre analytique solide pour étudier ces phénomènes.

2. Corpus et méthodologie

Le corpus de notre étude est constitué des lettres de Jean II Casimir, roi de Pologne, adressées à son épouse française Marie-Louise. Jean Casimir était le roi polonais et le dirigeant de la République des Deux Nations dans les années 1648–1668. C'était une période de nombreuses guerres externes et internes et c'est pourquoi le roi a passé de nombreuses années en expéditions militaires au cours desquelles il communiquait avec son épouse par le biais de lettres. Marie-Louise venait de la famille influente aristocratique de Gonzague. Les lettres de Jean Casimir à Marie-Louise écrites dans les années 1663–1665 ont été publiées en 1891 par Wiktor Czermak. La plupart de ces lettres étaient écrites en italien car c'était la langue que le roi parlait mieux que le français et que la reine connaissait également. Néanmoins, Jean Casimir, à l'aide de son secrétaire Trabuc, a écrit aussi 6 lettres en français qui comptent presque 3 milles mots.

Notre analyse des archaïsmes dans les lettres de Jean Casimir repose sur trois méthodes complémentaires :

1. La consultation de dictionnaires. Nous avons utilisé des dictionnaires historiques et contemporains pour retracer l'évolution des mots et identifier les archaïsmes.
2. L'utilisation du Google Books Ngram Viewer (<https://books.google.com/ngrams/info>, [consulté le 17/11/2024])³ nous a permis de visualiser la fréquence d'apparition de certains mots ou expressions au fil du temps, ce qui nous a aidés à évaluer leur caractère archaïque (Michel et al., 2011). Les figures 1, 2, 4, 5, 7, 10 et 11 ont été générées à l'aide du Google Books Ngram Viewer. Les données peuvent être librement utilisées, avec mention de la source.
3. Une enquête auprès de locuteurs natifs. Nous avons sollicité l'avis de francophones sur le caractère archaïque de certains mots ou expressions, afin de compléter notre analyse.

3. Archaïsmes lexicaux

Nous avons identifié 16 lexèmes présentant des caractéristiques archaïques. Neuf d'entre eux se classent clairement comme des archaïsmes lexicaux selon la typologie de Bańko (formels ou sémantiques). Les sept autres, bien que présentant des traits archaïques, ne peuvent être catégorisés de manière définitive (Tab. 3). Aucun archaïsme lexical substantiel n'a été trouvé, bien que certains lexèmes puissent évoluer vers cet état.

3 Dans les parties suivantes, nous utilisons l'acronyme GBNV.

Tableau 3. Archaïsmes lexicaux dans les lettres de Jean Casimir

Archaïsmes lexicaux		Les mots présentant certaines caractéristiques d'archaïsmes
sémantiques	formels	
Electeur / électeur	prepositure / prépositure	suffragan / suffragant
	fillet	doyené / doyenné
	faiseur	caleche / calèche
	cavalle / cavale	dot
	demeurer	oster / ôter
	icelle	tourment
	mander	Diete / Diète
	marry / marri	

3.1. *Electeur / électeur* comme exemple de l'archaïsme sémantique

Dans la lettre 3° Jean Casimir a écrit à son épouse :

Quand au present que M. l'**Electeur** de Brandebourg m'a envoyé par M. Owerbek, Je vous prie de faire bien garder la caleche (...).⁴

Voyons d'abord le sens du mot *électeur*. Ce mot a connu une évolution très intéressante dans sa signification, confirmée par les éditions ultérieures de DAF. Selon DAF1 (1694) *electeur* est :

Celui qui élit. Il ne se dit guere que des sept Electeurs de l'Empire. *L'Electeur de Saxe. l'Electeur de Cologne, &c.*

On appelle, *Electrice*, La femme d'un Electeur.

A partir de la 5^e édition (1798) il y a une toute petite modification qui remplace l'expression *Il ne se dit guere que...* par *Il se dit sur-tout Des Électeurs de l'Empire* dans la définition ci-dessus. Seulement la 6^e édition (1835) change beaucoup car selon elle *électeur* est :

Celui qui élit, qui a le droit de concourir à une élection. Il se dit principalement Des citoyens qui concourent à la nomination des députés des départements (...)

Il se disait plus particulièrement autrefois Des princes d'Allemagne qui avaient le droit d'élire l'Empereur. (...) On appelait *Électrice*, La femme d'un électeur de l'Empire.

La 9^e édition nous donne la définition actuelle :

1. Personne disposant du droit de prendre part à une élection. (...)
2. **HISTOIRE**. *Souvent avec une majuscule*. Chacun des sept princes laïques et ecclésiastiques qui, dans le Saint-Empire romain germanique, éalisaient l'empereur. (...)

On voit donc comment changeait le sens de ce mot, au fur et à mesure que le système politique se démocratisait.

⁴ La mise en gras des mots dans toutes les citations des lettres de Jean Casimir est à l'initiative de l'auteur.

Comme le sens moderne de ce mot est différent de celui dans lequel l'utilisait Jean Casimir, même si le sens fondamental est sans doute toujours le même (*celui qui élit*), on a affaire à l'archaïsme lexical sémantique.

Étant donné que, généralement, ce mot dans le sens ancien était utilisé avec une majuscule, nous sommes capable de l'analyser statistiquement puisque ses deux sens peuvent être séparés. La Figure 1, ci-dessous, prouve qu'à partir des années 1820 la forme *Electeur(s)* n'est presque pas utilisée ce qui coïncide avec la date de la chute du Saint-Empire romain germanique (1806). La forme *électeur(s)*, à son tour, se propage aux XVIII^e et XIX^e siècles.

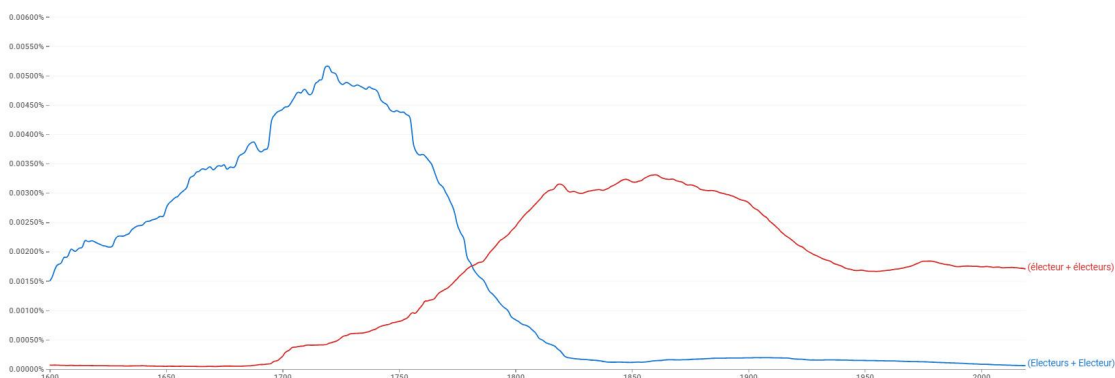


Figure 1. Image correspondant aux mots *Electeur(s)* et *électeur(s)* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/3hcx239z> le 17/11/2024)

3.2. *faiseur* comme exemple de l'archaïsme formel

Dans la lettre 3^e Jean Casimir a écrit à son épouse :

Quant au **faiseur** de porcellaine. J'y trouve aussy des inconvenians : car il y faudroit bastir des fours de cheminees et de poyles, outre que J'ay fait dessein d'y loger le Pere Sool, ne pouvant plus souffrir l'incommodité qu'il a, de venir tous les jours de la Ville au Pallais a pied, et que la moytie tant du hault que du bas de ce logis m'est necessaire pour mettre mes fillets à couvert. Il me semble aussy, quand au **faiseur** de mayolica, qu'il seroit mieux qu'il allast demeurer et travailler a Bialolenka a cause de la commodité du bois (...)

Le mot *faiseur* dérive du verbe *faire* et signifie (DAF1 1694) :

Ouvrier. Celui qui fait quelque ouvrage. *Faiseur de luts. faiseuse de colets. faiseur de malles. faiseur de clavessins. faiseuse de mouches. faiseur d'almanachs. cela est du bon faiseur, de la bonne faiseuse.* (...)

L'édition actuelle du DAF indique une utilisation restreinte de ce mot :

Artisan ou fabricant. (Se dit particulièrement dans le domaine de l'habillement ou de la parure.) *Un faiseur de gants. Une faiseuse de dentelles.* Dans ce sens, ne s'emploie plus guère que dans l'expression *Un bon faiseur, un artisan habile, un magasin renommé. Son costume venait de chez le bon faiseur.*

La recherche sur Internet suggère que dans le contexte de la fabrication de porcelaine on emploierait plutôt le mot *fabricant* (cf. le titre d'un article sur Wikipédia : « Liste des manufactures et fabricants de porcelaine ») ou *céramiste*.

La Figure 2, ci-dessous, nous montre la fréquence de l'emploi des mots *faiseur*, *fabricant*, *artisan* ce qui prouve que les mots *fabricant*, *artisan* ont gagné en popularité à partir du XIX^e siècle (c'est sans doute lié à la révolution industrielle), tandis que la fréquence d'utilisation du mot *faiseur* reste constante.

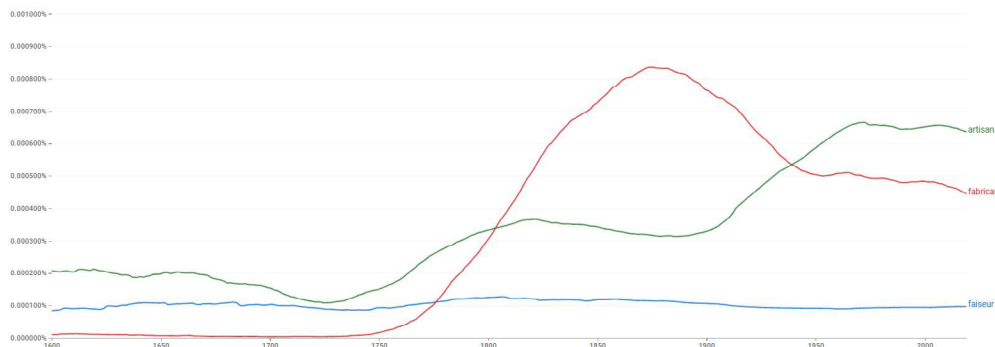


Figure 2. Image correspondant aux mots *faiseur*, *fabricant*, *artisan* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/bdcxu7aa> le 17/11/2024)

Bien que l'usage du mot *faiseur* n'ait pas diminué au fil des siècles, il doit, dans son sens fondamental (*artisan*, *fabricant*), être considéré comme un archaïsme. Les exemples de l'*usus* contemporain démontrent qu'aujourd'hui cette forme est surtout utilisée dans le sens métaphorique (DVLf) :

Le faiseur de champions du monde reprendra la phalange nationale des M15 (Source : Tribune de Genève).

Ce vrai faiseur de médailles en avait rapporté cinq lors des Mondiaux de Vail en 1999. (Source : Libération).

Et en plus, parfois, même péjoratif et ironique (CNRTL) :

C'est un livre de faiseur, sans style et sans véritable émotion, sans forme, sans valeur. (Alain-Fournier, Corresp.[avec Rivière] 1909 : 112).

Le mot *faiseur* apparaît aussi dans la traduction française du titre d'un film américain de Joseph Anthony (1956) *The Rainmaker* – *Le faiseur de pluie* (pol. *Zaklinacz deszczu*). Dans tous les exemples ci-dessus, nous voyons que *faiseur* n'est pas employé dans le sens de fabricant d'une substance ou d'un article utilitaire (comme c'est le cas de *faiseur de porcelaine* et *faiseur de mayolica*) mais il s'agit plutôt d'un usage métaphorique. Il est donc tout à fait justifié de classer ce mot au sens primaire parmi les archaïsmes, même si les sentiments des personnes interrogées sur ce sujet sont différents (Fig. 3). 4 personnes sur 70 (5,7%) ont admis ne pas connaître ce mot. 9 personnes sur 70 (12,9%) considèrent ce mot comme vieilli, alors que 45 répondants (64,3%) ne le trouvent pas tel.



Figure 3. Diagramme montrant à quel point le mot *faiseur* est considéré vieilli. Dans ce diagramme et ceux qui suivent, le chiffre 1 représente la réponse *pas du tout vieilli*, le chiffre 5 – *très vieilli*, les chiffres intermédiaires constituent un continuum entre 1 et 5

3.3. *cavalle* / *cavale* comme exemple de l'archaïsme formel

Dans la lettre 3^e Jean Casimir a écrit à son épouse :

(...) et pour ce qui est des chevaux, Je suis content qu'ils Vous demeurent, s'ils sont tous masles, a la place de ceux que Vous avez perdu; mais si ce sont de **cavalles**, Je vous declare que Je les veus pour moy (...).

Déjà dans *Nouvelle grammaire angloise* de Guy Miège (1600), on trouve un synonyme français et une traduction en anglais du mot *cavalle* : « une Cavalle ou une Jument, a Mare [pol. klacz] ». DAF1 (1694) donne directement le sens de ce mot : « La femelle du cheval ». L'édition actuelle de DAF indique que le mot *cavale* est littéraire et donne aussi sa seconde signification : « Évasion ; fuite d'un individu recherché par la police ». Figure 4. ci-dessous nous montre la fréquence de l'emploi des mots *cavalle* / *cavale* et *jument*. On doit négliger l'usage croissant du mot *cavale* depuis le milieu du XX^e siècle, car il s'agit majoritairement de *cavale* dans le sens de *fuite*, *évasion* comme Figure 5. le confirme, en montrant les combinaisons les plus fréquentes du mot *cavale* avec d'autres mots qui le précède. On y voit que la combinaison *en cavale* qui signifie *en fuite*, *en liberté* (d'un prisonnier) gagne en popularité justement depuis le milieu du XX^e siècle.

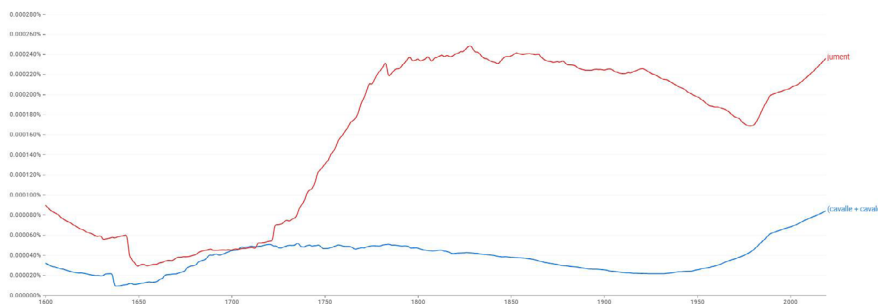


Figure 4. Image correspondant aux mots *cavalle* / *cavale* et *jument* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/rzt7fevb> le 17/11/2024)

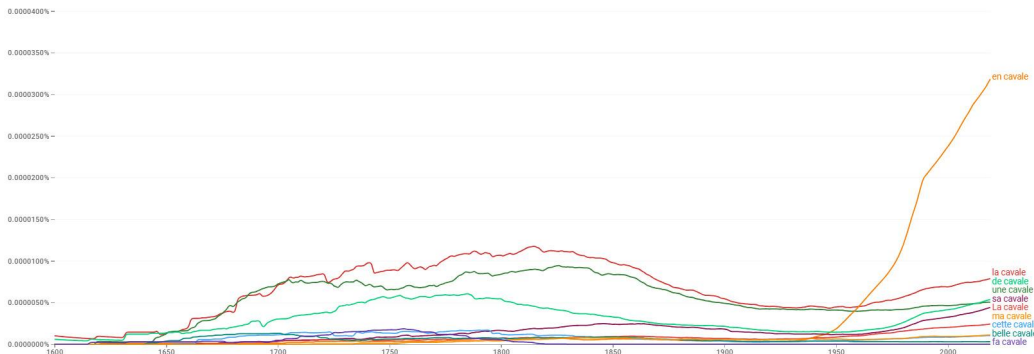


Figure 5. Image correspondant aux combinaisons avec le mot *cavale* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/54zkn47w> le 17/11/2024)

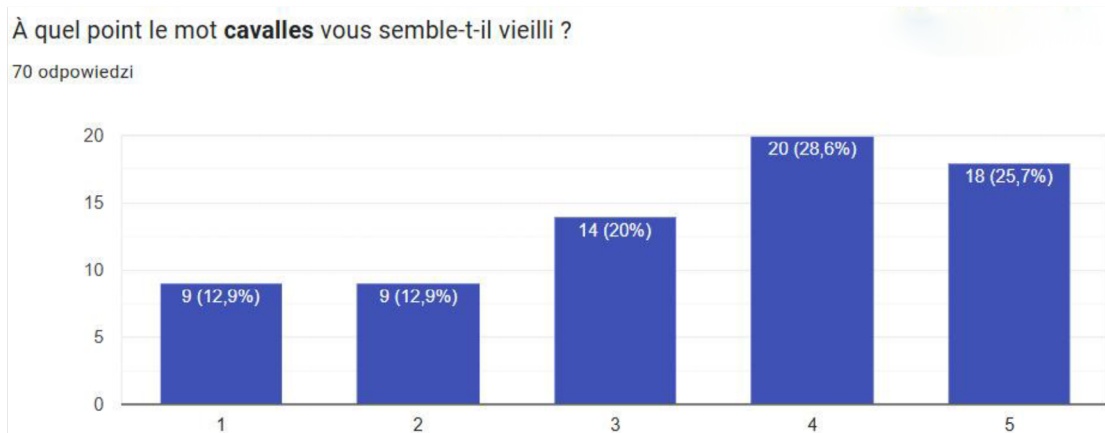


Figure 6. Diagramme montrant à quel point le mot *cavalles* est considéré vieilli

Lors de l'enquête, 21 personnes sur 70 (30%) ont admis ne pas connaître ce mot. 38 personnes sur 70 (54,3%) croient ce mot être vieilli, alors que 18 personnes (25,7%) sont d'un avis contraire ce qui peut être dû à leur connaissance de l'expression *en cavale* (Fig. 6.).

À la lumière de la typologie des archaïsmes lexicaux, le mot *cavalle* / *cavale* peut être perçu de deux manières. D'un côté, c'est un archaïsme lexical formel, puisque le référent *féfelle du cheval* existe mais il y a une autre forme *jument* utilisée au lieu de *cavalle* / *cavale*, de l'autre, c'est un archaïsme lexical sémantique, puisque cette forme est toujours un usage mais avec un sens divers : *fuite, évasion*.

3.4. *caleche* / *calèche* comme mot présentant certaines caractéristiques d'archaïsmes

380

Dans la lettre 3^e Jean Casimir a écrit à son épouse :

Quand au present que M. l'Electeur de Brandembourg m'a envoyé par M. Owerbek, Je vous prie de faire bien garder la **caleche** (...).

Selon le dictionnaire étymologique DELF (1872) cette unité a été empruntée aux langues slaves (cf. pol. *kolaska*, même sens ; rus. *колесница*, le char) par l'intermédiaire de l'allemand *Kalesche* (même sens). Il y avait 4 variantes possibles : *caleche*, *calèche*, *calege*, *calesse* (les deux dernières viennent de DAF9 : entrée *calèche*). De plus, le dictionnaire Le Littré témoigne de l'occurrence de la variante *galeche* mais seulement dans un exemplaire :

Il est écrit *galeche* dans une pièce officielle, datée du 8 janvier 1661.

La permission d'établir, dans notre bonne ville, faubourgs et banlieues de Paris, des galeches, carioles ou petits carrosses à deux roues, tirées par un seul cheval, Lettre patente, qui révoque cette permission.

GBNV (2019) atteste l'occurrence de *caleche*, *calèche* et *calesse*. Nous supposons que ce mot est entré dans l'usage seulement au XVII^e siècle ce qui démontre la Figure 7.

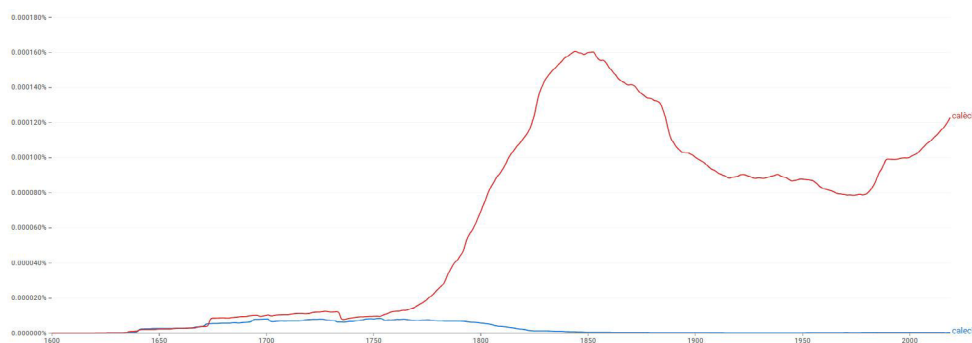


Figure 7. Image correspondant au mot *calèche* et ses variations récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/268ys3p6> le 17/11/2024)

DAF1 (1694) donne une toute courte définition du mot *caleche* : « Espece de petit carrosse. *Caleche legere, douce* ». A partir de la 3^e édition (1740) de DAF ce mot apparaît sous forme *calèche*.

Bien que ce lexème puisse être considéré comme un archaïsme lexical substantiel, car il fait référence à une réalité qui n'est plus actuelle, en fait, son usage est toujours assez répandu. C'est probablement grâce à la littérature où il est souvent utilisé ou à l'intérêt assez commun envers les véhicules anciens. Ceci est démontré par l'enquête où seulement 2 personnes sur 70 (2,9%) déclarent ne pas connaître ce mot. De plus, la grande majorité des personnes interrogées ne le considère pas comme archaïque (Fig. 8).



Figure 8. Diagramme montrant à quel point le mot *la caleche* est considéré vieilli

3.5. *Diète* / *Diète* comme mot présentant certaines caractéristiques d'archaïsmes

Dans la lettre 7^e Jean Casimir a écrit à son épouse :

Je retarderay pourtant le plus que je pourray, la **Diète**, bienque le Grand General, aussy bien que quelques autres Senateurs, m'ayent fort pressé de la convoquer au plustost.

Ce mot ayant la même signification apparaît également plusieurs fois dans d'autres lettres de Jean Casimir.

Il est difficile de parler des occurrences de ce mot dans les corpus, car il est un homonyme, c'est-à-dire cette forme couvre deux significations totalement diverses : la première liée au « régime alimentaire » et « l'hygiène de vie » (DMF 2023) et la seconde liée à « l'Assemblée politique où se discutent les affaires de l'État » (CNRTL 2012). Tandis que la première signification remonte au XIII^e siècle, celle seconde est attestée depuis le XVI^e siècle (CNRTL 2012). Donc, à partir du XVI^e siècle les occurrences de ces deux sens sous une forme se mélangent.

Le mot *diète* dans le sens de l'assemblée politique apparaît déjà dans DAF1 (1694) :

Régime de vivre qui règle le boire & le manger. *On luy a ordonné une diète exacte.*

On dit, *Faire diète*, pour dire, S'abstenir de manger, ou manger peu.

Diète, signifie aussi Une Assemblée d'Estats en Allemagne, en Pologne, en Suisse. La diète de l'Empire. la diète de Ratisbonne. convoquer la diète. assembler la diète. rompre la diète.

A partir de la 3^e édition de DAF (1740) la forme avec l'accent grave *diète* se présente.

Ce mot est toujours utilisé par rapport à la chambre basse du parlement polonais (pl. *Sejm*) et au parlement croat (hr. *Sabor*). Alors, dans ce sens, il ne peut pas être considéré comme un archaïsme lexical.

Dans l'enquête 12 personnes sur 70 (17,1%) ont admis ne pas connaître ce mot. La grande majorité des personnes interrogées ne considèrent pas ce mot comme étant obsolète, néanmoins 9 personnes sur 69 (13%) sont d'un avis contraire (Fig. 9.).

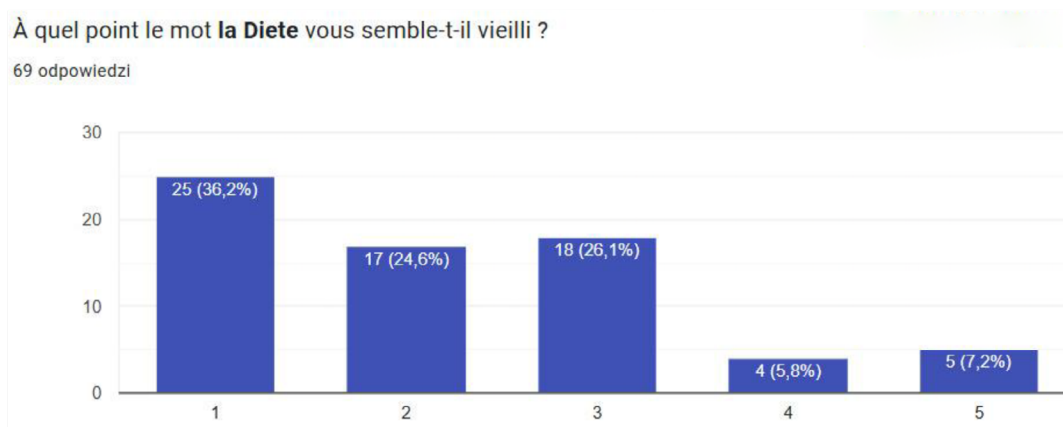


Figure 9. Diagramme montrant à quel point le mot *la Diète* est considéré vieilli

4. Archaïsmes de graphie liés à la chute du *s* suivi d'une consonne

Les archaïsmes de graphie constituent le groupe d'archaïsmes le plus significatif quantitativement dans le corpus. Nous pouvons distinguer ici différents types de ces archaïsmes : liés au changement du diphtongue *oi / oy* > *ai* (*foible* > *faible*), liés au changement *y* > *i* (*hyver* > *hiver*), liés à la graphie des accents, liés à la graphie conjointe ou séparée des mots (*bien tost* > *bientôt*), liés au doublage d'une consonne (*routte* > *route*), liés aux consonnes étymologiques (*cognu* > *connu*) et enfin liés à la chute du *s* suivi d'une consonne. Ces derniers sont présentés ci-dessous en raison de leur utilité particulière pour motiver l'orthographe actuelle, par exemple, de l'accent circonflexe.

Selon Ostiguy, Bernard-Barbeau et Bougaïeff (2021) au cours du XII^e siècle, le français ancien a connu un phénomène de l'amuissement de la consonne *s* qui ferme une syllabe suivie d'une consonne. Même si, dans une telle situation, la consonne *s* était absente de la prononciation, elle a survécu dans l'écriture jusqu'au XVIII^e siècle. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'Académie française a établi une réforme orthographique qui supprimait la consonne *s* dans le contexte mentionné ci-dessus, introduisant à la place l'accent sur la voyelle précédente dans la plupart des cas. Quatre sous-catégories de ces archaïsmes peuvent être distinguées, selon l'accent qui a été introduit (Tab. 4).

Tableau 4. Archaïsmes de graphie liés à la chute du s suivi d'une consonne dans les lettres de Jean Casimir

Accent circonflexe	Accent aigu	Accent grave	Sans accent
Archevesque > Archevêque arrest > arrêt arresteray > arrêterai bastiment > bâtiment bastir > bâtir bien tost > bientôt Caresme > Carême costé > côté estez > êtes estre > être Evesque > Évêque masles > mâles oster > ôter plustost > plus tôt teste > tête vostre > vôtre	decouvrir > découvrir destournera > détournera escrire > écrire escriis > écris escrit > écrit escritte > écrite esloignement > éloignement espargneray > épargnerai espouvante > épouvante estant > étant esté, este > été estois > étais estoit > était estonne > étonne estrangement > étrangement mestier > métier respondre > répondre response > réponse restablie > rétablie tesmoings > témoins	seiziesme > seizième	aisle > aile chasque > chaque viste > vite vostre > votre

Outre les exemples mentionnés ci-dessus, les trois suivants apparaissent dans les lettres de Jean Casimir : *empecher* > *empêcher* ; *Eveché* > *Évêché* ; *facheuses* > *fâcheuses*, dans lesquels l'accent circonflexe semble de ne pas remplacer le s. Cependant, ce n'est que l'apparence, car en fait ces 3 mots apparus dans les lettres de Jean Casimir n'étaient que des variantes orthographiques moins fréquentes que, respectivement : *empescher*, *Evesche*, *fascheuse*.

L'analyse des exemples du Tableau 4 nous permet de tirer les conclusions suivantes :

1. dans la grande majorité des cas la chute du s est marquée par l'accent circonflexe ou l'accent aigu sur la voyelle précédente ;
2. l'accent aigu est mis sur le e si cette voyelle est la première lettre du mot ou elle appartient aux préfixes tels que : *des-* (*dé-*) ; *res-* (*ré-*) ;
3. l'accent circonflexe est mis sur le e au milieu du mot et sur les autres voyelles quelle que soit leur place dans le mot avec deux exceptions : *mestier* > *métier* ; *tesmoings* > *témoins*.

5. Archaïsme grammatical – changement du genre

Dans les lettres de Jean Casimir, il y a 2 archaïsmes issus du changement du genre grammatical.

Dans la lettre 15° le roi a écrit : « Ruda est un bien hereditaire, achepté par le defunct Wiowski, sur lequel il a asseuré **le dot** de sa femme » en utilisant le déterminant masculin *le* par rapport au substantif *dot*, alors qu'à partir de la 1^{ère} édition du DAF (1694) et actuellement on classe ce mot comme féminin. La Figure 10 nous montre les fréquences dans l'usage du lexème *dot* avec l'article masculin *le* et celui féminin *la*.

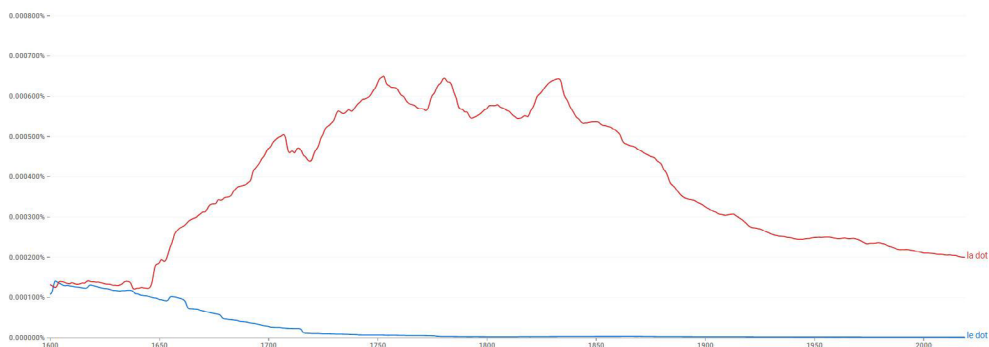


Figure 10. Image correspondant au mot *dot* avec l'article masculin *le* et celui féminin *la* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/3t2x4mew> le 17/11/2024)

Le deuxième mot à propos duquel on constate le changement du genre grammatical est *duché*. Dans la lettre 18^e, Jean Casimir a écrit :

Je Vous ay desia escrit que J'avois fait dessein de partir d'icy le seiziesme de ce mois, croyant que le Chancelier de la Couronne arriveroit en cette ville entre — cy et ce temps — la pour le Conseil General qui se doit tenir pour les affaires de **cette Duché** (...).

Comme on peut voir, le roi a utilisé l'adjectif démonstratif féminin *cette* par rapport au mot *Duché*, tandis qu'à partir de la 2^e édition du DAF (1718) et actuellement on inventorie ce mot comme masculin. Donc, l'unité *duché*, de même que *comté* (Jeanmaire 2010 : par. 30), a changé son genre grammatical, ce qui prouve le diagramme montrant les fréquences dans son usage avec l'article féminin *la* et celui masculin *le* (Fig. 11).

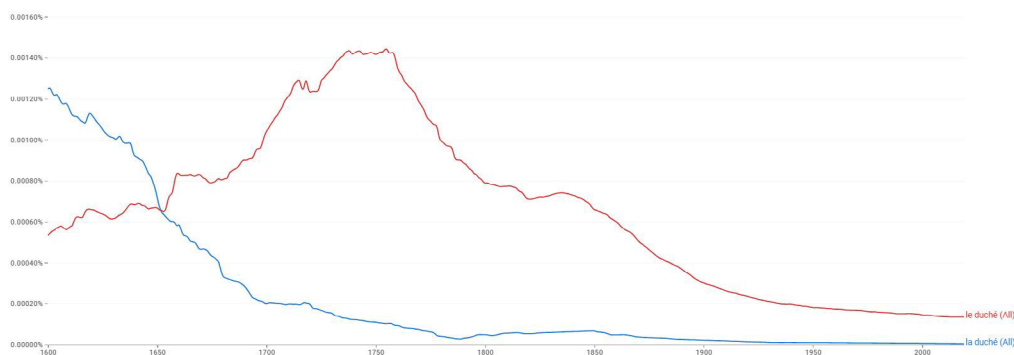


Figure 11. Image correspondant au mot *duché* avec l'article masculin *le* et celui féminin *la* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/5n6dub85> le 17/11/2024)

Conclusions

La recherche avait pour but d'analyser les archaïsmes qui apparaissent dans les lettres du roi Jean Casimir à son épouse Marie-Louise de Gonzague (1663–1665). L'utilisation de diverses méthodes a permis d'atteindre cet objectif et de tirer les conclusions suivantes.

1. Contrairement à ce à quoi je m'attendais, il n'y avait pas d'archaïsmes lexicaux substantiels dans les lettres. En lisant un texte du XVII^e siècle, on pourrait s'attendre à ce qu'il contienne des noms de choses caractéristiques de cette époque et que nous n'utilisons plus aujourd'hui. Cependant, de manière surprenante, de tels noms n'apparaissent pas, même si plusieurs lexèmes pourraient dans un avenir proche être classés comme tels.
2. Il y a de nombreuses unités qui ne peuvent pas être classées comme archaïsmes lexicaux pour diverses raisons, mais qui présentent certaines caractéristiques archaïques ou littéraires.
3. Par rapport aux archaïsmes de graphie ou lexicaux, il y a relativement peu d'archaïsmes grammaticaux ou syntaxiques. Ce fait n'est pas surprenant, après tout, le système linguistique français était déjà formé au XVII^e siècle et a peu changé jusqu'à l'époque moderne.

Bibliographie

Source du corpus

Czermak, Wiktor (1891) *Listy Jana Kazimierza do Maryi Ludwiki z lat 1663–1665*. Lwów : Towarzystwo Historyczne. La version papier numérisée récupérée de [https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Listy_Jana_Kazimierza_do_Maryi_Ludwiki_z_lat_1663-1665_\(Wiktor_Czermak\)#](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Listy_Jana_Kazimierza_do_Maryi_Ludwiki_z_lat_1663-1665_(Wiktor_Czermak)#) le 30/03/2024. La version transcrite récupérée de : <https://wolnelektury.pl/katalog/lektura/listy-jana-kazimierza-do-maryi-ludwiki-z-lat-1663-1665.html> le 30/03/2024.

Ouvrages théoriques

- Bańko, Mirosław (2020) « Wyrazy nie giną, wyrazy odchodzą w niepamięć. » [Dans :] Agnieszka Frączek, Anna Just (eds) *Język (w) transformacji – transformacja w języku*. 9–26. Récupéré de : http://banko.polon.uw.edu.pl/pliki/inne/Wyrazy_nie_gina.pdf 13/04/2024.
- Houbert, Frédéric (2022) *La jurilinguistique dans tous ses états : Tome II*. Norderstedt : Books on Demand.
- Jeanmaire, Guillaume (2010) « Vox populi vox Dei ? L'identification du genre grammatical en français. » [Dans :] *Langue française*, 2010/4. N°168, 71–86. Récupéré de <https://doi.org/10.3917/lf.168.0071> le 01/06/2024.
- Markowski, Andrzej (2012) *Wykłady z leksykologii*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Michel, Jean-Baptiste, Yuan Kui Shen, Aviva Presser Aiden, Adrian Veres, Matthew K. Gray, William Brockman, The Google Books Team, Joseph P. Pickett, Dale Hoiberg, Dan Clancy, Peter Norvig, Jon Orwant, Steven Pinker, Martin A. Nowak, Erez Lieberman Aiden (2011) « Quantitative Analysis of Culture Using Millions of Digitized Books. » [Dans :] *Science*. N° 331(6014) ; 176–182. DOI:10.1126/science.1199644 le 17/11/2024.
- Ostiguy, Luc, Geneviève Bernard-Barbeau, André Bougaïeff (2021) *Règles de transformation phonétique*. Université du Québec à Trois-Rivières. Récupéré de <https://tinyurl.com/2m3t887d> le 21/05/2024.

Sablayrolles, Jean-François (2007) *Archaisme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées*. Colloque « Stylistique de l'archaïsme » : Cerisy, France, 26–30 septembre 2007 ; 43–65. Récupéré de <https://shs.hal.science/halshs-00735659> le 12/04/2024.

Saussure, Ferdinand de ([1916] août 2005) *Cours de linguistique générale*. Genève : Arbre d'Or.

Zumthor, Paul (1966) « Introduction aux problèmes de l'archaïsme. » [Dans :] *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1967. N° 19 ; 11–26. Récupéré de <https://doi.org/10.3406/caief.1967.2328> le 12/04/2024.

Dictionnaires et grammaires

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. Récupéré de <https://cnrtl.fr/definition/> le 30/04/2024.

DAF : Dictionnaire de l'Académie Française. Récupéré de <https://www.dictionnaire-academie.fr/> le 11/04/2024.

DELFL : Brachet, A. (1872) *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Huitième édition. Paris : J. Hetzel. Récupéré de <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb40154604p> le 24/04/2024.

DMF : Dictionnaire du Moyen Français (2023) ATILF – CNRS et Université de Lorraine. Récupéré de <http://www.atilf.fr/dmf> le 24/04/2024.

DVLF : Dictionnaire vivant de la langue française. ARTFL Project à l'Université de Chicago par Tim Allen, Charles Cooney, Clovis Gladstone, et Russell Horton. Récupéré de <https://dvlf.uchicago.edu/> le 17/05/2024.

Larousse. *Dictionnaire de français*. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue> le 11/04/2024.

Le Littré. Récupéré de <https://www.littre.org/> le 17/05/2024.

Le Robert. *Dico en ligne Le Robert*. Récupéré de <https://dictionnaire.lerobert.com/> le 11/04/2024.

Miège, Guy (1600) *Nouvelle grammaire angloise*. Bruxelles : chez E. Laurenz. Récupéré de https://www.google.pl/books/edition/Nouvelle_grammaire_angloise/BSsJlslBfhcC le 17/05/2024.

Received:

15.12.2024

Reviewed:

02.02.2025

Accepted:

26.10.2025

JOLANTA DYONIZIAK

Université Adam Mickiewicz de Poznań

joladyo@amu.edu.pl

ORCID : 0000-0001-8281-1664

JOANNA KOSWENDA

Université Adam Mickiewicz de Poznań

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

joanna.koswenda@amu.edu.pl

ORCID : 0000-0003-1197-3732

Sur la dimension argumentative des mots agonistiques dans de nouveaux discours féministes

On the Argumentative Dimension of Agonistic Words in New Feminist Discourses

Abstract

The aim of this article is to analyze agonistic words in contemporary feminist discourse. The corpus consists of 1054 posts from the website *Osez Le Féminisme !* and its associated Instagram site between January 2020 and June 2023. Our study focuses on words that interact with existing lexical units in standard French. We examined how semantic shifts such as such as restrictions (*patrimoine* → *matrimoine*), patient shifts (*hommage* → *femmage*), or agent changes (*manspreading* → *womanspreading*) promote the cause of women. The analysis explores the implicit argumentative dimension of these words, drawing on Amossy's extended argumentation framework and Rabatel's theory of indirect argumentation.

Keywords: agonistic word, argument-words, conflict-word, feminist discourse, argumentation

Mots-clés : mot agonistique, mot-argument, mot conflit, discours féministe, argumentation

1. Introduction

388

La langue reflète fortement les changements sociaux, ce qui est particulièrement visible dans le lexique créé au sein du discours féministe. Il sert non seulement à décrire la réalité sociale, mais aussi pour mettre en lumière les tensions et les conflits sociaux, notamment en ce qui concerne les relations et les inégalités de genre. À titre d'exemple, la persistance des normes patriarcales ancrées dans les sociétés occidentales incite les mouvements féministes à continuer leur lutte pour l'égalité, en opposition directe aux structures du pouvoir. Dans les nouveaux discours féministes (NDF)¹, l'émergence des mots-agonistiques remet en question des normes sociales et exprime un antagonisme clair, entre autres, à l'égard du patriarcat. Dans cet article, nous proposons une analyse lexicale de mots agonistiques, en soutenant l'idée selon laquelle les nouveaux discours féministes constituent un lieu privilégié pour l'émergence de ces mots en raison de leur nature militante.

Deux sources de données sont utilisées dans cette étude : le site web de l'organisation féministe française *Osez le Féminisme !* (<https://osezlefeminisme.fr>) ainsi que le compte officiel de l'organisation sur la plateforme Instagram (https://www.instagram.com/osez_le_feminisme/). Le corpus comprend l'intégralité des textes publiés sur ces deux canaux entre janvier 2020 et juin 2023, soit un total de 1 054 textes. Les données provenant du site internet de l'organisation féministe ont été collectées automatiquement sous forme de fichiers PDF. Les contenus textuels provenant d'Instagram² ont été extraits automatiquement, tandis que les images ont été téléchargées manuellement. Conformément à une approche verbocentrique adoptée pour cette étude, il était nécessaire d'extraire les textes présents sur les images à l'aide d'un logiciel OCR. Cette étape a exigé un suivi rigoureux en raison des erreurs potentielles de reconnaissance des caractères.

Dans l'étape suivante, les mots agonistiques ont été sélectionnés manuellement en fonction des traits distinctifs définis par Housson (2017, paragraphe 2) : contenu agonistique, trait dialogique³

1 Le terme *NDF* (*nouveaux discours féministes*) désigne l'activité des féministes de la nouvelle génération (la quatrième vague), qui se distingue des vagues précédentes par des traits formels, liés au développement du numérique (cf. Paveau 2014, 2017), mais aussi par ses contenus idéologiques. La valeur et l'idéal militant ont été redéfinis afin de mettre en avant la recherche de l'inclusivité ; en conséquence, le champ de bataille concerné est devenu plus vaste (Pahud et Paveau 2017a). Selon Housson, les activistes « forcent, de l'intérieur, le féminisme à redéfinir ses frontières et ses intersections avec d'autres mouvements de justice sociale ; elles tentent également de faire cohabiter dans une même analyse et un même discours des mécanismes d'oppression apparemment très divers » (2017, paragraphe 8). Il convient de souligner le second facteur important dans cette évolution : l'émergence des réseaux sociaux qui ont offert aux féministes une possibilité d'action en ligne sans précédent. Elles ont ainsi atteint une audience mondiale, avec des mouvements tels que #MeToo, #TimesUp ou encore #BlackLivesMatter. Ces mouvements dénoncent, entre autres, le harcèlement sexuel, les violences faites aux femmes et appellent à des changements structurels dans la société. Parmi les nombreux ouvrages traitant de la dimension politique du discours féministe, l'article de Julie Abbou (2017) intitulé *Cultures politiques du discours : féminisme, anarchisme et rhétorique* se distingue par son approche intéressante. La chercheuse propose un point d'intersection, conçu comme un déplacement définitionnel du pouvoir, entre féminisme et anarchisme. Les deux systèmes de pensée prennent, selon elle, la forme d'ordres discursifs. À partir de l'observation des pratiques féministes et anarchistes, elle postule que l'anarchisme et le féminisme représentent des cultures du discours, puisqu'ils sont articulés autour d'une lecture du discours comme espace de pouvoir.

2 Nous nous sommes concentrés sur les publications de l'organisation, en excluant les commentaires des utilisateurs de la plateforme Instagram.

3 Housson parle de la mémoire discursive.

et dimension argumentative. Par « unités dialogiques », nous comprenons les mots interagissant avec les unités lexicales existantes dans la langue française standard, ayant subi ainsi des modifications sémantiques dans le but de promouvoir la cause des femmes. Ces modifications peuvent résulter d'une restriction sémantique, par exemple au niveau des sources (*patrimoine* → **matrimoine**) ou du patient (*hommage* → **femmage**), soit par un changement de l'agent (*manspreading* → **womanspreading**). Dans leur contexte d'usage, ces mots véhiculent un contenu allusif important, en raison d'« un rapport associatif in absentia » (Sablayrolles 2007 : 3) avec le mot de « base ».

L'étape suivante a consisté à calculer la fréquence de ces mots à l'aide de la plateforme Sketch Engine. Dans l'annexe du présent article, nous présentons une courte liste de mots agonistiques, accompagnée de leur fréquence dans le corpus analysé.

Enfin, notre objectif a été de décrire la dimension argumentative implicite des mots sélectionnés dans le cadre de la stratégie discursive responsable de la construction de l'identité féministe. L'étude se situe dans le cadre de la conception étendue de l'argumentation proposée par Amossy ([2000] 2012, 2018) et de l'argumentation indirecte proposée par Rabatel (2004, 2014, 2017).

Il convient de souligner qu'à la suite des modifications sémantiques opérées par rapport au mot de départ, les unités créées acquièrent dans le discours féministe une dimension argumentative importante. Les mots agonistiques représentent des éléments argumentatifs dans l'action militante afin de sensibiliser le public à la lutte contre le patriarcat. Toutefois, leur rôle ne se limite pas exclusivement à la promotion de l'égalitarisme social, bien que cet aspect soit primordial. Ces mots contribuent également à la construction identitaire du féminisme contemporain (Pahud et Paveau 2017a). Dans la matérialité discursive propre au féminisme numérique français, la question identitaire se manifeste de manière évidente, liée aux rapports de force.

2. Sur le mot agonistique

Parmi les pratiques langagières des féministes, l'usage des mots agonistiques, conçus comme « [...] des unités lexicales intrinsèquement argumentatives qui véhiculent des antagonismes sociaux et font appel à la mémoire discursive » (Housson 2017), revêt une importance particulière. Le qualificatif *agonistique* vient du grec *agôn*, signifiant « combat » ou « confrontation », et reflète dans les NDF la lutte pour l'égalité et contre les diverses formes d'oppression. En effet, l'emploi de ces mots dans le discours féministe n'est pas seulement un phénomène linguistique, mais constitue un acte de résistance visant à déconstruire les structures de pouvoir par la subversion des normes dominantes (Abbou 2017).

Les mots agonistiques, tels que définis par Housson (2017), sont des unités lexicales situées à l'intersection du champ lexical, sémantique, discursif et argumentatif, permettant de comprendre comment des antagonismes sociaux s'expriment dans la matérialité discursive. À titre d'illustration, le mot *sexisme* vise à dénoncer l'oppression des femmes, perçues comme une catégorie sociale dominée, et à mettre en avant le conflit entre les sexes.

Les mots agonistiques se caractérisent par leur capacité à condenser une argumentation complexe en un terme ou une expression, tout en véhiculant une évaluation axiologique, ce qui signifie qu'ils reflètent un point de vue ou une prise de position de l'énonciateur. De plus, ces mots possèdent une charge argumentative : ils véhiculent des valeurs émotionnelles, et mettent en lumière les tensions qui traversent la société, stimulant ainsi des débats et des confrontations idéologiques. En d'autres termes, ils servent à structurer et à renforcer les arguments dans un contexte de confrontation ou de rivalité.

Sur le plan pragmatique, les mots agonistiques jouent un rôle dans la construction identitaire du sujet, dépassant ainsi leur simple fonction rhétorique. Bien que, selon Angenot, « Tout commence en rhétorique, dans le discours social et dans les idéologies, en donnant des noms aux choses [...] » (2014 : 2), la nomination ne constitue qu'une étape dans la stratégie discursive adoptée. L'enjeu ne réside pas seulement dans la qualification – entendue au sens juridique –, source des controverses, qui, selon Angenot, sont récurrentes et surtout irréconciliables dans les discussions sur les actes, les événements ou les personnes (*ibid.*)⁴. Les récentes argumentations féministes, quoique reposant sur des qualifications, des catégorisations et des recatégorisations, mettent finalement en avant des perspectives de transformation sociale et individuelle de l'identité. Jamais figée, cette identité résulte d'un processus dynamique et collectif, modelé par des facteurs sociaux, culturels et politiques. Dans le processus identitaire, l'adoption d'une *posture* permet à l'individu de se situer au sein du conflit, et surtout d'agir.⁵

Ainsi, ces mots reflètent des valeurs essentielles du discours féministe, parmi lesquelles l'exigence d'inclusivité occupe une place centrale. Le féminisme contemporain ne se limite plus à la revendication des droits des femmes dans une perspective traditionnelle, qui se concentre principalement sur la lutte contre les inégalités juridiques et sociales inhérentes à la société patriarcale. Il s'efforce plutôt d'englober et de soutenir une pluralité d'identités et d'expériences, en vue de promouvoir une société égalitaire et inclusive. Autrement dit, les féministes s'intéressent à la manière dont les différentes formes d'oppression et de marginalisation s'entrelacent et influencent de manière complexe les vécus de divers individus (Pahud et Paveau 2017b).

3. Mot-argument et mot conflit. Quelles différences définitoires par rapport aux mots agonistiques

Comme l'indique Housson (2017, paragraphe 13), le concept de *mot agonistique* partage des similarités avec deux notions antérieures, à savoir le *mot-argument* introduit par Moirand (2004, 2007) et le *mot conflit* développé par Tournier (2002). Les trois s'inscrivent dans le paradigme dialogique – « Le mot s'avère, dans la bouche de l'individu, le produit de l'interaction vivante des forces sociales » (Bakhtine 1929–1977 : 76)⁶ – mais les derniers ne sont pas marqués par un positionnement de l'énonciateur envers le conflit désigné. Par exemple, le mot conflit « grève » désigne un événement social consistant en

4 Angenot (2014) propose une réflexion sur le phénomène de la controverse autour de certaines étiquettes, telles que « génocide », « fasciste », « totalitarisme ».

5 Nous abordons ici la linguistique énonciative, dans laquelle Rabatel décrit la manière dont l'interlocuteur se positionne vis-à-vis de son discours, de ses partenaires de communication et du monde. Dans la perspective de Rabatel, la posture est d'abord une manière de se présenter par rapport à ce qui est dit, à la fois sur le plan subjectif (le point de vue, les intentions, les valeurs) et sur le plan interactionnel (la relation établie avec les autres participants à la communication). Ainsi, la posture implique une certaine prise de position, qui peut être explicite ou implicite, consciente ou inconsciente (2004, 2014, 2017).

6 Le dialogisme insiste, entre autres, sur l'importance de l'interlocuteur dans la construction du sens. Dans cette optique, le locuteur ne produit pas son discours de manière isolée, mais toujours en réponse à un autre discours ou en anticipation des réactions de l'autre. Il s'agit donc d'un processus interactif, où l'énonciateur prend en compte l'autre dans la formulation de son discours.

une « cessation collective, volontaire et concertée du travail » (TLFi)⁷, tandis que le mot agonistique « sexisme » (« Attitude discriminatoire adoptée à l'encontre du sexe opposé (principalement par les hommes qui s'attribuent le meilleur rôle dans le couple et la société, aux dépens des femmes reléguées au second plan, exploitées comme objet de plaisir, etc. », TLFi) implique un jugement moral, exprimant le désaveu de l'énonciateur envers cette attitude, perçu comme injuste ou discriminatoire.⁸ En d'autres termes, les *mots conflits* définis comme « [...] lieux des oppositions et enjeux des discours concurrents » (Tournier 2002) illustrent des antagonismes sociaux, mais ne précisent pas la position de l'énonciateur dans le conflit. Comme le note Husson, « ils ne peuvent en eux-mêmes [...] donner aucune indication quant au positionnement de la locutrice au sein de ce conflit » (2017, paragraphe 14).

Quant aux *mots-arguments*, ils désignent des unités dont la simple présence suffit à soutenir une thèse. Ils agissent comme des arguments autonomes, sans qu'il soit nécessaire d'expliquer ou de développer leur contenu. Selon Petit, ces mots constituent « le lieu et l'enjeu d'une connivence entre locuteurs, dispensant ainsi le discours de produire des explicitations, donc d'exposer clairement ses prérequis ainsi que le cadre juridique (au sens large) qui lui permet de se déployer et de circuler » (2007 : 199). En effet, ils « repose[nt] sur l'allusion, [valent] argument et permet[tent] de valider une thèse » (Housson 2017, paragraphe 13). Un exemple classique d'une telle unité est l'expression *principe de précaution*⁹, dont l'origine juridique a été réappropriée à des fins médiatiques, politiques et publicitaires. Initialement invoquée lors de la crise de la vache folle (Moirand 2004), la formule a ensuite été transformée en un argument d'autorité dans le contexte des crises postérieures (Petit 2007 : 199). Analogiquement à d'autres mots-arguments tels que *traçabilité*¹⁰ et *transparence*¹¹, elle a été utilisée de manière stratégique pour rassurer le consommateur, apaiser les inquiétudes concernant la sécurité alimentaire et protéger l'industrie de la viande, notamment en Grande-Bretagne et en France. Contrairement aux mots agonistiques, les

7 « La lutte de grève pour se débarrasser du poids de la réprobation (fainéantise, délit de droit commun, rébellion anti-sociale), sous lequel coalition, après cabale, a succombé, est concomitante de l'effort syndicaliste d'accès aux droits sociaux ; ou plutôt, car dire cela pourrait laisser croire qu'il existe une vie des mots, grève participe à la recherche ouvrière d'une parole déculpabilisée. » (Tournier 2002, paragraphe 34)

8 Selon Rabatel, indépendamment du jugement explicite porté par l'énonciateur sur l'objet du discours, toute prédication relative à la dénotation véhicule un point de vue (PDV) à travers les choix de nomination, de qualification, de quantification, de modalisation, d'ordre des mots, de mise en relief et de progression thématique (2021, paragraphe 3).

9 Le principe de précaution est un concept juridique et éthique qui stipule que, face à des risques incertains mais potentiellement graves pour la santé publique ou l'environnement, des mesures préventives doivent être prises même en l'absence de preuves scientifiques complètes. Lors de la crise de la vache folle, ce principe a été largement invoqué. Pour une analyse critique du principe de précaution, cf. Larrère 2003.

10 La traçabilité, qui consiste à suivre le parcours de l'animal de sa naissance jusqu'à la viande, a été instaurée en France au milieu des années 1990, avant de se généraliser à l'échelle européenne. À la suite de la première crise de la vache folle en 1996, les professionnels du secteur ont introduit le logo VBF (Viande Bovine Française), garantissant que l'ensemble des étapes, de la production à la transformation, se déroule en France, grâce au système de traçabilité et de contrôle sanitaire mis en place. En 2014, la démarche « Viandes de France » a étendu et uniformisé ce processus à toutes les espèces (récupéré de <https://www.la-viande.fr/environnement-etique/atlas-elevage-herbivore/elevage-filieres-demain/origine-tracabilite-proximite> le 09/12/2024).

11 La transparence renvoie à la notion d'ouverture et d'information claire sur les processus de production, la gestion des risques, et la qualité des produits alimentaires. Durant la crise de la vache folle, la transparence a été mise en avant pour démontrer que les autorités et les producteurs étaient honnêtes et clairs sur la situation.

mots-arguments n'explicitent pas les conflits sociaux ni ne servent à marquer des positions idéologiques. Ils condensent la thèse, ce qui limite leur capacité à articuler les conflits idéologiques ou à ouvrir le débat.

Face à ces deux notions, Housson (*ibid.*) propose le concept de *mot agonistique*, qui, d'une part, affine la compréhension des conflits et d'autre part, implique un positionnement de l'énonciateur.

4. Analyse lexicale et argumentative des mots agonistiques

Le premier mot sur lequel nous souhaitons attirer l'attention est le nom *mansplaining* (la forme verbale *mecspliquer* est également attestée dans le corpus), formé par l'association du substantif anglais *man* (ou français *mec*) et d'une forme nominale tronquée *explaining* (fr. *expliquer*). Selon le dictionnaire (TLFi), le mot *expliquer* signifie « A. Faire comprendre quelque chose par un développement, une démonstration écrite, orale ou gestuelle ; B. Faire connaître la raison de quelque chose ». Dans l'usage standard, le sujet du verbe désigne une personne qui n'est pas nécessairement privilégiée au moment où elle réalise l'action, sauf dans le cas de l'actualisation discursive, où le locuteur peut ajouter un tel contenu. En revanche, le mot-valise *mansplaining* (ou *mecspliquer*) désigne le comportement d'un homme qui explique à une femme ce qu'elle doit faire ou ne pas faire avec condescendance (Wiktionnaire). Le mot reflète une dynamique de pouvoir où l'homme prend une position d'autorité sur la femme. Il convient de souligner que l'agent et le patient du mot *explaining* (*expliquer*) partagent le même trait sémantique [+humain]. Par rapport à ce mot, dont l'usage ne se limite pas à un contexte spécifique, la forme néologique *mansplaining* (ou *mecspliquer*), réservée au discours féministe, revêt une connotation péjorative. Cette évolution sémantique résulte d'une double restriction : la première touche l'agent, qui incarne les traits [+masculin, +paternaliste], endossant ainsi une position supérieure dans la relation sociale (homme-femme), tandis que la seconde concerne le patient, qualifié de [+féminin, +victime], perçu comme inférieur à l'homme dans la hiérarchie sociale en raison de son prétendu manque de connaissances. Une telle modification sémantique est illustrée dans l'exemple (1) où, selon les féministes, les hommes, en raison de leur sexe, s'arrogent le droit d'expliquer, sans tenir compte des qualifications ou de l'expérience des femmes.

- 1) Pour comprendre le verbe **mecspliquer**, munissez-vous d'un pénis. En effet, celui-ci est considéré comme un bâton de savoirs pourvoyeur de sciences par leur propriétaire et confère à tous un sentiment de supériorité intellectuelle sur les femmes. **Mecspliquer**, c'est le verbe du **mansplaining**, cette tendance qu'ont les hommes à penser qu'ils savent tout, mieux que toutes les femmes, sur tous les sujets. Ainsi, même agrégée de mathématiques, tonton Jean se fera un plaisir de vous mecspliquer les nuances du théorème de Thalès. D'autres n'auront aucune honte à **mecspliquer** à une gynécologue la reproduction, ni à une conductrice de car comment se garer. [...] Le pire, c'est qu'ils sont têtus, et ni vos diplômes ni vos expériences ne parviendront à les faire changer d'avis (ou simplement se remettre en question) devant vos arguments, aussi pertinents soient-ils. Heureusement que ces hommes sont prêts à aider toutes ces pauvres femmes décérébrées. Merci les mecs.

Dans l'extrait mentionné ci-dessus, les féministes ont recours au discours didactique. Sans se distancier du ton satirique, elles expliquent le phénomène du *mansplaining* afin de sensibiliser le public,

surtout féminin, au phénomène d'infériorisation sociale auquel elles sont soumises dans la relation avec les hommes. Dans l'exemple suivant (2), le mot *mansplaining* est utilisé en tant qu'hashtag¹² :

- 2) Le terme de « crime passionnel » n'a jamais existé dans le code pénal pourtant il résonne dans le monde judiciaire. C'est un terme inventé par les hommes pour minimiser leurs actes et la domination masculine qui les cimentent. On ne tue pas par amour ni par passion.

[....] **#mansplaining**

L'exemple ci-dessus illustre que l'expression « crime passionnel » est utilisée pour minimiser la responsabilité masculine dans les actes de violence conjugale ou de féminicide. Les féministes dénoncent cette expression comme une forme de justification émotionnelle et la réfutent fermement à travers un argumentaire négatif : *On ne tue pas par amour ni par passion*.

Par la création et l'emploi des formes : *mansplaining* ou *mecspliquer* on met en avant le problème du sexisme. Le mot *mecspliquer* reflète une lutte pour la légitimité des voix et des savoirs. Il incarne une forme de rivalité sur le plan cognitif où l'expertise des femmes est contestée ou diminuée. En dénonçant cette pratique, les femmes revendiquent leur droit à une légitimité égale, entre autres, dans les discussions et les débats publics.

Un autre mot important à étudier est le nom *manspreading*, formé par l'association des lexèmes *man* et *spreading*. On trouve également le terme *womanspreading*, construit analogiquement au précédent à partir des unités *woman* et *spreading*. Ce paradigme de formation lexicale repose sur une série de modifications sémantiques au niveau de l'agent, permettant de désigner des comportements observés dans l'espace public. L'agent sous-jacent à l'élément de base *spreading* manifeste le trait [+humain], ce qui rend le sens de la lexie inclusif. Toutefois, les formes composées se distinguent par un sens exclusif : le terme *manspreading* désigne un agent [+masculin], tandis que *womanspreading* fait référence à un agent [+féminin]. Le changement sémantique qui s'opère entre *manspreading* et *womanspreading*, notamment le passage de l'agent [+homme] à l'agent [+femme], véhicule un contenu argumentatif. La forme nominale *manspreading* désigne un comportement adopté par certains hommes dans les transports publics, où l'écartement exagéré des jambes leur permet d'occuper plus d'espace, contraignant ainsi les passagers voisins à se sentir à l'étroit. Ce comportement est fréquemment perçu comme un signe de domination ou d'aisance sociale, reflétant les rapports de pouvoir et les rivalités de genre. En sensibilisant le public à ce phénomène, la société peut favoriser un environnement plus égalitaire et respectueux. Par le mot *womanspreading*, les féministes incitent à reproduire le même geste pour finalement revendiquer l'organisation égalitaire de l'espace social. C'est ce que la locutrice postule explicitement dans l'exemple qui suit :

- 3) Faites place, femelles, le mâle est là ! Littéralement traduit par « l'étalement masculin », le **manspreading** est un phénomène tout à fait irritant. Non contente d'occuper l'espace public d'une façon outrageusement majoritaire, la domination patriarcale s'invite jusque dans les transports en commun et autres places assises. Alors mesdames, gardons bien les jambes fermées, comme nos mères nous l'ont maintes fois répété. En plus, nous risquons d'être mal interprétées. Permettons donc à ces messieurs de garder un siège pour leurs saintes boules en cristal ! Comprendons-les, ça prend de la place tout ça, je dirais même plus, ça prend NOS places. Observez la peine qu'ils auront à réduire l'angle d'ouverture de leurs cuisses. Asseoir

12 Sur l'emploi de l'hashtag militant cf. Housson 2016.

leur puissance d'homme serait de première nécessité ! Les plus attentives remarqueront que même debout dans un métro, ils nous envahissent. Pour lutter, une seule solution, pratiquons le **womanspreading**, ce mot n'existe encore que timidement mais qui sait... Avec un peu de chance, le message sera reçu, la tendance s'inversera et nous pourrions toutes jouir de la liberté de nous asseoir sans nous réduire à néant, après tout, nous sommes plus de 50%.

Les deux mots suivants à examiner sont *hommage* et *femmage*. Il convient de souligner que le premier mot (*hommage*) n'a pas de sens exclusif. Il signifie « - P. ext. Marque, témoignage de respect, de reconnaissance, de gratitude envers quelqu'un ou quelque chose » (TLFi). Le paradigme de la formation lexicale se caractérise par une restriction au niveau des patients, le mot *hommage* admet le trait [+humain], tandis que la forme *femmage* n'accepte que le trait [+féminin]. L'opération lexicale aboutit au blocage du sens inclusif inhérent au mot *hommage*, la forme *femmage* ayant acquis ainsi un sens exclusif : le *femmage* signifie un acte de reconnaissance envers une femme.

Le terme *femmage* évoque ainsi l'idée d'une rivalité entre les hommes et les femmes. Son objectif argumentatif consiste à mettre en lumière les femmes et à rétablir un équilibre quant à leur présence dans la sphère publique. Dans les contextes valorisant les réalisations féminines, le mot participe activement à une représentation plus équitable des femmes dans l'espace public et contribue au renforcement de l'égalité entre les sexes.

Les exemples suivants (4-7) illustrent différents types de *femmage*, qu'ils s'adressent aux victimes de violences masculines (ex. 4), aux injustices de la loi (ex. 5), aux ravages de la guerre (ex. 6), ou encore à celles ayant remporté un succès notable, en particulier dans le domaine social (ex.7) :

- 4) Rien ne justifie le meurtre de nos sœurs que nous pleurons aujourd'hui.

Nous ne voulons plus compter nos mortes.

IL FAUT QUE CELA CESSE. Pour leur rendre **femmage**, nous avons créé le collectif « STOP FÉMINICIDES », unissant des militantes d'Osez Le Féminisme ! 84¹³ et celles de l'Amazone Avignon. Ce collectif réalisera dans la nuit du 29 au 30 juin à Avignon un immense collage contre les féminicides : une fresque d'environ 180 mètres de long, la plus grande jamais réalisée, rappelant la mémoire de chacune des femmes victimes de féminicides et des victimes collatérales, assassinées en 2021 par ces meurtriers.

- 5) **Femmage** aux femmes qui ont perdu la vie et soutien aux associations qui luttent chaque jour contre cette loi anti-IVG.
- 6) Nous avons voulu rendre **femmage** à toutes les afghanes et ainsi adresser notre soutien au peuple afghan alors que le Président Emmanuel Macron évoquait dimanche des «flux migratoires incontrôlés» dont la France devrait selon lui se protéger. Le peuple afghan est composé de femmes, de filles, d'hommes, de garçons : d'êtres humain-es, et non de flux migratoires. La France a le devoir moral et l'obligation légale via la Convention de Genève, d'accorder l'asile à celles et ceux qui pourront fuir. La fuite est d'autant plus difficile pour les femmes car leur liberté de mouvement est réduite à néant sous le régime taliban.

- 7) DES FEMMES AU POUVOIR !

13 Il s'agit de l'antenne de l'organisation *Osez le féminisme !*

Kamala Harris : première femme et première personne noire à devenir vice- présidente des Etats-Unis ! Fille d'immigré.es, elle assure qu'elle ne sera «pas la dernière [...] car chaque petite fille qui regarde ce soir voit que c'est un pays de tous les possibles». Son discours de victoire est un vrai **femmage** aux femmes qui lui ont ouvert la voie !

Passons désormais à l'analyse du couple de mots suivants : *patrimoine* et *matrimoine*. Ce dernier constitue un argument par un jeu avec le mot *patrimoine*, couramment employé pour désigner les biens communs, notamment culturels, transmis à une communauté ou à une société. Le morphème *matri-*, dérivé du latin *mater*, joue implicitement en antonymie avec le morphème *patri-*, hérité du latin *pater*. Historiquement, les mots *patrimoine* et *matrimoine* désignaient des biens matériels hérités respectivement du père ou de la mère (Wiktionnaire). Toutefois, par extension, le mot *patrimoine* a évolué au détriment du mot *matrimoine*, sorti de l'usage dans son sens originel (*ibid.*). Le mot *patrimoine* est inclusif au niveau de l'agent, tandis que la forme *matrimoine* implique une exclusivité. Le contenu allusif découle d'« un rapport associatif in absentia » (Sablayrolles *ibid.*) entre ces deux unités et met en lumière le rôle des femmes dans la création du patrimoine culturel.

Le mot *matrimoine* remet en question la domination masculine dans l'héritage culturel, en introduisant une rivalité sur le plan linguistique et, en même temps, une tension sur le plan référentiel. Son emploi dans le discours féministe vise à rééquilibrer la reconnaissance des contributions des hommes et des femmes. Né en réaction à la marginalisation des femmes dans les récits historiques, le mot *matrimoine* revendique sur le plan pragmatique la justice et l'égalité des sexes, en soulignant que les femmes sont des actrices essentielles dans le développement de la civilisation. Par l'emploi de ce mot dans les contextes féministes, on interroge à la fois l'absence de formes féminines dans la langue et l'invisibilité des femmes dans la vie socio-politique. L'essentiel consiste alors à problématiser (Amossy 2018) des rapports sociaux. Dans le cas présenté, cette problématisation est liée aux rapports de force et à la transition d'une société traditionnelle (patriarcale) vers une société moderne (égalitaire). Cette rivalité n'a pas pour objectif d'effacer le patrimoine masculin, mais de l'enrichir, en réévaluant et en reconnaissant l'héritage féminin. Cela se manifeste dans les exemples (8–9), où le mot *matrimoine* est utilisé pour désigner des réalisations, des créations (telles que des réalisations artistiques), afin de souligner l'importance de l'activité sociale et / ou professionnelle des femmes.

- 8) On (re)découvre notre **#matrimoine** #lesbien avec la¹⁴ animatrice de radio et metteuse en scène Nancy Cardenas

Nancy Cárdenas est une animatrice de radio et une actrice mexicaine. Elle est aussi autrice et metteuse en scène de théâtre, discipline qu'elle a étudiée à Yale. Elle commence à travailler à la radio après ses études, et s'engage très activement au Mexique : elle est arrêtée en 1968 dans une manifestation contre les violences policières. En 1973, elle dévoile son lesbianisme à la télévision dans l'émission 24 horas ; l'année suivante, elle fonde le Frente de Liberación Homosexual (FLH). Elle s'engage à accroître la visibilité des femmes lesbiennes d'Amérique du Sud. Ses pièces de théâtre reflète son engagement : elle écrit et produit des pièces traitant ouvertement de la sexualité lesbienne, telles que *El día que pisamos la luna* (Le jour où on a marché sur la Lune) (1981) and *Sexualidades* (1993).

[...] Un **matrimoine** artistique inspirant

14 Nous gardons la graphie originale des textes cités.

- 9) Janis Joplin était la chanteuse du groupe Big Brother and the Holding Company.

Elle fit une carrière solo avec ses groupes d'accompagnement, The Kozmic Blues Band et The Full Tilt Boogie Band. Surnommée la «Mama Cosmique» ou «Pearl», Janis fait partie du «Club des 27», ces artistes exceptionnels morts à 27 ans (comme Amy Winehouse).

On file écouter son magnifique **matrimoine** musical

L'exemple (10) nous informe comment les *Journées du Matrimoine* et les initiatives d'*Osez le féminisme !* visent à promouvoir la visibilité des femmes dans l'espace public.

- 10) À l'occasion des Journées du **Matrimoine**, Osez le féminisme ! a multiplié les événements partout en France afin de féminiser la culture et d'honorer notre **matrimoine** ! [...]

Quant à notre antenne à Tours, les militantes ont affiché le message « Faisons une place monstre aux femmes » sur la statue du monstre sur la place du Grand-Marché à Tours. OLF 37 a également fait une action pour réclamer «des noms de femmes pour les bâtiments publics, tel qu'un lycée Rosalind Franklin [une physicochimiste anglaise] ou un parc Françoise d'Eaubonne [femme de lettres]».

Le dernier couple de mots que nous proposons d'analyser dans le cadre de la présente contribution est l'*homicide* et le *féminicide*. Selon le dictionnaire, le mot *homicide* signifiant « fait de donner la mort à un être humain » (TLFi) est inclusif, tandis que le terme *féminicide* paraît spécifiant : il désigne le meurtre d'une femme ou d'une fille en raison de son sexe (Le Robert). Ce mot se distingue du premier par une double restriction sémantique. La première s'opère au niveau de l'agent : le mot *homicide* réalise le trait [+humain], sans restriction de genre, par contre la forme *féminicide* admet uniquement l'agent véhiculant le trait [+masculin]. La seconde restriction concerne le patient : le mot *homicide* réalise le trait [+humain], tandis que la forme *féminicide* se limite aux victimes de sexe qui manifestent le trait [+féminin].

Par l'emploi du mot *féminicide*, désormais inscrit dans la législation de nombreux pays d'Amérique latine (https://www.unidas.world/sites/default/files/2023-11/Femicidal%20violence_en_0.pdf, consulté le 10/11/2024), les féministes visent à reconnaître les meurtres motivés par le sexe de la victime. L'utilisation de ce mot suscite souvent des débats, certains préférant le mot générique *homicide*. Toutefois, en choisissant la forme *féminicide*, le locuteur souligne la dimension genrée du crime, en considérant la violence à l'égard des femmes comme un problème systémique. Ce mot met en lumière une rivalité idéologique avec ceux qui le minimisent ou invisibilisent, ou qui refusent de spécifier le genre dans la législation. Le mot *féminicide* sert ainsi à dénoncer ces violences et à contrer les discours qui les réduisent à de simples « crimes passionnels » ou « drames conjugaux ». L'exemple (11) illustre l'utilisation d'un discours didactique visant à expliquer le sens du mot *féminicide* dans le contexte féministe.

- 11) Le **féminicide**, c'est le meurtre d'une femme en raison de son sexe. Phénomène systémique, fruit d'une culture patriarcale sexiste, qui a le plus souvent lieu au moment où une femme tente de quitter son compagnon ou après qu'elle l'ait fait. Les féminicides sont des crimes de possession.

Les deux derniers exemples (12 et 13) informent sur l'ampleur des violences commis par les hommes contre les femmes.

- 12) Depuis le début des années 2000, le nombre de **féminicides** conjugaux reste supérieur à 100 femmes victimes par an. 32,6% des françaises au cours de leur vie sont victimes de violences conjugales. Ces violences sont psychologiques, physiques et / ou sexuelle. 47% des viols sont commis par le compagnon ou l'ex de la victime.
- 13) A l'heure où, en France, un homme commet un **féminicide** tous les 3 jours, viole une femme ou une mineure toutes les 5 minutes, à l'heure où plus de 200 000 hommes sont responsables chaque année de violences conjugales, violences également répercutées sur les enfants des couples, l'association Osez le féminisme ! exprime ses vives préoccupations quant à la candidature à la plus haute fonction d'un homme dont la misogynie extrême n'est plus à démontrer.

Conclusion

La valeur argumentative des unités analysées est liée au dialogisme « interdiscursif », ce qui signifie que leur force argumentative dépend de leur interaction avec d'autres mots déjà présents dans la langue, mais utilisés dans des discours différents. Ce dialogisme se manifeste à deux niveaux : formel, à travers les similitudes dans les mécanismes de formation (les paradigmes de formation étant récurrents), et sémantique. En ce qui concerne les changements formels, certains mots sont créés sur le modèle de mots déjà existants dans la langue : *womanspreading* est un mot-valise composé de *woman* et *spreading*, formé sur le modèle de l'anglicisme *manspreading* ; le terme *femmage*, dérivé de *femme* par l'ajout du suffixe *-age*, suit le modèle de *hommage* ; enfin, le mot *féminicide*, un composé savant avec l'élément latin *-cide*, est formé sur le modèle de *homicide*.

En ce qui concerne les modifications sémantiques, les unités créées subissent soit des restrictions, soit des changements dans leurs arguments. Le mot *mansplaining*, par rapport à *explaining*, manifeste une double restriction. Le trait [+humain] associé à l'agent et au patient dans le mot de départ est réduit au trait [+masculin] propre à l'agent, et au trait [+féminin] propre au patient. Un phénomène similaire est observé entre les mots *homicide* et *féminicide*. La restriction sémantique peut concerner un seul argument, comme c'est le cas entre *hommage* et *femmage* (le patient [+humain] devient un patient [+féminin]). Dans d'autres cas analysés, nous avons observé un changement d'argument, comme entre *manspreading* et *womanspreading*. Ici, le trait [+masculin] associé à l'agent devient [+féminin]. Enfin, dans les mots *patrimoine* et *matrimoine*, un changement analogique est observé au niveau des sources.

Il convient de souligner que les mots opposés appartiennent à (ou circulent dans) des discours différents (Sitri 2004, paragraphe 6). La mise en avant de nouveaux mots dans le discours féministe soutient les luttes en faveur de l'établissement d'une société égalitaire. « Peut-être parce que le genre est le seul rapport de pouvoir indexé par une catégorie grammaticale [que] le féminisme a depuis longtemps identifié la langue comme un lieu primordial de la fabrique du genre, et donc comme un lieu de lutte » (Abbou 2017, paragraphe 1).

Bibliographie

398

- Abbou, Julie (2017) « Cultures politiques du discours : féminisme, anarchisme et rhétorique. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*. N° 18. Récupéré de <http://journals.openedition.org/aad/2329> le 10/12/2024.
- Amossy, Ruth ([2000] 2012) *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Amossy, Ruth (2018) « Introduction : la dimension argumentative du discours – enjeux théoriques et pratiques. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*. N° 20. Récupéré de <http://journals.openedition.org/aad/2560> le 23/09/2019.
- Angenot, Marc (2014) « La rhétorique de la qualification et les controverses d'étiquetage. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*. N° 13. Récupéré de <http://journals.openedition.org/aad/1787> le 29/10/2024.
- Bakhtine, Mikhaïl (1929–1977) *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Éditions de Minuit.
- Husson, Anne-Charlotte (2016) « Les hashtags militants, des mots-arguments. » [Dans :] *Fragmentum*. N° 48 ; 105–127.
- Husson, Anne-Charlotte (2017) « Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de grossophobie et cissexisme. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*. N° 18. Récupéré de <https://journals.openedition.org/aad/2317> le 10/12/2024.
- Larrère, Catherine (2003) « Le principe de précaution et ses critiques. » [Dans :] *Innovations*. N°18 ; 9–26.
- Moirand, Sophie (2004) « L'impossible clôture des corpus médiatiques La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation. » [Dans :] *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique*. N° 40. Récupéré de <https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01487209v1/document> le 13/12/2024.
- Moirand, Sophie (2007) *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pahud, Stéphanie, Marie-Anne Paveau (dir.) (2017a) « Nouvelles argumentations féministes. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*. N° 18. Récupéré de <https://doi.org/10.4000/aad.2301> le 10/12/2024.
- Pahud, Stéphanie, Marie-Anne Paveau (2017b) « Nouvelles argumentations féministes. Données empiriques et théorisations. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*. N° 18. Récupéré de <http://journals.openedition.org/aad/2305> le 09/12/2024.
- Paveau, Marie-Anne (2017) « Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée. » [Dans :] *Argumentation et Analyse du Discours*. N° 18. Récupéré de <http://journals.openedition.org/aad/2345> le 08/12/2024.
- Paveau, Marie-Anne (2014) « Quand les corps s'écrivent. Discours de femmes à l'ère du numérique. » [Dans :] Éric Bidaud (dir.) *Recherches de visages. Une approche psychanalytique*. Paris : Hermann ; 207–241.
- Petit, Gérard (2007) « Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre, Sophie Moirand. » (compte rendu) [Dans :] *Linx*. N° 56 ; 197–202. Récupéré de <https://doi.org/10.4000/linx.386> le 08/12/2024.
- Rabatel, Alain (2004) *Argumenter en racontant*. Bruxelles : De Boeck.
- Rabatel, Alain (2014) « Quelques remarques sur la théorie argumentative de la polyphonie. » [Dans :] *Arena romanistica*. N° 14 ; 204–222.
- Rabatel, Alain (2017) *Pour une lecture linguistique et critique des medias. Empathie, éthique, point(s) de vue*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Rabatel, Alain (2021) « Postures énonciatives, interaction et dialogisme. » [Dans :] *Cahiers de praxématique*. N° 75. Récupéré de <https://doi.org/10.4000/praxématique.7190> le 08/12/2024.

Sablayrolles, Jean-François (2007) « Nomination, dénomination et néologie : intersection et différences symétriques. » [Dans :] *Neologica : revue internationale de la néologie*. N° 1 ; 87–99.

Sitri, Frédérique (2004) « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours. » [Dans :] *Cahiers de praxématique*. N° 43. Récupéré de <http://journals.openedition.org/praxématique/1846> le 10/12/2024.

Tournier, Maurice (2002) *Des mots sur la grève. Propos d'étymologie sociale. Tome 1*. Lyon : ENS Éditions.

Annexe – Liste de mots agonistiques accompagnée de leur fréquence dans le corpus analysé

Forme	Fréquence
Mecspliquer	6
Mansplaining	6
Manspreading	3
Womanspreading	1
Femmage	140
Matrimoine	223
Matrimoines	1
Féminicides	175
Féminicide	110
Feminicide	29
Feminicides	19
Femicides	1

ANNA KUCHARSKA

Université Catholique de Lublin Jean-Paul II

Institut de Linguistique

akucharska@kul.pl

ORCID: 0000-0002-2318-5971

Analyse des connecteurs utilisés par les apprenants de FLE pour exprimer des opinions contradictoires dans leurs dissertations

Analysis of the Connectors Used by FLE Learners to Express Contradictory Opinions in Their Essays

Abstract

Writing, as a complex linguistic activity, enables learners to develop a range of skills while helping them articulate their thoughts in a foreign language. This seems particularly important in the case of argumentative texts, whose purpose is to convince readers of the validity of the views being expressed. This article aims to analyse the use of connectors expressing opposition by students of Romance philology. The dissertation, as an argumentative text, should contain the unfounded arguments of the opponents. Of course, connectors are not the only means that can be used to present an opposition, but they are nevertheless one of those means that ensure the cohesion of the text. The research conducted for the purposes of this article indicates that foreign language teaching should place greater emphasis on the analysis of connectors as elements contributing to the coherence of a text and its persuasive power.

Key words: connector, argumentation, essay, speaker, enunciator

Mots-clés : connecteur, argumentation, dissertation, locuteur, énonciateur

Introduction

L'apprentissage des langues étrangères est un processus complexe qui nécessite l'acquisition simultanée de différentes compétences. C'est la raison pour laquelle l'écriture en tant qu'activité composée de

plusieurs compétences favorise le développement langagier et contribue au perfectionnement. Les apprenants commencent avec des textes simples et schématiques comme des mails ou des annonces et au fur et à mesure qu'ils atteignent des niveaux de compétence plus élevés, ils sont amenés à produire des compositions plus complexes. Afin de bien organiser et gérer le contenu de leurs textes, ils ont besoin de connecteurs. Leur présence est limitée à l'oral, mais, à l'écrit, les connecteurs sont nécessaires non seulement pour exprimer des relations logiques mais aussi pour rendre la langue plus sophistiquée. Dans cet article est analysée l'utilisation des connecteurs adversatifs et concessifs dans des dissertations écrites par des apprenants de FLE.

1. La dissertation en tant que texte argumentatif

La dissertation est un genre répandu dans les milieux scolaire et universitaire et est censée améliorer les compétences argumentatives des apprenants. À ce moment, il est nécessaire de préciser que certains spécialistes distinguent plusieurs types de dissertation parmi lesquels on trouve aussi celles qui n'appartiennent pas au discours argumentatif (Scheepers 2013 : 112–113). Dans cet article, on part du principe que la dissertation est quand même un texte argumentatif puisqu'elle est considérée comme telle par les apprenants et les enseignants (Kucharska, Cacchione 2023 : 158–164).

Compte tenu du fait qu'il y a plusieurs types de dissertations, il existe également plusieurs structures valides d'organisation des idées dans la dissertation (Gabor 2014 : 70 ; Mikolajczak-Thyrion 1994 : 62 ; Scheepers 2013 : 112–113). Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un type de texte homogène, il est difficile de l'évaluer sur des critères de présence explicite de certains de ses éléments, comme par exemple la thèse ou l'antithèse (Sensini 2010 : 641–645). Cependant, vu que l'argumentation consiste à utiliser « des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman, Olbrechts-Tyteca 1976 : 5), et que donc le locuteur cherche à amener ses interlocuteurs à partager ses opinions, son argumentation devient plus efficace s'il cite les opinions de ses adversaires pour ensuite les réfuter (Meyer 2011 : 138–139). L'énumération des arguments "pour et contre", sans démontrer la fausseté de ceux qui n'appuient pas la thèse, affaiblit la force persuasive du locuteur parce qu'elle fait preuve de son hésitation et indécision.

Parmi les classifications des arguments connues, seul Colson (1987) évoque la catégorie des arguments 'a contrario' qui fait partie des arguments rationnels. Il part de l'idée que « des éléments opposés doivent être traités de manière opposée » (Colson 1987 : 45). Évidemment, grâce à la capacité de l'interprétation on est capable de déduire l'opinion qui se trouve à l'autre pôle. Pour bien l'illustrer, citons l'exemple de Colson (1987 : 45) : « Les salaires modestes doivent payer très peu d'impôts » ce qui suggère que les hauts salaires doivent être fortement taxés. Cependant, cette opinion sous-entendue n'a pas autant de force argumentative que celle exprimée de façon explicite qui devient, selon Colson, l'argument « a contrario. »

De nos réflexions résulte que, pour rendre l'argumentation plus efficace et le texte plus lisible, il vaut mieux associer explicitement les idées en opposition. Les connecteurs sont l'un des moyens qui peuvent être utilisés à cette fin.

2. Les connecteurs

Les connecteurs sont souvent cités dans les réflexions sur la cohésion textuelle. Ils renvoient aux critères de textualité élaborés par de Beaugrande et Dressler ([1981] 1990 : 20–30) parmi lesquels se trouvent aussi la cohérence, l'intentionnalité, l'acceptabilité, l'informativité, la situationnalité et l'intertextualité. La cohérence et la cohésion concernent la structure du texte (Grzmil-Tylutki 2016 : 22)¹. La cohérence est garantie par les relations conceptuelles du texte qui lui donnent un sens non seulement au niveau pragmatique et sémantique mais aussi encyclopédique, c'est-à-dire celui des connaissances sur le monde. La cohésion textuelle est établie par des moyens linguistiques qui assurent les liens intra et inter-phrastiques (Grzmil-Tylutki 2016 : 23). Jeandillou (2013 : 82–85) suggère une distinction plus détaillée entre la cohésion conçue comme une dimension reposant sur les relations linguistiques, voire les enchaînements syntaxiques, les reprises anaphoriques, les récurrences thématiques ou référentielles et la connexité² instaurée par des relations linguistiquement marquées par le biais des connecteurs.

Les connecteurs font l'objet de discussions dans le domaine de l'analyse de discours et de la linguistique textuelle. Pour commencer l'étude des différentes acceptions du terme « connecteur », qui dépendent de la perspective adoptée par les chercheurs, nous partons d'une définition provisoire, schématique qui présente les connecteurs comme des morphèmes (conjonctions, adverbes, syntagmes prépositionnels, syntagmes nominaux, locutions participiales) (Zuffrey, Moeschler 2013 : 129) qui établissent un lien entre les propositions, phrases ou paragraphes d'un texte (Shobeiry 2019 : 269). « Ils jouent un rôle essentiel pour établir la cohésion³ d'un texte » (Maingueneau 1996 : 21). Cependant, si nous approfondissons notre recherche et consultons plusieurs auteurs, il résulte qu'un même connecteur appartient à des catégories différentes en fonction de la théorie linguistique avec laquelle il est analysé (Anscombre, Delahaie 2014 : 162). Dans le cadre de la linguistique distributionnelle, nous avons affaire aux connecteurs syntaxiques, les connecteurs logiques opèrent sur les conditions de vérité, la sémantique formelle étudie les connecteurs sémantiques, tandis que les connecteurs pragmatiques, contrairement à eux énumérés précédemment sont censés être analysés à un niveau global du discours (Luscher 1994 : 177–181). Pourtant, selon la pragmatique intégrée représentée par Ducrot, la connexion doit être étudiée également par le biais de la sémantique et par celui de la pragmatique (Anscombre, Delahaie 2014 : 167). Dans l'optique de la pragmatique conversationnelle de Roulet, le connecteur constitue un marqueur qui indique la fonction illocutoire ou interactive (Luscher 1994 : 184–185). Enfin, selon la théorie de la pertinence, le contexte indispensable pour l'interprétation des connecteurs n'est pas une donnée constante (Luscher 1994 : 187) et les connecteurs fournissent des instructions sur la façon d'interpréter la connexion (Anscombre, Delahaie 2014 : 167–168). Les analyses ultérieures présentées dans cet article se basent sur la perspective pragmatique. Dans la littérature, il existe plusieurs classifications des connecteurs pragmatiques, citons-en quelques-unes indispensables à nos réflexions. En ce qui concerne

1 Adam (1990 : 111) trouve que la cohérence est le produit d'une activité interprétative.

2 Les termes de connexité locale et globale sont déjà utilisés par Adam (1990 : 115) par rapport au niveau micro-textuel et macro-textuel.

3 On revient au terme de cohésion dans la suite de l'article.

les rapports entre le sens des relations discursives et les connecteurs pragmatiques, on distingue les perspectives conceptuelle, fonctionnelle et lexicale. Le point de vue conceptuel présume que la présence des connecteurs n'est pas nécessaire pour l'interprétation des relations de discours. Le critère fonctionnel suppose que le connecteur pragmatique définit le rôle de l'entité qui suit, voire peut spécifier si l'entité est dépendante ou autonome. Certes, il est possible de déduire implicitement le sens des relations sans connecteurs, comme le suggèrent les conceptions conceptuelle et fonctionnelle mais vu l'objectif de nos recherches, l'analyse des connecteurs utilisés explicitement, il est indispensable d'adopter la conception lexicale selon laquelle leur présence indique le sens des relations discursives (Rossari 2000 : 25–29).

Dans ses réflexions sur l'argumentation, Ducrot (1983 : 9) appelle les morphèmes qui réalisent la fonction argumentative : des connecteurs et opérateurs argumentatifs. Les premiers sont « des signes qui peuvent servir à relier deux ou plusieurs énoncés, en assignant à chacun un rôle particulier dans une stratégie argumentative unique » (Ducrot 1983 : 9), tandis que les opérateurs agissent sur un énoncé unique. À sa suite, d'autres chercheurs (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 126–127 ; Roulet 1987 : 112 ; Adam 1990 : 206–209 ; Doury 2016 : 148–156) reprennent le terme de connecteur argumentatif en se référant aux connecteurs qui ont des rôles particuliers dans les stratégies argumentatives. Roulet (1987 : 115) enrichit sa liste des catégories de connecteurs par les connecteurs contre-argumentatifs qui servent à exprimer l'inexactitude et l'opposition de l'argument présenté auparavant. Les chercheurs qui entreprennent des recherches sur les connecteurs citent la classification où se trouvent les connecteurs argumentatifs et contre-argumentatifs (cf. Schlamberger Brezar 2002 : 92 ; Shobeiry 2019 : 271). Cependant, il faut se rendre compte que cette catégorie est très vaste étant donné les différents types d'arguments utilisés dans le discours, en plus l'argumentation est jalonnée de connecteurs concessifs, explicatifs, causaux, *etc.* (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 127 ; Sensini 2010 : 643).

Les connecteurs jouent aussi un rôle important dans l'introduction de la polyphonie énonciative (Anscombre 2013 : 28–32), souvent utilisée dans l'argumentation (Anscombre, Ducrot 1983 : 10–30). Ce phénomène consiste à exprimer des opinions dont le locuteur n'est pas l'auteur. Dans la suite de nos réflexions, nous utilisons les termes d'énonciateur et de locuteur adoptés par Ducrot (1984 : 153–155). Le locuteur est quelqu'un qui introduit un énonciateur (qui peut être lui-même ou quelqu'un d'autre). L'exemple de Ducrot (1984 : 154) : « Il paraît qu'il va faire beau : nous devrions sortir » montre que dans la proposition « Il paraît que » le locuteur renvoie à un énonciateur qui est responsable du contenu de la complétive « il va faire beau ». Ce phénomène permet de citer deux opinions contrastantes et réfuter celle dont l'auteur est l'énonciateur.

Les études sur l'interlangue montrent que les apprenants commencent vite à utiliser les connecteurs élémentaires et polysémiques (Chini *et al.* 2010 : 200–207), comme *et* ou *mais*. Cependant, au niveau plus avancé ils se limitent toujours au répertoire appris pendant les étapes précédentes (Malagnini, Fioravanti 2022 : 147–166). Il se peut qu'ils préfèrent se concentrer sur les morphèmes porteurs de sens, c'est-à-dire le vocabulaire, ou perfectionner la syntaxe qui semble avoir un impact plus direct sur la richesse linguistique. Dans le paragraphe suivant, nous allons vérifier si les apprenants de FLE utilisent les connecteurs exprimant l'opposition dans leurs dissertations.

3. La recherche

Les observations présentées ici font partie d'une recherche plus vaste (Kucharska 2019) qui porte sur le discours argumentatif en FLE dans le cadre de l'éducation scolaire et universitaire. Nous avons analysé 202 dissertations écrites au cours du premier semestre de l'année universitaire 2016/2017 par des étudiants de II^{ème} et III^{ème} année de Philologie Romane (de niveau B1 / B2⁴) de plusieurs universités de Pologne (Université Catholique de Lublin Jean-Paul II, Université de Varsovie, Université de la Commission de l'Éducation Nationale, Cracovie, Université de Wrocław). On leur a demandé d'écrire deux dissertations ; une sur un thème jugé standard et usuel « Vaut-il mieux vivre à la campagne ou en ville ? », l'autre sur un thème considéré comme controversé et actuel, discuté à l'époque, après une série d'attentats « Les musulmans constituent-ils une menace ou une richesse pour l'Europe ? »⁵.

Nous avons relevé les connecteurs adversatifs et concessifs (Jeandillou 2013 : 85) dans les dissertations recueillies pour pouvoir apporter des réponses à deux questions de recherche :

- combien d'occurrences de connecteurs qui expriment une opposition les étudiants utilisent-ils et dans combien de dissertations les trouvons-nous ?
- Quelles sont les façons d'utiliser les connecteurs qui expriment une opposition ?

Tableau. 1 Les connecteurs adversatifs et concessifs dans les compositions a et b

	« Vaut-il mieux vivre en ville ou à la campagne »		« Les musulmans constituent une menace ou une richesse pour l'Europe »	
	Nombre de compositions	Nombre d'occurrences	Nombre de compositions	Nombre d'occurrences
mais	9	11	13	17
cependant	8	9	17	17
pourtant	3	3	7	7
néanmoins	8	8	9	9
en revanche	5	5	3	3
de l'autre côté / d'un autre côté / d'un autre part ⁶	11	11	11	11
contrairement / par contre / au contraire	10	10	12	12
inversement	2	2	0	0
toutefois	1	1	0	0
même si	6	6	4	4

4 Nous avons établi le niveau des compétences linguistiques des informateurs à partir des syllabus des cours sur les sites universitaires.

5 Le but de proposer ce sujet controversé qui aurait pu provoquer des opinions racistes était loin de propager des idées offensantes. À l'époque, les attentats ont donné lieu à des discussions animées dans toute l'Europe. Notre objectif était de proposer un sujet qui incite à argumenter et qui aspire à une vraie discussion.

6 Les apprenants utilisent le connecteur incorrect.

	« Vaut-il mieux vivre en ville ou à la campagne »		« Les musulmans constituent une menace ou une richesse pour l'Europe »	
	Nombre de compositions	Nombre d'occurrences	Nombre de compositions	Nombre d'occurrences
en dépit	3	3	0	0
tandis que / pendant que	4	4	0	0
quoique	2	2	0	0
malgré	6	7	5	5
bien que	3	3	2	2
	57	85	60	87

Nous avons seulement repéré les connecteurs qui servent à mettre en relation les propositions qui expriment des idées contrastantes. Nous ne prenons pas en compte les connecteurs qui jouent un rôle différent dans le discours (*cf.* Ducrot *et al.* 1980 : 93–130) Dans les parties suivantes, nous approfondirons nos réflexions par l'analyse qualitative des différents exemples d'opposition observés dans les dissertations.

3.1. L'absence de connecteurs

Dans beaucoup de cas, l'apprenant se limite à exprimer des opinions opposées sans les mettre en relation, comme le font les auteurs des textes A60 et B96.

A60⁷ : D'abord, il faut dire que la vie en ville est plus facile et confortable. Moi, je trouve difficile à imaginer la vie sans autobus, sans métro ou sans supermarchés parce que je ne vivais qu'à Varsovie ; pour moi, la campagne n'est qu'une destination de vacances. Évidemment, une grande ville apporte de nombreux problèmes : la pollution d'air, le bruit qui nous entoure constamment.

B96⁸ : Dans ce cas, les musulmans sont une menace pour les Européens qui ont développé la tolérance et a reçu des milliers d'immigrants et maintenant ils sont en danger dans leur propre maison. Sans aucun doute, de nombreux musulmans ont contribué à la culture européenne en lui ouvrant au monde.

Les fragments mentionnés ci-dessus prouvent la validité de la définition du terme connecteur qui lui assigne un rôle d'association des énoncés. L'apprenant A60 voit le besoin de lier le discours, mais le connecteur *évidemment* qu'il choisit ne remplit pas cette fonction tandis que, dans le texte de B96, des opinions contrastantes sont énumérées sans aucune liaison.

Dans de rares cas, on observe la polyphonie grâce à laquelle l'apprenant réfute l'opinion de l'adversaire. Le manque de connecteur n'affaiblit pas la force argumentative, ce qui est illustré dans les fragments de A11 et B57 :

7 On a numéroté toutes les compositions « Vaut-il mieux vivre à la campagne ou en ville ? » en assignant la lettre A suivie du numéro séquentiel. Tous les fragments sont cités dans leurs versions originales sans aucune correction.

8 On a numéroté toutes les compositions « Les musulmans constituent-ils une menace ou une richesse pour l'Europe » en assignant la lettre B suivie du numéro séquentiel. Tous les fragments sont cités dans leur version originale sans aucune correction.

A11 : On peut entendre que la vie en ville est seulement pour les jeunes. Je me suis opposé à ces vues parce que les personnes âgées ont de meilleurs soins médicaux que à la campagne.

B57 : Je ne considère pas les musulmans comme une menace pour l'Europe. [...] Les informations que nous trouvons dans les médias sont vraiment choquantes. Toutes les attentats dont ils parlent cause une vraie méfiance envers les musulmans. Je pense que ce triste que la société blâme toute la collectivité musulmane pour les attentats. Il a l'air que tous les musulmans forment une organisation terroriste. Ce n'est pas vrai.

Ces fragments illustrent les cas où l'opinion contraire et la réfutation sont exprimées explicitement, mais sans connecteur. Certes, on ne prend pas un tel cas en considération dans notre analyse. Cependant, nous voulons souligner que l'absence de connecteurs n'implique pas systématiquement une argumentation inefficace.

3.2. La présence de connecteurs et d'une polyphonie énonciative

Il est remarquable que l'on observe des fragments où l'apprenant évoque des énonciateurs qui expriment des opinions contrastées. Cette opposition est encore soulignée au moyen de connecteurs, ce qu'illustrent les compositions A87 et B89.

A87 : Ensuite, on dit que dans les villes il y a plus de lieux du travail et que les salaires sont plus élevées qu'à la campagne. Mais, selon les statistiques, dans les pays européens et aussi en autres continent, l'agro-industriel constitue plus de 50% du revenu de ces pays.

B89 : Certaines personnes prétendent que peut-être c'est la richesse pour notre continent parce que leur afflux donne la possibilité de mieux connaître la culture, la religion et les coutumes des pays orientales. Cependant, ce phénomène entraîne des conséquences graves, en particulier dans les 3 plans : social [...], économique [...] et religieux [...].

Grâce aux énoncés où l'apprenant convoque l'énonciateur, on déduit tout de suite la prise de position du locuteur, ce qui est important puisque l'argumentation sert à convaincre d'autres de partager le point de vue de l'auteur. Il en résulte que cette tâche devient impossible à accomplir si le locuteur n'exprime pas explicitement les opinions en faveur desquelles il mène son discours argumentatif.

A34 : En village il n'y a pas des cafés, des théâtres, des cinés, des discothèques où les gens pourraient passer du temps de qualité et se détendre. Contrairement, certains disent que la vie en village est plus sûr, que les gens qui vivent là ne doivent pas se soucier d'être volé, en général d'être attaqué. Ils ne tiennent pas compte que les gens en village sont souvent insatisfait de vivre, frustré, pas bien éduqué (...).

Dans l'exemple A34, le locuteur introduit une autre opinion exprimée par *certaines* qui deviennent donc des énonciateurs. Le locuteur essaie de dire que la constatation sur la sécurité à la campagne ne doit pas être prise en considération mais il ne la nie pas. Il évoque un contre-argument relatif à l'ennui sans se référer à l'argument des énonciateurs.

3.3. La présence de connecteur sans polyphonie énonciative

408

Les apprenants renoncent, dans la plupart des cas, à l'introduction d'un énonciateur, comme le fait l'auteur de A17, cité ci-dessous.

A17 : (...) à la campagne, il n'y a pas d'usine, peu de voiture et de déchets. Donc, l'air est propre (...)
En revanche à la campagne il n'y a du divertissement que pour ceux qui aiment le jardinage ou les promenades en forêt.

L'opposition est exprimée par le biais du connecteur, mais à vrai dire, on n'observe ici aucune réfutation de l'opinion précédente. Le fragment cité ressemble à une liste d'arguments "pour et contre" faite par une personne avant la prise de décision. Évidemment, faute d'énonciateur, la force argumentative est affaiblie. Une technique semblable est aussi utilisée dans le fragment B95.

B95 : Beaucoup de personnes d'origine musulmane représentent l'attitude exigeante envers les pays dans lesquels ils résident. L'aide gouvernementale n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. L'incompétence ou le manque de volonté de travailler constituent les grandes causes empêchant l'amélioration de la situation. [...] Cependant, il y a aussi un autre côté, bien plus difficile à accepter et probablement à défendre. En premier lieu, une grande partie de ces gens est apparue en Europe à cause de la guerre dans leur propre pays.

Ce fragment illustre très bien la rivalité entre deux positions différentes, en plus, liées et soulignées par le connecteur *cependant*. Toutefois, il est difficile de ne pas avoir l'impression que cet entrelacement des arguments de deux parties se situe plutôt au niveau d'une description ou d'une analyse de la situation.

3.4. Les connecteurs qui n'introduisent pas d'opposition dans le fil du discours

Dans les dissertations auxquelles nous avons assigné la lettre A, nous observons beaucoup de cas où l'apprenant contraste deux opinions mais, à vrai dire, la seconde opinion résulte de la première et constitue la suite du fil logique du discours, ce qui est présent dans la composition A36.

A36 : (...) pendant l'hiver quand le neige surpris des conducteurs, les routes qui mènent de la campagne à la ville sont inaccessibles. (...) Par contre, des routes dans les villes sont déneigées immédiatement.

Ici, le connecteur *par contre* est censé introduire une opposition, mais à vrai dire c'est la suite de la même opinion qu'en ville les rues sont mieux entretenues qu'à la campagne.

À ce moment-là, il convient de faire une observation intéressante sur le manque d'une telle utilisation des connecteurs dans les compositions B. L'explication de cette situation ne se base que sur des hypothèses. Il nous semble, ce qui est d'ailleurs confirmé par les résultats d'analyses plus complexes (Kucharska 2019), que le contenu des dissertations A s'appuie sur des schémas répétés dans les compositions en langue étrangère à tous les niveaux de la scolarité. Les apprenants ne font pas d'efforts pour sortir des sentiers battus. Les clichés communément répandus se basent sur des arguments qui se trouvent à des pôles opposés. Si on dit que l'air est pur à la campagne, cela équivaut à la constatation qu'il est pollué en ville. Autrement dit, la réalité présentée est en noir et blanc. Après l'analyse plus détaillée des deux sujets proposés, nous apercevons une différence dans leur construction. Dans la composition A, nous demandons de comparer des lieux, donc il semble facile d'écrire que le lieu x est bon, donc le lieu

y est mauvais. Tandis que dans la composition B nous incitons les étudiants à mener des réflexions sur un groupe qui peut être jugé de façon positive ou négative. Il semble donc hors de question de constater que le groupe x est bon donc le groupe y est mauvais.

3.5. Les erreurs dans l'emploi des connecteurs

Nous avons repéré plusieurs cas où le connecteur est utilisé de façon erronée, comme dans les compositions A40 et B37 que l'on cite dessous à titre d'exemple.

A40 : En revanche de la vie en campagne, la vie en ville est très vite, parfois mécanique.

B37 : Premièrement, les musulmans qui sont arrivés en Europe ne veulent pas s'intégrer avec la société locale. Cela est très bien visible en particulier dans la partie occidentale de l'Europe. Ils forment les ghettos en s'isolant du reste des habitants. C'est le cas de Suède entre autres. Cependant, les immigrants résidant à la Grande-Bretagne demandent l'introduction de la charia depuis des années.

Dans la composition A40, l'auteur veut présenter un contraste et choisit un connecteur qui exprime l'opposition. Il décide d'utiliser un connecteur qui ne se lie pas avec un substantif comme par exemple *contrairement à*. Dans l'exemple B37, on a affaire à une erreur pragmatique parce que le connecteur *cependant* suggère l'introduction d'une opinion contraire, pourtant le locuteur présente deux exemples semblables pour justifier son point de vue selon lequel les musulmans ne veulent pas s'intégrer. En effet, la deuxième preuve introduite par *cependant* compromet le fil logique de l'argumentation.

En général, les apprenants utilisent les connecteurs qui introduisent l'opposition d'une manière correcte. On a relevé seulement 5 occurrences d'utilisation erronée (2 cas dans les compositions A et 3 cas dans les compositions B).

3.6. Les connecteurs concessifs

On a décidé d'inclure des connecteurs concessifs dans la liste des connecteurs qui expriment une opinion contrastant avec celle qui précède. Grâce à la concession, l'apprenant introduit l'énonciateur dont opinion sera réfutée, ce qui est illustré dans les fragments de A72 et B4 :

A72 : Bien qu'il émerge de plus en plus de parcs ou de grands terrains verts en ville, le contact avec la nature n'est jamais si proche quand on vit à la campagne.

L'exemple cité montre une efficace technique argumentative où le locuteur réfute l'opinion des éventuels adversaires favorables à la vie en ville sur les terrains verts en ville.

B4 : Puis, les musulmans peuvent enrichir notre culture. Bien qu'ils professent un autre système de valeurs, nous ne pouvons pas le jurer comme pire.

Dans le cas mentionné ci-dessus, le locuteur trouve que les musulmans peuvent enrichir notre culture malgré l'opinion des adversaires exprimée par un énonciateur par le biais du connecteur concessif selon lequel un système de valeurs différent du nôtre peut constituer un obstacle. En fait, l'énonciateur le juge négativement, ce qui constitue une polyphonie liée à la négation. Le locuteur réfute cet argument en constatant qu'être différent n'équivaut pas à être pire.

4. Conclusion

410

La recherche quantitative nous permet de constater que les deux dissertations : « Vaut-il mieux vivre à la campagne ou en ville ? » et « Les musulmans constituent-ils une menace ou une richesse pour l'Europe ? » ne diffèrent significativement ni du point de vue du nombre de travaux où se trouvent des connecteurs qui expriment l'opposition ni du point de vue de leurs occurrences. Les connecteurs décrits se trouvent dans 57 et 60 dissertations, au nombre respectivement de 85 et 87 occurrences. Le sujet n'affecte pas visiblement la disponibilité des étudiants à confronter des opinions par le moyen des connecteurs. Cependant, il y a une autre observation assez inquiétante qui concerne le nombre de dissertation où aucun connecteur exprimant l'opposition n'a été utilisé (44 et 41 respectivement). Presque la moitié des apprenants ne confrontent pas explicitement leurs idées par le biais des connecteurs. Cette remarque semble confirmer la conclusion de Kucharska (2019 : 404-405) que la dissertation dans l'environnement formatif n'appartient pas, malgré la diffusion d'une telle opinion, au discours argumentatif.

L'analyse qualitative nous relève plus d'informations. L'emploi des connecteurs sans introduction de l'énonciateur affaiblit la force argumentative des arguments. Le discours arrête de servir pour convaincre, au contraire, les fragments cités font penser au discours explicatif qui décrit la situation et n'a rien à voir avec l'argumentation. En général, les étudiants utilisent correctement les connecteurs analysés. La seule différence que l'on observe entre deux compositions se trouve dans le paragraphe 3.4. Dans les compositions intitulées « Vaut-il mieux vivre à la campagne ou en ville ? » on relève des cas où le connecteur qui est censé introduire une opposition sert à continuer le même fil de discours. Il met en évidence une opposition entre la campagne et la ville mais en fait, répète la même information.

Certes, on pourrait contester ces conclusions en disant que peut-être les apprenants ne connaissaient ni la théorie de l'argumentation ni la polyphonie énonciative. Cependant, ils sont obligés d'écrire des textes cohésifs où ils expriment leur raisonnement de façon explicite. En plus, une forme de dissertation valide l'examen du baccalauréat, c'est la dissertation communément appelée « le pour et le contre » où il faut présenter une thèse, ensuite les arguments pour et contre et finir avec la conclusion. La plupart des étudiants applique intuitivement différentes techniques argumentatives, introduit inconsciemment l'énonciateur et réussit à créer des arguments contraires. L'étude montre qu'il faut accorder une plus grande importance à l'enseignement de l'argumentation, ce qui pourrait être crucial dans une réalité quotidienne pleine de manipulations. Il serait aussi intéressant de continuer à mener les recherches sous l'optique des connecteurs parce qu'ils semblent un élément un peu négligé en didactique.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel (1990) *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : Mardaga.
- Anscombre, Jean-Claude (2013) « Polyphonie et représentations sémantiques : notions de base. » [Dans :] Anscombre Jean-Claude, Maria Luisa Donaire, Pierre Patrick Haillet (dir.) *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne : Peter Lang ; 11–32.
- Anscombre, Jean-Claude, Juliette Delahaie (2014) « Connecteurs et connexion, un état des lieux. » [Dans :] *Cahiers de lexicologie*. N° 105(2) ; 161–180.
- Anscombre, Jean-Claude, Oswald Ducrot (1983) *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

- Beaugrande, Robert-Alain de, Wolfgang Dressler ([1981] 1990) *Introduction to Text Linguistics*. London and New York : Routledge] Trad. Aleksander Szwedek. *Wstęp do lingwistyki tekstu*. Warszawa : Polskie Wydawnictwo Naukowe.
- Charadeau, Patrick, Dominique Maingueneau (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Chini, Marina (2010) « Aspetti della testualità. » [Dans :] Anna Giacalone Ramat (a cura di) *Verso l'italiano. Percorsi e strategie di acquisizione*. Roma : Carocci ; 179–219.
- Colson, Jacques (1987) *Le dissertaire. De l'art de raisonner et de rédiger*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- Doury, Marianne (2016) *Argumentation. Analyser textes et discours*. Paris : Armand Colin.
- Ducrot, Oswald (1983) « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. » [Dans :] *Cahiers de linguistique française*. N° 5 ; 7–36.
- Ducrot, Oswald, Danièle Bourcier (1980) *Les mots du discours*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Gabor, Patrycja (2014) « Kompetencja retoryczna uczniów gimnazjum na przykładzie rozprawki. » [Dans :] *Język – Szkoła – Religia*. N° 9/2 ; 67–83.
- Grzmil-Tylutki, Halina (2016) « Initiation à la linguistique textuelle. » [Dans :] Joanna Górniewicz, Barbara Marczuk, Iwona Piechnik (dir.) *Études sur le texte dédiées à Halina Grzmil-Tylutki*. Kraków : Biblioteka Jagiellońska ; 15–58.
- Jeandillou, Jean-François (2013) *L'analyse textuelle*. Paris : Armand Colin.
- Kucharska, Anna (2019) *Między klasyczną retoryką a współczesną edukacją akademicką. Rozprawka w kontekście nauczania / uczenia się języka francuskiego jako obcego*. Lublin : Wydawnictwo KUL.
- Kucharska, Anna, Annamaria Cacchione (2023) « Conoscenze e opinioni degli studenti neofilologici sull'argomentazione. » [Dans :] *Italica Wratislaviensia*. N° 14(2) ; 153–169.
- Luscher, Jean-Marc (1994) « Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation. » [Dans :] Jacques Moeschler, Jean-Marc Luscher, Anne Reboul (dir.) *Langage et pertinence*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy ; 175–227.
- Maingueneau, Dominique (1996) *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Malaignini, Francesca, Irene Fioravanti (2022) « Connettivi e unità fraseologiche in italiano L2: un'indagine parallela. » [Dans :] *Forum Italicum*. Vol. 56/1 ; 138–194.
- Meyer, Bernard (2011) *Maîtriser l'argumentation*. Paris : Armand Colin.
- Mikolajczak-Thyrion, Francine (1992) *La dissertation aujourd'hui. Du lieu commun au texte de réflexion personnelle*. Paris, Louvain-La-Neuve : Éds Duculot.
- Perelman, Chaïm, Lucie Olbrechts-Tyteca (1976) *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Rossari, Corinne (2000) *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Scheepers, Caroline (2013) *L'argumentation écrite*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Schlamberger Brezar, Mojca (2002) « Le rôle syntaxique et pragmatique des connecteurs dans le discours argumentatif français. » [Dans :] *Linguistica (Ljubljana)*. N° 42, 1 ; 89–110.
- Sensini, Marcello (2010) *Le forme della lingua: parole, regole e testi*. Milano: Mondadori.
- Shobeiry, Leila (2019) « La problématique des connecteurs en FLE. Des concepts-clés aux applications pédagogiques. » [Dans :] *Plume*, Volume 15, l'édition 29 ; 263–295. Récupéré de <https://doi.org/10.22129/plume.2019.169464.1084> le 15/12/2024.
- Zuffrey, Sandrine, Jacques Moeschler (2013) *Initiation à la linguistique française*. Paris : Armand Colin.

MIROSLAV STASILO

Université de Vilnius

Institut de la linguistique appliquée

miroslav.stasilo@flf.vu.lt

Apprentissage du français dans des écoles francophones et non francophones en Lituanie

Learning French in French-Speaking and Non-French-Speaking Schools in Lithuania

Abstract

This article analyzes the learning of French as a foreign language in Lithuania by focusing on student motivation as well as the comparison of French-speaking and non-French-speaking classes. We try to answer questions related to children's desire to learn French: "What are the approaches to teaching foreign languages today? Why do we prefer one type of learning over another? What are the main mechanisms of motivation to learn FLE?" In this article, we limit ourselves to the study of eighty responses from the survey carried out in French-speaking and non-French-speaking schools in Vilnius in 2024.

Keywords: French as a foreign language, French-speaking and non-French-speaking classes, motivation, survey

Mots-clés : français langue étrangère, classes francophones et non francophones, motivation, sondage

Introduction

De nos jours, la communication dans plusieurs langues est devenue une nécessité. Le plurilinguisme figure parmi les priorités de la politique européenne, car il est essentiel dans un monde multiculturel moderne. C'est aussi une partie intégrale de l'histoire et de la culture européenne puisque l'Europe a toujours été hétérogène linguistiquement. L'objet de nos recherches n'est pas uniquement l'enseignement du français langue étrangère (FLE) dans des écoles traditionnelles, mais aussi dans des écoles novatrices où certaines matières sont enseignées dans des langues vivantes, dans notre cas en français. Nous souhaitons analyser

la motivation des élèves à acquérir la langue française dans des classes francophones et traditionnelles afin de valider notre hypothèse selon laquelle l'engagement à apprendre le français est plus prononcé dans les classes immersives.

Nous présenterons ici une étude basée sur des théories psychologiques ou psychoéducatives dont celles de J. R. Anderson, R. Atkinson, B. Bloom, D. Beresnevičienė, G. Butkienė, Z. Dörnyei, R. Klatzky, L. Jovaiša, A. Kepalaitė, G. Petty, R. M. Shiffrin, D. Masaitienė, I. Ottó, *etc.* ainsi que sur les données statistiques issues des enquêtes ou des interviews anonymes distribuées aux élèves lituaniens. Nous appliquons la méthode descriptive, comparative et quantitative à nos recherches.

Le but principal de cet article est de comprendre les mécanismes qui fonctionnent en donnant envie d'étudier le FLE à l'école. Les réponses nous aideront à présenter la spécificité du travail des professeurs avec des élèves des classes francophones et non francophones. Nos conclusions et résultats de l'analyse peuvent être utiles pour améliorer la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement en français.

1. Présence du FLE en Lituanie

Le français est l'une des principales langues étrangères enseignées dans le cadre de l'éducation mondiale et européenne. Environ 23% des élèves des écoles de l'UE l'étudient (Stavytska 2017). L'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) occupent également une place importante dans le système éducatif lituanien.

D'une part, le français est une langue étrangère influente non seulement en Lituanie, mais aussi dans de nombreux pays à travers le monde. D'autre part, après la proclamation de l'indépendance le 11 mars 1990, le premier gouvernement démocratique du pays a exprimé sa volonté de raviver les traditions d'avant-guerre, notamment l'enseignement de la langue et de la culture françaises (Maindron 1990). Cependant, depuis 2001, on observe une baisse significative de l'apprentissage du français. Entre 2003 et 2022, le choix du français comme première langue étrangère dans les écoles lituaniennes est passé de 9% à environ 3% (données du Département de statistique de la République de Lituanie, *cf.* <https://osp.stat.gov.lt/>). En revanche, en tant que deuxième ou troisième langue étrangère, son taux d'apprentissage est resté stable, autour de 7%. La domination croissante de l'anglais a fortement impacté les langues traditionnellement enseignées comme le français et l'allemand (Vitkauskienė *et al.* 2015).

Malgré la progression de l'anglais et la longue tradition d'enseignement du russe en Lituanie, le français demeure l'une des langues étrangères les plus populaires et prometteuses. Comme le souligne Aubry (2013), cette tendance s'explique par l'importance du français dans les organisations internationales telles que l'Union européenne (UE), l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). De plus, pour favoriser une intégration culturelle, politique et économique harmonieuse, l'UE considère le multilinguisme comme un principe fondamental et s'engage à le promouvoir dans tous ses États membres. Dans sa résolution de 2018 sur la modernisation de l'éducation, le Parlement européen affirme : « [...] dans l'enseignement secondaire, il est nécessaire de promouvoir l'enseignement d'au moins deux matières dans une langue autre que la langue maternelle et d'améliorer l'apprentissage des langues, afin que les élèves puissent maîtriser au moins deux langues étrangères » (traduction du lituanien MS).

En Europe, la tendance générale est d'introduire l'enseignement d'une deuxième langue étrangère dès l'âge de 7 ou 8 ans (cf. <https://www.education.gouv.fr>). Dans de nombreux anciens États membres de l'UE, les enseignants du primaire sont formés pour dispenser toutes les matières, y compris les langues étrangères. En revanche, en Lituanie, l'apprentissage de la deuxième langue étrangère ne commence qu'à partir de 11 ans, au niveau de l'enseignement secondaire. Aujourd'hui, le français est la troisième langue étrangère la plus populaire en Lituanie après le russe et l'allemand. Cependant, selon Vitkauskienė (2015), dans le contexte européen et mondial, l'avenir du français semble plus prometteur que celui d'autres langues étrangères comme l'allemand ou le russe. Cette dynamique s'explique notamment par l'essor du continent africain, où le français joue un rôle clé dans la communication entre les peuples et les nations.

2. Motivation d'apprendre une langue étrangère

L'objectif principal du programme EMILE était d'augmenter la popularité de la langue française dans les écoles lituaniennes. Ce projet visait également un changement méthodologique de l'enseignement du FLE pour que les enfants veuillent apprendre et évoluer en français. Aujourd'hui, la grande majorité des élèves n'apprend que si cela les intéresse. Selon Hawthorne (2021), la motivation est une composante essentielle d'un apprentissage efficace moderne. Elle aide les élèves à se concentrer plus facilement sur l'objectif principal et les résultats.

Le chercheur lituanien Jovaisa traite la motivation comme « [...] un processus psychophysiologique qui met en relation l'activité d'une personne et ses relations avec l'environnement en se basant sur un échange réciproque » (Jovaisa 2007 : 172). Butkienė et Kepaitė mettent ce critère du processus d'apprentissage à côté de l'agitation ou de l'excitation du comportement humain liée à la psyché individuelle (Butkienė, Kepaitė 1996) ; Gage et Berliner l'expliquent comme des « [...] besoins, intérêts, valeurs, attitudes, aspirations et inclinations » (Gage, Berliner 1994 : 263) ; Dornyei y voit un processus provoquant « [...] une grande force qui stimule une activité humaine jusqu'à ce que notre but soit atteint, même au moment lorsqu'une autre force tente de l'éliminer » (Dornyei 1998 : 121).

Les représentants du constructivisme social Williams et Burden divisent la motivation en facteurs internes, liés aux approches affectives, cognitives et métacognitives de la compréhension traitée par la psychologie, l'éducologie ou la biologie ainsi qu'en facteurs externes, recherchés et étudiés en premier lieu par les sciences sociales (Williams, Burden 1997). Ces facteurs sont propres également à la motivation d'apprendre une langue étrangère, ce qui a été étudié dans les enquêtes dont les questions ont été basées sur base théorique décrite ci-dessus.

Sans motivation, aucun processus cognitif, qui nécessite une réflexion, une mémorisation, une compréhension et une concentration, n'est possible. Il a été déterminé que la corrélation entre l'intelligence générale et la motivation d'apprentissage fluctue habituellement d'environ 0,50 et même de 0,80 (Rheinberg *et al.* 2000). La corrélation élevée entre les résultats d'apprentissage, la motivation et les compétences cognitives est souvent considérée comme l'un des arguments les plus significatifs pour la mise en valeur des recherches dans le domaine. Sur cette base, on peut affirmer qu'il existe une vision unifiée des scientifiques dans la formulation des trois principaux facteurs de motivation dans l'apprentissage des langues : l'intention humaine bien déterminée, les efforts et l'énergie ciblés pour réaliser des objectifs linguistiques fixés.

Assurément, les résultats d'apprentissage seront encore meilleurs si l'apprenant a une attitude positive vis-à-vis de l'apprentissage sans oublier, bien sûr, les capacités intellectuelles. C'est ainsi que Gardner, l'un des scientifiques les plus éminents dans le domaine et le fondateur de la théorie de la motivation, décrit la motivation comme des efforts pour atteindre un objectif linguistique et une bonne attitude en face de l'apprentissage des langues (Gardner, Lambert 1972).

3. Résultats de notre sondage

Pour mieux comprendre l'apprentissage du FLE chez les élèves lituaniens, nous avons mené une enquête. Son objectif principal était de comparer la motivation des élèves en fonction du type de classe : francophone (ou intégrée) et non francophone (ou traditionnelle). Au total, 104 élèves ont participé à l'étude : 64 apprenaient le français en classe francophone et 40 en classe traditionnelle. Cependant, cinq élèves des classes francophones ont refusé de répondre au sondage et cinq autres n'ont pas complété toutes les questions. Pour garantir une comparaison équilibrée, l'analyse a porté sur 40 élèves de chaque groupe, sans ajustement du nombre de questionnaires. Les résultats ont été traités avec *Excel 2016* pour en faciliter l'analyse.

Les questions du sondage ont été divisées dans trois groupes : questions générales, motivation interne et motivation externe. La partie de la motivation avait des questions fermées. Voici quelques exemples de questions : « Quelle est votre l'année ? Depuis combien de temps apprenez-vous le français ? Le français est votre première / deuxième / troisième langue étrangère ? Dans quel type de classes êtes-vous ? » (pour les questions générales) ; « Etes-vous tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord ou vous ne savez pas si vous voulez communiquer en français ? Etes-vous tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord ou vous ne savez pas si c'est intéressant d'apprendre le français ? Etes-vous tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord ou vous ne savez pas si vous vous sentez bien dans les leçons en français ? » (pour la motivation interne) ; « Etes-vous tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord ou vous ne savez pas si l'appréciation des parents est importante pour vous ? Etes-vous tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord ou vous ne savez pas si vous voulez avoir de très bonnes ou bonnes notes pendant les leçons de français ? Etes-vous tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du toute d'accord ou vous ne savez pas si l'appréciation de votre professeur(e) de français est importante pour vous ? » (pour la motivation externe).

Nous présentons ici quelques résultats de cette enquête qui nous aideront à répondre à nos questions de recherche. Voici comment les élèves évaluent leur progrès en français :

Tableau 1. Progrès en français

Niveau perçu	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
parfait	10,0	15,0
bon	35,0	35,0
moyen	27,5	25,0
faible	20,0	12,5

Niveau perçu	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
très faible	7,5	12,5

Les résultats montrent que la perception des élèves sur leurs progrès en français est globalement similaire dans les deux types de classes. Dans les classes francophones, une majorité d'élèves estime avoir un bon niveau (35%) ou un niveau moyen (27,5%). De manière comparable, dans les classes non francophones, les élèves évaluent majoritairement leur niveau comme bon (35%) ou moyen (25%). Les réponses extrêmes sont moins fréquentes dans les deux groupes. Seuls 10% des élèves des classes francophones et 15% de ceux des classes non francophones considèrent leur niveau comme « parfait ». À l'inverse, la perception d'un niveau « très faible » est plus marquée dans les classes non francophones (12,5%) que dans les classes francophones (7,5%).

En ce qui concerne la concentration et l'attention des apprenants pendant les leçons de français, voici nos résultats du sondage :

Tableau 2. Attention pendant les leçons

Fréquence d'attention	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
toujours	52,5	50,0
souvent	35,0	35,0
parfois	10,0	12,5
presque jamais	2,5	2,5
jamais	0	0

Les données révèlent que l'attention portée aux explications du professeur est relativement élevée dans les deux types de classes. Une majorité d'élèves, qu'ils soient en classe francophone ou non, se déclarent attentifs « toujours » (52,2% en classe francophone, 50% en classe traditionnelle) ou « souvent » (35% dans les deux groupes). Toutefois, des différences subtiles apparaissent lorsqu'on examine les réponses des élèves moins attentifs. Dans les classes francophones, une minorité (2,5%) déclare « n'écouter presque jamais » le professeur, tandis que dans les classes non francophones, ce taux est identique (2,5%). En revanche, la proportion d'élèves qui affirment n'être attentifs que « parfois » est légèrement plus élevée dans les classes non francophones (12,5% contre 10%), ce qui pourrait traduire une attention légèrement moins soutenue, sans toutefois indiquer une différence significative entre les deux groupes.

Les élèves des classes francophones et non francophones ont également évalué leur participation active ou passive en classe de français :

Tableau 3. Participation active dans les leçons

Fréquence de participation	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
toujours	7,5	10,0
souvent	22,5	22,5

Fréquence de participation	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
parfois	27,5	47,5
presque jamais	12,5	12,5
jamais	2,5	2,5

Les résultats mettent en évidence des différences notables dans la participation active des élèves en fonction du type de classe. Les élèves des classes non francophones semblent globalement plus enclins à s'exprimer en français en classe, bien que leur participation soit souvent modérée. Un pourcentage plus élevé d'élèves francophones (27,5%) a choisi les réponses indiquant une participation faible (« presque jamais », « jamais » ou « parfois »). Seuls 7,5% des élèves francophones déclarent s'exprimer « toujours », un chiffre inférieur à celui des classes non francophones. Ce constat peut paraître surprenant, car l'environnement immersif des classes francophones devrait théoriquement encourager une plus grande participation. Cela pourrait s'expliquer par une attitude plus détendue vis-à-vis de la langue : les élèves ayant un contact plus régulier avec le français pourraient ressentir moins le besoin de s'exprimer en permanence en classe. Dans les classes non francophones, 47,5% des élèves déclarent participer « parfois » et 22,5% « souvent », ce qui représente une majorité plus engagée que dans les classes francophones. En revanche, 12,5% des élèves de ces classes disent ne « presque jamais » participer et 2,5% « jamais », des chiffres légèrement inférieurs à ceux des classes francophones. Ce résultat peut suggérer que les élèves des classes non francophones, bien que moins exposés au français, sont plus conscients de la nécessité de s'exprimer activement pour progresser.

Ces observations soulignent la nécessité d'adapter les stratégies pédagogiques selon le type de classe. Malgré l'immersion, une partie des élèves francophones semble moins engagée dans la prise de parole. Des activités spécifiques, comme les débats, les jeux de rôle ou les présentations orales, pourraient être mises en place pour stimuler leur expression. La mise en place d'un cadre valorisant la prise de parole, où chaque élève est encouragé à s'exprimer sans crainte de l'erreur, pourrait également être bénéfique. L'implication des élèves est notable, mais elle reste modérée. Pour renforcer leur confiance, des exercices progressifs de prise de parole (du travail en binôme vers des discussions en groupe) peuvent les aider à s'exprimer plus fréquemment. L'utilisation d'activités ludiques et interactives, comme les jeux de rôle ou les mises en situation concrètes, peut favoriser une participation plus spontanée et naturelle.

L'enseignement du FLE doit s'adapter au niveau de confiance et aux besoins des élèves. Pour les plus réservés, des stratégies d'encouragement (comme les petites récompenses pour la participation orale) peuvent être efficaces. L'intégration de techniques issues de la pédagogie active (méthode communicative, apprentissage coopératif) peut favoriser une prise de parole plus régulière et naturelle.

Il est nécessaire également de comparer la participation active ou passive des élèves en dehors des classes du FLE via leur participation ou non-participation aux concours, spectacles, visites guidées, *etc.* Cela nous montre le niveau de l'immersion des élèves lituaniens dans l'atmosphère et la culture francophone :

Tableau 4. Participation à la vie francophone

Participation	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
toujours	10,0	10,0
souvent	22,5	22,5
parfois	22,5	22,5
presque jamais	42,5	35,0
jamais	42,5	35,0

Les résultats montrent une participation relativement faible des élèves aux activités francophones en dehors des cours, avec des taux de non-participation élevés dans les deux types de classe. Cette tendance met en évidence un défi majeur pour l'enseignement du FLE : comment encourager une immersion plus active et naturelle en dehors du cadre scolaire. Dans les classes francophones, près de la moitié des élèves (42,5%) déclarent ne jamais participer à des activités en français, et 22,5% le font seulement parfois. Dans les classes traditionnelles, ces chiffres sont légèrement plus bas, avec 35% de non-participation totale et 22,5% de participation occasionnelle. Dans les deux groupes, seuls environ 10% des élèves déclarent apprécier ces activités, ce qui révèle un manque d'enthousiasme général pour une immersion en dehors du cadre scolaire.

Il se peut que les élèves n'aient pas facilement accès à des activités francophones (clubs, événements culturels, correspondances avec des francophones, *etc.*). Si les élèves ne voient pas l'intérêt immédiat de participer à ces activités, ils ne seront pas enclins à s'y investir. Certains apprenants, notamment ceux des classes francophones, peuvent ressentir moins le besoin de s'exposer davantage au français en dehors des cours ou craindre de ne pas être à la hauteur.

Face à ce constat, il est essentiel que l'enseignement du FLE prenne des mesures pour favoriser une immersion plus grande et renforcer l'intérêt des élèves pour la langue en dehors de la salle de classe : 1) encourager des activités extracurriculaires attractives (organiser des clubs de conversation en français où les élèves peuvent échanger dans un cadre détendu ; proposer des concours de débats, des ateliers de théâtre ou des projections de films en français pour rendre la langue plus vivante ; mettre en place des correspondances avec des élèves francophones pour encourager une interaction authentique) ; 2) renforcer l'intérêt et la motivation (mettre en avant les bénéfices concrets de la participation à des activités en français, comme l'amélioration de la fluidité orale ou la découverte de nouvelles cultures, intégrer ces activités dans l'évaluation, en valorisant par exemple la participation à des événements en français comme un élément du parcours scolaire) ; 3) créer une véritable immersion linguistique (inciter les élèves à écouter de la musique, regarder des vidéos et lire des livres en français en leur proposant des recommandations adaptées à leur niveau, favoriser des échanges avec des locuteurs natifs, que ce soit par le biais de voyages scolaires, d'échanges en ligne ou de rencontres avec des francophones vivant dans leur région).

Maintenant, on verra les raisons principales d'apprendre le français. Voici les résultats liés à la volonté de communiquer en français :

Tableau 5. Volonté de communiquer en français

Degré d'accord	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
tout à fait d'accord	37,5	45
d'accord	45,0	30
ni d'accord ni en désaccord	15,0	20
pas d'accord	2,5	5
pas du tout d'accord	0	0

Les résultats indiquent que la majorité des élèves, qu'ils soient dans des classes francophones ou non francophones, reconnaissent l'importance du français comme outil de communication. Cet intérêt général est un levier essentiel pour l'enseignement du FLE, car il reflète une motivation intrinsèque qui peut être exploitée pour améliorer l'apprentissage. Dans les classes francophones, 45% des élèves sont d'accord et 37,5% tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle le français est utile pour communiquer. Dans les classes non francophones, ces chiffres sont similaires, avec respectivement 30% et 45%. Seuls 2,5% des élèves francophones et 5% des élèves non francophones expriment une opinion négative, et aucun élève ne rejette totalement cette idée. Ces résultats suggèrent que, malgré les différences entre les types de classe, une grande majorité des élèves voient dans le français un moyen de communication pertinent.

Le fait que la grande majorité des élèves reconnaisse l'importance du français comme outil de communication est un atout majeur pour l'enseignement du FLE. Cependant, il est essentiel que cette perception se transforme en une pratique active et régulière. En diversifiant les approches pédagogiques et en offrant aux élèves plus d'opportunités d'interaction en français, les enseignants peuvent renforcer cette motivation et améliorer significativement la maîtrise de la langue.

On peut imaginer donc que les professeurs de FLE peuvent et doivent s'appuyer sur ce côté d'intérêt en intégrant plus de tâches de communication dans leur travail. Quant à l'attraction des leçons, les voici nos résultats :

Tableau 6. Intérêt pour les leçons en français

Degré d'accord	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
tout à fait d'accord	32,5	47,5
d'accord	35,0	30,0
ni d'accord ni en désaccord	25,0	15,0
pas d'accord	5,0	5,0
pas du tout d'accord	7,5	2,5

Les résultats révèlent une tendance inattendue : les élèves des classes non francophones trouvent les cours de français plus intéressants que ceux des classes francophones. Cette observation remet en question certaines hypothèses selon lesquelles l'immersion linguistique garantirait systématiquement un plus grand engagement des apprenants. 47,5% des élèves des classes non francophones trouvent les

cours de français intéressants. Ce chiffre tombe à 32,5% chez les élèves francophones, avec une opinion plus partagée (35% d'avis mitigés). Seuls 5% des non francophones et 7,5% des francophones ne les trouvent pas du tout intéressants.

Les élèves des classes non francophones ont peut-être moins de contact avec le français au quotidien, ce qui rend les cours plus stimulants. Les élèves des classes francophones, plus exposés au français, peuvent ressentir une certaine routine ou une répétition dans les contenus abordés. Il est possible que les approches pédagogiques diffèrent entre les deux types de classe, influençant ainsi la perception de l'intérêt des cours. Ces résultats suggèrent que l'intérêt pour les cours de français n'est pas directement lié à l'exposition à la langue, mais plutôt aux méthodes d'enseignement et à la perception de la nouveauté. Pour maintenir l'engagement des élèves, il est essentiel d'adapter les pratiques pédagogiques en fonction du profil des apprenants, en veillant à stimuler la curiosité et l'implication active de tous.

Finalement, avant de passer aux conclusions, nous présenterons ici-bas les résultats liés à la motivation externe. La première question portait sur l'importance d'une bonne note pour les élèves :

Tableau 7. Importance de l'évaluation

Degré d'accord	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
tout à fait d'accord	42,5	40
d'accord	40	42,5
ni d'accord ni en désaccord	12,5	15
pas d'accord	5	2,5
pas du tout d'accord	0	0

On n'observe pas de différences majeures entre les réponses des élèves des deux groupes, qui s'accordent sur l'importance de l'évaluation dans leur parcours scolaire. Ce sont plus de quarante pourcents des élèves des classes francophones ou non qui sont tout à fait d'accord avec cette affirmation. Et ce ne sont que 2,5% des apprenants non francophones qui ne sont pas du tout d'accord avec tout cela. De surcroît, les enfants francophones sont encore plus catégoriques – personne n'a répondu que cela n'était pas du tout important pour lui (ou elle).

Il y a un lien direct entre l'importance d'une bonne note et l'appréciation des adultes, notamment des parents ou professeurs car les enfants dépendent du monde d'adultes – les parents souhaitent voir leurs prodiges bien appréciés et les enseignants sanctionnent les mauvais exemples ou récompensent les meilleurs. Voici donc le tableau qui illustre la présence de l'appréciation des adultes chez les enfants :

Tableau 8. Appréciation des parents ou des professeurs

Degré d'accord	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
tout à fait d'accord	12,5	20
d'accord	20,0	25
ni d'accord ni en désaccord	35,0	35

Degré d'accord	Classe francophone (%)	Classe non francophone (%)
pas d'accord	25,0	15
pas du tout d'accord	7,5	5

Les résultats montrent une différence notable dans la perception de l'importance de l'appréciation des parents et des enseignants entre les élèves des classes francophones et non francophones. 35% des élèves des classes francophones ne prennent pas position (ni d'accord ni en désaccord) ; 25% sont en désaccord avec l'idée que l'appréciation des adultes joue un rôle clé dans leur apprentissage ; seulement 20% considèrent cette reconnaissance comme importante, tandis qu'une minorité (7,5%) n'y accorde aucune importance. Comme pour leurs homologues francophones, 35% des élèves ne se prononcent pas. Cependant, 20% se disent tout à fait d'accord avec l'importance du regard des adultes, contre seulement 12,5% dans les classes francophones. Le désaccord reste présent mais plus modéré (15%).

Les élèves des classes francophones, étant plus immergés dans la langue, peuvent développer un sentiment d'indépendance vis-à-vis de l'approbation extérieure. Ceux qui apprennent le français dans un cadre moins immersif peuvent voir l'appréciation de leurs enseignants et parents comme une source de motivation et de légitimation de leurs efforts. Les classes non francophones sont peut-être plus habituées à des systèmes où l'encouragement et la valorisation jouent un rôle central dans la progression scolaire. Ces résultats suggèrent que le rôle de l'appréciation des adultes dans la motivation des élèves varie selon leur environnement d'apprentissage. Les enseignants de FLE doivent donc adapter leurs stratégies de valorisation en fonction du degré d'autonomie et des attentes de leurs élèves, afin de maximiser leur engagement et leur progression.

En guise de conclusion

Les recherches empiriques menées dans cette étude ont permis de mettre en évidence plusieurs aspects clés de la motivation des élèves à l'égard de l'apprentissage du français. Le premier élément marquant est l'attitude des apprenants face à leur propre processus d'apprentissage, à leurs efforts et à leurs réalisations. Bien que les réponses des deux types de classes aient été variées, la majorité des élèves, qu'ils soient en classes francophones ou non francophones, évaluent leur progression en français de manière positive ou neutre. Cela traduit une confiance en soi associée à une forte motivation à apprendre.

Un autre résultat intéressant concerne l'engagement des élèves dans leur apprentissage. Qu'il s'agisse de la réalisation des devoirs, de l'attention portée aux instructions de l'enseignant ou de la participation en classe, les tendances observées sont similaires entre les deux groupes. Ce constat remet en question l'hypothèse initiale selon laquelle les élèves en immersion seraient plus motivés. On peut donc conclure que, quel que soit le contexte scolaire, les apprenants font preuve d'une motivation comparable, notamment en termes de concentration et d'implication dans les activités en classe.

Un facteur clé influençant la motivation des élèves est la qualité des relations au sein du groupe. Il ressort que les élèves des classes ordinaires osent davantage exprimer leur opinion et demander de l'aide, ce qui pourrait indiquer un sentiment de confort plus prononcé en classe. Cependant, cette différence peut aussi être attribuée à des traits de personnalité individuels plutôt qu'exclusivement à des facteurs

motivacionnels. Il serait intéressant d'explorer plus en profondeur le lien entre la dynamique de classe et l'engagement des élèves dans les études futures.

En ce qui concerne la motivation intrinsèque, bien que peu d'élèves participent à des activités extrascolaires liées au français, la majorité exprime un fort désir de maîtriser la langue et perçoit son apprentissage comme utile pour l'avenir. De plus, la plupart des élèves apprécient les cours de français, ce qui reflète un sentiment positif vis-à-vis de l'apprentissage. Il serait pertinent d'explorer comment des activités pédagogiques innovantes pourraient renforcer cet intérêt et encourager une participation plus active aux événements culturels et linguistiques.

Quant aux facteurs externes de motivation, tels que l'appréciation des enseignants et des parents ou l'influence des notes, les réponses sont variées. Si l'importance des notes est largement reconnue, il n'y a pas de consensus clair quant à l'impact des enseignants et des parents sur la motivation des élèves. Ce constat soulève des questions pertinentes sur le rôle des figures d'autorité dans l'apprentissage des langues et mériterait une exploration plus approfondie dans de futures recherches.

En résumé, aucune différence significative n'a été relevée entre la motivation des élèves des classes francophones et non francophones. Cette observation pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la présentation du contenu authentique en classe, qui n'a peut-être pas joué un rôle déterminant dans la motivation des participants. Il semble que d'autres éléments, comme la dynamique de groupe et l'approche pédagogique, influencent davantage la motivation.

Enfin, notre échantillon s'avère suffisant pour tirer des conclusions précises et généralisables à d'autres contextes d'apprentissage des langues. Tout d'abord, il serait pertinent d'explorer plus en détail l'impact de la dynamique de classe et des interactions sociales sur la motivation des élèves à apprendre une langue étrangère. Une étude à long terme permettrait de mieux comprendre comment ces facteurs évoluent au fil du temps et influencent l'engagement des apprenants. Ensuite, l'intégration de nouvelles approches pédagogiques, telles que l'apprentissage basé sur les jeux, l'usage des technologies numériques ou encore les échanges linguistiques virtuels, mériterait d'être étudiée afin d'évaluer leur efficacité dans le renforcement de la motivation des élèves. Par ailleurs, une analyse comparative entre différentes langues étrangères enseignées dans des contextes similaires pourrait offrir une perspective plus large sur les stratégies les plus efficaces pour favoriser la motivation. Pour finir, il serait utile d'examiner comment les attentes des enseignants et des parents influencent la motivation des élèves et dans quelle mesure un accompagnement spécifique pourrait optimiser leur engagement et leur progression.

Bibliographie

- Aubry, Laurence (2013) *Fiche coopérative éducative Lituanie pour la DREIC*. S. l. Vilnius : Institut français de Vilnius.
- Anderson, John Robert (1995) *Learning and Memory: An Integrated Approach*. Hoboken, New Jersey : Wiley.
- Atkinson, Richard C., Richard M. Shiffrin (1968) « Human Memory: A Proposed System and Its Control Processes. » [Dans :] Robert J. Spence, Susan T. Fiske, Donald J. Foss (dir.) *The Psychology of Learning and Motivation: Advances in Research and Theory*. Vol. 2. New York : Academic Press ; 89–195
- Bloom, Benjamin Samuel, Marcel Lavallée (1975) *Taxonomie des objectifs pédagogiques*. Tome 1, Domaine cognitif. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Beresnevičienė, Danguolė (2003) *Jauno suaugusiojo psichologija*. Vilnius : Presvika.

- Butkienė Giedrė, Albna Kepalaitė (1996) *Mokymas ir asmenybės brendimas*. Vilnius : Margi raštai.
- Cox, Gregory Edward, Richard M. Shiffrin (2017) « A Dynamic Approach to Recognition Memory. » [Dans :] *Psychological Review*. N° 124(6) ; 795–860.
- Davison, Chris, Alan Williams (2001) *Integrating Language and Content: Unresolved Issues*. New York : Routledge.
- Dörnyei, Zoltan, Istvan Ottó (1998) « Motivation in Action: A Process Model. » [Dans :] *Working Papers in Applied Linguistics*. Vol. 4 ; 43–69.
- Ebbinghaus, Herman ([1885] 1913) [*Über das Gedächtnis*. Leipzig : Verlag von Duncker & Humber.] Traduit en anglais par Henry A. Ruger et Clara E. Bussenius. *A Contribution to Experimental Psychology*. New York : Teachers College, Columbia University.
- Gage, Nathaniel Lees, David C. Berliner (1994) *Pedagoginė psichologija*. Vilnius : Alna litera.
- Gardner, Robert C., Wallace E. Lambert (1972) *Attitudes and Motivation in Second Language Learning*. Massachusetts : Newbury House / Rowley.
- Jovaiša, Leonas (2007) *Enciklopedinis edukologijos žodynas*. Vilnius : Gimtasis žodis.
- Maindron, Fabrice (2001) « Le français en Lituanie : situation et perspectives. » [Dans :] *Synergies Pays riverains de la Baltique*. N° 1 ; 112–116.
- Petty, Geoffrey (2009) *Teaching Today: A Practical Guide*. Cheltenham : Nelson Thornes.
- Rheinberg, Falko, Regina Vollmeyer, Wolfram Rollett (2000) « Motivation and Action in Self-Regulated Learning. » [Dans :] Monique Boekaerts, Paul R. Pintrich, Moshe H. Zeidner (dir.) *Handbook of Self-Regulation*. San Diego : Academic Press ; 503–529.
- Vitkauskienė, Vilma (2015) « Prancūzų kalbos paplitimas Lietuvoje ir pasaulyje: istorija ir dabartis. » [Dans :] *Žmogus ir žodis*. N° 17(3) ; 94–110.
- Williams, Marion, Robert L. Burden (1997) *Psychology for Language Teachers: A Social Constructive Approach*. Cambridge, New York : Cambridge University Press.

Sources internet

- Apprentissage des langues vivantes étrangères dans l'union européenne (2024) Récupéré de <https://www.education.gouv.fr/l-apprentissage-des-langues-vivantes-etrangees-dans-l-union-europeenne-parcours-des-eleves-2588> le 02/02/2024.
- Département de statique de la République de Lituanie. Récupéré de <https://osp.stat.gov.lt/> le 15/11/2024.
- Hawthorne, Hannah (2021) « Understanding the Importance of Motivation in Education. » Récupéré de <https://www.highspeedtraining.co.uk/hub/motivation-in-education/> le 05/11/2024.
- Milt, Kristina (2023) « Kalbų Politika. Faktų apie Europos Sąjungą suvestinės. » (trad. Politique linguistique. Données statistiques sur l'Union européenne). Récupéré de <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/lt/sheet/142/kalbu-politika> le 11/11/2024.
- Sipaitė, Vilija (2009) « Projekto EMILE klasė – integruotas dalyko ir prancūzų kalbos mokymas – koncepcija. » (trad. Conception du projet EMILE – intégration du français dans l'apprentissage général). Récupéré de https://smsm.lrv.lt/uploads/smsm/documents/files/Archyvas/lt_kalbos_politika/EMILE%20klase.pdf le 05/12/2024.
- Stavytska, Iryna (2017) « Modern Tendencies in Foreign Language Teaching. » Récupéré de <https://intapi.sciendo.com/pdf/10.1515/joim-2017-0018> le 11/11/2024.

ADAM SŁUPEK

Université de Varsovie

Institut d'études romanes

a.slupek2@student.uw.edu.pl

ORCID : 0009-0004-6416-3412

Bilinguisme officiel au Canada : promesse non tenue de la paix linguistique. Le cas de la minorité franco-ontarienne

Official Bilingualism in Canada: The Unfulfilled Promise of Linguistic Peace. The Case of the Franco-Ontarian Minority

Abstract

This article has two aims: to examine how the historical conflict between anglophone and francophone communities shaped Canada's official bilingualism policy, and to assess whether this conflict remains relevant to understanding today's linguistic dualism. The theoretical section offers a sociolinguistic perspective on bilingualism, focusing on official bilingualism as a state policy. The empirical part presents the results of a qualitative case study based on four semi-structured interviews with Franco-Ontarian participants. The analysis identifies three interrelated dimensions that continue to structure anglophone–francophone relations in Ontario: persistent mutual prejudice manifesting in institutional contexts, ongoing linguistic assimilation, and systemic inequalities accompanied by experiences of linguistic discrimination. These findings show that linguistic peace remains unachieved and rivalry endures as a defining feature of Canada's sociolinguistic landscape.

Keywords: bilingualism, language policy, Canada, Franco-Ontarians, linguistic minorities, conflict

Mots-clés : bilinguisme, politique linguistique, Canada, Franco-Ontariens, minorités linguistiques, conflit

1. Introduction

426

Le présent article a pour but d'analyser le fond conflictuel sous-jacent du bilinguisme officiel au Canada. Pour ce faire, après avoir dressé le cadre théorique de notre étude, nous examinerons le rôle du conflit historique entre les deux « nations fondatrices » dans l'adoption de la politique linguistique canadienne. Ensuite, dans la partie empirique de cet article, nous analyserons dans quelle mesure la notion de rivalité caractérise les relations entre les anglophones et les francophones, notamment lorsque ces derniers sont en situation de minorité linguistique. À cette fin, nous nous appuierons sur un corpus constitué à partir de quatre entretiens semi-directifs menés auprès de Franco-Ontariens du Sud-Est de l'Ontario en février et en mars 2024.

L'étude de cas de la communauté franco-ontarienne découle de la spécificité démolinguistique de cette province. Elle possède la population francophone numériquement la plus forte après le Québec : au recensement de 2021, elle compte 533 560 personnes, soit 3,8% de la population provinciale (Gouvernement du Canada 2024, tableau 1). Contrairement au Québec et au Nouveau-Brunswick, l'Ontario demeure une province officiellement anglophone où les droits linguistiques des francophones sont reconnus en matière d'accès aux services ministériels dans certaines régions désignées dans la *Loi sur les services en français* de 1986 (Tennant 2017 : 337).

Si les droits linguistiques des Franco-Ontariens sont encadrés de façon limitée par la loi provinciale, la situation sociolinguistique locale diffère considérablement de celle du Québec ou du Nouveau-Brunswick. En Ontario, la vitalité linguistique des francophones, largement minoritaires face à la population anglophone, semble fragilisée faute de planification linguistique au niveau local, celle qui touche les aspects de la vie quotidienne hors du cadre institutionnel fédéral (cf. Mévellec et Cardinal 2020 : paragraphe 53). La perspective de cette minorité éclaire ainsi les défis du bilinguisme officiel au Canada, notamment en ce qui concerne les relations entre les deux nations fondatrices.

2. Notions fondamentales

Dans les recherches en sociolinguistique, le bilinguisme est le plus souvent défini comme « l'utilisation régulière de deux ou plusieurs langues ou dialectes dans la vie de tous les jours » (Grosjean 2015 : 16). Cette approche, en privilégiant le critère d'usage plutôt que la compétence linguistique, permet d'étudier le phénomène du bilinguisme comme le résultat du contact des langues au sein d'une société donnée (Wróblewska-Pawlak 2004 : 15). Bien que le français et l'anglais coexistent au sein de la société canadienne, la répartition des Canadiens bilingues diffère largement d'une région à l'autre. D'ailleurs, bien que le Canada soit officiellement bilingue, moins de 20% de sa population déclare parler les deux langues officielles (Statistique Canada 2023a, Tableau de données de la carte 1).

C'est bien l'adverbe « officiellement [bilingue] » qui nous conduit à considérer le bilinguisme au Canada essentiellement sur le plan de la politique linguistique. Cette notion désigne « les choix, les orientations [et] les objectifs [...] en matière de gestion [de la] pluralité linguistique » d'un pays donné (Boyer 2001 : 76). Ainsi, l'outil principal à la disposition des autorités est constitué par les textes juridiques, contraignants pour les institutions gouvernementales et pour leurs fonctionnaires. C'est par ce biais que l'État assigne des fonctions spécifiques aux langues, définit leur rôle dans la vie publique et peut influencer les pratiques linguistiques de ces citoyens (Calvet 1996 : 57–60).

Cet aspect strictement officiel de la politique de bilinguisme du Canada ressort des fondements de la *Loi sur les langues officielles* de 1969, qui assure l'égalité du statut du français et de l'anglais dans le cadre (1) des travaux et des débats du Parlement fédéral (art. 4, al. 1); (2) des services internes des institutions fédérales (art. 22) ; (3) des travaux et de la jurisprudence des tribunaux fédéraux (art. 14, al. 1). Par contre, la loi en question ne précise pas les droits linguistiques des Canadiens d'expression française au niveau régional : ce dispositif relève des gouvernements provinciaux et territoriaux, majoritairement unilingues et anglophones (Foucher 2018 : 194 ; Kijewska-Trembecka 2013 : 178–179).

La spécificité de la politique linguistique canadienne n'enlève rien au fait qu'elle résulte des réalités historiques et sociales particulières de la société canadienne, car c'est en raison de sa double nature que la *Loi sur les langues officielles* a été adoptée.

3. Bilinguisme officiel au Canada : de la rivalité au nouveau contrat social

Dans le discours politique du Canada moderne, la dualité linguistique de la société occupe une position centrale parmi les fondements de l'identité nationale, jouant le rôle d'un « pont » entre les deux nations fondatrices (Carlos 2020 : 190). Or, il est crucial de souligner que la politique de bilinguisme fédéral, adoptée au tournant des années 1960–1970, par le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau, était avant tout une décision politique mûrement réfléchie, visant à atténuer les revendications nationalistes et séparatistes au Québec qui ont menacé l'intégrité de la Fédération (Dorais *et al.* 2018 : 11 ; Szul 2009 : 341–342). Cette effervescence au sein de la société québécoise est l'une des conséquences de la Révolution tranquille (1960–1966), la prise de conscience collective des Québécois qui ont occupé, depuis la Conquête, une position socio-économique inférieure par rapport aux Anglo-Canadiens (Bouchard [1998] 2020 : 264).

Pour élargir ce contexte, il convient d'évoquer les résultats des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963–1971), mise sur pied par le premier ministre Lester B. Pearson, et co-présidée par André Laurendeau et Arnold Davidson Dunton. Le rapport de cette commission a été la cause directe d'un véritable tournant dans la position du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme et de biculturalisme au sein de la société canadienne. Ainsi, dans son rapport préliminaire, la Commission affirme qu'il existe au Canada « deux sociétés distinctes », qui mènent une « vie séparée » l'une de l'autre et perçoivent leur rôle au sein de la Confédération de manière incompatible et contradictoire (Gouvernement du Canada [1965] 2013 : 104–105). Les auteurs concluent ce rapport en exprimant l'avis suivant :

Tout ce que nous avons vu et entendu nous a convaincu que le Canada traverse la période la plus critique de son histoire, depuis la Confédération. Nous croyons qu'il y a crise : c'est l'heure des décisions et des vrais changements ; il en résultera soit la rupture, soit un nouvel agencement des conditions d'existence. Nous ignorons si cette crise sera longue ou brève. Nous sommes, toutefois, convaincus qu'elle existe. Les signes de danger sont nombreux et sérieux. (Gouvernement du Canada [1965] 2013 : 125)

Afin d'estomper la crise Ottawa-Québec et de « contrebalancer l'attrait du séparatisme [québécois] » (Trudeau 1967 : 204 ; cité par Traisnel 2012 : 71), le gouvernement fédéral a accordé aux

Canadiens d'expression française, indépendamment de leur province de résidence, le droit personnel de s'adresser à toute institution fédérale dans leur langue maternelle (Foucher 2018 : 197). Cette décision a eu un impact symbolique considérable : comme le souligne Mario Polèse, « la loi de 1969 visait à convaincre les Québécois francophones que le Canada était aussi *leur* pays, et qu'ils pouvaient s'y sentir partout chez eux » (2022 : 5).

Bien que la *Loi sur les langues officielles* ait mis sur le même plan le statut juridique des langues officielles au niveau fédéral, il n'a finalement pas empêché la montée du nationalisme québécois, comme en témoigne par exemple le référendum sur la souveraineté du Québec de 1995. De plus, la politique officielle de bilinguisme n'a pas freiné le déclin du français au Canada : alors qu'en 1971, les Canadiens d'expression maternelle française représentaient 26,8% de la population, ce taux a diminué, n'atteignant plus que 20,2% en 2021 (Statistique Canada 2024, Graphique 1 ; Gouvernement du Canada 2024, Tableau 2).

En tenant compte des données quantitatives évoquées, nous aboutissons à une conclusion saisissante : la politique de bilinguisme officiel, menée au cours d'un demi-siècle, a négligé des dynamiques sociales cruciales, telles que l'assimilation linguistique progressive des francophones, en particulier dans les régions où ils sont minoritaires (Leclerc 2024, partie 7.4 « La situation des francophones hors Québec »). La vision du bilinguisme officiel, telle qu'elle existe au niveau du discours politique est, en conséquence, fortement incompatible avec la situation inégalitaire du français et de l'anglais, malgré leur statut juridique identique.

Cet écart entre le discours politique et les risques réels pour la vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada constitue un point de départ pour réexaminer la durabilité du rôle conciliateur de la politique de bilinguisme officiel et pour interroger les relations entre la majorité anglophone et la minorité francophone.

4. Recherche

La partie empirique de cette étude poursuit deux objectifs principaux. Premièrement, examiner dans quelle mesure la rivalité, au sens large, permet de décrire les relations entre la majorité anglophone et la minorité francophone en Ontario. Deuxièmement, évaluer si les principes idéologiques du régime linguistique fédéral – qui souligne l'égalité des deux nations fondatrices et leur contribution historique à la société canadienne – influencent les acteurs sociaux dans le contexte du déséquilibre démolinguistique entre les Ontariens d'expression anglaise et française.

Dans cette partie de l'article, nous présenterons les détails concernant l'organisation et la réalisation de l'enquête, ainsi que les résultats de l'étude de cas menée auprès de quatre informateurs franco-ontariens en février et mars 2024. Nous y exposerons la méthode de collecte des données, la constitution du corpus, l'approche d'analyse du contenu et le profil sociolinguistique des personnes interviewées.

4.1. Méthode de recherche et constitution du corpus

Comme l'outil principal de collecte des données, nous avons choisi l'entretien semi-directif qualitatif et individuel, réalisé sur base d'un questionnaire. Celui-ci comprenait 40 questions réparties en cinq

thèmes : le bilinguisme institutionnel, l'asymétrie des langues officielles, le recul du français, la perception du bilinguisme par les Franco-Ontariens et les relations franco-anglophones en Ontario.

Les entretiens ont été enregistrés et transcrits. Ensuite, nous avons soumis les textes à une analyse de contenu en procédant à un codage (Babbie [2005] 2008 : 429). L'analyse des entretiens a permis d'identifier des catégories thématiques spécifiques, notamment celles liées au fond conflictuel des relations entre francophones et anglophones en Ontario, ouvrant ainsi la voie à une analyse comparative du contenu. Au total, le corpus comprend 250 minutes d'enregistrement audio, donnant lieu à une transcription de 143 570 caractères, espaces compris.

4.2. Profil sociolinguistique des interviewés et représentativité

L'étude empirique présentée dans cet article s'inscrit dans la méthodologie de l'étude de cas. Celle-ci vise à l'analyse détaillée d'un ou plusieurs cas, sélectionnés de façon non aléatoire et par conséquent, non représentative (Silverman [2005] 2008 : 168–169 ; Flick [2007] 2012 : 56–61). En conséquence, les généralisations formulées dans la partie analytique ne peuvent pas être extrapolées à l'ensemble de la population franco-canadienne et à l'image globale des relations entre les deux communautés linguistiques. Si cette restriction méthodologique est extrêmement importante, elle ne réfute pas les expériences des interlocuteurs en tant que telles. En revanche, leurs propos peuvent servir d'illustration des phénomènes et des concepts théoriques tels que le bilinguisme officiel, sociétal et individuel, ainsi que le conflit lié au contact des langues.

Nous avons défini trois critères de sélection des participants : avoir le français comme langue maternelle, être né et résider en Ontario et avoir été principalement socialisé en français durant l'enfance. En plus des critères définis au début de l'étude, quatre participants présentent les caractéristiques sociolinguistiques suivantes :

Tableau 1. Caractéristiques des participants à l'étude

N°	Participant ¹	Tranche d'âge	Éducation en français	Éducation en anglais	Niveau d'éducation	Métier
1	Alice	18–35	P, PS	S, PS	secondaire	étudiante
2	Emma	36–55	S, PS	P, PS	supérieur (MA)	enseignante
3	Thomas	36–55	P, S, PS	x	supérieur (MA)	traducteur
4	Louis	56–75	P, S, PS	x	supérieur (MA)	enseignant retraité

Abréviations : P – école primaire, S – école secondaire, PS – études postsecondaires

Tous les participants résidaient, au moment de l'entretien, dans les Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, où les francophones représentent 18,6% de la population (Statistique Canada 2023b). Particulièrement attachés à leur origine franco-canadienne et à la vitalité du français en Ontario, ils s'impliquent soit dans l'éducation francophone (Alice, Emma et Louis), soit dans la traduction-interprétation franco-anglaise au sein d'institutions fédérales et provinciales (Thomas). En outre, grâce

¹ Les prénoms et d'autres données permettant d'identifier des interlocuteurs ont été changées.

à leur formation en langue française et en littérature, Emma et Thomas ont fait preuve, lors de l'entretien, d'une attitude à la fois réflexive et proactive du maintien de leur langue maternelle.

4.3. Analyse des résultats

L'analyse transversale des quatre entretiens nous a permis d'identifier de nombreux passages où les informateurs décrivent les relations franco-anglophones en Ontario au prisme de la rivalité, des tensions ou des inégalités. Ce fond conflictuel se manifeste principalement dans trois dimensions : (1) les préjugés mutuels entre les deux groupes dans le contexte institutionnel ; (2) le transfert progressif de la population franco-ontarienne vers l'anglais, accompagné du faible statut du français sur le marché linguistique local ; (3) les inégalités systémiques ainsi que les expériences de la discrimination linguistique évoquées par les interviewés.

4.3.1. Préjugés

La première catégorie qui révèle la rivalité entre les francophones et les anglophones s'impose dans le contexte institutionnel, quant à l'accès aux services en français, en droit, garanti au niveau fédéral et en partie au niveau provincial.

Pour chaque participant, il est arrivé qu'un fonctionnaire d'un bureau provincial ne puisse pas le servir en français. Dès lors, il nous semblait intéressant de demander si les répondants choisissaient consciemment d'utiliser l'anglais plutôt que le français dans le cadre institutionnel. Les réponses ont été affirmatives :

Oui, ça arrive souvent, assez souvent [...] Aussi dans des situations où ce que je demande pourrait être problématique, je vais automatiquement parler anglais parce que je ne veux pas qu'on ajoute, à ma plainte, le fait que je suis francophone. « Oh, c'est juste une autre Française qui se plaint... » Donc ça, je vais faire ça parfois délibérément pour éviter cette autre couche de, de préjugés. (Emma)

Oui, oui... parce que... par crainte de représailles. Ouais. Surtout quand t'es dans le système de santé, quand tu es à l'hôpital, [...] ben ça peut prendre vraiment beaucoup de temps si tu vas au service des urgences. Tu veux te faire soigner, tu veux que ça aille vite, tu veux, tu veux aller visiter un médecin et tu as pas envie de faire des chichis parce que tu ne... parce que tu veux te faire servir en français, donc... Par crainte de représailles, oui, souvent on va se, on va se taire, pis on va juste parler en anglais. (Thomas)

Dans les propos cités, quelques éléments se démarquent particulièrement. Premièrement, ce sont les « préjugés » et les « représailles » auxquels les participants seraient confrontés à cause de la langue utilisée à l'égard d'un fonctionnaire anglophone. Deuxièmement, nous observons les propositions « c'est juste une autre Française qui se plaint » et « tu as pas envie de faire des chichis », qui expriment des projections présumées d'anglophones sur les francophones. Le recours à ces mots dépréciatifs et dévalorisants se traduit par la conviction des répondants que leurs besoins sont perçus comme exagérés ou inadéquats en raison de la langue qu'ils utilisent. En outre, l'usage du verbe « se taire » peut indiquer l'existence d'une relation de pouvoir symbolique asymétrique entre les francophones et les anglophones.

4.3.2. Assimilation linguistique

Lors des entretiens, nous n'avons posé aucune question directe ni sur l'assimilation linguistique des Franco-Ontariens, ni sur le recul du français dans cette province. En revanche, ces notions ont apparu spontanément, de façon explicite ou implicite, dans les propos des interviewés.

431

L'anglais, c'est la honte, c'est ce qu'on dit souvent parce qu'il y a, il y a un gros problème d'assimilation chez les jeunes, mais en fait pas juste chez les jeunes, dans tous les groupes d'âge. Et ce qu'on dit souvent, c'est que le français s'apprend, l'anglais s'attrape. Donc c'est comme, c'est comme une grippe, c'est, c'est comme, c'est une... On n'a pas besoin d'apprendre tant l'anglais que ça parce que c'est tellement omniprésent partout. (Thomas)

Connaissez-vous aussi un nouveau taux d'assimilation... C'est prononcé. C'est dommage-là, surtout avec, surtout chez les plus jeunes... Donc, du français à l'anglais, bien sûr. (A.S. Et quelle en est la raison ?) Je vais dire... les médias, les réseaux sociaux, Internet... (...) Pis, pour certains jeunes, c'est cool de parler anglais, c'est cool à certain âge. (Louis)

Pis justement mes ados ils parlent tous anglais parce que c'est cool, c'est d'être plus cool de parler anglais que français... (Emma)

C'est juste plutôt qu'après l'école, les gens, ils commencent à oublier, pis ils vont dire « Ah, j'avais pas besoin » parce qu'en Ontario, on parle pas vraiment en français. (Alice)

Dans les fragments évoqués, nous identifions deux groupes d'associations majeurs de la rivalité. La première concerne la situation de la langue française et de la population francophone. Deux participants soulignent le recul du français en Ontario, provoqué par le transfert linguistique vers l'anglais, en particulier chez les jeunes francophones. Cette « assimilation linguistique » concerne, comme la définit Uriel Weinreich, « le changement de l'emploi habituel d'une langue à l'emploi habituel d'une autre langue » ([1953] 1979 : 106 ; cité par Maurais 1997 : 51). Alice, la plus jeune intervenante, évoque la tendance de ses pairs à oublier la langue, estimant qu'elle est peu utile dans une région où « on parle pas vraiment français ». De telles expériences rapportées par les interlocuteurs sont confirmées par les données statistiques. Au recensement de 2021, 45% des Ontariens d'expression maternelle française déclarent avoir abandonné leur langue maternelle dans la communication à domicile (Statistique Canada 2023b)². Dans les Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, ce taux a atteint 49%.

À l'autre extrémité du spectre se trouvent les allusions à la langue anglaise. Celle-ci, « omniprésent » en Ontario, a un caractère « cool », notamment pour les jeunes. L'usage de cet adjectif (d'ailleurs, emprunté à l'anglais) peut signaler la perception de la suprématie de l'anglais par rapport au français sur le « marché linguistique » ontarien (Deprez 2020 : 323). De plus, le potentiel assimilatif de l'anglais sur la population franco-ontarienne est comparé, par l'un des interviewés, à une « grippe », tout comme si cette langue était contagieuse. Enfin, l'opposition français-anglais, au sein de laquelle l'anglais est en position de force, se voit dans l'expression « le français s'apprend, l'anglais s'attrape ». Elle met en évidence qu'en effet, l'apprentissage du français est plus difficile dans cet environnement majoritairement anglophone.

2 La méthode de calcul du taux d'abandon est empruntée à Polèse (2022 : 9, tableau 4). Il est calculé comme le quotient (LM – LPM) / LM où LM désigne la langue maternelle et LPM la langue parlée la plus souvent à la maison.

4.3.3. Inégalités et discrimination

432

Les notions d'inégalités linguistiques, aussi bien que de discrimination des francophones, apparaissent implicitement ou explicitement dans le contenu analysé. Dans l'une des propositions, ces inégalités s'appliquent dans le domaine du commerce et de la scolarité francophone :

Je crois qu'on a beaucoup moins de possibilités, que, comparé aux anglophones, on a pas... Toutes les entreprises doivent parler en anglais. Juste le manque d'écoles francophones et le manque d'enseignants. Ceci est tellement important. [...] C'est triste qu'on n'obtienne pas les mêmes occasions, pis les mêmes possibilités, pis le même argent, juste pour aider les élèves en français, pour avoir une langue. (Alice)

Il convient de noter que la personne interrogée mentionne à la fois l'asymétrie d'occasions et de possibilités des Franco-Ontariens par rapport à la majorité anglophone. Les dernières se traduisent par le sous-financement de l'éducation en langue française : l'inégalité systémique qui touche particulièrement les droits de la minorité à l'éducation en langue minoritaire, garantie par la loi fédérale.

À son tour, la notion de discrimination apparaît dans le troisième entretien. Thomas affirme que les francophones l'ont « souvent vécu dans toutes les sphères ». Il évoque notamment le manque du français en termes de service à la clientèle dans les entreprises fédérales :

Moi, j'ai déjà travaillé au Commissariat aux langues officielles. On recevait toutes sortes de plaintes par exemple, comme des plaintes qu'il y avait des messages à bord des avions d'Air Canada... Air Canada qui est un peu la compagnie d'aviation officielle du pays, que les messages de sécurité étaient seulement diffusants, diffusés en anglais. Donc là, c'est vraiment une question de, de sécurité. (...) Oui, on a beaucoup de, de discrimination. Euh. C'est dommage que ce soit comme ça... Mais pour faire valoir nos droits, on a des moyens de défendre. (Thomas)

Ici, la notion de défense – propre au langage guerrier – est employée de manière métaphorique pour désigner le droit de déposer une plainte auprès de l'instance fédérale en cas de non-respect des droits linguistiques. Mais outre les inégalités systémiques, Thomas mentionne également l'agression verbale dont il a été victime en raison de sa langue maternelle, ce qui nous permet d'élargir la catégorie de rivalité entre les francophones et les anglophones.

Je me suis déjà fait dire des choses vraiment méchantes, terribles comme... *Speak white* ... Ouais ouais, ouais... *Speak white* ou *fucking French*, tu sais, comme... *You lost the war*... , tu sais comme... *Get over it, you should speak English*... tu sais... Ouais. (Thomas)

Parmi les insultes évoquées, nous identifions non seulement les malédictions courantes en anglais, mais également les allusions à la « guerre » entre les anglophones et les francophones, prétendument *perdue* par ces derniers. De plus, notre attention est particulièrement attirée par l'exclamation *Speak white* (*Parlez blanc*), qui renvoie directement au fameux poème-manifeste du même titre, écrit par Michèle Lalonde ([1968] 1996). L'écrivaine y fait de la langue française un outil de résistance face à la domination des Canadiens anglais, en reprenant l'image des Canadiens français comme peuple opprimé. Si nous ne pouvons pas affirmer sans équivoque l'usage intentionnel de cette allusion intertextuelle, l'énoncé demeure indéniablement raciste et discriminatoire.

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons montré que les tensions et le conflit entre les deux nations fondatrices du Canada ont été la cause directe de l'adoption de la politique de bilinguisme officiel en 1969. Pourtant, celle-ci est encore loin d'instaurer une véritable « paix linguistique » entre francophones et anglophones et reste insuffisante pour garantir la vitalité du français, notamment dans les régions où les francophones sont minoritaires.

Une conclusion similaire ressort de l'étude de cas de la minorité franco-ontarienne. L'analyse du corpus permet de constater que les relations entre les anglophones et les francophones sont marquées par des préjugés persistants, souvent discriminatoires envers ces derniers. De plus, les expériences des personnes interrogées révèlent à quel point le problème de l'assimilation linguistique est grave et en constante progression. Enfin, la perception de cette tendance préoccupante exprimée au cours des entretiens permet d'associer le dualisme linguistique au Canada à une dichotomie intergroupe, à la domination symbolique de la langue anglaise, ainsi qu'au sentiment d'insécurité de la part des francophones. Ces constats prouvent la validité de la référence à la rivalité pour décrire la politique linguistique canadienne et son fond micro-social.

Bien que les conclusions de cette étude de cas s'inscrivent dans les concepts décrits dans la littérature et reflètent les tendances quantitatives propres à une population plus large – comme dans le cas des données sur le transfert linguistique des francophones – elles se fondent sur quatre cas sélectionnés et ne peuvent donc servir qu'à compléter les données existantes. Une étude de la rivalité, au sens large, entre les deux groupes linguistiques au Canada, devrait être approfondie à l'avenir en intégrant un plus grand nombre de cas aux profils sociolinguistiques variés, permettant d'obtenir l'effet de saturation des données (Bertaux [1997] 2010 : 32–33). De plus, elle pourrait également prendre en compte la perspective des Franco-Ontariens résidant dans d'autres régions de la province, ainsi que la perspective des Ontariens d'expression maternelle anglaise.

Bibliographie

- Babbie, Earl (2008) *Podstawy badań społecznych*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Bertaux, Daniel (2010) *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.
- Bouchard, Chantal (2020) *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Boyer, Henri (2017) *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod.
- Calvet, Louis-Jean (1996) *Les politiques linguistiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Carlos, Jean-Philippe (2020) « Bi* - Bilinguisme, la grande utopie canadienne ? (2019). » [Dans :] *Bulletin d'histoire politique*. N° 29(1) ; 186–194. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/bhp/2020-v29-n1-bhp05750/1074212ar.pdf> le 11/12/2024.
- Deprez, Christine (2021) « Transmission des langues. » [Dans :] *Langage et société*. Hors série (HS1) ; 323–326. Récupéré de <https://shs.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-323?lang=fr> le 16/02/2025.

- Doras, François-Olivier, Michel Bock, Martin E. Meunier (2018) « Grandeur et misère de l'utopie bilingue au Canada. » [Dans :] *Bulletin d'histoire politique*. N° 26(2) ; 9–20. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/bhp/2018-v26-n2-bhp03478/1043764ar.pdf>. pdf le 11/12/2024.
- Flick, Uwe (2012) *Projektowanie badania jakościowego*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Foucher, Pierre (2018) « Une utopie réalisée ? Manifestations juridiques du projet de bilinguisme canadien. » [Dans :] *Bulletin d'histoire politique*. N° 26(2) ; 191–209. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/bhp/2018-v26-n2-bhp03478/1043773ar.pdf>. pdf le 11/12/2024.
- Grosjean, François (1993) « Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition. » [Dans :] *Travaux neuchâtelois de Linguistique*. N°19 ; 13–41. Récupéré de <https://www.revue-tranel.ch/article/view/2342/2051>. pdf le 11/12/2024.
- Grosjean, François (2015) *Parler plusieurs langues : le monde des bilingues*. Paris : Albin Michel.
- Kijewska-Trembecka, Marta (2013) « Współczesne wieloetniczne społeczeństwo Kanady. » [Dans :] Marta Kijewska-Trembecka (dir.) *Kanada na przełomie XX i XIX wieku. Polityka, społeczeństwo, edukacja*. Kraków : Księgarnia Akademicka ; 161–210.
- Lalonde, Michèle (1996) « Speak White. » [Dans :] Laurent Mailhot, Pierre Nepveu (dir.) *La poésie québécoise. Dès origines à nos jours*. Montréal : TYPO.
- Maurais, Jacques (1997) « Assimilation linguistique. » [Dans :] Marie-Louise Moreau (dir.) *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Spirmont : Pierre Mardaga ; 51–56.
- Mévellec, Anne, Linda Cardinal (2020) « Les régimes linguistiques à l'épreuve du territoire : le cas de l'Ontario francophone. » [Dans :] *Revue internationale des francophonies*. N° 7. Récupéré de <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1058> le 16/02/2025.
- Silverman, David (2008) *Prowadzenie badań jakościowych*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Szul, Roman (2009) *Język. Naród. Państwo. Język jako zjawisko polityczne*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Tennant, Jeff (2017) « Ontario. » [Dans :] Ursula Reutner (dir.) *Manuel des francophonies*. Berlin, Boston : De Gruyter ; 334–354.
- Traisnel, Christophe (2012) « Protéger et pacifier. La politique officielle de bilinguisme canadien face aux risques de transferts linguistiques et de contestation communautaire. » [Dans :] *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*. N° 45–46 ; 69–89. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/ijcs/2012-n45-46-ijcs0128/1009895ar.pdf>. pdf le 11/12/2024.
- Trudeau, Pierre Elliott (1967) *Le fédéralisme et la société canadienne-française*. Montréal : Hurtubise HMH.
- Weinreich, Uriel (1979) *Languages in Contact. Findings and Problems*. Den Haag : Mouton Publishers.
- Wróblewska-Pawlak, Krystyna (2004) *Język – tożsamość – migracje. O strategiach adaptacyjnych Polaków zamieszkałych we Francji w latach osiemdziesiątych XX wieku*. Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.

Sources internet

- Gouvernement du Canada (2013) A preliminary report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism = Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, [01/02/1965] 03/04/2013. Récupéré de <https://publications.gc.ca/site/fr/9.893465/publication.html>. pdf le 11/12/2024.
- Gouvernement du Canada (2024) Statistiques sur les langues officielles au Canada, 14/08/2024. Récupéré de <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/statistique.html>, le 11/12/2024.

- Leclerc, Jacques (2024) L'aménagement linguistique dans le monde. Récupéré de https://www.axl.cefanelaval.ca/amnord/canada-federal-3.1-pol-lng-off.htm#7_Les_probl%C3%A8mes_structurels_de_la_politique_linguistique_canadienne le 11/12/2024.
- Loi sur les langues officielles. L.R.C. (1985), ch. 31 (4^e suppl.). Récupéré de <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-3.01/textecomplet.html> le 11/12/2024.
- Polèse, Mario (2022) « La refonte de la *Loi sur les langues officielles* : une nouvelle vision du bilinguisme ? » [Dans :] *Repères IRPP* N° 42. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques. Récupéré de <https://centre.irpp.org/wp-content/uploads/sites/3/2022/10/La-refonte-de-la-Loi-sur-les-langues-officielles-une-nouvelle-vision-du-bilinguisme.pdf> le 11/12/2024.
- Statistique Canada (2023a) Le bilinguisme français-anglais au Canada : tendances récentes après cinq décennies de bilinguisme officiel, 21/06/2023. Récupéré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021013/98-200-x2021013-fra.cfm> le 11/12/2024.
- Statistique Canada (2023b) Profil du recensement, Recensement de la population 2021, Tableau de profil, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada, 15/11/2023. Récupéré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> le 20/01/2025.
- Statistique Canada (2024) L'évolution des populations de la langue maternelle au Canada, de 1901 à 2016, 08/10/2024. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2018001-fra.htm> le 11/12/2024.

JAKUB DURALAK
Université Catholique de Lublin Jean-Paul II
Institut de Linguistique
jakub.duralak@kul.pl

La formulation des requêtes par des apprenants polonophones de FLE et par des francophones natifs

Formulating Requests by Polish Learners of French as a Foreign Language and Native French Speakers

Abstract

This study explores the pragmatics of request formulation among three groups: Polish learners of French as a Foreign Language (FLE), native French speakers, and native Polish speakers. Using a Discourse Completion Test (DCT), participants responded to scenarios requiring requests in academic and social contexts. The analysis examined the use of internal and external modifiers and request strategies. Results indicate that Polish learners adopt strategies closer to native French speakers but often remain in an interlanguage phase. While native French speakers utilized external modifiers more frequently, Polish learners showed limited use of such strategies. The findings highlight cultural and linguistic influences on request formulation and underscore the importance of integrating sociopragmatic competence into language instruction. Future research should expand to diverse social scenarios to better understand cross-cultural differences in speech acts.

Key words: Pragmatics, Requests, Sociopragmatic competence, Interlanguage, Speech Acts

Mots-clés : pragmatique, requêtes, compétence sociopragmatique, interlangue, actes de langage

1. Introduction et questions de recherche

La pragmatique linguistique, et en particulier les stratégies de politesse dans les interactions, joue un rôle essentiel dans la communication interculturelle et l'apprentissage des langues étrangères. Cet article

présente les résultats d'une analyse comparative des stratégies utilisées dans différentes situations par trois groupes : en polonais par des locuteurs natifs polonais, en français par des locuteurs natifs francophones et en français par des Polonais apprenant le français.

L'objectif des recherches était d'étudier comment ces groupes formulent des requêtes dans un contexte académique, quels modificateurs ils utilisent et dans quelle mesure leurs pratiques sont conformes aux normes pragmatiques du français. « En effet, un locuteur natif en situation exolingue sera très probablement moins dérouté par une erreur grammaticale de son interlocuteur que par une erreur pragmatique » (Warga 2005 : 141). L'analyse repose sur les réponses des participants à quatre situations scénarisées, à l'aide d'un *Discourse Completion Test*.

Ainsi, les questions de recherche que nous posons sont les suivantes :

Quels et combien de modificateurs (internes et externes) seront utilisés par les apprenants polonophones de FLE ? Nous supposons que la fréquence des modificateurs dans les requêtes des apprenants se situera au milieu du classement et que leur choix différera légèrement de celui des locuteurs francophones, relevant ainsi de l'interlangue des apprenants.

Les requêtes des apprenants comporteront-elles moins de modificateurs que celles des francophones natifs ? Nous supposons que les apprenants maîtriseront un éventail plus restreint des modificateurs internes que les locuteurs natifs, ce qui réduira leur présence dans leurs réponses. Quant aux modificateurs externes, nous nous attendons à observer un phénomène de verbosité (cf. Blum-Kulka et Olshtain 1986).

Leurs réponses seront-elles influencées par la langue maternelle ? Nous supposons que les apprenants auront tendance à traduire, plus ou moins directement, les requêtes du polonais, en conservant les mêmes structures verbales et types de modificateurs, ce qui relèvera également de l'interlangue.

2. Requête

La requête se compose généralement de trois parties (Holttinen 2020 : 324 ; Warga 2005 : 143) : l'introduction, l'acte central et la conclusion. L'acte central est généralement encadré de différents actes subordonnés. L'introduction et la conclusion ne sont pas obligatoires mais elles sont utilisées surtout pour diminuer l'acte menaçant pour la face¹ (Face Threatening Act, cf. Brown et Levinson 1987).

Alors que l'acte central donne à cet ensemble sa valeur pragmatique globale – sa valeur illocutoire –, les actes subordonnés ont pour fonction d'adoucir ou bien de durcir cette valeur. [...] l'effet de politesse ou d'impolitesse d'une requête ne dépend pas seulement de la réalisation de l'acte central, mais repose aussi sur les actes subordonnés (p. ex. l'introduction, la conclusion). (Warga 2005 : 143)

L'objet de notre étude est d'analyser l'usage de la stratégie de requête, des modificateurs internes et externes.

La stratégie de requête fait partie de l'acte central de requête. A chaque fois, lors de la formulation de demande, le locuteur est obligé de choisir le degré d'indirection selon lequel la demande est accomplie.

Les modificateurs internes sont des éléments optionnels intégrés à l'acte central, servant à moduler la force illocutoire de la requête en l'atténuant ou en l'intensifiant (Holttinen 2020 : 327).

1 « [...] quand nous demandons quelque chose à quelqu'un, nous menaçons la liberté d'action de l'autre. » (Holttinen 2017 : 2)

Les modificateurs externes ce sont des éléments externes aux stratégies de demande, employés afin de moduler l'intensité illocutoire de la requête, soit en l'atténuant, soit en la renforçant (Bae 2012 : 133).

3. Requête en langue étrangère

Les études (par exemple celle de Dewaele 2008) montrent que l'appropriation dans la langue étrangère est la partie cruciale dans l'acquisition de la compétence sociopragmatique. Il ne fait aucun doute que les actes de langage, dont les requêtes, en sont une partie importante.

De nombreuses études dans le domaine de la sociopragmatique (p. ex. Warga 2005 : 145) ont montré que les apprenants de langues étrangères ont tendance à utiliser moins de modificateurs internes que les locuteurs natifs. « Ceci peut avoir pour conséquence que la requête est perçue comme plus agressive » (Warga 2005 : 144).

Les chercheurs (Blum-Kulka et Olshtain 1986) ont remarqué que les apprenants de langue seconde ont tendance à utiliser plus de mots que nécessaire à cause de l'utilisation fréquente des modificateurs externes. Ce phénomène a été nommé la verbosité.

4. Méthodologie (sujets, collecte et la classification des données)

Trois groupes d'étudiants ont participé à cette étude transversale. Le groupe d'apprenants polonais du FLE « AF » contient 20 étudiants de philologie romane en troisième année de Licence, en première et deuxième année de Master et trois diplômés. Les participants de ce groupe sont âgés de 21 à 28 ans et leur première langue est le polonais. Selon Blum-Kulka et Olshtain (1986 : 174) le séjour dans une communauté de la langue cible a un impact sur le développement de la compétence pragmatique. Or, dans cette recherche nous nous focalisons sur l'aspect d'apprentissage en milieu institutionnel, hors du pays de la langue cible. Seuls deux participants ont déclaré avoir passé un an dans un pays francophone, le reste – quelques mois, deux jours ou bien ils n'y sont jamais allés.

Le groupe de natifs francophones « NF » contient 22 étudiants ou diplômés, âgés de 15 à 34 ans, venant de Belgique, France ou Tunisie.

Le troisième groupe de natifs polonais « NP » contient 24 étudiants polonais de 19 à 22 ans qui ne sont pas les étudiants de philologie romane. Ils ont obtenu la version du questionnaire traduite en polonais et ont donné les réponses en polonais. Les groupes AF et NF ont rempli le questionnaire en français.

Les 66 locuteurs ont participé à la recherche. L'analyse des données se base sur une version adaptée du Discourse Completion Test (Blum-Kulka, House et Kasper : 1989). Les répondants ont rempli le questionnaire écrit qui contenait la description de quatre différentes situations. Les quatre situations représentent un contexte scolaire ; si les participants à l'étude ne jouent pas leur propre rôle dans les scénarios, ils sont beaucoup plus enclins à adopter des attitudes extrêmes et ne reflètent pas des comportements linguistiques authentiques (cf. Sztajnacka-Gradowska 2017 : 29). La consigne a suggéré aux participants d'imaginer leur réaction verbale à chaque situation donnée, mais certaines personnes ont refusé de donner un exemple ou ont formulé la séquence sans requête ; il arrive aussi que, dans une

séquence, nous trouvons deux ou plusieurs éléments à analyser, c'est la raison pour laquelle le nombre de réponses entre les situations change. Pour pouvoir analyser les résultats, nous les avons montrés en pourcent et en nombre de réponses.

Les requêtes obtenues par le DCT ont été classées selon leur stratégie et leur modification interne ainsi qu'externe. La classification se fonde sur la taxonomie développée par Blum-Kulka, House et Kasper (1989), avec des adaptations pour la langue française proposées par Bae (2012) et Holttinen (2020). Nous avons introduit aussi quelques modifications pour adapter la taxonomie pour comparer les langues française et polonaise ; nous n'avons pas réussi à trouver une étude précédente qui comparait ces deux langues. De ce fait, nous avons cherché des exemples dans des recherches analysant les langues polonaise et anglaise (Lubecka 2000 ; Bełza 2008 ; Szczepaniak-Kozak 2016).

Dans les réponses obtenues nous avons distingué trois types généraux de formulations (directes, indirectes conventionnelles, indirectes non-conventionnelles) et au total trois types subordonnés : mode impératifs, question à condition de réussite, allusion. La question à condition de réussite a été élargie aux sous-catégories proposées dans l'étude de Holttinen (2020), selon le choix de verbe ou d'expression verbale : la disponibilité, la capacité, la volonté, la possibilité, la permission et le performatif.

Nous avons également classifié les modificateurs internes et externes dans les requêtes obtenues des questionnaires. Nous avons distingué 7 modificateurs internes (voir Tableau 14) et 14 modificateurs externes (dont 2 qui ne sont pas pris en compte, voir 5.4.3.). Pour faciliter la compréhension de ces catégories, dans les tableaux nous ajoutons un exemple entre parenthèses. Chaque élément que nous pouvions distinguer et classer a été pris en compte séparément, une exception : pour les expressions exprimant une proposition introductive, nous n'avons pas pris en considération le conditionnel ou le temps du passé dans la subordonnée, en suivant la méthodologie de Holttinen (2020 : 157).

Prenons un exemple de réponse obtenue : *Bonjour. Est-ce que vous pourriez m'aider ? J'aimerais utiliser l'ascenseur mais j'ai les mains prises avec tous ces livres. Je vous remercie !* (réponse provenant du groupe de locuteurs natifs francophones pour la situation « Ascenseur »). Dans ce cas, la stratégie utilisée (*Est-ce que vous pourriez*) relève de la formulation indirecte conventionnelle. Il s'agit d'une question subordonnée portant sur une condition de réussite, avec pour sous-catégorie la capacité. Le modificateur interne est le conditionnel (*vous pourriez*), tandis que les modificateurs externes sont la justification (*j'ai les mains prises avec tous ces livres*) et le remerciement (*Je vous remercie !*).

5. Analyse des résultats

Après avoir introduit les critères d'analyse, c'est-à-dire les stratégies de requête ainsi que les modificateurs internes et externes, nous présentons les résultats de l'analyse. Comme le contexte de chaque situation est différent, nous avons décidé de les montrer séparément, puis, nous allons présenter les résultats globaux des modificateurs. Cependant, nous ne présenterons pas les résultats globaux des sous-catégories de la stratégie indirecte conventionnelle, puisque leur usage dépend du contexte donc leur analyse globale serait fautive. Le nombre d'informateurs par groupe varie, c'est pour cela que les résultats sont présentés en pourcentages. Les deux premières situations concernent la demande vers une ou un professeur, les deux dernières – la demande faite à un camarade de classe et un groupe d'étudiants, il est donc possible de comparer le comportement et le choix des stratégies ainsi que les modificateurs pour les personnes ayant plus de pouvoir social (les professeurs) ou le même pouvoir social (les étudiants).

5.1. Situation « Ascenseur »

Tu as emprunté quelques dictionnaires à la bibliothèque, qui sont assez lourds et tu dois les porter à deux mains. Tu te diriges vers l'ascenseur, mais il est difficile pour toi d'appuyer sur le bouton. Tu vois ta professeure s'approcher et qui pourrait t'aider. Que lui diras-tu ?

Dans la première situation, les participants ont dû formuler une demande à l'intention de la professeure, celle-ci étant censée effectuer un geste de gentillesse en aidant à appuyer sur le bouton. La professeure est connue des participants (ta professeure) donc nous parlons de l'intimité entre le locuteur et l'interlocuteur. Ils ne se trouvent pas dans la situation où le problème est grave et qu'ils sont vraiment démunis, donc pour diminuer l'acte menaçant il faut bien formuler la demande. Cependant, 4 natifs polonais, 1 apprenant du FLE et 3 francophones ont refusé de donner un exemple, en expliquant qu'ils se débrouilleraient seuls.

5.1.1. Stratégies de requête

Tableau 1. Distribution des stratégies de requête dans la situation « Ascenseur » en % (n : nombre, NP : locuteurs natifs polonais, AF : apprenant du FLE, NF : locuteurs natifs francophones)

		NP (n=20)	AF (n=17)	NF (n=19)
Formulation indirecte conventionnelle	Question sur une condition de réussite :	100%	100%	100%
	Capacité (<i>Vous pouvez...</i>)	100%	100%	79%
	Volonté (<i>Ça vous dérangerait...</i>)			11%
	Possibilité (<i>Ça serait possible...</i>)			5%
	Performatif (<i>Je peux vous demander de...</i>)			5%

Le choix de la stratégie est unique pour tous les trois groupes, pourtant le choix des verbes ne se différencie que chez les francophones. Bien que la demande de capacité (*vous pouvez...*) soit la plus utilisée, les francophones natifs préfèrent aussi des verbes de volonté (*ça vous dérangerait de...*), de possibilité (*ça serait possible de...*) et performatifs (*je peux vous demander de...*).

5.1.2. Modificateurs internes

Tableau 2. Distribution des modificateurs internes dans la situation « Ascenseur » en %

	NP (n=20)	AF (n=17)	NF (n=19)
Marqueur de la politesse (<i>s'il vous plaît</i>)	5% n=1	65% n=11	53% n=10
Conditionnel (<i>vous pourriez, ça serait possible</i>)	100% n=20	71% n=12	63% n=12
Passé (<i>vous pouviez</i>)			5% n=1
Total	21	23	23
La fréquence moyenne	1,05	1,35	1,21

L'analyse de l'emploi des modificateurs internes révèle que les trois groupes utilisent le plus souvent le conditionnel dans la formulation de demande. Tous les participants du groupe des natifs polonais l'ont utilisé, or, il n'apparaît que dans 63% de réponses des francophones. Le groupe d'apprenants s'approche du groupe des francophones ce qui peut signifier qu'ils se rendent compte du fait que le conditionnel n'est pas toujours requis. Il ne laisse aucun doute que les apprenants ont bien acquis l'usage du marqueur de la politesse en français ; seule une personne du groupe natifs polonais l'a utilisé, la moitié des francophones et un peu plus les apprenants. La fréquence moyenne montre que les francophones et les apprenants dépassent légèrement l'usage moyen des modificateurs internes ; pour les natifs polonais il y a en moyenne un modificateur par demande.

5.1.3. Modificateurs externes

Tableau 3. Distribution des modificateurs externes dans la situation « Ascenseur » en %

	NP (n=20)	AF (n=17)	NF (n=19)
Préparateur (<i>Pouviez-vous me rendre service</i>)			5% n=1
Justification (<i>Ces livres sont assez lourds...</i>)	20% n=4	35% n=6	21% n=4
Excuse (<i>Excusez-moi de vous déranger</i>)			5% n=1
Éléments de considération (<i>si ça ne vous dérange pas</i>)			5% n=1
Élément appréciatif (<i>merci</i>)		12% n=2	32% n=6
Total	4	8	13
La fréquence moyenne	0,2	0,47	0,68

Dans les réponses des trois groupes on trouve la justification à un niveau d'usage comparable. Or, pour le groupe NP c'est le seul marqueur utilisé et uniquement par 4 participants. Pour les francophones, l'élément appréciatif aussi important que la justification.

L'usage des modificateurs externes est visible notamment chez les francophones ; on y trouve presque trois quarts de modificateur externe par demande. Cependant, pour les natifs polonais, on ne trouve pas le besoin de l'utiliser. Les apprenants occupent une position intermédiaire entre les NP et les NF ce qui peut prouver que les apprenants se trouvent encore en phase de l'interlangue s'il s'agit de la conscience de l'importance des modificateurs externes en langue française.

5.2. Situation « Classe »

Le professeur avec qui tu as cours pour la première fois explique des points importants concernant l'examen. Il y a plus de 30 personnes dans la salle, et le professeur parle assez bas, tu l'entends à peine. Que diras-tu ?

Dans le deuxième exemple, les participants doivent faire face à une situation gênante ; il faut interrompre le professeur que l'on voit pour la première fois, il y a donc absence d'intimité avec

l'interlocuteur. La formulation de la demande est d'autant plus difficile, elle requiert plus de prudence. C'est pourquoi 2 natifs polonais, 1 apprenant et 5 francophones ont refusé de donner un exemple, en expliquant qu'ils n'oseraient pas intervenir ou qu'ils s'assoieraient plus près du professeur pour mieux l'entendre. 4 NP feraient une remarque aux camarades pour les faire taire. Cependant, nous n'avons analysé que les demandes faites au professeur.

5.2.1. Stratégies de requête

Tableau 4. Distribution des stratégies de requête dans la situation « Classe » en %

		NP (n=18)	AF (n=19)	NF (n=17)
Formulation indirecte conventionnelle	Question sur une condition de réussite :	100%	95%	100%
	Capacité	94%	100%	53%
	Possibilité	6%		35%
	Performatif			12%
Formulation indirecte non-conventionnelle	Allusion (<i>Je ne vous entends pas</i>)		5%	

La formulation indirecte conventionnelle est de nouveau le moyen le plus utilisé parmi trois groupes. Le verbe de capacité (*pouvoir*) est utilisé le plus souvent mais comme on peut le remarquer, les verbes et les constructions verbales exprimant la possibilité sont aussi souvent utilisés par les francophones. Souvent, la possibilité requiert l'impersonnalité – c'est le cas de 24% de réponses des NF. Un apprenant a utilisé l'allusion (*Je ne vous entends pas*). Dans les contextes spécifiques, l'allusion permet aux locuteurs de diminuer l'acte menaçant mais dans ce cas, on ne peut pas considérer cet usage comme approprié.

5.2.2. Modificateurs internes

Tableau 5. Distribution des modificateurs internes dans la situation « Classe » en %

	NP (n=18)	AF (n=19)	NF (n=17)
Marqueur de la politesse (<i>s'il vous plait</i>)	6% n=1	32% n=6	24% n=4
Conditionnel (<i>vous pourriez, ça serait possible</i>)	89% n=16	74% n=14	53% n=9
Minimisateur (<i>un peu</i>)	61% n=11	32% n=6	47% n=8
Total	28	26	21
La fréquence moyenne	1,6	1,37	1,24

Les trois groupes proposent le même éventail des modificateurs internes. Or, leur fréquence varie selon les locuteurs. Le marqueur de la politesse est plus souvent utilisé parmi les apprenants et les francophones. Cependant, le conditionnel apparaît plus souvent chez les natifs polonais ; les nombre d'usage de ce modificateur chez les apprenants se situe de nouveau au milieu. Le minimisateur est

important pour les polonophones, un peu moins pour les francophones et le moins dans les réponses des apprenants. Au total, la fréquence moyenne chez les apprenants et les francophones est similairement plus basse que chez les Polonais natifs.

5.2.3. Modificateurs externes

Tableau 6. Distribution des modificateurs externes dans la situation « Classe » en %

	NP (n=18)	AF (n=19)	NF (n=17)
Justification (<i>On ne vous entend presque pas dans le fond</i>)	39% n=7	42% n=8	76% n=13
Excuse (<i>Je suis navré de vous couper</i>)		11% n=2	12% n=2
Élément appréciatif (<i>Merci</i>)			12% n=2
Total	7	10	17
La fréquence moyenne	0,39	0,53	1

La justification est de nouveau le moyen le plus populaire dans les réponses des participants. Il faut remarquer que cette forme apparaît dans 76% des réponses des francophones et uniquement dans 39% de celles des polonophones ; les apprenants se trouvent au milieu de la comparaison mais ils sont plus proches du groupe de leur langue maternelle.

La fréquence moyenne d'usage est encore une fois la plus élevée dans le groupe NF et la plus basse dans le groupe NP. Les apprenants occupent une position intermédiaire de ce classement.

5.3. Situation « Notes »

Tu reviens à l'université après une semaine d'absence à cause de la maladie. Tu veux compléter tes notes de cours. Tu t'approches d'un camarade de classe. Que lui diras-tu ?

Nous avons proposé aux participants d'imaginer la situation avec un camarade de classe. L'intimité avec l'interlocuteur permettrait de s'exprimer plus spontanément ce qui est visible dans les résultats de trois critères – il y a un éventail des formes utilisées parmi les participants et le manque de refus de réponse². Il fallait quand même penser à diminuer l'acte menaçant – le camarade a participé aux cours, il a pris des notes, il a donc fourni un effort.

2 La réponse d'un(e) apprenant(e) ne contenait pas la demande, elle a donc été rejetée.

5.3.1. Stratégies de requête

Tableau 7. Distribution des stratégies de requête dans la situation « Notes » en %

		NP (n=24)	AF (n=19)	NF (n=22)
Formulation indirecte conventionnelle	Question sur une condition de réussite :	100%	100%	95%
	Disponibilité (<i>Tu aurais...</i>)			14%
	Capacité	74%	90%	24%
	Volonté	22%	5%	19%
	Possibilité			19%
	Permission (<i>Je peux...</i>)	9%	5%	24%
	Performatif	4%		5%
Formulation indirecte non-conventionnelle	Allusion (<i>As-tu pris les notes des cours ?</i>)			5%

Bien que la formulation indirecte conventionnelle soit utilisée dans presque 100% de cas, il est facile de remarquer que les francophones ne se limitent pas à la sous-catégorie « Capacité » ; le choix des quatre autres (sauf « Performatif ») est proportionnel. Par rapport au choix de l'expression, les apprenants se situent plus près de la manière de penser polonaise, les deux choisissent l'expression de capacité comme le moyen préféré pour formuler la demande. Ce qui est intéressant, 22% de réponses des NP et 24% de celles des NF contiennent l'expression de volonté, ce n'est pas le cas pour les apprenants.

5.3.2. Modificateurs internes

Tableau 8. Distribution des modificateurs internes dans la situation « Notes » en %

	NP (n=24)	AF (n=19)	NF (n=22)
Marqueur de la politesse (<i>s'il te plaît</i>)	4% n=1	5% n=1	9% n=2
Conditionnel (<i>tu pourrais, ça serait possible</i>)	75% n=18	47% n=9	45% n=10
Minimisateur (<i>rapidos</i>)			5% n=1
Proposition introductive (<i>Je voudrais savoir si</i>)			18% n=4
Marqueur du pessimisme (<i>par hasard</i>)			9% n=2
Total	19	10	19
La fréquence moyenne	0,79	0,53	0,86

Contrairement à ce qui a été présenté dans la situation « Ascenseur » ou « Classe », le marqueur de politesse n'est pas préférable dans le contact avec l'interlocuteur ayant le même pouvoir social. Pourtant pour les polonophones le conditionnel est toujours important comme la façon d'atténuer l'imposition.

La fréquence de ce modificateur parmi les apprenants s'approche, comme précédemment, de celle des francophones. Or, ils n'utilisent que 2 variants comme les polonophones. Au total les apprenants utiliseraient le moins des modificateurs internes (uniquement 0,5 de modificateur par réponse).

5.3.3. Modificateurs externes

Tableau 9. Distribution des modificateurs externes dans la situation « Notes » en %

	NP (n=24)	AF (n=19)	NF (n=22)
Préface (<i>j'ai une question pour toi</i>)		11% n=2	5% n=1
Préparateur (<i>Je peux te demander un service ?</i>)			5% n=1
Justification (<i>j'étais absent cette semaine</i>)	58% n=14	74% n=14	68% n=15
Désarmement (<i>J'espère que je ne te dérange pas</i>)	4% n=1		5% n=1
Récompense (<i>La prochaine fois, tu pourras compter sur moi !</i>)		11% n=2	5% n=1
Éléments minimisant le dérangement (<i>C'est vraiment juste pour recopier vite fait</i>)			5% n=1
Excuse (<i>je suis désolé de t'embêter</i>)			23% n=5
Élément appréciatif (<i>merci</i>)	8% n=2	5% n=1	9% n=2
Promesse (du retour) (<i>Je te rends tout de suite tes notes après</i>)			9% n=2
Bavardage (<i>ça va ?</i>)	4% n=1	5% n=1	9% n=2
Ravisement (<i>Je suis très ravie de te voir !</i>)		5% n=1	
Total	18	21	31
La fréquence moyenne	0,75	1,11	1,41

Ce qui se remarque le plus dans cette distribution est le choix élargi des modificateurs externes utilisés principalement par les francophones. On y voit la différence significative entre les situations avec les professeurs, le choix des modificateurs se limite à maximum 5. Encore une fois, la fréquence moyenne dans cette catégorie est la plus basse parmi les réponses des NP et les apprenants occupent une place intermédiaire. Les répondants ont également choisi le plus souvent la justification à un niveau comparable. 23% des réponses des francophones contiennent l'excuse mais aucune de celles des NP ni AF.

5.4. Situation « Mal de tête »

Le groupe d'étudiants qui attend derrière toi dans la file d'attente pour le bureau du doyen se comporte de manière très bruyante (ils rient et crient) et tu as très mal à la tête. Tu te tournes vers eux, que leur diras-tu ?

447

La quatrième situation est un peu différente des autres car il s'agit d'un groupe d'étudiants inconnu pour le locuteur ce qui peut provoquer qu'on ne formule pas la requête à l'individu. Il y a deux côtés à cette situation, d'une part on n'est pas obligé de s'adresser à une personne concrète, d'autre part on ne peut pas prévoir la réaction de chaque interlocuteur. C'est probablement la raison pour laquelle 7 répondants polonophones, 3 apprenants et 2 francophones ont refusé de donner la réponse.

5.4.1. Stratégie de requête

Tableau 10. Distribution des stratégies de requête dans la situation « Mal de tête » en %

		NP (n=17)	AF (n=17)	NF (n=20)
Formulation directe	Mode impératif (<i>Taisez-vous !</i>)		47%	5%
Formulation indirecte conventionnelle	Question sur une condition de réussite :	100%	53%	95%
	Capacité (<i>vous pouvez</i>)	94%	100%	53%
	Volonté (<i>ça vous dérangerait</i>)			5%
	Possibilité (<i>ça serait possible</i>)	6%		42%

La situation « Mal de tête » est un cas particulier. Contrairement à trois exemples précédents, le groupe d'apprenants se divise selon l'usage des formulations : 47% des réponses contient le mode impératif, sous forme d'impératif ou une exclamation, comme Chut ou Silence les enfants ! Ce choix ne peut pas être expliqué par l'influence de la langue maternelle car tous les répondants du groupe NP ont formulé la demande en utilisant la QCR. Nous pouvons constater que la moitié des apprenants a considéré à tort qu'en français il est acceptable d'être direct envers les interlocuteurs ayant le même pouvoir social. Les francophones ont adopté une autre solution, c'est-à-dire formuler la demande de façon impersonnelle (35% de réponses) et en choisissant l'expression de possibilité (42% de réponses).

5.4.2. Modificateurs internes

Tableau 11. Distribution des modificateurs internes dans la situation « Mal de tête » en %

	NP (n=17)	AF (n=17)	NF (n=20)
Négation (<i>ça ne vous dérange pas de</i>)			5% n=1
Marqueur de la politesse (<i>Merci</i>)	12% n=2	6% n=1	30% n=6
Conditionnel (<i>vous pourriez, ça serait possible</i>)	47% n=8	29% n=5	45% n=9
Minimisateur (<i>un peu</i>)	59% n=10	35% n=6	40% n=8

	NP (n=17)	AF (n=17)	NF (n=20)
Adoucisseur (<i>juste</i>)			5% n=1
Total	20	12	24
La fréquence moyenne	1,18	0,71	1,2

En ce qui concerne les modificateurs internes, le choix des atténuateurs est similaire dans les 3 groupes, l'adoucisseur et la négation n'apparaissent qu'une fois dans les réponses des NF. Pourtant, les apprenants utilisent statistiquement le moins des modificateurs internes, uniquement la fréquence du minimisateur est comparable à celle des NF. Comme dans la situation « Notes » certains apprenants ne se rendent pas compte qu'en français (comme en polonais) il est préférable de diminuer l'imposition de demande, même si on parle au groupe des personnes que l'on ne connaît pas et ayant le même pouvoir social.

5.4.3. Modificateurs externes

Tableau 12. Distribution des modificateurs externes dans la situation « Mal de tête » en %

	NP (n=17)	AF (n=17)	NF (n=20)
Justification (<i>J'ai la migraine...</i>)	47% n=8	35% n=6	70% n=14
Désarmement (<i>c'est vraiment pas très important</i>)			10% n=2
Excuse (<i>Désolé de vous déranger</i>)			10% n=2
Élément appréciatif (<i>Merci</i>)			15% n=3
Requête pressante * (<i>Ok ?</i>)			5% n=1
Reproche * (<i>Vous êtes sérieux là ?</i>)	18% n=3	18% n=3	5% n=1
Total	8	6	21
La fréquence moyenne	0,47	0,35	1,05

Les apprenants utilisent le moins des modificateurs et ils se rapprochent des résultats des Polonais natifs. Dans cette situation, l'inconnaissance de la réalité socioculturelle des francophones par des AF est bien visible. Ils se contentent de demander le silence (souvent avec l'impératif) et dans 65% de cas – sans justifier la demande. Au contraire, les francophones préfèrent justifier leur requête, même si c'est la réaction au comportement des autres.

La requête pressante ainsi que le reproche sont apparus quelque fois dans les réponses des répondants ; nous ne l'avons pas pris en compte car ce sont les aggraveurs et pas les atténuateurs.

5.5. Modification interne des requêtes – récapitulation

Tableau 13. La distribution des moyennes des fréquences des modificateurs internes utilisés dans les 4 situations

	« Ascenseur »	« Classe »	« Notes »	« Mal de tête »	Somme des moyennes
NP	1,05	1,6	0,79	1,18	4,62
AF	1,35	1,37	0,53	0,71	3,96
NF	1,21	1,24	0,86	1,2	4,51

Statistiquement les trois groupes utilisent les modificateurs internes de manière comparable, les NP et les NF surpassent légèrement les apprenants mais nous ne pouvons pas parler d'une différence significative. Les résultats changent si nous les séparons. Les trois groupes utilisent plus souvent des modificateurs dans les situations avec les professeurs, les apprenants surpassant légèrement les francophones natifs. Pour les situations « Notes » et « Mal de tête », ils les utilisent à presque 50% de cas, et les deux groupes de natifs s'approchent de 100%.

Tableau 14. La distribution des moyennes des fréquences des modificateurs internes en fonction de leurs catégories

	Négation	Marqueur de la politesse	Conditionnel	Passé	Minimisateur	Proposition introductive	Marqueur du pessimisme
NP		0,27	3,11		1,2		
AF		1,08	2,21		0,67		
NF	0,05	1,16	2,06	0,05	0,92	0,18	0,09

S'il s'agit du choix, les apprenants et les NF choisissent à un niveau comparables 3 modificateurs internes : le marqueur de la politesse, le conditionnel et le minimisateur.

5.6. Modification externe des requêtes – récapitulation

Tableau 15. La distribution des moyennes des fréquences des modificateurs externes utilisés dans les 4 situations

	« Ascenseur »	« Classe »	« Notes »	« Mal de tête »	Somme des moyennes
NP	0,2	0,39	0,75	0,47	1,81
AF	0,47	0,53	1,11	0,35	2,46
NF	0,68	1	1,41	1,05	4,14

Il est bien évident que les apprenants se rapprochent des résultats des francophones natifs. Ils développent la tendance à vouloir utiliser les marqueurs utilisés par les francophones. La seule exception

est dans la situation « Mal de tête » ; ce résultat est plus proche de celui des polonais natifs. Or, ce sont les francophones qui utilisent le plus souvent les modificateurs externes. En général, la situation « Notes » favorise la modification externe des requêtes parmi les trois groupes.

Tableau 16. La distribution des moyennes des fréquences des modificateurs externes en fonction de leurs catégories

	Préface	Préparateur	Justification	Désarmement	Récompense	Éléments minimisant le dérangement	Excuse	Éléments de considération	Élément appréciatif	Promesse (du retour)	Bavardage	Ravissement
NP			1,64	0,04					0,08		0,04	
AF	0,11		1,86		0,11		0,11		0,17		0,05	0,05
NF	0,05	0,1	2,35	0,15	0,05	0,05	0,5	0,05	0,68	0,09	0,09	

Parmi les trois groupes, les francophones possèdent aussi l'éventail le plus vaste des stratégies de demande et des modificateurs. La justification est la plus souvent choisie dans tous les trois groupes, l'élément appréciatif occupe la deuxième place.

6. Conclusion

Les recherches ont montré que les locuteurs polonais apprenant le français assimilent progressivement les normes de politesse propres à la langue cible, bien que leurs interactions restent souvent dans une phase d'interlangue. Les résultats révèlent des différences entre les groupes quant aux préférences en matière d'utilisation des modificateurs et des stratégies, ce qui peut s'expliquer par des divergences culturelles ou par le niveau de maîtrise de la langue. Contrairement à ce qui était présenté dans certaines recherches précédentes, ce sont les francophones natifs qui utilisent le plus les modificateurs externes.

Les observations suggèrent que l'intégration de la pragmatique dans les programmes d'enseignement pourrait favoriser le développement des compétences communicatives des apprenants.

Toutefois, des études futures devraient inclure un éventail plus large de situations sociales et de groupes démographiques afin d'obtenir une image plus complète des différences interculturelles dans la réalisation des actes de langage.

Bibliographie

Bae, Jin Ah (2012) *La politesse dans la communication interculturelle : Les stratégies de politesse utilisées par les coréens apprenant le français comme langue seconde lors des situations de demande*. Thèse de doctorat. Montréal : Université de Montréal. Récupéré de <http://hdl.handle.net/1866/7030> le 13/03/2025.

- Belza, Anna (2008) *A Questionnaire-Based Comparative Study of Irish English and Polish Speech Act of Requesting*. Thèse de doctorat. Katowice : Uniwersytet Śląski. Récupéré de <http://hdl.handle.net/20.500.12128/5206> le 13/03/2025.
- Blum-Kulka, Shoshana, Juliane House, Gabriele Kasper (dir.) (1989) *Cross-Cultural Pragmatics : Requests and Apologies*. New York : Norwood.
- Blum-Kulka, Shoshana, Elite Olshtain (1986) « Too Many Words : Length of Utterance and Pragmatic Failure. » [Dans :] *Studies in Second Language Acquisition*. N° 8/2 ; 165–179.
- Brown, Penelope, Stephen C. Levinson (1987) *Politeness. Some Universals in Language Usage*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dewaele, Jean-Marc (2008) « “Appropriateness” in Foreign Language Acquisition and Use : Some Theoretical, Methodological and Ethical Considerations. » [Dans :] *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*. N°46/3 ; 245–265.
- Holttinen, Tuuli (2017) « “Passe-moi le sel” vs “Pourriez-vous me passer le sel, s’il vout plaît ? ” – Le développement des stratégies de requête chez les apprenants finnophones de FLE. » [Dans :] Cyrille Granget, Marie-Ange Dat, Delphine Guedat-Bittighoffer, Christine Cuet (dir.) *SHS Web of Conferences. Connaissances et Usages en L2 / Knowledge and Usage in L2*. N° 38 ; 1–24.
- Holttinen, Tuuli (2020) *Le développement des requêtes en langue étrangère. Comparaison entre le français L2, le finnois L1 et le français L1* (thèse de doctorat). Helsinki : Helsingin yliopisto. Récupéré de <http://hdl.handle.net/10138/321003> le 13/03/2025.
- Lubecka, Anna (2000) *Requests, Invitations, Apologies and Compliments in American English and Polish: A Cross-Cultural Communication Perspective*. Kraków : Księgarnia Akademicka.
- Szczepaniak-Kozak, Anna (2016) « Developmental Trends in Requests Rendered by EFL Speakers in Poland. » [Dans :] *Konińskie Studia Językowe*. N° 4/4 ; 491–511.
- Sztabnicka-Gradowska, Emilia (2017) *Model polskiej grzeczności językowej w nauczaniu języka polskiego jako obcego. Perspektywa interkulturowa*. Thèse de doctorat. Łódź : Uniwersytet Łódzki. Récupéré de <http://hdl.handle.net/11089/22939> le 13/03/2025.
- Warga, Muriel (2005) « “Est-ce que tu pourrais m’aider?” vs “Je voudrais te demander si tu pourrais m’aider.” Les requêtes en français natif et en interlangue. » [Dans :] *Vox Romanica*. N° 64 ; 141–159.

MARTA ŚCIESIŃSKA

Université Nicolas Copernic, Toruń

Faculté des sciences humaines

martaewamroz@umk.pl

Les formes lexicales non standards dans l'interlangue des étudiants polonais de l'espagnol L3

Non-Standard Lexical Forms in the Interlanguage of Polish Students of Spanish L3

Abstract

This article aims to offer a reflection on the rivalry between different source languages present in the linguistic repertoire of multilingual learners during the acquisition of a third language (L3). To this end, we analyzed the interlanguage of Polish students learning French and Spanish through their written productions, with a particular focus on linguistically non-conforming forms, referred to as non-standard, which exhibit crosslinguistic influences. Our analysis concentrated exclusively on lexical elements, whether related to form or meaning, as they represent the most frequent category. After identifying these elements, we classified them and investigated their underlying causes to assess the impact of each source language on the acquisition of a new L3.

Key words: interlanguage, crosslinguistic influences, non-standard forms, third language acquisition

Mots-clés : interlangue, influences translinguistiques, formes non standards, acquisition d'une L3

Introduction

Selon les approches constructivistes l'apprenant a une tendance à utiliser toutes les connaissances qu'il possède lorsqu'il acquiert de nouvelles compétences (*cf.* Bourgeois, Chapelle 2012). Cela s'applique également à l'apprentissage d'une nouvelle langue. Il se réfère donc non seulement à sa langue maternelle (désignée ci-après par LM), mais aussi à d'autres langues étrangères (LE) présentes dans son répertoire

linguistique. Étant donné que chaque individu possède une expérience linguistique unique, son interlangue (IL) se distingue par son caractère singulier et constitue une source d'informations précieuses méritant notre attention.

L'objectif de notre recherche est d'identifier les influences translinguistiques (ITL) les plus significatives dans les productions écrites d'étudiants plurilingues et d'en analyser les causes. Pour ce faire, nous dresserons, dans un premier temps, un cadre théorique de référence pour notre étude relative au concept d'IL, à l'acquisition des L2 / L3, aux ITL et au concept de formes non standards. Dans un second temps, nous présenterons les résultats de notre étude empirique.

1. Interlangue

De nombreuses études sur l'acquisition des LE ont été menées au fil des années. Beaucoup d'entre elles se sont focalisées sur la description des processus d'acquisition des LE ainsi que sur l'évolution des compétences, tant en compréhension qu'en production, qu'elle soit écrite ou orale. Ces productions, bien qu'éloignées d'une maîtrise parfaite et souvent marquées par la présence de formes non attestées, reflètent bien l'IL des apprenants.

Selon la définition proposée par Besse et Porquier (1991 : 216), l'IL correspond à :

la connaissance et l'utilisation non-natives d'une langue quelconque par un sujet non-natif et non-équilingue, c'est-à-dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes.

De cette définition, il ressort que la langue avec laquelle nous nous exprimons à l'oral ou à l'écrit tout au long du processus d'apprentissage avant d'atteindre un niveau proche de celui des locuteurs natifs, correspond précisément à l'IL. Cette notion a été introduite par Selinker (1969, 1972) qui, s'inspirant des travaux de Weinreich (1953), l'a définie comme *la langue propre de l'apprenant*. Elle représente donc le chemin parcouru par l'individu, depuis sa langue maternelle (LM) jusqu'à la maîtrise d'une LE.

Tout au long de ce parcours, l'IL se renouvelle constamment, se rapprochant progressivement de la langue cible (LC). Au fil des années, d'autres termes sont apparus qui, dans la pratique, coïncidaient avec ce que celui d'IL dissimulait : *compétence transitoire* (Corder 1967), *dialecte idiosyncrasique* (Corder, 1971), *système approximatif* (Nemser 1971) ou encore *système intermédiaire* (Porquier 1974), *variété ou lecte d'apprenant* (Klein 1984).

Bien qu'il existe divers termes pour désigner cette notion, certains points communs peuvent être mis en évidence. Tout d'abord, comme le souligne Fernández López (1997 : 14), toutes ces définitions et appellations s'accordent sur l'idée que la langue, dite « atypique », utilisée par un apprenant de LE, repose sur l'idée de système. Tant le terme de *compétence* que celui de *dialecte* renvoient en effet à une certaine organisation, impliquant un certain degré de grammaticalité dans les textes produits par les apprenants. En dépit des formes non attestées, souvent qualifiées « d'erreurs », il est possible de déceler dans leurs productions un ensemble cohérent de règles sous-jacentes. Ces règles témoignent d'une structuration interne propre à l'IL, révélant que, loin d'être aléatoires, ces expressions s'appuient sur une logique systémique propre à l'apprenant.

Deuxièmement, tous les termes proposés mettent également en lumière l'idée d'une évolution du système, car la langue parlée ou écrite par un apprenant tend à se rapprocher progressivement de

la LC. En effet, la notion de progression ou d'évolution est facilement perceptible dans les adjectifs tels que *transitoire*, *approximatif* ou dans le préfixe *inter-*. Cette idée coïncide avec les propriétés de l'IL telles que la *variabilité* ou l'*instabilité* (Fernández López 1997 : 14). Comme l'explique Lozano González (2012 : 67), l'IL est en constante évolution. Toutefois, certains aspects de la grammaire, du vocabulaire ou de la phonologie d'une LE peuvent sembler si complexes que l'apprenant ne parvient pas à surmonter les difficultés qui y sont liées. Ce phénomène correspond à la caractéristique suivante, nommée par Selinker (1972 : 215) « fossilisation ».

En troisième lieu, une caractéristique commune à toutes ces dénominations réside dans l'idée de spécificité, bien qu'elle puisse sembler quelque peu en contradiction avec la première caractéristique (Fernández López 1997 : 15). En effet, les linguistes mentionnés précédemment, en recourant à des adjectifs tels que *propre* ou *idiosyncrasique*, ont mis en évidence le fait que l'IL de chaque apprenant est unique. Cette unicité découle de la diversité des apprenants, qui possèdent chacun des qualités propres, des niveaux d'éducation variés et des origines socioculturelles distinctes. Toutes ces particularités influencent incontestablement le processus d'apprentissage et d'acquisition d'une nouvelle langue, rendant ainsi la langue, produite par l'apprenant, singulière et spécifique à son parcours. Cependant, il est également possible d'observer des traits communs dans les productions des apprenants d'une même langue cible (LC).

2. Acquisition d'une troisième langue et rivalité translinguistique

Dans l'acquisition d'une nouvelle langue, il est naturel qu'un apprenant transfère ses savoirs et compétences de sa LM ainsi que d'autres LE acquises auparavant¹, ce que les linguistes appellent souvent ses *background languages* (Lindqvist 2006 : 9), vers la LC en cours d'apprentissage. Ce phénomène se manifeste directement dans son IL. Étant donné que les étudiants, dont l'IL constitue l'objet de notre recherche, sont plurilingues, nous pouvons l'inscrire dans le cadre des recherches en acquisition d'une troisième langue (L3). Ces recherches, qui prolongent celles sur l'acquisition d'une langue seconde ou de langues secondes (L2), restent relativement récentes (Cenoz et Jessner 2000). Elles mettent l'accent sur le fait qu'un apprenant maîtrise au moins deux autres LE, dans lesquelles il peut puiser afin d'apprendre la LC. Nous nous appuyons sur la définition proposée par Williams et Hammarberg (1998 : 301), selon laquelle les L2 constituent toutes les langues non natives acquises antérieurement par un apprenant, tandis que la L3 sert à désigner la dernière LE en cours d'apprentissage. On notera que cette numérotation ne reflète pas nécessairement le nombre exact de langues maîtrisées par l'apprenant. En effet, il peut exister plusieurs L2 susceptibles d'influencer l'apprentissage d'une L3 (Lindqvist 2006 : 11-12).

L'IL des apprenants plurilingues est d'autant plus complexe qu'en plus de leurs compétences linguistiques, ces derniers possèdent aussi une conscience métalinguistique accrue et des compétences métacognitives, notamment des stratégies d'apprentissage qu'ils ont développées au cours de l'acquisition des L2 et qu'ils peuvent mobiliser au moment de découvrir une L3 (Trévisiol-Okamura 2021 : 277). Les interactions possibles entre les langues se multiplient, ce qui, selon nous, rend l'IL encore plus

1 Par le terme de *langues acquises auparavant*, nous ne nous limitons pas à celles dont l'apprentissage est considéré comme un processus achevé, mais nous nous référons à tous les systèmes linguistiques que l'apprenant a connus ou croisés dans sa biographie langagière et dans lesquels il peut puiser. Nous utiliserons ce terme de manière interchangeable avec celui de *langues sources*.

fascinante et singulière. Ainsi, les productions des apprenants reflètent de façon naturelle une certaine « rivalité » entre les différentes langues de leur répertoire linguistique.

En ce qui concerne les interactions entre les langues, la terminologie est très variée. Cependant, les notions les plus couramment employées semblent être celles de *transfert* et d'ITL. Comme le rappelle Fernández Jódar (2007 : 2-6), la notion de *transfert* a été développée dans les années 50 par Lado (1957) qui l'a appliquée à la production dans une LE et en a distingué deux types : le *transfert positif*, lorsque la similitude de deux systèmes linguistiques facilitait l'apprentissage d'une autre langue, et le *transfert négatif*, également appelé *interférence*, lorsque les divergences entre les deux langues entravaient ou rendaient plus difficile l'apprentissage d'un nouveau système, entraînant des erreurs. Dans les années 80, le terme de *transfert* a été progressivement remplacé par celui d'influence translinguistique (*cross-linguistic influence*, Kellerman et Sharwood Smith 1986). Ce concept nous semble plus approprié, car il englobe divers phénomènes tels que les transferts, les interférences, les alternances codiques, les calques, les évitements et les emprunts. En somme, il regroupe toutes les formes d'interactions entre les différents systèmes linguistiques disponibles chez les apprenants bilingues ou plurilingues (Chłopek 2011 : 141).

Par ailleurs, nous pouvons considérer le fait de recourir aux connaissances linguistiques préalables comme une sorte de stratégie compensatoire qui peut se manifester de manière intentionnelle et consciente ou, au contraire, de façon inconsciente. Interprétée ainsi, cette stratégie ne peut pas être qualifiée directement de transfert négatif ou positif (Chłopek 2011 : 143). Ce sont uniquement ses résultats qui peuvent être jugés comme tels. La stratégie du transfert, en revanche, doit être perçue comme intrinsèquement positive, car elle vise à faciliter l'acquisition d'une nouvelle langue ou rendre la communication plus efficace.

Les ITL ont suscité un vif intérêt parmi les chercheurs en acquisition de L2 / L3. Selon leurs recherches, l'intensification des influences exercées par certaines langues sources dépend de différents facteurs. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer : la typologie linguistique, la psychotypologie de l'apprenant, le niveau de compétence, le degré d'activation des langues, ainsi que leur statut (LM, L2, L3) (Chłopek 2011 : 154-191). Ces aspects sont également pris en compte dans le cadre de notre étude.

En ce qui concerne les ITL dans l'acquisition des L2 / L3 à travers les productions écrites, Ringbom (1983) figure parmi les premiers chercheurs à en proposer une classification. Il les a divisées en deux catégories : celles portant sur la forme et celles relatives au sens. Dans la première catégorie, on retrouve les emprunts, parmi lesquels il a distingué le changement de code (mots directement empruntés à une langue source sans adaptation) et les emprunts phonologiquement ou morphologiquement adaptés à la LC. On peut y retrouver également des mots non attestés, tels que les néologismes, des formes hybrides. Dans la seconde catégorie, il a regroupé les faux amis, les extensions sémantiques des unités lexicales et les calques d'unités lexicales composées. Nous nous servirons de cette classification dans notre étude empirique.

3. Des erreurs aux formes non standards

Nous avons tendance à associer l'erreur à l'échec, à la défaillance, ou à quelque chose d'indésirable, d'intolérable, voire de honteux. Par conséquent, nous cherchons souvent à l'éviter à tout prix, ce qui peut parfois compromettre notre créativité et freiner notre curiosité. Cette peur de commettre une erreur est particulièrement visible lorsqu'il s'agit d'apprendre une LE.

Dans le domaine des recherches sur l'acquisition des L2 / L3, le concept d'erreur a considérablement évolué au fil des années. Sans prétendre retracer de manière exhaustive l'histoire de cette notion, nous pouvons en résumer l'évolution en soulignant le passage d'une phase de stigmatisation de l'erreur – perceptible aussi bien dans la théorie psychologique du behaviorisme, la théorie linguistique du structuralisme, le courant de l'analyse contrastive en acquisition des langues, ainsi que dans des méthodes d'enseignement telles que la méthode traditionnelle de grammaire-traduction ou la méthode audio-orale – à une reconnaissance, voire une revalorisation de l'erreur. Cette transformation s'incarne notamment dans les approches naturelles et communicatives. Les travaux de Chomsky (1957) et de Corder (1967) ont indéniablement joué un rôle déterminant dans cette reconfiguration du concept d'erreur, contribuant ainsi à l'essor de disciplines telles que la psycholinguistique et la sociolinguistique (Fernández Jódar 2007 : 18-19). Désormais, l'erreur est perçue comme une composante indispensable du processus d'acquisition d'une LE : elle témoigne de l'activité cognitive de l'apprenant et constitue une source précieuse d'informations, tant pour l'apprenant lui-même - qui fait des hypothèses sur le fonctionnement de la LC, que pour l'enseignant – qui reçoit un *feed-back* sur l'efficacité ou l'inefficacité des méthodes employées, et pour le chercheur, qui étudie les mécanismes d'apprentissage d'une LE (Corder 1981: 10-11). Comme le souligne avec pertinence Astolfi (1997 : 23) : « L'erreur cache le progrès. Apprendre c'est toujours prendre le risque de se tromper. »

Comme le souligne Dewaele (2003 : 155), l'originalité du concept d'interlangue est liée au fait que la langue de l'apprenant est désormais perçue comme indépendante de la langue source, qu'il s'agisse de sa LM, d'une autre L2, ou encore de la LC. D'où, le principal risque pour le chercheur serait d'analyser ces productions comme des « erreurs » par rapport à une norme monolingue, plutôt que de les considérer comme les témoins d'opérations inter- ou intralinguales (Galligani 2003 : 149). Cela est d'autant plus pertinent qu'il ne s'agit pas d'une compétence achevée, mais d'une compétence en constante évolution.

Dans les recherches sur l'IL, l'emploi du terme « erreur » reste courant, mais d'autres appellations, plus ou moins élaborées, apparaissent également. Galligani (2003 : 150) propose de les nommer des « configurations linguistiques originales à composantes bilingues » (ou plurilingues) ou encore des « variantes non standards ». On retrouve également des expressions telles que « productions non conformes » (Chiahou, Izquierdo et Lestang 2009 : 59), ou encore « variantes d'apprentissage » (Marquilló Larruy et Trévisiol-Okamura 2020 : 45). En ce qui concerne les mots marqués par les ITL, pour éviter la connotation négative du terme *interférence*, on observe l'apparition d'expressions telles que des « formes portant des marques transcodiques » (Trévisiol-Okamura 2021 : 277), ou encore des « lexèmes d'origine translinguistique » (Lindqvist 2021 : 63).

Par conséquent, conformément au concept d'IL et dans le but de minimiser l'impact négatif associé au terme « erreur », nous avons décidé d'utiliser, dans le présent article, la notion de « formes non standards » (FNS).

4. Problématique et contexte de notre recherche

458

L'objectif de notre recherche est de décrire des FNS issues des ITL dans les productions écrites d'étudiants polonais apprenant le français et l'espagnol. La question principale est de déterminer quelles formes, considérées comme non conformes d'un point de vue linguistique et pragmatique, sont les plus fréquentes. Nous avons ainsi cherché à identifier celles qui résultent de l'influence d'autres langues déjà apprises par les apprenants. Dans le cadre de l'analyse des productions écrites, nous avons tenté de répondre aux questions suivantes :

- dans quelle catégorie linguistique les formes non standards sont-elles les plus marquées par les ITL ?
- Quelle langue source exerce le plus d'influence lors de l'acquisition d'une L3 ?
- Quels sont les facteurs déterminant les ITL ?

Dans un souci de fiabilité, nous avons eu recours à la méthode de triangulation des données. Concrètement nous avons analysé à la fois les productions écrites des apprenants, ensuite nous avons examiné les enquêtes portant sur leur biographie langagière et nous avons mené des entretiens individuels avec chacun d'entre eux. Ces démarches nous ont permis d'obtenir des précisions supplémentaires sur les FNS produites.

Notre échantillon est composé de 19 étudiants en 3^e année de philologie romane à l'Université Nicolas Copernic, qui apprennent le français comme langue principale de leurs études et qui ont commencé l'apprentissage de l'espagnol ou l'italien comme deuxième langue romane au quatrième semestre. Au moment de la réalisation de la tâche, ils avaient suivi 150 heures de cours, atteignant ainsi un niveau linguistique estimé à A2. Ce choix est motivé par le profil académique des étudiants et le nombre de langues qu'ils maîtrisent. Il nous semble intéressant d'analyser comment les différents systèmes linguistiques se font concurrence lors de la production écrite en espagnol L3.

Le sujet de la production écrite était intitulé « Fiesta de cumpleaños » (fr. « Fête d'anniversaire ») et visait l'utilisation des formes du temps passé, le *pretérito indefinido*. Afin de faciliter la tâche et de guider les étudiants dans leur première écriture semi-libre, nous leur avons proposé une liste de 15 verbes liés à la thématique de la fête d'anniversaire. Ils devaient en utiliser au moins 10 dans leurs rédactions. La consigne n'était pas très stricte, ce qui permettait à chacun d'adapter facilement le sujet à son expérience personnelle.

5. Présentation et analyse des résultats obtenus

Au total nous avons identifié 442 FNS, que nous avons classées en trois catégories principales, celles qui portent sur le lexique, la morphosyntaxe et l'orthographe. Il convient de souligner que, dans l'analyse des productions écrites des étudiants, nous nous appuyons sur la typologie des ITL proposée par Ringbom (1983), présentée dans la partie théorique. Vu que les FNS constituent le point de départ pour l'étude des ITL, nous avons commencé par leur identification. Ensuite, en s'inspirant des travaux de Fernández Jódar (2006) et Fernández López (1997), nous avons entrepris de les classer et d'en déterminer les causes.

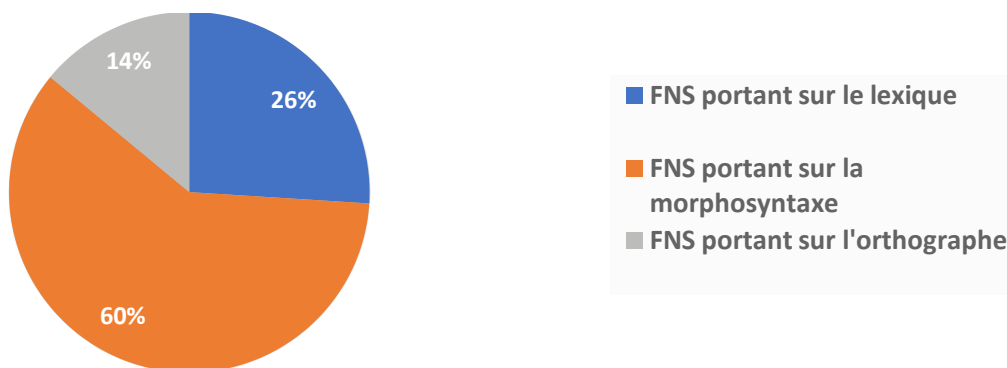


Diagramme 1. Distribution de l'ensemble des formes non standards en fonction du critère linguistique

Le diagramme circulaire illustre la distribution de l'ensemble des FNS produites par les étudiants, classées en trois catégories distinctes. Toutes les variantes ont été examinées en détail en fonction de critères linguistiques, étiologiques et pédagogiques. Toutefois, en raison des limites de cet article, nous nous concentrerons uniquement sur celles relevant du lexique. Ce choix s'explique par le fait qu'il s'agit de la catégorie où les lexèmes d'origine translinguistique sont les plus nombreux.

5.1. Les formes non standards portant sur le lexique

Nous les avons divisées en deux sous-catégories : *formelles*, liées à la mauvaise utilisation de la forme, c'est-à-dire du signifiant, et *sémantiques*, relatives au signifié. Les FNS lexicales formelles représentent 71 occurrences, soit 62% de l'ensemble des FNS lexicales, tandis que les FNS sémantiques représentent 43 cas, soit 38% de l'ensemble des FNS lexicales. Ces résultats quantitatifs mettent en évidence que ce sont les FNS formelles qui posent le plus de problèmes. Nous allons maintenant les examiner plus en détail en mettant en relief celles influencées par des phénomènes translinguistiques.

5.1.1. Les lexèmes d'origine translinguistique portant sur la forme

a) Les emprunts

C'est précisément dans cette sous-catégorie que se concentre le plus grand nombre de FNS reflétant de manière visible l'impact des langues sources sur l'IL.

Tout d'abord, comme nous l'avions supposé, la majorité des emprunts sont dus à l'impact du français, avec un total de 23 occurrences. Parmi celles-ci, la moitié est constituée des lexèmes empruntés directement au français, comme, p. ex. : *le champagne*, *danser*, *mais*, *octobre*, *et*. L'autre moitié comprend des formes adaptées aux règles de formation du genre féminin et à la prononciation espagnole, telles que : **la porta* ou **la verra*, **améable*, **evidamente*). Cependant, l'exemple le plus intéressant, selon nous, concerne la conjugaison du verbe *sorprender* (fr. *surprendre*) dans une phrase **Me hais sorprendido mucho cuando vi el regalo*. Si l'on observe de plus près la forme verbale **hais*, on remarque qu'elle pourrait découler (comme le confirment les entretiens individuels) de l'influence de la terminaison verbale française « -ais ». En effet, compte tenu des règles de la phonétique française, cette terminaison se prononce

de manière similaire à la forme correcte *he* en espagnol. Nous sommes convaincue que la connaissance du français a joué ici un rôle déterminant et que cet exemple illustre un transfert phonologique.

En ce qui concerne l'influence de la LM, nous avons relevé 13 mots empruntés au polonais. Parmi eux, seulement 2 FNS proviennent directement et indirectement du polonais, tandis que les autres peuvent être considérées comme des calques de structures morphosyntaxiques. Par ailleurs, 9 occurrences de FNS concernent la même expression *pasarselo bien* (fr. *passer un bon moment*), p. ex. *pasamos el tiempo bien* qui correspond à la traduction de la phrase *dobrze spędziliśmy czas* en polonais.

Les emprunts dus à l'influence de l'anglais sont les moins nombreux (3 cas). Parmi ceux-ci, deux sont des anglicismes qui existent également en polonais (*chipsy*, *popcorn*) et un autre est un mot non attesté qui, par sa prononciation, ressemble à son équivalent en anglais **marvelloso*. Nous avons classé 2 FNS (**occasion*, **special*) dans la catégorie des cas particuliers, car leur forme pourrait être interprétée comme une variante marquée par l'influence de différentes langues.

En résumé, cette sous-catégorie comprend 41 FNS dues aux influences d'autres langues sources. Le diagramme suivant présente plus clairement la répartition en pourcentage de tous les emprunts mentionnés ci-dessus :

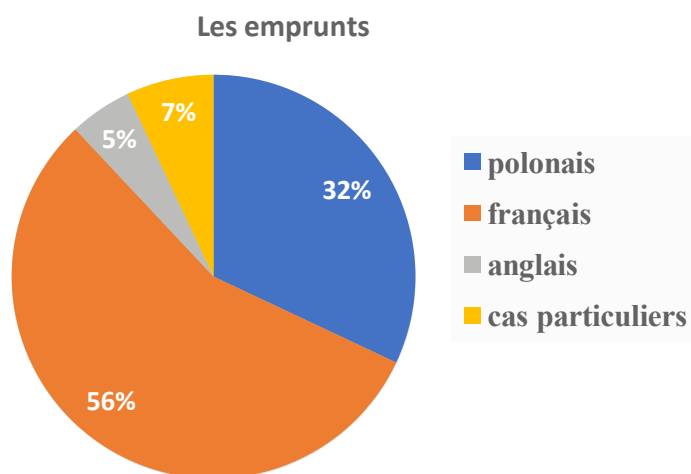


Diagramme 2. L'impact des langues sources sur l'IL dans le cas des emprunts

Il faut admettre que les FNS marquées par l'impact du français sont les plus fréquentes. Ainsi, nous pouvons affirmer que, dans l'apprentissage d'une LE, ce n'est pas toujours la LM qui exerce le plus grand impact, ni même la L2 la mieux maîtrisée (la durée de l'apprentissage de l'anglais par les apprenants variait entre 9 ans et 13 ans). En effet, il apparaît que la langue source principale est celle qui présente le plus d'affinités avec la LC, dans ce cas une autre langue romane, ou, interprété d'un autre point de

vue, la langue la plus activée, vu le nombre d'heures consacrées aux cours de français, dans laquelle les apprenants sont immergés.

b) Utilisations d'un signifiant proche en espagnol

Nous avons identifié un total de 10 FNS dues à la confusion avec un autre mot dont la forme est plus ou moins proche de la forme correcte. D'après les entretiens individuels, nous pouvons en considérer une comme étant liée à l'influence du français. Il s'agit de la confusion entre les verbes *pasar* et *pasear* (« **pasear* el tiempo » au lieu de « *pasar* el tiempo »). En raison de l'équivalent français *passer*, les élèves ont tendance à associer plus souvent le verbe espagnol contenant la voyelle « e » plutôt que la forme correcte de « *pasar* ».

c) Nombre

En analysant les phrases, nous avons calculé 7 FNS liées à un choix incorrect du nombre. Parmi celles-ci, 6 concernent le même mot, ce qui en fait une FNS collective. Il s'agit de **mis cumpleaños* qui est singulier en espagnol, alors que son équivalent polonais « *moje urodziny* » n'existe qu'au pluriel. De plus, la terminaison *-os* est généralement perçue par analogie comme marquant le pluriel, ce qui explique que cette FNS soit fréquente dans les écrits de niveau A1-A2. Le deuxième exemple de cette sous-catégorie est le mot *los dineros* (fr. *l'argent*). Il s'agit également d'une difficulté fréquente chez les apprenants débutants d'espagnol, car, bien qu'en espagnol ce soit un nom indéénombrable, en polonais il est déénombrable, ce qui conduit les apprenants à former le pluriel. Il s'agit d'une FNS individuelle, résiduelle.

d) Formation de mots non attestés en espagnol

Dans cette catégorie nous avons classé 10 FNS, dont une qui est due à l'ITL. Il s'agit de **felicité* au lieu de *feliz* (fr. *joyeux*). D'après l'entretien mené avec les apprenants cette forme relève de l'influence de deux langues à la fois, du mot italien très répandu *felice* et du suffixe français *-té*.

4.3.1.2. Les lexèmes d'origine translinguistique portant sur le sens

a) Lexèmes ayant des sèmes communs mais non interchangeables en contexte

Dans cette sous-catégorie, nous avons regroupé au total 25 FNS, dont 7 sont relatives aux ITL et qui pourraient en même temps être considérées comme des calques sémantiques, p. ex. : *un club *de noche* (*nocturno*) qui fait penser à son équivalent français *une boîte de nuit*, **billete de cine* (*entrada*) qui correspond à l'équivalent polonais *bilet do kina* ou encore la confusion entre deux verbes souvent utilisés dans le contexte d'anniversaire *cumplir* et *celebrar* : *yo *cumplí mi cumpleaños à mi casa* (*Yo celebré mi cumpleaños en casa*).

Pour conclure, il nous semble opportun de comparer le poids de chaque type de FNS analysé par rapport au nombre total de FNS lexicales, c'est la raison pour laquelle nous avons préparé le graphique suivant :

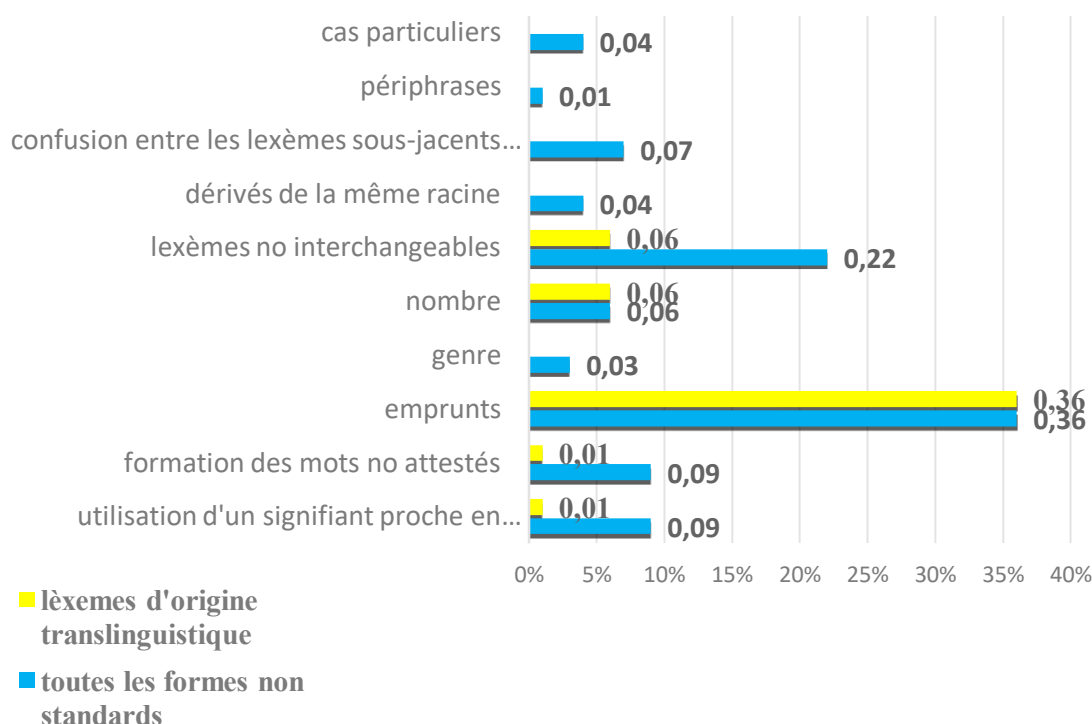


Diagramme 3. La relation entre l'ensemble des toutes les formes non standards portant sur le lexique et les lexèmes d'origine translinguistique

Il met en évidence de manière explicite l'importance significative de l'impact des emprunts. Ils représentent 36% de toutes les FNS lexicales. Deux autres sous-catégories où les ITL se manifestent ce sont les FNS liées au choix du nombre singulier ou pluriel et celles relatives aux lexèmes non interchangeables. Ainsi nous devrions toujours prendre en compte l'expérience et les connaissances linguistiques préalables de nos apprenants lorsque nous enseignons une LE.

Conclusions

Eu égard aux résultats obtenus, les ITL sont les plus visibles au niveau du lexique, ce qui reflète aussi l'architecture du lexique mental des apprenants plurilingues, où différents systèmes linguistiques sont reliés à un seul système de représentations mentales (Chłopek 2011 : 271). Nous y remarquons le plus d'ITL portant sur la forme. Il est aussi intéressant de noter que ce n'est pas la langue maternelle qui joue ici le rôle primordial, ni la première LE acquise et, le plus souvent, la mieux maîtrisée par les apprenants (la durée de son apprentissage varie entre 12 et 17 ans), mais justement le français, une L2 dans laquelle les étudiants sont immergés. Nous supposons donc que son activation et sa proximité typologique avec l'espagnol sont fondamentales. Le transfert sémantique est plus rare, mais cela ne nous étonne pas, vu le type de tâche et le niveau des apprenants (cf. Chłopek 2011 : 198-199). Pourtant dans la catégorie du transfert sémantique nous remarquons l'impact croissant de la langue maternelle.

Dans une perspective future nous pourrions analyser les ITL aux niveaux morphosyntaxique, phonologique et même pragmatique ou encore comparer le nombre et la typologie des lexèmes d'origine translinguistique dans des productions écrites et orales à différents niveaux. Il serait également intéressant d'examiner la relation entre le niveau de maîtrise de la LC ou des langues sources et le type des ITL observées.

Bibliographie

- Astolfi, Jean-Pierre (1997) *L'erreur un outil pour enseigner*. Paris : ESF éditeur.
- Besse, Henri, Rémy Porquier (1991) *Grammaire et didactique des langues*. Paris : Hatier.
- Bourgeois, Étienne, Gaëtane Chapelle (dir.) *Apprendre et faire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Cenoz, Jasone, Ulrike Jessner (2000) *English in Europe, the Acquisition of a Third Language, Bilingual Education and Bilingualism*. Clevedon : Multilingual Matters.
- Chiahou, Elkouria, Elisa Izquierdo, Maria Lestang (2009) « Le traitement de l'erreur et la notion de progression dans l'enseignement/apprentissage des langues. » [Dans :] *Les cahiers de l'APLIUT*. Vol. XXVIII, N° 3 ; 55–67.
- Chomsky, Noam (1957) *Syntactic Structures*. Berlin, Boston : De Gruyter Mouton.
- Chopek, Zofia (2011) *Nabywanie języków trzecich i kolejnych oraz wielojęzyczność*. Wrocław: Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- Corder, Stephen Pit (1967) « The Significance of Learners' Errors. » [Dans :] *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*. N° 5 ; 161–170.
- Corder, Stephen Pit (1971) « Idiosyncratic Dialects and Error Analysis. » [Dans :] *International Review of Applied Linguistics*. Vol. 5, Issue 4 ; 161–170.
- Corder, Stephen Pit (1981) *Error Analysis and Interlanguage*. Oxford : Oxford University Press.
- Dewaele, Jean-Marc (2003) « Compte rendu – hommage : l'œuvre de L. Selinker. » [Dans :] *Linx*. N° 49 ; 153–159.
- Fernández Jódar, Raúl (2006) *Análisis de errores en la producción escrita de los aprendices polacos de español*. Thèse de doctorat. Université Adam Mickiewicz de Poznań. Récupérée de : <http://www.mec.es/redele/Biblioteca2007/RaulFernandez.shtml> le 04/01/2023.
- Fernández López, Sonsoles (1997) *Interlengua y análisis de errores en el aprendizaje del español como lengua extranjera*. Madrid : Edelsa. Récupérée de : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/libro?codigo=117043> le 10/08/2023.
- Galligani, Stéphanie (2003) « Réflexion autour du concept d'interlangue pour décrire des variétés non natives avancées en français. » [Dans :] *Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense*. Récupérée de : <https://journals.openedition.org/linx/562> le 17/11/2024.
- Kellerman, Eric, Michael Sharwood Smith (dir.) (1986) *Crosslinguistic Influence in Second Language Acquisition*. Oxford : Pergamon.
- Klein, Wolfgang ([1984] 1989) *L'acquisition de langue étrangère*. Paris : Armand Colin, 1989.
- Lado, Robert (1957) *Linguistics Across Cultures*. S.I. : University Of Michigan Press, Ann Arbor.
- Lindqvist, Christina (2006) *L'Influence translinguistique dans l'interlangue française. Étude de la production orale d'apprenants plurilingues*. Thèse de doctorat. Université de Stockholm. Récupérée de : <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:189803/FULLTEXT01.pdf> le 22/11/2024.

- Lozano González, Lidia (2012) *Adquisición de terceras lenguas y de lenguas adicionales. El proceso de comprensión escrita*. Thèse de doctorat. Universitat Autònoma de Barcelona. Récupérée de : <https://www.tdx.cat/handle/10803/96256#page=1> le 16/07/2024.
- Marquilló Larruy, Martine, Pascale Trévisiol-Okamura (2020) « Distance interlinguistique et variantes d'apprentissage d'une langue éloignée. » [Dans :] Hiroko Oshima, Jean Bazantay, Rémy Porquier (dir.) *Apprentissage d'une langue éloignée : analyse des erreurs d'apprenants francophones*. Paris : Lambert-Lucas ; 45–60.
- Nemser, William (1971) « Approximation Systems of Foreign Language Learners. » [Dans :] *International Revue of Applied Linguistics*. Vol. 9, Issue 2 ; 115–123.
- Porquier, Rémy (1974) *Analyse d'erreurs en français langue étrangère : études sur les erreurs grammaticales dans la production orale libre chez les adultes anglophones*. Paris : Paris VIII-Vincennes.
- Ringbom, Håkan (1983) « Borrowing and lexical transfer. » [Dans :] *Applied Linguistics*. Vol. 4, Issue 3 ; 207–212.
- Selinker, Larry (1969) « Language Transfer. » [Dans :] *General Linguistics*. N° 9 ; 67–92.
- Selinker, Larry (1972) « Interlanguage. » [Dans :] *IRAL*. Vol. X-3 ; 209–231.
- Trévisiol-Okamura, Pascale (2021) « Acquisition d'une L3 et plurilinguisme. » [Dans :] Pascal Leclercq, Amanda Edmonds, Elisa Sneed German (dir.) *Introduction à l'acquisition des langues étrangères*. Bruxelles : De Boeck Supérieur ; 275–295.
- Weinreich, Uriel (1953) *Languages in Contact*. The Hague : Mouton.
- Williams, Sarah, Björn Hammarberg (1998) « Language Switches in L3 Production: Implications for a Polyglot Speaking Model. » [Dans :] *Applied Linguistics*. Vol. 19, Issue 3 ; 295–333.

URSZULA PAPROCKA-PIOTROWSKA

Université Catholique de Lublin Jean Paul II

Institut de Linguistique

paprocka@kul.pl

ORCID : 0000-0002-6773-8144

Erreur, faute, idiosyncrasie : statut des formes non standards en didactique des langues

Error, Mistake, Idiosyncrasy: A Status of Non-standard Forms in Language Didactics

Abstract

In this contribution, the notion of rivalry, central to the present volume, is explored through the lens of the coexistence, within discourse, of so-called *correct* forms (those conforming to the norm) and *incorrect* ones (deemed faulty or erroneous), whether produced in a speaker's native language or in a foreign language. The constant interplay between codified norms and individual hypotheses about how the language operates in actual use constitutes a fundamental characteristic of all linguistic communication. Yet it is only very recently that language didactics appears to have truly acknowledged this reality. Accordingly, the remainder of this contribution will address the *mistake / error* dichotomy, the status of error across the major stages in the history of language teaching, and the (relatively recent) shift in how *non-normative* forms-intrinsic to any language acquisition process-are treated.

Keywords: error, fault, idiosyncrasy, non-standard form, langue acquisition, L2 productions

Mots clé : erreur, faute, forme idiosyncrasique, forme non-standard, acquisition de la langue, productions en L2

Introduction : l'erreur est humaine

Nelson Brooks (1960 : 58) observe que « Like sin, error is to be avoided and its influence overcome, but its presence to be expected. » Cette réflexion souligne combien la notion d'erreur constitue un principe

fondamental, transversal aux systèmes cognitifs et culturels, et combien elle est indissociablement liée aux pratiques de didactique des langues.

Cette considération traverse l'histoire de la pensée. Ménandre, auteur grec du IV^e siècle av. J.-C., notait déjà que « δὴς ἐξαμαρτανεῖν ταῦτον οὐκ ἀνδρὸς σοφοῦ » (Répéter la même erreur n'est pas l'apanage d'un homme sage). Cicéron, au I^{er} siècle av. J.-C., réaffirme ce constat : « Cuiusvis hominis est errare : nullius nisi insipientis perseverare in errore » (Tout homme peut se tromper ; seul l'insensé persiste dans son erreur). Sénèque synthétise cette conception dans la maxime désormais célèbre « Errare humanum est » (L'erreur est humaine). Quatre siècles plus tard, Saint Augustin nuance cette perspective en distinguant l'erreur humaine de l'obstination malveillante : « Humanum fuit errare, diabolicum est per animositatem in errore manere » (Sermons 164.14). Enfin, la *Genèse* (3,6) inscrit l'erreur dans un cadre moral et métaphysique, en associant transgression et conscience de la responsabilité : la désobéissance volontaire d'Ève et d'Adam illustre la dimension intentionnelle de la faute et la distingue de l'erreur inhérente à la condition humaine.

Ces observations permettent de distinguer deux notions fondamentales : si la faute et l'erreur peuvent être envisagées comme des transgressions d'interdits ou de normes, l'erreur apparaît culturellement et cognitivement comme un concept plus neutre. Marquilló Larruy (2003 : 13) souligne à cet égard que le terme « erreur » demeure « culturellement moins marqué ».

Dans le cadre de cet article, la notion de rivalité – concept central de ce volume – sera examinée à travers la coexistence, dans le discours, des formes dites « correctes » (conformes à la norme) et « incorrectes » (considérées comme fautives ou erronées), qu'elles relèvent de la langue maternelle ou d'une langue étrangère. La tension permanente entre la norme codifiée et les hypothèses individuelles concernant le fonctionnement linguistique constitue une dimension fondamentale de toute communication (Bronckart *et al.* 1985). Il est toutefois notable que cette prise de conscience, dans le domaine de la didactique des langues, ne s'est véritablement affirmée que récemment.

Cette contribution s'attachera, dans un premier temps, à clarifier la dichotomie « faute / erreur », avant d'examiner le statut de l'erreur à travers les principales étapes de l'histoire de la didactique des langues. Elle analysera enfin l'évolution, relativement récente, du traitement des formes « hors norme », inhérentes à tout processus d'appropriation linguistique, ainsi que leur rôle dans la construction du sens et de la compétence communicative.

1. Faute et erreur : approche définitoire

Dans le domaine de la recherche sur l'acquisition du langage, la distinction entre faute et erreur s'inscrit dans la perspective chomskienne (Chomsky 1965), qui distingue la compétence linguistique – soit la connaissance intuitive que possède un locuteur des règles de sa langue – de la performance, relative à la production et à la compréhension des énoncés en situation réelle. Dans ce cadre, les fautes sont généralement attribuées à la performance, c'est-à-dire à l'usage concret de la langue dans des contextes spécifiques, tandis que les erreurs renvoient à la compétence, autrement dit à la connaissance que le locuteur-auditeur possède du système linguistique (Caron 2001).

Dans leur ouvrage de référence, *Dictionnaire de didactique des langues* (1976), Galisson et Coste renvoient à l'entrée « erreur » au terme « faute », qu'ils définissent comme englobant « divers types d'erreurs ou d'écarts par rapport à des normes elles-mêmes diverses ». Toutefois, ils précisent que :

« Faute » étant souvent affecté d'une valeur dépréciative, il serait préférable d'éviter ce mot en situation d'apprentissage (notamment en situation d'apprentissage linguistique), mais tant que l'utilisation du langage dévalorisera et condamnera, au regard de la communauté, quiconque commet une faute, le changement (si souhaitable qu'il paraisse) ne saurait être simplement terminologique. En tout état de cause, parler « d'erreur » ou « d'inadéquation » pour caractériser les entorses au système ou à l'usage permet d'aborder la « faute » de façon plus neutre, non de la nier [...]. (Galisson, Coste 1976 : 215)

Boyer, Butzbach et Pendanx (1990 : 56) vont dans le même sens, insistant sur la nécessité de « déculpabiliser l'apprenant face à ses productions fautives, considérées comme erreurs ».

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL 2000), auquel Coste a contribué, reprend néanmoins la dichotomie chomskienne en affirmant¹ :

Les erreurs sont causées par une déviation ou une représentation déformée de la compétence cible. Il s'agit alors d'une adéquation de la compétence et de la performance de l'apprenant qui a développé des règles différentes des normes de la L2.

Les fautes, pour leur part, ont lieu quand l'utilisateur / apprenant est incapable de mettre ses compétences en œuvre, comme ce pourrait être le cas pour un locuteur natif. (CECRL 2000 : 118)

Dans la pratique pédagogique, corriger erreurs et fautes constitue une préoccupation constante en classe de langue. Cependant, la simple désapprobation n'assure pas la justesse des productions de l'apprenant, qu'il s'agisse d'une L2 ou même d'une L1. L'apprenant peut identifier lui-même l'écart par rapport au modèle et le corriger par répétition, le reconnaître sans pouvoir le corriger, ne pas percevoir l'erreur et nécessiter une intervention externe, ou encore être incapable de reproduire le modèle et d'évaluer la justesse de sa performance (Brooks 1960 : 267).

Le CECRL (2000 : 118) distingue quatre attitudes possibles face aux fautes et aux erreurs :

- a) Les fautes et les erreurs témoignent de l'échec de l'apprentissage.
- b) Les fautes et les erreurs traduisent l'inefficacité de l'enseignement.
- c) Les fautes et les erreurs révèlent la volonté de l'apprenant de communiquer malgré les risques.
- d) Les erreurs sont inévitables et représentent le produit transitoire du développement d'une interlangue. Les fautes sont également inévitables dans tout usage linguistique, y compris chez les locuteurs natifs.

Ces perspectives (a-b et c-d) illustrent en réalité deux étapes majeures dans l'évolution de la réflexion didactique sur les productions « hors norme » des apprenants, les travaux de Corder (1967, 1970) constituant un point de rupture :

1. L'erreur ou la faute est perçue comme le signe des lacunes de l'apprenant et doit être éliminée du processus d'apprentissage.
2. L'erreur ou la faute devient un repère essentiel sur le chemin de l'acquisition bilingue ou plurilingue, offrant une information précieuse sur le développement des compétences linguistiques.

¹ C'est nous qui soulignons.

2. Traitement de l'erreur² et l'évolution de son statut

468

En mobilisant le modèle éducatif de Legendre (1983, 1988) dans le champ de la didactique des langues, Germain (1989, 1993) situe le traitement de l'erreur au sein de la situation pédagogique, conceptualisée comme « l'ensemble des composantes interreliées sujetobjetagent dans un milieu donné » (Legendre 1988 : 514)³. Plus précisément, cette analyse s'inscrit dans la relation d'enseignement, c'est-à-dire l'interaction entre le sujet et l'agent, laquelle repose sur les interactions enseignantapprenants et sur les activités pédagogiques mises en œuvre.

Si l'on accepte, comme le suggère Germain (1993), que l'enseignement formel d'une langue seconde remonte à l'apprentissage de la langue sumérienne par les Akkadiens vers 3000 avant notre ère, alors l'histoire de la didactique des langues s'étend sur plus de cinquante siècles. La plus grande partie de cette période, jusqu'à la fin des années 1960, a été dominée par une approche normative de l'enseignement, dans laquelle les écarts à la norme étaient systématiquement interprétés comme des signes d'échec de l'apprentissage ou d'inefficacité de l'enseignement.

2.1. La fortune et le sort de la méthode grammaire-traduction

L'enseignement des langues étrangères trouve ses premières manifestations documentées dans l'instruction du grec auprès des jeunes Romains. *Graecia capta ferum victorem cepit* : sous l'Empire romain, l'enseignement du grec, considéré aujourd'hui comme l'apprentissage d'une véritable langue étrangère, réapparaît de manière systématique. Les Romains, captivés par la civilisation hellénique, ne développent pas de modèle pédagogique innovant pour l'apprentissage du grec, langue seconde. Au contraire, ils réutilisent le dispositif éducatif qu'ils ont déjà mis en place pour l'enseignement de leur langue maternelle, le latin. Cette approche conduit à l'instauration d'un enseignement bilingue gréco-latin, qui repose sur la transmission simultanée des deux langues dans un cadre éducatif commun. Si l'influence romaine s'étend sur plusieurs siècles, ce sont néanmoins les Grecs anciens qui sont à l'origine des premières méthodes didactiques dédiées à l'enseignement des langues vivantes. Par ailleurs, cette domination romaine favorise l'instauration d'un enseignement systématique du latin en Europe, d'abord comme langue seconde vivante jusqu'à la Renaissance, puis, jusqu'au début ou au milieu du XX^e siècle, comme langue seconde morte, envisagée comme une « gymnastique intellectuelle » (Germain 2001 : 8).

Le XVI^e siècle marque l'essor des langues nationales, notamment celles de la famille romane, directement issues du latin. Ces langues sont également enseignées comme langues secondes selon

2 Pour des raisons de clarté et afin de simplifier le propos, le terme « erreur » sera, sauf indication contraire, employé pour désigner l'ensemble des productions linguistiques considérées comme « hors norme ».

3 Germain (1989 : 63) : [...] les quatre composantes considérées par Legendre comme constitutives de toute situation pédagogique sont les suivantes (1983: 270–276) :

- le sujet (S) : l'être humain mis en situation d'apprentissage ;
- l'objet (O) : les objectifs à atteindre ;
- le milieu (M) : l'environnement éducatif humain (enseignant, orienteurs, appariteurs, conseillers pédagogiques, etc.), les opérations (admission, inscription, évaluation, etc.) et les moyens (locaux, équipement, matériel didactique, temps, finances) ;
- l'agent (A) : les « ressources d'assistance » telles les personnes (enseignant, autres élèves), les moyens (volumes, appareils, films, micro-ordinateurs, etc.) et les processus (travail individuel ou collectif, cours magistral, etc.).

les principes hérités de l'enseignement du latin, donnant naissance à la méthode dite « grammaire-traduction ». Les exercices écrits principaux de cette méthode consistent en des traductions de la langue maternelle vers la langue étrangère (thème) et inversement (version). L'évaluation du thème repose sur deux catégories principales de fautes, hiérarchisées par gravité : les solécismes (erreurs syntaxiques dans la langue cible) et les barbarismes (fautes morphologiques dans la langue cible). Les maladresses et lourdeurs stylistiques sont également sanctionnées, mais à un degré moindre. Quant à la version, elle distingue trois types de fautes, également graduées par gravité : le faux sens (interprétation incorrecte d'un mot), le contresens (attribution d'un sens contraire au texte original) et le non-sens (traduction incohérente ou absurde). D'autres catégories d'erreurs peuvent également être prises en compte, variant selon les systèmes d'évaluation.

L'évolution de la didactique des langues s'inscrit dans une dynamique historique marquée par l'émergence successive de méthodologies et de courants divers. Bien que des pratiques pédagogiques puissent être identifiées dès les siècles précédents, ce n'est véritablement qu'au XIX^e siècle que se manifestent les premières tentatives systématiques de réforme. Ces réformes visent à pallier les limites de la méthode grammaire-traduction, qui, au fil du temps, est devenue la référence « classique » non seulement pour l'enseignement des langues anciennes (latin et grec), mais aussi pour celui des langues vivantes (Germain 2001 : 101).

Si la méthode grammaire-traduction présente des limites dans l'enseignement des langues vivantes, il convient de souligner que les erreurs qu'elle considère comme « graves » ont en commun de compromettre la compréhension ou l'interprétation du message original, générant ainsi un malentendu sur le plan communicationnel. Cette perspective correspond à une définition extensive de l'erreur, envisagée à travers ses conséquences effectives. Dès lors, l'approche didactique de la méthode grammaire-traduction, souvent critiquée pour son intransigeance à l'égard de l'erreur, peut être reconsidérée sous un jour moins répressif. Elle s'inscrit, en réalité, dans la logique de la didactique moderne, qui cherche à éliminer les éléments perturbateurs dans la production linguistique de l'apprenant afin de garantir une communication claire et efficace.

2.2. L'évolution du traitement de l'erreur en didactique des langues

En introduisant sa « méthode de séries » en 1880, François Gouin inaugure un tournant majeur dans l'histoire de la didactique des langues. La « méthode linguistique » qu'il propose repose sur le postulat selon lequel l'apprentissage d'une langue vise avant tout la capacité à s'exprimer et à se faire comprendre. L'enseignement de l'oral et de l'écrit doit se dérouler de manière intégrée, tout en privilégiant l'oreille sur l'œil : « l'oreille doit toujours précéder l'œil » (Gouin 1880, cité par Germain 2001 : 121).

Dans la continuité de cette réforme initiée par Gouin, Marquilló Larruy (2003) identifie trois repères structurants pour la période allant de la fin du XIX^e siècle aux années 1960 (*cf.* Tableau 1). Elle souligne également que l'élargissement du champ de la didactique vers celui de l'acquisition des langues permet d'opérer un véritable changement dans la conception de l'erreur. Ainsi, entre le latin – langue morte enseignée comme une « gymnastique intellectuelle » – et les langues vivantes apprises à des fins strictement communicatives, le statut de l'erreur connaît une évolution notable et significative.

Table 1. Evolution du statut de l'erreur dans une perspective comparative (psychologie, démarches, statut de l'erreur)

Période	Modèle psychologique / courant	Démarches d'enseignement	Statut de l'erreur
Fin XIX ^e – début XX ^e	Psychologie des facultés	Grammaire-traduction ; règles, listes de mots, exercices progressifs	Faiblesse intellectuelle, défaut à éliminer
1940–1960	Behaviorisme (conditionnement, imitation)	Exercices structuraux, stimulus–réponse, renforcement	À exclure absolument, car elle bloque l'automatisation
À partir de 1950	Analyse contrastive (AC, a priori)	Comparaison L1 / L2, anticipation des transferts	Résultat des interférences (positives ou négatives)
À partir de 1960	Constructivisme	Approches communicatives, jeux de rôles, documents authentiques	Repère de l'apprentissage, étape normale du développement
À partir de 1970	Analyse d'erreurs (AE, a posteriori)	Étude et classification des erreurs (relatives / absolues, simplifications, surgénéralisations, fossilisation)	Objet d'analyse scientifique, révélateur des processus d'acquisition
À partir de 1980	Interlangue (IL)	Observation des grammaires intériorisées, systèmes idiosyncrasiques	Manifestation de la logique interne de l'interlangue, non un « défaut »
À partir de 1985–1990	Parlers bilingues	Étude de la communication exolingue, répertoires mixtes, séquences potentiellement acquisitionnelles (SPA)	Notion relativisée : l'« erreur » peut être une stratégie communicative dans un contexte bilingue

Premièrement, ce tableau illustre une triple dynamique d'évolution :

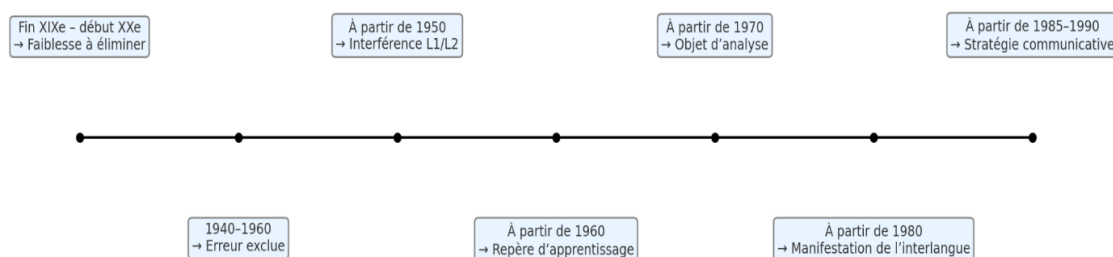
- une évolution psychologique, passant de l'élève passif à l'apprenant acteur de son apprentissage ;
- une évolution méthodologique, marquée par le passage de la répétition mécanique à une communication authentique ;
- une évolution du statut de l'erreur, qui se transforme d'un simple défaut à éliminer en un outil d'analyse, puis en une stratégie communicative.

Dans un second temps, ce même tableau offre la possibilité d'une analyse comparative approfondie de la démarche didactique adoptée vis-à-vis de l'erreur.

2.3. L'analyse comparative détaillée (psychologie, méthodes, statut de l'erreur, approche générale)

La frise chronologique ci-dessous illustre comment le statut de l'erreur a évolué avec le temps. On observe une transformation progressive de sa perception, passant de la suppression à la reconnaissance de l'erreur en tant qu'élément formateur et communicatif essentiel.

Frise chronologique simplifiée : évolution du statut de l'erreur



- **Fin XIX^e – début XX^e : psychologie des facultés, grammaire-traduction**

- Psychologie : l'apprenant est vu comme une mémoire à entraîner, à exercer par des tâches de plus en plus complexes.
- Méthodes : traduction, apprentissage des règles et des listes de vocabulaire.
- Erreur : marque de faiblesse intellectuelle ; elle doit être éliminée.

* Enseignement mécanique, normatif et élitiste où l'erreur n'a qu'une valeur négative.

- **Les années 1940–1960 : behaviorisme**

- Psychologie : apprentissage = conditionnement, acquisition d'habitudes linguistiques par stimulus / réponse.
- Méthodes : exercices structuraux, drills, répétition et renforcement positif.
- Erreur : à proscrire ; elle perturbe l'automatisation des formes correctes.

* L'élève est passif, réduit à l'imitation et à la répétition.

- **À partir de 1950 : analyse contrastive (AC)**

- Psychologie / linguistique : comparaison entre la L1 et la L2 pour prévoir les difficultés.
- Méthodes : analyse a priori, centrée sur les transferts (positifs ou négatifs).
- Erreur : produit de l'interférence entre langues, non simple signe d'ignorance.

* Première reconnaissance que les erreurs ont une origine systémique liée au contact des langues.

• **À partir de 1960 : constructivisme**

- Psychologie : l'apprentissage est un processus actif, volontaire et contrôlé par l'apprenant.
- Méthodes : approche communicative, jeux de rôles, documents authentiques.
- Erreur : devient un repère d'apprentissage, indice du cheminement cognitif.

* *L'erreur acquiert une valeur pédagogique.*

• **À partir de 1970 : analyse d'erreurs (AE)**

- Psychologie / linguistique : analyse a posteriori de la production de l'élève.
- Méthodes : classification des erreurs – relatives / absolues, systématiques / non systématiques, simplifications, surgénéralisations, fossilisation.
- Erreur : objet d'étude scientifique, révélateur des mécanismes d'acquisition.

* *L'erreur est désormais source d'information et non simple obstacle.*

• **À partir de 1980 : interlangue (IL)**

- Psychologie / linguistique : émergence du concept d'interlangue – système intermédiaire propre à l'apprenant.
- Méthodes : description des grammaires intérieures, des systèmes idiosyncrasiques.
- Erreur : reflet de la logique interne de l'interlangue.

* *Perspective descriptive et explicative, non plus seulement normative.*

• **À partir de 1985–1990 : parlars bilingues**

- Psychologie/linguistique : étude de la communication bilingue et exolingue.
- Méthodes : analyse des séquences potentiellement acquisitionnelles (SPA)⁴, transcodages, répertoires verbaux mixtes.
- Erreur : sa notion devient floue : dans un répertoire bilingue, ce qui est vu comme « erreur » peut relever d'une stratégie communicative.

* *Approche sociolinguistique et pragmatique où l'efficacité communicative prime sur la correction formelle.*

L'histoire de la didactique des langues témoigne d'un changement profond, tant dans la façon dont l'erreur est comprise que dans la place qui lui est accordée à l'intérieur du processus d'apprentissage par l'apprenant. Jusqu'aux années 1950, l'erreur est généralement envisagée comme une déficience ou une anomalie à corriger, en particulier au sein des approches traditionnelles, telles que la méthode grammaire-traduction, ou des cadres behavioristes. L'émergence, à partir des années 1960, des approches constructivistes, suivie du développement des analyses d'erreurs et de la notion d'*interlangue*⁵ (Selinker

4 Séquences potentiellement acquisitionnelles (SPA) : séquences chargées d'un certain potentiel acquisitionnel qui peuvent apparaître lors de l'échange : natif - non natif ; des moments plus favorables que d'autres à l'acquisition (De Pietro, Matthey et Py1989) ; la notion de SPA renvoie également « à une dialectique entre plusieurs mouvements » : *auto-structuration* où l'apprenant produit des énoncés dans son interlangue ; *hétéro-structuration* où arrive l'intervention corrective du locuteur natif ; *interprétation* où l'apprenant peut (ou non) prendre en charge l'intervention (la correction) du locuteur natif (De Pietro et al. 1989 ; Piotrowski 2006). (Paprocka-Piotrowska 2008 : 322)

5 *Interlangue (IL)* : système construit par l'apprenant au cours du processus d'appropriation d'une nouvelle langue ; une solution médiane entre la représentation de l'apprenants de ce qu'est la L2 (de ses hypothèses sur le fonctionnement de la

1972), conduit à redéfinir l'erreur non plus comme un simple obstacle à l'apprentissage, mais comme un phénomène inhérent et potentiellement nécessaire au processus d'acquisition linguistique⁶.

Parallèlement, la conception de l'apprenant subit une mutation notable. Initialement réduit à un rôle passif de récepteur des structures et des règles linguistiques, il est progressivement reconnu comme un acteur autonome et engagé, capable de mobiliser des stratégies cognitives et communicatives variées dans des contextes diversifiés. Cette redéfinition du rôle de l'apprenant s'accompagne d'une réorientation des pratiques pédagogiques : on assiste au passage d'un modèle normatif, fondé sur la répétition et l'imitation, à des approches centrées sur l'interaction et la construction de sens, privilégiant l'apprentissage communicatif et sociolinguistique (Lightbown et Spada 2006⁷).

L'évolution de la didactique des langues révèle ainsi une transformation significative tant dans la perception de l'erreur que dans le rôle assigné à l'apprenant. Initialement, l'erreur était considérée comme un obstacle à corriger rapidement, voire comme un signe de faiblesse ou d'échec dans le processus d'apprentissage. La méthode était alors principalement centrée sur la transmission de normes linguistiques strictes, avec peu de place pour l'erreur, perçue comme un dérèglement à éliminer.

Progressivement, cette vision a évolué, notamment à partir du milieu du XX^e siècle, avec l'émergence de conceptions plus permissives et constructivistes en didactique des langues. L'erreur a été requalifiée en véritable outil d'apprentissage, un moyen pour l'apprenant de prendre conscience de ses propres processus linguistiques, de tester ses repères et de progresser par l'expérimentation. Dans cette optique, l'erreur devient un élément intrinsèque du cheminement, favorisant une attitude plus positive face à l'échec, qui est désormais considéré comme une étape nécessaire sur la voie de l'acquisition.⁸

2.4. Approches récentes : fin XX^e – début XXI^e

Pour compléter le découpage général proposé ci-dessous (cf. 2.3), il convient d'y intégrer la période récente, s'étendant de la fin du XX^e au début du XXI^e siècle, caractérisée par une démarche didactique innovante préconisée par le Conseil de l'Europe et formalisée dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL 2000). L'approche actionnelle, également désignée « approche par tâches », considère prioritairement l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux appelés à accomplir des

L2) et les moyens linguistiques et conceptuels dont il dispose ; *a separate linguistic system based on the observable output which results from a learner's attempted production of a TL norm* (Selinker 1972 : 214). (Paprocka-Piotrowska 2008 : 318)

6 À titre d'illustration, l'on peut mentionner deux travaux récents : Cao (2024), consacré à l'acquisition de la morphologie verbale en français langue étrangère par des apprenants sinophones, et D'Angelo (2024), portant sur l'acquisition de la cohésion discursive en italien langue étrangère chez des apprenants francophones.

7 Like first language learners, second language learners do not learn the language simply through imitation and practice. They produce sentences that are not exactly like those they have heard. These new sentences appear to be based on internal cognitive processes and prior knowledge that interact with the language they hear around them. Both first and second language acquisition are described as developing systems with their own evolving rules and patterns, not as imperfect version of the target language (Lightbown et Spada 2006 : 78).

8 La perception de l'erreur suit une évolution parallèle et cohérente. Elle est successivement interprétée comme un défaut ou une faiblesse (grammaire-traduction, behaviorisme), comme le produit d'interférences interlinguistiques (analyse contrastive), comme une étape constitutive du processus d'apprentissage (constructivisme), comme un objet scientifique susceptible d'analyse systématique (analyse d'erreurs, interlangue), pour être finalement reconnue comme une stratégie communicative légitime, particulièrement manifeste dans les pratiques bilingues (Lightbown 2000).

tâches – non exclusivement langagières – dans des contextes et environnements déterminés, au sein d'un domaine d'action spécifique. « La perspective actionnelle prend donc aussi en compte les ressources cognitives, affectives, volitives et l'ensemble des capacités que possède et mobilise l'acteur social ». (CECRL 2000 : 15)

Dans cette optique, les compétences générales de l'individu se trouvent complétées par les compétences de communication langagière, articulées autour de trois composantes essentielles : linguistique, sociolinguistique et pragmatique. Les productions « hors norme » peuvent dès lors être appréhendées selon trois dimensions :

- *langagière* : résultant d'une représentation déformée du système de la langue cible ;
- *culturelle et / ou sociale* : influencée par une sensibilité limitée aux normes propres à d'autres cultures ;
- *fonctionnelle* : liée à une réalisation partielle des actes de parole ou à une maîtrise incomplète du discours.

Concernant les stratégies pédagogiques possibles pour gérer les fautes et erreurs (CECRL 2000 : 118), trois orientations se distinguent nettement des propositions antérieures :

- A. toutes les erreurs devraient être relevées et corrigées lorsque cela n'entrave pas la communication, par exemple en dissociant l'objectif de correction de celui de l'aisance ;
- B. seules les erreurs qui interfèrent avec la communication devraient faire l'objet d'une correction ;
- C. les erreurs devraient être acceptées comme une forme de « langue transitoire » et, dans certains cas, ignorées.

Dans le cadre analytique développé ici, c'est avant tout cette dernière approche qui semble constituer l'aboutissement du cheminement historique, renvoyant inéluctablement aux travaux de Pit Corder.

2.5. La preuve d'une compétence transitoire

Dans son article fondateur de 1967 (traduction française publiée en 1980 dans la revue *Langages*, N° 57), Corder pose pour la première fois une question centrale relative à la signification et au rôle des erreurs produites par les apprenants. Il s'interroge en particulier sur les informations que ces erreurs peuvent révéler concernant le processus d'acquisition, et plus spécifiquement sur la nature du programme interne de l'apprenant, afin de permettre un ajustement optimal des dispositifs pédagogiques.

Dans un texte ultérieur, publié en 1971 (également traduit dans le N° 57 de *Langages*), Corder établit les fondements d'une approche innovante en didactique des langues en introduisant les notions de *dialecte idiosyncrasique*⁹ et de *dialecte transitoire*¹⁰. Il initie également une dynamique de recherche étendue

9 Corder (1980 : 18, 20) : [...] il suffit de distinguer les dialectes qui constituent la langue d'une communauté (que j'appellerai « dialectes sociaux ») et ceux qui ne constituent pas la langue d'une communauté (et j'appellerai ceux-ci « dialectes idiosyncrasiques »). J'avance donc des arguments d'ordre linguistique, et non sociologique, pour appeler ces derniers des dialectes. [...] Ici, certaines règles dont on a besoin pour les décrire n'appartiennent à aucun dialecte social : elles sont propres à celui qui parle ce dialecte. Tous les *dialectes idiosyncrasiques* ont ceci de commun que certaines des règles devant entrer dans leur description sont particulières à un individu.

10 Corder (1980 : 20) : Une autre appellation pourrait être *dialecte transitoire*, ce qui mettrait en valeur la nature instable de tels dialectes.

centrée sur l'analyse systématique des erreurs, ouvrant la voie à de nombreuses investigations ultérieures en linguistique appliquée. Par conséquent, il nous appartient d'aborder des concepts tels que *formes idiosyncrasiques*¹¹ ou *compétence transitoire*¹², désignations « neutres » des productions non conformes à la norme, permettant d'aborder l'erreur sans jugement de valeur. Ces notions offrent un cadre pour l'analyse systématique des productions de l'apprenant, centrée sur la compréhension des processus d'acquisition plutôt que sur la seule correction normative. Elles permettent également d'identifier les régularités et les stratégies sous-jacentes à l'apprentissage, faisant de l'erreur non seulement un indice du développement linguistique, mais aussi un outil pour ajuster l'enseignement aux besoins spécifiques de chaque apprenant.

Conclusions

Le rôle des erreurs, tel que mis en évidence par Corder, a profondément marqué l'évolution des méthodes didactiques. L'erreur n'est plus envisagée uniquement comme un échec à corriger, mais comme un indice pertinent du développement linguistique de l'apprenant. Cette conception a favorisé l'émergence de méthodologies centrées sur l'apprenant, dans lesquelles l'accent est mis sur l'interaction et la négociation du sens. L'analyse des erreurs permet ainsi de comprendre non seulement les écarts par rapport à la norme, mais également les stratégies cognitives et les régularités implicites mobilisées par l'apprenant. Dès lors, l'erreur devient un outil de diagnostic et de planification pédagogique, guidant l'enseignant dans l'adaptation des activités et des supports d'enseignement afin de favoriser un apprentissage progressif et efficace.

Cette évolution, consolidée par les travaux de Corder (1967, 1971), a conduit à l'émergence de deux approches majeures de l'enseignement moderne des langues : les approches *communicative* et *actionnelle*. Développées dans la seconde moitié du XX^e siècle et codifiées notamment dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL 2000), elles promeuvent l'interaction et la communication authentique entre les apprenants. L'erreur y est considérée non plus uniquement comme un objet de correction, mais comme un élément constitutif de la compétence langagière en devenir. Elle peut être analysée selon trois dimensions : *linguistique* (écarts par rapport au système cible), *socioculturelle* (influence des normes sociales et culturelles), et *fonctionnelle* (réalisation incomplète des actes de parole). Dans ce cadre, certaines erreurs sont acceptées comme des composantes transitoires du processus d'acquisition, permettant à l'apprenant de progresser vers une communication authentique et efficace (cf. entre autres : Ellis et Barkhuizen 2005, Paprocka-Piotrowska *et al.* 2012, Hammon 2020).

En raison de l'importance des travaux de Corder et de son incontestable contribution à la reconnaissance et à l'identification des erreurs comme l'une des stratégies d'acquisition linguistique, cet article se conclura par une citation qui résume parfaitement l'objectif ultime de la présente contribution.

11 *Formes idiosyncrasiques / formes non-natives* : formes produites par l'apprenant, non-conformes à la langue cible, mais relevant du système interne construit par l'apprenant (*dialecte idiosyncrasique, interlangue*) lors du processus de l'acquisition (Corder 1971]/1980). (Paprocka-Piotrowska 2008 : 317)

12 Corder (1980 : 13) : Il nous faut distinguer les erreurs qui sont dues au hasard des circonstances de celles qui reflètent à un moment donné sa connaissance sous-jacente [de sa L1 ou d'une L2], ou, comme on pourrait l'appeler, sa « compétence transitoire ».

Ma principale objection aux termes *erreurs*, *déviant* ou *mal formée*, est que tous, dans une plus ou moins grande mesure, préjugent de l'explication des phrases idiosyncrasiques. Or, une des principales raisons que nous ayons pour étudier la langue de l'apprenant, c'est, précisément, de découvrir pourquoi elle est comme elle est, autrement dit, d'y chercher une explication, et, en fin de compte, d'expliciter le processus d'apprentissage. Il s'ensuit que, si nous appelons « déviantes » ou « erronées » les phrases idiosyncrasiques de l'apprenant, l'explication en est sous-entendue avant même que la description se fasse. (Corder 1980 : 21)

Bibliographie

- Bronckart, Jean Paul, Daniel Emile Bain, Bernard Schneuwly, Coline Davaud, Auguste Pasquier (1985) *Le fonctionnement des discours : Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé. Récupéré de <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:34296> le 15.02.2025.
- Brooks, Nelson (1960) *Language and Language Learning: Theory and Practice*. New York : Harcourt Brace and World.
- Boyer, Henri, Michèle Butzbach, Michèle Pendanx (1990) *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*. Paris : Clé International.
- Cadre européen commun de référence pour les langues* (2000). Paris : Didier.
- Cao, Yi (2024) *L'acquisition de la morphologie verbale chez des apprenants sinophones de français langue étrangère*. Thèse de doctorat. Sorbonne Université, Paris.
- Caron, Jean (2001) *Précis de psycholinguistique*. Paris : PUF.
- Chomsky, Noam (1965) *Aspects of the Theory of Syntax*. Massachusetts : MIT Press.
- Corder, Stephen Pit (1967) « The Significance of Learners' Errors. » [Dans :] *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*. N° 5 ; 161–170. Trad. française (1980) « Que signifient les erreurs des apprenants ? » [Dans :] *Langages*. N° 57 ; 9–15.
- Corder, Stephen Pit (1971) « Idiosyncratic dialects and error analysis. » [Dans :] *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*. N° 9 ; 147–60. Trad. française (1980) « Dialectes idiosyncrasiques et analyse d'erreurs. » [Dans :] *Langages*. N° 57 ; 17–28.
- D'Angelo, Maria Rosaria (2024) *L'acquisition des expressions additives en italien langue étrangère : construction de la cohésion discursive*. Thèse de doctorat. Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis, Paris.
- De Pietro, Jean-François, Marinette Matthey et Bernard Py (1989) « Acquisition et contrat didactique : les séquences potentiellement acquisitionnelles dans la conversation exolingue. » [Dans :] Dominique Weil et Huguette Fugier (eds) *Actes du troisième Colloque Régional de Linguistique*, Strasbourg 28–29 avril 1988. Strasbourg : Université des Sciences Humaines et Université Louis Pasteur : 99–119. [Repris dans :] Laurent Gajo, Marinette Matthey, Danièle Moore, Cecilia Serra (eds) (2004) *Un parcours au contact des langues. Textes de Bernard Py commentés*. Paris : Didier ; 79–93.
- Ellis, Rod et Garry Barkhuizen (2005) *Analysing Learner Language*. Oxford : Oxford University Press
- Galisson, Robert, Daniel Coste (dir.) (1976) *Dictionnaire de la didactique des langues*. Paris : Hachette.
- Germain, Claude (1989) « Un cadre conceptuel pour la didactique des langues. » [Dans :] *Etudes de linguistique appliquée*. N° 75 ; 61–77.
- Germain, Claude (1993) *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 d'histoire*. Paris : Clé International.
- Hammon, Yannick (2020) « Appréhender l'erreur à l'écrit en classe de FLE : rôle des erreurs et pistes de remédiation. » [Dans :] *Repères – Dorif*. Récupéré de dorif.it/reperes/yannick-hamon-apprehender-lerreur-a-lecrit-en-classe-de-fle-role-des-erreurs-et-pistes-de-remediation le 28.10.2025

- Kihlstedt, Maria (2001) « La recherche sur l'acquisition des langues étrangères et l'enseignement – quels rapports ? » [Dans :] *Moderna Språk*. N° XCV/1 ; 62–71.
- Krashen, Stephen D. (1981) *Second Language Acquisition and Second Language Learning*. Oxford : Pergamon.
- Legendre, Renald (1983) *L'Education totale*. Montréal : Editions Ville-Marie et Paris : Nathan.
- Legendre, Renald (1988) *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Paris-Montréal : Larousse.
- Lightbown, Patsy (2000) « Classroom SLA research and second language teaching. » [Dans :] *Applied Linguistics*. N°24/1 ; 431–462.
- Lightbown, Patsy, Nina Spada (2006) *How Languages are Learned*. Oxford : Oxford University Press.
- Marquilló Larruy, Martine (2003) *L'interprétation de l'erreur*. Paris : Clé International.
- Paprocka-Piotrowska, Urszula (2008) *Conter au risque de tout changer. Complexité conceptuelle et référence aux procès dans l'acquisition du français L2 et du polonais L2*. Lublin : Towarzystwo Naukowe KUL et Katolicki Uniwersytet Lubelski Jana Pawła II.
- Paprocka-Piotrowska, Urszula, Claire Martinot, Sonia Gerolimich (2012) (éds) *La complexité en langue et son acquisition*. Lublin : Towarzystwo Naukowe KUL.
- Piotrowski, Sebastian (2006) *Gestions des taches et mode d'accès à la langue*. Lublin : Towarzystwo Naukowe KUL.
- Selinker, Larry (1972) « Interlanguage. » [Dans :] *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*. N° X(3) ; 209–231.
- Véronique, Daniel (1992) « Recherches sur l'acquisition des langues secondes : un état des lieux et quelques perspectives. » [Dans :] *Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*. N°1 ; 5–35.

TABLES DES MATIÈRES

I. ÉTUDES LITTÉRAIRES

LAURE LÉVÊQUE Du <i>Manuel républicain de l'homme et du citoyen</i> (1848) à <i>L'Uchronie</i> (1857, 1876)	17
KATIA HAYEK La rivalité comme principe de création : le cas des romans vampiriques de Paul Féval	27
JOLANTA RACHWALSKA VON REJCHWALD Rivaliser avec la vie. La représentation du vivant	37
SHOSHANA-ROSE MARZEL La dynamique de la rivalité dans <i>L'Œuvre</i> (1886) d'Émile Zola	47
ANNA KACZMAREK-WIŚNIEWSKA Émile Zola aux yeux d'Octave Mirbeau	57
ANITA STAROŃ Zola, Bourget et Rod – d'une rivalité littéraire à la fin du siècle	69
WERONIKA LESIAK La rivalité qui unit, la rivalité qui éloigne – <i>Leur égale</i> de Camille Pert	79
EDYTA KOCIUBIŃSKA Dandysme au féminin au tournant du XIX ^e siècle ou l'histoire d'une rivalité	89
TOMASZ KACZMAREK La rivalité et la résignation dans <i>Poliche</i> d'Henry Bataille	99
CLAIRE LEFORESTIER L'Alliance d'Odeurs : du Contraste au Conflit	109
FRANO VRANČIĆ Les écrivains catholiques français et la guerre d'Espagne	119
PAWEŁ KAMIŃSKI La marge sociale contre l'univers moral	129
ANNA LEDWINA Relations conflictuelles et rivalités familiales en tant que moteur d'action	139
ALEKSANDRA KOMANDERA Rivalité et solidarité dans l'escalade en haute montagne	149
SEBASTIAN ZACHAROW L'individuation simondonienne dans <i>Hosanna</i> de Michel Tremblay	159
ADAM SEJBUK La tentative de réconciliation d'Aristote et d'Augustin chez Paul Ricoeur	169
KHADIJA BENTHAMİ Entre hostilité et amitié	179

II. ÉTUDES LINGUISTIQUES

MAGDALENA MITURA Entre rivalité et accomplissement	191
MAGDALENA GRYCAN Traduire mieux que son prédécesseur	203
FRANÇOISE COLLINET Des modes de résolution de la rivalité dans la fable « Le Loup et le Chien »	213
JEAN-PIERRE GABILAN L'ordre des constituants : nom–adjectif ou adjectif–nom	227
MARIE-DOMINIQUE JOFFRE La rivalité dans une langue. L'exemple de la concurrence entre l'ablatif latin	239
JAN LAZAR, RADKA MUDROCHOVÁ, DAMIAN FOLWARCZNY Les anglicismes et leurs équivalents français	251
KATARZYNA WOŁOWSKA La rivalité de l'information dans le discours de presse	267
PAULINA MAZURKIEWICZ Parler de la rivalité internationale implicitement	279
AGNIESZKA JANION La rivalité, un trait qui réunit. Analyse du lexique de la presse (e-)sportive	291
ANDRZEJ NAPIERAŁSKI, LENA CZERWIŃSKA La rivalité entre les lexies dans la langue des jeunes	303
AMINE BAOUCHE Des figures de style et de l'individualité à la collectivité poétique	313
MODOU FATAH THIAM La rivalité dans les textes oraux	323
ELŻBIETA PACHOCIŃSKA Les discours sur la croissance et la décroissance	335
DANIEL VOJTEK Rivalité et coexistence synonymiques en terminologie de grammaire	345
JOANNA CHOLEWA, VITA VALIUKIENĖ Du verbe de perception au marqueur discursif	357
FILIP RYCHLIK Les archaïsmes dans les lettres de Jean Casimir à Marie-Louise (1663–1665)	371
JOLANTA DYONIZIAK, JOANNA KOSWENDA Sur la dimension argumentative des mots agonistiques	387
ANNA KUCHARSKA Analyse des connecteurs utilisés par les apprenants de FLE	401
MIROSLAV STASILO Apprentissage du français dans des écoles francophones	413
ADAM ŚLUPEK Bilinguisme officiel au Canada : promesse non tenue de la paix linguistique	425
JAKUB DURALAK La formulation des requêtes par des apprenants polonophones de FLE	437
MARTA ŚCIESIŃSKA Les formes lexicales non standards	453
URSZULA PAPROCKA-PIOTROWSKA Erreur, faute, idiosyncrasie	465

*Academic
Journal
of
Modern
Philology*



*Polish Academy
of Sciences
Wrocław Branch*